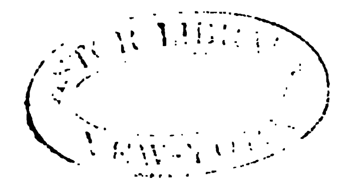

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06818609 1

HISTOIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DU
CHRISTIANISME,
TIRÉE DES SEULS AUTEURS
JUIFS ET PAYENS,
Où l'on trouve une preuve ſolide de la vérité de cette Religion.

Satis firmum eſt teſtimonium ad probandam veritatem quod ab ipſis perhibetur Inimicis.
Lactantius, Divinarum Inſtitutionum, Lib. IV. Cap. 12.

Le témoignage que les Ennemis mêmes rendent à la vérité, en eſt une preuve ſolide.
Lactance, Liv. IV, des Inſtitutions Divines, Chap. 12.

Par M. BULLET, Profeſſeur Royal de Théologie, & Doyen de l'Univerſité de Beſançon, des Académies de Beſançon, de Lyon, Aſſocié de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.





A PARIS,
Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves.

M. DCC. LXIV.
AVEC APPROBATION.



A SON ÉMINENCE
MONSEIGNEUR
LE CARDINAL
DE CHOISEUL,
ARCHEVÊQUE DE BESANÇON,
PRINCE DU SAINT EMPIRE, &c.



ONSEIGNEUR,

Puis-je présenter à votre Eminence, un sujet plus convenable que la vérité du Christianisme solidement prouvée par le

témoignage même de ſes Ennemis? Votre nom eſt un nom fatal aux Athées, aux Déiſtes, & à tous les prétendus eſprits forts. Ils ont été confondus par les doctes Mémoires de l'Illuſtre GILBERT DE CHOISEUL, *Evêque de Tournay. Comme je vais au même but que ce ſçavant Prélat quoique par une autre route, j'oſe me flatter que vous daignerez protéger mon Ouvrage en faveur de la Religion que vous ſervez ſi bien & qui vous comble avec joie de ſes plus grands honneurs.*

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ÉMINENCE,

Le très-humble & très-
obéiſſant Serviteur,
BULLET.

PRÉFACE.

POUR s'assurer de la vérité des faits sur lesquels notre sainte Religion est établie, on a exigé des témoins qui n'aient pas été Chrétiens. Nous les produisons avec confiance. Dieu qui a voulu revêtir le Christianisme de tous les genres de preuves, n'a pas permis qu'il manquât de celles qu'il peut tirer de la bouche de ses ennemis. Ce n'est pas que les Juifs & les Payens aient eû en vue de conserver la mémoire de l'établissement & des progrès de l'Eglise. La haine ne leur permettoit pas d'écrire avec exactitude ce qui regardoit une société qu'ils se sont toujours efforcés d'anéantir. Mais ô profondeur des conseils de Dieu! Les calomnies, les satyres, les railleries, les injures, les édits de proscription, les procès de mort que cette aversion leur a dictés nous font connoître de quelle maniere l'Evangile s'est répandu: & voilà les seuls mémoires qui nous restent pour composer cette histoire conformément au dessein que nous nous sommes proposé. Pensées Philosophiques, N°. XLVI.

Monsieur Huet dans sa démonstration évangélique & tant de sçavants qui dépuis deux siecles ont écrit pour la défense du christianisme ont presque tous inseré dans leurs ouvrages ce que plusieurs Payens ont dit d'avantageux pour notre Religion. Le P. Decolonia ajoutant à ces divers témoignages ce qui pouvoit contribuer à faire connoître les auteurs d'où ils étoient tirés, en a composé un traité entier *. Ce livre dépouillé des ornements étran-

* La Religion Chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs payens.

gers au sujet ne fait qu'une petite partie de celui que nous présentons au public. On trouvera ici 1°. un plus grand nombre de monuments honorables au Christianisme. 2°. Nous ne rapportons pas seulement les aveux que la force de la vérité a heureusement arrachés de la bouche des Payens en notre faveur ; mais encore les calomnies que la passion leur a dictées contre nous, & nous montrons que par les faits que ces impostures indiquent ou supposent, elles ne contribuent pas moins à la gloire de l'église, que les éloges que plusieurs d'entr'eux lui ont donnés. 3°. Nous joignons les Juifs aux Payens dans cet ouvrage, puisque les uns n'étant pas moins nos ennemis que les autres, leur déposition pour nous doit être d'un poids égal. Nous tirons de Joseph une preuve invincible de la réalité des prodiges de Jesus-Christ, même en abandonnant le fameux passage qui se lit dans cet historien touchant ce divin Sauveur. Nous rapportons plusieurs textes du Talmud, des Midrascim, des plus anciens Rabbins, d'amples extraits des Sepher Toldot d'où naissent des conséquences très-avantageuses à la cause que nous défendons. 4°. On ne se contente pas de transcrire ici quelques passages isolés, on forme une histoire suivie de l'établissement du Christianisme. 5°. On détaille dans un discours tout ce que cet établissement présente de surprenant, & on montre qu'il ne peut être que l'ouvrage du Très-haut. 6°. On fait souvent imprimer à la suite d'une histoire les monuments qui sont garants de sa fidélité. Cette attention toujours utile, nous a paru ici nécessaire à cause de l'importance du sujet. Dans une matiere aussi intéressante, il faut que chacun puisse lire les dépositions des témoins, dans les propres termes qu'ils ont employés, pour se convaincre par soi-même qu'on n'en a point alteré le sens. On trouvera donc dans nos preuves les témoigna-

ges des auteurs grecs & latins en leurs langues, précédés d'une traduction françoise pour ceux qui ne peuvent pas consulter les originaux. On ne se contente pas de rapporter ces passages; on les discute; on les rend plus forts & plus lumineux, en les rapprochant les uns des autres; on les met à couvert des difficultés que la plus sévére critique pourroit former contre. Enfin comme parmi les monuments que nous aurions pû employer, il y en a quelques-uns que des personnes habiles ont estimé douteux ou suspects, on n'en a fait aucun usage, & on les a renvoyés à la fin de l'ouvrage sous le titre de preuves contestées: mais parce ques la censure qu'on en a portée, nous a paru trop sévére, nous nous sommes efforcés de rétablir leur autorité, & de répondre à tout ce qui a été allegué pour la leur ravir.

En ne nous permettant point d'user d'autres matériaux que de ceux que nous fournissent les Juifs & les Payens, on doit s'attendre à trouver des vuides dans la narration. Nous n'avons pas voulu les remplir par les récits les plus assûrés des auteurs chrétiens, pour ne pas priver notre ouvrage du plus précieux de ses avantages; celui de ne faire connoître les miracles & les vertus de Jesus, de ses Apôtres & de leurs Disciples, que par le rapport de leurs ennemis, ce qui met ces faits au dessus de toute censure.

L'on présente donc ici à ceux qui attaquent le Christianisme, la seule espece de preuve qu'ils affectent de nous demander, & à laquelle ils consentent de se rendre, l'aveu de gens qui n'étoient pas prévenus pour notre Religion; qui non-seulement ne cherchoient pas à la favoriser, mais qui faisoient encore tous leurs efforts pour la combattre. Ils verront par la candeur avec laquelle nous rapportons les objections de nos anciens ennemis, par

l'attention singuliere que nous avons de ne point dissimuler leurs sentiments, que nous ne cherchons à surprendre personne, mais uniquement à montrer la vérité. Ils reconnoîtront l'injustice du reproche qu'ils ont si souvent fait aux Chrétiens d'avoir taché d'anéantir tous les monuments contraires à notre créance. Loin de craindre qu'ils ne soient connus, nous les produisons nous-mêmes, parce qu'ils forment en notre faveur la démonstration la plus complette.

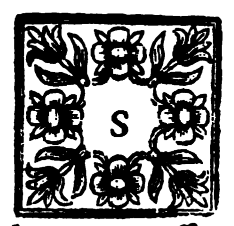
Je prie les simples fideles qui liront cet ouvrage de ne point perdre de vue mon dessein, de se souvenir que ce n'est pas moi, mais les Juifs & les Payens qui parlent dans cette histoire. Ainsi loin d'être scandalisés des blasphêmes qu'on y rapporte ; ils béniront la providence de Dieu, ils s'affermiront dans la foi en voyant les avantages que nous tirons de ces impiétés.





HISTOIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DU
CHRISTIANISME,
TIRÉE DES SEULS AUTEURS
JUIFS ET PAYENS,

Où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette Religion.



SOus l'empire de Tibere, un homme nommé 1.
Jesus, juif de nation, né d'une pauvre femme, 2.
un homme qui passoit pour le fils d'un char- 3.
pentier, artisan lui-même, d'une figure peu 4, 5.
avantageuse & de petite stature, assembla dans 6.
la Judée une troupe de pêcheurs, gens sans 7.
lettres, grossiers, ignorants, &, selon les payens, décriés par
leurs désordres. Il se donna pour le Messie promis aux juifs, le 8.
Christ, l'envoyé du ciel, le fils de Dieu; il enseigna une doctrine 9.
si relevée, que la raison ne peut la comprendre, & une morale si 10.
pure, que ses ennemis ont été forcés d'en admirer la perfection,
ou se sont vus réduits à la censurer comme impraticable. Il
chargea ses disciples d'aller par-tout l'univers faire recevoir ses 11.

dogmes & adopter sa morale, établir sa religion sur les ruines du judaisme & de l'idolâtrie. Les juifs le regarderent comme un
12. imposteur, & attribuerent les prodiges qu'il faisoit au pouvoir du démon. Pilate à leur sollicitation le fit expirer ignominieusement
13. sur une croix. Son corps, quelques jours après sa mort, ne se trouva point dans le tombeau où il avoit été placé. Ses disci-
14. ples assurerent qu'il étoit ressuscité. Les juifs au contraire publierent qu'on avoit enlevé son corps pendant la nuit, pour faire croire qu'il avoit recouvré la vie; ils dirent ensuite qu'il avoit
15. été ressuscité par la force de la nécromantie; enfin ils écrivirent
16. que le corps de Jesus avoit été pris & caché par Judas qui le fit voir au peuple, lorsque les Apôtres prêcherent sa résurrection.

17. Après la mort de Jesus, une partie des juifs fit profession de sa doctrine, mais ceux qui s'étoient déclarés ses disciples, furent si violemment persécutés, que les Payens crurent le
18. christianisme anéanti. Tout au contraire, cette religion prit
19. de nouvelles forces, & de la Judée elle se répandit dans tout l'univers avec une rapidité surprenante. Un nombre infini de personnes l'embrassa; ceux qui la prêchoient opérerent des
20. prodiges qui furent attribués par les payens à la magie, de
21. même que ceux de Jesus leur maître. Ils firent des prédictions qui furent suivies de l'événement.

22. Les juifs établis à Rome eurent entr'eux de si grandes disputes au sujet du Christ qui leur étoit annoncé, que l'empereur Claude les chassa de cette capitale du monde.

23. La dixieme année de l'empire de Neron, une incendie consuma les deux tiers de la ville de Rome. On crut que l'empereur étoit l'auteur de cet embrasement. Neron, pour rejetter ce crime sur quelqu'autre, fit mourir cruellement les chrétiens comme incendiaires. « C'étoit, dit Tacite, des gens haïs pour » leur infamie, que le peuple appelloit chrétiens, à cause de » Christ leur auteur, qui fut puni du dernier supplice, sous le » régne de Tibere, par Ponce Pilate gouverneur de la Judée; » mais cette pernicieuse secte, après avoir été reprimée pour » quelque temps, pulluloit tout de nouveau, non-seulement » dans le lieu de sa naissance, mais dans Rome même, qui est » comme l'égout de toutes les ordures & de toutes les infa- » mies. On se saisit donc d'abord de tous ceux qui s'avouerent

» de cette religion, & par leur confession on en découvroit » une infinité d'autres qui ne furent pas tant convaincus du » crime d'incendie, que de la haine du genre humain. On » insulta même à leur mort, en les couvrant de peaux de » bêtes sauvages, & les faisant dévorer par les chiens, ou les » attachant en croix, pour servir la nuit de feu & de lumiere. » Neron donnoit ses jardins pour ce spectacle auquel il avoit » ajoûté les plaisirs du cirque, & on le voyoit dans ces jeux » se mêler parmi le peuple en habit de cochers, ou assis sur » un char. Mais, quoique ces cruautés fussent exercées sur des » coupables qui avoient mérité les derniers supplices, on ne » laissoit pas d'en avoir pitié, parce que Neron les faisoit mou- » rir, non pour l'utilité publique, mais pour assouvir sa » cruauté ».

Suetone décrit la persécution de Neron en ce peu de paroles. 24.
« Il punit de divers supplices les chrétiens, espece d'hommes » d'une superstition nouvelle & adonnés à la magie ».

Seneque le philosophe, Juvenal & l'ancien commentateur 25.
de ce poëte, nous apprennent que Neron punissoit les magiciens *maleficos* en les faisant couvrir de cire & d'autres matieres combustibles; &, qu'après leur avoir mis un pieu pointu sous le menton pour les faire tenir droits, on les faisoit brûler tout vifs pour éclairer les spectateurs. La conformité du supplice, le nom de magiciens que Suetone donne aux chrétiens, ne permettent pas de douter que ce ne soit d'eux que parlent Seneque, Juvenal & son commentateur.

Il ne s'étoit écoulé que trente ans depuis que Jesus étoit mort, & déja il avoit à Rome, si éloignée de la Judée, une infinité de disciples; & quels disciples? des hommes qui se font égorger pour soûtenir sa doctrine. La philosophie avec tout son faste montre-t-elle rien de semblable? Qu'elle nous compte ses martyrs?

En ce temps-là vivoit Apollonius de Thyane, philosophe 26.
pythagoricien, qui parcourut presque toutes les provinces de l'empire, affermissant les peuples dans le culte des Dieux. L'idolâtrie avoit donc ses apôtres. Selon Philostrate il opéra plusieurs prodiges; il prédit l'avenir, & il eût connoissance de ce qui se passoit dans les lieux les plus éloignés. Après sa mort qui arriva sous l'empire de Neron on lui dressa des statues & on

lui rendit les honneurs divins. Comme on ne voyoit nulle part
son tombeau, quelques-uns disoient qu'il avoit été enlevé au
ciel. C'est ainsi que l'imposture donnoit un rival à Jesus-
Christ.

17. Vespasien, allant à Rome prendre possession de l'empire, s'ar-
rêta quelques jours à Alexandrie. Tacite & Suetone racontent
qu'il y guérit un aveugle & un estropié par la puissance du
Dieu Serapis. Voilà comment, pour appuyer l'idolâtrie, les
payens opposoient des prodiges à ceux que les disciples de Jesus
opéroient pour l'abattre.

La premiere année du régne de ce prince, Tite son fils
termina la guerre de Judée. L'histoire ne nous présente nulle
18. part un si affreux spectacle. Treize cent mille juifs y périrent
par le fer ou par la famine; cent mille furent vendus comme
esclaves; Jérusalem fut détruite, son temple brûlé; la ven-
19. geance divine s'annonça par tant de prodiges & se fit voir si
clairement dans cette épouvantable désolation, que les payens
même la reconnurent. Essayons de découvrir quel est le crime
que Dieu punit avec tant d'éclat.

20. On lit dans le Thalmud que, lorsque le Messie paroîtra, il
ne sera reconnu que par un petit nombre de juifs, & que le
corps de la nation le rejettera; que le Messie sera une pierre
de scandale pour les deux maisons d'Israël, & un sujet de ruine
à ceux qui habitent Jerusalem; que les juifs seront alors acca-
blés de maux.

Jesus de Nazareth est venu dans le temps que les juifs re-
21. connoissent être celui où le Messie devoit paroître. Il est le
seul qui se soit alors donné pour le Messie; il a prouvé cette
22. qualité par des prodiges dont les juifs ne contestent pas la
réalité. Il a eu peu de disciples, & le corps de la nation le
regardant comme un imposteur l'a fait mourir. Quelques années
après sa mort le peuple juif a éprouvé les plus grands malheurs;
23. la plus considérable partie a été massacrée par les romains;
l'autre emmenée en esclavage & dispersée par tout l'univers:
esclavage & dispersion qui durent depuis dix-sept siécles. On
ne peut donc douter que les étranges calamités qu'a souffert
& que souffre encore cette nation infortunée ne soyent le
châtiment de la mort de Jesus de Nazareth, & que Jesus ne
soit véritablement le Messie.

Le petit nombre de juifs, échappés au glaive des romains, auroit dû s'instruire par tant de disgraces & reconnoître pour Messie celui dont la mort avoit attiré sur leur nation toutes les vengeances du ciel; mais au contraire ces malheureux s'endurcirent de plus en plus & s'obstinerent dans leur haine contre Jesus & ses disciples. On le voit par la priere qu'un d'entr'eux, nommé Samuel le Petit, composa sur la fin de ce 34.
premier siécle, & qu'on a toujours récitée solemnellement dans les synagogues. On y demande à Dieu : *qu'il n'y ait point d'espérance pour les apostats; que tous les hérétiques périssent de mort subite; que le régne d'orgeuil soit brisé & anéanti de nos jours; beni soyez vous, ô Dieu, Seigneur qui détruisez les impies, & qui humiliez les orgueilleux.*

Par les hérétiques & les apostats dont il est ici parlé, on désigne ceux qui passoient du judaisme dans l'église chrétienne, comme par les impies & le régne d'orgueil, on indique les romains & leur domination. L'aversion des juifs pour le christianisme alloit jusqu'à ce point, qu'ils ne vouloient pas permettre à leurs malades de se laisser guérir par ceux qui faisoient des 35.
miracles au nom de Jesus. Ils portoient même la passion jusqu'à dire aux fideles qu'il eût mieux vallu qu'ils eussent resté dans le 36.
paganisme, que d'embrasser l'Evangile.

Les chrétiens, qui ont à se défendre de la séduction des faux miracles & à résister à la haine des juifs, sont encore en proye à la fureur des payens. Domitien les persécute.

Brutius historien payen, cité par Eusebe dans sa chronique 37.
sur l'angs, dit *que plusieurs chrétiens ont souffert le martyre sous cet empereur, parmi lesquels fut Flavie Domitille, niece du consul Flavius Clemens, qui fut reléguée dans l'isle Pontia, pour avoir confessé publiquement qu'elle étoit chrétienne.* On lit dans la lettre de Pline à Trajan, qu'il y avoit des fideles qui 38.
avoient renoncé leur religion depuis plus de vingt années, ce qui marque la persécution de Domitien. Dion écrit que, l'an 39.
15 de l'empire de Domitien, ce prince fit mourir plusieurs personnes accusées d'atheisme, du nombre desquelles fut le consul Flavius Clemens son cousin, qui avoit épousé Flavie Domitille sa parente : « crime, ajoute cet historien, qui en » fit condamner alors beaucoup d'autres, lesquels avoient em- » brassé les mœurs des juifs, dont une partie fut mise à mort,»

» une autre dépouillée de ses biens, & Domitille fut réléguée » dans l'isle Pandataire ». Les payens confondoient alors le christianisme avec le judaisme; ils le regardoient comme une
40. secte de cette religion; ils ne reprochoient pas aux juifs l'athéisme. Les uns reconnoissoient qu'ils adoroient le Dieu du ciel; d'autres disoient que l'objet de leur culte étoit une figure d'âne. Mais l'athéisme étoit une des plus ordinaires accusa-
41. tions que l'on formoit contre les chrétiens, comme on le verra
42. dans la suite. Suetone écrit que le consul Clemens étoit tout-à-fait méprisable à cause de sa paresse. C'étoit un des reproches que les payens faisoient aux fideles. Il est donc fort vraisemblable que le consul Clemens, son epouse Domitille, & ceux qui furent condamnés avec eux par Domitien, faisoient profession du christianisme. Dion met encore le consul Acilius Glabrio
43. parmi ceux qui furent accusés d'athéisme, & que Domitien
44. fit mourir. Pomponia Græcina paroit aussi avoir été chrétienne. Cette illustre dame romaine, au rapport de Tacite, fut du temps de Neron accusée de superstitions étrangeres; & c'est par ce nom que les payens avoient coûtume de désigner notre sainte religion.

Ce reproche étoit fondé sur l'indifférence que les Chrétiens marquoient pour toutes les choses du monde.

Le christianisme, presque à sa naissance, a déja pénétré dans la maison des Césars, & des Consulaires sont disciples de Jesus-Christ.

Pline, exerçant la charge de proconsul dans la Bythinie & le Pont, trouva dans ces provinces un grand nombre de chrétiens. Il crut devoir consulter l'empereur Trajan sur la conduite qu'il avoit tenue & sur celle qu'il devoit tenir à leur égard; il lui écrivit à ce sujet la lettre suivante :

On voit par Ptolomée, qui écrivoit sous Adrien, & sous Antonin, que ces deux Provinces étoient réunies.

45. *A l'Empereur Trajan.*

« Je me fais une religion, Seigneur, de vous exposer tous » mes scrupules; car qui peut mieux ou me déterminer ou » m'instruire? Je n'ai jamais assisté à l'instruction & au juge- » ment du procès d'aucun chrétien; ainsi je ne sçais sur quoi » tombe l'information que l'on fait contr'eux, ni jusqu'où on » doit porter leur punition. J'hésite beaucoup sur la différence » des âges. Faut-il les assujettir tous à la peine, sans distin- » guer les plus jeunes des plus âgés? Doit-on pardonner à celui

» qui se repent ? ou est-il inutile de renoncer au christianisme, » quand une fois on l'a embrassé? Est-ce le nom seul que l'on » punit en eux, ou sont-ce les crimes attachés à ce nom ? » Cependant voici la régle que j'ai suivie dans les accusations » intentées devant moi contre les chrétiens. Je les ai interrogé » s'ils étoient chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai inter- » rogé une seconde & une troisieme fois, & les ai menacé du » supplice; quand ils ont persisté, je les y ai envoyé; car, » de quelque nature que fut ce qu'ils confessoient, j'ai cru » que l'on ne pouvoit manquer à punir en eux leur désobéis- » sance & leur invincible opiniâtreté. Il y en a eu d'autres » entêtés de la même folie que j'ai réservé pour envoyer à » Rome, parce qu'ils sont cytoiens romains. Dans la suite, » ce crime venant à se répandre, comme il arrive ordinaire- » ment, il s'en est présenté de plusieurs especes. On m'a mis » entre les mains un mémoire sans nom d'auteur, où l'on » accuse d'être chrétiens différentes personnes qui nient de l'être » & de l'avoir jamais été. Ils ont, en ma présence & dans les » termes que je leur prescrivois, invoqué les Dieux & offert » de l'encens & du vin à votre image que j'avois fait apporter » exprès avec les statues de nos divinités; ils se sont encore » emportés en imprécations contre Christ: c'est à quoi, dit-on, » l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement » chrétiens. J'ai donc cru qu'il les falloit absoudre. D'autres, » déferés par un dénonciateur, ont d'abord reconnu qu'ils » étoient chrétiens, & aussitôt après ils l'ont nié, déclarant » que véritablement ils l'avoient été, mais qu'ils ont cessé de » l'être, les uns, il y avoit plus de trois ans, les autres, de- » puis un plus grand nombre d'années, quelques-uns, depuis » plus de vingt. Tous ces gens-là ont adoré votre image & » les statues des Dieux; tous ont chargé Christ de malédic- » tions. Ils assuroient que toute leur erreur ou leur faute avoit » été renfermée dans ces points : qu'à un jour marqué ils s'as- » sembloient avant le lever du soleil, & chantoient tour à » tour des vers à la louange du Christ, comme s'il eût été » Dieu; qu'ils s'engagoient par serment, non à quelque crime, » mais à ne point commettre de vol ni d'adultére, à ne point » manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt; qu'a- » près cela, ils avoient coûtume de se séparer, & ensuite de

» se rassembler pour manger en commun des mets innocents ;
» qu'ils avoient cessé de le faire depuis mon édit, par lequel
» (selon vos ordres) j'avois défendu toute sorte d'assemblées.
» Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire d'arracher la vérité
» par la force des tourments à des filles esclaves, qu'ils disoient
» être dans le ministere de leur culte ; mais je n'y ai découvert
» qu'une mauvaise superstition portée à l'excés ; &, par cette
» raison, j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres.
» L'affaire m'a paru digne de vos réfléxions par la multitude
» de ceux qui sont enveloppés dans ce péril ; car un très grand
» nombre de personnes de tout âge, de tout ordre, de tout
» sexe, sont & seront tous les jours impliquées dans cette ac-
» cusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les
» villes, il a gagné les villages & les campagnes. Je crois pour-
» tant que l'on y peut remédier, & qu'il peut être arrêté.
» Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples qui étoient
» presque déserts sont fréquentés, & que les sacrifices long-
» temps négligés recommencent ; on vend partout des victi-
» mes qui trouvoient auparavant peu d'acheteurs. De-là on
» peut juger quelle quantité de gens peuvent être ramenés de
» leur égarement, si l'on fait grace au repentir ».

L'Empereur lui fit cette Réponse.

TRAJAN A PLINE.

« Vous avez, mon très cher Pline, suivi la voie que vous
» deviez dans l'instruction du procès des chrétiens qui vous ont
» été déferés ; car il n'est pas possible d'établir une forme cer-
» taine & générale dans cette sorte d'affaires ; il ne faut pas
» en faire perquisition. S'ils sont accusés & convaincus, il les
» faut punir. Si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien, &
» qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire, en invoquant
» les Dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque
» soupçon qu'il ait été auparavant chargé. Au reste, dans nul
» genre de crime, l'on ne doit recevoir des dénonciations
» qui ne soient souscrites de personne ; car cela est d'un per-
» nicieux exemple & très éloigné de nos maximes.

Voilà ce qu'un Prince, à qui on avoit donné le surnom de
Très-

Très-Bon, décerne contre des hommes qui non-seulement ne troubloient point la société, mais qui la soûtenoient par leurs armes, la maintenoient par leur soumission, l'adoucissoient par leurs mœurs.

Ils étoient alors en grand nombre dans tout l'empire; car nous pouvons juger des autres provinces par la Bythinie, le Pont & par Rome même; d'ailleurs l'ascendant du christianisme sur l'idolâtrie étoit tel que les prêtres du paganisme assûrerent à Adrien, successeur de Trajan, que, si l'on en permettoit l'exercice, tout le monde embrasseroit cette religion, & que les temples des Dieux seroient abandonnés.

Cependant il y avoit long-temps que la persécution duroit, puisque quelques fideles avoient renoncé le christianisme depuis trois, d'autres depuis plus de vingt années: apostasie qui, dans des gens attachés à leur religion avec une opiniâtreté invincible, ne pouvoit être attribuée qu'à la crainte des tourments. Cette persécution étoit ordonnée par les loix des empereurs, car elle se faisoit juridiquement par les magistrats.

On pardonnoit à ceux des chrétiens qui renonçoient à leur religion: circonstance bien remarquable! Les criminels ne peuvent se soustraire aux châtiments. Il n'en étoit pas ainsi des chrétiens. D'un mot ils auroient fait cesser leurs supplices. Quelle fermeté d'ame! quelle continuité de courage ne faut-il pas, pour souffrir constamment des tourments cruels dont on est maître d'arrêter le cours?

L'Eglise fut alors exposée à une épreuve bien plus à craindre que la persécution des empereurs. Il s'éleva une multitude étonnante d'hérétiques qui s'efforcerent par leur séduction de ravir aux chrétiens la foi qu'ils avoient si courageusement conservée au milieu des tortures: épreuve terrible, dont Dieu n'a pas voulu jusqu'à présent délivrer son Eglise. Voyez la preuve 171.

Vers le même temps les juifs, pour ne pas céder aux chrétiens la gloire des miracles, & pour persuader que malgré leurs malheurs ils étoient toujours le peuple de Dieu, supposerent des prodiges; car on lit dans leurs livres que le rabbin Josué, qui vivoit sous Trajan, avoit l'art de voler en l'air par la vertu du nom ineffable, & que Chanina qui vivoit sous Antonin ressuscita un mort. 46.

Adrien fut élevé à l'empire après la mort de Trajan; il

adressa à Minucius Fundanus, proconsul d'Asie, un rescrit favorable aux chrétiens. En voici la teneur:

47. « J'ai reçu la lettre que le très-illustre Serenius Granianus » votre prédécesseur m'avoit écrite. Cette affaire ne me semble » nullement à négliger, quand ce ne seroit que pour empêcher » les troubles qui en peuvent naître, & ôter aux calomnia- » teurs l'occasion qu'ils en peuvent prendre, pour exercer leur » malice; si donc les peuples de votre gouvernement ont quel- » que chose à dire contre les chrétiens, & qu'ils le puissent » prouver clairement & le soûtenir à la face de la justice, qu'ils » se servent de cette voie, & qu'ils ne se contentent pas de » les poursuivre par des demandes & des cris tumultueux. C'est » à vous à connoître de ces accusations, & non point à une » assemblée de peuple. Si donc quelqu'un se rend accusateur » des chrétiens, & qu'il fasse voir qu'ils agissent en quelque » chose contre les loix, punissez-les selon la qualité de la faute; » mais aussi, si quelqu'un ose les accuser par calomnie, ne » manquez point de le châtier comme sa malice le mérite ».

On voit ici que, si les empereurs venoient à suspendre la rigueur des loix portées contre les chrétiens, les peuples par leurs soulevements continuoient la persécution. Le vaisseau de l'Eglise ne devoit arriver au port que par des tempêtes.

Si le rescrit d'Adrien semble avoir quelque ambiguité, puisqu'il n'étoit pas difficile de prouver que la religion chrétienne en elle-même étoit contraire aux loix de l'empire, il y a apparence que ce prince l'expliqua en faveur des fideles; car Antonin qui lui succéda déclare nettement que son prédécesseur n'avoit point compris la qualité de chrétien entre les crimes qui méritoient punition.

48. La haute opinion, que l'Empereur Adrien avoit du chef de notre religion, lui avoit vraisemblablement inspiré ces sentiments de douceur pour ceux qui la professoient. On dit que ce prince (ce sont les paroles de Lampride) « voulut faire » recevoir Jesus-Christ au nombre des Dieux. Il fit bâtir dans » toutes les villes des temples sans simulacres, qu'on nomme » encore aujourd'hui hadrianées, parce qu'on n'y voit point » d'idoles, & qu'ils avoient été préparés par Adrien pour » Jesus-Christ; mais il fut empêché de les lui consacrer par » ceux qui, ayant consulté les oracles, avoient trouvé que, si

» cela se faisoit comme l'empereur le souhaitoit, tout le
» monde embrasseroit la religion chrétienne, & que les autres
» temples deviendroient déserts.

Les précautions, que l'on prend ici pour arrêter les progrès du christianisme, n'ont servi qu'à donner plus d'éclat à son triomphe sur l'idolâtrie, puisque non-seulement sans la faveur, mais encore contre les ordres des princes, on le voit se répandre par toute la terre.

On lit, dans une lettre qu'Adrien écrivit à Servien son beau-frere l'an 132, que la ville d'Alexandrie étoit partagée entre les adorateurs de Sérapis & les chrétiens, & que ces derniers y avoient un évêque. 49.

Sous l'empire de ce prince, un juif nommé Barcochebas se dit le Messie. Les restes de cette malheureuse nation le reconnurent en cette qualité, s'unirent à lui & prirent les armes. Ils furent plusieurs fois défaits par les romains. Six cent mille avec leur chef furent tués dans ces différents combats; les autres faits esclaves ou dissipés. Ce peuple toujours criminel dans ses erreurs méritoit d'être sévérement puni pour avoir reçu une faux Messie, comme il l'avoit été pour avoir rejetté le véritable.

Thalmud de Babylone, dans Galatin, L. 4. C. 21. p. 266.

Dion dans Xiphilin; vie d'Adrien.

Adrien ne conserva pas long-temps les sentiments favorables qu'il avoit eu pour les fideles. La chronique des samaritains porte: que, la seizieme année du pontificat d'Acbon qui concourt avec la cent trente-deuxieme de Jesus-Christ, cet empereur fit mourir en Egypte un grand nombre de chrétiens. 50

Les fideles eurent en ce temps un autre genre de persécution à essuyer de la part des philosophes. Celse épicurien composa un ouvrage contre le christianisme, pour réunir toutes les objections que l'on pourroit former contre notre religion; il la fait d'abord attaquer par un juif; il la combat ensuite, de même que le judaisme, sous son propre nom. Il avoit lu l'ancien & le nouveau testament, les livres des auteurs chrétiens, pour y puiser des armes contre nous. Calomnies, injures, railleries, raisonnements, érudition, il n'oublie rien de ce qu'il croit propre à lui assurer la victoire sur l'Eglise. Il s'attache ensuite à décharger l'idolâtrie de ce ridicule frappant qu'elle a dans les ouvrages des poëtes & des anciens historiens: ridicule si propre à la décréditer chez tous ceux qui font quelqu'usage de la raison.

On peut connoître, par ce livre de Celse, quel étoit alors l'état de l'église. Il dit que les chrétiens étoient en grand nombre; qu'ils opéroient encore des choses extraordinaires; qu'ils faisoient parade de prodiges; qu'ils tenoient leurs assemblées en cachette, pour éviter les peines décernées contr'eux; que, lorsqu'ils étoient pris, on les conduisoit au supplice; qu'avant que de les faire mourir, on leur faisoit éprouver tous les genres de tourment.

L'empereur Antonin le pieux, successeur d'Adrien, ou par un sentiment naturel de clémence, ou touché de l'innocence des mœurs des chrétiens, suspendit la persécution. Dans cette vue, il adressa, la quinzieme année de son empire, aux états d'Asie la constitution suivante :

« L'empereur Cesar, Marc Aurele, Antonin, Auguste, » Armenien, grand pontife, quinze fois tribun, trois fois con- » sul, aux états d'Asie, salut. Je sçais que les Dieux ont soin » que ces hommes (les chrétiens) ne demeurent pas inconnus. » Car il leur appartient plutôt qu'à vous de châtier ceux qui » refusent de les adorer. Plus vous faites de bruit contr'eux » & plus vous les accusés d'impieté, plus vous les confirmez » dans leur sentiment & dans leur résolution. Ils aiment mieux » être déférés & condamnés à la mort pour le nom de leur » Dieu, que de demeurer en vie; ainsi ils remportent la vic- » toire, en renonçant à la vie, plutôt que de faire ce que » vous desirez. Il est aussi à propos de vous donner des avis » touchant les tremblements de terre présents ou passés. Com- » parez la conduite que vous tenez en ces occasions avec celle » que tiennent les chrétiens. Au lieu qu'alors ils mettent plus » que jamais leur confiance en Dieu, vous perdez courage; » aussi il semble que, hors ces calamités publiques, vous ne » connoissez pas seulement les Dieux; vous négligez toutes les » choses de la religion, & vous ne vous souciez point du culte » de l'Immortel; &, parce que les chrétiens l'honorent, vous » les chassez & vous les persécutez jusqu'à la mort. Plusieurs » gouverneurs de province, ayant écrit à mon pere, touchant » ceux de cette religion, il défendit de les inquiéter, à » moins qu'ils n'entreprissent quelque chose contre le bien de » l'état; quand on m'a écrit sur le même sujet, j'ai fait la » même réponse : que si quelqu'un continue à accuser un

» chrétien à cause de sa religion, que l'accusé soit renvoyé » absous, quand il paroîtroit effectivement être chrétien, & » que l'accusateur soit puni „.

Il est honorable aux chrétiens d'avoir pour apologiste un prince si respectable par ses vertus; & combien n'est-on pas surpris de le voir dans la suite, depouillant ou trahissant ces sentiments, persécuter ceux dont il avoit fait l'éloge? car un 53
célébre chronologiste juif dit que Judas le saint, prince de la nation des juifs, vécut sous trois empereurs qui persécuterent les chrétiens & furent très favorables aux juifs: Antonin le Pieux, Marc Aurele & Commode.

L'emprisonnement de Peregrin, arrivé vraisemblablement sous 54
l'empire d'Antonin, est une nouvelle preuve de la persécution dont il est parlé dans cette chronique. Lucien, de qui nous tenons l'histoire de ce philosophe, raconte d'abord que dans sa jeunesse il tomba dans des crimes honteux, pour lesquels il pensa perdre la vie en Arménie & en Asie. Ensuite il continue en ces termes: « Je ne veux pas insister sur ces crimes, » mais je crois que ce que je vais dire est bien digne d'attention. Aucun de vous n'ignore que, fâché de ce que » son pere qui avoit déja passé sa soixantieme année ne mourut point, il l'étouffa. Le bruit d'un si noir forfait s'étant » répandu, il montra qu'il en étoit coupable en prenant la » fuite; il erra en divers pays pour cacher le lieu de sa retraite; » jusqu'à ce qu'étant venu en Judée, il apprit la doctrine admirable des chrétiens, en conversant avec leurs prêtres & » leurs scribes. Dans peu, il leur montra qu'ils n'étoient que » des enfants au prix de lui; car il ne devint pas seulement » prophéte, mais chef de leur congrégation; en un mot, il » leur tenoit lieu de tout; il expliquoit leurs livres, & en » composoit lui-même, ensorte qu'ils en parloient comme d'un » Dieu, & qu'ils le considéroient comme un législateur & » leur surintendant. Cependant ces gens adorent ce grand » homme qui a été crucifié dans la Palestine, parce qu'il est » le premier qui ait enseigné aux hommes cette religion. Sur » ces entrefaites, Peregrin ayant été arrêté & mis en prison, » à cause qu'il étoit chrétien, cette disgrace le combla de » gloire, qui étoit tout ce qu'il désiroit avec ardeur; le mit » en plus grand crédit parmi ceux de cette religion, & lui

» donna la puissance de faire des prodiges. Les chrétiens extrê-
» mement affligés de sa détention firent toutes sortes d'efforts
» pour lui procurer la liberté ; &, comme ils virent qu'ils n'en
» pouvoient venir à bout, ils pourvurent abondamment à tous
» ses besoins & lui rendirent tous les devoirs imaginables. On
» voyoit dès le point du jour, à la porte de la prison, une
» troupe de vieilles, de veuves & d'orphelins, & une partie
» d'entr'eux passoit la nuit avec lui, après avoir corrompu les
» gardes par argent ; ils y prenoient ensemble des repas pré-
» parés avec soin, & ils s'y entretenoient entr'eux de discours
» religieux ; ils appelloient cet excellent Peregrin le nouveau
» Socrate. Il y vint même des députés chrétiens de plusieurs
» villes d'Asie, pour l'entretenir, pour le consoler & pour lui
» apporter des secours d'argent : car c'est une chose incroyable
» que le soin & la diligence que les chrétiens apportent en ces
» rencontres ; ils n'épargnent rien en pareil cas. Ils envoyerent
» donc beaucoup d'argent à Peregrin, & sa prison lui fut une
» occasion d'amasser de grandes richesses ; car ces malheureux
» sont fermement persuadés qu'ils jouiront un jour d'une vie
» immortelle ; c'est pourquoi ils méprisent la mort avec un grand
» courage & s'offrent volontairement aux supplices. Leur premier
» législateur leur a mis dans l'esprit qu'ils sont tous freres.
» Après qu'ils se sont séparés de nous, ils rejettent constamment
» les Dieux des grecs, &, n'adorant que ce Sophiste qui a été
» crucifié, ils réglent leurs mœurs & leur conduite sur ses
» loix. Ainsi ils méprisent tous les biens de la terre & les
» mettent en commun ».

Remarquons ici cette communion des biens, proposée par Platon, qu'on n'avoit regardée jusqu'alors que comme une belle chimere réalisée dans le christianisme.

Lucien continue : « s'il se trouve donc quelque magicien ou
» faiseur de prestiges, quelqu'homme rusé & qui sçache profiter
» de l'occasion qui entre dans leur société, il devient bientôt
» opulent, parce qu'un homme de cette espece abuse facilement
» de la simplicité de ces idiots. Cependant Peregrin fut mis en
» liberté par le président de la Syrie, qui aimoit la philosophie
» & ceux qui en font profession, & qui, s'étant apperçu que cet
» homme désiroit la mort par vanité & pour se faire un nom,
» l'élargit, le méprisant assez pour ne vouloir pas le punir du
» dernier supplice ».

Peregrin retourna dans sa patrie; &, comme on vouloit le poursuivre à cause de son parricide, il donna tous ses biens à ses concitoyens qui, gagnés par cette libéralité, imposerent silence à ses accusateurs.

« Il sortit une seconde fois de son pays pour aller voyager, » comptant qu'il trouveroit tout ce dont il auroit besoin dans » la bourse des chrétiens qui effectivement l'accompagnoient, » quelque part qu'il allât, & lui fournissoient tout en abon- » dance. Il subsista pendant quelque temps de cette façon; » mais, ayant fait quelque chose que les chrétiens regardent » comme un crime, (je pense qu'ils le virent faire usage de » quelques viandes défendues parmi eux) il en fut abandonné, » desorte que, n'ayant plus de quoi subsister, il voulut revenir » contre la donation qu'il avoit faite à sa patrie ».

Que les railleries que Lucien fait de la charité prodigue des chrétiens leur sont glorieuses! Une religion qui inspire de pareils sentiments est faite pour le bonheur des hommes.

La persécution, commencée par Antonin dans les dernieres années de son empire, fut continuée par Marc Aurele son successeur. C'est ce qu'atteste le chronologiste juif que nous 55.
avons cité plus haut. C'est ce que nous apprenons de Marc 56.
Aurele lui-même qui, dans son livre des réfléxions morales, blâme les chrétiens d'aller à la mort avec trop d'ardeur & d'en marquer trop de mépris. Le gouverneur de Lyon ayant de- 57.
mandé à Marc Aurele ses ordres au sujet des chrétiens qu'il avoit fait arrêter & tourmenter dans cette ville pour cause de leur religion, cet empereur lui écrivit de faire punir de mort ceux qui persisteroient à confesser Jesus-Christ, & de mettre en liberté ceux qui le renonceroient.

Nous croyons devoir rapporter ici un prodige, dont les payens & les Chrétiens se sont également fait honneur. Voici comment Dion le décrit:

« Marc Aurele, ayant vaincu les marcomans & les jaziges, 58.
» fit aux quades une guerre rude & opiniâtre. Dans cette » guerre il remporta sur ces barbares une victoire contre son » espérance, & qu'il ne dût qu'à une faveur toute particuliere » de Dieu; car les romains, s'étant trouvés dans le plus grand » danger, en furent sauvés d'une maniere admirable & toute » divine. Ils s'étoient laissés enfermer par les ennemis dans

» un lieu désavantageux; se serrant les uns contre les autres, » ils se défendoient avec bravoure contre les escarmouches des » barbares, desorte que ceux-ci cesserent bientôt de les atta- » quer; mais comme les quades étoient fort supérieurs en nom- » bre, ils se saisirent de tous les passages & ôterent aux ro- » mains tous les moyens d'avoir de l'eau, esperant de surmon- » ter par la chaleur & la soif ceux qu'ils ne pouvoient vaincre » par les armes. Les romains se trouverent alors dans une » étrange extrémité, étant accablés de maladies & de bles- » sures, abattus par l'ardeur du soleil & par la soif, sans » pouvoir ni avancer ni combattre, contraints de demeurer ,, sous les armes, exposés à une chaleur brulante, lorsque tout ,, d'un coup on vit les nuées s'assembler de toute part & la ,, pluie tomber en abondance, non sans une faveur particu- ,, liere de Dieu. On dit qu'Amuphis, magicien égyptien, qui ,, étoit avec Marc Aurele, conjura par art magique Mercure ,, qui est dans l'air & d'autres démons, & en obtint cette ,, pluie. Dès qu'il commença à pleuvoir, les romains se mi- ,, rent à lever la tête & à recevoir l'eau dans leur bouche, ,, ensuite à tendre leurs boucliers & leurs casques, pour pou- ,, voir boire plus aisement & abreuver aussi leurs chevaux; les ,, Barbares vinrent sur cela les attaquer, de sorte que les ro- ,, mains étoient obligés de boire & de combattre en même ,, temps; car ils étoient tellement altérés, qu'il y en eût ,, qui étant blessés buvoient leur propre sang avec l'eau qu'ils ,, avoient reçue dans leurs casques; &, comme ils songeoient ,, plutôt à éteindre leur soif, qu'à repousser les ennemis, ils ,, eussent sans doute reçu un grand échet, si une grosse grêle ,, & quantité de foudres ne fussent tombées sur les barbares. ,, On voyoit donc dans le même lieu l'eau & le feu tomber ,, ensemble du ciel; les uns se désaltérer & reprendre leurs ,, forces, les autres être brûlés & périr; car le feu ne tomboit ,, point sur les romains; ou, s'il y tomboit quelquefois, il ,, s'éteignoit aussi-tôt, & la pluie qui tomboit sur les barbares ,, n'éteignoit point les flammes qui les dévoroient; elle les ,, augmentoit au contraire comme si c'eût été de l'huile; ainsi ,, les ennemis cherchoient de l'eau, quoique tout trempés de ,, pluye & se blessoient eux-mêmes, pour éteindre le feu par ,, leur sang. Une partie d'entr'eux se jettoit entre les bras des

„ romains, pour qui seuls ils voyoient que cette pluye étoit „ avantageuse, ensorte que Marc Aurele eût pitié d'eux. Après „ une victoire si surprenante, ce prince fut proclamé, par les „ soldats, empereur pour la septieme fois „.

On a pu remarquer que, selon Dion, on attribuoit ce prodige à un magicien nommé Armuphis, qui étoit à la suite de l'empereur. Dans Suidas d'autres payens le rapportent à un magicien originaire de Chaldée nommé Julien. Capitolin en fait honneur à Marc Aurele & assure qu'il l'obtint du ciel par ses prieres. Selon Themistius cette merveille fut l'effet de la priere, & la récompense de la vertu de cet empereur. Claudien dit que les armes romaines doivent laisser au ciel toute la gloire de ce combat. Soit que des magiciens chaldéens, par la force de leurs enchantements, ayent engagés les Dieux à combattre pour Rome, soit que la vertu de Marc Aurele, (comme il me paroît plus vraisemblable, ajoûte ce poëte,) ait obligé le Dieu du tonnerre de venir à son secours: dans la colomne d'Antonin les payens donnent ce prodige à Jupiter pluvieux.

Comme on s'est fait une loi de ne former cette histoire que des témoignages des auteurs Juifs & payens, on n'a pas rapporté les preuves convaincantes, par lesquelles les chrétiens revandiquerent le miracle qui sauva l'armée de Marc Aurele. Il suffit, pour notre dessein, que les payens ayent cru que leurs Dieux opéroient des merveilles en leur faveur.

Ils attribuerent aussi des prodiges à Apulée, philosophe 596
platonicien, qui vivoit alors: d'où quelques-uns d'entr'eux prirent occasion de le comparer à Jesus-Christ.

L'empereur Commode, marchant sur les traces de son pere Marc Aurele, persécuta les chrétiens, comme nous l'apprenons
du chronologiste juif, dont nous avons rapporté plus haut les 604
paroles.

Severe, qui, après avoir défait trois compétiteurs à l'empire,
succéda à Commode, défendit sous de grieves peines qu'on 611
embrassât le judaisme où le christianisme. On a lieu de croire que ce prince avoit particuliérement les chrétiens en vue, lorsqu'il ordonna par un rescrit qu'on déféreroit au préfet de Rome, ceux qui auroient tenu des assemblées illicites. Cependant, malgré ces défenses, un grand nombre de personnes, de

tout sexe, de tout âge, de toute condition, même du pre-
62. mier rang, embrassoit notre sainte religion qui se répandoit par-
tout. On appelloit en ce temps les chrétiens par dérision
63. gens à sarmens & à poteaux *sarmentitii, semaxii*, parce qu'on
les attachoit à des poteaux & qu'on les entouroit de sarmens
lorsqu'on les brûloit.

64. La persécution n'épargnoit pas l'âge le plus tendre. Spartien
raconte que Caracalla âgé de sept ans, sçachant qu'on avoit
rudement fouetté un enfant avec lequel il avoit coûtume de
jouer, à cause qu'il étoit de la religion juive, il ne voulut
plus voir pendant longtemps, ni l'empereur son pere, ni le
pere de l'enfant, ni ceux qui l'avoient ainsi maltraité. Ce fait
peut être éclairci par ce que rapporte Tertullien, auteur du
temps, qui dit, dans l'ouvrage qu'il adressa au proconsul Sca-
Antoninus lacte christiano educatus. pula, que Caracalla avoit eu une nourrice chrétienne. Il est
bien probable que cette femme avoit mis auprès de lui son
enfant pour l'amuser. Les payens qui confondoient souvent le
christianisme avec le judaïsme, auront nommé Juive la religion
que cet enfant professoit.

Caracalla parvenu à l'empire perdit les impressions favorables
65. que sa nourrice pouvoit lui avoir donné pour les chrétiens;
car sous son régne ils étoient punis de mort, & pour leur ravir
66. l'honneur de même que la vie, l'orateur Fronton fit contr'eux
des harangues dans lesquelles il les chargeoit des crimes les
plus atroces, d'impiété, d'athéisme, d'inceste, d'homicide,
de repas de chair humaine. On fera voir avec évidence, dans
le discours qui est à la suite de cette histoire, que ces accu-
sations n'étoient que des calomnies.

Heliogabale, qui monta sur le thrône après Macrin, suc-
cesseur de Caracalla, forma le projet bizarre, de réunir toutes
67. les religions. Il fit apporter son Dieu Héliogabale à Rome, où
il lui bâtit un temple fort magnifique, voulant que l'on y
transférât l'image de Cybele, le feu de Vesta, le palladium,
les ancilles ou boucliers sacrés & tout ce qui étoit l'objet de
la vénération des romains, pour que cette divinité fût seule
adorée dans Rome. Il disoit de plus qu'il falloit placer dans ce
temple les religions des juifs, des samaritains & la dévotion
des chrétiens, afin que les mystères de toutes les religions
fussent soumis au sacerdoce du même Dieu. On conçoit aisé-

ment l'horreur qu'eurent les chrétiens de cette alliance monſtrueuſe. Les fauſſes religions peuvent ſe menager les unes les autres; leur foibleſſe les engage à s'accorder réciproquement l'indulgence dont elles ont toutes beſoin; le chriſtianiſme fort de ſa vérité dédaigne de pareils appuis.

Alexandre Severe, couſin d'Héliogabale fut élevé à l'empire, 68:
l'an 222. Lampride décrit ainſi ſa maniere de vivre.

« Sa premiere occupation, quand il étoit levé, étoit d'aller » adorer & ſacrifier dans une eſpece de temple qu'il avoit dans » le palais où il avoit mis les ſtatues des meilleurs empereurs, » des plus gens de bien & des ames les plus ſaintes, parmi » leſquelles étoient Apollonius, Chriſt, Abraham & Orphée » qu'il honoroit comme des Dieux.

Ce prince ne ſe contenta pas d'adorer Jeſus-Chriſt en particulier, il voulut encore lui élever un temple & le faire recevoir au nombre des Dieux. Il conſerva aux juifs leurs priviléges & laiſſa vivre les chrétiens en liberté.

Non-ſeulement il les laiſſa en liberté, mais encore il les favoriſa. Les chrétiens ayant occupé un lieu qui étoit public, les cabaretiers le leur conteſterent. Alexandre termina ce différend en faveur des premiers, & déclara qu'il valoit mieux que Dieu fut adoré dans ce lieu, de quelque façon que ce fut, que de l'abandonner à des cabaretiers. Ce fait nous apprend que les fideles avoient dès-lors des lieux d'aſſemblée publics & connus.

« Lorſqu'Alexandre vouloit donner les gouvernements de » provinces, ou même quelques autres emplois moins importants, il faiſoit afficher les noms de ceux qu'il y deſtinoit, » & exhortoit tout le monde à venir déclarer ſi on ſçavoit » qu'ils euſſent commis quelques crimes, pourvû qu'on en pût » donner des preuves certaines; & il diſoit qu'il étoit étrange » que les chrétiens ſe comportant ainſi lorſqu'il étoit queſtion de » ſe choiſir des Prêtres, on n'en fit pas de même pour l'é» lection des gouverneurs auxquels on confioit les biens & la » vie des hommes.

» Si quelqu'un s'écartant du grand chemin paſſoit » par l'héritage d'un autre, il le faiſoit battre avec » des bâtons ou des verges en ſa préſence, ou mê» me il le condamnoit à une amende. Que ſi la qua-

» lité du coupable ne permettoit pas de le châtier ainsi, il » lui faisoit les plus véhéments reproches, & lui disoit : voudriez-vous que l'on passât par votre héritage, comme vous » avez passé par celui d'un autre, il prononçoit souvent à » haute voix cette maxime qu'il avoit apprise de quelques » juifs ou de quelques chrétiens : ne faites pas à un autre ce » que vous ne voulez pas qui vous soit fait ; &, lorsque l'on » châtioit quelque criminel, il la faisoit crier à haute voix par » le héraut ; il fit un si grand cas de cette sentence, qu'il » ordonna qu'on l'écrivit dans le palais & dans les édifices » publics ».

Tels ont été les sentiments qu'un des plus sages princes qui ait gouverné l'empire eut de Jesus & de sa religion.

Quoiqu'Alexandre favorisât les chrétiens, il ne révoqua point les loix portées contr'eux, & il y a grande apparence que, sous son régne, ils ne laisserent pas d'être persécutés dans les provinces, lorsque les gouverneurs n'avoient pas pour eux des sentiments favorables. Nous fondons cette conjecture sur ce que
69. Domitius Ulpien, alors préfet de Rome & du Prétoire, recueillit dans l'ouvrage qu'il composa *du devoir du Proconsul*, les rescripts des empereurs contre les chrétiens, afin que le proconsul sçut de quelles peines il falloit punir ceux qui professoient cette religion. Qu'on juge par là de la haine qu'on portoit aux chrétiens ? La protection & la faveur du souverain ne les metttoient point à couvert des supplices ni de la mort.

70. L'an deux cent trente cinq, Maximin, ayant fait massacrer Alexandre ; monta sur le thrône & persécuta l'église.

71. L'an deux cent quarante-neuf, Dece fut proclamé Auguste. Il donna un édit contre les chrétiens.

72. L'an deux cent cinquante-huit, l'empereur Valerien envoya un rescript au sénat, par lequel il ordonnoit que « les évê» ques, les prêtres & les diacres seroient punis de mort sans » délai ; que les sénateurs, les personnes qualifiées & les cheva» liers romains seroient d'abord privés de leur dignité & de » leurs biens, & que, si après cela ils persistoient dans leur re» ligion, ils seroient décapités ; que les dames de condition » seroient aussi dépouillees de leurs biens & envoyées en éxil ; » que les césariens, qui avoient déja confessé Jesus-Christ ou » qui le confesseroient à l'avenir, perdroient leurs biens, les-

Ces Césariens étoient les affranchis de l'empereur.

„ quels seroient racquis au domaine impérial ; qu'on les enver- „ roit enchaînés dans les terres du domaine, & qu'on les „ mettroit sur le rôle des esclaves obligés à les cultiver.

Ils administroient ses biens, & ils avoient un grand crédit à la Cour.

Valerien ayant été pris par les perses, Gallien son fils commença à jouïr seul de la souveraine puissance. Il arrêta la persécution par un rescript dont voici la teneur : " L'empereur „ Cesar Puplius Licinius Gallien, pieux, heureux & auguste à „ Denys, Pynnas, Demetrius & aux autres évêques : J'ai com- „ mandé que mes bienfaits & mes graces se répandent par- „ tout le monde, & que chacun se retire des lieux consacrés. „ Vous pouvez vous servir de ce décret, afin que personne „ ne vous trouble à l'avenir. C'est une faveur qu'il y a déja „ long-temps que j'ai accordée. Aurelius Cyrenius, surintendant „ des finances ne manquera pas d'exécuter notre édit. „ Les lieux consacrés, dont le rescript ordonnoit qu'on se retirât, sont les églises que l'on avoit enlevées aux chrétiens, & que Gallien leur faisoit restituer.

73.

Sous le régne de ce prince parurent Plotin & Porphyre, deux philosophes, qui furent les plus puissants appuis de l'idolâtrie. Plotin célébre platonicien étoit dans une grande réputation de vertu. Il avoit un Dieu pour génie. Il fut fort chéri & estimé de l'empereur Gallien & de l'impératrice Salonine son épouse. Il y avoit de son temps plusieurs chrétiens, tant de ceux qui étoient nés dans cette religion que de ceux qui l'avoient embrassée après avoir quitté l'ancience philosophie, lesquels prétendoient que Platon n'avoit pas pénétré la profondeur de l'essence intelligible. Plotin composa contr'eux un ouvrage que nous avons encore. Il mourut d'un mal de gorge. Au moment de son trépas, un gros serpent qui étoit sous son lit en sortit & alla se cacher dans un trou de la muraille. Amelius, disciple de ce philosophe, consulta l'oracle d'Apollon, pour sçavoir où son ame étoit allée. L'oracle répondit que les Dieux avoient souvent conduit Plotin dans la droite route ; qu'ils l'avoient éclairé d'une lumiere divine, & que c'étoit par ce secours qu'il avoit composé ses ouvrages ; que son ame dégagée du corps étoit allé se joindre à l'assemblée des bienheureux avec celles de Platon & de Pythagore. On dressa des autels à Plotin & on lui offrit des sacrifices comme à un Dieu.

Vie de Plotin par Porphyre.

On voit que les philosophes tâchoient par la régularité de leurs mœurs de balancer l'estime que les chrétiens s'attiroient par une vie pure & innocente. Mais quelle comparaison pouvoit-on faire entre l'humble sainteté des fideles & la vertu dont un petit nombre d'hommes faisoit parade, pour s'attirer des applaudissements & se concilier de l'autorité parmi les peuples ?

Porphyre que saint Augustin appelle le plus habile des philosophes écrivit contre la religion chrétienne un ouvrage divisé en XV livres, que les payens regardoient (*a*) comme un ouvrage divin. Il y censure l'ancien & le nouveau testament. (*b*) Ebloui de l'éclat de la prophétie des LXX semaines de Daniel, il dit qu'elle a été composée après l'événement. (*c*) Il demande pourquoi le Messie, qui, selon les chrétiens, doit être le sauveur de tous les hommes, a laissé écouler tant de siécles avant que de paroître. (*d*) Il accuse Jesus-Christ d'inconstance, parce que le sauveur alla à Jerusalem pour la fête des tabernacles, où il avoit dit qu'il ne vouloit pas aller. (*e*) Il blâme les apôtres d'imprudence & de folie, de s'être mis à la suite du Sauveur, à sa premiere invitation. (*f*) Il assûre que saint-Paul ne s'éleva contre saint-Pierre, & ne le reprit publiquement que par un esprit de jalousie & d'orgueil. (*g*) Il taxe Saint-Pierre de cruauté pour avoir fait mourir Ananie & Saphire. (*h*) Il se mocque des évangelistes qui ont écrit par l'hyperbole la plus ridicule, dit-il, que Jesus fit marcher Saint-Pierre sur la mer, parce qu'il le fit marcher sur le chétif lac de Genezareth. (*i*) Il prétend que ces écrivains ne citent pas fidelement les textes des prophétes. (*k*) Il attribue à la magie toutes les merveilles que Jesus a opérées. (*l*) Il rapporte que quelqu'un ayant demandé à Apollon, à quel Dieu il devoit s'adresser pour faire quitter à sa femme le christianisme, Apollon lui répondit: " il vous seroit peut-être plus „ aisé d'écrire sur l'eau ou de voler dans les airs, que de guérir l'esprit de votre epouse impie; laissez-là donc dans sa „ ridicule erreur chanter d'une voix feinte & lugubre un Dieu „ mort, qui a été condamné publiquement à un supplice cruel „ par des Juges très-sages „. (*m*) Il dit encore que les prodiges, qui se font aux tombeaux des martyrs, sont des prestiges du démon. (*n*)

Une peste cruelle ravageant l'empire du temps de Gallien,

(*a*) Dans Saint Grégoire de Nazianze, discours IV contre Julien.

(*b*) *Voyez* la Préparation Evangélique d'Eusebe, & le VII discours de Théodoret contre les Grecs.

(*c*) Dans Saint Jérome, préface sur Daniel.

(*d*) Dans Saint Jérome, lettre à Ctesiphon; dans Saint Augustin, lettre 102.

(*e*) Dans Saint Jérome, lettre à Ctesiphon.

(*f*) Dans Saint Jérome, Commentaire sur Saint Matthieu, Liv. I. Chap. IX.

(*g*) Dans Saint Jérome, Liv. II. contre les Pélagiens; & dans Saint Cyrille contre Julien, Liv. VI.

(*h*) Dans Saint Jérome, Lettre 74. à Saint Augustin, & Lettre à Demétriade.

(*i*) Dans S. Jérome, Liv. des questions hébraïques sur la Genese.

(*k*) Dans Saint Jérome, lettre à Pammaque.

(*l*) Dans S. Cyrille, contre Julien, L. VI.

(*m*) Dans S. Augustin, Liv. 19 de la Cité de Dieu, C. 23.

(*n*) Dans Saint Jérome contre Vigilance.

Porphyre s'exprima ainsi à l'occasion de ce fléau : " on est sur-
„ pris de ce que Rome est affligée de la peste pendant tant
„ d'années, Esculape & les autres Dieux n'étant plus parmi
„ nous ; car depuis que Jesus est adoré, personne n'a éprouvé
„ l'assistance publique des Dieux „.

Dès le régne de Gallien, jusqu'à celui de Diocletien & de Maximien, on ne trouve chez les payens aucun monument qui puisse nous donner quelque connoissance de l'état de l'église. Nous lisons, dans les auteurs chrétiens, que plusieurs martyrs ont souffert pendant cette intervalle. La haine héréditaire de l'empire romain, contre notre sainte religion, ne permet pas de révoquer en doute la vérité de leur récit. *Voyez la preuve 69.*

Julien proconsul d'Afrique informa les empereurs Diocletien & Maximien, que les manichéens, dont la secte avoit pris naissance en Perse, se répandoient dans l'empire ; qu'ils y commettoient beaucoup de crimes & causoient de grands maux dans les villes. Ces princes donnerent un rescript vers l'an 290, par lequel ils commandoient que les chefs de ces héretiques, fussent brûlés avec leurs écritures abominables ; que les personnes de qualité perdissent leurs biens & fussent condamnées aux mines, & que les autres eussent la tête tranchée. Le christianisme étoit donc établi dans la Perse, puisque le manichéisme, qui en est une corruption, s'y forma. [illegible]

Diocletien & Maximien voyant que, presque tous les hommes renonçoient au culte des dieux, pour entrer dans la secte des chrétiens, ordonnererent que ceux qui avoient quitté leur religion seroient contraints par les supplices à la reprendre. 76.

Qu'on ose nous dire à présent que le christianisme doit sa propagation à la faveur de Constantin & de ses successeurs ; que, sans les loix portées par ces princes, l'idolâtrie régneroit encore dans les trois quarts de l'Europe.

Par le premier édit publié l'an 303, Diocletien & Maximien commandoient que tous les chrétiens fussent dépouillés des honneurs & des dignités qu'ils pourroient avoir ; que, de quelque qualité ou condition qu'ils fussent, on les appliquât à la torture ; que toutes les demandes que l'on feroit contr'eux fussent accordées par les juges, & qu'eux au contraire ne fussent point reçus à demander justice, quand même on leur auroit fait outrage, corrompu leurs femmes, ravi leurs 77.

biens ; qu'en un mot, ils fussent privés de toutes sortes de droits & de facultés.

Quelques jours après, on publia une autre déclaration qui portoit que les évêques seroient mis en prison. Ce second édit fut aussi-tôt suivi d'un troisieme, par lequel il étoit ordonné de mettre en liberté les chrétiens, quand ils auroient sacrifié, & de tourmenter cruellement ceux qui refuseroient de le faire.

Il faut que la persécution ait été bien sanglante & le nombre des martyrs excessif, puisque les empereurs crurent avoir éteint la religion chrétienne qu'ils avoient vû être celle de presque tous les hommes. C'est ce qui paroît par deux inscriptions qui se lisent sur deux colonnes en Espagne :

79. DIOCLETIEN, JOVIEN, MAXIMIEN, HERCULE, CESARS-AUGUSTES, pour avoir étendu l'Empire Romain dans l'Orient & dans l'Occident, & pour avoir éteint le nom des Chrétiens qui causoient la ruine de la République.

DIOCLETIEN CESAR-AUGUSTE, pour avoir adopté Galere dans l'Orient ; pour avoir aboli partout la superstition de Christ ; pour avoir étendu le service des Dieux.

Bibliotheque Britannique pour les mois d'Octobre, Novembre & Décembre 1735, p. 200.

La vérité de ces inscriptions est soûtenue par une médaille qui nous reste de Dioclétien, où il se vante d'avoir aboli le nom des chrétiens, *nomine christianorum deleto.* La suite fera voir combien l'opinion de ces princes étoit vaine.

80. Diocletien & Maximien ayant quitté l'empire l'an 305, Constance & Galere furent déclarés augustes. Galere, poussant à l'excès l'inhumanité contre les chrétiens, ordonna qu'après qu'on leur auroit fait souffrir divers tourments ils seroient brûlés à petit feu.

Libanius, dans l'oraison funébre de l'empereur Julien, parlant de l'avénement de ce Prince à l'empire, & opposant la conduite qu'il tint envers les fideles, avec celle de ces prédécesseurs, qui les avoient persécutés à force ouverte, s'exprime en ces termes :

81. " Ceux qui suivoient une religion corrompue, craignoient
„ beaucoup, & s'attendoient qu'on leur arracheroit les yeux,
„ qu'on leur couperoit la tête & qu'on verroit couler des fleuves
„ de leur sang ; ils croyoient que ce nouveau maitre inventeroit

„ roit de nouveaux genres de tourmens, au prix desquels les „ mutilations, le fer, le feu, être submergé dans les eaux, „ être enterré tout vif, paroîtroient des peines legeres; car les „ empereurs précédents avoient employé contr'eux ces sortes „ de supplices & ils s'attendoient à se voir exposés à de plus „ cruels. Cependant Julien pensa tout différemment des prin- „ ces qui avoient mis en œuvre ces tourments, parce qu'ils „ n'avoient pu par ce moyen venir à bout de ce qu'ils s'étoient „ proposé, & qu'il avoit remarqué qu'on ne tiroit de ces sup- „ plices aucun avantage; car on peut guérir les maux du corps „ contre la volonté même des malades; mais en brûlant & „ en coupant, on ne fera jamais sortir de l'esprit la fausse opi- „ nion que l'on aura des Dieux. . . . . . Julien déter- „ miné par ces raisons & sçachant que le christianisme prenoit „ des accroissements par le carnage que l'on faisoit de ceux „ qui le professoient, ne voulut pas employer contre les chré- „ tiens des supplices qu'il ne pouvoit approuver.

Voilà le tableau fidele des persécutions que les chrétiens avoient souffertes sous les empereurs des trois premiers siécles. On ne s'étoit pas borné aux châtiments communs & autorisés par les loix, mais on avoit employé contr'eux des supplices qui font frémir la nature; on avoit voulu noyer le christianisme dans des fleuves de sang & on n'avoit fait par là, que lui donner de nouvelles forces. Qu'on remarque ici dans la bouche d'un payen, & d'un payen très instruit, ces fleuves de sang qu'on a osé nous reprocher comme des exagérations outrées & comme des impostures de nos compilateurs de martyrologes.

ποταμοὶ δὲ αἵματος.

L'an 306, l'empereur Constance mourut à York, ville de la grande Bretagne. Avant que de mourir, il désigna son fils Constantin pour lui succéder. Les soldats prétoriens, jugeant ce prince vraiment digne de régner, se conformerent à la volonté de Constance & le placerent sur le thrône. Maxence, fils de Maximien, piqué de cette préférence, s'empara de Rome & de l'Italie, ensuite de l'Afrique. Il souilla son régne par des cruautés & des débauches excessives.

L'an 310, l'empereur Galere fut attaqué d'une cruelle maladie. Lorsqu'il étoit à l'extrémité, on publia par son ordre un édit, par lequel il faisoit cesser la persécution & permet- 321

toit aux chrétiens le libre exercice de leur religion. Il mourut peu de jours après la publication de cet édit.

L'an 311, Maxence ſe propoſa de faire la guerre à Conſtantin & de lui ravir la pourpre; mais Conſtantin, qui ſoupçonnoit ſes mauvais deſſeins & qui vouloit délivrer l'empire de ſa tyrannie, marcha contre lui. Dieu lui promit la victoire,
83. & tous les peuples des Gaules crûrent que des armées céleſtes étoient venues à ſon ſecours. Alors Conſtantin embraſſa la religion chrétienne. Ayant paſſé les Alpes & défait les troupes ennemies en trois batailles, il parut devant Rome. Maxence en ſortit pour le combattre avec une armée fort ſupérieure à la ſienne. La victoire continua de ſe déclarer pour Conſtantin; Maxence fuyant tomba dans le Tibre où il ſe noya.

Maximin, qui par la mort de Galère ſe trouvoit maître de
84. tout l'orient, confirma d'abord les édits portés contre les chrétiens; mais, voyant que les ſupplices étoient inutiles &
85. qu'on ne pouvoit vaincre leur obſtination, il ordonna à Sabin, Préfet du prétoire, d'écrire de ſa part aux gouverneurs de Provinces de faire ceſſer la perſécution.

Les empereurs s'avouent donc vaincus par la patience inépuiſable des chrétiens. Que ce genre de triomphe eſt nouveau!

Pluſieurs villes, ayant fait des décrets contre les fideles, en
86. demanderent la confirmation à Maximin qui l'accorda avec joie vers le milieu de l'an 312.

87. Peu de temps après il changea de réſolution & ordonna aux gouverneurs de ne plus employer les ſupplices contre les chrétiens, mais de ſe ſervir ſeulement de la douceur & des careſſes, pour les ramener au culte des Dieux.

Maximin, ayant déclaré la guerre à Licinius qui gouvernoit l'empire d'occident, conjointement avec Conſtantin, fut vaincu.
88 Après cette victoire, Conſtantin & Licinius firent publier un édit, par lequel ils annulloient tous les reſcripts donnés par leurs prédéceſſeurs contre le chriſtianiſme; ils accordoient à tous leurs ſujets une pleine & entiere liberté d'embraſſer & de profeſſer cette religion; ils commandoient de reſtituer aux fideles leurs égliſes & les fonds qui leur avoient été enlevés pendant
89. la perſécution. Maximin crut devoir imiter ces princes, &

donna en faveur des chrétiens une loi semblable à la leur. Il mourut quelques jours après l'avoir fait publier, & laissa par sa mort Constantin & Licinius maîtres de tout l'empire.

L'an 323, Licinius, ayant excité Constantin à lui déclarer la guerre, fut défait, & la souveraine puissance se trouva toute réunie en la personne de Constantin. Alors le christianisme fut protegé par l'autorité impériale qui s'étoit si souvent armée pour le détruire.

A la mort de Constantin, l'empire fut partagé entre ses trois fils, Constantin, Constantius & Constant, tous chrétiens comme leur pere. Constantius, ayant survécu à ses deux freres, vit tout l'état sous ses loix.

L'église née pour les persécutions en éprouva, même pendant la paix dont elle jouissoit sous les princes chrétiens. Les Ariens appuiés de la protection de l'empereur la diviserent, séduisirent un grand nombre de ses enfants, & persécuterent ceux qu'ils ne pûrent seduire. Division fatale, bien propre à arrêter les progrès de l'évangile parmi les payens. Dans ce temps de trouble & d'orage, Constantius mourut & laissa le thrône à Julien, le plus dangereux ennemi que le christianisme ait jamais eu.

Ce prince fut chrétien jusqu'à l'âge de vingt-ans. Alors étant allé voir des philosophes platoniciens, ils lui raconterent ce que Maxime l'un d'entr'eux avoit fait, en ces termes:

« Il n'y a pas longtemps qu'il nous conduisit tous tant que » nous étions au temple d'Hecate. Quand nous fûmes arrivés » & que nous eûmes salué la déesse, il nous dit: asseyez-vous, » mes chers amis, vous verrez si je suis un homme ordinaire. » Nous nous assimes, il purifia un grain d'encens, & recita » tout bas, je ne sçais quelle hymne. Aussitôt la statue de » la déesse se mit à sourire. Nous fûmes effrayés; mais il nous » dit: ce n'est qu'une bagatelle, les flambeaux qu'elle tient » vont s'allumer. En effet les flambeaux s'allumerent avant qu'il » eût fini de parler.

Eunapius, vie de Maxime.

Julien ayant entendu ces paroles leur dit: voilà l'homme que je cherche. Il alla promptement vers Maxime & demeura quelque temps auprès de lui pour s'instruire de sa doctrine. Dès-lors il renonça au christianisme, quoiqu'il en gardât toujours les dehors, par la crainte de déplaire à Constantius.

Eunapius dans les vies de Porphyre, d'Edesius, de Maxime, de Prohæresius, de Chrysanthe, &c. rapporte une infinité de prodiges, & jusqu'à des résurrections de morts opérées par ces Philosophes.

L'an 355, le mauvais état des Gaules que les barbares ravageoint, obligea Constantius à déclarer Julien Cesar & à l'y envoyer. Il y vint avec quelques troupes. Lorsqu'il entra à
91 Vienne, une vieille femme privée de la vuë dit hautement, en présence de tout le peuple qui étoit accouru à sa rencontre, qu'il rétabliroit les temples des dieux. Julien vainquit plusieurs fois les barbares, & les repoussa au delà du Rhin.

L'an 360 l'armée que Julien commandoit le proclama em-
92 pereur à Paris. Il dit qu'il ne céda aux vœux des soldats, qu'après y avoir été encouragé par le génie de l'empire qui
93 lui avoit apparu lorsqu'il dormoit, & par un signe d'approbation que lui donna Jupiter.

Julien ayant appris que Constantius désapprouvoit son élection, se prépara à lui faire la guerre. Il fut fortifié dans ce dessein par une vision qu'il eut à Vienne. Un fantôme lumineux lui apparut à minuit, prononça & répéta plusieurs fois quatre vers grecs, portant que, quand Jupiter seroit dans le Verseau & Saturne au vingt-cinquieme degré de la Vierge, l'empereur Constantius finiroit en Asie d'une triste mort. C'est
94 ainsi qu'Ammien Marcellin raconte cette vision. Zozime en la
95 décrivant, dit que ce fut le soleil qui apparut à Julien, qui l'engagea à conserver le titre d'empereur, & lui prononça les vers dont on vient de parler.

L'an 361, Julien marcha avec son armée vers Constantinople. Etant arrivé dans l'Illyrie, il renonça ouvertement au
96 christianisme, ainsi qu'on le voit dans une lettre qu'il écrivit au philosophe Maxime : « nous servons les dieux ouvertement, » lui dit-il, & la multitude des troupes qui me suivent est » pieuse. Nous sacrifions des bœufs publiquement, & nous » avons offert aux dieux plusieurs hécatombes en actions de » graces. Les dieux m'ordonnent de rétablir leur culte dans » sa pureté. Je leur obéis de tout mon cœur. Ils me promet- » tent de grandes récompenses, si j'y travaille avec zéle.

Constantius étant mort le troisieme de Novembre l'an 361. Julien fut universellement reconnu empereur. Dès qu'il fut arrivé à Constantinople, il ordonna qu'on rétablît le culte des dieux, qu'on ouvrît leurs temples, qu'on réparât, ou relevât ceux qui étoient démolis; il leur attribua de grands revenus. Il fit redresser les autels, il renouvella les sacrifices & les an-

ciennes cérémonies de chaque ville. On le voyoit lui-même en public offrir des victimes & des libations. Il honoroit tous les ministres de la religion, les sacrificateurs, les hierophantes, ceux qui communiquoient les mysteres, les gardiens des idoles & des temples. Il rétablit leurs pensions, leur rendit les honneurs, les priviléges & les exemptions qui leur avoient été accordées par les anciens princes. Aussi vouloit-il qu'ils observassent exactement l'abstinence de certaines viandes & les purifications extérieures, prescrites par leur religion.

Julien n'attaqua point l'eglise à force ouverte. Il disoit que tous les chrétiens voloient au martyre, comme les abeilles à leur ruche. Il sçavoit que les persécutions précédentes, loin d'affoiblir le nombre de ceux qui professoient cette religion, n'avoient fait que l'augmenter. Il eut donc recours à l'artifice. Il fomenta les divisions qui étoient parmi les chrétiens, leur défendit d'enseigner les lettres humaines, combla de graces & de faveur ceux qui adoroient les dieux, menaçant les autres de son indignation. Non-seulement, il ne punit point les villes attachées au paganisme, qui avoient mis à mort les chrétiens, mais il attribua ces meurtres à un excès de zèle.

97. (beside "leur ruche")
98. (beside "attachées au paganisme")

La conduite artificieuse de Julien eut peu de succès. Il se plaint dans plusieurs de ses lettres de ce qu'il ne se trouve presque personne qui revienne au culte des dieux. Fâché de ne pas voir le paganisme faire de grands progrés, malgré toute la protection qu'il lui accordoit, il entreprit de le réformer & d'y transporter les usages & les mœurs des chrétiens, pour qu'il s'accrût davantage. Voici comme il s'explique à ce sujet, écrivant à Arcasius de Galatie: 99.

« L'hellenisme * ne va pas encore comme il devroit, & c'est » par notre faute. De la part des dieux tout est grand & » magnifique, au-dessus de tous les souhaits & de toutes les 100 » espérances, soit dit sans les offenser. Qui eût osé il y a quel- » que temps espérer un tel changement? Quoi donc! croyons- » nous que cela suffise? Sans regarder ce qui a le plus accru » l'athéisme, sçavoir l'hospitalité, le soin des sépultures & la » feinte gravité des mœurs, nous devons pratiquer tout cela » véritablement, & il ne suffit pas que vous soyez tels: tous » les pontifes de la Galatie le doivent être. Persuadez leur » d'être gens de bien par raison ou par crainte: autrement

* C'est ainsi qu'il nomme l'idolâtrie.

» privez-les des fonctions du sacerdoce, s'ils ne servent les dieux » avec leurs femmes, leurs enfants & leurs domestiques, & » s'ils souffrent que dans leurs familles il y ait des Galiléens. » Avertissez-les ensuite qu'un sacrificateur ne doit point aller » au théatre, ni boire dans une hôtellerie, ni exercer un mé- » tier vil ou honteux. Honorez ceux qui obéiront & chassez » les autres.

» Etablissez en chaque ville plusieurs hôpitaux, pour exercer » l'humanité envers les étrangers, non-seulement d'entre les » nôtres, mais envers tous, pourvû qu'ils soient pauvres. J'ai » déja réglé les fonds nécessaires pour cette liberalité, en » commandant que l'on donnât tous les ans, pour toute la » Galatie, trente mille boisseaux de bled & soixante mille » septiers de vin, dont je veux que le cinquiéme soit employé » pour les pauvres qui servent les sacrificateurs, le reste distri- » bué aux étrangers & aux mendiants; car il est honteux » qu'aucun juif ne mandie; que les impies galiléens, outre leurs » pauvres, nourrissent encore les nôtres, & que nous les lais- » sions sans secours. Apprenez aux hellenistes à contribuer » pour ces œuvres, & à ceux de la campagne à offrir aux » dieux les prémices des fruits. Montrez-leur que ces libéralités » sont de nos anciennes maximes ». Ensuite il rapporte trois vers de l'Odyssée, où Homere, faisant parler Eumée, représente l'obligation d'assister les étrangers & les pauvres, comme envoiés par Jupiter.

Il continue ainsi.

» Voyez rarement les gouverneurs chez eux; écrivez-leur le » plus souvent. Quand ils entrent dans la ville, qu'aucun sa- » crificateur n'aille au devant, mais seulement quand ils vien- » nent aux temples des dieux & qu'ils demeurent au-dedans » du vestibule; qu'aucun soldat n'y entre devant eux, mais que » qui voudra les suive. Dès que le magistrat touche la porte » du lieu sacré, il devient particulier. C'est vous, comme vous » sçavez, qui commandez au-dedans, suivant la loi divine, à » laquelle on ne peut résister sans arrogance. Je suis prêt à » secourir les habitants de Pessinonte, s'ils se rendent propice » la mere des Dieux: s'ils la négligent, non seulement ils ne » seront pas innocens, mais, j'ai peine à le dire, ils ressen- » tiront mon indignation.

Dans un autre écrit adressé aussi à un pontife, pour exciter les prêtres des dieux à la liberalité, il dit :

» Les impies Galiléens, ayant observé que nos prêtres né- 101.
» gligeoient les pauvres, se sont appliqués à les assister, &,
» comme ceux qui veulent enlever des enfants pour les vendre,
» les attirent en leur donnant der gâtaux, ainsi ils on jetté
» les fidèles dans l'athéisme, en commençant par la charité,
» l'hospitalité & le service des tables; car ils ont plusieurs noms
» pour ces œuvres qu'ils pratiquent abondamment.

Ce n'étoit pas pour attirer les payens à notre sainte religion, que les fideles répandoient sur eux leurs aumônes, puisqu'ils continuoient ces secours à ceux même qui perséveroient dans l'idolâtrie. Cette liberalité universelle qui n'exclut personne de ses bienfaits est le caractere des chrétiens, pour qui tous les hommes sont freres. Elle avoit été inconnue avant eux; aussi fit-elle la plus forte impression sur les esprits, & l'on peut dire que le christianisme doit son établissement autant aux miracles de charité qu'aux miracles de puissance. En effet les uns ne prouvent pas moins que les autres la divinité de son origine.

L'an 362 Julien étant à Antioche alla à Daphné pour cé- 102.
lébrer la fête d'Apollon. Il vit avec douleur le mépris que les habitants de cette ville, presque toute chrétienne, firent de ce Dieu en cette occasion. Il se plaignit amérement au sénat & au peuple, qui l'accompagnoit, de ce que non-seulement on n'avoit présenté aucune victime au nom de la ville, mais encore de ce qu'aucun particulier n'avoit daigné offrir le moindre don : « vous permettez, leur dit-il, à vos femmes de vous
» ruiner en faveur des Galiléens; elles font admirer l'impieté
» à une foule de misérables qu'elles nourrissent à vos dépens;
» &, dans une si grande solemnité, personne n'a offert un peu
» d'huile pour la lampe, une libation, un grain d'encens.

Pendant son séjour à Antioche, il fit transporter de Daphné 103.
le corps d'un chrétien, parce que le voisinage de ce mort faisoit de la peine à Apollon, & l'empêchoit de donner dans son temple les marques ordinaires de sa présence. Combien sont foibles ces dieux, dont toute la puissance est enchaînée par celle des ossemens d'un chrétien.

Julien écrivit une lettre à la communauté des juifs, par la- 104.
quelle il leur donne avis qu'il les décharge des contributions

injustes qu'ils avoient payées sous le régne de son prédécesseur, afin qu'ils redoublent leurs vœux pour la prospérité de son empire auprès du grand Dieu créateur, qui a daigné le couronner : « obtenez de sa bonté, leur dit-il, en finissant, que » je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir » Jerusalem cette ville sainte, après le rétablissement de la» quelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec » vous & pour y rendre gloire au tout-puissant.

Ammien Marcellin raconte ainsi l'entreprise que ce prince forma de rétablir le temple de Jerusalem.

105. « Julien, qui avoit été trois fois Consul, entra pour la qua» trieme fois dans cette souveraine magistrature, s'associant » pour collegue Saluste préfet des Gaules. Il paroissoit étrange » de voir un particulier associé à l'empereur : événement dont » l'histoire ne nous fournit pas d'exemple depuis les regnes » de Dioclétien & d'Aristobule. Quoique l'esprit de ce prince » fût sans cesse occupé de la variété des choses qu'il falloit » prévoir & des différents préparatifs pour les expéditions qu'il » méditoit, il avoit néanmoins l'œil à tout & se partageoit » en quelque façon lui-même. Il entreprit, pour éterniser la » gloire de son régne par quelque action d'éclat, de rebâtir à » des frais immenses le fameux temple de Jerusalem, qui, après » plusieurs guerres sanglantes, n'avoit été pris qu'avec peine par » Vespasien & par Tite. Il chargea du soin de cet ouvrage » Alypius d'Antioche, qui avoit gouverné autrefois la Breta» gne à la place des préfets. Pendant qu'Alypius & le gou» verneur de la province emploioient tous leurs efforts à le » faire réussir, d'effroyables tourbillons de flammes, qui sor» toient par des élancements continuels des endroits contigus » aux fondements, brûlerent les ouvriers & leur rendirent » la place inaccessible. Enfin cet élément persistant toujours avec » une espece d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut » obligé d'abandonner l'entreprise ».

106. Julien parle de ce prodige, quoiqu'en termes un peu couverts, dans un de ses ouvrages. Un aveu plus clair eût été trop humiliant pour lui.

107 Le rabbin Gedaliah rend aussi témoignage à ce prodige. Il vivoit à la vérité un siecle après l'événement; mais il le raconte sur les mémoires que les juifs en avoient conservés.

Dans

"Dans les jours de R. Channan & de ses freres, environ „l'an du monde 4349, nos annales rapportent qu'il y eût „un grand tremblement dans toute la terre, qui détruisit le „temple que les juifs avoient élevé à grands frais par ordre „de l'empereur Julien l'apostat. Le lendemain de ce désastre, „le feu du ciel tomba sur les ouvrages, mit en fusion tout „ce qui étoit de fer dans cet édifice, & consuma un grand „nombre de juifs „.

Libanius parle de tremblements de terre, arrivés dans la Palestine, sous l'empire de Julien. Il veut qu'ils ayent été des présages de la mort de ce prince, par où il indique qu'ils ne la précéderent que de peu de temps. Ces tremblements ne peuvent être que celui dont le rabbin Gedaliah fait mention, qui ne devança la mort de Julien que de quelques mois.

En réunissant les témoignages des juifs & des payens, on voit que le feu arrêta la construction du temple, & que le tremblement de terre renversa ce qu'on en avoit édifié. Les variétés qui sont dans leurs recits ne nuisent point à la vérité du fait, mais prouvent seulement qu'ils l'avoient reçu par différents canaux.

Julien n'aimoit pas les juifs; au contraire il les méprisoit eux & leurs prophétes, comme il paroît par ses ouvrages. On ne peut donc attribuer le projet de rebâtir leur temple à son inclination pour eux. Je conviendrai que ce prince vouloit s'immortaliser par cette entreprise, ainsi que l'assûre Ammien Marcellin; mais, s'il n'avoit eu que ce dessein, Dieu s'y seroit-il opposé? Avoit-il empêché par des prodiges que l'on érige des colonnes en l'honneur des Trajan & des Antonius? Julien ne pouvoit-il pas également éternises sa mémoire par un temple élevé à la gloire de ses divinités? Ne devoit-il pas placer le monument destiné à transmettre son nom à la postérité dans une de ces villes, qui par leur zele pour sa religion avoient mérité son affection & ses éloges, plutôt que dans Jerusalem constamment ennemie des Dieux, toujours rébelle aux romains, si peu docile à leur joug, que pour la soumettre ils avoient été forcés de la détruire? Un motif secret faisoit donc agir cet empereur. Il vouloit favoriser & relever la religion juive, parce qu'elle étoit la rivale de la chrétienne. C'est dans le même esprit qu'il protégea toutes les sectes qui déchiroient l'église.

Enfin Julien écrivit, contre la religion chrétienne, un ouvrage divisé en trois livres, dont saint Cyrille nous a conservé le premier dans la réponse qu'il y a faite. Ce prince, qui, de l'aveu de saint Cyrille, se faisoit admirer par son éloquence & les charmes de son style, critique la doctrine, les loix & l'histoire de Moyse, prétendant que les livres de ce législateur sont remplis d'absurdités, de contradictions & de fables. Il met les évangelistes en opposition entr'eux; il accuse saint Paul d'inconstance, pour avoir dit que les juifs seuls étoient l'héritage de Dieu, &, dans d'autres endroits, que Dieu étoit non-seulement le Dieu des juifs, mais encore des gentils; il blâme la conduite des chrétiens, pour avoir rejetté la loi des hébreux, quoiqu'ils avouent que Dieu l'a donné à ce peuple; il dit que le christianisme n'est qu'un mélange de la religion juive & de la payenne; il met les bienfaits que les hommes ont reçu des Dieux, bien au-dessus de ceux que Jesus a pû leur faire; il releve l'antiquité & l'étendue du paganisme, qui n'a point d'autres bornes que celles de l'univers; il reproche aux chrétiens d'adorer deux Dieux, contre l'ordre formel donné par Moyse de n'en adorer qu'un.

L. VI. contre Julien.

Ce prince renouvella ainsi contre l'église tous les genres de persécutions qu'elle avoit éprouvées pendant les trois premiers siécles de son établissement, de même que les philosophes ses confidents; il appuia l'idolâtrie par des prodiges; il en retrancha les absurdités choquantes; il tâcha d'y épurer les mœurs; il lui rendit la pompe de ses cérémonies; il la soûtint par son exemple; il y attira par ses bienfaits; il déchira au contraire le christianisme par des satyres; il le combattit par des ouvrages; il en protégea tous les ennemis; il menaça de son indignation ceux qui en faisoient profession; il approuva les violences dont on usoit contr'eux. * A quoi se terminerent tant d'efforts? A procurer à notre sainte religion une nouvelle gloire, celle de triompher en même temps de tous les obstacles réunis contr'elle.

Julien fut tué l'an 363 dans une bataille contre les perses. A sa mort, l'idolâtrie tomba, le christianisme fut la religion des empereurs & de l'univers.

* Les Païens mêmes ont blâmé Julien d'avoir été un trop grand persécuteur des Chrétiens, quoiqu'il se fût abstenu de verser leur sang; *Nimius Religionis Christianæ insectator, perinde tamen ut cruore abstineret.* Eutropius, L. X. N. 16.

DISCOURS
SUR
CETTE HISTOIRE.

VOILA le monde idolâtre devenu chrétien. L'univers entier changer de Dieu, de culte, de loix, de maximes, de régles, d'opinions, de sentiments, d'inclinations, de mœurs, de préjugés, de coûtumes & d'usages, qu'elle étonnante révolution! La croiroit-on possible, si on ne la voyoit exécutée? On recherche avec soin les causes de ces mutations legeres qu'éprouvent les états en recevant d'autres souverains ou de nouvelles loix civiles. Quel doit donc être notre empressement à pénétrer les ressorts du plus interessant & du plus prodigieux changement qui fut jamais? Pour nous en former une juste idée, & pour en connoître les sources, plaçons-nous au moment de la publication de l'évangile; considérons quelle entreprise on forme, l'étendue qu'on lui donne, le temps que l'on prend, les auteurs que l'on choisit, les mœurs que l'on a, les obstacles qu'il faut vaincre, le succès qu'on se promet.

I.

On se propose de renverser l'idolâtrie, d'anéantir le judaïsme & d'établir le christianisme sur leurs ruines. Entreprise ou dessein.

Dans le temps que parurent les apôtres, toute la terre, à l'exception de la Judée, étoit plongée dans l'idolâtrie. Cette religion paroît faite pour l'homme; elle entre dans ses goûts; elle favorise ses inclinations; elle flatte ses penchants. Il s'étoit conservé parmi tous les peuples une tradition constante, qu'il y avoit une nature plus excellente que la nôtre, de qui nous devions espérer des bienfaits & craindre des châtiments. Voilà la divinité. L'homme dont les pensées tiennent presque tou-

jours quelque chose de la matiere, étoit bien éloigné de se représenter cette divine nature, comme un être simple, spirituel & infini. Cette idée eût alteré son imagination; elle eût révolté ses sens. Il se figura donc la divinité corporelle; il la multiplia; il mit des dieux dans toutes les parties de l'univers. On en donna à la mer, aux fleuves, aux montagnes, aux forêts. Chaque nation, chaque ville, chaque famille eut les siens. On les imagina comme des hommes immortels; &, pour qu'ils fussent heureux, on leur attribua les plaisirs sans lesquels on ne concevoit point de bonheur; enfin, pour qu'ils nous fussent plus semblables, on leur donna nos passions; on les fit débauchés & vicieux. Ce ne fut pas assez de les croire dans le ciel ou sur la terre, il fallut, pour satisfaire les sens, les voir & les toucher. C'est pourquoi on forma des idoles,
108. dans lesquelles on se persuada que les dieux venoient se placer. Telle étoit la théologie payenne: tout y plaisoit aux sens, tout y contentoit l'imagination. Son systême est si riant, qu'il fait encore aujourd'hui le charme de notre poësie & de nos spectacles.

Son culte n'offroit pas moins d'agréments que ses dogmes. Pour honorer les Dieux, on s'assembloit dans des temples superbes, décorés de statues, qui étoient autant de chefs-d'œuvres de l'art; des prêtres vêtus magnifiquement immoloient des victimes ornées avec pompe; de jeunes personnes, de l'un & de l'autre sexe, parées de longues robes blanches & couronnées de fleurs, servoient de ministres. Tout le peuple étaloit ce qu'il avoit de plus riche. Les magistrats, avec les marques de leurs dignités, rehaussoient par leur présence l'éclat de la cérémonie. L'air étoit rempli des plus doux parfums que l'on brûloit avec profusion. Les plus belles voix & les instruments les plus agréables formoient des concerts ravissants. Le sacrifice étoit suivi de festins, de danses, de jeux, d'illuminations, de spectacles. Telles étoient les fêtes des dieux, des divertissements publics & communs.

La morale du paganisme ne gênoit point les passions, au
109. contraire elle les flattoit. Les désordres, pour lesquels l'homme
110. éprouve un penchant si impérieux, étoient non-seulement per-
111. mis, ils étoient encore en honneur; on leur décernoit des ré-
112. compenses; ils étoient autorisés & consacrés par l'exemple des

Dieux; ils étoient en quelque sorte commandés. L'excès de vin & l'impureté formoient les mysteres de Bacchus & de Venus. 113.
Se livrer à une prostitution publique étoit un acte de religion. Les dieux favorisoient aussi ce desir ardent que les hommes ont pour les richesses, même lorsqu'on cherchoit à se les procurer par des voies illégitimes. Les voleurs reclamoient Mercure & la déesse Laverne, pour réussir dans leurs desseins. L'i- 114.
dée d'une vie à venir ne répandoit point d'amertume sur les plaisirs de la vie présente. On ne punissoit dans le tartare que 11.
certains crimes monstrueux, dont les hommes ont naturellement horreur, & que presque tous évitent sans effort; les autres désordres ne fermoient point l'entrée des champs élisées.

Tout ce qui peut autoriser un culte appuyoit cette religion si commode. On l'avoit succée avec le lait; on la regardoit comme le plus précieux héritage de ses peres. Les peuples estimoient que leur bonheur y étoit attaché; ils en faisoient le fondement de leurs républiques & de leurs états. Elle leur étoit si chere, qu'ils combattoient pour sa défense avec plus d'ardeur que pour leur propre vie. Cette religion étoit si ancienne, que son origine, se perdant dans la nuit des temps, on croyoit qu'elle avoit commencé avec le monde; on lui donnoit les dieux mêmes pour auteurs. Tous les siécles, tou- 116.
tes les nations lui rendoient témoignage. Quoi de plus impo- 117.
sant, que le concert de tous les hommes? Ces sages législateurs, dont nous suivons encore aujourd'hui les loix; ces grands philosophes dont nous admirons les ouvrages; ces orateurs dont l'éloquence nous ravit; ces historiens qui nous servent de modeles; tant d'heureux génies, tant d'hommes à talens qne Rome & la Grece ont produits, venoient faire hommage aux dieux & se réunissoient avec le peuple, pour chanter leurs louanges. Rome avoit appris de Jupiter, qu'elle 118.
seroit un jour la reine des nations, & un torrent de victoires avoit justifié la prédiction. C'étoit à sa religion que cette ville croyoit devoir l'empire de l'univers. Les Alexandres, les Césars déposoient aux pieds des idoles toute leur majesté, & ces maîtres du monde s'honoroient d'être leurs serviteurs. Les dieux avoient fait éprouver leur puissance quand on l'avoit implorée. Les temples étoient remplis d'inscriptions placées par ceux qui 119.

avoient ressenti leurs secours, & les histoires pleines de pro-
diges qu'ils avoient opérés; tantôt ils avoient puni les profana-
120. teurs des lieux qui leur étoient consacrés; d'autres fois, ils
121. 122. avoient signalé leur bonté envers ceux qui les invoquoient; ils
rendoient des oracles dont l'accomplissement prouvoit que l'a-
venir n'avoit point de ténébres pour eux. Il y avoit même
123. certains lieux célébres par la suite continuelle de merveilles
qui s'y opéroient tous les jours, & des temples où les dieux
124. apparoissoient en forme humaine. Les vers Sybillins promet-
125. toient à Rome qu'elle conserveroit son empire, tant qu'elle
observeroit ses anciennes cérémonies; & cette ville marquoit
un zèle ardent pour soûtenir une religion qui lui assûroit de
si grandes destinées. C'est ainsi que le ciel & la terre, les dieux
& les hommes sembloient concourir à affermir l'idolâtrie.

Les juifs étoient le peuple chéri du Seigneur. Dieu leur
avoit donné sa loi; il avoit operé en leur faveur les miracles
les plus éclatants; il demeuroit au milieu d'eux dans un tem-
ple magnifique. Ils étoient les seuls dépositaires de sa religion
& de son culte; fiers de ces avantages, ils n'avoient que du
mépris pour toutes les nations qu'ils croyoient indignes des
126. graces du souverain Etre; ils attendoient alors un Messie qui
devoit briser le joug des romains, rétablir dans son éclat le
thrône de David & de Salomon, &, par une suite de victoi-
res & de conquêtes, soumettre tout l'univers à ses loix.

Le christianisme, que l'on vouloit substituer au judaïsme &
à l'idolâtrie, étoit bien plus propre à effaroucher les hommes
qu'à les attirer. Voici ses dogmes: Il n'y a qu'un seul Dieu
spirituel & infini, que les yeux ne peuvent voir, que l'ima-
127. gination ne peut se représenter, que l'esprit ne peut compren-
dre. Il a créé le monde, il le gouverne par sa providence.
Rien ne lui est caché, il connoît jusqu'aux plus secrettes
pensées. Cet Etre souverain mérite seul nos adorations. Les
idoles ne sont dignes que de mépris. On distingue en Dieu,
le Pere, le Fils, le Saint-Esprit. La seconde personne s'est
faite homme. Cet homme Dieu, nommé Jesus, est né d'une
Vierge. Il est venu pour nous tirer des désordres dans lesquels
nous étions plongés, & nous faire marcher dans la route de
la vertu. Il a établi un baptême d'eau pour nous purifier de
nos iniquités, & nous faire vivre d'une vie nouvelle. Il a con-
firmé sa doctrine par des prodiges. Voulant nous racheter au

prix de son sang, il a souffert le supplice infame de la croix.
Il est résuscité après sa mort. Tous les hommes résusciteront
un jour; les méchants seront punis de supplices éternels; les
bons jouiront d'une félicité qui ne finira jamais. Les chrétiens 128.
disoient aux juifs, que c'étoit en vain qu'ils se flattoient
que la loi qu'ils avoient reçûe de Dieu dût être éternelle;
que leur culte & leurs cérémonies étoient abolis; qu'ils n'é-
toient plus eux seuls la nation sainte, mais que tous les peu-
ples étoient également appellés à l'alliance du Seigneur; que
ces dispenses, accordées par Moyse à la dureté de leur cœur,
étoient révoquées. En place d'un conquérant, maître du monde
qu'ils attendoient pour Messie, ils leur présentoient un pauvre 129.
artisan mort sur une croix.

A une doctrine incompréhensible, les chrétiens joignoient
une morale sévere. Leur loi étoit si parfaite, que leurs ennemis 130.
disoient qu'elle étoit impraticable. Elle enseignoit toutes les 131.
vertus; elle attaquoit tous les vices, combattoit toutes les
passions, enchaînoit tous les penchants. Les fideles renonçoient 132.
à tous les plaisirs; ils menoient une vie austere & dure; ils 133.
s'engageoient par serment, non à quelque crime, mais à ne
point commettre de vols, ni d'adulteres, à ne point manquer
à leurs promesses, à ne point nier un dépôt; ils ne se permet-
toient point la vengeance; ils s'aimoient comme freres, & 134.
mettoient leurs biens en commun. Leur charité ne se bornoit 135.
point à ceux qui étoient de leur religion; elle embrassoit tous 136.
les hommes, & les idolâtres qui étoient pauvres trouvoient
toujours auprès d'eux les secours dont ils avoient besoin. Ils
étoient des modeles de vertu; & de l'aveu des payens on ne 147.
pouvoit rien leur reprocher que leur religion; s'occupant uni- 148.
quement de la vie à venir, ils ne faisoient aucun cas de la 139.
vie présente. Leurs veilles & leurs longs jeûnes les rendoient
pâles & défaits; ils méprisoient les supplices les plus cruels & 740.
couroient avec joie à la mort pour la défense de leur foi; ils 141.
étoient si soumis aux souverains, qu'ils cessoient leurs assem-
blées religieuses, dès que l'empereur les défendoit. On ne lit
nulle part que, dans ce grand nombre de révolutions qui agi-
terent l'état, aucun d'eux soit jamais entré dans quelque cons-
piration contre les princes établis, même contre ceux qui
étoient leurs plus cruels persécuteurs.

Ce n'étoit pas seulement par sa doctrine & par sa morale que le christianisme paroissoit si rebutant. Tous les préjugés
142. s'opposoient encore à son établissement. C'étoit une religion qui ne faisoit que de naître & à qui le supplice flétrissant de son auteur avoit imprimé un caractère d'ignominie, une reli-
143. gion annoncée par quelques hommes pauvres, grossiers, ignorants, traités de barbares par les grecs & les romains, une re-
144. ligion qui n'étoit gueres suivie que par la populace dont le suffrage ne semble propre qu'à décréditer une opinion; une
145. religion qui attaquant les dieux passoit pour athéisme, & que pour cette raison on regardoit comme la source des malheurs
145. publics; une religion proscrite dès sa naissance par les loix de l'empire & punie par les plus affreux supplices; une religion dont le culte simple & sans appareil ne donnoit rien aux sens, une religion qui veut qu'on souffre des maux présents pour une récompense que l'on ne voit point.

Quelle opposition plus marquée que celle de l'idolâtrie & du judaïsme à la religion chrétienne! Qu'on juge par-là de la difficulté du changement.

II.

Etendue de l'entreprise.

Ce n'est point à une ville, à une province, à un peuple que se terminera cette entreprise. Elle n'a d'autres bornes que celles du monde. Les glaces du nord, les feux du midi, l'immensité de l'océan, l'apreté des montagnes, les sables des
147. déserts seront des barrieres impuissantes pour en fixer le cours. Cet empire, qui se croit lui seul tout l'univers, ne doit faire qu'une partie de cette église qu'on veut établir. Le romain superbe, l'asiatique amolli, le voluptueux indien, le maure stupide, le fier germain, le scythe féroce entrent tous dans ce projet. On prêchera l'évangile dans les synagogues des juifs, dans les temples des idoles, dans les académies d'Athenes, dans les cours des princes. Le prétendu empire des climats, l'antipathie des esprits, la jalousie de gloire, la rivalité de domination, l'opposition d'intérêts, la varieté de sentiments, la contrariété d'inclinations, la différence des mœurs, la diversité des coûtumes, les vices caractéristiques des nations, ne doivent point empêcher tous les peuples de se réunir dans une même société, d'adopter la même créance, de suivre les mêmes

mes maximes, de s'exercer dans les mêmes vertus, de se regarder comme freres. Les pratiques une fois reçues, sont si cheres à chaque nation, que même les plus indifférentes ont eû leurs martyrs. On a vû, dans le dernier siecle, des chinois 148.
aimer mieux perdre la tête, que couper leur longue chevélure. Les romains maîtres du monde ne se crurent pas assez puissants pour prescrire aux peuples qu'ils avoient vaincus le même langage, la même forme d'habits, la même maniere de vie; bien moins oserent-ils changer quelque chose à leur religion, ils furent contraints de laisser adorer aux gaulois leurs chênes, aux syriens leurs pierres brutes; aux égyptiens leurs crocodiles & leurs oignons; & l'on se propose ici de changer non quelques usages indifférents, mais tout ce qu'il y a de plus saint, de plus sacré, de plus respectable, de plus essentiel chez tous les peuples. On entreprend d'anéantir les dieux de toutes les nations & de faire adorer en leur place un homme mort sur un gibet. On veut triompher de la pente de la nature, de la force des inclinations, de la tyrannie des habitudes, de l'empire des préjugés, de la puissance des loix, des impressions de la coûtume, du pli de l'éducation dans toutes les contrées de l'univers.

III.

Prend-on pour former cette entreprise le temps où les hommes épars dans les forêts vivoient sans société, sans loix, sans police, sans arts, sans sciences, ce temps où l'ignorance & la grossiéreté de la multitude donnoit à ceux qui avoient quelque talent, tant de facilité d'en imposer? Non: l'on choisit le siécle d'Auguste, le siécle le plus poli, le plus éclairé, le plus délicat; ce siécle ou Rome, dévenue la reine des nations par ses armes, en étoit la maîtresse par ses enseignements & par ses loix; ce siecle qui présente à nos esprits l'idée du goût, du génie, de l'érudition, des talens; ce siécle la régle de la perfection en tout genre & dont le nom est devenu un éloge pour les âges les plus polis. Tout l'empire étoit rempli de philosophes, d'orateurs, de poëtes & d'historiens. L'amour des lettres étoit universel. Le grec, qui étoit alors la langue sçavante, étoit si commun à Rome, en Afrique, & dans les

Temps.

149.

Gaules, que les femmes mêmes le parloient. Ciceron avoit écrit en latin ses traités philosophiques pour contenter la curiosité de ceux mêmes d'entre le peuple, qui n'avoient pû faire aucune étude. Chacun connoissoit les opinions des différentes sectes & se déterminoit pour celles qui paroissoient l'emporter sur les autres par la force des raisons ou par la vraisemblance des conjectures.

Autant que l'esprit étoit éclairé, autant le cœur étoit corrompu; jamais il n'y eut un si grand déréglement de mœurs. On peut voir, dans les poëtes de cet âge, jusqu'à quel point on avoit poussé la debauche & combien elle étoit universelle.

C'est à ces hommes qui se picquent de tant de sagesse qu'on vient reprocher l'extravagance monstrueuse, la stupidité inconcevable d'avoir adoré des pierres, du métail & du bois. C'est dans ce siécle de lumieres, c'est à ces hommes si jaloux des droits de la raison, à ces hommes qui jouissoient d'une pleine liberté de penser, qu'on annonce une doctrine impénétrable, une doctrine qui paroît choquer le bon sens, qui semble combattre les vérités les plus évidentes. On veut que ces hommes
151. croyent, avec la simplicite & la docilité des enfants, les mystères incompréhensibles qu'on leur prêche; on n'employe aucun raisonnement pour leur persuader des dogmes si étranges; on ne leur parle que de soumission aveugle, que de captiver leurs esprits, que d'asservir leur raison. C'est à ces hommes noyés dans les délices, accoutumés à ne rien refuser à leurs passions, dans qui l'habitude du désordre a formé une seconde nature, que l'on vient prescrire des régles de conduite qui revoltent le cœur, qui contredisent les inclinations, qui blessent tous les penchants. On demande de ces hommes, qu'ils se sevrent de tous les plaisirs, pour mener une vie dure & austere: on exige qu'ils détestent tous les vices, qu'ils pratiquent toutes les vertus: on n'arrête pas seulement dans ces hommes corrompus les actions criminelles, on leur interdit encore toute pensée, tout desir d'en commettre.

IV.

Auteurs. Sont-ce des grecs, des romains qui sont à la tête de cette entreprise? des orateurs, des philosophes, des sages, des per-

sonnes dont la réputation impose? de ces hommes à qui la supériorité des talents donne des droits certains sur l'esprit & sur le cœur? Ce sont des juifs eu butte à tous les traits de la raillerie, à cause de la sotte crédulité qu'on leur attribue, des juifs haïs & méprisés de toutes les nations; ce sont des pêcheurs, sans lettres, sans talents, foibles, timides; ce sont douze hommes, dont la condition, l'extérieur, les manieres n'inspirent que du mépris. Voilà ceux qui entreprennent d'instruire les grecs, peres des sciences & des arts, les romains maîtres du monde : voilà ceux qui veulent convaincre les sages de folie, les philosophes d'ignorance, l'univers entier d'erreur.

V.

MOYENS. Eloquence.

L'éloquence a souvent rendu les orateurs, maîtres des déliberations de Rome & d'Athenes : mais les apôtres ne connoissent point l'art des Démosthenes & des Ciceron : ils parlent comme la plus vile populace. Leur grec n'est pas pur; souvent le tour de leurs phrases est hébraïque, barbare; par conséquent, aux yeux des grecs & des romains, ils négligent les régles du discours. Leur style est hérissé de parentheses; il y régne un désordre qui fait peine & qui éxige la plus forte attention. Un langage, qui fatigue l'esprit pour se faire comprendre, n'est pas propre à emporter le cœur.

Force de raisonnement.

Les philosophes se sont fait quelques disciples par la force des raisonnements. Les apôtres suivent une route opposée; ils ne donnent point d'autres preuves des dogmes qu'ils annoncent, que leur mission.

Artifice.

On séduit quelquefois, par l'artifice, ceux que l'on n'a pû ébranler par le poids des raisons ou gagner par les charmes de l'éloquence. Jamais conduite plus simple, plus droite, plus franche, plus ouverte que celle des apôtres. Ils annoncent Jesus crucifié à Jérusalem devant ses meurtriers; ils l'annoncent dans le temple & devant le conseil de la nation; ils prêchent l'évangile à Corinthe dans la synagogue, à Ephése dans une école publique, à Athenes dans l'aréopage, à Rome dans la cour de Neron. On ne voit point en eux de flatteries pour se concilier la faveur, point de pratiques cachées, point d'intrigues, point de menées secrettes pour s'attirer des partisans.

Loin de rougir des humiliations de leur maîtres, ils en font trophée & se vantent de ne sçavoir que Jesus & Jesus crucifié.

Richesses. Les richesses servent à corrompre les hommes, & combien de fois n'est-on pas venu à bout des entreprises les plus difficiles par ce moyen; mais où étoient les thrésors de nos
151. galiléens, pauvres par leur condition, plus pauvres par leur choix, obligés de se procurer une subsistance modique par le travail de leurs mains?

Autorité & pouvoir. Au défaut des richesses, n'employera-t-on point l'autorité & le pouvoir. Mais de quelle considération peuvent être dans le monde, des gens sortis de la lie du peuple, des hommes
152. également méprisables, & par la bassesse de leur origine, & par celle de leur profession?

Quand on ne peut persuader par l'éloquence, convaincre
Force. par les raisons, séduire par l'artifice, corrompre par les richesses, imposer par l'autorité, il reste encore un moyen plus efficace & plus puissant, la force & la violence. C'est ainsi que plusieurs princes ont dompté les nations; c'est ainsi qu'ils ont fait respecter leurs loix aux peuples qu'ils avoient vaincus. Quelle armée pour subjuguer tout l'univers, qu'une troupe de douze pêcheurs qui, pour en faire plus promptement la conquête, se séparent & se divisent dans toutes les parties de la terre. Ce n'est pas par des victoires qu'ils s'attirent des sectateurs, c'est par leur patience. Ce n'est pas en s'armant du fer, mais en tombant sous le fer qu'ils font des disciples. Ce sont des brebis qui n'opposent qu'une douceur inaltérable à la fureur des loups qui les dévorent. Souffrir, verser leur sang, mourir: voilà leurs seules armes.

VI.

Obstacles. Nous avons déja indiqué les obstacles que le christianisme mettoit pour ainsi dire lui-même à son établissement par l'incompréhensibilité de sa doctrine, la sévérité de sa morale, la nouveauté de son origine, le supplice de son auteur, la simplicité de son culte, la grossiéreté & l'ignorance de ceux qui l'annonçoient, l'étendue immense qu'on prétendoit lui donner, le temps qu'on avoit choisi pour le faire connoître,

le défaut de tous les moyens humain qui auroient pû en favoriser le succès. Nous ne parlerons donc à présent que des obstacles étrangers, des obstacles que les ennemis de cette religion mirent en œuvre pour en arrêter le cours.

Les payens & les juifs noircirent le christianisme par des calomnies & lui opposerent des prodiges. Les hérétiques le diviserent par leurs erreurs; les philosophes l'attaquerent par leurs écrits; les princes & les peuples le persécuterent avec violence.

(*) « Les payens accusoient les chrétiens d'athéisme, parce qu'ils 152. calomnies & reproches des païens.
» n'adoroient pas les dieux, & vouloient que par leur impiété
» ils attirassent sur l'état toutes les calamités dont il étoit 154.
» affligé; ils prétendoient que, si l'empire avoit beaucoup 155.
» perdu de sa grandeur & de son étendue, s'il étoit devenu
» la proie des barbares, c'étoit parce qu'on avoit négligé les
» cérémonies religieuses auxquelles sa durée & sa conservation
» étoient attachées. Ils disoient que les chrétiens étoient des 156.
» magiciens; qu'ils ne vouloient point parmi eux de sçavants,
» mais seulement des sots, des stupides, des dupes, des en- 157.
» fants, des femmelettes, des esclaves, des gens de la lie du
» peuple; qu'on ne voyoit point de noble qui professât leur
» religion; qu'ils invitoient à leur societé les plus grands scé- 159.
» lerats, & que les premiers, qui avoient embrassé cette reli-

---

(*) Ces accusations ne sont pas fondées. Il est vrai que les Chrétiens ne vouloient rendre aucun culte aux Dieux de l'empire; mais ils ne pouvoient pour cela être accusés d'athéïsme; ils adoroient le Dieu créateur du Ciel & de la terre. Les Chrétiens ne faisoient pas leurs prodiges par la puissance du démon, puisqu'ils venoient renverser son thrône & qu'ils n'opéroient des merveilles que par le nom de leur maître. Quoique 160.
leur église fût composée pour la plus grande partie de gens du peuple, il y avoit cependant parmi eux des Philosophes & des savants dont les Païens mêmes estimoient l'érudition & l'esprit; il y avoit des gens de tout Ordre, des Chevaliers, des Sénateurs, des Consuls; ils invitoient à la vérité les plus grands scélérats à leur société; mais pour y entrer, ces hommes déréglés étoient obligés de quitter leurs désordres & de pratiquer la vertu. Ils croyoient avec une fermeté inébranlable tout ce que leur maître leur avoit en- 161.
seigné, quelque incompréhensible qu'il fût; parce qu'ils savoient qu'il étoit envoyé de 162.
Dieu pour instruire les hommes. Appuyés sur les promesses de ce législateur autorisé du Ciel, ils regardoient comme certaine l'immortalité bienheureuse qu'il leur avoit fait espérer; c'est pourquoi ils ne faisoient aucun cas de la vie présente; ils méprisoient les supplices; ils affrontoient la mort. Par l'information juridique que Pline fit de la conduite des Chré- 163.
tiens, on ne découvrit point qu'ils égorgeassent un enfant dans leurs assemblées; qu'ils en mangeassent la chair; qu'ils se souillassent d'incestes. Non-seulement ils nierent constamment au milieu des tortures qu'il se pratiquât rien de pareil parmi eux; mais ceux mêmes de leur religion, à qui la crainte des tourments fit quitter leur parti, rendirent témoignage à leur innocence, quoiqu'il fût de leur intérêt de leur attribuer ces crimes pour justifier leur changement. Ajoutons que les maximes & les mœurs des Chrétiens telles que nous les avons représentées d'après leurs ennemis, étoient incompatibles non seulement avec ces horribles fortaits, mais même avec les moindres désordres. Comment des hommes dont les Païens ont été forcés de louer l'humanité & la vertu, auroient-ils pu donner dans des vices si monstrueux?

Réponse aux calomnies & aux reproches des païens.

Voyez la réponse à la seconde objection.

» gion, avoient été décriés pour leurs désordres, avant qu'ils
» se déclarassent pour elle. Ils regardoient les chrétiens com-
164. » me des insensés, & ils se railloient de leur foi aveugle qui
» les portoit à croire les choses les plus incompréhensibles &
165. » les plus ridicules; ils traitoient de folle l'espérance qu'ils
» avoient d'une autre vie. Comment, leur disoient-ils, pou-
» vez-vous vous promettre que votre Dieu, qui vous laisse ex-
» posés à la misere & aux supplices, voudra vous rendre éter-
» nellement heureux? Les maux que vous éprouvez marquent
» qu'il n'a pas assez de pouvoir ou assez de bonne volonté
» pour vous en tirer. Comment donc osez-vous attendre de
» lui une immortalité pleine de délices? Il ne vous garantit pas
» d'une mort cruelle, & vous vous flattez qu'il vous résuscitera?
» Par une folie surprenante & une incroyable hardiesse, vous
» méprisez les tourments présens, parce que vous en craignez
» d'incertains pour l'avenir; appréhendant de mourir après
» votre mort, vous ne craignez pas de mourir à présent. En-
» fin, les payens disoient que les chrétiens tuoient un enfant
» dans leurs assemblées, qu'ils en mangeoient la chair, & qu'a-
» près cet exécrable festin ils se souilloient par les plus abo-
» minables incestes.

Calomnies & reproches des juifs.

« Les juifs ne cédoient point aux payens, dans la haine
» qu'ils portoient aux chrétiens. Ils leur reprochoient qu'ils
166. 167. » étoient des hommes de néant; qu'ils s'étoient séparés du
168. » corps de la nation par sédition; qu'ils avoient abandonné
169. » la loi de leurs peres; qu'ils mettoient leur espérance dans
» un homme qui, ayant été crucifié, avoit encouru la ma-
» lédiction portée par la loi contre celui qui est pendu sur le
170. » bois; qu'ils croyoient, que Jesus étoit né d'une vierge, ce qui
171. » paroît fabuleux; qu'ils admettoient plusieurs personnes en
172. » Dieu; qu'ils disoient que Dieu avoit daigné se faire homme,
173. » ce qui est impossible; qu'ils donnoient à l'écriture des inter-
» prétations impies ».

(*) Quelques peu fondés que fussent ces reproches, quelques fausses que fussent ces accusations, combien se trouvoit-il de

Réponse aux calomnies & aux reproches des juifs.

(*) On apperçoit aisément le peu de solidité de ces reproches. On ne pouvoit prouver que les Chrétiens eussent excité quelque sédition en se séparant des juifs. Joseph, qui a écrit dans un si grand détail l'histoire de ce peuple, ne dit rien de semblable. Ils avouoient que Jésus

personnes qui, sans aucun examen, les jugeoient véritables, parce qu'ils souhaitoient qu'elles le fussent. On croit aisément
le mal que l'on impute à ceux que l'on n'aime pas. Et, qui 174.
jamais fut plus que les chrétiens, chargé de la haine publique ?

Prodiges des juifs & des païens.

Les prodiges, dont s'autorisoient les juifs & les payens, étoient, ou des impostures, ou des opérations du démon ; mais ils ne laissoient pas de faire de puissantes impressions sur les esprits & d'être par conséquent un grand obstacle aux succès de l'évangile.

Hérésies

La division ruïne une societé ou l'empêche de s'accroître. Presque toujours, un état doit plus craindre de la désunion de ses membres, que des forces de ses ennemis. Jamais il ne s'éleva tant d'hérésies, que dans les premiers âges de l'église.
Il ne faut pas croire les chrétiens, disoient les payens & les 175.
juifs, puisqu'ils s'accordent si mal entr'eux. Saint Clement d'Alexandrie avoue de bonne foi, que ce grand nombre d'erreurs retardoit beaucoup le progrès de la vérité.

Ouvrages des Philosophes contre le Christianisme.

Les philosophes virent avec douleur les succès du christianisme. Soit zele pour leurs dieux, soit chagrin de se voir confondus, ils résolurent de faire les plus grands efforts, pour arrêter le cours de cette religion. Ils en étudierent les dogmes, ils en méditerent les livres, pour relever toutes les difficultés
qui pouvoient s'y présenter. Celse, Porphyre, Julien, compo- 176.
serent des ouvrages, dans lesquels ils emploient toutes les ressources de leur esprit, pour donner un tour plausible à l'ido-
lâtrie & pour charger le christianisme de contradictions & d'ab- 177
surdités. On ne se contenta pas d'écrire, on déclama encore
publiquement contre les chrétiens. 178.

Persécutions.

Dès que la religion chrétienne est annoncée, l'univers entier
conspire sa perte. Les juifs chargent les apôtres de chaînes 179.
& les font mourir. Les peuples, les villes se seulevent contre

---

leur maître avoit été crucifié, parce qu'il s'étoit dit le Messie & le fils de Dieu ; mais ils croyoient qu'il avoit souffert injustement ce supplice, puisqu'il avoit prouvé sa mission par des miracles, & par l'accomplissement des prophéties. Ils n'observoient plus la loi de Moyse, parce qu'ils avoient appris des Apôtres, qui avoient autorisé leur prédication par des prodiges, que cette loi n'étoit plus en vigueur. Sur le même témoignage ils croyoient qu'il y avoit plusieurs personnes en Dieu; qu'une d'entr'elles s'étoit fait homme; que cet homme Dieu étoit né d'une Vierge. Ayant reçu de ces hommes inspirés du ciel des interprétations de l'Ecriture que les Juifs traitoient d'impies, ils les regardoient avec raison comme véritables.

les fideles, ils ſont en butte à la fureur de tous les hommes. Les empereurs par leurs loix arment contr'eux les magiſtrats. On les pourſuit comme des bêtes féroces. Les ſupplices ordinaires paroiſſent trop doux, pour ceux que l'on regarde comme les ennemis des dieux & de l'état. On invente ou l'on renouvelle des tourments qui font frémir. Ils ſont battus de verge, appliqués aux tortures, écorchés par des ongles d'airain; on les déchire par le fer; on les conſume par le feu; on les cloue ſur des croix; on ſe fait un jeu barbare de les voir mettre en pieces par les chiens, dévorer par les lions; ils ſont couverts de lames embraſées, aſſis ſur des chaiſes ardentes, plongés dans l'huile bouillante, brûlés à petit feu; on les briſe ſous des meules; on les ſubmerge dans les flots; on les enterre tout vifs; on les coupe par morceaux. Dans leurs corps couverts de bleſſures, on ne déchire plus que des plaies; on ménage avec cruauté les momens qui leur reſtent à vivre; on choiſit parmi les ſupplices ceux qui font mourir plus long-temps; on les guérit par des ſoins barbares, pour les mettre en état de ſouffrir de nouveau. La pitié eſt éteinte pour eux dans le cœur des hommes; & le peuple, qui voit preſque toujours, avec quelques mouvements de compaſſion, les plus grands criminels ſur l'échaffaut, applaudit aux tourments des chrétiens
181. par des cris d'alegreſſe. La mort même ne les met point à couvert de la rage de leurs perſécuteurs; on s'acharne ſur les triſtes reſtes de leurs corps; on les réduit en cendres, & on les jette au vent pour les anéantir, s'il étoit poſſible. L'horreur que l'on a contr'eux n'eſt pas ſatisfaite du ſupplice de quelques particuliers, Rome s'enyvre de leur ſang; elle en fait couler des fleuves; elle en inonde la terre. On n'épargne ni âge, ni ſexe, ni rang, ni condition. Ce n'eſt point une perſécution de quelques jours, de quelques mois, de quelques années, c'eſt par des ſiécles qu'il faut compter le temps des ſouffrances de l'égliſe. On ne peut la ſuivre pendant trois cent ans qu'à la trace du ſang qu'elle répand, & à la lueur des buchers que l'on allume contr'elle.

A la perſécution de ſang, on fait ſuccéder celle des careſſes.
182. On s'efforce de ſéduire ceux qu'on n'a pû vaincre. Richeſſes, honneurs, dignités, faveurs du prince, on promet tout pour gagner ces hommes ſourds à la douleur, ces hommes, contre

qui

qui les tourments s'émoussent & pour qui la mort n'a point d'aiguillon. C'est ainsi que tout est mis en usage pour anéantir le nom chrétien.

VII.

Succès.

Quelle a été l'issue de l'entreprise formée par les apôtres. Eh! quels succés peut-on se promettre pour des hommes qui, ayant toutes les oppositions à vaincre, n'emploient pour moyens que des obstacles! On voit d'une part, une religion agréable & pompeuse, que l'on croit établie par les dieux, que l'on estime aussi ancienne que le monde; de l'autre, une religion sévere, simple & nouvelle; d'une part, les sages, les philosophes, les hommes de génie, les empereurs, les magistrats, les armées, l'univers entier; de l'autre, quelques ignorants, sans défense, sans appui, sans secours; d'une part, l'autorité, l'inhumanité, la fureur; de l'autre, la foiblesse, la patience, la mort; d'une part, les bourreaux; de l'autre, les victimes. De quel côté devoit être la victoire? Qui devoit l'emporter? N'étoit-ce pas l'idolâtrie? Ç'a été le christianisme. Du haut du thrône & des tribunaux, on commande d'adorer les dieux, & on les méprise. Jesus ordonne du haut de sa croix, que l'on aille à lui, & on y court à travers les supplices, les gibets & les bûchers. Douze galiléens font adorer leur maître crucifié, non-seulement à un grand nombre de juifs qui ont demandé sa mort mais encore, à une multitude innombrable de gentils. Leur voix retentit par toute la terre, & leur parole se fait entendre jusqu'aux extrémités du monde. Il n'est point de contrée ou ils n'enfantent des fideles, point de region ou ils n'érigent des trophées à Jesus-Christ. Ils soumettent à l'évangile les peuples mêmes à qui les romains n'ont jamais pu donner des loix; & l'église à sa naissance, est déjà plus étendue, que la domination des Cesars; Rome a eu besoin de sept cens ans de victoires, pour former son empire, le christianisme désarmé régne dès son origine chez toutes les nations. En vain, l'univers entier déploie toutes ses forces pour abattre cette religion, elles se brisent contr'elle; en vain les sages, les philosophes, les politiques; se réunissent pour l'accabler, elle triomphe de leurs

efforts. Tout est foible contre les chrétiens. Les apôtres sont outragés, maltraités, emprisonnés, mis à mort; mais leur supplice n'anéantit point leur dessein. Leurs disciples héritiers de leur constance & de leur courage les remplacent; ils montent avec joie sur les buchers & sur les échaffauts, & pour me servir de l'expression de leur plus grand ennemi, ils volent au martyre. On ne cesse point de les persécuter, & ils ne se lassent point de souffrir; les tourments sont l'attrait de leur religion; les cruautés, bien loin de l'éteindre, ne servent
182 qu'à l'accroître. La mort, ce principe fatal de destruction pour toutes les societés, multiplie les chretiens; le sang de ceux que l'on égorge est un germe fécond, qui en produit un plus grand nombre; presque tous les hommes ouvrent enfin les yeux à la lumiere; les temples sont abondonnés; on n'offre plus de sacrifices; le marbre & le bronze ne sont plus des dieux; & Jesus, par un genre de triomphe tout nouveau, par un genre de triomphe qui ne convient qu'à lui, se fait de ses ennemis autant d'adorateurs. C'est ainsi que, par trois cens ans de persécution, à force de supplices, de cruautés, de massacres, tout l'univers devient chrétien; la croix monte avec Constantin sur le thrône des empereurs, & Rome, qui tient en ses mains tous les sceptres de la terre, s'en sert pour protéger l'évangile. Cette ville maîtresse des nations devient dans la suite l'esclave & la proye des barbares. Ces peuples renversent la monarchie qui avoit englouti toutes les autres. La plûpart des états formés de ces débris tombent à leur tour; au milieu de ces secousses, qui ébranlent l'univers, la seule église de Jesus, immuable comme son auteur, ne connoît point de vicissitude; elle s'accroît même des pertes de Rome; elle voit ces conquerants, qui ont donné des fers à la capitale du monde, prendre son joug & se glorifier d'être ses enfants.

VIII.

Plutarque. Vie Lycurgue.

Lycurgue étoit un prince du sang royal de Lacédémone. Il possédoit le grand talent de persuader. Sa moderation à refuser la couronne qui lui fut offerte, & l'intégrité de ses mœurs lui acquirent une estime universelle. L'oracle de Delphes prononça qu'il devoit plutôt être regardé comme un Dieu,

que comme un homme. Jouissant d'une si haute considération, il entreprit de donner des loix à sa patrie; elles furent approuvées par Apollon, qui non-seulement les déclara bonnes, mais qui assûra encore qu'elles procureroient beaucoup de gloire à ceux qui les observoient. Malgré l'approbation & les promesses de ce Dieu, ces réglements ne furent pas reçus sans résistance; ils causerent même un soulévement dans lequel Lycurgue fut blessé & perdit un œil. Ayant appaisé ce tumulte par ses manieres insinuantes & le charme de ses paroles, il engagea les Lacédémoniens à observer ses loix. Pour en assurer la durée, il eut recours à la ruse, ayant exigé du roi & du peuple, qu'ils lui promissent avec serment de ny rien changer, jusqu'à ce qu'il fut de retour d'un voyage qu'il méditoit à Delphes; sortit de la ville & n'y retourna plus. Ces loix ne furent jamais adoptées par aucunes des villes voisines, & après quelques siécles, le temps seul les anéantit.

Socrate, Platon, Aristote, Zénon, étoient de grands philosophes; on les regardoit comme des sages; on admiroit leurs talents, leur érudition, leur génie; ils joignoient à la force du raisonnement les charmes de l'éloquence & toutes les graces du discours; cependant ces sages n'ont jamais pû porter leur patrie à vivre suivant les régles de morale qu'ils enseignoient; ils n'ont jamais pû corriger les vices qui y régnoient; ils n'ont jamais eû qu'un petit nombre de disciples.

Donner des mœurs sur certains points à quelques hommes choisis, établir à Lacédémone une police dure & féroce: voilà à quoi ont abouti tous les efforts de la sagesse humaine. Plotin même, chéri de l'empereur Gallien, ne put obtenir de ce prince la permission de rebâtir une petite ville de Campanie, pour y faire pratiquer les maximes de Platon. Que la folie de la croix a bien eu d'autres succès? Ce n'est pas dans une ville, dans une province, c'est dans l'univers entier, qu'elle a fait embrasser des maximes bien plus sévéres & bien plus parfaites que celles des Lycurgue, des Socrate, & des Platon. Julien m'en avouera, lui à qui la morale de l'évangile a paru si excellente, qu'il a fait tous ses efforts, pour l'introduire dans le paganisme.

Vie de Plotin par Porphyre.

IX.

Apollonius eut des autels après sa mort, non-seulement à Thyanes sa patrie, mais encore en plusieurs autres villes. Les empereurs lui élevérent des temples. Des écrivains célébres composerent des ouvrages pour justifier le culte qu'on lui rendoit; ce culte d'ailleurs entroit naturellement dans le systême de la religion payenne, dont le temps augmentoit les dieux. malgré tant d'avantages, cette divinité factice s'évanouit bientôt. Il n'en a pas été ainsi du culte de Jesus. Ce culte renversoit entierement l'idolâtrie; il a été combattu par les philosophes, rejetté par les peuples, proscrit par les souverains, & malgré ces oppositions, il s'est universellement établi; le temps, qui détruit tout, n'a pû l'anéantir; & après dix-sept siécles, notre saint législateur voit encore à ses pieds l'ancien & le nouveau monde. Il voit les plus grands rois de la terre se faire honneur d'être ses disciples & rehausser l'éclat de leur couronne, par le titre de chrétien & de catholique.

X.

Les mahométans sont fort zélés pour la propagation de leur religion. Pourquoi donc ne sont-ils jamais venus prêcher l'Alcoran parmi nous? Pourquoi n'ont-ils jamais tenté de le persuader, par le seul secours de la parole, à ces chrétiens qui gémissent sous le poids de leur domination, & qui trouveroient de si grands avantages temporels à l'embrasser? C'est qu'ils ont toujours compris qu'une pareille entreprise seroit sans succès; il y a cependant bien moins de distance du christianisme au mahométisme, que de l'idolâtrie au christianisme, pour ne pas parler de tous les obstacles qui se sont trouvés dans ce dernier, & qui ne se rencontroient pas dans le premier.

XI.

On fait de temps en temps, dans l'église catholique, des missions pour la réforme des mœurs. Nos plus grands orateurs, les Bourdaloue & les Massillon se sont souvent consacrés à

ces saintes fonctions. Alors ils ont déployé avec zele tous ces riches talents qu'ils avoient reçus du ciel; ils ont prononcé les discours les plus véhéments & les plus pathétiques. Quel a été le fruit de leurs travaux? Ils se sont applaudis, lorsqu'ils ont vû quelques-uns de leurs auditeurs rompre leurs habitudes vicieuses, & reparer par la pénitence, le scandale qu'ils avoient donné par leurs crimes; mais ils ont été témoins avec douleur, que, malgré tous leurs efforts & leurs soins, le plus grand nombre des pécheurs continuoit à marcher dans les routes de l'iniquité. Des habitudes vicieuses formées contre le cri de la conscience, toujours traversées par des remords, des habitudes dont on ne peut méconnoître le désordre, dont on ne peut se cacher à soi-même les suites funestes, dont on voudroit rompre les chaînes dans ces momens ou la foi se réveille dans le cœur, telles que sont les mauvaises habitudes des chrétiens, quelques fortes qu'elles soyent, sont bien plus foibles que celles dont nos galiléens grossiers ont triomphé. Il a fallu qu'ils déracinassent l'habitude où étoient les hommes de se livrer à tous les plaisirs, habitude aussi ancienne qu'eux mêmes, formée dès l'enfance, entretenue pendant tout le cours de la vie, soutenue de l'exemple de tous les hommes, contre laquelle on n'éprouvoit plus de remords, que la religion autorisoit, bien loin de reclamer contr'elle; il a fallu extirper des vices nationaux, qui par la longue suite des siécles étoient devenus comme naturels à des peuples. Si les mauvaises habitudes ont sur les chrétiens un pouvoir si tyrannique, qu'il en est peu qui ayent le courage de les vaincre! Quel devoit être l'empire des habitudes des payens, fortifiées par toutes les circonstances que nous venons de remarquer. Ce n'est pas cependant dans deux ou trois hommes, mais dans un nombre infini de personnes, que nos pêcheurs détruisent des habitudes si puissantes.

XII.

Supposons qu'avant la publication de l'Evangile on eût consulté un philosophe payen sur cette entreprise, telle que nous l'avons développée; il l'auroit jugée extravagante, & il n'auroit pu en penser autrement.

Mais si par un miracle on avoit pu, trois cents ans après,

rappeller ce philosophe à la vie, & lui montrer ce projet exécuté de point en point, & de la maniere dont il avoit été conçu; s'il avoit vu la religion chrétienne dominante dans le monde, reçue également des grands & des petits, des sçavants & des ignorants, dans les villes & dans les campagnes, parmi les nations les plus barbares, comme parmi les plus policées; s'il avoit vu cette religion sur le thrône, soutenue & protégée par toute la majesté de l'empire, auroit-il pu comprendre un prodige si peu attendu? Et n'auroit-il pas eu recours pour l'expliquer à une puissance surnaturelle & divine? Oui, puisqu'il auroit appris de Socrate & de Platon, que personne ne
184. pouvoit réformer les mœurs des hommes & les instruire dans la piété, si la divinité prenant pitié d'eux n'envoyoit quelqu'un ponr cela.

Il falloit donc, au jugement des deux plus grands philosophes de l'antiquité, un homme envoyé de Dieu pour enseigner la véritable religion, & pour corriger les vices dont la terre étoit soüillée: Ces sages ont nécessairement supposé que cette mission divine étoit prouvée, car sans cela elle n'eut été d'aucun poids: & comment un homme peut-il constater cette mission, sinon par des prodiges?

XIII.

Mais sans recourir aux connoissances supérieures des Socrate & des Platon, les lumieres les plus communes suffisent pour faire sentir que des hommes ordinaires n'auroient pu exécuter le grand ouvrage de la conversion de l'univers, sur-tou t de la maniere dont il s'est accompli. En effet une entreprise extrêmement difficile par l'étendue immense qu'on lui donne, par le temps peu favorable que l'on choisit, à la tête de laquelle on ne met que des ouvriers impuissants, pour laquelle on rejette tous les moyens ordinaires, à laquelle on trouve les plus grands obstacles, doit naturellement échouer. Si donc elle a le succès le plus prompt, le plus rapide, le plus étendu, le plus surprenant, c'est un événement dont on ne peut trouver le principe dans le cours commun des choses. Il faut absolument en ce cas recourir à une puissance surnaturelle; car tout effet doit nécessairement avoir une cause, & une cause qui lui soit proportionnée; un événement qui n'est pas naturel doit avoir une

cause qui ne le soit pas ; ainsi quand nous ne serions pas assurés par les témoignages des juifs & des payens de la réalité des prodiges de Jesus & des apôtres, nous le serions par la conversion du monde, puisqu'elle n'a pu se faire sans prodiges. Il est donc évident qu'il est intervenu des miracles dans l'établissement du christianisme. On verra bientôt que ces merveilles n'ont pu être opérées que par le vrai Dieu, le souverain Seigneur de l'univers.

X I V.

Je vais plus loin, & je dis que, si nos adversaires veulent être conséquents, ils doivent reconnoître que le christianisme est l'œuvre de Dieu. Nos mysteres, à les entendre, sont incroyables ; ils y trouvent des difficultés invincibles, des contradictions évidentes, des impossibilités absolues. Ce sont, disent-ils, des chimeres qui révoltent le bon sens & la raison. La morale du christianisme est, à leur sentiment, si sévére, qu'elle est impratiquable ; qu'ils en concluent qu'on n'a pu naturellement ni croire ces mysteres, ni pratiquer cette morale ; si donc on a cru nos mysteres, si on a pratiqué notre morale, il est intervenu quelque chose de divin dans l'établissement du christianisme.

Formons encore un raisonnement du même genre. Nos adversaires, quoiqu'élévés dans le sein du christianisme, sont choqués de l'extérieur de Jesus-Christ sur la terre, de la bassesse de sa condition, & de l'ignominie de sa mort. Combien ces sentiments devoient-ils être plus forts dans les payens, & surtout dans les juifs qui lisoient dans leur loi que *maudit de Dieu est celui qui pend au bois*. Cependant un grand nombre de juifs, une multitude sans nombre de payens se sont défaits de ces impressions désavantageuses, non seulement pour estimer, pour respecter, mais encore pour rendre les honneurs divins à ce pauvre artisan rassasié d'opprobres, & expirant sur un gibet. Passe-t-on ainsi naturellement de l'horreur & du mépris à l'adoration ?

X V.

Le christianisme a causé dans le monde la révolution la plus étonnante ; il a fait encore dans l'homme le changement le plus prodigieux ; il lui a fait haïr tout ce qu'il aimoit, & aimer

tout ce qu'il haïssoit. On voit dès la naissance de l'église un grand nombre d'hommes dans différentes parties du monde qui rejettent tout ce qui est recherché avec le plus d'ardeur, & qui ont un empressement sincere pour tout ce que les autres fuient. Il semble qu'à leur égard les biens & les maux ont changé de nature, ils ne font point de cas des richesses, ils ont de l'aversion pour les plaisirs, ils méprisent la gloire, ils estiment la pauvreté, ils aiment les peines, ils desirent les opprobres; on les maudit, & ils bénissent; on les maltraite, & ils se croient heureux; on les persécute, & ils rendent graces; on les charge de chaînes, & ils s'en glorifient. Les plaintes sont un langage inconnu pour eux; avides de souffrances, ils en font leurs delices. La fureur de leurs ennemis se méprend éternellement; on ne leur donne pour supplice que ce qu'ils souhaitent; ils ne craignent pas la cruauté, mais la compassion de leurs juges. On étale à leur vue les chevalets, les lanieres, les ongles de fer, les croix, les roues, les grils ardents, l'huile bouillante, le plomb fondu; & ils envisagent d'un œil assuré tout cet appareil de douleurs; ils ne se contentent pas d'avoir au milieu des tortures une constance inébranlable, ils ont une joie qui va souvent jusqu'à des transports, ils appellent les tourments, ils provoquent les bêtes, ils animent les bourreaux; ils se félicitent d'être déchirés de coups; ils présentent avec alégresse leurs têtes au tranchant des épées, ils courent aux buchers; le jour de leur mort est pour eux celui de leur triomphe. J'ose défier toute l'éloquence humaine, toute la raison humaine, toute la sagesse humaine, toute la puissance humaine de produire un pareil changement sur un seul homme. Comment donc douze pêcheurs ignorants, malhabiles & grossiers ont-ils pu l'opérer, non pas sur un homme, non pas sur un petit nombre d'hommes, mais sur une multitude que l'on ne peut compter? Est-ce naturellement que l'homme étouffe tous les cris de la nature? Est-ce naturellement qu'il en détruit tous les penchants? Est-ce naturellement qu'il aime tout ce qu'elle abhorre? Il faut donc reconnoître qu'une métamorphose si surprenante est l'effet d'une opération surnaturelle & divine.

XVI.

Quand la religion chrétienne dès sa naissance auroit trouvé dans le monde toute la faveur & tout l'appui imaginable; quand

quand les apôtres auroient été des hommes éloquents, sçavants, distingués par leur naissance, estimés par leurs talents, ce qu'ils ont exécuté seroit toujours bien surprenant. Le changement de l'homme, le changement de l'univers, même avec le concours de tous les moyens humains, ne laisseroit pas de tenir du prodige. Quel prodige n'est-ce donc pas? ou quels prodiges ne supposent pas le succès qu'ils ont eu, étant ce qu'ils étoient, & ayant rencontré les plus puissants obstacles dans leur entreprise. Changer l'état d'un aveugle est un miracle; & changer la religion, les mœurs, les loix, les coûtumes, les usages, les préjugés, les opinions, les sentiments, les goûts, les inclinations, les penchants, en un mot l'esprit & le cœur dans une infinité d'hommes, n'en sera pas un?

OBJECTIONS.

Non, disoient les payens, il n'y a rien de surnaturel dans l'établissement du christianisme. Ses succès sont dûs à l'adresse de Jesus & des apôtres. C'étoient, pour user de l'expression de Celse, des charlatants, qui par leurs tours ont sçu faire illusion, & persuader à la populace qu'ils étoient des hommes divins. L'histoire du faux prophéte Alexandre, écrite si agréablement par Lucien, montre avec quelle facilité on peut tromper les simples. Premiere Objection. Γόητας.

Il est assez plaisant de voir un artisan comme Jesus, des pêcheurs grossiers comme les apôtres, que Celse traite de sots, de stupides, d'idiots, transformés par ce philosophe en joueurs de gobelets, assez habiles pour en imposer aux personnes les plus éclairées & les plus intéressées à découvrir & à faire connoître leurs artifices. Si les apôtres avoient acquis de l'autorité par leurs tours d'adresse, il étoit aisé de la leur enlever. Les princes, les magistrats, les prêtres, qui avoient si fort à cœur la conservation du culte de leurs dieux, n'avoient qu'à faire venir d'autres charlatants; en manquoit-il dans l'empire? qu'à les engager à faire devant le peuple les mêmes tours qui avoient accrédité les pêcheurs galiléens. Le secret se seroit ainsi dévoilé; chacun auroit été convaincu par ses propres yeux que ce n'étoit rien moins que des prodiges. Le parallele que l'on fait de Jesus & de ses apôtres avec Voyez la preuve 7.

Alexandre, est tout à notre avantage. Les fourberies de ce faux prophéte tendoient à autoriser une nouvelle apparition d'Esculape sous la forme d'un serpent. Il n'y avoit là rien d'opposé aux idées reçues, & au systême de la religion payenne. On croioit que ce Dieu s'étoit déja montré sous cette figure. Quelle difficulté y avoit-il donc à penser qu'il voulût encore faire cette faveur aux hommes. Si Alexandre avoit, comme Jesus & les apôtres, attaqué la religion dominante, si par ses impostures il avoit voulu renverser les autels des dieux, alors la puissance publique se seroit saisie de sa personne; & en faisant voir le serpent privé dont il se servoit pour faire illusion, elle auroit détrompé le peuple. D'ailleurs ce fourbe ne laissa ni sectateurs ni disciples. Les Apôtres au contraire formerent dans toutes les parties de l'univers des églises florissantes, qui subsistent encore aujourd'hui. Qu'on juge à présent, si l'on est en droit de comparer Jesus avec le faux prophéte Alexandre?

Deuxieme objection.

Voyez les preuves 12, 20, 50. &c.

Celse a senti qu'on ne se contenteroit pas d'un dénouement si ridicule; il a recours à un autre que Porphyre & Julien ont adopté. Jesus, les apôtres & leurs disciples étoient des magiciens; C'est par le secours de la magie qu'ils ont fait les prodiges qui ont séduit les peuples; défaite aussi vaine que la précédente. Eh! Comment les démons auroient-ils communiqué leur puissance à des hommes qui venoient détruire leurs autels? Au temps de
185 la publication de l'évangile, tout l'empire & la Judée même étoient remplis de magiciens. Jesus & ses disciples auroient-ils pû s'autoriser par des prestiges alors si communs, & s'autoriser assez pour se faire suivre d'une multitude innombrable jusques sur les échaffauts? Les magiciens par les choses surprenantes qu'ils opéroient ne se concilioient ni vénération ni crédit: au contraire
186 on n'avoit pour eux que de l'horreur. Ainsi Jesus & les apôtres n'auroient pû par cette voie s'attirer que l'exécration universelle; loin de les suivre, on les auroit évité comme des hommes qui étoient en commerce avec les démons; car tel étoit le jugement que les payens mêmes portoient des magiciens. Mais accordons encore qu'ils ayent été assez habiles pour persuader au peuple que ce n'étoit point par le pouvoir des démons, mais par l'intervention de quelque divinité qu'ils faisoient des choses surprenantes, ils n'auroient pû même dans

ce cas perſuader perſonne. En voici la raiſon : Les dieux avoient opéré & opéroient encore chaques jours en pluſieurs 187
lieux des merveilles, que les payens mettoient en parallele avec celles de Jeſus & des apôtres. Appollonius, Veſpaſien, 188
Apulée, Plotin, Jamblique, Maxime & pluſieurs autres philoſophes platoniciens firent des prodiges qui tendoient tous à affermir l'idolâtrie ; on ne croioit point que les prodiges fuſſent des opérations des démons ; mais on les attribuoit à l'intervention des dieux : Dès qu'il n'y auroit eu que des prodiges de même eſpece pour l'une & pour l'autre religion, on n'auroit pu ſe déterminer par-là en faveur de la nouvelle, & on ne peut douter qu'alors l'ancienne religion, pour laquelle on avoit un attachement ſi fort, n'eût été préférée à une religion nouvelle, ſévére, révoltante, enſeignée par des gens autant haïs que mépriſés ; proſcrite & pourſuivie par les loix. Il falloit donc, pour faire recevoir le chriſtianiſme, des prodiges d'un ordre ſupérieur à ceux qui autoriſoient la religion payenne, des prodiges qui fiſſent taire les merveilles opérées par les dieux, des prodiges qui montrâſſent avec évidence que ces merveilles n'étoient que des preſtiges du démon, des prodiges dans leſquels la main du ſouverain Etre fut marquée d'une maniere ſi vive & ſi manifeſte, qu'on ne pût la méconnoître ; ainſi puiſque la religion chrétienne à prévalu, & qu'elle n'a pu triompher que par ce moyen, nous devons néceſſairement conclure que le Créateur de l'univers a dépoſé en ſa faveur ; qu'il l'a autoriſé par des miracles qui n'ont pu venir que de lui ; d'où, par une conſéquence également néceſſaire, il réſulte évidemment que cette religion eſt véritable ; qu'elle eſt divine.

Troiſieme objection.

Mais il n'y eut d'abord que la populace qui embraſſa le chriſtianiſme, & quel fond faire ſur le jugement de gens de cette eſpece ; de quel poids peut être leur ſuffrage ? Il n'eſt 189
pas vrai que les premiers, qui renoncerent au culte des dieux, aient tous été d'une baſſe condition ; mais je veux accorder pour un moment cette ſuppoſition à nos adverſaires. Qui ne ſçait qu'il n'y a perſonne qui ſoit plus attaché que le peuple à la religion dans laquelle il a été élevé, à la religion de ſes peres & de ſes ancêtres, ſur-tout ſi cette religion eſt agréable

& pompeuse ? Qui ne sçait que le peuple a coûtume de suivre l'éclat de la fortune, la prospérité, les préjugés de l'éducation, & qu'il abandonne la vérité même quand elle est privée de ces secours. Si le peuple suit quelquefois aveuglement de nouvelles doctrines, ce ne sont que des doctrines qui s'accommodent avec la religion qu'il professe, des doctrines qu'il regarde comme des conséquences de cette religion, mais non des doctrines qui la détruisent absolument. Ainsi le suffrage du peuple payen qui abandonne une religion dans laquelle il est né, une religion qui lui offre tout ce qui peut charmer les sens & flatter le cœur pour une religion telle que la chrétienne, est du plus grand poids. J'ajoûte que nos adversaires, en ne faisant d'abord embrasser le christianisme que par la populace, augmentent le prodige de son établissement. Ce peuple qu'on méprise si fort, que l'on regarde comme livré à l'ignorance & à l'erreur, dans lequel on s'étonne de trouver quelque étincelle de raison, a fait approuver son choix à presque tous les hommes, du temps même des persécutions; il est devenu le maître des sages, des sçavants & des philosophes.

Quatrieme objection.

Dira-t-on que l'homme se lasse de tout, & que c'est à son inconstance que le christianisme doit ses succès ?

J'avoue que l'homme est volage ; mais c'est dans le choix des plaisirs. Notre cœur n'est point flottant entre le plaisir & la peine. Fixé au premier de ces objets, jamais il ne se portera naturellement à préférer les souffrances, les supplices, la mort aux charmes & aux agréments de la vie. Comment veut-on donc que, poussé par sa seule inconstance, l'homme ait quitté l'idolâtrie qui ne lui présentoit rien que d'agréable, pour embrasser le christianisme, où tout ce qui s'offroit à ses yeux étoit pénible & fâcheux.

Cinquieme objection.

Il n'y avoit rien de si aisé, disent nos adversaires, que d'abattre l'idolâtrie. C'est un systême de religion si monstrueux & si ridicule, qu'il ne faut point d'efforts pour le renverser, sur-tout dans un siécle éclairé & poli, tel qu'étoit celui où parurent les apôtres; il y a grande apparence que les hommes étoient alors dégoûtés de toutes les fables & de toutes les chimeres qu'ils avoient crûes jusques-là.

Il est bien vrai que l'idolâtrie est la honte de la raison ;

mais l'éducation & la coûtume qui cachent aux hommes les plus grands ridicules, voiloient aux payens les extravagances de leur religion.

S'il étoit ſi facile de renverſer l'idolâtrie, pourquoi tous ces philoſophes que la Grece a nourri dans ſon ſein pendant tant de ſiécles, & qui étoient dans une ſi haute conſidération parmi leurs concitoyens, n'ont-ils jamais tenté de le faire? D'où vient qu'au contraire ils ont lâchement encenſé avec le peuple ces dieux qu'ils mépriſoient dans leur cœur. Pourquoi Socrate, que l'oracle de Delphes avoit déclaré le plus ſage des hommes, fut-il puni de mort pour avoir dit quelques mots contre les divinités d'Athenes, quoiqu'ils les eût publiquement honorées pendant tout le cours de ſa vie? Pourquoi les Juifs répandus dans tout l'empire romain & dans la Perſe avant la venue de Jeſus, faiſant hautement profeſſion de n'adorer qu'un ſeul Dieu pur eſprit, n'ont-ils fait tomber les idoles en aucun endroit? Allons plus loin, s'il étoit aiſé d'abattre l'idolâtrie, cette entrepriſe n'a dû être plus facile pour perſonne que pour les empereurs Antonin & Marc-Aurele; ils étoient l'un & l'autre grands philoſophes; ils ne méconnoiſſoient sûrement pas le ridicule du paganiſme; ils étoient univerſellement chéris, reſpectés, eſtimés; ils étoient les maîtres du monde; ils régnoient dans l'empire par leur dignité, & ſur les peuples barbares par leur vertu. Quelle déférence ne devoient-ils pas ſe promettre, puiſqu'on a tant d'empreſſement à entrer dans les ſentiments & dans les inclinations des princes. Ils n'ont cependant jamais oſé éclairer les hommes ſur un point ſi important. Qu'on voie par leur conduite s'ils ont jugé ce projet facile.

Si les hommes étoient laſſés des chimeres & des extravagances de l'idolâtrie, ils devoient applaudir aux apôtres & à leurs diſciples; il n'en a pas été ainſi. On s'eſt déchaîné univerſellement contr'eux; on les a regardés comme des impies; on les a perſécutés pendant trois cent ans avec fureur; & leur attentat a paru ſi atroce, qu'on a inventé de nouveaux ſupplices pour les punir.

Dans l'établiſſement du chriſtianiſme, il ne s'agiſſoit pas ſeulement de montrer le ridicule de l'idolâtrie, & de faire adorer un ſeul Dieu; mais il falloit faire adorer un homme crucifié, perſuader une doctrine incompréhenſible, faire pratiquer une

morale révoltante ; déraciner des habitudes vicieuse, non-seulement invétérées dans l'homme, mais aussi anciennes, pour ainsi dire, que les nations mêmes ; il falloit changer tout l'homme ; il falloit changer tous les hommes. Si l'on trouve cela aisé, que l'on me dise ce qui peut être difficile.

Sixieme objection.

Selon nos adversaires, on a engagé les hommes à faire les sacrifices que le christianisme demandoit d'eux par la trompeuse espérance d'une félicité éternelle après leur mort. Ne voit-on pas tous les jours, disent-ils, des marchands exposer les biens dont ils jouissent, & essuyer des travaux sans nombre, pour courir, à travers mille hazards & mille dangers, à une fortune incertaine ?

Il est vrai, mais l'espérance de ces commerçants est appuyée sur les succés de ceux qui les ont précédé dans ce même dessein, succès dont ils sont les témoins, succès qu'ils envient ; & les hommes ne voient point ces couronnes immortelles que les chrétiens achetoient par tant de supplices. D'ailleurs la religion payenne promettoit aussi après la mort dans les champs élisées un bonheur éternel, formé par la réunion de tous les plaisirs, dont on avoit fait sa félicité pendant la vie ; elle promettoit ce bonheur aux gens de bien ; & selon ses maximes il en coûtoit très-peu pour l'être. Le christianisme ne faisoit espérer qu'un bonheur tout spirirituel ; & il exigeoit pour cela les plus grands sacrifices. Promesse pour promesse, le bonheur que proposoit le paganisme étoit bien plus propre à se faire desirer des hommes dont il étoit connu, qu'une félicité spirituelle qu'ils ne pouvoient se figurer. Promesse pour promesse, il étoit bien plus naturel de choisir celle qui coûtoit peu, que celle qui coûtoit tout. Que nos adversaires nous donnent, s'ils le peuvent, le dénouement du choix incompréhensible des chrétiens.

Septieme objection

Sous le régne de Lysimachus, les habitants de la ville d'Abdere furent tourmentés d'une fiévre chaude très-violente, qui finissoit le septieme jour par une perte de sang ou une sueur ; ce qu'il y avoit de singulier dans cette maladie, c'est que tous ceux qui en étoient atteints, déclamoient avec véhémence des tragédies, & particuliérement l'Andromede d'Euripide. Toute la ville étoit pleine de ces acteurs d'une semaine, qui tous pâles & décharnés, s'écrioient à haute voix : ô amour, tyran

des dieux & des hommes, & continuoient ce qui suit dans le rôle de Persée. Cela dura jusqu'à la venue de l'hyver, dont le grand froid fit cesser cette maladie. Elle venoit, à ce que croit Lucien, de qui nous tenons cette histoire, de ce qu'Archelaus, acteur très-célébre, avoit représenté au milieu d'un été fort chaud cette tragédie d'Euripide, d'une maniere si véhémente, que plusieurs sortirent du théatre avec la fiévre, & tout hors d'eux-mêmes, se mirent à déclamer la tragédie dont ils venoient d'être les spectateurs.

Monsieur Bayle, après avoir rapporté cette histoire, fait la remarque suivante.

Art. Abdere.

» Je pense que les premiers qui donnerent cette comédie » dans les ruës, après que leur fiévre continuë fut passée, gâterent plusieurs autres convalescents. Les dispositions étoient » favorables alors aux progrès de cette contagion. L'esprit est » sujet aux maladies épidémiques, tout comme le corps; il » n'y a qu'à commencer sous de favorables auspices, & lorsque la matiere est bien préparée; qu'il s'éléve alors un héresiarque ou un fanatique, dont l'imagination contagieuse & » les passions véhémentes sçachent bien se faire valoir, ils infatueront en peu de temps tout un pays, ou pour le moins un » grand nombre de personnes. En d'autres lieux, ou en d'autres » temps, ils ne sçauroient gagner trois disciples. Voyez-moi ces » filles de Milet, qui furent pendant quelque temps si dégoûtées » du monde, qu'on ne pût les guérir de la fantaisie de se tuer, » qu'en menaçant d'exposer nues aux yeux du public celles qui » se tueroient. Le remède seul témoigne que leur passion n'étoit » qu'une maladie d'esprit, où le raisonnement n'avoit nulle part. » On vit à Lyon quelque chose de semblable vers la fin du XVe. » siécle. La différence qu'il y a entre ces maladies & la peste, ou » la petite verole, c'est que celles-ci sont incomparablement plus » fréquentes. Je croirois volontiers que le ravage que le comédien » Archelaus & le soleil firent dans l'esprit des Abderites, est » moins une marque de stupidité que de vivacité; mais c'étoit » toujours une marque de foiblesse, & je m'en rapporte à ceux » qui ont observé quelles gens étoient les plus ébranlées de la » représentation d'une piéce de théatre ».

M. Baile se trompe; ce n'est pas après, mais pendant leur semaine de fiévre, que les Abdéritains déclamoient des tragédies.

Ne pourroit-on pas, diront nos adversaires, se servir de ce dénouement pour expliquer le progrès de l'évangile? Les apôtres

ayant l'imagination échauffée des prodiges qu'ils croioient avoir vu faire à leur maître, les auront raconté avec enthousiasme, & auront ainsi communiqué leurs sentiments à des cerveaux foibles qui les ont transmis à d'autres par la même voie; ainsi le christianisme ne seroit qu'un fanatisme ou une manie contagieuse qui se seroit étendue de proche en proche, & perpétuée d'âge en âge.

Accordons qu'il est des maladies épidémiques sur les esprits comme sur les corps. Pourra-t-on nous montrer dans l'histoire quelque peste qui ait constamment ravagé l'univers pendant trois cent ans, & qui n'ait pas encore été éteinte après dix-sept siécles. La manie des Abderitains, qui ne sortit point de l'enceinte de leur ville, & que l'hyver suivant fit cesser, peut-elle établir la possibilité d'une frénésie universelle qui dure depuis si long-temps. La crainte de l'infamie arrêta la folie des filles de Milet; comment donc, avec la crainte de l'infamie, celle des supplices les plus affreux, des morts les plus cruelles n'auroit-elle rien pu sur la prétendue folie des fideles? Les payens n'ont pas regardé les chrétiens comme des foux, ils tâchoient à force de tortures de leur faire abandonner leur religion. Punit-on les insensés? On les plaint. Cherche-t-on, par la violence des tourments, à leur faire quitter leur manie? En sont-ils les maîtres? Ajoutons que les payens après des informations juridiques ont reconnu la régularité des mœurs des chrétiens: bien plus ils se sont proposé leur conduite pour modele. Voilà ceux que nos adversaires voudroient nous donner pour des insensés.

Voyez la lettre de Pline à Trajan, les lettres de Julien, & ce que nous avons rapporté de l'empereur Alexandre.

On n'oseroit supposer assez d'ignorance dans nos adversaires pour leur faire opposer le progrès du mahometisme à celui du christianisme; car chacun sçait que la premiere de ces religions s'est répandue par les armes, & qu'elle ne doit ses succès qu'aux victoires de Mahomet, & des Califes ses successeurs.

CONCLUSION.

Les Juifs & les Payens nous font un double aveu; ils reconnoissent formellement la réalité des prodiges de Jesus & de ses disciples, & ils nous fournissent les faits dont nous avons formé l'histoire de l'établissement du christianisme; faits qui

supposent

supposent nécessairement la réalité de ces prodiges.

Des faits avoués par ceux qui ont le plus grand intérêt de les conttedire, sont incontestables. Les prodiges de Jesus & de ses disciples ont donc le plus haut degré de certitude.

Il est prouvé que Dieu est auteur de ces prodiges ; Dieu a donc autorisé & établi la religion chrétienne.

Or une religion qui a pour soi le témoignage & l'approbation de la divinité, qui est l'œuvre même de la divinité, est certainement vraie.

Donc la religion chrétienne est véritable.

Que le Dieu tout-puissant qui, pour établir le christianisme, n'a voulu employer que des instruments foibles, daigne continuer ce prodige, en se servant de ce petit ouvrage pour faire sentir la vérité de notre sainte religion, à tous ceux qui ont le malheur d'en douter ou de la combattre.



PREUVES.

1 *Sous l'empire de Tibere.*

Voyez le témoignage de Tacite à la page 3.

2, 3, 4. *Né d'une pauvre femme, un homme qui passoit pour le fils d'un charpentier.*

Celse introduit un Juif reprochant à Jesus qu'il est né dans un village de Judée d'une pauvre femme qui gagnoit sa vie en filant, & qui étoit mariée à un ouvrier. ὀνειδίζει δ' αὐτῷ καὶ ἐπὶ τῷ ἐκ κώμης αὐτὸν γεγονέναι Ἰουδαϊκῆς, καὶ ἀπὸ γυναικὸς ἐγχωρίου καὶ πενιχρᾶς καὶ χερνήτιδος . . . τῷ γήμαντι, τέκτονι τὴν τέχνην ὄντι.

Dans Origene, L. 1. N. 28. & L. 2. N. 32.

5. *Artisan lui-même.*

Jesus étant en Egypte, & n'ayant pas de quoi subsister, se louoit pour travailler. καὶ ὅτι οὗτος διὰ πενίαν εἰς Αἴγυπτον μισθαρνήσας.

Celse dans Origene, L. 1. N. 28.

Le Maître des Chrétiens a été crucifié; c'étoit un ouvrier en bois. ὁ διδάσκαλος αὐτῶν σταυρῷ ἐνηλάθη, καὶ ἦν τέκτων τὴν τέχνην.

Celse dans Origene L. 6 N. 34.

6. *D'une figure peu avantageuse & de petite stature.*

Jesus n'avoit rien dans son corps qui le distinguât des autres hommes: au contraire il étoit, comme ses disciples le disent, de petite taille, laid & de basse extraction. τοῦτο δὲ οὐδὲν ἄλλων διέφερεν, ἀλλ' ὥς φασι μικρὸν καὶ δυσειδὲς καὶ ἀγεννὲς ἦν

Celse dans Origene, L. 6. N. 75.

Origene répond que les apôtres ne disent nulle part que Jesus ait été laid; qu'à la vérité cela se lit dans Isaïe. Il ajoûte qu'on ne trouve point absolument dans les écritures que Jesus ait

été d'une basse extraction, & qu'elles ne marquent point clairement qu'il ait été d'une petite taille.

Une troupe de pêcheurs, gens sans lettres, grossiers, ignorants, & selon les payens décriés par leurs désordres.

A présent, qui est-ce qui voyant des pêcheurs & des publicains qui n'avoient pas les premiers éléments des sciences? (Car c'est ainsi que l'évangile nous les dépeint, & Celse ajoûte une entiere foi à l'aveu qu'ils font de leur ignorance.) Disputer contre les Juifs avec confiance, & persuader aux Payens de croire en Jesus-Christ, ne demande d'où leur est venu ce talent? νυνὶ δὲ τίς βλέπων ἁλιεῖς καὶ τελώνας, μηδὲ τὰ πρῶτα γράμματα μεμαθηκότας (ὡς τὸ Εὐαγγέλιον ἀναγράφει περὶ αὐτῶν, καὶ ὁ Κέλσος κατὰ ταῦτα πεπίστευκεν αὐτοῖς, ἀληθεύουσι περὶ τῆς ἰδιωτείας αὐτῶν) τεθαῤῥηκότως οὐ μόνον Ἰουδαίοις ὁμιλοῦντας περὶ τῆς εἰς τὸν Ἰησοῦν πίστεως, ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς ἔθνεσι κηρύσσοντας αὐτὸν καὶ ἀνύοντας, οὐκ ἂν ζητήσαι, πόθεν ἦν αὐτοῖς δυνάμις πειστική;

Origene contre Celse, L. 1. N. 26.

Celse dit que les discours des apôtres sont bas & rampants, ἰδιωτικοί.

Dans Origene, L. 3. N. 68.

Porphyre dit que les apôtres étoient des hommes rustiques & pauvres: *homines rusticos & pauperes.*

Dans Saint Jerome sur le pseaume 91.

Les Payens dans Arnobe disent que l'histoire de Jesus avoit été écrite par des hommes ignorants & grossiers; qu'elle étoit remplie de barbarismes, de solécismes, & de fautes dans le langage. *Ab indoctis hominibus & rudibus scriptæ sunt... Barbarismis, solæcismis obsitæ sunt res vestræ, & vitiorum deformitate pollutæ.* L. 1. P. 39.

Lactance dit d'un Philosophe ennemi des chrétiens: il a déchiré Pierre & Paul & les autres disciples comme des hommes qui ont répandu des impostures, eux qui, selon son témoignage, n'étoient que des grossiers & des ignorants, dont quelques-uns vivoient de leur pêche. *Paulum Petrumque laceravit, cæterosque discipulos, tanquàm fallaciæ seminatores; quos eosdem tamen rudes & indoctos fuisse testatus est; nam quosdam eorum piscatorio artificio fecisse quæstum.* L. 5. C. 2.

Les Payens appellent les chrétiens les disciples des pêcheurs

& des ignorants. ταῦτα τῶν ἁλιέων μαθηταὶ, καὶ τῶν ἀπαιδεύτων, ὥς αὐτοὶ λέγουσι.

Dans Saint Grégoire de Nazianze, discours 4. contre Julien.

J'ai entendu autrefois, dit S. J. Chrysostome, un chrétien & un payen qui disputoient ensemble ridiculement; tous deux soutenant ce qui faisoit le plus contr'eux: En effet le payen disoit ce que le chrétien devoit dire; & le chrétien opposoit au payen ce que celui-ci devoit lui opposer. Il s'agissoit de Saint Paul & de Platon. Le payen s'efforçoit de faire voir que Saint Paul étoit un grossier & un ignorant; & le chrétien par simplicité tâchoit de prouver que Saint Paul étoit plus éloquent que Platon.

Ἐπειδή τινος ἤκουσά ποτε Χριστιανοῦ πρὸς Ἕλληνα καταγέλαστως διαλεγομένου, καὶ ἀμφοτέρων ἐν τῇ πρὸς ἀλλήλους μάχῃ τὰ ἑαυτῶν καταλυόντων: ἃ γὰρ ἔδει τὸν Χριστιανὸν εἰπεῖν, ταῦτα ὁ Ἕλλην ἔλεγε: καὶ ἃ τὸν Ἕλληνα εἰπεῖν, ταῦτα ὁ Χριστιανὸς προεβάλλετο. περὶ Παύλου γὰρ καὶ Πλάτωνος ζητήσεως οὔσης, ὁ μὲν Ἕλλην ἐπειρᾶτο δεικνύναι ὅτι ὁ Παῦλος ἦν ἀμαθὴς καὶ ἰδιώτης· ὁ δὲ Χριστιανὸς ὑπὸ ἀφελείας ἐσπούδαζε κατασκευάζειν, ὅτι Πλάτωνος λογιώτερος ἦν ὁ Παῦλος.

Homelie 3. sur le Chap. 1. de la premiere Epitre aux Corinthiens.

Jesus s'associa dix ou onze hommes, gens infâmes, publicains, nautoniers de très-mauvaise vie, avec lesquels fuyant de côté & d'autre, il se procuroit honteusement de quoi vivre.

δέκα ἔστιν ἢ ἕνδεκά τινας ἐξαρτησάμενον τὸν Ἰησοῦν ἑαυτῷ ἐπιῤῥήτους ἀνθρώπους, τελώνας καὶ ναύτας τοὺς πονηροτάτους, μετὰ τούτων τῇδε κἀκεῖσε αὐτὸν ἀποδεδρακέναι, αἰσχρῶς καὶ γλίσχρως τροφὰς συνάγοντα.

Celse dans Origene, L. 1. N. 62.

Ὅτι παρὼν δέκα ναύτας καὶ τελώνας τοὺς ἐξωλεστάτους μόνους εἶλε, καὶ οὐδὲ τούτους ἅπαντας.

Celse dans Origene, Liv. 2. N. 46.

Origene ne combat point ce que Celse dit, que les apôtres étoient des hommes décriés par leurs desordres, lorsque Jesus les appella. Il ajoûte que Celse a pu lire cela dans l'Epitre de Saint Barnabé. Il dit enfin que Jesus a tenu cette conduite pour faire connoître qu'il venoit appeller les plus grands pécheurs à la pénitence.

Julien parle des apôtres comme celse; il dit que Jesus persuada un petit nombre d'hommes très-méchants. Ἰησοῦς ἀναπείσας τοὺς χειρίστους τῶν παρ' ὑμῖν ὀλίγους.

Dans Saint Cyrille, L. 6.

Il se donna pour le Messie promis aux Juifs, le Christ, l'Envoyé du Ciel, le Fils de Dieu.

Celse dit que les chrétiens & les juifs disputoient entr'eux si le Sauveur, le Fils de Dieu étoit venu; les premiers l'assurants, les autres le niants. ὅτι εὐηθέστατα ἐρίζουσι πρὸς ἀλλήλους Χριστιανοὶ καὶ Ἰουδαῖοι, καὶ λέγει μηδὲν διαφέρειν ἡμῶν τὸν πρὸς ἀλλήλους διάλογον περὶ Χριστοῦ.... πιστευόντων μὲν ἀμφοτέρων, ὅτι ἀπὸ θείου πνεύματος προεφητεύθη τις ἐπιδημήσων σωτὴρ τῷ γένει τῶν ἀνθρώπων, οὐκέτι δ' ὁμολογούντων περὶ τοῦ ἐληλυθέναι τὸν προφητευόμενον, ἢ μή.

Celse dans Origene, L. 3. N. 1.

Ὅτι δὲ καὶ Χριστιανῶν τινες καὶ Ἰουδαῖοι, οἱ μὲν καταβεβηκέναι φασὶν, οἱ δὲ καταβήσεσθαι εἰς τὴν γῆν τινα θεὸν, ἢ θεοῦ υἱὸν τῶν τῇδε δικαιωτὴν, τοῦτ' αἴσχιστον, καὶ οὐδὲ δεῖται μακροῦ λόγου ὁ ἔλεγχος.

Celse dans Origine, L. 4. N. 2.

Celse dit que les chrétiens assurent que le fils de Dieu est le propre Verbe de Dieu, & qu'ils donnent pour Fils de Dieu un homme très-misérable qui a été flagellé & crucifié. λέγων τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ εἶναι αὐτολόγον.... ἐπεὶ λόγον ἐπαγγελλόμενοι υἱὸν εἶναι τοῦ θεοῦ, ἀποδεικνυμεν οὐ λόγον καθαρὸν καὶ ἅγιον, ἀλλὰ ἄνθρωπον ἀτιμότατον ἀπαχθέντα καὶ ἀποτυμπανισθέντα.

Dans Origene, L. 2. N. 31.

Il dit que les chrétiens croient que Jesus est Dieu. Καὶ τοι θεὸν, φησὶν, ὄντα οὔτι φεύγειν ἐνῆν.

Dans Origene, L. 2. N. 9.

Le Poëte comique, pour faire rire, a écrit que Jupiter lorsqu'il fût éveillé, envoya Mercure aux Atheniens & aux Lacedemoniens: Toi chrétien ne pense-tu pas être plus ridicule lorsque tu assure que le Fils de Dieu a été envoyé aux Juifs. Ὁ μὲν κωμῳδὸς ἐν τῷ θεάτρῳ γελωτοποιῶν συνέγραψεν ὅτι Ζεὺς ἐξυπνισθεὶς Ἀθηναίοις καὶ Λακεδαιμονίοις τὸν Ἑρμῆν ἔπεμψε: σὺ δὲ οὐκ οἴει καταγελαστότερον πεποιηκέναι Ἰουδαίοις πεμπόμενον τοῦ θεοῦ τὸν υἱόν.

Celse dans Origine, L. 6. N. 78.

Celse dit que les chrétiens adorent un homme né depuis peu. τὸν ἔναγχος φανέντα τοῦτον ὑπερθρησκεύουσι.

Dans Origene, L. 8. N. 12.

Les chrétiens s'assembloient avant le lever du soleil, & chantoient tour-à-tour des vers à la louange de Christ, comme s'il eût été Dieu. *Soliti stato die ante lucem convenire, carmenque Christo, quasi Deo dicere.*

Lettre de Pline à Trajan.

Julien dit que les chrétiens après avoir abandonné les dieux immortels adorent le mort des Juifs. τοὺς αἰωνίους ἀφέντες Θεοὺς, ἐπὶ τὸν Ἰουδαίων μεταβῆναι νεκρόν.

Dans Saint Cyrille, L. 6:
Voiez le preuve 13.

Il enseigna une doctrine si relevée que la raison ne peut la comprendre.

Celse attaque l'auteur de la religion chrétienne, & l'accuse d'avoir enseigné des choses ridicules. Μετὰ ταῦτα πάλιν λοιδορεῖται τῷ πρεσβεύοντι Χριστιανισμόν. καὶ ἀποφαίνεται μὲν περὶ αὐτοῦ ὡς καταγέλαστα διεξιόντος.

Dans Origene, L. 3. N. 73.

Il dit au nombre suivant que l'auteur de la religion chrétienne cherche des foux pour en faire ses disciples. Ἐγκαλεῖ δὲ τῷ διδάσκοντι, καὶ ὡς ἀνοήτους ζητοῦντι.

Il se moque de la foi aveugle des chrétiens en ses termes: quelques-uns d'entr'eux ne veulent ni donner ni recevoir des raisons des choses qu'ils ont cruës; ils ont coûtume de dire, ne recherchez pas, mais croiez, & votre foi vous sauvera. Il ajoûte qu'ils disoient encore que la sagesse de cette vie est un mal, & la folie un bien. φησὶ δέ τινας, μηδὲ βουλομένους διδόναι ἢ λαμβάνειν λόγον περὶ ὧν πιστεύουσι, χρῆσθαι τῷ, μὴ ἐξέταζε, ἀλλὰ πίστευσον. καὶ ἡ πίστις σου σώσει σε. καὶ φησὶν αὐτοὺς λέγειν, κακὸν ἡ ἐν τῷ βίῳ σοφία, ἀγαθὸν δὲ ἡ μωρία.

Dans Origene, L. 1. N. 9.

Tryphon dit que les chrétiens croient des fables aussi ridicules que celles des Grecs, & qu'ils paroissent être aussi foux qu'eux ἀλλὰ μὴ τερατολογεῖν τολμᾶτε, ὅπως μήτε ὁμοίως τοῖς Ἕλλησι μωραίνειν ἐλέγχησθε.

Dans le dialogue de Saint Justin avec Tryphon, page 164 de la nouvelle édition.

Lucien dans le dialogue Philopatris parle ainsi de la doctrine des chrétiens. Γυναικῶν γὰρ εὑρήματα ταῦτα γραϊδίων, καὶ παίγνια.
Toutes ces opinions sont des badineries & des inventions de vieilles femmes.

Gallien parle ainsi: Que personne n'embrasse d'abord des sentiments qui ne sont appuyés d'aucunes démonstrations, comme ont fait dans l'école de Moyse ou de Christ. *Ne quis*

initio statim, quasi in Moysi & Christi scholam impingat, leges audiat nullâ constitutas demonstratione. L. 2. de la difference des pouls, Ch. 4.

Theophile d'Antioche dans son second Livre, page 348, dit qu'Autolycus regardoit comme une folie la doctrine chrétienne. μωρίαν εἶναι τὸν λόγον ἡμῶν Et dans la troisieme page 381, il dit qu'Autolycus regardoit comme un délire la doctrine de vérité; c'est-à-dire, la doctrine chrétienne. λῆρον ἡγῇ τυγχάνειν τὸν λόγον τῆς ἀληθείας Un peu après, page 383, il ajoûte que les payens disent que notre doctrine est nouvelle; que nous ne pouvons la prouver par aucune démonstration; qu'elle n'est que folie

Ἀλλὰ καὶ ὡς προσφάτου ὄντος τοῦ καθ' ἡμᾶς λόγου καὶ μηδὲν ἔχειν ἡμᾶς λέγειν ὡς ἀπόδειξιν ἀληθείας τῆς καθ' ἡμᾶς καὶ διδασκαλίας. μωρίαν δὲ εἶναι τὸν λόγον ἡμῶν φασιν.

Et sur la fin, page 399, il dit que la doctrine chrétienne n'est pas nouvelle, & que les dogmes que l'on enseigne parmi les chrétiens, ne sont pas des fables & des mensonges, comme quelques uns le croient, mais qu'ils sont très-anciens & très-certains. οὐ πρόσφατος ὁ λόγος, οὔτε μὴν τὰ καθ' ἡμᾶς, ὡς οἴονταί τινες, μυθώδη καὶ ψευδῆ ἐστιν· ἀλλὰ μὴν οὖν ἀρχαιότερα, καὶ ἀληθέστερα.

Les Payens disent que les chrétiens prennent plaisir d'être avec de jeunes hommes, des femmes & des vieilles pour leur conter des fables. οἱ γὰρ ἐν γυναιξὶ καὶ μειρακίοις, παρθένοις τε καὶ πρεσβύταις φλυαρεῖν ἡμᾶς λέγοντες.

Dans Tatien, page 270.

La foi chrétienne est appellée par les Payens, *insania*, folie. Dans Saint Cyprien, Livre à Demetrien sur la fin: *amentia* dans la Lettre de Pline à Trajan: *dementia* dans Tertullien, Apologie, C. 1. & 27: *stultitia*, *furiosa opinio* dans Minucius Felix: *furoris insipientia* dans les Actes Proconsulaires des Martyrs Scillitains.

Porphyre rapporte un oracle dans lequel le christianisme est traité de folie: *miraberis autem hominum dementiam.*

Dans Saint Augustin de la Cité de Dieu, L. 19. C. 23.

Julien parle ainsi: c'est notre partage de posséder la langue des Grecs, & d'honorer les Dieux; pour vous, dit-il, aux chrétiens, votre partage est la stupidité & la grossiéreté: toute votre sagesse consiste à dire, je crois. Ἡμέτεροι, φησὶ, οἱ λόγοι, καὶ τὸ Ἑλληνίζειν, ὧν καὶ τὸ σέβειν θεούς· ὑμῶν δὲ ἡ ἀλογία, καὶ ἡ ἀγροικία, καὶ οὐδὲν ὑπὲρ τὸ πίστευσον, τῆς ὑμετέρας ἐστὶ σοφίας.

Dans Saint Gregoire de Nazianze.

Diſcours troiſieme contre Julien, page 97.

La foi des chrétiens n'eſt ni folle ni inſenſée ; puiſqu'elle eſt appuyée ſur le témoignage de Dieu même.

Une morale ſi pure, que ſes ennemis ont été forcés d'en admirer la perfection, où ſe ſont vus réduits à la cenſurer comme impraticable.

Voyez les pages 48, 46, 47 de l'hiſtoire.

Tryphon dit que les préceptes de l'évangile ſont ſi parfaits, qu'il y a lieu de croire que perſonne ne peut les obſerver. *ὑμῶν δὲ καὶ τὰ ἐν τῷ λεγομένῳ εὐαγγελίῳ παραγγέλματα θαυμαστὰ οὕτως καὶ μεγάλα ἐπίσταμαι εἶναι, ὡς ὑπολαμβάνειν μηδένα δύνασθαι φυλάξαι αὐτά.*

Dans le dialogue de Saint Juſtin avec Tryphon, page 3. de la nouvelle édition.

Cecilius dit que les chrétiens renoncent à tous les plaiſirs de la vie, que pour reſſuſciter ils ne vivent pas. *Honeſtis voluptatibus abſtinetis ; non ſpectacula viſitis, non pompis intereſtis, convivia publica abſque vobis ... Pallidi, trepidi, miſericordiâ digni, ſed noſtrorum deorum ; ita nec reſurgitis miſeri, nec interim vivitis.*

Dans Minucius Felix, pag. 31.

Julien dit que ſi les chrétiens ne s'étoient pas ſéparés des Hébreux, ils euſſent adoré un Dieu, non pas un homme, non pas pluſieurs hommes miſérables qui ont pratiqué une loi dure, auſtere, qui reſpire une agreſte barbarie. *Ἕνα γὰρ ἀντὶ πολλῶν ἐσεβεῖσθε ἂν οὐκ ἄνθρωπον, μᾶλλον καὶ πολλοὺς ἀνθρώπους δυστυχεῖς· καὶ νόμῳ σκληρῷ μὲν καὶ τραχεῖ, καὶ πολὺ τὸ ἄγριον ἔχοντι καὶ βάρβαρον.*

Dans Saint Cyrille, L. 6.

Il chargea ſes diſciples d'aller par tout l'univers faire recevoir ſes dogmes.

Voyez les Sepher, Toldos, Jeſchu dans la preuve ſuivante, & la preuve 19.

Attribuerent les prodiges qu'il faiſoit au pouvoir du démon.

Dans le Thalmud au traité du Sanhedrin, fol. 43. on lit ces paroles. La veille de la fête de Pâques Jeſus fut pendu ; avant que de le faire mourir on fit publier pendant quarante jours par le crieur public : Jeſus ſera lapidé, parce qu'il a exercé la magie ; qu'il a ſéduit & porté le peuple d'Iſraël à des cultes profanes ; ſi quelqu'un ſçait quelque choſe qui puiſſe l'excuſer, qu'il paroiſſe

& qu'il le fasse connoître. Comme on n'eut rien trouvé pour sa décharge; ils le firent pendre la veille de Pâques. *Pridiè Festi Paschatos suspensus fuit Jesus, & præco prius per dies 40 divulgavit: (Jesus) lapidationis afficietur, quia magiam exercuit, atque seduxit, & ad profanos cultus impulit Israelem: quisquis novit aliquid quod ad eum excusandum faciat, adesto, atque illud edifferat. Cum nihil ad illum excusandum repertum fuisset, suspenderunt eum pridiè paschatos.*

VVagenseil tela ignea satanæ, Tom. 2. P. 185.

Dans le même traité du Sanhedrin, fol. 107, on lit: le Roi Jannée ayant fait massacrer les maîtres ou les Rabbins, Rabbin Josué, fils de Perachias, se sauva avec Jesus dans la ville d'Alexandrie en Egypte. La persécution étant cessée, le Rabbin Josué se mit en chemin avec Jesus son fidele disciple pour retourner à Jerusalem. Dans sa route il logea chez une femme qui lui rendit toute sorte d'honneurs. Josué ravi d'avoir trouvé une hôtellerie si commode, dit tout haut: que cette hôtellerie est agréable! Jesus son disciple croyant qu'il parloit de l'hôtesse, lui dit: mon maître vous avez raison; elle seroit cependant plus belle si elle ne louchoit pas. Son maître transporté de colere de l'entendre parler ainsi, lui dit: scelerat, quoi tu as des pensées criminelles? sur le champ il l'anathématisa au son de quatre cent trompettes. Toutesfois ce malheureux disciple retournoit souvent auprès de son maître, le priant de vouloir bien le recevoir de nouveau; mais il n'eut aucun égard à ses prieres. Un jour que Josué expliquoit ces paroles de l'écriture: Ecoutes Israël, & Jesus l'ayant abordé pour lui demander sa grace, il lui fit signe des mains qu'il la lui accordoit, mais Jesus n'ayant compris ce signe, croyant au contraire que par ce geste Josué lui ordonnoit de se retirer, déséspérant de son pardon, il s'en alla, & suspendant une brique, il lui rendit les honneurs divins, & engagea d'autres dans la même idolâtrie. Josué ayant appris cela courut auprès de son ancien disciple, & l'exhorta de rentrer dans le bon chemin; mais Jesus déséspérant de son salut, lui répondit, vous auriez dû me recevoir en grace, lorsque je vous en priois; mais parce que vous vous êtes rendu inexorable, je suis tombé dans l'idolâtrie; & il n'y a plus pour moi d'espérance de pardon; car j'ai appris de vous qu'il n'y a point de pardon pour celui

qui péche & qui engage plusieurs à pécher ; & c'est ainsi qu'un homme célébre assure que Jesus devint magicien, séducteur & corrupteur des Israëlites.

Cum trucidasset Rex Jannæus magistros aufugit R. Josua Perachiæ filius & Jesu in Ægypti urbem Alexandriam. Cœterum pace redditâ ; in hæc verba Simeon Schetachidas R. Josuæ Perachiæ filio scribit. *Hyerosolymæ civitas sancta, tibi Alexandriæ Ægypti salvere. O soror mea, maritus meus in medio tui degit, atque ego desolata sedebo ?* C. R. Josua Perarchiæ F. certior ita redditus de fine persecutionis, secùm constituit, Alexandriâ desertâ Hierosolymas repetere) ergo surgens : (cum Jesu assiduo sectatore & discipulo itineri se committit,) defertur ad mulierem quandam hospitam, quæ omnibus honoris officiis eum prosequebatur. Tum (Josua, diversorii commoditate captus, illud laudare cœpit ac) dixit : quam pulchrum est hoc hospitium. Sed Jesus de hospitâ sermonem accipiens) mi magister, inquit, (veré hoc abs te dicitur, sed tamen) ejus oculi quos limulos habet, aliquid venustati demunt. Ibi irâ commotus magister exclamare : scelefte, tu ne huic rei intentus es (atque fœminas spectas intentius ? Nec mora) produxit tubas quadringintas, eumque (classicum canendo,) diris omnibus devovit. Cœterùm (Jesus) sæpenumerò adibat Magistrum, observans ut se se denuò reciperet. Verum ipse ejus nullam habuit rationem. Die quodam cum recitasset, (Josua Perachidas) lectionem audi Israël, &c. Accedit (Jesus) pro more Perachidem, (qui mitior factus), animo propositum habebat illum admittere : quare manibus illi annuit (Jesus, hoc signum quod manibus præceptor faciebat, non satis quid sibi vellet percipiens,) credebat eum procul se facescere jubere, (proindè veniam desperans ;) abit, & suspendens laterem, (sivè figuram quandam lateritiam,) divino hanc cultu prosecutus est (aliisque ut eandem secum idololatriam committerent autor fuit. Ita (re perceptâ, isti malo occurrere volens Perachides, veterem discipulum accedit,) hortaturque ut ad bonam frugem se recipiat. (At ipse jam de se & suâ salute penitùs actum esse credens) respondit. (Enim verò pridem cum supplex tibi fierem, recipere me debebas in gratiam. Sed quia te exorari passus non es, nunc post cœptam & propagatam hanc idololatriam nulli usui mihi foret pœnitentia) sic enim à te ipso didici quisquis enim peccat

& complures ad peccandum inducit, ei non conceditur facultas pœnitentiam agendi. Atque hoc est, quod vir quidam celebris testatur, Jesum factum esse magnum, seductorem & corruptorem Israëlitarum.

VVagenseil tela ignea Satanæ T. 2. Confutatio libri Toldos Jeschu p. 25. & 26.

Au traité Schabbat fol 104; on lit que le fils de Stada, (c'est Jesus-Christ, ainsi qu'on le voit dans le talmud, où Jesus-Christ est appellé indifféremment fils de Stada, fils de Pandera, fils de Marie,) emporta d'Egypte avec lui les arts magiques dans une incision qu'il s'étoit faite dans sa chair, par lesquels il faisoit des prodiges & persuadoit au peuple, qu'il les faisoit par sa propre puissance. *Stadæ filius secum extulit ex Ægypto artes magicas in incisura quam in carne sua fecerat, quibus mirabilia faciebat & inducebat plebem ad credendum quod ex propria virtute faciebat.* Le commentateur ajoute sur cet endroit, qu'il n'auroit pas pu les emporter écrites dans un livre, parce que les magiciens fouilloient tous ceux qui sortoient du pays & ne leur permettoient pas d'emporter avec eux les paroles dont on se servoit pour faire les enchantemens par la crainte qu'ils avoient qu'ils ne les enseignassent aux autres nations. *Nec enim in libellum descripta secum exportare potuisset; magi enim, omnes inde proficiscentes scrutabantur, ne secum incantamenta efferrent atque hæc alias gentes edocerent.*

VVagenseil ibidem, p. 27 & T. 2. p. 77.

Jerôme de Sainte-foi, L. 2. C. 5.

Les juifs ont composé deux histoires de Jesus-Christ, sous le titre de *Sepher Toldos Jeschu;* c'est-à-dire, livre des générations de Jesus. Ils ont tenu ces histoires secrettes parmi eux pendant plusieurs siecles. La premiere a été publiée en hébreu par Wagenseil dans son ouvrage intitulé *tela ignea Satanæ.* Voici un abrégé exact de cette histoire, & si ample, qu'il peut tenir lieu de l'original.

L'an du monde 3671, sous le regne de Jannée, il y avoit à Bethléem un nommé Joseph Pandera, homme débauché & violent. Il devint amoureux d'une jeune coëffeuse, nommée Mirjam (c'est Marie) qui avoit été fiancée à Jochanan. Pandera s'étant glissé pendant la nuit dans la chambre de Marie

Le Talmud de Jérusalem avoit déjà donné pour pere à Jesus un homme nommé Panther. Voyez la pag. CXIII.

qui le prit pour son fiancé, abusa d'elle. Etant dévenue enceinte, son fiancé couvert de honte s'enfuit à Babylone. Marie accoucha d'un fils, qu'elle appella Jehoscua (c'est Jesus.) Lorsque cet enfant fut en âge d'être instruit, sa mere lui donna pour maître, un nommé Elehanan, sous lequel il fit de grands progrés dans les lettres, parce qu'il avoit beaucoup d'esprit. C'étoit la coûtume, lorsqu'on passoit devant les sénateurs du Sanhedrin, de se voiler la tête, de courber le corps & de fléchir le genouil pour leur faire honneur. Jesus ne leur rendant point ces devoirs, ils furent choqués de son impudence; ils examinerent sa naissance, & l'ayant trouvée impure, ils firent publier au son de trois cens trompettes que Jeschu étoit né d'adultére, qu'il avoit été conçu dans la souillure la plus infâme, qu'il ne pouvoit être membre de la nation sainte, & que son nom & sa mémoire devoient périr à jamais. Jeschu se voyant ainsi noté, se retira dans la haute Galilée, & y demeura plusieurs années. Il y avoit alors dans la partie la plus sainte du temple, qu'on appelloit le Saint des Saints, une pierre, sur laquelle étoit gravé le nom ineffable de Dieu. Les sages de la nation craignant que les jeunes gens n'apprissent ce nom & ne s'en servissent pour causer de grands malheurs à l'univers, formerent par art magique, deux lions d'airain, qu'ils placerent devant l'entrée du Saint des Saints, l'un à la droite, l'autre à la gauche. Si quelqu'un entroit dans le Saint des Saints & apprenoit ce nom ineffable, les lions rugissoient contre cet homme, & par leurs rugissements, ils lui causoient une si grande frayeur, qu'il oublioit le nom qu'il avoit appris. L'inafmie de la naissance de Jeschu ayant été dans la suite connue dans la haute Galilée, il en sortit & vint en cachette à Jerusalem; étant entré dans le temple, il y apprit le nom ineffable de Dieu, l'ayant écrit sur du parchemin & ayant prononcé ce nom, pour ne sentir aucune douleur, il se fit une incision dans la chair où il cacha ce parchemin, & le prononçant une seconde fois, il referma sa playe. Il faut que Jeschu ait employé l'art magique pour entrer dans le Saint des Saints; car sans cela, comment les prêtres auroient-ils permis d'entrer dans un lien si sacré; ainsi il est manifeste, que c'est par le secours du démon, qu'il fit toutes ces choses. Jeschu étant sorti de Jérusalem, il ouvrit de nou-

Celse avoit déjà mis cette calomnie dans la bouche du Juif qu'il introduit disputant contre Jesus: φησὶ δὲ αὐτὴν... ἐλεγχθεῖσαν ὡς μεμοιχευμένην. Dans Origene, l. 1. N. 28.

veau la plaie qu'il s'étoit faite, & en ayant tiré le parchemin, il apprit parfaitement le nom ineffable. Il passa aussitôt à Bethléem, lieu de sa naissance : où sont, dit-il aux habitants de cette ville, ceux, qui disent que je suis né d'un adultére : ma mere m'a enfanté, sans cesser d'être vierge : je suis le fils de Dieu, c'est moi qui ai créé le monde : c'est de moi qu'Isaïe a parlé, lorsqu'il a dit : voici qu'une vierge concevra, &c. Les Bethléemites lui dirent : prouvez-nous par quelque miracle, que vous êtes Dieu. J'y consens, leur répondit-il apportez-moi un homme mort & je le résusciterai. Ce peuple court avec empressement ouvrir un tombeau où ils ne trouverent que des ossements secs. Les ayant apportés devant Jeschu; il rangea tous les os, les revêtit de peau, de chair, de nerfs, & rendit la vie à cet homme. Ce peuple étant transporté d'admiration à la vue de ce prodige, quoi leur dit-il, vous admirez cela ? faites venir un lépreux & je le guerrirai. Comme on lui eût amené un lépreux, il le guerit sur le champ en prononçant de même le nom ineffable. Les habitants de Bethléem, frappés de ces merveilles, se prosternerent devant lui & l'adorerent en lui disant : vous êtes véritablement le fils de Dieu.

Le bruit de ces merveilles ayant été porté à Jérusalem, les méchants en eurent beaucoup de joie, mais les gens de bien, les sages, les sénateurs, en ressentirent la douleur la plus amére. Ils prirent la résolution de l'attirer à Jérusalem, pour le condamner à mort. Pour cela, ils lui députerent deux sénateurs du petit Sanhedrin; qui, s'étant transportés auprès de lui, l'adorerent. Jeschu croyant qu'ils venoient augmenter le nombre de ses disciples, les reçût avec bonté. Ces sénateurs s'étant ainsi insinués dans ses bonnes graces, lui dirent : les plus sages & les plus considérables de Jérusalem nous ont envoyés auprès de vous, pour vous prier de venir dans cette ville, parce qu'ils ont appris que vous étiez le fils de Dieu. Jeschu leur répondit : on leur a dit la vérité, je ferai ce qu'ils souhaitent, à condition que tous les sénateurs du grand & du petit Sanhedrin viendront au-devant de moi & me recevront avec le respect que les esclaves marquent à leur maître. La condition ayant été acceptée, Jeschu se mit en chemin avec les députés. Lorsqu'il fut arrivé à Nobé, qui est près de Jé-

rusalem, il dit aux députés : n'y a-t-il point ici de bel âne : les députés lui ayant répondu qu'il y en avoit un ; il leur dit de le faire venir, & l'ayant monté, il alla à Jérusalem. Toute la ville court au-devant de lui, pour le recevoir. Pendant cette espece de triomphe, Jeschu crioit au peuple. Je suis celui, dont le prophéte Zacharie a prédit la venue en ces termes : voici votre roi, qui viendra à vous, ce roi juste & sauveur, il est pauvre & monté sur un âne. A ces paroles, on fondit en larmes, & on déchira ses vêtements, & les plus gens de bien de la nation allerent trouver la reine Héleine ou Oleine, épouse du roi Jannée, qui régnoit après la mort de son mari : cet homme, lui dirent-ils, mérite la mort, parce qu'il séduit le peuple, permettez-nous de le saisir. Faites-le venir ici, répondit la reine, je veux par moi-même m'instruire de cette affaire. elle avoit en vue, en parlant ainsi, de le tirer de leurs mains ; parce que Jeschu lui étoit parent. Les sages qui pénétroient son dessein, lui dirent : Gardez-vous, reine, de favoriser cet homme, qui par ses enchantements séduit le peuple, qui a volé le nom ineffable, songez plutôt à le punir comme il le mérite. Je ferai ce que vous souhaitez, leur dit la reine, mais auparavant faites-le paroître devant moi, pour que je puisse voir ce qu'il fait, parce que tout le monde m'assûre qu'il opére les plus éclatants prodiges. Pour obéir à la reine, les sages firent venir Jeschu. J'ai appris, lui dit cette princesse, que vous faites de grands prodiges, faites-en quelqu'un devant moi. Je ferai ce qu'il vous plaira, répondit Jeschu, la seule grace que je vous demande, c'est de ne me pas mettre entre les mains de ces scélerats, qui disent que je suis né d'une adultère : Ne craignez point, lui dit la reine. Faites venir, dit Jeschu, un lépreux & je le guerirai. On lui présenta un lépreux qu'il guerit sur le champ en lui imposant la main & prononçant le nom ineffable. Apportez, dit encore Jeschu, un cadavre. ce qui ayant été fait, il le résuscita de la même maniere qu'il avoit gueri le lépreux. Comment, dit la reine aux sages, ôsez-vous dire que cet homme est magicien ? Ne l'ai-je pas vu de mes yeux faire des miracles comme le fils de Dieu ? Sortez d'ici, & ne portez jamais de semblables accusations devant moi. Les sages ainsi rebutés, chercherent quelqu'autre moyen pour se saisir de Jeschu. Ils

resolurent de chercher quelqu'un qui voulut apprendre le nom ineffable, pour pouvoir le confondre. Un nommé Judas s'offrit à eux, pourvu qu'ils se chargeassent du péché qu'il commettroit en apprenant ce saint nom. Les sages s'étant chargés de son péché, il alla dans le Saint des Saints & fit tout ce que Jesus avoit fait, il alla ensuite par toute la ville en criant, où sont ceux qui disent, que cet homme né d'un adultère est le fils de Dieu? Est-ce que moi; qui ne suis qu'un pur homme, je n'ai pas le pouvoir de faire tout ce que Jeschu a fait? La reine ayant appris les discours de Judas, voulut qu'on le lui amenât avec Jeschu. Faites nous, dit-elle à Jeschu quelque prodige pareil à ceux que vous avez déja fait devant moi, ce qu'il exécuta sur le champ. Ne soyez point surprise, dit Judas à la reine, de ce que ce fils, né d'un adultère vient de faire devant vous, s'il s'élevoit jusqu'au ciel, je sçaurois bien l'en précipiter. C'est un de ces magiciens, desquels Moïse nous a averti de nous défier. Jeschu disoit au contraire: je suis le fils de Dieu, c'est moi que David mon ayeul a eu en vue, lorsqu'il a écrit: le Seigneur m'a dit: vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui: & dans un autre endroit: le Seigneur a dit à mon Seigneur; asseyez-vous à ma droite. Je vais donc monter à mon pere celeste & m'asseoir à sa droite, vous le verrez de vos yeux: toi Judas, tu ne pourras pas monter jusques-là. A l'instant Jeschu prononça le nom ineffable & un tourbillion de vent s'éleva, qui l'emporta entre le ciel & la terre. Judas au même moment prononça le saint nom, & il fut pareillement enlevé par un tourbillon de vent, qui le soutint entre le ciel & la terre; de maniere, que Jeschu & Judas voloient tous les deux dans l'air. Ceux qui étoient présents à ce spectacle étoient fort surpris; Judas, ayant prononcé une seconde fois le saint nom, se jette contre Jeschu pour le faire tomber, mais Jeschu l'ayant prononcé aussi, se jette contre Judas dans le même dessein, & ils luttoient ainsi ensemble. Judas s'appercevant que ses efforts étoient inutiles, fit de l'eau sur Jeschu; souillés l'un & l'autre par cette action, ils furent privés du pouvoir que leur donnoit le nom ineffable, & tomberent à terre. Alors on prononça une sentence de mort contre Jeschu & on lui dit: si tu veux éviter la mort, fais les prodiges que tu faisois auparavant. Jeschu l'ayant tenté envain, s'abandonna aux pleurs; ce que voyant ses disciples

& la troupe des méchants qui lui étoient attachées, ils attaquerent les sages & les sénateurs, & procurerent ainsi à Jeschu la liberté de sortir de Jérusalem. Jeschu courut au Jourdain, s'y purifia & ayant prononcé le saint nom, il fit de nouveaux miracles. Il prit deux meules, il les fit nager sur l'eau, s'assit dessus & prit des poissons qu'il donna à la troupe qui le suivoit. A cette nouvelle, les sages & les sénateurs se trouverent dans un grand embarras, mais Judas leur promit de les en tirer. Il va auprès de Jeschu & sans se faire connoître, il se mêle parmi les méchants qui lui étoient attachés. Sur le minuit, il procure par ses enchantements un sommeil profond à Jeschu, & étant rentré dans sa tente, il lui ouvre avec un couteau l'endroit de son corps dans lequel il avoit caché le morceau de parchemin, sur lequel étoit écrit le nom ineffable. Jeschu s'étant éveillé; fut saisi d'une grande crainte, lorsqu'il se vit dépouillé du nom ineffable. Il engagea ses disciples à l'accompagner à Jérusalem, espérant qu'en se cachant parmi eux, il ne seroit pas connu & qu'il pourroit ainsi de nouveau entrer dans le temple, pour enlever une seconde fois le saint nom, mais il ne sçavoit pas que Judas étoit caché parmi eux & que par ce moyen il connoissoit tous ses desseins. Judas dit aux disciples de Jeschu, qui ne l'avoient pas reconnu, non plus que leur maître: prenons tous des habits semblables afin que personne ne puisse distinguer notre maître. Cet avis ayant été suivi, ils se mirent en chemin pour aller célébrer la Pâque à Jérusalem. Lorsqu'ils furent arrivés dans cette ville, Judas alla en secret trouver les sages & leur dit: Jeschu viendra demain au temple, pour offrir l'agneau pascal, alors vous pourrez le saisir; mais parce qu'il a avec lui deux mille hommes tous habillés comme lui, pour que vous ne vous trompiez pas, je me prosternerai devant lui, lorsque nous serons arrivés dans le temple. Le lendemain, Jeschu étant venu au temple, Judas se prosterna devant lui, comme il en étoit convenu. Alors tous les citoyens de Jérusalem bien armés, se saisissent de Jeschu, tuent plusieurs de ceux qui l'accompagnoient, en arrêtent quelques-uns, tandis que le reste prend la fuite dans les montagnes. Les sénateurs firent attacher Jeschu à une colonne de marbre qui étoit dans la ville, le firent fouetter, & lui firent mettre une couronne d'épines sur la tête. Ce fils d'adultere

d'adultère ayant eu soif, demanda un peu d'eau, & on lui donna du vinaigre. L'ayant bû il poussa un grand cri & dit: c'est de moi, que David mon ayeul a écrit: ils m'ont donné du fiel pour nourriture & du vinaigre pour étancher ma soif. Il se mit ensuite à pleurer & dit en se plaignant: mon Dieu, mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné? Les sages lui dirent: si tu es fils de Dieu, pourquoi ne te délivres-tu pas de nos mains? Jeschu répondit: mon sang doit expier les péchés des hommes, ainsi que l'a prédit Isaïe par ces mots: sa blessure sera notre salut. Ils conduisirent ensuite Jeschu devant le grand & le petit Sanhedrin, qui le condamnerent à être lapidé & pendu. Ayant été lapidé on voulut le pendre au bois; mais tous les bois auxquels on vouloit l'attacher se rompoient, parce que Jeschu prévoyant qu'on le pendroit après sa mort, avoit enchanté tous les bois par le nom ineffable. Judas rendit la précaution qu'il avoit prise, inutile, en tirant de son jardin un grand chou auquel on l'attacha. Sur le soir les sages, pour ne pas violer la loi le firent enterrer dans l'endroit où il avoit été lapidé. Sur le minuit, ses disciples vinrent à son tombeau qu'ils arroserent de leurs larmes. Judas l'ayant sçu, vint secrettement enlever ce cadavre, l'enterra dans son jardin, dans le canal d'un ruisseau dont il avoit détourné l'eau, jusqu'à-ce que la fosse fut faite & coucouverte. Les disciples de Jeschu étant retournés le lendemain au tombeau de leur maître & continuants de le pleurer, Judas leur dit. pourquoi pleurez-vous? ouvrez le tombeau & voyez celui qu'on y a placé. Les disciples ayant ouvert le sépulchre & n'y trouvant point le corps de leur maître, se mirent à crier: il n'est pas dans le tombeau, il est monté au ciel, comme il nous l'a dit lorsqu'il étoit vivant.

La reine Helene, ayant appris le supplice de Jeschu, fit venir les sages & leur demanda qu'est-ce qu'ils avoient fait de son corps. Ils lui répondirent: nous l'avons fait enterrer, comme la loi l'ordonne. Elle leur dit; faites l'apporter ici. Les sages allerent au tombeau, & n'y ayant pas trouvé le corps de Jeschu, ils retournerent auprès de la reine, & lui dirent: nous ne sçavons qui est-ce qui a enlevé ce cadavre du tombeau où nous l'avions fait mettre. La reine leur dit: vous ne l'avez pas trouvé, parce qu'il est fils de Dieu & qu'il

est monté dans le ciel auprès de son pere, ainsi qu'il l'a prédit lorsqu'il vivoit. Reine, lui dirent les sages, gardez-vous de penser ainsi, c'étoit véritablement un enchanteur, & un homme né d'adultère. Qu'est-il besoin d'un plus long discours, dit la reine, si vous me faites voir son corps, je vous croirai innocents, sinon, vous serez tous punis de mort. Accordez-nous quelque temps, lui dirent les sages, pour faire des recherches à ce sujet. La reine leur accorda trois jours, pendant lesquels les sages indiquerent un jeûne solemnel. Les trois jours étant presqu'écoulés sans qu'ils eussent recouvré ce corps, plusieurs d'entr'eux s'enfuirent de Jérusalem pour se soustraire au courroux de la reine. Un d'eux, nommé Rabbi Tanchuma, qui erroit par la campagne, vit Judas assis dans son jardin qui prenoit de la nourriture. Quoi! Judas, lui dit Tanchuma, vous prenez de la nourriture, tandis que tous les juifs jeûnent & sont à la veille des plus grands malheurs. Pourquoi donc, lui dit Judas, a-t-on indiqué ce jeûne. Ce fils d'adultère, lui répondit Tanchuma, en est la cause; il a été lapidé & pendu comme vous sçavez, mais on ne trouve point son corps dans le tombeau où il avoit été mis, ce qui donne lieu aux méchants qui lui sont attachés de dire qu'il est monté au ciel, & la reine Hélene nous a menacé de la mort, si nous ne le retrouvions pas. Venez, lui dit Judas, je vous montrerai le cadavre que vous cherchez, c'est moi qui l'ai enlevé, parce que je craignois que la troupe impie qui le suivoit ne l'enlevât elle-même, je l'ai enterré dans mon jardin, dans le canal du ruisseau qui y passe. Tanchuma retourna promptement à Jérusalem, pour apprendre aux sages ce que Judas venoit de lui découvrir. Tous courent au jardin de Judas; on tire le cadavre de l'endroit où il étoit placé; on l'attache à la queuë d'un cheval, & on le traîne ainsi devant la reine, qui, chargée de confusion ne sçut que répondre. Pendant qu'on traînoit ainsi le corps de Jeschu, ses cheveux furent arrachés; c'est pourquoi les moines se rasent.

Les Nazaréens ou disciples de Jeschu, irrités de la mort ignominieuse que les juifs avoient fait souffrir à leur maître se séparerent d'eux & en vinrent à ce point d'aversion, que dès qu'un nazaréen trouvoit un juif, il le massacroit. Leur nombre s'étant accru prodigieusement pendant trente ans, ils

s'assembloient en troupe & empêchoient les juifs de venir à Jérusalem aux grandes solemnités. Tandis que les juifs étoient dans la plus grande consternation à la vue de ces malheurs, la religion des nazaréens prenoit chaque jour des accroissements & se répandoit au loin. Douze hommes, qui se disoient les envoyés du pendu, parcouroient les royaumes pour lui faire des disciples. Ils s'attacherent un grand nombre de Juifs, parce qu'ils avoient beaucoup d'autorité & qu'ils confirmoient la religion de Jeschu. Les sages affligés de ce progrès, recoururent à Dieu & lui dirent : jusqu'à quand, Seigneur, souffrirez-vous que les nazaréens prévalent contre nous & qu'ils massacrent un nombre infini de vos serviteurs ? Nous ne sommes plus qu'un très petit nombre. Pour la gloire de votre nom suggerez-nous ce que nous devons faire pour nous délivrer de ces méchants. Ayant fini cette priere, un des anciens, nommé Simon Kepha, à qui Dieu s'étoit fait entendre, se leva & dit aux autres : mes freres écoutez-moi. Si vous approuvez mon dessein, j'exterminerai ces scélérats, mais il faut que vous vous chargiez du péché que je commettrai. Ils lui répondirent tous, nous nous en chargeons : effectuez votre promesse. Simon ainsi rassuré, va dans le saint des saints, écrit le nom ineffable sur une bande de parchemin & il la cache dans une incision qu'il s'étoit faite dans sa chair. Sorti du temple, il retire son morceau de parchemin & ayant appris le nom ineffable, il se transporta dans la ville Metropole des Nazaréens. Y etant arrivé, il crie à haute voix : que tous ceux qui croyent en Jeschu viennent à moi, car je suis envoyé de sa part. Au moment, une multitude semblable au sable qui est sur le rivage de la mer, courut à lui. Ils lui dirent : montrez-nous par quelques prodiges, que vous êtes envoyé par Jeschu. Quel prodige, répondit-il, souhaitez-vous ? Nous voulons, lui dirent-ils, que vous fassiés les prodiges que Jeschu a fait lorsqu'il étoit vivant. Simon ordonne qu'on lui amene un lépreux, & lui ayant imposé les mains, il le guérit. Il commande qu'on lui apporte un cadavre, & il le résuscite de la même maniere. Ces scélérats ayant vû ces merveilles, se prosternerent devant lui, en disant : vous êtes véritablement envoyé par Jeschu, puisque vous avez fait les mêmes prodiges qu'il a fait lorsqu'il étoit vivant. Alors Simon Kepha leur dit : Jeschu m'a ordonné

de venir vers vous : promettez-moi avec serment de faire tout ce que je vous commanderai. Nous le ferons s'écrient-ils ; Alors Simon leur dit : il faut que vous sçachiez que ce pendu a été l'ennemi des juifs & de leur loi, & que suivant la prophétie d'Osée, ils ne sont pas son peuple. Quoiqu'il soit en son pouvoir de les détruire en un moment, il ne veut pas le faire, mais il desire au contraire qu'ils restent sur la terre pour qu'il soit un monument éternel de son supplice. Au reste Jeschu n'a souffert que pour vous racheter de l'enfer & il vous commande par ma bouche, de ne point faire de mal aux juifs, de leur faire au contraire tout le bien qui dépendra de vous. Il exige encore, que vous ne célébriez plus la fête des azymes, qu'en place de cette solemnité vous célebriez le jour de sa mort, que la fête de son ascension au ciel, vous tienne lieu de la pentecôte que célebrent les juifs, & le jour de sa naissance de la fête des tabernacles. Ils lui répondirent : nous executerons ponctuellement tout ce que vous nous avez ordonné, nous vous demandons seulement de demeurer avec nous. J'y resterai, leur dit-il, si vous voulez me bâtir une tour au milieu de la ville, pour me servir de logement. On lui bâtit une tour, dans laquelle il s'enferma vivant de pain & d'eau l'espace de six ans, au bout desquels il mourut & fut enterré dans cette même tour comme il l'avoit ordonné. On voit encore à Rome cette tour qu'on appelle *Peter*, qui est le nom d'une pierre, parce que Simon étoit assis sur une pierre, jusqu'au jour de sa mort. Après la mort de Simon, un homme sage, nommé Elie vint à Rome & dit publiquement aux disciples de Jeschu : sçachez que Simon Kepha vous a trompé, c'est moi que Jeschu a chargé de ses ordres en me disant : vas & dis leur, que personne ne croye que je méprise la Loi. Reçois tous ceux qui se feront circoncire ; que ceux qui refuseront la circoncision soient noiés. Jeschu veut encore que ses disciples n'observent plus le sabbat, mais le premier jour de la semaine, & il ajouta à cela plusieurs autres mauvais réglements. Le peuple lui dit : montrez-nous par quelque prodige que Jeschu vous a envoyé. Quel prodige, leur dit-il desirez vous ? à peine eût-il prononcé ces paroles, qu'une grosse pierre tomba sur sa tête & l'écrasa. Ainsi périssent, Seigneur, tous vos ennemis & que ceux qui vous aiment soyent comme le soleil, lorsqu'il est dans son plus grand éclat.

La seconde histoire de Jesus, composée par les juifs, à été publiée par Huldric. N'ayant encore pu me procurer cet ouvrage, j'ai recueilli les différents traits que M. Dasnage en rapporte dans son histoire des juifs L. V. C. 14.

Jesus nâquit sous Herode le grand. Ce fut à ce prince qu'on porta les plaintes contre l'adultere que Pandera avoit commis, ce prince irrité contre les coupables qui avoient fui en Egypte, se transporta en Bethléem, & en massacra tous les enfants. Jesus eut pour précepteur Josué, fils de Perachia, qui avoit étudié sous Akiba. Celui-ci alla à Nazareth, pour s'instruire de la naissance de Jesus, qui dès ses plus tendres années se distinguoit à l'école. Il apprit de Marie sa mere, à la faveur d'un faux serment, qu'elle étoit coupable d'adultere. Lorsqu'Akiba fut de retour, on se saisit de Jesus, on le rasa, on lava sa tête avec une eau qui empêche de croître les cheveux. Jesus voyant qu'on le fuyoit, assembla quelques disciples, auxquels il expliqua la loi d'une maniere très-différente de la tradition qui étoit reçue. Il leur ordonna de se raser la tête, afin qu'on reconnut qu'ils étoient de sa suite. Herode les fit poursuivre, mais il n'y eut que Jean qui eut le malheur de se laisser prendre, ce qui lui couta la tête. Cependant Jesus prêcha dans le désert qu'il étoit Dieu, né d'une vierge qui avoit conçu du Saint Esprit & assura qu'il étoit le vrai rédempteur & que celui qui croioit en lui auroit part au siecle avenir. Enfin il soutenoit qu'il falloit abolir la loi, parce que mille générations avoient coulé depuis David & que ce prophête enseigne que la parole a été commandée en mille générations. Il operoit des miracles par la vertu du nom de Jehovah qu'il avoit pris dans le temple. Lorsqu'on eut dessein de faire arrêter Jesus, on gagna son hôte qui lui donna du vin mixtionné, par lequel il oublia le nom ineffable, sans quoi on n'auroit pu le saisir. Lorsqu'il fut arrêté prisonnier avec ses disciples, le roi ordonna qu'on attendît la fête des tabernacles pour lapider les disciples de Jesus, afin que l'exécution se fit en présence de tout le peuple, ce qui fut executé. Le roi envoya un ordre par toute la terre, afin que, si quelqu'un vouloit défendre la cause de Jesus, il se présentât devant le Conseil. Il demanda même avis au Sanhedrin de Wormes, lequel opina qu'il falloit renfermer Jesus & le nou-

rir, au lieu de le condamner à la mort : le roi rejetta cet avis, & Jesus fut attaché au bois. La mort de Jesus causa une guerre entre les juifs. Personne n'osoit même monter à la fête à cause d'eux. Ils soutenoient que leur maître avoit après sa mort fait descendre le feu du ciel & étoit résuscité, pendant que Judas montroit son corps qu'il avoit caché dans un lieu sâle. On se souleva même à Jerusalem contre le roi à cause de Jesus. Simeon monta sur la nue, avec ceux qui voulurent le suivre & les laissa tomber de la nue dans les déserts où ils se tuerent. Le grand Herode & son fils prirent les armes contre les habitants d'un désert de Judée, parce qu'ils suivoient le parti de Jesus-Christ & qu'ils adoroient son image & celle de Marie sa mere. Ces idolâtres demanderent du secours au roi de Césarée contre Herode le fils, mais comme ce prince fit connoître qu'il n'avoit point de guerre avec les Israëlites, les habitants d'Ai se soumirent à Herode. Les habitants d'Ai avoient d'autant plus de penchant d'appeller le roi de Césarée à leur secours contre Herode qu'ils s'étoient opposés à la mort de Jesus.

Il vivoi dans le treizieme siecle

Raymond des Martins, dans son *poignard de la foi*, a rapporté en latin une histoire de Jesus composée par les Juifs, en hebreux vraisemblablement, que nous transcrirons après l'avoir traduite en françois.

Dans le temps que la Reine Elani où Hélene régnoit sur tout Israël, Jesus le Nazaréen vint à Jerusalem, il trouva dans le temple la pierre sur laquelle on avoit autrefois placé l'arche du Seigneur. Schemhamephoras, où le nom expliqué, (c'est le nom ineffable de Dieu,) étoit gravé sur cette pierre. Celui qui apprenoit & qui sçavoit les lettres de ce nom, pouvoit faire tout ce qu'il vouloit. Les sages craignant que les Israëlites n'apprissent ce nom, & ne détruisissent le monde par son pouvoir, firent deux chiens d'airain qu'ils poserent sur deux colonnes contre la porte du saint des saints. Lorsque quelqu'un entroit dans ce lieu sacré, & qu'après avoir appris les lettres du nom ineffable il en sortoit; les chiens d'airain aboyoient si horriblement contre lui, & l'effrayoient si fort, qu'il oublioit le nom & les lettres qui le composoient. Jesus le Nazaréen étant entré dans le temple apprit les lettres de ce nom, & les écrivit sur du parchemin; s'étant fait ensuite une incision à la

jambe, il y cacha ce parchemin, prononçant ce nom ineffable, il ne sentit aucune douleur lorsqu'il se coupa, & après qu'il eût placé le parchemin dans l'incision qu'il s'étoit faite, la plaie se referma. Lorsqu'il sortit du temple, les chiens d'airain aboyeroient contre lui, & il oublia le nom ineffable; mais étant allé dans sa maison il r'ouvrit sa jambe avec un couteau; & en ayant tiré le parchemin sur lequel il avoit écrit les lettres du nom ineffable, il les apprit de nouveau. Il assembla ensuite trois cent dix jeunes hommes d'Israël, & leur dit: prenez garde, parce que les sages veulent dominer sur Israël; ils disent que je suis illégitime; mais vous sçavez que tous les Prophétes ont annoncé un Messie; & en vérité c'est moi qui le suis; c'est de moi qu'Isaïe a dit: voici qu'une Vierge concevra & enfantera un fils qu'elle appellera Emmanuël. David mon ayeul a pareillement écrit de moi dans le second pseaume: le Seigneur m'a dit: vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; ma mere m'a donc engendré sans le secours d'aucun homme, par la seule vertu de Dieu; Ce sont vos sages qui sont des illégitimes & non pas moi, comme il est écrit au second chapitre d'Osée; je n'aurai point pitié de ces fils, parce que ce sont des enfants de fornication. Ces jeunes hommes lui répondirent: si vous êtes le Messie, prouvez-le par quelque miracle. Quel prodige, leur dit-il, voulez-vous que je fasse? Ils lui dirent, guérissez un homme qui n'ait jamais pu faire usage de ses jambes. Il leur répondit: transportez-en un auprès de moi. Ils le firent, & Jesus ayant prononcé sur cet infirme le nom ineffable, aussi-tôt il marcha. Tous s'inclinerent devant lui, & dirent: celui-ci est vraiment le Messie. Ils lui amenerent un lepreux, & Jesus ayant prononcé le nom ineffable, & posé sa main sur lui, il fut guéri sur le champ. Alors plusieurs hommes de néant de notre nation s'attacherent à Jesus. Les sages voiant que les Israëlites croyoient en lui, s'en saisirent, le conduisirent à la Reine Helene, & lui dirent: notre souveraine; cet homme est un magicien qui séduit le monde. Jesus dit à la Reine: c'est de moi qu'Isaïe a dit: il sortira une branche du tronc de Jessé; & David a dit à ceux-ci dans son premier pseaume: heureux celui qui n'entre point dans le dessein des impies. La Reine dit aux sages: ce que cet homme allegue, est-il dans votre loi? Les sages lui répondirent: ce qu'il allégue est dans notre loi; mais il n'a pas été

dit de lui : au contraire c'est de lui qu'il est écrit au chapitre 13 du Deuteronome. Le Prophéte qui aura voulu vous détourner du service de Dieu sera puni de mort ; & il est écrit du Messie dans Jeremie que lorsqu'il viendra, Juda sera sauvé. Ce méchant dit à la Reine : c'est moi qui suis ce Messie, car je ressuscite les morts. La Reine envoya avec Jesus & les sages quelques personnes de sa cour, sur la fidélité desquels elle pouvoit compter, & cet impie, par la vertu du nom ineffable ressuscita un mort en leur présence. La Reine frappée d'étonnement, dit : voila un grand miracle. Elle blama les sages qui sortirent de sa cour, couverts de honte ; ils furent de même que tout Israël accablés de douleur. Jesus alla dans la haute Galilée. Les sages étant retournés auprès de la Reine, lui dirent : notre souveraine, cet homme est un magicien qui séduit le monde. La Reine envoya des soldats pour le prendre, mais les Galiléens ne voulurent pas le souffrir & se préparerent à le défendre à main armée. Jesus leur dit : ne combattez point pour moi, la force de mon pere qui est au ciel, & le pouvoir qu'il m'a donné de faire des miracles me défendront suffisamment. Les Galiléens faisoient des oiseaux avec de la boue, & Jesus ayant prononcé le nom ineffable sur ces oiseaux, ils s'en voloient sur le champ. Les Galiléens frappés de cette merveille se jettoient à ses pieds & l'adoroient. Jesus dit alors qu'on apporte une grande meule & qu'on la jette dans la mer ; ce qui ayant été exécuté, cet impie prononça le nom ineffable, & il fit nager cette meule sur l'eau ; s'étant assis dessus il dit aux soldats qui étoient venus pour le prendre : retournez auprès de la Reine, & racontez-lui ce que vous avez vu ; s'étant ensuite levé devant eux il marcha sur les eaux. Ces soldats étant rétournés, dirent à la Reine ce qu'ils avoient vu, qui, fort étonné de leur recit, appella les sages, & leur dit : vous dites que cet homme est un magicien ; mais les miracles qu'il fait montrent qu'il est le fils de Dieu. Les sages lui répondirent : faites-le venir ici & nous vous découvrirons ses fourberies. Pendant qu'on alloit chercher Jesus, les anciens d'Israël firent entrer Judas Scarioth dans le saint des saints, où il apprit les lettres du nom ineffable, comme Jesus les avoit apprises, les écrivit sur du parchemin qu'il enferma dans sa jambe, comme Jesus avoit fait. Jesus le Nazaréen étant venu avec ceux qui le suivoient, la Reine fit venir les sages ;

&

& Jesus étant devant la Reine avec eux, lui dit : c'est de moi que David a écrit au pseaume vingt-deux : les chiens m'ont environné, & une assemblée de personnes remplies de malice m'a assiégé ; mais il est aussi écrit de moi dans Jérémie : ne craignez point de paroître devant eux ; parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur. Les sages le contredisoient. Il dit à la Reine, je monterai au ciel, parce que David dans le pseaume cent huit a dit de moi : élevez-vous au dessus des cieux, ô Dieu ! Alors, par la vertu du nom ineffable, il éleva ses mains comme des ailes, & il vola entre le ciel & la terre. Les sages d'Israël voyant cela, dirent à Judas Scarioth de prononcer le nom ineffable, & de s'élever après lui. Judas s'éleva, lutta avec lui ; ils tomberent tous les deux, & cet impie se cassa le bras : à cause de ce malheur, les chrétiens toutes les années pleurent avant leur pâque. Alors les Israëlites prirent Jesus, le couvrirent de haillons, & le frappant avec des baguettes de grenadiers, ils disoient à la Reine Helene : s'il est fils de Dieu, qu'il nomme celui qui l'a frappé ; n'ayant pu le nommer, la Reine dit aux sages ; il est entre vos mains, traitez-le comme il vous plaira. Ils le prirent donc & le conduisirent pour le pendre, mais tous les bois auxquels il l'attachoient se rompoient sur le champ ; car par la prononciation du nom ineffable il avoit conjuré tous les bois pour qu'il ne pût y être pendu. Les sages voyant cela prirent un tronc de chou & l'y pendirent, sans que le chou se rompit, parce que le chou n'est pas un bois ; ce qui ne doit pas surprendre, parce qu'un chou croît si fort chaque année dans le saint des saints, qu'on en tire cent livres de semence.

Tempore Elani Reginæ, (id est Helenæ) quæ universæ terræ Israël præerat, Jesus Nazarenus venit Jerusalem, invenitque in templo Domini lapidem, in quo sedebat olim arca Domini, & erat in eo scriptum schemhamephoras, id est nomen expositum. Quicumque verò illius nominis litteras adipiscebatur & sciebat, poterat facere quidquid volebat. Sapientes ergo timentes ne viri Israël addiscerent illud nomen, & virtute ipsius destruerent sæculum, fecerunt duos canes æreos, & posuerunt eos super duas columnas contrà portam domûs sanctuarii. Quandocumque itaque ingrediebatur aliquis, & addiscebat litteras prædicti nominis & exibat ; canes illi ærei latrabant ei adeò horribiliter,

quòd perterritus obliviscebatur nomen, & litteras quas didiscerat. Venit itaque Jesus Nazarenus, & ingressus templum didicit litteras illas, & scripsit in pergameno : deindè scidit carnem cruris sui, & in incisione illâ inclusit dictam cartulam, & dicendo nomen, nullum sensit dolorem, & rediit cutis continuò, sicut ante erat : cumque egrederetur è templo, latraverunt ei canes ærei supradicti, & statim oblitus est nomen. Perrexit itaque in domum suam & aperuit crus cum cultello, & accepit cartulam ubi erant litteræ schemhamephorasach, & rursùm didiscit eas. Quo facto, congregavit trecentos & decem de juvenibus Israël, & dixit eis : videte, ob hoc dicunt sapientes me esse spurium, quia super Israël volunt habere dominium : vos autem scitis quod omnes prophetæ prophetaverunt super Messiâ, & in veritate ego sum ipse, & super me dixit Ezaias Propheta, cap. 7. Ecce haalma, id est puella, vel virgo concipiet & pariet filium, & vocabit nomen ejus Emmanuel. Dávid quoque avus meus prophetavit super me, & dixit, ps. 2. Dominus dixit ad me, filius meus es tu, ego hodie genui te Genuit itaque me mater mea sine coitu masculi, virtute Dei. Ipsi sunt ergo spurii & non ego, sicut dictum est Hos. 2. & filiorum ejus non miserebor, quia filii sunt scortationis. Responderunt ei juvenes illi : si tu es Messias, ostende nobis signum. Quod signum, inquit, quæritis à me ? Dixerunt ei : fac claudum stare sicut nos : dixit eis : adducite eum ad me. Continuò ergo adduxerunt ad eum claudum, qui nunquàm steterat super pedes suos ; dixit super eum schemhamephorasach, & illâ eâdem horâ surrexit claudus, & stetit super pedes suos. Inclinaverunt ergo ei omnes, & dixerunt : iste est procul dubio Messias. Adduxerunt itaque ei leprosum, & dixit NOMEN, posuitque manum super eum, & statim curatus est. Accreverunt ergo ei multi Ribaldi gentis nostræ (Judaicæ.) Videntes ergo sapientes quòd credebant ei Israël, & cœperunt ipsum, & duxerunt ad Helenam Reginam in cujus manu erat terra Israël, & dixerunt ei : domina nostra, in manu istius hominis est sortilegium, & facit errare mundum. Jesus verò respondit ei : domina, olim prophetæ prophetarunt super me quorum unus dixit, ps. 11. vers. 1. Egredietur palmes de trunco Jesse : ego sum ille : super istis verò dixit David, ps. 1. ver. 1. Beatus qui non ambulat, vel abiit in concilium impiorum. Dixit ipsa ; estne in lege vestrâ quod ipse dicit ?

Dixerunt ei : in lege nostrâ est hoc, sed non dictum de eo; sed super istum dictum est Deut. 13. vers. 5. Propheta autem ille morietur, qui locutus est iniquitatem contrà Deum. De Messia verò dictum est Jerem. 32, vers. 6. In diebus ejus salvabitur Juda. Respondit ille iniquus & ait reginæ : ego sum ille, quia ego suscito mortuos ; misit itaque regina fideliores quos habebat cum ipsis, & fecit ille impius reviviscere mortuum per Schemhamephoras. In illâ horâ obstupuit regina, & dixit, verè magnum signum est hoc ? deditque sapientibus verecundiam, & exiverunt confusi à conspectu ejus : fuitque ipsis & Israëli dolor magnus. Ivit autem Jesus in Galilæm superiorem ; iveruntque sapientes ad reginam, & dixerunt ei ; domina nostra, sortilegium est cum isto homine & deviat creaturas. Misit ergo illa milites qui caperent eum, & non permiserunt homines galilææ, sed voluerunt pugnare cum iis. Qui ait : nolite pugnare pro me, quia fortitudo patris mei de cœlis, & signa quæ dedit mihi tuebuntur me. Faciebant itaque homines galilææ aves de luto coram ipso, & ipse dicebat Schemhamephoras super eas & statim illæ aves volabant. Ceciderunt ergo illi in facies suas adorantes eum. Dixit etiam in illâ horâ ut apportaretur unus maximus lapis molaris, & projiceretur in mare. Quod ut factum est, dixit ille impius Schemhamephoras, & fecit molam istam stare super faciem maris, seditque super eam, & dixit militibus, ite ad dominam vestram, & nunciate ei quod vidistis. Deinde surrexit coram eis, & cœpit ambulare super faciem aquæ. Abierunt milites illi, & quæ viderant dixerunt Helenæ Reginæ quæ vehementer obstupescens vocavit sapientes, & dixit eis : vos dicitis quòd hic homo est sortilegus, sed sciatis quòd signa quæ fecit, ostendunt esse verum filium Dei : qui dixerunt ei : domina nostra fac ipsum venire, & nos detegemus fraudem ejus. Interim abierunt senes Israël, & fecerunt quemdam intrare domum sancti sanctorum, qui dicebatur Juda Scarioth, & didicit litteras Schemhamephoras, eo modo quo eas didicerat Jesus, & fecit incisiones cruris, & alia quæ ipse fecerat. Venit ergo ille Nazarenus cum societate suâ, & regina fecit venire sapientes, & ille stans coram reginâ, dixit ; super me prophetavit David, ps. 22. Quod circumdederunt me canes, synagoga malignantium obsederunt me, sed & super me dictum est Jerem. 1. vers. 8. Non timeas à facie illorum,

quia tecum ego ut liberent te, dicit Dominus. Sapientes verò contradicebant ei. Ait Reginæ, ascendam in cœlum, quia sic dicit David super me, ps. 108. Exaltare super cœlos, Deus. Elevavitque manus ut alas per Schemhamephorasch, & volavit inter cœlum & terram. Quando sapientes Israël viderunt sic, dixerunt ad Judam Scarioth, ut diceret Schemhamephorasch, & ascenderet post eum: qui ascendit, & luctatus est cum eo, & ceciderunt ambo, & fregit sibi impius ille brachium: & super hoc opere singulis annis plorant Christiani ante pascha suum. In illâ horâ cœperunt illum Israël, & operuerunt eum pannis, & percutiebant illum virgis malogranatorum, dicentes Helenæ Reginæ, si est filius Dei, dicat quis percussit eum, & nescivit dicere. Dixit itaque Regina sapientibus. Ecce in manibus vestris est, facite ei quidquid placuerit in oculis vestris. Cœperunt ergo illum, & duxerunt ad suspendendum. Omne verò lignum, vel arbor in quo suspendebatur statim frangebatur. Ipse quippe per Schemhamephoras adjuraverat omnia ligna ne susciperent eum. Abierunt itaque, & adduxerunt stipitem unius caulis qui non est de lignis, sed de herbis, & suspenderunt eum super eum. Nec est hoc mirum, quia singulis annis crescit tantùm unus caulis in domo sanctuarii, ut descendant de eo centum libræ feminis.

On ne relevera pas ici les anachronismes, les erreurs, les fautes grossieres dont sont remplis les récits que les Juifs ont fait de la vie de Jesus-Christ. La plus légere connoissance de l'histoire suffit pour les appercevoir. On se contentera de prendre droit sur trois aveux que la force de la vérité leur a arrachés. Ils reconnoissent, 1°. la réalité des prodiges de Jesus, 2°. que les disciples de Jesus se multiplierent à l'infini, immédiatement après sa mort, non seulement dans la Judée, mais à Rome, & dans tout l'empire. 3°. que les disciples de Jesus exigeoient de ceux qui se disoient envoyés de lui, qu'ils fissent des miracles semblables à ceux qu'il avoit opérés lui-même.

On a sans doute observé que l'auteur du Toldos attribue au nom ineffable de Dieu les prodiges de Jesus; que les Talmudistes ont attribués à la magie. Mais il nous importe peu qu'ils aient ainsi varié sur le principe de ces merveilles; il nous suffit pour le présent qu'ils conviennent de leur réalité. La créance, que par la prononciation du nom ineffable de Dieu on pouvoit

faire des miracles, est fort ancienne chez les Juifs, puisqu'on lit dans le talmud que celui qui sçauroit le nom ineffable de Dieu, *Sem-Hammephoras*, pourroit créer un autre monde, ou faire tels autres prodiges qu'il voudroit. Joseph apôtre des juifs qui vivoit au commencement du quatrieme siécle, voulut éprouver la puissance de Jesus-Christ. Il arrosa un énergumene avec de l'eau sur laquelle il avoit fait le signe de la croix, & commanda au démon de sortir du corps de cet homme, au nom de Jesus Nazaréen crucifié. Le démon obéit & se retira. Ce miracle fut connu de toute la Ville de Tiberiade. Les Juifs qui étoient en grand nombre dans cette ville ne pouvant contester la vérité du prodige, disoient: Joseph a ouvert le thrésor de notre patriarche; il y a trouvé écrit le nom de Dieu, il a sçu le lire; & par ce moyen il fait de grands miracles.

Præfatio in extractiones de Thalmud, imprimée à la suite de l'Ouvrage du p Echard, intitulée. *S. Thomæ Summa auctori suo vindicata.*

Wagenseil a publié un livre hebreu qui a pour titre Nizzachon, c'est-à-dire, Victoire. Quoique les Juifs donnent ce titre à tous les livres qu'ils composent contre les chrétiens, il est cependant particulier à quelqu'uns de ces ouvrages. Celui dont il est ici question a été écrit dans le douzieme siécle. On y lit, pag. 34, sur ces paroles de l'exode: *Les magiciens d'Egypte firent les mêmes merveilles que Moyse.* Le Rabbin Abraham conclut de là que Jesus n'a point sçu le nom ineffable de Dieu, Sem-Hamphorasch. Car les mysteres de ce nom sacré n'ayant pas été connus du temps de Moyse, qui étoit le temps le plus saint de la nation, il n'est pas vraisemblable qu'ils aient été connus après lui. Ce que Jesus a fait il l'a opéré par des enchantements; car il est écrit dans l'évangile qu'il demeura deux années en Egypte. C'est là qu'il apprit la magie, c'est pourquoi nous disons dans le Kidduschin qu'il est descendu dix mesures d'enchantements dans le monde; que l'Egypte en a pris neuf, & que le reste de la terre n'en a qu'une. *Fecerunt similiter Magi.* Hinc colligit R. Abrahamus proselytus, Jesum nequaquàm calluisse Schem Hamphorasch, (nec eodem sua miracula patrasse) ecce enim, nequidem Mosis ætate, quæ sanctissima erat, nominis illius mystici mysteria cognita erant, ut tantò minus posteriore ætate, de iis constitisse verisimile sit. Nempè quæ fecit Jesus, per incantamenta fecit, scriptum enim in Evangelio ipsum biennium in Ægypto exegisse, atque ibi didicit incantandi artem. Undè (in Kiddušchin, fol. 49.) dicimus: decem

Tela ignea Satanæ. T. 2.

cabi incantaminum descendere in mundum ; novem ex iis sibi abstulit Ægyptus, unum orbis reliquus.

Pag. 41. Jesus n'étoit environné d'aucun éclat, il étoit en tout semblable au reste des hommes ; c'est pourquoi il ne faut point croire en lui ; & tout ce qu'il a fait, il l'a opéré par le secours de la magie. Jesus non erat præditus ullo splendore, sed reliquis mortalibus fuit simillimus. Quamobrem constat, non esse in eum credendum, & quidquid fecit, peractum est ab eo ope magiæ.

P. 90, 91. Puisque nous ne voyons point que Jesus ait fait des miracles dans son enfance, mais qu'il a passé cet âge comme les autres enfants ; nous n'ajoûtons point foi aux miracles qu'il a opérés dans un âge mûr, mais ils nous paroissent avoir été faits par art magique, ainsi que ceux des autres magiciens. Quoniam igitur nulla Jesu videmus miracula in pueritiâ, sed hanc more reliquorum puerorum omnium transegit, nec illis fidem habêmus, quæ adultus patravit : sed videntur arte magicâ fuisse edita, qualia solent magi incantatores, & venefici peragere.

Pag. 239. Pourquoi Jesus a-t-il différé de faire des miracles, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à un âge mûr ? Il auroit dû en opérer à l'âge de deux ou trois ans, alors tout le monde auroit cru en lui. Puisqu'il n'en a pas agi ainsi, il faut croire qu'il a été un enchanteur, & que c'est par art magique qu'il a fait toutes ses merveilles : Quare miracula illa quæ patravit, in adultam ætatem, & adeptum rationis usum distulit ? Edere illa debebat post egressum ex utero, cum annos duos aut tres natus esset, atque sic orbis universus in eum credidisset, & judicii reatum evitasset. Proindè tenendum, veneficum illum fuisse, omniaque miracula ejus arte magicâ esse peracta.

Tela ignea Satanæ, T. 2.

Le même Wagenseil a publié en hebreu un ouvrage composé dans le seizieme siécle contre la réligion chrétienne par le Rabbin Isaac fils d'Abraham. On y lit, pag. 452, qu'il est écrit dans les actes des apôtres que Simeon, (c'est Simon) le magicien séduisoit les Juifs par ses prestiges ; qu'étonnés des merveilles qu'il faisoit, ils le croyoient Dieu. Tirez de là un argument contre les prodiges de Jesus qui ont pareillement été faits par art magique, & qui ont de même donné lieu aux hommes simples de le croire Dieu. Cap. 8. Actorum apostolorum ista le-

guntur : quidam magus nomine Simeon seducebat judæos præstigiis suis, inquiens, se esse virum magnum, atque eum intuentes valdè stupebant, existimabantque istum hominem deum esse; artibus enim magicis suis eos pellexerat, deceperatque longo tempore. Ecce hinc depromas argumentum etiam adversùs Jesu prodigia, quæ arte magicâ fuere peracta, ac ideò homines simplices qui eum sectabantur, similiter ipsum Deum credebant.

Jusqu'ici, pour constater la réalité des prodiges de Jesus-Christ, nous avons produit les témoignages des Juifs tirés de leurs livres mêmes; nous allons à présent rapporrer leurs témoignages tels que nous les ont conservés les auteurs chrétiens. La parfaite conformité qui se trouve entre les uns & les autres, ne permettra pas de douter de la fidélité de nos écrivains.

Les Juifs, dans Saint Mathieu, disent à Jesus-Christ qu'il chasse les démons par Beelzebut prince des démons.

Chap. 12. vers. 24.

Dans les actes de S. Pionius, les juifs disent que Jesus-Christ a exercé la Nécromancie. Chap. 5.

Dicunt (Judæi) prætereà Christum Necromantiam exercuisse.

Dans Bollandus au premier jour du mois de février.

Tertulien dans son livre contre les juifs dit qu'ils ne nient pas que Jesus-Christ n'ait opéré des prodiges. Virtutes autem factum à patre, Esaias dicit : ecce Deus noster judicium retribuit; ipse veniet & salvos faciet nos. Tunc infirmi curabuntur, & oculi cœcorum videbunt, & aures surdorum audient, & claudus saliet velut cervus, & multorum linguæ solventur, & cœtera quæ operatum Christum nec vos diffitemini.

Tertullianus adversùs Judæos, Chap. 9.

Dans S. J. Chrysostome, les Juifs disent qu'ils ont crucifié Jesus-Christ, parce qu'il étoit un imposteur & un faiseur de prestiges.

καὶ ἐρωτήσης αὐτοὺς, διὰ τί ἐσταυρώσατε τὸ Χριστὸν; λέγουσιν, ὡς πλάνον καὶ γόητα ὄντα.

Explication du pseaume 8, nombre 3. chap. 5. p. 81.

Herban juif, dans sa dispute avec St. Grégence, dit à la pag. 198, que les juifs ont fait mourir Jesus, parce que c'étoit un magicien, & à la page 263, il dit que Jesus guérissoit les malades les jours de sabbat, ce que la loi défendoit. Bibliothéques des Peres de Margarin de la Bigne. T. 1. Grec & Latin.

On voit dans S. Isidore de Séville que, lorsqu'on alléguoit les miracles de Jesus-Christ aux juifs, ils répondoient que les prophétes en avoient fait pareillement plusieurs; ce qui est un aveu

de miracles de Jesus-Christ. Dicit incredulus quòd & prophetæ miracula multa fecerunt.

De Nativitate Domini. Chap. 17.

Un jurisconsulte a composé un écrit qui a pour titre, dispute entre l'église & la synagogue qui est dans l'appendice du huitieme tome de la nouvelle édition de Saint Augustin. Il met dans la bouche de la synagogue les arguments & les défenses des Juifs, & dans celle de l'église, les preuves & les réponses des chrétiens. L'église dit à la synagogue que Jesus-Christ est venu à elle, ressuscitant les morts, rendant la parole aux muets, guérissant les boiteux, les aveugles, les paralitiques, les lépreux, & qu'elle n'a pas voulu le reconnoître pour Dieu. La synagogue ne conteste point ces faits; quoiqu'elle contredise celui de la résurrection, de l'ascension, de même que toutes les autorités des prophétes que l'église emploie pour l'accabler. Il paroît donc par là que l'auteur, quoique chrétien, a mis fidelement dans la bouche de la synagogue les sentiments des juifs de ce temps-là. 1°. s'il n'eût pas agi ainsi, son ouvrage n'eut été d'aucune utilité contre les juifs. 2°. Pourquoi auroit-il introduit la synagogue, niant le grand miracle de la résurrection, & ne contestant pas les autres; cela ne peut venir que de ce que les juifs d'alors, de même que ceux d'aujourd'hui, reconnoissoient la réalité des prodiges du sauveur, & qu'ils en ont toujours combattu la résurrection.

Agobard archevêque de Lyon au neuvieme siecle rapporte ainsi les sentimens des juifs.

Ils lisent dans les livres qu'ils ont reçu de leurs ancêtres, qu'il y a eu parmi eux un jeune-homme honorable nommé Jesus qui fut instruit par Jean-Baptiste, & qui eut un grand nombre de disciples, à l'un desquels, à cause de la dureté & de la stupidité de son intelligence, il donna le nom de Kephas, c'est-à-dire, Pierre. Jesus étant attendu par le peuple pour la solemnité de la pâque, quelques jeunes hommes de ses disciples allerent au devant de lui, & lui chanterent par honneur & par respect: Osanna au fils de David. Enfin ce Jesus accusé de plusieurs mensonges fut mis en prison par ordre de Tibere, parce qu'ayant promis que la fille de cet empereur mettroit au monde un enfant mâle sans le concours d'aucun homme, elle n'avoit enfanté qu'une pierre. C'est pourquoi il fut pendu comme

un magicien détestable, & enterré après sa mort auprès d'un aqueduc. On commit la garde de son corps à un juif. Une grande pluie qui arriva pendant la nuit ayant fait déborder les eaux de cet aqueduc, elles enleverent le corps de Jesus. Pilate l'ayant fait chercher pendant douze mois, sans qu'on pût le trouver, fit publier cette loi : il est évident que ce Jesus que vous avez fait mourir par envie, est ressuscité comme il l'avoit promis, puisqu'on ne retrouve point son corps, ni dans le tombeau où vous l'aviez placé, ni en aucun autre endroit. Pour cette raison je vous commande de l'adorer; que celui qui refusera de le faire, sçache qu'il n'aura point d'autre partage que l'enfer.

In doctrinis majorum suorum legunt Jesum juvenem quemdam fuisse apud eos honorabilem, & magisterio Baptistæ Joannis eruditum, quamplures habuisse discipulos, quorum uni propter duritiam & hebetudinem sensûs, Kephæ, id est Petræ, nomen imposuerit. Et cum expectaretur à populo ad diem festum, quosdam ei de scholâ suâ pueros occurrisse, qui illi ex honore & reverentiâ magistri cantaverint : Osanna filio David. Ad extremum verò propter plura mendacia accusatum Tyberii judicio in carcerem retrusum, eò quòd filia ipsius, cui sine viro, masculi partum promiserat, lapidis conceptum intulerit, indè etiam magum detestabilem, furiâ succensum, atque hoc modo occisum, juxta quendam aquæductum sepultum, & judæo cuidam ad custodiam commendatum; noctu verò subitâ aquæductûs inundatione sublatum, Pilati jussu per duodecim lunas quæsitum, nec usque inventum, tunc Pilatum hujus modi ad eos promulgasse legem.

Manifestum est, (inquit,) resurrexisse illum sicut promiserat, qui & à vobis per invidiam peremptus est, & neque in tumulo, neque in ullo alio invenitur loco, & ob hanc causam præcipio ut adoretis eum, quod qui facere noluerit, partem suam in inferno futuram esse cognoscat.

Bibliotheque des Peres de Margarin de la Bigne, T. I. col. 1205.

De insolentiâ Judæorum.

Le sçavant pere Pierre-François Chifflet de la Compagnie de Jesus, a publié à Dijon en 1656, un ouvrage contre les juifs, qu'il attribue à Raban Maur Archevêque de Mayence, que nous croyons avec Cave, Dupin, Mabillon, & les auteurs de l'histoire littéraire de France, être d'Amolon, successeur d'Agobard dans le siége de Lyon. On y lit que les juifs disent que Jesus est

le fils d'un payen nommé Pandera qui commit adultere avec sa mere, qu'il fut pendu; que par ordre de leur maître Josué il fut d'abord enlevé du bois, & jetté dans un sépulcre dans un jardin plein de choux, de peur que leur terre ne fût souillée; qu'afin que tous sçussent qu'il étoit mort, & non point ressuscité, il fut tiré du tombeau & traîné par toute la ville, ensuite jetté dans un champ; c'est pour cela que jusqu'à ce jour on voit son sépulchre vuide, plein des pierres & des ordures que les
P. 333. juifs ont coûtume d'y jetter. Jesum filium Ethnici quem nomi-
P. 316. nant pandera, à quo dicunt matrem Domini adulteratam, more latronum qui nunc suspenduntur esse punitum, & conclamante ac jubente Josue celeriter de ligno depositum, & in quodam horto caulibus pleno in sepulchro projectum, ne terra
P. 323. eorum contaminaretur, & ut omnes scirent mortuum, nec resuscitatum, & retortâ per totam civitatem tractum; sicque projectum, & propter hoc, usque hodie sepulchrum ejus stare vacuum, & esse squalidum lapidibus, & sordibus quas ipsi projicere soleant, plenum.

Dans la dispute que Gislebert abbé de Vestmunster eut à Mayence avec un juif, au commencement du douzieme siécle, qui est imprimée dans la nouvelle édition des œuvres de Saint Anselme donnée par le pere Cerberon, le juif explique ainsi cette prophétie d'Isaïe : une vierge concevra & enfantera un fils, & il sera appellé Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous : nous reconnoissons volontiers que c'est de Christ qu'il est dit : il sera si cher & si agréable à Dieu, qu'en lui & par lui le Seigneur, c'est-à-dire, la puissance du Seigneur soit avec nous. Animo libenti accipimus de Christo dictum, *& vocabitur nomen ejus, nobiscum Deus* : hoc est, tantæ dignitatis & gratiæ erit apud Deum, ut in eo & per eum Dominus, id est, Domini virtus sit nobiscum. Reconnoître que la puissance de Dieu étoit avec Jesus-Christ, c'est avouer ses miracles.

On trouve dans le cinquieme tome des Anecdotes de Dom Martene un ouvrage intitulé : dispute de l'église & de la synagogue, dont un nommé Gilliebert est auteur. Le manuscrit sur lequel cet ouvrage a été imprimé, a environ 500 ans d'antiquité au jugement de Dom Martene.

La synagogue dit à l'église ce qui suit.

Rien ne peut m'être si nuisible, à ce que je vois, que l'é-

glise ma fille qui m'annonce à présent, des choses nouvelles & inouïes; & si aujourd'hui elle prévaut contre moi par son art magique, je suis anéantie avec mes cérémonies & ma loi que Dieu m'a données par le ministere de Moyse.

Plus bas : vous êtes imbue, ma fille, d'une fausse doctrine depuis longtemps, & revêtue d'une grande puissance magique.

Plus bas : ô fille toujours mon ennemie, que vos docteurs sont admirables, adroits & trompeurs, eux qui vous ont ainsi imbue de leur art magique.

SYNAGOGA DIXIT. Nulla pestis ad nocendum potest (P. 1500.) esse nequior mihi, ut video, quam filia mea, quæ modò prædicat mihi nova inaudita. Et si hodiè arte suâ magicâ prævalet in me, destructa sum in omni ornatu meo & in lege meâ quam Deus mihi dedit per Moysen.

SYNAGOGA DIXIT. Magnâ arte magicâ & falsâ (P. 1500) doctrinâ diu es imbuta.

SYNAGOGA DIXIT. O filia mihi semper adversa, quam mirabiles sunt tui doctores, sagaces & fallaces, qui te sic (P. 1502.) imbuerunt arte suâ magicâ!

Pierre Alphonse juif converti qui vivoit dans le douzieme siécle composa un dialogue entre un juif & un chrétien. Il donne au juif le nom de Moyse qu'il portoit avant son baptême. Le chrétien y paroît sous son nom qui est celui de Pierre.

(Ce dialogue est imprimé dans le 21e. volume de la grande Bibliotheque des Peres de Lyon.)

Au titre second, Moyse parle ainsi : les juifs disent que Jesus-Christ a été un magicien, né d'une femme de mauvaise vie, qui a induit en erreur toute la nation juive : dicentes eum (Christum) magum & de scorto natum, & quòd totam gentem in errorem induxit.

Au titre dix, Moyse dit que les juifs ont fait mourir Jesus, parce qu'il étoit un magicien, qu'il séduisoit les juifs par art magique, & de plus parce qu'il se disoit le fils de Dieu. Magus fuit (Christus,) & per artem magicam filios Israël in errorem misit, & præter hoc filium Dei se vocavit. Pierre lui demande où Jesus-Christ a pu apprendre tant de magie qu'il en sçût assez pour opérer les grands prodiges qu'il a faits. Petrus. Ubi tantùm artis magicæ addiscere potuit, ut per eam, aquam in vinum converterit; de quinque panibus, hominum millia quinque refecerit, leprosos, hydropicosque sanaverit, claudis gressum, surdis auditum, mutis verbum, cœcis quoque visum reddiderit, &

quod majus omnibus est mortuos suscitaverit, aliaque, quæ omnia enumerare longum est, miracula fecerit? Moyse répond à cette question en ces termes : nos docteurs disent qu'il a appris l'art magique en Egypte. Moyses. Dicunt sanè doctores nostri quòd in Ægypto eam addidicit. Pierre lui prouve par l'autorité des docteurs juifs que l'on ne peut pas opérer par la magie les merveilles que Jesus a faites. Moyse lui répond : puisque vous avez bien prouvé que ce n'est pas par la magie, mais par la vertu de Dieu que Jesus-Christ a opéré les merveilles qu'il a faites, de même que les autres prophétes, dites-moi pourquoi Jesus ne s'est pas donné pour un prophéte, mais qu'il a eu la présomption de se dire fils de dieu. Moyses. Cùm huc usque satis ostensum sit, quòd nihil per artem magicam, imò per Dei virtutem ut prophetæ alii, homo ille cuncta patraverit, dicas volo cur se non prophetam, sed Dei filium vocare præsumpserit.

Pierre Alphonse qui étoit très-instruit de la doctrine du talmud & des auteurs juifs, met dans la bouche de Moyse tout ce qui se peut de dire de plus fort pour la cause qu'il défend : on s'en convaincra en comparant cet ouvrage avec les disputes que les juifs ont eues avec les chrétiens*, & qu'ils ont eux-mêmes écrites.

Voyez VVagenseil, *tela ignea satanæ*.

Andronic de la maison impériale des Commenes écrivit l'an 1327 un dialogue entre un juif & un chrétien. Il dit qu'ayant trouvé non seulement à Constantinople, mais encore à Orestiade, (c'est Andrinople,) & dans la Thessalie quelques jurisconsultes juifs qui défendoient la loi des juifs, il étoit entré en dispute avec eux, & qu'il avoit trouvé à propos d'écrire ce qui s'étoit dit de part & d'autre en cette occasion. Au chap. 55 il oppose aux juifs les miracles de Jesus-Christ & des apôtres ; les juifs ne les nient point, quoiqu'ils contestent sur tout le reste.

Cet Ouvrage est imprimé dans le 26e. Tome de la grande Bibliotheque des Peres de Lyon.

Le juif qui dispute avec Buxtorf dans la sixeme demande qu'il lui fait, parle ainsi. Qu'à fait Jesus de plus que les autres saints ? Car Henoch & Elie ont été enlevés dans les airs, Moyse a changé l'eau en sang, il a rendu douces les eaux ameres, il a fait passer le peuple d'Israël par le milieu de la mer. Elisée a fait naître une source d'huile dont plusieurs vaisseaux ont été remplis, il a guéri la lépre de Naaman, il a resuscité deux morts : toutefois nous ne croyons pas qu'ils ayent été des dieux, mais seulement des hommes justes.

Quæro, quid fecit Jesus ultrà reliquos sanctos? Nam Henoch & Elias ascenderunt in altum. Moyses mutavit aquam in sanguinem, dulces reddidit aquas amaras, deduxit Israëlem per medium maris. Elisæus fecit fontem olei ex quo impleta sunt multa vasa, curavit lepram Naaman, & suscitavit duos mortuos: nihilominus tamen non credimus, quod illi fuerint dii, sed viri justi. Ce juif ne révoque point en doute les miracles de Jesus-Christ, il veut seulement qu'on ne puisse en conclurre qu'il est Dieu.

Les juifs ont donc cru uniformément & constamment dans tous les siécles la réalité des prodiges de Jesus-Christ; ils ont varié sur leur principe, les attribuant d'abord à la magie, ensuite au nom ineffable de Dieu : enfin revenant à leur premier sentiment, il les ont crus des opérations magiques : & voilà ce qui nous fournit encore une puissante preuve; car leurs plus anciens auteurs ont écrit que dans le siécle du Messie il se feroit de plus grands prodiges que ceux que Moyse avoit opérés en Egypte, & que la race des méchants qui vivroient alors, les attribueroit à la magie; or les juifs ne peuvent nous indiquer parmi ceux qui ont pris le titre de Messie, aucun autre que Jesus qui ait fait des prodiges, & dont ils ayent attribué les prodiges à la magie.

Dans le Midras Coheleth, ou explication de l'ecclésiaste, chap. 2. il est dit que la loi de ce siécle ou de Moyse est vanité devant la loi du siécle à venir; & au ch. 11. on dit que la loi de ce siécle est vanité devant la loi du Messie. Par où l'on voit que le siécle à venir, & le temps du Messie sont la même chose.

Dans la même explication, ch. 1. sur ces paroles : *on ne se souviendra plus de ce qui a précédé, ni des choses qui doivent arriver après*, on dit : *on ne se souviendra plus de ces choses en les comparant avec celles qui seront dans le dernier temps. Combien de miracles n'ont pas été faits en faveur des enfants d'Israël depuis qu'ils sont sortis d'Egypte, & avant qu'ils en sortissent. C'est de ces miracles qu'il est dit qu'on ne se souviendra plus des premiers, & de ceux qui les ont suivis ; c'est à dire de ceux qui se feront après la sortie d'Egypte ; car ils seront effacés de la mémoire par les prodiges qui se feront dans le dernier temps, par les miracles du siécle à venir.* Le siécle avenir étant le siécle du Messie, ainsi

qu'on l'a vu plus haut, on connoît par-là que la tradition des juifs enseignoit que dans le siécle du Messie il se feroit de plus grands miracles que ceux qui s'etoient faits avant lui ; c'est ce que le Targum de Jerusalem déclare aussi, en traduisant & expliquant ces paroles de l'ecclésiaste : *on ne souviendra plus de ce qui a précédé, ni des choses qui doivent arriver après*, par ces paroles : *on ne se souviendra plus de ces choses dans les générations qui seront dans les jours du Messie.* Et dans le livre Berachoth ou bénédictions du même Targum au ch. Corin on lit : *Il arrivera qu'Israël ne se souviendra plus de la sortie d'Egypte dans le siécle à venir, & dans les jours du Messie.* Omnis lex quam discit homo in sæculo isto vanitates sunt coràm lege sæculi venturi... Omnis lex quam discit homo in sæculo isto vanitas est in conspectu legis Messiæ.... In eâdem expositione libri ecclesiastes hoc modo scriptum est, super illud primi capitis ejusdem libri dictum : *non erit memoria priorum, ac etiam posteriorum quæ erunt ;* hoc est : *non erit memoria eorum, cum illis quæ erunt ad ultimum. Quot miracula seu signa facta sunt filiis Israël, ex quo egressi sunt de Ægypto ; & cum adhuc non exierant ex Ægypto de ipsis ait : non erit memoria priorum & posteriorum, & quæ erunt post exitum scilicet de Ægypto. Non enim erit eis memoria cum illis, quæ erunt in ultimo, & cum signis aut miraculis sæculi venturi...* Quod per Targum Jerusalmi facilè ostenditur, quòd præmissa verba ; *non erit memoria priorum, & etiam posteriorum, quæ futura sunt*, sic traduxit, atque exposuit : *non erit eorum recordatio in generationibus quæ erunt in diebus Messiæ...* In libro Berachoth, id est benedictionum Jerosolimitano in capite Corin, ita legitur : dixit Benzuma : *futurum est ut Israèl non faciat memoriam exitûs ex Ægypto in futuro sæculo, & in diebus Messiæ.*

Galatin de arcanis catholicæ veritatis, pag. 669, 670.

Le rabbin Moyse Hadarsan dans son commentaire sur ces paroles du pseaume 74 : *nous ne voyons plus les miracles que nous avions accoûtumé de voir, il n'y a plus de prophéte parmi nous*, dit que le Rabbi Natronai en ayant demandé l'explication, le Rabbi Atha dit que ces paroles avoient été dites, de la race des méchants qui ne croiront pas aux miracles que fera le Messie, mais qui diront de lui qu'il fait ses piodiges par art magique, & par des noms impurs : Interrogavit Rabbi

Natronai, quidnam illud est, quo scriptum est, signa nostra non vidimus, non est ultrà propheta, neque nobiscum qui sciat ampliùs, vel usquequò. Respondit ei Rab Atha. Hoc dictum est de generatione scelestorum, qui non credent signis quæ faciet Messias justus noster. Sed dicent de illo, quòd operabitur ea arte magicâ, & nominibus immunditiæ.

Galatin in arcanis vetitatis catholicæ, pseaume 557.

Les payens ont tenu le même langage, que les juifs sur les miracles de Jesus-Christ. Il y avoit un grand nombre de Romains dans la Judée, lorsque le Sauveur y opéra ses prodiges. Ils en furent témoins comme les juifs. Les payens sentirent qu'ils ne pouvoient nier des faits soutenus par la notoriété publique & par un témoignage universel. Ils en reconnurent la réalité, & pour se tirer de l'embarras où les mettoit cet aveu, il les attribuerent à la magie.

Celse dit que le pouvoir que les chrétiens paroissent avoir de faire des choses extraordinaires, vient de la magie. Il ajoûte que les choses surprenantes que Jesus a paru faire, viennent du même principe, & que prévoyant qu'il y en auroit plusieurs dans la suite qui, ayant acquis le même secret que lui, feroient des prodiges semblables aux siens, & se vanteroient de les opérer par la vertu de Dieu, il les avoit exclus de la société de ses disciples.

Μετὰ ταῦτα οὐκ οἶδα πόθιν κινούμενος ὁ Κέλσος φησὶ, δαιμόνων τινῶν ὀνόμασι καὶ κατακλήσεσι δοκεῖν ἰσχύειν Χριστιανούς.... κατηγορεῖ δὲ ἐν τοῖς ἑξῆς καὶ τοῦ σωτῆρος, ὡς γοητείᾳ δυνηθέντος ἃ ἔδοξε πεποιηκέναι, καὶ προϊδόντος ὅτι μέλλουσι καὶ ἄλλοι τὰ αὐτὰ μαθήματα ἐγνωκότες ποιεῖν τὸ αὐτὸ, σεμνυνόμενοι τῷ θεοῦ δυνάμει ποιεῖν· οὕς τινας ἀπελαύνει τῆς ἑαυτοῦ πολιτείας ὁ Ἰησοῦς.

L. 1. N. 6.

Il fait dire au juif, sous le nom duquel il parle, que Jesus étant en Egypte y avoit appris le secret de faire des prodiges; qu'enflé de ce pouvoir, il s'étoit donné pour Dieu lorsqu'il fût de retour dans sa patrie.

Φησὶ γὰρ Ἰησοῦν σκότιον τραφέντα, μισθαρνήσαντα εἰς Αἴγυπτον, δυνάμεων τινῶν πειραθέντα, ἐκεῖθεν ἐπανελθεῖν, θεὸν δι' ἐκείνας τὰς δυνάμεις ἑαυτὸν ἀναγορεύοντα

L. 1. N. 38. 28.

Le juif qu'introduit Celse disputant contre Jesus, parle ainsi: nous ne croions pas les anciennes fables qui disent que Persée, Amphion, Æaque & Minos sont les fils des dieux, quoiqu'elles nous racontent que ces hommes ont fait de grandes choses, des choses admirables, & qui sont au-dessus des forces humaines. Vous, qu'avez-vous dit ou fait d'extraordinaire & d'admi-

rable? rien jusqu'à présent, quoique les juifs vous aient provoqué dans le temple de montrer par quelque miracle évident que vous étiez le fils de Dieu.... Ensuite Celse prévoyant, que pour satisfaire à cette demande on allégueroit les miracles que Jesus a faits, il feint d'accorder que ce qu'ont écrit les évangelistes des guérisons, de la résurrection de quelques morts, de la multiplication des pains & des autres prodiges de Jesus, sont vrais; mais il pense que tout cela a été fort exaggeré par les apôtres. il dit ensuite: mais je veux que ces choses aient été faites comme elles sont racontées; puis il ajoûte sur le champ qu'il les faut mettre au nombre de ces merveilles que font les magiciens qui ont été instruits par les Egyptiens, qui, pour quelques petites pieces de monnoie, font dans les places publiques des choses extraordinaires, chassent les démons des corps des hommes, guérissent les maladies, évoquent les ames des héros, font paroître des tables chargées des plus excellents mets, quoiqu'il n'y ait en cela rien de réel, font mouvoir des animaux qui n'existent point, & qui ne sont que de vains phantômes: après quoi il dit: est-ce que nous devrons croire que ces hommes sont fils de Dieu, parce qu'ils font ces choses? Ne devons-nous pas plutôt dire que ce sont des opérations d'hommes méchants & des mauvais démons.

Οἱ μὲν παλαιοὶ μῦθοι Περσεῖ, καὶ Ἀμφίονι, καὶ Αἰακῷ, καὶ Μίνωϊ θείαν σπορὰν νείμαντες, οὐδ' αὐτοῖς ἐπιστεύσαμεν· ὅμως ἐπέδειξαν ἑαυτῶν ἔργα μεγάλα καὶ θαυμαστὰ, ἀληθῶς τε ὑπὲρ ἄνθρωπον, ἵνα μὴ ἀπίθανοι δοκῶσι. σὺ δὲ δὴ, τί καλὸν ἢ θαυμάσιον ἔργῳ ἢ λόγῳ πεποίηκας; ἡμῖν οὐδὲν ἐπιδεῖξαι καὶ τοι προκαλουμένοις ἐν τῷ ἱερῷ σε παρασχέσθαι τι ἐναργὲς γνώρισμα, ὡς εἴης ὁ τοῦ θεοῦ παῖς .. Ἑξῆς δὲ τούτοις ὁ Κέλσος ὑπιδόμενος τὰ ἐπιδειχθησόμενα ὑπὸ τοῦ Ἰησοῦ γεγενημένα μεγάλα, περὶ ὧν ὀλίγα ἀπὸ πολλῶν εἰρήκαμεν, προσποιεῖται συγχωρεῖν ἀληθῆ εἶναι, ὅσα περὶ θεραπειῶν, ἢ ἀναστάσεως, ἢ περὶ ἄρτων ὀλίγων θρεψάντων πολλοὺς ἀναγέγραπται, ἀφ' ὧν λείψανα πολλὰ καταλέλειπται, ἢ ὅσα ἄλλα οἴεται τερατευσαμένους τοὺς μαθητὰς ἱστορηκέναι, καὶ ἐπιφέρει αὐτοῖς· φέρε πιστεύσωμεν εἶναί σοι ταῦτ' εἰργασμένα. καὶ εὐθέως κοινοποιεῖ αὐτὰ πρὸς τὰ ἔργα τῶν γοήτων, ὡς ὑπισχνουμένων θαυμασιώτερα, καὶ πρὸς τὰ ὑπὸ τῶν μαθόντων ἀπὸ Αἰγυπτίων ἐπιτελούμενα, ἐν μέσαις ἀγοραῖς ὀλίγων ὀβολῶν ἀποδομένων τὰ σεμνὰ μαθήματα, καὶ δαίμονας ἀπὸ ἀνθρώπων ἐξελαυνόντων, καὶ νόσους ἀποφυσώντων, καὶ ψυχὰς ἡρώων ἀνακαλούντων, δεῖπνά τε πολυτελῆ καὶ τραπέζας καὶ πέμματα καὶ ὄψα τὰ οὐκ ὄντα δεικνύντων, καὶ ὡς ζῶα κινούντων οὐκ ἀληθῶς ὄντα ζῶα, ἀλλὰ μέχρι φαντασίας φαινόμενα τοιαῦτα· καὶ φησιν· ἆρ' ἐπεὶ ταῦτα ποιοῦσιν ἐκεῖνοι, δεήσει ἡμᾶς αὐτοὺς νομίζειν υἱοὺς εἶναι θεοῦ; ἢ λεκτέον αὐτὰ ἐπιτηδεύματα εἶναι ἀνθρώπων πονηρῶν καὶ κακοδαιμόνων.

Origene, L. I. contre Celse. N. 67, 68.

Celse profite ici du refus que Jesus fit en une occasion d'un miracle pour nier la réalité de ses prodiges; mais s'appercevant bientôt qu'il seroit accablé par le témoignage de l'évangile,

duquel

duquel il emprunte ce fait, il n'ose appuyer sur cette réponse, & passe sur le champ à une autre, en avançant que les actions merveilleuses qu'a faites Jesus, ont été exagerées par ses disciples; prévoyant que malgré cette exagération prétendue, il restoit encore assez de prodigieux dans ces actions pour ne pouvoir être attribuées à la puissance d'un homme; il a recours aussitôt à son subterfuge ordinaire, en disant que c'étoit des opérations magiques semblables à celles que font tous les jours ceux qui ont été instruits par les Egyptiens.

Ce même juif appelle Jesus un magicien

ὅτι ταῦτα θεομισοῦς ἦν τινος καὶ μοχθηροῦ γόητος.

L. 1. N. 71.

Il dit que les chrétiens ont crû que Jesus étoit le fils de Dieu, parce qu'il a guéri des boiteux & des aveugles.

ὅτι διὰ τοῦτ' ἐνομίσαμεν αὐτὸν εἶναι υἱὸν θεοῦ, ἐπεὶ χωλοὺς καὶ τυφλοὺς ἐθεράπευσε.

L. 2. N. 48.

Origene demande à Celse, comment lui qui traite de fables & de fictions les miracles de Jesus, peut croire ce qu'on raconte d'Aristée le Proconesien, & des prodiges opérés par les dieux.

καὶ πῶς ὅλως τι πλάσματα ὑπολαμβάνων τὰ ὑπὸ τῶν Ἰησοῦ μαθητῶν παράδοξα περὶ αὐτοῦ ἀναγεγραμμένα, καὶ μεμφόμενος τοῖς πιστεύουσιν αὐτοῖς, ταῦτα οὐ τερατείαν οὔτε πλάσματα εἶναι νομίζεις;

L. 3. N. 27. L. 8. N. 47.

Origene dit que Celse croit que les miracles de Jesus étoient des opérations magiques.

Ἀλλὰ καὶ τὰ ὑπ' αὐτοῦ γενόμενα παράδοξα, οὐ μαγγανεία, ὡς οἴεται Κέλσος.

L. 8. contre Celse, N. 9.

Voilà tout ce que Celse a dit au sujet des miracles de Jesus-Christ, sur quoi je raisonne ainsi.

Les chrétiens employoient les miracles de leur maître comme la principale preuve de leur religion. Si Celse les croyoit faux, il devoit les nier franchement, uniformément & constamment. C'est ainsi qu'on se comporte en toute dispute. Mon adversaire m'oppose un fait qui lui est favorable. Si je le crois faux, je le nie sans détour, & autant de fois qu'il le propose, autant de fois je le contredis. Je n'ai garde, en admettant ce fait comme véritable, de me mettre dans la nécessité de recourir à des explications, pour éluder l'avantage que mon adversaire en veut tirer, je m'en tiens toujours à la négative; donc Celse ne croyoit pas que les prodiges de Jesus fussent faux, puisque

s'étant hazardé une seule fois de les nier, il n'a pas osé s'en tenir à cette réponse; mais il a eu recours sur le champ à une autre défaite, en disant qu'ils étoient des opérations du démon: & comment Celse auroit-il pû douter de la réalité des prodiges du maître, lui qui reconnoît la réalité de ceux des disciples?

On se confirmera dans cette pensée, si l'on fait attention à la conduite que ce philosophe a tenue au sujet de la résurrection du Sauveur. Il l'a constamment niée, parce qu'il la croyoit fausse. S'il n'a pas suivi la même méthode touchant les miracles, il faut qu'il n'en ait pas jugé de même, il faut qu'il ait cru qu'ils étoient réels. Voilà ce qui l'a forcé d'en faire si souvent l'aveu, & de les attribuer à la magie, pour empêcher les chrétiens d'en tirer avantage.

Formons le même raisonnement sur les prédictions du Sauveur. Celse L. 2. N. 13. accuse les disciples de Jesus d'avoir feint qu'il avoit prédit tout ce qui lui devoit arriver. Pourquoi ce philosophe n'a-t-il jamais voulu avouer ces prédictions, comme il reconnoît les miracles en les attribuant calomnieusement à la magie? C'est que les miracles de Jesus ayant été connus dans toute la Judée, Celse eût été confondu par la notoriété publique, s'il avoit osé les nier; notoriété que n'avoient pas les prédictions que Jesus avoit faites, puisqu'il ne les avoit faites qu'à ses disciples.

Ajoûtons une réflexion. Si un Mahométan donnoit à un chrétien pour preuve de sa réligion les miracles de Mahomet, ce chrétien, diroit-il, tantôt que ces prodiges ont été opérés par le démon, une fois seulement qu'ils sont feints? Non sûrement. Il répondroit constamment que ce sont des fables. Pourquoi? Parce qu'il est convaincu que ce sont de pures fictions. Si Celse pensoit des miracles de Jesus, ce que nous pensons de ceux de Mahomet, pourquoi ne les a-t-il pas toujours traités de chiméres. Ses variations sur ce sujet montrent son embarras: or il n'en devoit éprouver aucun, si ces prodiges étoient faux, & s'il les croyoit tels; car en ce cas il n'avoit qu'à les nier, & la dispute étoit finie sur ce point & finie à son avantage.

Les payens disent dans Saint Justin que Christ ayant fait, par art magique, les prodiges que nous disons qu'il a opérés, a paru, à cause de celà être le fils de Dieu.

Ὅπως δὲ μή τις ἀντιτιθεὶς ἡμῖν, τί κωλύει καὶ τὸν παρ' ἡμῖν λεγόμενον Χριστὸν, ἄνθρωπον ἐξ ἀνθρώπων ὄντα, μαγικῇ τέχνῃ ἃς λέγομεν δυνάμεις πεποιηκέναι, καὶ δόξαι διὰ τοῦτο υἱὸν Θεοῦ εἶναι,

Apologie premiere, N. 30.

Porphyre attribue pareillement à la magie les prodiges de Jesus, (voyez page 34 de l'histoire;) il en reconnoît donc la réalité.

Hierocles, Magistrat payen, écrivit un ouvrage contre la religion chrétienne, dans lequel il comparoit Apollonius de Thyanes à Jesus-Christ. Eusebe composa un livre pour faire sentir le peu de justesse de cette comparaison; voici ce qu'il nous a conservé de l'ouvrage d'Hierocles, en rapportant, comme il le dit, les propres termes de cet auteur.

» Les chrétiens font grand bruit, & donnent de grandes » louanges à Jesus pour avoir rendu la vue aux aveugles & opéré » de semblables merveilles.

Un peu après il dit:

» Voyons combien nous sommes mieux fondés, lorsque nous » en attribuons de semblables aux hommes excellents, & que » nous portons d'eux un jugement avantageux.

Indiquant ensuite en passant Aristée le Proconesien, Pytagore, & quelques uns des anciens, il ajoûte:

» Du temps de nos ancêtres, sous l'empire de Neron, a fleuri » Apollonius de Thyanes, qui dès sa plus tendre jeunesse, & » dès le moment qu'il se consacra au culte d'Esculape à Egée, » Ville de Cilicie, fit plusieurs choses admirables, de quelques » unes desquelles je vous rappellerai la mémoire.

Il rapporte ensuite les prodiges d'Apollonius, & après les avoir mis sous les yeux, il parle ainsi:

» A quel dessein vous rappellai-je ces merveilles? Afin que » vous puissiez comparer ensemble le jugement solide que nous » portons de chaque chose, & le peu de solidité d'esprit des » chrétiens; puisque nous ne regardons point comme Dieu, » mais seulement comme l'ami des dieux, un homme qui a » opéré de si grandes merveilles, & que les chrétiens au con- » traire publient que Jesus est Dieu à cause de quelques petits » prodiges qu'il a faits.

Un peu après il ajoûte:

» Ce qui est encore digne de considération, c'est que Pierre » & Paul, & quelques autres de même espéce, hommes men- » teurs, ignorants & magiciens ont vanté avec emphase les » actions de Jesus; & Maxime d'Egée, le Philosophe Damis,

» compagnons d'Apollonius, Philostrate d'Athénes, hommes
» sçavants, amateurs de la vérité, par amour pour les hommes,
» nous ont transmis les actions d'Apollonius ce grand homme,
» ami des dieux.

Ἄκουε δ' οὖν ἀφ' ἧς ἦν αὐταῖς συλλαβαῖς· „ἄνω καὶ κάτω θρυλλοῦσι, σεμνύνοντες τὸν Ἰησοῦν, ὡς „τυφλοῖς αὐτὰ δράσαντα θαυμάσια·„ Εἶτά τινα μεταξὺ εἰπὼν, ἐπιλέγει· σκεψώμεθά γε μὴν „ὅσῳ βέλτιον καὶ συνετώτερον ἡμεῖς ἐκδεχόμεθα τὰ τοιαῦτα, καὶ ἣν περὶ τῶν ἐναρέτων ἔχομεν γνώ-„μην ἀνδρῶν„. ἐπὶ καὶ τούτοις τὸν Προκοννήσιον Ἀριστέαν, καὶ Πυθαγόραν, καὶ ἄν ἀρχαιοτέρους παρελ-θὼν ἐπιφέρει λέγων· “ἀλλ' ἐπὶ τῶν προγόνων ἡμῶν κατὰ τὴν Νέρωνος βασιλείαν, Ἀπολλώνιος „ἤκμασεν ὁ Τυανεὺς, ὃς ἐκ παιδὸς κομιδῇ νέου, καὶ ἀφ' οὗπερ ἐν Αἰγαῖς τῆς Κιλικίας ἱεράσατο „τῷ φιλανθρώπῳ Ἀσκληπιῷ, πολλὰ καὶ θαυμαστὰ διεπράξατο, ὧν, τὰ πλείω παρεὶς, ἡμῖν ποιή-„σομαι μνήμην„. εἶτα καταλέγει, ἀπὸ πρώτου ἀρξάμενος, τὰ παράδοξα, μεθ' ἃ καὶ ἐπιλέγει ταῦτα κατὰ λέξιν· “τίνος οὖν ἕνεκα τούτων ἐμνήσθην; ἵνα ἐξῇ συγκρίνειν τὴν ἡμετέραν ἀκριβῆ καὶ „βέβαιαν ἐφ' ἑκάστῳ κρίσιν, καὶ τὴν τῶν Χριστιανῶν κουφότητα· εἴπερ ἡμεῖς μὲν τὸν τοιαῦτα πεποιη-„κότα οὐ θεὸν, ἀλλὰ θεοῖς κεχαρισμένον ἄνδρα ἡγούμεθα· οἱ δὲ δι' ὀλίγας τερατείας τινὰς τὸν „Ἰησοῦν θεὸν ἀναγορεύουσι„. τούτῳ ἐπιφέρει μεθ' ἕτερα, φάσκων. κἀκεῖνο λογίσασθαι ἄξιον, ὅτι τὰ „μὲν τοῦ Ἰησοῦ Πέτρος καὶ Παῦλος, καὶ τινες τούτων παραπλήσιοι, κεκομπάκασιν, ἄνθρωποι ψεῦσται, καὶ „ἀπαίδευτοι, καὶ γόητες τὰ δὲ Ἀπολλωνίου Μάξιμος ὁ Αἰγιεὺς, καὶ Δάμις ὁ φιλόσοφος, ὁ συν-„διατρίψας αὐτῷ, καὶ Φιλόστρατος Ἀθηναῖος, παιδεύσεως μὲν ἐπὶ πλεῖστον ἥκοντες, τὸ δ' ἀληθὲς „τιμῶντες, διὰ φιλανθρωπίαν ἀνδρὸς γενναίου καὶ θεοῖς φίλου πράξεις μὴ βουλόμενοι λαθεῖν„. ταῦτα ῥήμασιν αὐτοῖς Ἱεροκλεῖ τῷ τὸν καθ' ἡμῶν ἐπιγεγραφότι λόγον, εἴρηται.

Quoique Hierocles s'efforce de dépriser les miracles de J. C. & de les mettre au dessous de ceux d'Apollonius, il n'ose en contester la réalité : c'est tout ce que nous demandons pour le présent.

Les payens parlent ainsi de J. C. dans Arnobe : il a été un magicien ; c'est par des sciences secrettes qu'il a opéré tout ce qu'il a fait d'extraordinaire.

Il a volé dans les Sanctuaires des Egyptiens les noms des génies puissants, & la doctrine la plus cachée. Magus fuit, clandestinis artibus omnia illa perfecit, Ægyptiorum ex adytis angelorum potentium nomina & remotas furatus est disciplinas.
L. I. pag. 25.

Lactance parle d'un Magistrat payen qui avoit composé deux livres qu'il adressoit aux chrétiens, pour les inviter à quitter leur religion ; il y disoit que Jesus avoit été un magicien ; Il ne contestoit point la réalité de ses prodiges, il se contentoit de dire qu'Apollonius en avoit fait de semblables ou de plus grands. Si Magus Christus, quia mirabilia fecit.... Ne tamen facta ejus mirabilia negaret, voluit ostendere Apollonium vel paria, vel etiam majora fecisse.

L. 5. chap. 3.

Lactance ajoûte qu'il est surprenant que cet auteur ait passé sous silence Apulée, dont les payens ont aussi coûtume de raconter plusieurs merveilles. Mirum quod Apuleum prætermisit cujus solent, & multa & mira memorari.

Le même écrivain rapporte un oracle d'Apollon de Milet, qui déclare que Jesus étoit un homme sage, qui a fait des prodiges; qu'il n'a point fait ces prodiges par la puissance divine, mais par celle de la magie.

L. 4. Chap. 13.

Eusebe intitule ainsi le chapitre 8 du liv. 3 de sa demonstration évangélique, contre ceux qui croyoient que Jesus a été un magicien; il le commence en ces termes: a-t-on jamais vu un magicien qui ait institué une société où l'on pratique toutes les vertus, qui ait enseigné une doctrine pure comme celle que nous avons détaillée? Que s'il a été un magicien, un sorcier, un imposteur, un fourbe ou un charlatan, comment a-t-il pu faire recevoir & pratiquer chez toutes les nations une doctrine telle que celle que nous voyons & entendons. πρὸς τοὺς οἰομένους γόητα γεγονέναι τὸν Χριστὸν τοῦ Θεοῦ. Καὶ δὴ τούσδε πρῶτον ἁπάντων ἐρωτητέον, τίνα φασὶν πρὸς τὰ προειρημένα· ἆρα γὰρ ἐπινοῆσαι δυνατὸν, ἄνδρα διδάσκαλον σεμνῆς καὶ παναρέτου πολιτείας, ἁγίων τε καὶ ἀληθῶν δογμάτων, οἵων προδιήλθομεν, γόητα τὸν τρόπον γεγονέναι; εἰ δὲ δὴ μαγγανευτής τις ἦν καὶ φαρμακεὺς, ἀπατεών τε καὶ γόης, πῶς ἂν τοιαύτης διδασκαλίας πᾶσι τοῖς ἔθνεσι κατέστη αἴτιος οἵας αὐτοῖς ὁρῶμεν ὀφθαλμοῖς, καὶ ἀκοαῖς εἰς δεῦρο παραλαμβάνομεν.

Un peu après il décrit l'admirable propagation de l'évangile par toute la terre, ensuite il ajoûte: ce sont-là les succès de ce nouveau magicien; ce sont-là les enchantements de celui que vous croyez être un séducteur; tels sont les disciples de Jesus, par lesquels vous pouvez connoître le maître. Mais examinons encore par d'autres raisons quel a été Jesus: vous dites qu'il a été un magicien, vous l'appellez un sorcier & un fourbe très-adroit... Vous dites qu'il a eu des imposteurs pour maîtres, qu'il a été instruit des sciences les plus secrettes des Egyptiens, par le moyen desquels il est devenu tel quon le publie. Ταῦτ᾽ ἦν τοῦ νέου καὶ καινοῦ γόητος τὰ κατορθώματα. τοιαῦτα τοῦ νομιζομένου πλάνου τὰ γοητεύματα. καὶ τοιοῖδε οἱ τοῦ Ἰησοῦ μαθηταὶ, ἀφ᾽ ὧν δεῖ τὸν διδάσκαλον ὁποῖός τις ἦν γνωρίζειν. φέρε δ᾽ ἔτι καὶ ταύτῃ τὸν λόγον διερευνησώμεθα· γόητα φὴς αὐτὸν, ὦ οὗτος, ἀλλὰ καὶ φαρμακέα δεινὸν καὶ ἀπατεῶνα καλεῖς.... ἀλλὰ διδασκάλοις αὐτὸν φὴς προσεσχηκέναι πλάνοις, μηδὲ λαθεῖν αὐτὸν τὰ σοφὰ τῶν Αἰγυπτίων, καὶ τῶν πάλαι παρ᾽ αὐτοῖς λεγομένων τὰ ἀπόρρητα, παρ᾽ ὧν συλλεξάμενον, ἄνδρα τοιοῦτον οἷον ὁ λόγος παρίστησιν ἀποδειχθῆναι.

Julien dit que Jesus n'a rien fait de mémorable, à moins qu'on ne veuille regarder comme quelque chose de grand, d'avoir guéri des boiteux & des aveugles, & d'avoir conjuré des démons dans les villages de Bethsaïde & de Bethanie.

Ἰησοῦς ἐργασάμενος παρ' ὃν ἔζη χρόνον ἔργον οὐδὲν ἀκοῆς ἄξιον, εἰ μή τις οἴεται τοὺς κυλλοὺς καὶ τυφλοὺς ἰάσασθαι, καὶ δαιμονῶντας ἐπορκίζειν, ἐν Βηθσαϊδᾷ καὶ ἐν Βηθανίᾳ ταῖς κώμαις, τῶν μεγίστων εἶναι.

Dans saint Cyrille L. 6. contre Julien.

Un peu plus bas le même prince parle ainsi : Quels biens Jesus a-t-il procurés à ses parents ? Car il dit qu'ils n'ont pas voulu lui obéir. Eh quoi ! comment ce peuple indocile a-t-il donc obéi à Moïse ; & Jesus qui commandoit aux démons & qui les chassoit, qui marchoit sur la mer, qui, comme vous le voulez, a fait le ciel & la terre ; n'a pas pû changer les sentiments de ses amis & de ses proches pour leur procurer le salut.

Ἰησοῦς τίνων ἀγαθῶν αἴτιος κατέστη τοῖς ἑαυτοῦ συγγενέσιν; οὐ γὰρ ἠθέλησαν, φησὶν, ὑπακοῦσαι αὐτῷ. τί δὲ, ὁ σκληροκάρδιος, καὶ λιθοτράχηλος ἐκεῖνος λαὸς, πῶς ὑπήκουσε τοῦ Μωσέως; Ἰησοῦς δὲ, ὁ τοῖς πνεύμασιν ἐπιτάττων, καὶ βαδίζων ἐπὶ τῆς θαλάσσης, καὶ τὰ δαιμόνια ἐξελαύνων, ὡς δὲ ὑμεῖς θέλετε, τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν ἀπεργασάμενος . . . . . οὐκ ἠδύνατο τὰς προαιρέσεις ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν ἑαυτοῦ φίλων καὶ συγγενῶν μεταστῆσαι.

Dans saint Cyrille L. 6.

Julien parle suivant sa persuasion, lorsqu'il dit que Jesus à chassé les démons & marché sur la mer, il ne fait sentir qu'il parle suivant le sentiment des chrétiens, que lorsqu'il dit que Jesus a fait le ciel & la terre, car c'est uniquement devant ces mots qu'il met ces paroles : comme vous le voulez ; La raison de cela est que Julien ne pouvoit se refuser à la créance des prodiges de Jesus, parce qu'il étoient de notorieté publique ; il n'en étoit pas de même de la création, qui n'étoit connue que par la révélation.

Au L. 7. Julien parle ainsi : Lorsque nous commencerons l'examen en particulier des œuvres prodigieuses & des artifices qui sont contenus dans les évangiles.

ὅταν ἰδίᾳ περὶ τῆς τῶν εὐαγγελίων τερατουργίας καὶ σκευωρίας ἐξετάζειν ἀρξώμεθα.

Julien reconnoit en termes exprès, que Jesus avoit gueri des boiteux & des aveugles & chassé les démons dans les bourgs de Bethsaïde & de Béthanie. Il reconnoît que Jesus commandoit aux esprits malins, qu'il chassoit les démons, qu'il marchoit sur la mer. Il dit que saint Paul surpasse tous les magiciens & les imposteurs qui ont jamais été. Il dit qu'il est

vraisemblable que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux. Et dans le passage que nous venons de rapporter il dit qu'il examinera en particulier les œuvres prodigieuses & les artifices qui sont contenus dans les évangiles. Il imite en cela Celse, qui après avoir attribué en plusieurs endroits les prodiges de Jesus à la magie, dit dans un endroit qu'il faut juger de ces prodiges, de même que des tours des Charlatans ou des opérations des Magiciens. Mais dire que ces prodiges sont des opérations de la magie ou des artifices & des tours des Charlatans, ce n'est pas croire qu'ils sont faux, puisqu'en ce cas la distinction de Julien seroit ridicule ; c'est reconnoître qu'ils ont été faits & nous ne demandons pour le present à nos ennemis que l'aveu de leur réalité, à quelque principe qu'on les attribue.

Je ne peux m'empêcher de remarquer ici que Dom Ceillier dans l'extrait qu'il donne des ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie t. 13. 3. 245 traduit ainsi le passage que nous venons de rapporter (julien dit qu'il traitera dans la suite des prodiges attribués à Jesus-Christ & qu'il en montrera la fausseté, qu'il prouvera aussi que les évangiles ne sont point véritables,) on peut voir par le texte même, que Julien ne dit rien de cela. Aussi sur ce qu'on se plaignit à Dom Ceillier que par sa traduction il faisoit entendre que julien avoit nié la réalité des prodiges du Sauveur, ce sçavant la corrigea dans une lettre que nous avons entre les mains, & traduisit ainsi le passage dont nous parlons ; (atque hæc paulo post, cum privatim de evangeliorum prodigiis, ac dolis quærere cœperimus.)

julien ne se sert que deux fois du terme σκευωρίαν dans le premier livre de son ouvrage contre les chrétiens, qui est le seul qui nous reste. Il le commence par ces paroles : j'estime que je ferai bien d'exposer à tous les hommes les raisons qui m'ont convaincu que la doctrine σκευωρία des Galiléens, est une invention humaine malitieusement controuvée, qui n'a rien de Divin. Καλῶς ἔχειν μοι φαίνεται τὰς αἰτίας ἐκθέσθαι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὑφ' ὧν ἐπείσθην, ὅτι τῶν Γαλιλαίων ἡ σκευωρία πλάσμα ἐστιν ἀνθρώπων ὑπὸ κακουργίας συντεθὲν· ἔχουσα μὲν οὐδὲν θεῖον·

Sûrement σκευωρία ne peut signifier ici que doctrine, créance ; aussi Canisius l'a-t-il traduit en latin par eruditio, doctrine,

& Ausbert par secta secte : voulant désigner par ce mot non ceux qui suivent les mêmes sentiments, mais les sentiments dont ils sont profession ; car sa version ne peut être juste qu'en ce dernier sens.

Julien employe une seconde fois le terme σκευωρία dans ce passage que nous avons déja rapporté & qui occasionne cette discussion : lorsque nous commencerons l'examen en particulier des œuvres prodigieuses & des doctrines σκευωρίας qui sont contenus dans les évangiles. ὅταν ἰδίᾳ περὶ τῆς τῶν εὐαγγελίων τερατουργίας καὶ σκευωρίας ἐξετάζειν ἀρξώμεθα.

Je crois qu'il faut ici traduire σκευωρίας par doctrines ; puisque ce terme étant certainement pris en ce sens dans le premier passage, il n'est pas croyable que dans un ouvrage dogmatique & aussi petit que celui-ci, Julien l'ait employé dans une autre signification. D'ailleurs le dessein de ce prince exige ce sens. Dans l'écrit qu'il composa contre nous, il s'étoit proposé de censurer la religion judaïque & la chrétienne qui en tire son origine. Dans son premier livre il combat la doctrine, les loix & les prodiges rapportées par Moyse, & ce n'est qu'en passant qu'il dit quelque chose contre Jesus & ses disciples ; il a donc dû se proposer dans le second & le troisieme d'attaquer la doctrine, les loix & les prodiges de l'évangile ; ainsi puisqu'il découvre son dessein dans le passage que nous examinons, il faut nécessairement que par le terme σκευωρίας il entende les doctrines, comme par le mot τερατουργίας il indique les prodiges de l'évangile.

Aussi Canisius toujours d'accord avec lui-même a traduit σκευωρία dans ce second passage par doctrina synonime d'eruditio qu'il avoit employé dans le premier passage ; mais Ausbert oubliant qu'il avoit d'abord rendu σκευωρια par secta, le traduit ici par dolus artifice. Il est vrai, que dans les auteurs des beaux siecles de la Grêce, ce terme signifie embûches, entreprise insidieuse, ruse, artifice ; mais Ausbert ne devoit pas ignorer que les écrivains Grecs du quatrieme siecle & des suivants ont pris plusieurs mots dans des acceptions bien différentes de celles que leur avoient données les anciens. Il avoit vû que σκευωρία dans le premier passage ne pouvoit recevoir aucune des significations dans lesquelles ce terme étoit employé. Il avoit reconnu par le sens & la suite du discours, que

que Julien lui en donnoit une autre. Pourquoi donc ne se souvient-il plus ici de la signification que ce prince attache à ce mot.

Quoique par ces raisons nous soyons bien convaincus que la version d'Ausbert n'est pas exacte en cet endroit, nous l'avons toutefois suivie, comme la plus reçue; par la crainte, que si nous l'abandonnions, nos adversaires ne crussent qu'elle étoit désavantageuse à la cause que nous défendons.

La candeur dont nous faisons profession en écrivant cet ouvrage, ne nous permet pas de dissimuler une objection qui ne se présente pas d'abord dans un passage de Julien, mais qu'on en peut tirer par le raisonnement. Ce prince commence le premier des livres qu'il a composés contre le christianisme par ces paroles: j'estime que je ferai bien d'exposer à tous les hommes les raisons qui m'ont convaincu que la doctrinie des galiléens étoit une invention humaine malitieusement controuvée, qui n'a rien de divin; mais qui abusant de la partie de l'ame qui aime les fables, qui donne dans les puérilités & qui est sans raison, a engagé les hommes par des recits pleins de prodiges à croire qu'elle enseigne la vérite.

Καλῶς ἔχειν μοι φαίνεται τὰς αἰτίας ἐκθέσθαι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὑφ' ὧν ἐπείσθην, ὅτι τῶν Γαλιλαίων ἡ σκευωρία πλάσμα ἐστὶν ἀνθρώπων, ὑπὸ κακουργίας συντεθεῖσ' ἔχουσα μὲν οὐδὲν θεῖον, ἀποχρησαμένη δὲ τῷ φιλομύθῳ, καὶ παιδαριώδει, καὶ ἀνοήτῳ τῆς ψυχῆς μορίῳ, τὴν τερατολογίαν εἰς πίστιν ἤγαγεν ἀληθείας.

Dans saint Cyrille L. 2.

Julien insinue que ces récits pleins de prodiges que les chrétiens ont faits pour autoriser leur doctrine ne contiennent que des fictions, puisqu'il dit qu'on s'en est servi pour satisfaire le penchant que les hommes ont pour les fables.

Je demande d'abord: Pourquoi si Julien étoit persuadé que les miracles attribués à Jesus & aux apôtres étoient faux, il ne s'est pas expliqué nettement sur ce sujet? Pourquoi se contente-t-il de l'insinuer assez obscurément? Pourquoi s'enveloppe-t-il? Pourquoi se fait-il deviner? Les chrétiens des trois premiers siecles convaincus que les merveilles attribuées à Jupirer, à Bacchus, à Mercure &c. n'étoient que des fictions des poëtes, le disoient hautement, clairement & sans détour: ce n'étoient cependant que des simples particuliers, que l'on punissoit des morts les plus cruelles, dès qu'ils attaquoient la

religion dominante; & Julien maître du monde qui croit, comme on le veut supposer, que les prodiges de Jesus & de ses disciples ne sont que des mensonges, n'ose pas le déclarer publiquement, clairement & sans détour! Il dit plusieurs fois, que ces merveilles sont des opérations magiques, pourquoi ne tranche-t-il pas la difficulté tout d'un coup en les niant? Que craint-il? Il ne peut appréhender autre chose, que de se voir accablé par l'évidence de la vérité, que de se perdre de réputation aux yeux de l'univers en rejettant des faits que la notorieté publique avoit rendus incontestables; ainsi sa crainte est une nouvelle preuve de la réalité de ces prodiges.

Dom Luc d'Achery au premier volume de son Spicilege a publié les consultations de Zachée chrétien & d'Apollonius philosophe payen, écrites par un nommé Evagre qui vivoit vers l'an 400 de Jesus-Christ. Apollonius au chap. 13. du premier livre parle ainsi: je me souviens que les chrétiens ont allegué depuis longtemps que Jesus a gueri differentes especes de maladies, & ressuscité des morts, mais je ne vois pas qu'il merite d'être singuliérement admiré pour cela, puisque ceux des magiciens qui sont les plus habiles ressuscitent les morts, & que les médecins guerissent toute sorte d'infirmités. Memini dudùm & curationum veritates & mortuorum suscitationes fuisse prolatas, in quibus tamen specialem Christi admirationem fuisse non video; siquidem cum & peritiores Magi mortuos suscitent, & medici universis debilitatibus remedia largiantur.

Voyez le 5e. vol. des Anecdotes de Dom Martene, p. a. 3.

Volusien écrit à Saint-Augustin, que les démons chassés, les malades gueris & les morts ressuscités sont peu de chose pour un Dieu; puisque d'autres en ont fait autant. Quoniam larvalis illa purgatio, debilium curæ, reddita vita defunctis; hæc si & alios cogites, Deo parva sunt. Le Comte Marcellin priant Saint Angustin de répondre aux difficultés de Volusien & des autres payens s'exprime ainsi: Ils nous citent toujours leur Apollonius & leur Apulée, & autres semblables magiciens, à qui ils soutiennent qu'on a vû faire de plus grands miracles qu'à Jesus-Christ. Apollonium siquidem nobis suum, & Apuleium; aliosque magicæ artis homines in medium proferunt, quorum majora contendunt extitisse miracula.

Lettres 135, 136 parmi celles de Saint-Augustin.

Quelques payens attribuoient à Jesus-Christ des livres de

magie. Ita vero isti desipiunt, ut illis libris, quos eum scripsisse existimant, dicant contineri eas artes, quibuscum putant illa fecisse miracula, quorum fama ubique percrebuit.

Saint-Augustin L. 1. de l'accord des évangelistes C. 14.

Dans l'appendice du huitieme tome de la nouvelle édition, de Saint-Augustin, on voit un discours sur le symbole, qui paroit avoir été composé dans le temps que les Vandales Ariens dominoient en Afrique & y persécutoient les catholiques. L'auteur dit que les payens attribuoient les miracles de Jesus-Christ à la magie, & que selon eux, c'étoit par la puissance de ce même art, qu'il ètoit adoré après sa mort. Christum magicis artibus fecisse dicunt quæcumque fecit miracula. Nam & hoc quod mortuus colitur, magicæ potentiæ deputandum esse contendunt.

Voyez encore les preuves 15, 20, 51.

Pilate à leur sollicitation le fit expirer ignominieusement sur une Croix.

Voyez le témoignage de Tacite p. 3. de l'histoire.

Celse dit que Jesus fut puni de ses crimes chez les juifs. Le juif sous le nom duquel Celse parle quelquefois, dit que les juifs ont couvert Jesus d'ignominie, qu'ils l'ont condamné au dernier supplice, que les chrétiens donnent pour fils de Dieu, un homme très-méprisable qui a été flagellé & crucifié.

Κέλσος περὶ τοῦ Ἰησοῦ λέγων πλημμελήσαντα αὐτὸν δεδωκέναι παρὰ Ἰουδαίοις δίκην, λέγει δὲ ὁ παρὰ τῷ Κέλσῳ Ἰουδαῖος· διὰ τί ἠτιμάζομεν ὃν προεκηρύσσομεν; ἢ ἵνα πλεῖον τῶν ἄλλων κολασθῶμεν; Μετὰ ταῦτά φησιν ὁ Ἰουδαῖος· πῶς δ' ἐμέλλομεν τοῦτον νομίζειν θεόν .... καὶ ἐπειδὴ ἡμεῖς ἐλέγξαντες αὐτὸν, καὶ καταγνόντες ἠξιοῦμεν κολάζεσθαι. ἐπεὶ λέγοι ὁ παγγελλόμενον υἱὸν εἶναι τοῦ θεοῦ ἀποδείκνυμεν οὐ λόγον καθαρὸν καὶ ἅγιον, ἀλλὰ ἄνθρωπον ἀτιμότατον ἀπαχθέντα καὶ ἀποτυμπανισθέντα

Dans Origene L. 2. N. 5, 8, 9, 31.

Celse dit que Jesus a été cloué à la croix.

ὁ διδάσκαλος αὐτῶν σταυρῷ ἐνηλάθη.

L. 6. N. 34.

Cecilius dit que les chrétiens adorent des scélérats & un homme puni pour son crime du dernier supplice, qu'ils adorent les croix qu'ils meritent. Qui hominem summo supplicio pro facinore punitum, & crucis ligna feralia eorum ceremonias fabulatur, congruentia perditis sceleratisque tribuit altaria, ut id colant quod merentur.

Dans Minucius Felix p. 22, 23.

Les payens reprochent aux chrétiens d'adorer un homme mort sur une croix, ce qui est un supplice infâme, même pour les personnes de basse condition: colitis hominem natum & (quod personis infame est vilibus) crucis supplicio interemptum, & Deum fuisse contenditis, & superesse adhuc creditis & quotidianis supplicationibus adoratis.

Dans Arnobe L. 1. N. 23.

Julien dit que les chrétiens adorent le fils de Dieu, qu'ils adorent le bois de la croix, qu'ils quittent les dieux éternels pour adorer un juif mort.

Εἰ γὰρ οὐδ' ἕνα θέλει προσκυνεῖσθαι, τοῦ χάριν τὸν Υἱὸν τοῦτον προσκυνεῖτε ... τὸ τοῦ σταυροῦ προσκυνεῖτε ξύλον ..... οἱ κατακολουθήσαντες ὑμῖν εἰς τοῦτο ἤλθον ὀλέθρου, ὥστε τοὺς αἰωνίους ἀφέντες θεοὺς, ἐπὶ τὸν Ἰουδαίων μεταβῆναι νεκρόν.

Dans Saint Cyrille L. 5, 6.

Voyez les extraits des Sepher Toldos Jeschu dans la preuve précédente.

14 *Ses disciples assûrerent qu'il étoit ressuscité.*

Le juif, sous le nom duquel Celse parle, dit que les chrétiens assûroient que Jesus-Christ étoit resuscité après sa mort. τοιαῦτα ἀπεληλυθέναι· καὶ ὅτι ζῶν μὲν οὐκ ἐπήρκεσεν ἑαυτῷ, νεκρὸς δ' ἀνέστη· καὶ τὰ σημεῖα τῆς κολάσεως ἔδειξεν ὁ Ἰησοῦς καὶ τὰς χεῖρας, ὡς ἦσαν πεπερονημέναι.

Dans Origene L. 2. N. 59.

Les juifs envoierent des personnes par toute la terre & publierent de tous côtés qu'il s'étoit élevé dans la Judée une nouvelle secte, qui portoit le nom de chrétiens, qui soutenoit l'athéisme & détruisoit toutes les loix; que son auteur étoit un certain imposteur de galilée nommé Jesus, lequel ils avoient fait mourir en croix; mais que ses disciples étant venu pendant la nuit, avoient enlevé son corps du tombeau où on l'avoit mis; que par ce moyen ils trompoient les hommes en leur faisant accroire qu'il étoit ressuscité & monté aux cieux, & que la doctrine qu'ils se vantoient d'avoir apprise de lui, étoit une doctrine impie, détestable, sacrilege.

Saint-Justin dialogue avec Tryphon N. 108.

Voyez dans la douzieme preuve les extraits des Sepher Toldos Jeschu.

Selon la tradition des anciens juifs, le Messie devoit ressusciter le troisieme jour après sa mort.

Dans le livre Mechilta, le Rabbi Moyse Hadarsan, après avoir rapporté ces paroles du pseaume 30: *Sa colere ne dure qu'un moment: la vie est dans sa faveur*, s'explique ainsi: Cela a été dit du juste notre Messie, parce que sa mort ne sera que d'un moment & que sa vie soit pour la donner aux autres, soit pour la recevoir en lui-même, sera dans sa volonté. Ces paroles du pseaume sont suivies de celle-ci: *Le soir on est dans les pleurs, & le matin on est dans les chants d'allegresse.* . . . . . Lorsque le Messie mourra, tous ses disciples seront affligés de sa mort, & lorsqu'il retournera à la vie, ou lorsqu'il ressuscitera, ils se réjouiront & chanteront. Dixit R. Moses Hadarsan, quoniam momentum in irâ ejus, vita in beneplacito ejus. Hoc dictum est de Messiâ justo nostro. Quoniam erunt in momento mors & vita ejus pro voluntate suâ, ad dandum aliis, & ad recipiendum in semetipso. Et huic conjungitur illud immediatè in eodem psal. sequens: ad vesperum demorabitur fletus & ad matutinum cantus. . . . Cum autem ipse morietur, tristes erunt de morte ejus omnes sectatores nominis ejus; & cum ad vitam redibit, sive cum resurget, gaudebunt, & canent.

Galatin de Arcanis Catholicæ veritatis L. 8. C. 22.

Jerôme de Sainte Foi rapporte un autre passage du même auteur pris de son commentaire sur la Genése. Expliquant ces paroles du c. 22: Le troisieme jour, Abraham ayant levé les yeux, vit de loin le lieu que Dieu lui avoit désigné pour immoler son fils Isaac: il dit: Il y a dans l'écriture sainte plusieurs trinités de jours, dont une est la résurrection du Messie. Multæ sunt in Sacrâ Scripturâ dierum trinitates, quarum una est resurrectio Messiæ.

L. 1. C. 8.

Ils (les Juifs) dirent ensuite qu'il avoit été ressuscité par la 131.
force de la Necromantie.

Les juifs disent que Christ a exercé la Nécromantie & qu'il a été resuscité par la force de cet art après avoir été mis en

croix. Dicunt (Judæi) prætereà Christum Necromantiam exercuisse, ejusque vi post crucem fuisse suscitatum.

Actes de Saint Pionius C. 3. dans Bollandus premier Février.

Enfin ils (les Juifs) écrivirent que le corps de Jesus avoit
16. *été pris & caché par Judas qui le fit voir au peuple, lorsque les apôtres prêcherent sa résurrection.*

Voyez dans la preuve 12 ce que nous avons rapporté des Sepher Toldos Jeschu.

OBSERVATIONS

Sur ce qu'on lit dans Joseph touchant Jesus-Christ.

Nous plaçons ici le témoignage ou le silence de Joseph au choix de nos adversaires.

Voici ce témoignage traduit fidélement.

En même temps parût Jesus homme sage; si toutefois on doit l'appeller homme : car il fit une infinité de prodiges, & il enseigna la vérité à tous ceux qui voulurent l'entendre. Il eut plusieurs disciples qui embrasserent sa doctrine, tant des Gentils que des Juifs. Il étoit le Christ & Pilate poussé par l'envie des premiers de notre nation, l'ayant fait crucifier, cela n'empêcha pas que ceux qui avoient été attachés à lui dès le commencement, ne continuassent à l'aimer; il leur apparut vivant trois jours après sa mort : les prophétes ayant prédit & sa résurrection & plusieurs autres choses qui le regardoient, & encore aujourd'hui la secte des chrétiens subsiste & porte son nom.

γίνεται δὲ κατὰ τοῦτον τὸν χρόνον Ἰησοῦς σοφὸς ἀνήρ, εἴγε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρή. ἦν γὰρ παραδόξων ἔργων ποιητὴς, διδάσκαλος ἀνθρώπων τῶν ἡδονῇ τἀληθῆ δεχομένων· καὶ πολλοῖς μὲν Ἰουδαίοις, πολλοῖς δὲ καὶ Ἑλληνικοῖς ἐπηγάγετο. ὁ Χριστὸς οὗτος ἦν. καὶ αὐτὸν ἐνδείξει τῶν πρώτων ἀνδρῶν παρ ἡμῖν σταυρῷ ἐπιτιμηκότος Πιλάτου, οὐκ ἐπαύσαντο οἵγε πρῶτον ἀγαπήσαντες. ἐφάνη γὰρ αὐτοῖς τρίτην ἔχων ἡμέραν πάλιν ζῶν, τῶν θείων προφητῶν ταῦτα καὶ ἄλλα μυρία θαυμάσια περὶ αὐτοῦ εἰρηκότων, εἴστε νῦν τῶν χριστιανῶν ἀπὸ τοῦδε ὠνομασμένων οὐκ ἐπίλιπε τὸ φῦλον.

Antiquités Judaïques L. 18. C. 4.

On trouve dans ce passage la prédication, les miracles, les disciples, la mort, la résurrection de Jesus-Christ. On y assure

même que ce dernier événement avoit été prédit par les prophétes, de même que plusieurs autres choses qui le regardoient. Comme nos adversaires traiteront sûrement de supposé un passage dans lequel un prêtre juif & pharisien reconnoît tous les faits qui servent de fondement à notre religion, on n'en fera aucun usage, pour ne pas s'écarter du dessein que l'on s'est proposé, de ne rien employer dans cet ouvrage qui soit contesté. On accordera donc aux incrédules, que Joseph n'a point parlé de Jesus-Christ. Examinons les inductions que l'on peut tirer de son silence.

1°. Cet historien qui nâquit trois ou quatre ans après la mort de Jesus-Christ, n'a pu ignorer qu'il avoit paru dans la Judée un homme charlatan, imposteur, magicien ou prophéte nommé Jesus, qui avoit fait des prodiges, ou qui avoit trouvé le secret de se faire croire à un certain nombre de personnes. Il ne pouvoit ignorer que de son temps il y avoit encore dans cette province des gens qui faisoient profession de le reconnoître pour maître. Lorsqu'il fut transporté à Rome, il ne put ignorer que Neron avoit fait punir par des supplices inusités & extraordinaires un grand nombre de chrétiens qui étoient dans cette ville; il ne put ignorer que leur martyre avoit été un spectacle pour le peuple romain, spectacle d'un si grand éclat que Tacite & Suetone l'avoit consigné dans les annales de l'empire. Il vit que sous Domitien on faisoit à Rome & dans les provinces le procès aux chrétiens & qu'ils étoient punis de mort par les ordres de l'empereur.

2°. Joseph a-t-il dû parler de Jesus & de ses disciples dans son histoire? N'a-t-il pas pû regarder cet événement comme n'étant pas assez considerable pour y tenir place? Je répons que non, & voici les raisons sur lesquelles je m'appuye.

1°. Du temps de Joseph, les chrétiens étoient déja une société si considérable, qu'elle attiroit l'attention des empereurs. Ces maîtres du monde portoient des loix contr'eux, décernoient contre eux le dernier supplice & les faisoient rechercher par les magistrats. Ainsi l'intégrité de l'histoire exigeoit que l'on en parlât: Tacite & Suetone en ont jugé ainsi, eux pour qui la secte des chrétiens étoit un objet bien moins intéressant que pour un juif tel que Joseph. Ces deux historiens ont cru que la naissance & l'établissement du christianisme étoit d'une

assez grande importance pour tenir rang parmi les grands événements qu'ils transmettoient à la postérité.

2°. Joseph au L. 18. de ses antiquités C. 2. parle des trois sectes qui étoient chez les juifs, des Esseniens, des Saducéens & des Pharisiens, quoique ces deux dernieres ne subsistassent plus après la ruine de la nation, & dans le temps qu'il écrivoit son histoire. Il ne devoit donc pas se taire sur la secte des chrétiens, qui s'étant formé parmi les juifs subsistoit encore de son temps, avoit pris bien d'autres accroissements que celles dont il parle, puisqu'elle s'étoit répandue dans les diverses provinces de l'empire, & même dans la capitale, tandis que les autres n'étoient pas sorties de la Judée ou de quelques lieux voisins.

3°. Joseph parle exactement de tous les imposteurs ou chefs de parti qui se sont élevés parmi les juifs depuis l'empire d'Auguste jusqu'à la ruine de Jérusalem.

Antiquités judaïques L. 18. c. 1. L. 20. c. 3. Il écrit que Judas le Gaulanite où le Galiléen excitoit les juifs à se soulever contre les romains : & dans un autre endroit il dit que le président Tibere Alexandre fit crucifier les deux fils de ce séditieux.

Il raconte qu'un imposteur assembla les Samaritains sur le mont Garisim en leur promettant qu'il leur découvriroit les vaisseaux sacrés que Moyse avoit enfouis en ce lieu.

Il parle de la prédication de Saint-Jean-Baptiste, du concours du peuple qui se faisoit auprès de lui. Il rend témoignage L. 18. C. 7. à la sainteté de sa vie; il ajoute que les juifs crûrent que l'armée d'Hérode avoit été défaite par Aretas roi des Arabes en punition du crime que ce prince avoit commis en faisant mourir ce Saint homme.

L. 20. C. 2. Il rapporte qu'un imposteur nommé Theudas séduisit un grand nombre de juifs & les conduisit vers le jourdain, en leur promettant qu'il diviseroit ce fleuve, & le leur feroit passer à pied sec. Cuspius Fadus président de la Judée en ayant été averti, envoya des gens de guerre qui dissiperent cette multitude, qui tuerent Theudas, dont ils rapporterent la tête au président.

L. 20. C. 6. Il écrit que Felix président de la Province ayant pris par ruse Eleazar fils de Dinée, chef d'une troupe considérable de brigands, il l'envoya chargé de chaînes à Rome.

Il raconte qu'un égyptien, étant venu à Jérusalem, se donna pour prophéte & persuada au peuple de le suivre sur la montagne des Oliviers d'où il verroit tomber par ses ordres les murailles de Jérusalem, ce qui étant venu à la connoissance de Felix, il se mit à la tête des troupes qui étoient dans cette ville & ayant chargé cette populace séduite, il en tua quatre cens & prit deux cens prisonniers. L'égyptien s'étant sauvé ne parut plus. L. 20. C. 6.

Il rapporte qu'un imposteur magicien attira le peuple dans le désert, en lui promettant, que sous sa conduite il seroit à couvert de toutes sortes de maux. Le président Festus envoia contr'eux des troupes qui les défirent & les dissiperent L. 20 C 7.

Jesus étoit le chef d'un parti bien plus considérable & qui faisoit bien plus de bruit que tous ceux dont cet auteur a parlé. Ces imposteurs, ces chefs de parti, ces hommes qui avoient fait des assemblées n'avoient eu des sectateurs que dans la Judée; leur parti, leurs assemblées avoient été bientôt dissipées, & il n'en restoit plus que le souvenir, lorsque Joseph écrivoit son histoire. Il n'en étoit pas ainsi de la secte, de l'assemblée, du parti qu'avoit formé Jesus; il subsistoit encore du temps de Joseph, il étoit répandu dans toutes les provinces de l'empire & jusques dans la capitale. Les maîtres du monde employoient toute leur autorité pour l'anéantir; ainsi ce parti ou cette secte méritoit bien plus que toutes celles dont parle Joseph, de tenir un rang dans son histoire.

Joseph n'ayant pû ignorer Jesus, ni la secte dont il étoit chef, ayant dû conformément aux loix de l'histoire & à la méthode qu'il s'étoit prescrite, écrire ce qu'il en sçavoit, pourquoi a-t-il gardé sur cela un si profond silence? Essayons de la découvrir. Pour y parvenir je forme ce raisonnement.

Ou cet historien a crû que tout ce que les disciples de Jesus disoient de leur maître, étoit faux, ou il a cru qu'il étoit vrai. Dans le premier cas il ne se seroit pas tû, tout le portoit à parler en cette occasion; l'intérest de la vérité, le zele pour sa religion dont les chrétiens par leurs impostures sapoient les fondements, l'amour de sa nation que les disciples de Jesus accusoient d'avoir fait mourir par une maligne & cruelle jalousie le Messie, le fils de Dieu. En dévoilant les impostures des apôtres, Joseph couvroit de confusion les ennemis

de son peuple, il se rendoit agréable à sa nation, il se concilioit la faveur des empereurs qui persécutoient le christianisme naissant, il s'attiroit les applaudissements de tous les hommes qui avoient cette religion en horreur, il détrompoit les chrétiens mêmes que les premiers disciples de Jesus avoient séduits. Croira-t-on jamais qu'un homme instruit d'une fourberie qu'il est si intéressé de faire connoître, garde sur cela le plus profond silence: surtout lorsque l'occasion se presente si naturellement d'en parler? Si l'on répandit parmi le peuple de faux miracles qui tendissent à ébranler sa foi, avec quel zele nos écrivains ne découvriroient-ils pas l'imposture pour prévenir la séduction? Ne regarderoient-ils pas, & avec raison, le silence en cette occasion, comme une prévarication criminelle? Il paroît donc évident, que si Joseph avoit crû, que ce que les apôtres disoient de leur maître étoit faux, il auroit eu soin de le faire connoître; s'il ne l'a pas crû faux, il l'a crû vrai; & la seule crainte de déplaire à sa nation, aux romains, aux empereurs, lui a fermé la bouche; auquel cas son silence vaut son témoignage, & sert également pour autoriser la vérité des faits sur lesquels le christianisme est établi.

J'écrivois ces observations en 1754. Je les communiquai alors à quelques personnes qui en parûrent satisfaites. J'ai vu depuis avec plaisir le nouveau traducteur de Joseph penser comme moi que le silence de cet auteur sur Jesus-Christ vaudroit son témoignage.

17. *Après la mort de Jesus une partie de Juifs fit profession de sa doctrine.*

Voyez le témoignage de Tacite p. 3. de l'histoire.

Ananus pour lors grand Prêtre, assembla un conseil devant lequel il cita Jacques frere de Jesus qu'on appelle Christ, & quelques autres, & les fit condamner à être lapidés comme coupables d'avoir violé & transgressé la loi.

Ἄνανος καθίζει συνέδριον κριτῶν· καὶ παραγαγὼν εἰς αὐτὸ τὸν ἀδελφὸν Ἰησοῦ τοῦ λεγομένου Χριστοῦ, Ἰάκωβος ὄνομα αὐτῷ, καί τινας ἑτέρους, παρανομησάντων κατηγορίαν ποιησάμενος, παρέδωκε λευσθησομένους.

Joseph Antiquités Judaïques L. 20. C. 8.

Celse dit qu'une partie des Juifs embrassa la doctrine de Jesus-Christ.

Ἰουδαίους ὄντας ἄλλους κατὰ τοὺς Ἰησοῦ χρόνους, ἐπαναστάντας πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Ἰουδαίων, καὶ τῷ Ἰησοῦ κατηκολουθηκέναι.

Dans Origene L. 3. N. 7.

Tout au contraire cette religion (le christianisme) prit de nouvelles forces, & de la Judée elle se répandit dans tout l'univers. 18. 19.

Voyez le témoignage de Tacite p. 3. de l'histoire.

Le Rabbin Moyse l'égyptien dans le prologue de son grand traité, dit que la raison qui porta Judas le Saint à écrire la Mime sous l'empire d'Antonin le pieux, fut le progrès prodigieux du christianisme qu'il appelle le mauvais régne. Causa propter quam Magister noster Sanctus hoc fecit, fuit, quia vidit quòd studentes diminuebantur, & labores & adversitates crescebant, & regnum nequam ascendebat & dominabatur mundo, & Israël migrabat per extremitates; & propterea ne confunderentur, errores & ceremonias Pharisæorum prædecessorum suorum in scriptis ponere statuit.

Dans Jerôme de Sainte-foi L. 1. C. 5.

Séneque le philosophe dans le traité qu'il avoit écrit contre les superstitions dit en parlant des juifs. Les coûtumes de cette nation impie ont pris un si grand accroissement qu'elles sont déja reçues par tout le monde & les vaincus donnent la loi aux vainqueurs. Cum interim usque eò sceleratissimæ gentis consuetudo convaluit, ut per omnes jam terras recepta sit: victi victoribus leges dederunt.

Dans Saint-Augustin de la Cité de Dieu L. 6. C. XI.

Dion Cassius dit que la nation des juifs, quoiqu'elle ait souvent été affoiblie par les romains, s'est cependant si fort accrue qu'elle triomphe des loix.

καὶ ἔστι παρὰ τοῖς Ῥωμαίοις τὸ γένος τοῦτο κολουθὲν πολλάκις, αὐξηθὲν δὲ ἐπὶ πλεῖστον, ὥστε καὶ (εἰς) παῤῥησίαν τῆς νομίσεως ἐκνικῆσαι.

L. 37.

La religion juive n'avoit pas pris du temps de Neron un si grand accroissement qu'on ait pu dire qu'elle étoit déja reçue par tout le monde; on n'a jamais pû dire que la nation juive triompha des loix des romains, puisque les romains lui ont toujours permis le libre exercice de la religion & de ses

usages. Tout cela n'a pu se dire avec vérité que des chrétiens que Sénéque & Dion ont confondus avec les juifs ainsi que plusieurs autres payens.

Julien dit que dès les premiers temps il y avoit un grand nombre de chrétiens.

ὁ χρηστὸς Ἰωάννης, αἰσθόμενος ἤδη πολὺ πλῆθος ἑαλωκὸς ἐν πολλαῖς τῶν Ἑλληνίδων πόλεων ὑπὸ ταύτης τοῦ νόμου.

Dans Saint-Cyrille L. 10.

Ceux qui la (religion chrétienne) prêchoient, opérerent des prodiges qui furent attribués par les payens à la magie.

Dans le Talmud de Jérusalem au livre Avoda Zara, on lit: On dit au Rabbi Johanan que le fils du Rabbi Jehosua fils de Levi, avoit mangé quelque chose de venimeux, qu'on avoit invoqué sur lui le nom de Jesus fils de Panther, & qu'il avoit été gueri. Après cette guérison le pere de celui qui avoit ainsi recouvré la santé, dit à celui qui l'avoit guéri: qu'est-ce que vous avez prononcé sur mon fils? il lui répondit: j'ai invoqué le nom de Jesus de Nazareth. Le pere de celui qui avoit été guéri lui dit, il auroit été plus avantageux à mon fils de mourir que d'être guéri de cette sorte. Celui qui avoit été guéri mourut après que son pere eut prononcé ces paroles: Le Rabbi Josés dit qu'un serpent mordit Eleazar fils de Duma. Jacob un des disciples de Jesus fils de Panther vint auprès de lui pour le guérir & il lui dit: j'invoquerai sur vous le nom de Jesus de Nazareth & vous serez guéri. Le Rabbi Semuel dit au malade: Fils de Duma, cela n'est pas permis: Le fils de Duma lui répondit: je vous prouverai qu'il m'est permis de me faire guérir ainsi. Le Rabbi Semuel ne lui permit pas d'entrer en preuve & le malade mourut. On lit aussi ce dernier événement dans le commentaire sur l'ecclésiaste au ch. 1. Voici comme il est rapporté: Il arriva qu'un serpent mordit le Rabbi Eleazar fils de Duma. Jacob vint de Zakaniah pour le guérir au nom de Jesus fils de Panther. Le Rabbi Semuel ne voulut pas le permettre, & il dit au fils de Duma que cela ne lui étoit pas permis. Le fils de Duma lui dit: permettez que cet homme me guérisse, & je vous alléguerai une autorité pour prouver que cela m'est permis,

Voyez les pag. XXVIII, XXIX.

Le fils de Duma ne put point alléguer cette autorité & il mourut. Dixit Rabbi Johanan, quod filius filii Rabbi Jehosuæ filii Levi quoddam mortiferum deglutiverat, conjuratumque illi fuit in nomine Jesu filii Panther, & sanatus est : Cum autem evasisset, dixit pater pueri ei qui eum sanum fecerat : quid super eum dixisti? Ait illi : Nomen Jesu Nazareni invocavi. Dixit pater pueri ; remissius fuisset ei, si mortuus fuisset, & non audisset verbum hoc. Et sic statim factum est ei : Dixit Rabbi Joses quod serpens quidam momordit Eleazar filium Duma. Venit igitur ad eum Jacob, id est Jacobus vir quidam de discipulis Jesu filii Panther, ut curaret eum & ait ei : Dicam tibi ex nomine Jesu Nazareni, & curaberis. Dixit ei Rabbi Semuel, non licet tibi hoc fili Duma ; At ille dixit ei : Et ego inducam probationem, quòd licitum sit mihi ut curet me. Et non permisit eum inducere probationem, donec mortuus est. Accidit quòd R. Eleazarum filium Duma momorderit serpens. Venitque Jacob, id est, Jacobus de Villâ Zaccaniâ ad curandum eum in nomine Jesu filii Panther. Et non permisit eum R. Semuel, sed dixit ei, non licet tibi fili Duma. Ait ille : permitte me curari : & ego inducam contrà te autoritatem quòd liceat mihi. Et nequivit autoritatem inducere donec egressa est anima ejus.

Dans Galatin, Arcana Veritatis Catholicæ p. 558, 559.

Dans le Talmud de Jérusalem au traité Sciabath c. 14. on lit encore le même événement en ces termes : Le Rabbi Eligazer fils de Duma ayant été mordu d'une couleuvre, Jacob vint du château de Samma pour le guérir au nom de Jesus l'artisan ; mais il en fut empêché par le Rabbi Ismael. Eligazer s'éleva contre Ismael, assûrant qu'il pourroit être guéri de cette sorte. Pendant la dispute Eligazer mourut en présence d'Ismael, qui s'écria : fils de Duma, tu es heureux, d'être sorti de ce monde en paix, sans avoir transgressé la loi des sages : Rabbi Eligazer filio Duma colubri morsu ægrotante, venisse ad eum Jacobum è Castello Samma, ut in nomine Jesu fabri eum curaret : Sed à Rabbi Ismaele prohibitum, cumque contrà eum obniteretur ipse Eligazer, affirmans id fieri potuisse, inter altercandum, serpente veneno, coram ipso Ismaele extinctus est, qui tunc exclamavit hæc dicens : O te felicem filium Duma, qui ex hoc mundo in pace migrasti, nec transgressus es materiam sapientum.

On lit la même histoire dans le Talmud de Babylone au traité de l'idolâtrie c. 2. avec cette seule différence que le château d'où vient Jacob est appellé Savania au lieu de Samma. Il est parlé de ce Jacob en plusieurs endroits du Talmud de Babylone, & toutes les fois qu'on le nomme, on le qualifie de disciple de Jesus l'artisan; ce qui ne permet pas de douter que ce Jacob ne soit l'apôtre Saint-Jacques, dont le nom hébreux est Jacob.

Annales de Baronius T. 1. année 63, parag. 8.

Suetone, qui a vécu du temps des apôtres, décrit la persécution de Néron contre les chrétiens, en ces termes : Il punit de divers supplices les chrétiens, espece d'hommes d'une superstition nouvelle & adonnée à la magie. *Afflicti suppliciis christiani genus hominum superstitionis novæ atque maleficæ.*

Vie de Neron.

Le juif que Celse introduit pour combattre les chrétiens, désigne les apôtres & les disciples de Jesus par le nom de magiciens.

τίς τοῦτο εἶδε; γυνὴ πάροιστρος, ὥς φατε, καὶ εἴ τις ἄλλος τῶν ἐκ τῆς αὐτῆς γοητείας.

Dans Origene contre Celse L. 2. N. 55.

Dans le dialogue de Lucien intitulé Philopatris les chrétiens sont appellés magiciens.

Voyez la preuve 127.

Julien dit que Saint-Paul surpasse tous les magiciens & les imposteurs qui ont jamais été.

Ἀλλὰ καὶ τοὺς πάντας πανταχοῦ τοὺς πώποτε γόητας καὶ ἀπατεῶνας ὑπερβαλλόμενον Παῦλον.

Dans Saint-Cyrille L. 3.

Parlant ailleurs des apôtres en général, il dit qu'il est vraisemblable qu'ils ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux.

Σκοπεῖτε οὖν, ὅπως παλαιὸν ἦν τοῦτο τοῖς Ἰουδαίοις τῆς μαγγανείας τὸ ἔργον, ἐγκαθεύδειν τοῖς μνήμασιν, ἐνυπνίων χάριν. ὃ δὲ καὶ τοὺς ἀποστόλους ὑμῶν εἰκός ἐστιν, μετὰ τὴν τοῦ διδασκάλου τελευτὴν ἐπιτηδεύσαντας, ὑμῖν τε ἐξ ἀρχῆς, παραδοῦναι τοῖς πρώτοις πεπιστευκόσι, τεχνικώτερον ὑμῖν αὐτοὶ μαγγανεῦσαι, τοῖς δὲ μετ' αὐτοὺς ἀποδεῖξαι δημοσίᾳ τῆς μαγγανείας ταύτης καὶ βδελυρίας τὰ ἐργαστήρια.

Dans Saint-Cyrille L. 10.

Les payens disoient que Jesus-Christ avoit composé des livres de magie, qu'il avoit adressés à Pierre & à Paul.

Ita vero isti desipiunt, ut illis libris, quos eum scripsisse

exiſtimant, dicant contineri eas artes, quibus eum putant illa feciſſe miracula, quorum fama ubique percrebuit: quod exiſtimando ſe ipſos produnt quid diligant, & quid affectent. Quandoquidem Chriſtum propterea ſapientiſſimum putant fuiſſe, quia neſcio quæ illicita noverat, quæ non solùm diſciplina chriſtiana, ſed etiam ipſa terrenæ reipublicæ adminiſtratio jure condemnat; & certè qui tales Chriſti libros ſe legiſſe affirmant, cur ipſi nulla talia faciunt, qualia illum de libris talibus feciſſe mirantur? Quid quod etiam divino judicio ſic errant quidam eorum, qui talia Chriſtum ſcripſiſſe vel credunt vel credi volunt, ut eoſdem libros ad Petrum & Paulum dicant, tanquam epiſtolari titulo prænotatos.

Dans Saint-Auguſtin L. 1. de l'accord des Evangeliſtes, c. 9, 10.

Les payens diſoient que Saint-Pierre avoit fait enſorte par ſes enchantements que Jeſus-Chriſt ſeroit adoré ſur la terre pendant trois cent ſoixante cinq ans; après quoi la religion chrétienne devoit prendre fin. *Petrum autem maleficiis feciſſe ſubjungunt, ut coleretur Chriſti nomen per trecentos ſexaginta quinque annos, deinde completo memorato numero annorum ſine morâ ſumeret finem.*

Dans Saint-Auguſtin de la Cité de Dieu L. 18. C. 53.,

Voyez les preuves 12. 51.

Ils firent des prédictions qui furent ſuivies de l'événement.

Phlegon aſſûre que les prédictions faites par Saint-Pierre ont été juſtifiées par l'événement.

τὴν περί τινων μελλόντων πρόγνωσιν ἔδωκε τῷ Χριστῷ, συγχυθεὶς ἐν τοῖς περὶ Πέτρου ὡς περὶ τοῦ Ἰησοῦ. καὶ ἐμαρτύρησεν, ὅτι κατὰ τὰ εἰρημένα ὑπ' αὐτοῦ τὰ λεγόμενα ἀπήντησε.

Dans Origene contre Celſe L. 2. N. 14.

Les juifs établis à Rome eurent entr'eux de ſi grandes diſputes au ſujet du Chriſt.

Judæos impulſore Chreſto aſſiduò tumultuantes Româ expulit.

Suetone vie de Claude C. 25.

Suetone met Chreſtus pour Chriſtus. L'auteur du dialogue

Philopatris met χρηστὸς Chrestum pour Christianum. Les payens par ignorance prononçoient ainsi le nom du Sauveur, comme nous l'apprenons de Tertullien & de Lactance. S'il est vrai (Apologétique C. 3.) que ce soit le nom des chrétiens que vous haïssez, en quoi un nom peut-il être coupable? De quoi peut-on accuser un terme, si ce n'est d'être contre la pureté du langage ou de représenter quelque idée d'imprécations, d'injures ou d'impuretés; mais lorsque par ignorance vous prononcez Chrestianus (car vous ne connoissez pas bien même notre nom) il signifie douceur & bonté. Vous haïssez donc un nom innocent dans des hommes innocents & sans crimes. *Si nominis odium est, quis nominis reatus? Quæ accusatio vocabulorum? nisi si aut barbarum sonat aliqua vox nominis, aut infaustum, aut maledicum, aut impudicum. Sed & cum perperam Chrestianos pronuntiatur a vobis (nam nec nominis certa est notitia penes vos) de suavitate, vel benignitate compositum est, oditur itaque in hominibus innocuis, etiam nomen innocuum.*

Il faut, dit Lactance L. 4. des institutions divines C. 7. expliquer la signification de ce nom Christ à cause de l'erreur de ceux qui par ignorance ont coûtume en changeant une lettre de l'appeller Chrest. *Exponenda hujus nominis ratio est propter ignorantium errorem: qui cum immutatâ litterâ Chrestum solent dicere.*

83. *La dixieme année de l'empire de Neron une incendie consuma les deux tiers de la ville de Rome.*

Ergo abolendo rumori Nero subdidit reos & quæsitissimis pænis affecit, quos per flagitia invisos, vulgus Christianos appellabant. Auctor nominis ejus Christus, qui Tiberio imperitante per procuratorem Pontium, Pilatum supplicio affectus erat, repressaque in præsens exitiabilis superstitio rursus erumpebat, non modò per Judæam originem ejus mali, sed per urbem etiam, quò cuncta undique atrocia, aut pudenda confluunt, celebranturque. Igitur primo correpti qui fatebantur, deinde judicio eorum multitudo ingens, haud perinde in crimine incendii, quàm odio humani generis convicti sunt. Et pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contecti, laniatu canum interirent, aut crucibus affixi, aut flammandi,

atque

atque ubi defecisset dies in usum nocturni luminis urerentur. Hortos suos ei spectaculo Nero obtulerat, & Circense ludicrum edebat, habitu aurigæ permixtus plebi vel circulo insistens, unde quanquam adversùs sontes & novissima exempla meritos, miseratio oriebatur tanquam non utilitate publicâ, sed in sævitiam unius absumerentur.

Annales L. 15.

Suetone décrit la persécution de Neron.

Afflicti suppliciis Christiani, genus hominum superstitionis novæ atque maleficæ. 24

Vie de Neron.

Seneque le Philosophe, Juvenal & l'ancien Commentateur de ce Poëte nous apprennent. &c. 25

Ingens alterius mali pompa est, ferrum circà se & ignes habet, & catenas & turbam ferarum, quam in viscera immittat humana. Cogita hoc loco carcerem, & cruces & eculeos, & uncum & adactum per medium hominem, qui per os emergat, stipitem, & dictincta in diversum actis cruribus membra, illam tunicam alimentis ignium & illitam & intextam, quicquid aliud præter hæc commenta sævitia est.

Séneque Epitre 14.

Pone Tigellinum, tædâ lucebis in illâ,
Quâ stantes ardent, qui fixo gutture fumant.
Et latus mediam diducit arenam.

Juvenal, satyre premiere.

Ausi quod liceat tunicâ punire molestâ.

Le même, satyre huitieme.

L'ancien commentateur de Juvenal explique ainsi les vers de ce Poëte : *Tigillinum si læseris, vivus ardebis, quemadmodum in munere Neronis, de quibus ille jusserat cereos fieri, ut lucerent spectatoribus, cum fixa essent guttura ne se curvarent. Nero maleficos tædâ, papyro, & cerâ supervestiebat, & sic ad ignem admoveri jubebat.*

En ce temps-là vivoit Apollonius de Thyanes Philoſophe
14. *Pythagoricien.*

Apollonius naquît du temps des Apôtres. On va donner un abrégé de ce qu'en a écrit Philoſtrate.

Apollonius nâquit à Thyanes ville de Cappadoce, d'une famille ancienne & de parents riches. Le Dieu Prothée prédit à ſa mere, lorſqu'elle le portoit dans ſon ſein, qu'elle mettroit au monde un enfant qui auroit comme lui la connoiſſance de l'avenir. On raconte ainſi ſa naiſſance. Sa mere ayant été avertie dans ſon ſommeil d'aller cueillir des fleurs dans une prairie, elle s'endormit ſur l'herbe. Des Cygnes qui paiſſoient dans cet endroit, l'environnerent pendant ſon ſommeil, formant autour d'elle un concert mélodieux. Eveillée par le chant de ces oiſeaux elle enfanta Apollonius. Les habitants du Pays diſoient qu'à ce moment même une lumiere éclatante étoit deſcendue du Ciel, & y étoit remontée ſubitement, ce qui fit qu'ils le crurent fils de Jupiter. Il avoit un grand eſprit, une excellente mémoire, parloit très bien Grec, & étoit ſi beau qu'il attiroit les yeux de tout le monde. A quatorze ans, ſon fils l'envoya à Tharſe en Cilicie pour étudier la rhétorique. Mais il s'appliqua à la philoſophie & choiſit la ſecte de Pythagore, dont il commença à faire profeſſion à l'âge de ſeize ans. Il renonça aux viandes animées, comme n'étant pas pures & épaiſſiſſant l'eſprit, & il ne ſe nourrit que d'herbes & de légumes. Il ne condamnoit pas le vin ; & toutefois il s'en abſtenoit comme capable de troubler la ſérénité de l'ame. Il marchoit nuds pieds, ſans ſandales & ne s'habilloit que de lin, pour ne rien porter qui vînt des animaux. Il laiſſoit croitre ſes cheveux & vivoit dans le temple d'Eſculape, & ce Dieu dit à un de ſes prêtres, qu'il voyoit avec plaiſir Apollonius être témoin des guériſons qu'il opéroit. On venoit de tous côtés voir ce jeune homme. Il donna la moitié de ſon bien à ſon frere aîné, & diſtribua la plus grande partie de l'autre moitié à ceux de ſes parents qui en avoient beſoin ; enſorte qu'il en garda peu pour lui. Il renonça au mariage, & fit profeſſion de vivre en continence. Pendant cinq ans il garda le ſilence ; mais il ne ſe retira pas pour cela de la ſociété des

hommes. Il parcourut même la Pamphilie & la Cilicie. En cet état il appaisoit des séditions, en se montrant seulement au peuple; il parloit par signes, & au besoin il écrivoit quelques mots; ce fut après ces cinq ans de silence qu'il vint à Antioche & commença à parler dans les lieux où il jugeoit les hommes les plus raisonnables, méprisant les autres. Son style n'étoit ni d'une élevation poëtique, ni d'une politesse trop affectée. Il ne parloit point en doutant, comme avoient fait quelques philosophes, mais décisément, en ces termes : Je sçai, il me semble, il faut sçavoir. Ses sentences, qu'il prononçoit comme autant d'oracles, étoient courtes & solides, les mots propres & significatifs. Je ne cherche pas comme les autres philosophes, disoit-il, j'ai cherché étant jeune; il n'est plus temps de chercher, mais d'enseigner : le sage doit parler comme un législateur qui ordonne aux autres ce dont il s'est persuadé lui-même. Il se disoit inspiré & chéri des Dieux, & portoit le peuple à la célébration de leurs cérémonies & de leur culte. Il disoit qu'il sçavoit toutes les langues sans les avoir apprises & que les pensées des hommes ne lui étoient pas cachées.

Après avoir passé quelque temps à Antioche, il fit un voyage pour converser avec les Brachmanes des Indes, & voir en passant les Mages de Perse. A Ninive, un nommé Damis s'attacha à lui & le suivit partout, écrivant jusqu'aux moindres particularités de ses actions & de ses paroles. Au retour de son voyage des Indes il vint à Antioche; de là il passa en Chypre & en Ionie, & s'arrêta à Ephese. Tout le monde le suivoit; les artisans mêmes quittoient leurs métiers. L'un admiroit sa science, l'autre sa bonne mine, son habit, sa maniere de vivre. Les oracles les plus célébres chantoient ses louanges. Les villes lui envoyoient des députations pour lui offrir leur amitié, & lui demander conseil sur la regle de leur vie, sur les Autels & les statues qu'ils vouloient dresser. Il régloit tout ou en leur écrivant, ou en promettant de les aller voir. Il haranguoit les Ephésiens en public & les exhortoit à quitter tout pour s'appliquer à la philosophie, & à une vie sérieuse; car Ephese étoit une ville effeminée & passionnée pour la danse : ce n'etoit que flûtes que tambours : la paresse & la vanité y régnoient : un jour comme il leur parloit de la communication des biens, & les exhortoit à se nourrir les uns les autres,

il y avoit de petits oiseaux perchés dans un bois qui étoit proche. Il en vint un autre qui vola vers eux en criant, comme s'il leur eût apporté une nouvelle. Alors ils commencerent tous ensemble à crier, & s'envolerent avec lui. Apollonius s'arrêta & dit au peuple : un garçon qui portoit du bled a fait un faux pas, & en a répandu une grande partie dans une telle rue. Cet oiseau s'y est trouvé, & est venu avertir les autres de cette bonne fortune. Plusieurs des auditeurs coururent au lieu qu'il avoit marqué pour voir ce qui en étoit, & revinrent peu après remplis d'étonnement en criant que la chose étoit ainsi. Apollonius continuoit cependant d'exhorter le peuple à se communiquer leurs biens par cet exemple des oiseaux. On crut ainsi qu'il entendoit leur langage. Il passa aux autres villes d'Ionie, dans lesquelles il travailla à corriger les mœurs des peuples & à y établir l'union. A Smirne trouvant les Citoyens studieux & curieux des belles connoissances, il les encouragea & les exhorta à s'estimer plus eux-mêmes que leur ville qui passoit pour la plus belle du monde. Les Eliens l'ayant invité aux jeux olimpiques, il y alla, il y fit de grandes exhortations sur toutes les vertus. On dit que d'un mot il fit reprendre aux Lacédémoniens leur ancienne maniere de vivre. Les Ephésiens rappellerent Apollonius pour les délivrer d'une peste. Etant arrivé il les assembla & leur dit : prenez courage, je ferai cesser aujourd'hui la maladie : Il les mena tous au théatre ou il y avoit un temple d'Hercule libérateur. Là il apperçut un pauvre vieillard couvert de haillons & portant une besace, qui demandoit l'aumône.

Frappez, dit-il, cet ennemi des Dieux. Jettez lui le plus de pierres que vous pourrez. Les Ephésiens avoient peine à s'y résoudre. Ce miserable leur faisoit pitié, & leur demandoit grace d'une maniere fort touchante; mais Apollonius ne cessa point de les presser qu'ils ne l'eussent assomé & accablé de pierres; ensorte qu'ils en éleverent sur lui un très grand monceau. Après un peu d'intervalle, Apollonius leur dit d'ôter les pierres & de voir quel animal ils avoient tué. Ayant découvert la place, ils ne trouverent qu'un grand chien, & ne douterent point que le vieillard n'eût été un fantôme & un mauvais démon. Ils éleverent à la place même une statue d'Hercule. C'est ainsi qu'Apollonius délivra Ephese de la peste.

Allant en Gréce il s'arrêta à Ilion, & dit qu'Achille lui étoit apparu & lui avoit révélé plusieurs secrets de l'Iliade. Puis il vint à Athenes où d'abord le Hiérophante refusa de l'initier aux mysteres d'Eleusine, comme un magicien & un homme qui n'étoit pas pur de commerce avec les démons. Apollonius sans montrer aucune timidité lui répondit : vous avez omis le chef principal d'accusation que l'on peut former contre moi, c'est qu'ayant plus de connoissance des mysteres des Dieux que vous, je me suis adressé à vous pour y être initié. Tous ceux qui étoient présents ayant applaudi à la réponse d'Apollonius, le Hiérophante lui dit qu'il étoit prêt de l'initier, parce qu'il lui paroissoit être un sage. Apollonius repartit: Dans quelque temps je me ferai initier, & montrant du doigt un des assistants : Celui-là, dit-il, m'initiera, marquant ainsi que cet homme devoit dans la suite être créé Hiérophante, ce qui arriva quatre années après. Apollonius fit plusieurs discours aux Athéniens sur les cérémonies de leur religion, leur enseignant comment il falloit sacrifier en chaque temple à chacun des Dieux; à quelle heure du jour, ou de la nuit on devoit offrir des sacrifices, des libations ou des prieres. Il disoit qu'il sçavoit les raisons mystérieuse des statues & de leurs diverses postures. Sur les libations il donnoit ses préceptes; qu'il ne falloit point boire dans la Coupe dont on les faisoit; mais la garder pure pour les Dieux : qu'elle devoit avoir des oreilles, & que c'étoit par-là qu'il falloit verser la libation, parce que c'est par cet endroit qu'on boit le moins. Un jeune folâtre qui étoit présent à ce discours, s'éclata de rire; mais Apollonius dit qu'il étoit possédé du démon. En effet, il commença à en donner des marques. Apollonius commanda au démon de sortir & pour signe de sa sortie de renverser une statue, ce qu'il fit, & le jeune homme devint si sage, qu'il prit même l'habit de philosophe & la maniere de vivre d'Apollonius. Il reprit les Athéniens de leur maniere de célébrer les Bacchanales, en ce qu'au lieu de spectacles réglés, ce n'étoit par toute la ville que des danses effeminées, ou les uns étoient habillés en heures, les autres en Nymphes, les autres en Bacchantes, en représentant les poësies d'Orphée. Il les rappelloit au courage & à la vertu de leurs ancêtres. Il condamna aussi les spectacles des Gladiateurs qui se donnoient à Athenes.

Il visita tous les temples de la Gréce qui étoient fameux par des oracles, & tous les lieux où se faisoient les combats consacrés aux Dieux. Etant à l'Isthme de Corinthe, il dit : cette langue de terre sera coupée ou plutôt ne le sera pas; ce qui fut pris pour une prédiction de l'entreprise de Neron, qui commença à la faire couper, & n'acheva point. Enfin Apollonius vint à Rome la douzieme année de l'empire de Neron, après avoir parcouru toute la Gréce.

Comme il en étoit à six vingt stades, il rencontra un nommé Philolaüs qui vouloit le détourner d'y entrer, disant qu'il n'y avoit pas de sûreté. En effet Neron haïssoit la philosophie, & croyoit que c'étoit un prétexte pour couvrir l'art de déviner. Il avoit fait mettre aux fers Musonius, estimé le second après Apollonius pour la sagesse. La plupart des disciples d'Apollonius eurent peur, & le quitterent sous divers prétextes. De trente-quatre il ne lui en resta que huit, entr'autres Menyope Dioscoride Egyptien, & Damis. Pour lui il n'en fut que plus excité d'aller à Rome, il fut appellé par Telesin l'un des Consuls de cette année soixante six; qui l'interrogea sur son habit, & sur la maniere de prier les dieux; le trouvant sçavant dans la réligion, il lui permit de visiter tous les temples, & donna ordre aux sacrificateurs de le recevoir; il lui permit même de loger dans les temples suivant sa coûtume. Apollonius passoit de l'un à l'autre, disant qu'il étoit juste de rendre ses devoirs à tous les dieux : par ses discours il attiroit à les servir. Il parloit indifféremment à tout le monde, sans faire sa cour aux grands. Demetrius le Cynique, grand admirateur d'Apollonius, étant venu à Rome, parla si librement contre les abus des bains, que Tigellin le plus puissant des favoris de Neron, le chassa, & fit soigneusement observer tous les discours & toutes les actions d'Apollonius. Il y eut une éclipse de soleil, & il tonna en même temps. Apollonius, dit, regardant le ciel : quelque chose de grand arrivera & n'arrivera pas. Le troisieme jour après, comme Neron mangeoit, la foudre tomba sur la table, & fit tomber la coupe qu'il tenoit déja près de sa bouche. On crut qu'Apollonius avoit voulu dire qu'il s'en faudroit peu que l'empéreur ne fût frappé. Il lui échappa enfin quelque raillerie dont Tigellin prit occasion de le faire accuser d'avoir manqué de respect à l'Empereur. Mais comme il ouvrit le libelle d'accusation, il trouva un

papier, blanc sans aucun écriture. On dit que la même chose arriva à Domitien lorsqu'on lui présenta un libelle d'accusations contre Apollonius. Cet événement ayant fait soupçonner à Tigellin quelque artifice du démon, il interrogea Apollonius en secret, & il lui demanda comment il jugeoit des démons, & des apparitions des fantômes; comme je juge des homicides & des impies, répondit-il, reprochant tacitement ces crimes à celui qui l'interrogeoit. Il nia aussi d'être devin, & dit qu'il faisoit, par la sagesse qu'il avoit reçue des dieux, tout ce qu'on lui voyoit opérer d'extraordinaire & de surprenant, & parla du reste avec tant de fermeté, que Tigellin en fut étonné, & le laissa aller, craignant de se commettre avec un homme qu'il regarda comme un Dieu, ou comme un homme assisté d'un démon ou génie qui lui donnoit le pouvoir de faire des choses qui surpassoient le pouvoir de la nature.

Nous nous contentons, comme nous l'avons dit dans le récit que nous faisons de la vie d'Apollonius, d'abréger Philostrate, mais sur le fait suivant nous croyons devoir donner la traduction littérale du texte de cet auteur.

» Voici encore une action surprénante d'Apollonius. Une jeune » fille paroissoit être morte τεθνάναι ἐδόκει; & ce malheur » étoit arrivé le jour même qu'elle devoit être mariée. Son futur » époux au désespoir, que la mort eût mis obstacle à son bon» heur, suivoit le corps que l'on portoit en terre, & toute la » ville de Rome plaignoit le sort de cette fille qui étoit de la » premiere condition. Apollonius se trouva à la cérémonie fune» bre. Je vais sécher vos larmes, s'écria-t'il. Comment s'appelle » celle qu'on porte au tombeau? Plusieurs s'imaginerent qu'il » alloit faire un beau discours, pour consoler les assistants. Mais » il s'approcha de la fille, & ayant prononcé secrettement quel» ques paroles, elle se réveilla aussitôt; elle parla, & retourna » dans la maison de son pere. C'est ainsi qu'Hercule rendit autre» fois la vie à Alceste. Les parents ayant, par reconnoissance, » offert à Apollonius une somme de quinze mille dracmes, il » les prit, & en augmenta la dot de la fille. Je ne sçai pas de » quelle maniere ce fait est arrivé. Peut-être qu'Apollonius » trouva encore dans cette fille un reste & une étincelle de vie, » dont on ne s'étoit point apperçu; peut-être aussi qu'une pluie » chaude, qui survint alors, mit en mouvement & rassembla

Philostrate, L. 4. C. 45.

» les esprits, qui n'étoient que dispersés. Quoiqu'il en soit, » aucun de ceux qui furent les témoins de cet événement singu- » lier, ne purent en rendre raison, & je ne peux pas aussi l'ex- » pliquer moi-même.

Neron partant pour la Gréce, fit publier que tous les philosophes sortissent de Rome, & Apollonius prit le chemin d'Espagne.

D'Espagne, Apollonius revint à Alexandrie où il se fit admirer plus qu'ailleurs. Il reprit fortement le peuple de cette ville, de la passion pour les courses de chevaux, qui les faisoit souvent venir à jetter des pierres, tirer des épées & verser du sang. Vespasien qui connoissoit Apollonius, le demanda dès qu'il fût arrivé à Alexandrie, l'honora comme un homme divin, & le consulta avec deux autres philosophes, Euphrate & Dion, sur la conduite qu'il devoit tenir.

D'Alexandrie, Appollonius alla en Ethiopie. Lorsqu'il en fût de retour, Tite qui venoit de terminer la guerre de Judée, lui écrivoit pour le prier de vouloir bien se transporter à Argos, où il souhaitoit de s'entretenir avec lui. Apollonius s'y rendit. Tite lui marqua la plus haute estime & une vénération singuliere. Il lui dit que c'étoit à lui que son pere étoit redevable de la couronne impériale: il lui demanda des régles pour sa conduite, & pour l'administration de l'empire qu'il dévoit gouverner après la mort de Vespasien. De quel genre de mort, lui dit Tite, dois-je mourir: du même, lui répondit Apollonius, dont est mort Ulisse à qui la mer a fait perdre la vie. Tite ayant regné deux ans après le décès de son pere, fut, à ce qu'on dit, empoisonné par un poisson de mer très-venimeux, appellé le liévre marin: son frere Domitien lui succéda.

Depuis cette entrevue, Apollonius fit divers voyages en Phénicie, en Cilicie, en Ionie, en Gréce, en Italie & à Rome. Il fut aussi dans l'Hellespont, où il prétendit arrêter des tremblements de terre. Il peut être venu en même temps à Bizance, où lon écrit qu'il avoit mis trois cigognes de pierres, pour empêcher ces oiseaux d'y venir. Apollonius étant en Asie, parloit avec grande liberté contre la tyrannie de l'Empereur Domitien, qui en étant averti par Euphrate, manda au Gouverneur d'Asie de prendre Apollonius, & de le lui envoyer pour rendre compte des entretiens secrets qu'il avoit eus avec Nerva, & ses amis

Orfitus

Orfitus & Rufus ; car l'Empereur les avoit exilés sur des soupçons de conspiration. Apollonius prévint l'ordre & se rendit en Italie. A Pouzole il trouva Demetrius le Cynique qui l'exhorta à se retirer promptement de peur de perdre la vie. Mais il répondit qu'il ne le pouvoit, sans trahir Nerva que Domitien avoit alors banni, & que pour lui il étoit assuré que Domitien ne le pouvoit faire mourir. Il arriva à Rome accompagné du seul Damis, à qui il avoit fait couper les cheveux, & prendre un habit ordinaire, mais pour lui il garda toujours le sien. Elyen, préfet du Prétoire qui avoit connu Apollonius en Egypte, du temps de Vespasien, & lui portoit une affection singuliere, lui rendit tous les bons offices qu'il put ; dissimulant toutefois pour ne se pas rendre suspect à l'Empereur. Il instruisit Apollonius des chefs d'accusation que l'on proposoit contre lui. Premiérement, dit-il, votre habit & votre maniere de vivre ; qu'il y a des gens qui vous adorent ; qu'à Ephése vous avez rendu un oracle touchant la peste ; que vous avez parlé contre l'Empereur en secret & en public, & comme de la part d'un Dieu. Le principal est qu'étant allé à la campagne chez Nerva, vous avez offert un enfant arcadien, en sacrifiant contre l'Empereur la nuit & à la fin du mois. Elien l'ayant instruit de la sorte le fit mettre en la prison la plus honnête, où il passoit son temps à discourir avec Damis, & à consoler les autres prisonniers. L'Empereur l'envoya quérir pour le voir avant le jugement. Il alla accompagné de Damis qui avoit grand peur. On fit entrer Apollonius seul, & il trouva Domitien qui venoit de sacrifier à Minerve dans un salon d'Adonis : on apelloit ainsi des salons de verdure & de fleurs, dont la mode venoit de Syrie. Domitien se retourna, & voyant la figure extraordinaire d'Apollonius, il dit : Elien vous m'avez amené un démon. Je vois bien, dit Apollonius, sans s'étonner, que Minerve ne vous a pas encore fait la même grace qu'à Diomede, de vous ôter de devant les yeux le nuage qui empêche de discerner les dieux & les hommes. Ensuite l'Empereur entrant en matiere, l'interrogea sur la conspiration de Nerva, de Rufus & d'Orfitus ; mais Apollonius nia hardiment que Nerva eut jamais songé à aucune conspiration, ni à l'empire, quoique son historien reconnoisse la vérité de cette conspiration. L'Empereur irrité lui fit couper la barbe & les cheveux, grande injure à un philosophe, & le fit

mettre aux fers avec les plus criminels. Etant dans le cachot, comme Damis le plaignoit, il lui dit : je n'ai plus rien à souffrir ; & quand serez-vous délivré, dit Damis ? par mon juge, dit Apollonius, aujourd'hui, par moi-même tout à l'heure, & en disant cela il tira ses jambes des fers, & dit à Damis : je vous montre la preuve de ma liberté, prenez courage : Apollonius remit incontinent sa jambe dans les fers, & le même jour on l'en tira à la sollicitation d'Elien, pour le remettre dans l'autre prison. Il renvoya Damis à Pouzole pour l'y attendre avec Demetrius, & Damis y arriva le troisieme jour. Apollonius fut enfin mené devant l'Empereur pour plaider sa cause ; en entrant on le fouilla de peur qu'il ne portât quelque bandage, quelque billet ou quelqu'autre sorte de caractere. L'auditoire étoit paré comme en un jour solemnel ; & les personnages les plus considérables de l'empire étoient présents par l'ordre de l'Empereur : après que l'accusateur eut parlé, Apollonius se préparoit à un grand discours qu'il avoit composé pour sa défense ; mais l'Empereur le reduisit à quelques questions. Pourquoi il ne s'habilloit pas comme les autres ? Parce, dit-il, que la terre qui me nourrit me vêtit aussi sans être à charge aux pauvres animaux. Pourquoi on le nommoit Dieu ? Parce, dit Apollonius, que quiconque est estimé homme de bien, peut être honoré de ce nom. Et par où sçaviez-vous, dit l'Empereur, la maladie qui devoit arriver à Ephése, pour la prédire ? La nourriture simple que je prends, dit Apollonius, me fit appercevoir le premier du mal ; & si vous voulez, je vous dirai les causes de ces maladies. Il n'en est pas besoin, dit l'Empereur, craignant peut-être qu'il ne lui reprochât ses crimes. Après avoir pensé quelque temps, il lui dit : dites-moi ; quand vous sortites de la maison un tel jour, & que vous allâtes à la campagne ; à qui sacrifiâtes-vous cet enfant ? Parlez mieux, dit Apollonius ; je suis allé à la campagne, j'ai sacrifié : si j'ai sacrifié, j'en ai mangé ; que des témoins dignes de foi disent ce qui en est, voulant faire entendre qu'il n'étoit rien de tout cela. Il y eut grand applaudissement de toute l'assemblée, & l'Empereur, comme persuadé de ses raisons, dit : je vous renvoie absous des accusations, mais vous demeurerez jusqu'à ce que nous nous entretenions en particulier. Apollonius remercia l'Empereur ; mais pour ne plus s'exposer à de pareilles questions, & montrer qu'on ne l'auroit pas pris, s'il n'avoit

voulu, il disparut de l'auditoire. Domitien ne fit pas semblant de s'en appercevoir; mais on reconnut son trouble en ce que, dans une cause qu'il jugeoit ensuite, il oublia les noms des parties & le sujet de la cause. Apollonius disparut avant midi de l'auditoire qui étoit à Rome, & se trouva le même jour, vers le soir, à Pouzole, qui en est à près de cinquante lieues. Damis s'y étoit rendu la veille, suivant son ordre, quoiqu'il ne s'attendît point à le revoir; & après s'être promené sur le bord de la mer avec Demetrius le Cynique, ils s'étoient assis dans un temple des nymphes. O Dieux, disoit Damis en gémissant, verrons nous encore cet excellent ami? Oui, vous le verrez, dit Apollonius en s'approchant, ou plutôt vous l'avez vu; & tendant la main à Demetrius qui demandoit s'il étoit vivant ou mort, prenez-moi, dit-il, & si je m'en fuis, croyez que je suis un fantôme envoyé par Proserpine: si je demeure, persuadez aussi à Damis que je suis vivant. En retournant à la ville, il leur conta tout ce qui lui étoit arrivé depuis le départ de Damis, & dit qu'il avoit grand besoin de repos. Etant arrivé au logis de Demetrius, il lava ses pieds, se jetta sur un lit: & ayant dit, comme pour sa priere du soir, un vers d'Homere à la louange du sommeil, il s'endormit. Le lendemain Damis lui demanda en quel pays du monde il vouloit se retirer. En Gréce, dit Apollonius. C'est un pays bien éclairé, dit Damis. Je n'ai pas besoin de me cacher, dit Apollonius, & laissant Demetrius, ils s'embarquerent le jour même, passerent en Sicile, & de là dans le Peloponese, à la solemnité des jeux olympiques. Tout le monde sçavoit qu'Apollonius avoit été pris & mis aux fers, & le bruit s'étoit répandu que Domitien l'avoit fait brûler: d'autres disoient qu'il l'avoit fait mettre dans un puits: d'autres en parloient autrement. Mais quand on sçut qu'il étoit à Pise, on y accourut de toute la Gréce. Chacun avoit honte de ne pas connoître un homme si merveilleux. Quand on lui demandoit comment il s'étoit sauvé des mains de l'Empereur, il répondoit simplement qu'il s'étoit justifié; mais comme ceux qui venoient d'Italie, raconterent ce qui s'étoit passé, sa modestie parut si merveilleuse que cette opinion jointe à l'estime où il étoit, le fit régarder comme un homme divin, & peu s'en fallut que toute la Gréce ne l'adorât. Un jour Damis l'avertit qu'il leur restoit peu d'argent pour leur subsistence; j'y pourvoirai demain, lui

dit-il. Le lendemain il vint au temple, & dit au sacrificateur: donnez-moi mille drachmes de l'argent de Jupiter, si vous ne croyez qu'il le trouve mauvais : ce qu'il trouvera mauvais, dit le sacrificateur; c'est que vous n'en preniez pas d'avantage. Il passa ainsi deux ans en Grèce, instruisant tous ceux qui venoient à lui, & les exhortant à la vie tranquille, & à l'éloignement des affaires. Ensuite il retourna en Ionie.

Apollonius étant à Ephése où il haranguoit le peuple entre onze heures & midi, il commença à baisser la voix comme s'il eût eu peur; puis il parloit négligemment, comme ceux qui regardent quelque chose en parlant; ensuite il se tût, & sembloit avoir perdu ce qu'il vouloit dire. Puis ayant les yeux hagards & fichés en terre, il avança trois ou quatre pas, & cria: frappe le tyran, frappe. On eût dit qu'il étoit présent à l'action. Toute la ville d'Ephése qui l'écoutoit fut étonnée. Apollonius s'arrêta comme pour voir le succès de l'action; ensuite il dit, courage mes amis, le tyran a été tué aujourd'hui, tout maintenant, j'en jure par Minerve, maintenant, quand j'ai cessé de parler. Les Ephesiens crurent qu'il y avoit de la folie, & quoiqu'ils desirassent que la nouvelle fut vraie, ils craignoient d'y ajoûter foi. Je ne m'étonne pas, leur dit Apollonius, que vous ne vouliez pas croire une nouvelle que tout Rome ne sçait pas encore. Mais voilà qu'ils la sçavent. Peu de temps après arriverent des courriers avec des lettres, qui confirmerent entiérement la nouvelle que Domitien étoit mort, & Cocceius Nerva reconnu Empereur, du consentement du sénat & des armées. Apollonius mourut l'année suivante, quatre-vingt dix-sept de Jesus-Christ. Afin de mourir sans témoins, il éloigna Damis son ami le plus fidéle, sous prétexte de l'envoyer à Rome porter une lettre à l'Empereur Nerva, qui lui avoit écrit dès qu'il étoit parvenu à l'empire. Damis se sentit troublé en le quittant, quoiqu'il ne sçut point ce qui devoit arriver. Apollonius qui le sçavoit ne lui dit rien toutefois de ce qu'ont accoûtumé de se dire ceux qui ne doivent plus se revoir. Il lui dit seulement, comme il partoit : Damis, quoique vous soyez philosophe par vous même, regardez-moi. C'est tout ce que l'on sçait de sa fin; sa vie fut très-longue. On dressa des statues à Apollonius, & on lui rendit des honneurs divins; mais on ne voyoit nulle part son tombeau; & quelqu'uns disoient qu'il avoit été enlevé au ciel.

Apollonius pendant sa vie n'avoit pas trouvé mauvais qu'on le traitât de Dieu, & il avoit souffert qu'on l'adorât comme une divinité. Philostrate écrit que les Brachmanes avoient dit à Apollonius que vivant & mort il passeroit pour un Dieu dans l'esprit de plusieurs. Antonin Caracalla l'aima, l'honora & lui bâtit même un temple comme à un héros. L'Empereur Alexandre avoir son image dans un lieu particulier du palais, mêlée avec celle de Jesus-Christ, d'Abraham, & des meilleurs princes. Vopisque dit avoir lu dans des mémoires, & appris de personnes graves, qu'Aurelien étant résolu de saccager la ville de Thyanes, il vit devant lui Apollonius qui lui défendit de le faire, à quoi il obéit, & promit à Apollonius une image, un temple & des statues. Apollonius laissa quelques disciples qui n'en formerent point d'autres.

Vespasien allant à Rome prendre possession de l'Empire. 27.

» Tandis que Vespasien attendoit à Alexandrie la saison & le » vent propre pour naviger, il arriva plusieurs prodiges qui » témoignerent la faveur des dieux, & du ciel envers lui. Un » aveugle assez connu d'entre le peuple se vint jetter à ses pieds » par un avertissement du Dieu Serapis, qui est la principale » divinité des Egyptiens, nation superstitieuse, & lui demanda, » en gémissant, la guérison. Il le pria de vouloir moüiller de » sa salive ses joues & le tour de ses yeux. Un autre qui étoit » estropié de la main, le conjura par l'avertissement du même » Dieu, de le vouloir toucher de la plante du pied. D'abord » Vespasien se moqua d'eux & méprisa leur demande. Mais » comme ils continuoient à le presser, il consulta les médecins » pour apprendre d'eux si cette guérison étoit humainement » possible, balançant entre les flatteries de ses courtisants, & » la crainte de se faire moquer de lui. Les médecins répon- » dirent que l'aveugle n'avoit pas perdu la faculté de voir, & » qu'il pouvoit recouvrer la vue en ôtant les empêchements, » & le manchot de même, l'usage de la main : que peut-être » les dieux qui l'avoient élevé à l'empire vouloient le rendre » illustre, en lui faisant opérer ces prodiges. Que d'ailleurs la » gloire de la guérison seroit pour le prince, s'il réussissoit ; & que » s'il ne réussissoit pas, la honte seroit pour ces misérables. Ainsi

» l'Empereur croyant qu'il n'y avoit rien d'impossible à sa for-
» tune, leur accorda, d'un visage gai, leur demande; & d'abord
» l'aveugle recouvra l'usage de la vue, & le manchot l'usage de
» la main; ce qui est attesté par ceux qui étoient présents,
» maintenant qu'il ne leur seroit d'aucune utilité de mentir. Cela
» redoubla le desir que Vespasien avoit de consulter le Dieu Se-
» rapis touchant son empire. Il entra donc dans son temple,
» & après avoir fait retirer tout le monde, comme il étoit atten-
» tif à ces mysteres, il vit derriere lui un Seigneur d'Egypre
» nommé Basilide qui étoit éloigné d'Alexandrie de plusieurs
» journées de chemin, & qui étoit arrêté dans sa maison par
» une maladie. Il demande aux Prêtres du remple si on ne l'y
» avoit point vu, & il s'informe de ceux qui se présentent à sa
» rencontre, s'il n'a point paru dans la ville. Enfin il dépêche
» vers lui quelques cavaliers qui lui rapporterent qu'à la même
» heure il étoit éloigné de quatre-vingt mille. Il reconnut alors
» que cette apparition étoit arrivée par l'intervention des dieux,
» & le nom de Basilide, (qui signifie régner,) servit à inter-
» préter la réponse de l'oracle.

Per eos menses quibus Vespasianus Alexandriæ statos æstivis flatibus dies, & certa maris opperiebatur, multa miracula evenere, quis cœlestis favor, & quædam in Vespasianum inclinatio numinum ostenderetur. Ex plebe alexandrinâ quidam oculorum tabe notus, genua ejus advolvitur, remedium cœcitatis exposcens gemitu, monitu Serapidis dei, quem dedita superstitionibus gens antè alios coluit, precabaturque principem, ut genas & oculorum orbes dignaretur respergere oris excremento. Alius manus æger, eodem Deo auctore, ut pede ac vestigio Cæsaris calcaretur, orabat. Vespasianus primò irridere, aspernari: atque illis instantibus, modò famam vanitatis metuere: modò observatione ipsorum & vocibus adulantium in spem induci. Postremò æstimari à medicis jubet, an talis cæcitas ac debilitas, ope humanâ superabiles forent. Medici variè disserere: huic non exesam vim luminis, & redituram si pellerentur obstantia: illi elapsos in pravum artus, si salubris vis adhibeatur, posse integrari; id fortasse cordi deis & divino ministerio principem electum. Denique patrati remedii gloriam penes Cæsarem; irriti ludibrium penes miseros fore. igitur Vespasianus cuncta fortunæ suæ patere ratus, nec quid-

quam ultrà incredibile, læto ipse vultu, erectâ quæ astabat multitudine, jura exsequitur. Statim conversa ad usum manus, ac cæco reluxit dies. Utrumque qui interfuere nunc quoque memorant, postquàm nullum pretium. Altior indè Vespasiano cupido adeundi sacram sedem, ut super rebus imperii consuleret. Arceri templo cunctos jubet. Atque ingressus, intentusque numini, respexit pone tergum è primoribus Ægyptiorum, nomine Basilidem: quem procul Alexandriâ plurium dierum itinere, & ægro corpore detineri haud ignorabat. Percunctatur sacerdotes, num illo die Basilides templum ivisset? Percunctatur obvios num in urbe visus sit. Denique missis equitibus explorat, illo temporis momento octoginta millibus passuum abfuisse. Tunc divinam speciem, & vim responsi ex nomine Basilidis, interpretatus est.

Tacite, histoire, liv. 4. chap. 80, 81.

» Tandis que Vespasien séjournoit à Alexandrie, étant entré » seul dans le temple de Serapis pour apprendre de lui si son » régne seroit assuré. Après s'être rendu ce Dieu propice par » plusieurs cérémonies, il se tourna, & vit l'affranchi Basilide » qui lui présentoit les verveines, les couronnes & les pains, selon » la coûtume de ce lieu: quoiqu'il fût très-constant que personne » ne l'avoit introduit, & qu'à peine pouvoit-il marcher à cause » de la foiblesse de ses nerfs; & qu'il étoit fort éloigné de là. » Au même instant on lui apporta des lettres qui lui apprirent » que l'armée de Vitellius avoit été défaite auprès de Crémone, » & que cet empereur avoit été tué dans Rome. Vespasien » ayant été élevé inopinément à l'empire, il n'avoit pas cette » autorité & cette majesté qu'ont les princes, qui semblent être » nés pour le thrône. Il en acquit ainsi: deux hommes du peu- » ple, l'un privé de la vue, l'autre ayant une jambe affoiblie » se présenterent à lui, lorsqu'il étoit assis sur son tribunal, & » lui demanderent la guérison de leurs maux, suivant l'avertis- » sement qu'ils en avoient eu pendant le sommeil du Dieu » Serapis qui les avoit assurés qu'il rendroit la vue à celui » qui en étoit privé, s'il crachoit sur ses yeux, & qu'il affer- » miroit la jambe de l'autre, s'il daignoit la toucher avec le talon. » Vespasien pouvant à peine ajoûter foi à leurs paroles, & espérer » que la chose réussît, n'osoit pas en venir à l'épreuve; mais » enfin à la persuasion de ses amis, il essaya publiquement l'un » & l'autre, & il ne fut pas trompé par l'événement.

Hic cùm de infirmitate imperii capturus auspicium, ædem Serapidis, submotis omnibus, solus intrasset : ac propitiato multùm Deo, tandem se convertisset, verbenas, coronasque & panificia, ut illic assolet, Basilides libertus obtulisse ei visus est : quem neque admissum à quoquam & jampridem propter nervorum valetudinem vix ingredi, longèque abesse constabat. Ac statim advenere litteræ, fusas apud Cremonam Vitellii copias, ipsum in urbe interemptum nuntiantes. Auctoritas & quasi majestas quædam, ut scilicet inopinato, & adhuc novi principi deerat : hæc quoque accessit. E plebe quidam luminibus orbatus, item alicui pro debili crure, sedentem tribunal pariter adierunt, orantes opem valetudinis demonstratam à Serapide per quietem, restituturum oculos, si inspuisset : confirmaturum crus, si dignaretur calce contingere. Cùm vix fides esset rem ullo modo successuram, ideòque ne experiri quidem auderet, extremò hortantibus amicis, palam pro concione, utrumque tentavit, nec eventus defuit.

Suetone vie de Vespasien, chap. 7.

18. *Treize cents mille juifs y perirent par le fer ou par la famine, &c.*

Voyez Joseph de la guerre des Juifs.

La vengeance divine s'annonça par tant de prodiges.

19.

Ce malheureux peuple, (les Juifs,) fermoit les yeux & bouchoit les oreilles pour ne point voir & ne point entendre les signes certains, & les avertissements véritables par lesquels Dieu lui avoit fait prédire sa ruine.

Je rapporterai ici quelques uns de ces signes & de ces prédictions.

Une comête qui avoit la figure d'une épée parut sur Jerusalem durant une année entiere.

Avant que la guerre fut commencée, le peuple s'étant assemblé le huitieme du mois d'Avril pour célébrer la fête de Pâques, on vit en la neuvieme heure de la nuit, durant une demie heure à l'entour de l'autel & du temple, une si grande lumiere, que l'on auroit cru qu'il étoit jour. Les ignorants l'attribuerent à un bon augure ; mais ceux qui étoient instruits dans les cho-

ses

ſes ſaintes, le conſiderent comme un préſage de ce qui arriva depuis. En cette même fête une vache que l'on menoit pour être ſacrfiée, fit un agneau au milieu du temple.

Environ la ſixieme heure de la nuit, la porte du temple qui regardoit l'orient, & qui étoit d'airain, & ſi peſante, que vingt hommes pouvoient à peine la pouſſer, s'ouvrit d'elle-même, quoiqu'elle fut fermée avec de groſſes ſerrures, des barres de fer, & des verroux qui entroient bien avant dans le ſeüil fait d'une ſeule pierre. Les gardes du temple en donnerent auſſitôt avis au magiſtrat. Il s'y en alla, & ne trouva pas peu de difficulté à la faire refermer. Les ignorants l'interpréterent encore à un bon ſigne, diſant que c'étoit une marque que Dieu ouvroit en leur faveur ſes mains liberales, pour les combler de toutes ſortes de bien; mais les plus habiles jugerent au contraire que le temple ſe ruineroit par lui-même, & que l'ouverture de ſes portes étoit le préſage le plus favorable que les Romains puſſent ſouhaiter.

Un peu après la fête, il arriva le vingt-ſeptieme jour de Mai une choſe que je craindrois de rapporter, de peur que l'on ne la prit pour une fable, ſi des perſonnes qui l'ont vûe n'étoient encore vivantes, & ſi les malheurs qui l'ont ſuivie n'en avoient confirmé la vérité.

Avant le lever du ſoleil on apperçut en l'air, dans toute cette contrée, des chariots pleins de gens armés, traverſer les nues, & ſe répandre à l'entour des villes, comme pour les enfermer.

Le jour de la fête de la Pentecôte, les ſacrificateurs étant la nuit dans le temple intérieur pour célébrer le divin ſervice; ils entendirent du bruit, & auſſitôt après une voix qui répéta pluſieurs fois: ſortons d'ici.

Quatre ans avant le commencement de la guerre, lorſque Jeruſalem étoit encore dans une profonde paix, & dans l'abondance, Jeſus fils d'Ananus qui n'étoit qu'un ſimple payſan, étant venu à la fête des tabernacles qui ſe célébre tous les ans dans le temple en l'honneur de Dieu, cria: voix du côté de l'orient, voix du côté de l'occident, voix du côté des quatre vents, voix contre Jeruſalem & contre le temple, voix contre les nouveaux mariés & les nouvelles mariées, voix contre tout le peuple; & il ne ceſſoit point jour & nuit de courir par toute

la ville, en répétant la même chose. Quelques personnes de qualité ne pouvant souffrir des paroles d'un si mauvais présage, le firent prendre & extrêmement foüetter, sans qu'il dit une seule parole pour se défendre, ni pour se plaindre d'un si rude traitement, & il répétoit toujours les mêmes mots. Alors les Magistrats croyant, comme il est vrai, qu'il y avoit en cela quelque chose de vrai, le menerent vers Albinus, Gouverneur de Judée. Il le fit battre de verges, jusqu'à le mettre tout en sang, & cela même ne put tirer de lui une seule priere, ni une seule larme; mais à chaque coup qu'on lui donnoit, il répétoit d'une voix plaintive & lamentable: malheur, malheur sur Jerusalem; & quand Albinus lui demanda qui il étoit, d'où il étoit, ce qui le faisoit parler de la sorte, il ne lui répondit rien: ainsi il le renvoya comme un fou, & on ne le vit parler à personne, jusqu'à ce que la guerre commença; il répétoit seulement sans cesse ces mêmes mots: malheur, malheur sur Jerusalem, sans injurier ceux qui le battoient, ni remercier ceux qui lui donnoient à manger. Toutes ces paroles se réduisoient à un si triste présage, & il les proféroit plus fortes dans les jours de fêtes. Il continua d'en user ainsi pendant sept ans cinq mois, sans aucune intermission, & sans que sa voix en fut ni affoiblie ni enrouée.

Quand Jerusalem fut assiégée, on vit l'effet de ses prédictions, & faisant alors le tour des murailles de la ville, il se mit encore à crier: malheur, malheur sur la ville: malheur sur le peuple, malheur sur le temple: à quoi ayant ajoûté, & malheur sur moi, une pierre poussée par une machine le porta par terre, & il rendit l'esprit en proférant ces mêmes mots.

Que si l'on veut considérer tout ce que l'on vient de dire, on verra que les hommes ne périssent que par leur faute; puisqu'il n'y a point de moyen dont Dieu ne se serve pour procurer leur salut, & leur faire connoître par divers signes, ce qu'ils doivent faire.

Τὸν γοῦν ἄθλιον δῆμον, οἱ μὲν ἀπατεῶνες, καὶ καταψευδόμενοι τοῦ θεοῦ, τηνικαῦτα παρέπειθον· τοῖς δὲ ἐναργέσι, καὶ προσημαίνουσι τὴν μέλλουσαν ἐρημίαν τέρασιν, οὔτε προσεῖχον, οὔτε ἐπίστευον, ἀλλ' ὡς ἐμβεβροντημένοι, καὶ μήτε ὄμματα, μήτε ψυχὴν ἔχοντες, τῶν τοῦ θεοῦ κηρυγμάτων παρήκουσαν. τοῦτο μὲν ὅτε ὑπὲρ τὴν πόλιν ἄστρον ἔστη ῥομφαίᾳ παραπλήσιον, καὶ παρατείνας ἐπ' ἐνιαυτὸν κομήτης· τοῦτο δὲ ἡνίκα πρὸ τῆς ἀποστάσεως, καὶ τοῦ πρὸς τὸν πόλεμον κινήματος ἀθροιζομένου τοῦ λαοῦ πρὸς τὴν τῶν ἀζύμων ἑορτὴν, ὀγδόῃ δ' ἦν Ξανθικοῦ μηνὸς, κατὰ νυκτὸς ἐνάτην ὥραν, τοσοῦτον φῶς περιέλαμψε τὸν

βωμὸν, καὶ τὸν ναὸν, ὡς δοκεῖν ἡμίσειαν ὥραν· ὃ τοῖς μὲν ἀπείροις, ἀγαθὸν ἐδόκει, τοῖς δ' ἱερογραμματεῦσι πρὸς τῶν ἀποβεβηκότων εὐθέως ἐκρίθη· καὶ κατὰ τὴν αὐτὴν ἑορτὴν βοῦς μὲν ἀχθεῖσα ὑπό του πρὸς τὴν θυσίαν, ἔτεκεν ἄρνα ἐν τῷ ἱερῷ μέσῳ. ἡ δὲ ἀνατολικὴ πύλη τοῦ ἐνδοτέρου, χαλκῆ μὲν οὖσα καὶ στιβαρωτάτη, κλειομένη δὲ περὶ δείλης μόλις ὑπ' ἀνδρῶν εἴκοσι, καὶ μοχλοῖς μὲν ἐπερειδομένη σιδηροδέτοις, καὶ καταπῆγας δ' ἔχουσα βαθυτάτους. εἰς τὸν οὐδὸν ὄντα διηνεκοῦς λίθου καθιεμένους, ὤφθη κατὰ νυκτὸς ὥραν ἕκτην, αὐτομάτως ἠνοιγμένη· δραμόντες δ' οἱ τοῦ ἱεροῦ φύλακες, ἤγγειλαν τῷ στρατηγῷ, κἀκεῖνος ἀναβὰς, μόλις αὐτὴν ἴσχυσε κλεῖσαι· πάλιν τοῦτο τοῖς μὲν ἰδιώταις κάλλιστον ἐδόκει τέρας· ἀνοῖξαι γὰρ τὸν θεὸν αὐτοῖς τὴν τῶν ἀγαθῶν πύλην. οἱ λόγιοι δὲ, λυομένην αὐτομάτως τοῦ ναοῦ τὴν ἀσφάλειαν ἐνενόουν, καὶ πολεμίοις δῶρον ἀνοίγεσθαι τὴν πύλην, δηλωτικὸν τῆς ἐρημίας ἀπέφαινον ἐν ἑαυτοῖς τὸ σημεῖον· μετὰ δὲ τὴν ἑορτὴν ἡμέραις ὕστερον οὐ πολλαῖς μιᾷ καὶ εἰκάδι ἀρτεμισίου μηνὸς, φάσμα τι δαιμόνιον ὤφθη μεῖζον πίστεως· τερατεία δ' ἂν ἔδοξεν, οἶμαι, τὸ ῥηθησόμενον, εἰ μὴ καὶ παρὰ τοῖς θεασαμένοις ἱστόρητο, καὶ τὰ ἐπακολουθήσαντα πάθη τῶν σημείων ἦν ἄξια. πρὸ γὰρ ἡλίου δύσεως ὤφθη μετέωρα περὶ πᾶσαν τὴν χώραν ἅρματα καὶ φάλαγγες ἔνοπλοι, διάττουσαι τῶν νεφῶν, καὶ κυκλούμεναι τὰς πόλεις· κατὰ δὲ τὴν, ἣ πεντηκοστὴ καλεῖται, νύκτωρ οἱ ἱερεῖς παρελθόντες εἰς τὸ ἔνδον ἱερὸν, ὥσπερ αὐτοῖς ἔθος ἦν πρὸς τὰς λειτουργίας, πρῶτον μὲν κινήσεως ἀντιλαβέσθαι ἔφασαν καὶ κτύπου, μετὰ δὲ ταῦτα καὶ φωνῆς ἀθρόας, μεταβαίνομεν ἐντεῦθεν. τὸ δὲ τούτων φοβερώτερον, Ἰησοῦς γάρ τις υἱὸς Ἀνάνου τῶν ἰδιωτῶν ἀγροῖκος, πρὸ τεσσάρων ἐτῶν τοῦ πολέμου, τὰ μάλιστα τῆς πόλεως εἰρηνευομένης, καὶ εὐθηνούσης, ἐλθὼν εἰς τὴν ἑορτὴν, ἐπεὶ σκηνοποιεῖσθαι πάντας ἔθος τῷ θεῷ, κατὰ τὸ ἱερὸν ἐξαπίνης ἀναβοᾶν ἤρξατο· φωνὴ ἀπ' ἀνατολῆς, φωνὴ ἀπὸ δύσεως, φωνὴ ἀπὸ τῶν τεσσάρων ἀνέμων, φωνὴ ἐπ' Ἱεροσόλυμα, καὶ τὸν ναὸν, φωνὴ ἐπὶ νυμφίους καὶ νύμφας, φωνὴ ἐπὶ τὸν λαὸν πάντα. τοῦτο μεθ' ἡμέραν καὶ νύκτωρ, κατὰ πάντας τοὺς στενωποὺς περιῄει κεκραγώς. τῶν δὲ ἐπισήμων τινὲς δημοτῶν ἀγανακτήσαντες πρὸς τὸ κακόφημον, συλλαμβάνουσι τὸν ἄνθρωπον, καὶ πολλαῖς αἰκίζονται πληγαῖς· ὁ δ' οὔθ' ὑπὲρ ἑαυτοῦ φθεγξάμενος, οὔτ' ἰδίᾳ πρὸς τοὺς παίοντας, ἃς καὶ πρότερον φωνὰς βοῶν διετέλει· νομίσαντες δ' οἱ ἄρχοντες, ὅπερ ἦν, δαιμονιώτερον εἶναι τὸ κίνημα τοῦ ἀνδρὸς, ἀνάγουσιν αὐτὸν ἐπὶ τὸν παρὰ Ῥωμαίοις ἔπαρχον, ἔνθα μάστιξι μέχρις ὀστέων ξαινόμενος, οὔθ' ἱκέτευσεν, οὔτ' ἐδάκρυσεν· ἀλλ' ὡς ἐνῆν, μάλιστα τὴν φωνὴν ὀλοφυρτικῶς παρεγκλίνων, πρὸς ἑκάστην ἀπεκρίνατο πληγὴν, αἰαῖ Ἱεροσολύμοις· τοῦ δὲ Ἀλβίνου διερωτῶντος, οὗτος γὰρ ἔπαρχος ἦν, τίς εἴη, καὶ πόθεν, καὶ διὰ τί ταῦτα φθέγγοιτο, πρὸς ταῦτα μὲν οὐδ' ὁτιοῦν ἀπεκρίνατο· τὸν δ' ἐπὶ τῇ πόλει θρῆνον εἴρων, οὐ διέλειπε, μέχρι καταγνοὺς μανίαν ὁ Ἀλβῖνος ἀπέλυσεν αὐτόν. ὁ δὲ τὸν μέχρι τοῦ πολέμου χρόνον, οὔτε προσῄει τινὶ τῶν πολιτῶν, οὔτε ὤφθη λαλῶν, ἀλλὰ καθ' ἡμέραν ὥσπερ εὐχὴν μεμελετηκὼς, αἰαῖ Ἱεροσολύμοις ἐθρήνει· οὔτε δέ τινι τῶν τυπτόντων αὐτὸν ὁσημέραι κατηρᾶτο, οὔτε τοὺς τροφῆς μεταδιδόντας εὐλόγει· μία δὲ πρὸς πάντας ἦν, ἡ σκυθρωπὴ κληδὼν ἀπόκρισις, μάλιστα δ' ἐν ταῖς ἑορταῖς, ἐκεκράγει, καὶ τοῦτ' ἐφ' ἑπτὰ ἔτη, καὶ μῆνας πέντε εἴρων, οὔτ' ἠμβλύνθη τὴν φωνὴν, οὔτ' ἔκαμεν, μέχρις οὗ κατὰ τὴν πολιορκίαν ἔργῳ τὰς κληδόνας ἰδὼν ἀνεπαύσατο. περιιὼν γὰρ ἐπὶ τοῦ τείχους, αἰαῖ, αἰαῖ πάλιν τῇ πόλει, καὶ τῷ λαῷ, καὶ τῷ ναῷ διαπρύσιον ἐβόα· ὡς δὲ τελευταῖον προσέθηκεν αἰαῖ δὲ κἀμοὶ, λίθος ἐκ τοῦ πετροβόλου σχασθεὶς, καὶ πλήξας αὐτὸν, παραχρῆμα κτείνει, φθεγγόμενον δ' ἔτι τὰς κληδόνας ἐκείνας, τὴν ψυχὴν ἀφῆκεν· ταῦτά τις ἐννοῶν εὑρήσει, τὸν μὲν θεὸν ἀνθρώπων κηδόμενον, καὶ παντοίως προσημαίνοντα τῷ σφετέρῳ γένει τὰ σωτήρια, τοὺς δὲ ὑπ' ἀνοίας καὶ κακῶν αὐθαιρέτων ἀπολλυμένους.

Joseph de la guerre des Juifs. L. VII, chap. 11, 12.

Les Rabbins ont laiſſé par tradition, que quarante ans avant la deſtruction du temple, le ſort ne monta point à droite, la langue de ſplendeur ne fut point convertie en blancheur, la

lumiere du soir ne fut point ardente. Les portes du temple s'ouvroient elles mêmes, jusqu'à ce que le Rabbin Johanan fils de Zaccai les reprimenda, & dit: temple, temple, pourquoi te détruis-tu toi même? Je sçai que tu seras détruit; car c'est de toi que le Prophête Zacharie a dit: Liban ouvre tes portes, & que le feu dévore tes cédres.

Tradiderunt Rabbanan, quod quadraginta annis antè destructionem domûs, id est templi, non fuit sors in dexterâ ascendens, nec fuit lingua splendoris in albedinem conversa, nec lumen vespertinum fuit ardens. Erantque portæ templi aperientes se ipsas, donec increpavit eas Rabban Johanum filius Zaccai, & dixit; templum, templum, cur destruis te ipsum? Scio enim de te, quod finis tuus erit destructio. Nam super te prophetavit Zacharias: aperi Libane portas tuas, & devoret ignis cedros tuas.

Talmud de Babylone, dans Galatin, L. 4. C. 8. p. 209.

Pierre Alphonse, Juif, converti, qui vivoit dans le douzieme siécle, a cité le même passage dans le dialogue où il fait parler un chrétien & un juif.

Quarante ans avant la destruction du temple, la laine rouge que l'on attachoit aux cornes du chevreau, ne blanchissoit point comme de coûtume; la lampe du chandelier qui regardoit l'occident, s'éteignoit avant le temps où elle avoit coûtume de s'éteindre. Les portes du temple s'ouvroient d'elles-mêmes avec un grand bruit. Jean, fils de Zachai; les ayant vu souvent s'ouvrir ainsi, tout transporté, cria à ces portes: demeurez en repos, & il ajoûta: temple, temple j'ai connu que tu seras brûlé; comme le Prophéte a dit: Liban, ouvre tes portes, & que le feu dévore tes cédres.

Quadraginta annis antequàm subverteretur templum, rubra lana quæ hœdi cornibus annectebatur, nequaquàm more solito albescebat. Candela quoque candelabri quæ ad occidentem respiciebat, antè consuetum tempus extinguebatur. Valvæ prætereà templi nullo tangente cum magno strepitu sponte suâ reserabantur. Quas cum quidam doctorum vestrorum nomine Joannes filius Zachai, sic aperiri sæpè vidisset, valdè commotus tandem clamavit, quiescite: & adjecit: templum, templum profectò cognovi quòd novissima tua concrematio possidebit, sicut & Propheta ait: aperi, Libane, portas tuas, & comedat ignis cedros tuas.

Dialogue de Pierre Alphonse avec le juif Moyse titre, second. Ce dialogue est imprimé dans le vingt-unieme volume de la grande bibliothéque des Peres de Lyon.

Pierre Alphonse explique ce que c'étoit que cette langue de splendeur qui blanchissoit, en disant que c'étoit de la laine rouge attachée aux cornes d'un chevreau qui devenoit blanche. Il explique aussi ces paroles : la lumiere du soir ne fut point ardente, par celles-ci : la lampe du chandelier qui regardoit l'occident, s'éteignoit avant le temps où elle avoit coûtume de s'éteindre.

Quarante ans avant la destruction de Jerusalem... Les portes du temple se sont ouvertes d'elles mêmes, de quoi l'on dit que le Rabbi Jochanan fils de Saccai les gronda. *Quadraginta annis ante excidium urbis Hierosolymitanæ... Sponte suâ adapertæ fores templi sunt ; quas R. Jochanam Saccai filius, increpuisse dicitur.*

Thalmud de Babylone, traité Avoda sacra, chap. 1. dans Wagenseil, t. 1. p. 312.

Pendant tout le temps que Simon le juste exerça le ministere, le sort du nom de Dieu montoit toujours à droite, la langue de splendeur blanchissoit, & la lumiere du soir étoit toujours ardente. Mais quarante ans avant que la maison du Seigneur fut détruite, la lumiere du soir s'éteignoit, la langue de splendeur devenoit rouge comme du sang, le sort du nom de Dieu montoit à gauche, & les portes du temple que l'on fermoit le soir, s'ouvroient d'elles mêmes pendant la nuit, ensorte que ceux qui y venoient le matin les trouvoient ouvertes. Le Rabban Johanan, fils de Zaccai, dit : temple, temple, pourquoi nous as-tu séparé de toi ? Nous sçavons que tu seras détruit, & que le Prophéte Zacharie a dit de toi : Liban, ouvre tes portes, & que le feu dévore tes cédres.

Omnibus diebus quibus fuit Simeon justus ministrans, erat sors nominis Dei ascendens in dexteram, & lingua splendoris albescens, lumenque vespertinum semper ardens. Quadraginta verò annis antequàm domus domini destructa esset, extinguebatur lumen vespertinum, & lingua splendoris rubescebat ut sanguis, & sors nominis Dei in sinistrâ ascendebat, portæque templi cum vesperè clauderentur, de nocte se ipsas aperiebant, venientesque manè apertas inveniebant. Dixitque Rabban Jo-

hanan filius Zaccai : templum, templum, cur tu separasti nos, scilicet à te ? Scimus nos, quòd finis tuus ad vastationem erit, & quòd super te prophetavit Zacharias 11. cap. dicens : aperi, Libane, portas tuas, & devoret ignis cedros tuas.

Thalmud de Jerusalem dans Galatin, liv. 4. chap. 8. p. 209.

Les Rabbins ont laissé par tradition qu'il s'étoit opéré dix merveilles dans la maison du sanctuaire. Aucune femme n'avorta à cause de l'odeur des chairs du sanctuaire. Les chairs du sanctuaire ne sentirent jamais mauvais. On ne vit jamais de mouches dans le marché du temple. Le grand Prêtre n'éprouva jamais d'accidents dans le jour de propitiation. On ne vit jamais de corruption dans la gerbe ou dans les deux pains que l'on offroit au seigneur, ou dans les pains de proposition. De bout on étoit serré dans le temple, prosternés pour adorer, on y étoit à l'aise, quoiqu'on fut éloigné de la maison du propitiatoire de l'espace d'onze aulnes. Jamais aucun serpent, ni aucun scorpion ne fit du mal dans Jerusalem. Jamais personne ne dit qu'il n'avoit pas assez de place pour demeurer dans Jerusalem. Jamais les pluies n'éteignirent le feu de préparation. Jamais le vent n'empêcha que la colonne de fumée ne monta droit ; car quoique tous les vents du monde soufflassent contr'elle, ils ne pouvoient cependant la détourner, ni empêcher qu'elle ne montât droit... Toutes ces merveilles cesserent pendant quarante ans avant la destruction du temple, comme il est écrit au pseaume 74 : nous n'avons plus vu nos merveilles.

Tradiderunt Rabbanan, (id est magistri,) quòd decem signa facta sunt in domo sanctuarii. Non enim abortivit mulier propter nidorem carnium sanctuarii. Neque carnes sanctuarii fœtebant unquàm. Neque visa fuit musca in macello templi. Neque contigit accidens sacerdoti magno in die propitiationis. Neque inventa est corruptio in manipulo, aut in duobus panibus, aut in panibus facierum. Stantes angusti erant, procidentes verò ut adorarent spaciosi erant. Licèt à domo propitiatorii per undecim ulnas retracti essent. Nunquàm nocuit serpens, neque scorpius in Jerusalem. Nec unquàm dixit homo proximo suo : angustus est mihi locus manendi in Jerusalem. Nunquàm pluviæ extinxerunr ignem lignorum præparationis. Neque ventus unquàm vicit columnam fumi. Quamvis enim omnes venti qui sunt in mundo in eam flarent, non tamen po-

terant eam deviare, ne rectè sursùm ascenderet... Omnia verò hæc cessaverunt per annos quadraginta antè destructionem templi. Sicut dictum est psalmo septuagesimo quarto. Signa nostra non vidimus, non est ultrà Propheta.

Thalmud de Babylone dans Galatin, Liv. 4. ch. 8. pag. 209.

Il arriva des prodiges que cette nation, (les Juifs,) superstitieuse & ennemie des autres réligions ne pouvoit expier, ni par vœux, ni par sacrifices. On vit dans les airs, des armées s'entrechoquer, des armes éclatantes, & le temple tout en feu par des éclairs. Ses portes s'ouvrirent d'elles mêmes, & l'on entendit une voix plus qu'humaine qui crioit que les dieux se retiroient, suivie du bruit qu'ils faisoient en sortant. *Evenerant prodigia, quæ neque hostiis neque votis piare fas habet gens superstitioni obnoxia, religionibus adversa. Visæ per cœlum concurrere acies, rutilantia arma, & subito nubium igne collucere templum. Expassæ repentè delubri fores, & audita major humanâ vox, excedere deos, simul ingens motus excedentium.*

Histoire de Tacite, Liv. 5. Chap. 15.

Tite étant entré dans la ville, (Jerusalem,) en admira entr'autres choses les fortifications, & ne put voir sans étonnement la force & la beauté de ces tours, que les tyrans avoient été si imprudents que d'abandonner : après avoir considéré attentivement leur hauteur, leur largeur, la grandeur toute extraordinaire des pierres, & avec combien d'art elles avoient été jointes ensemble, il s'écria : il paroît bien que Dieu a combattu pour nous, & a chassé les juifs de ces tours, puisqu'il n'y avoit point de forces humaines, ni de machines qui fussent capables de les y forcer.

Παρελθὼν δὲ Τίτος εἴσω, τά τ' ἄλλα τῆς ὀχυρότητος τὴν πόλιν, καὶ τῶν πύργων ἀπεθαύμασεν, οὓς οἱ τύραννοι κατὰ φρενοβλάβειαν ἀπέλιπον· κατιδὼν γοῦν τό τε ναστὸν αὐτῶν ὕψος, καὶ τὸ μέγεθος ἑκάστης πέτρας, τήν τε ἀκρίβειαν τῆς ἁρμονίας, καὶ ὅσοι μὲν εὖρος, ἡλίκοι δὲ ἦσαν τὴν ἀνάτασιν, σὺν θεῷ γ' ἐπολεμήσαμεν, ἔφη, καὶ θεὸς ἦν ὁ τῶνδε τῶν ἐρυμάτων Ἰουδαίους καθελών· ἐπεὶ χεῖρες τί ἀνθρώπων ἢ μηχαναὶ, τί πρὸς τούτους τοὺς πύργους δύνανται;

Joseph de la guerre des Juifs, Liv. 7. Chap. 16.

Tite ayant pris Jerusalem, après avoir fait un grand carnage des Juifs, les villes voisines de la Judée lui offrirent des couronnes à cause de sa victoire. Il leur répondit qu'il ne méritoit pas cet honneur; que ce n'étoit pas lui qui avoit vainçu les Juifs, mais Dieu, à la colere duquel il n'avoit fait que de servir d'instrument.

Ἐπεὶ δὲ Τίτος ᾑρήκει τὰ Σόλυμα, καὶ νεκρῶν πλέα ἦν πάντα, τὰ ἵμορα τιἔθνη: ἐστεφάνουν αὐτὸν, ὁ δὲ οὐκ ἠξίου ἑαυτὸν τούτου· μὴ γὰρ αὐτὸς ταῦτα εἰργάσθαι, θεῷ δὲ ὀργὴν φήναντι ἐπιδεδωκέναι τὰς ἑαυτοῦ χεῖρας.

Philostrate, vie d'Apollonius, liv. 6. chap. 29.

30. *On lit dans le Thalmud que lorsque le Messie paroîtra, &c.*

Comme de six cents mille combattants qui sortirent de l'Egypte, il n'y en eut que deux qui entrerent dans la terre de Chanaan, tous les autres étant morts dans le désert, ainsi arrivera-t-il dans les jours du Messie. *Commensaturus est igitur egressus ex Ægypto ingressui eorum in terram. Sicut introitus eorum in terram fuit duorum de sexcentis millibus... Et sic erit in diebus Messiæ.*

Thalmud de Babylone, traité Sanhedrin C. Helec. Dans Galatin, Liv. 9. Chap. 2.

Le fils de David, (le Messie,) sera une source de sanctification, & une pierre d'achopement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége & un sujet de ruine à ceux qui habitent Jerusalem : plusieurs d'entr'eux se heurteront contre cette pierre, ils tomberont, ils s'engageront dans le filet, & y seront pris.

Filius David... Erit ad sanctificationem vel præparationem, & ad lapidem offensionis, & ad petram scandali duabus domibus Israël, & ad laqueum, & ad ruinam habitatoribus Jerusalem, & offendent ex eis multi & ruent, & astringentur, & irretientur, & capientur.

Talmud de Babylone, traité Sanhedrin C. Dine Mammonoth dans Galatin, liv. 9. chap. 2.

Dans le temps que le fils de David viendra, les sages maîtres deviendront plus petits, les yeux des autres s'éteindront dans les larmes & les soupirs ; ils éprouveront de grandes angoisses & de grandes rigueurs; un premier châtiment n'aura pas encore été mis à exécution contr'eux, qu'il en surviendra un second.

Generatione in quâ filius David venturus est, sapientes magistri minorabuntur. Reliquorum verò oculi deficient in luctu & suspirio. Et angustiæ multæ & sententiæ graves contrà eos innovabuntur. Adhuc enim prima non erit executioni mandata, & jam veniet altera.

Talmud de Babylone, traité Sanhedrin, chap. Helec. dans Galatin, liv. 9. C. 2.

Jésus

Jeſus de Nazareth eſt venu dans le temps que les Juifs reconnoiſſent être celui où le Meſſie devoit paroître. 31.

Voyez la preuve 123.

Il a prouvé cette qualité par des prodiges dont les Juifs ne conteſtent pas la réalité. 32.

Voyez la preuve 12.

Après ſa mort, le Peuple Juif a éprouvé les plus grands malheurs. 33.

Voyez Joſeph de la guerre des Juifs.

Nous nous macérons & nous croyons ſans relâche, mais il n'y a perſonne qui faſſe attention à nous. *Nos quidem maceramus nos, & indeſinenter clamamus, verùm nemo eſt qui ad nos attendat animum.* Ce ſont les Juifs qui parlent ainſi dans le Thalmud de Babylone, au traité Berachoth, p. 20, & à la p. 32. On lit ces paroles: depuis le jour de la deſtruction de la maiſon ſainte, un mur de fer a été placé entre Iſraël & leur pere qui eſt dans les cieux. *A die deſtructionis domûs ſanctæ poſitus eſt murus ferri inter Iſraël & patrem illorum qui eſt in cœlis.*

Dans Wagenſeil, tom. 2. p. 10 de la réfutation du Toldos Jeſchu.

On le voit par la priere. 34.

Hiſtoire des Juifs par Baſnage, L. 3. chap. 1. n. 12.

Ils ne vouloient pas permettre à leurs malades de ſe laiſſer guérir par ceux qui faiſoient des miracles au nom de Jeſus. 35.

Voyez la preuve 20.

Il eût mieux valu qu'ils euſſent reſté dans le paganiſme, que d'embraſſer l'évangile. 36.

Trypon parle ainſi à Saint Juſtin: vous euſſiez mieux fait

de rester encore dans la secte de Platon ou de quelqu'autre Philosophe, vous exerçant à la constance, la continence, la tempérance, que de vous laisser tromper par des mensonges, & vous attacher à des hommes de néant.

ἄμεινον δὲ ἦν φιλοσοφεῖν ἔτι σε τὴν Πλάτωνος ἢ ἄλλου τοῦ φιλοσοφίαν, ἀσκοῦντα καρτερίαν καὶ ἐγκράτειαν καὶ σωφροσύνην, ἢ λόγοις ἐξαπατηθῆναι ψευδέσι, καὶ ἀνθρώποις ἀκολουθῆσαι οὐδενὸς ἀξίοις.

Dans le dialogue de Saint Justin avec Trypon, n. 8.

17. *Brutius historien payen.*

Ἱστορεῖ ὁ Βρέττιος πολλοὺς Χριστιανοὺς κατὰ τὸ ιδ' ἔτος Δομετιανοῦ μεμαρτυρηκέναι.

Version de la Chronique d'Eusebe par S. Irenée.

Scribit Brutius plurimos christianorum sub domitiano fecisse martyrium : inter quos & Flaviam Domitillam Flavi Clementis Consulis ex sorore neptem in insulam pontiam relegatam, quia se christianam testata sit.

Il semble que Juvenal, dans sa quatrieme satyre, désigne la persécution de Domitien, lorsqu'il écrit que cet Empereur qui avoit fait mourir impunément un grand nombre de personnes de la premiere qualité, périt lorsqu'il commença à sévir contre des artisants & des hommes de basse condition.

Atque utinàm his potiùs nugis tota illa dedisset
Tempora sævitiæ, claras quibus abstulit urbi,
Illustresque animas impune, & vindice nullo,
Sed periit postquàm cerdonibus esse timendus
Cœperat : hoc nocuit Lamiarum cæde madenti.

On ne voit point que Domitien ait pu avoir d'autre sujet de persécuter des artisants, que celui de la religion.

Eusebe & Orose nous apprennent que Domitien ne commença à persécuter les chrétiens, que la pénultiéme année de son empire.

Cecilius Donatus (dit Domitien) diutissimè, tutusque regnavit, donec impias manus adversùs dominum tenderet. De mortibus persecutorum, N. 2.

18. *On lit dans la lettre de Pline.*

Voyez cette Lettre à la pag. 11. de l'histoire.

19. *Dion ecrit.*

Καὶ τῷ αὐτῷ ἔτει ἄλλους τε πολλοὺς, καὶ τὸν Φλάβιον Κλήμεντα ὑπατεύοντα, καίπερ ἀνε-

ὑπατεύοντα, καὶ γυναῖκα καὶ αὐτὴν συγγενῆ ἑαυτοῦ Φλαβίαν Δομιτίλλαν ἔχοντα κατέσφαξεν ὁ Δομιτιανός· ἐπηνέχθη δὲ ἀμφοῖν ἔγκλημα ἀθεότητος, ὑφ' ἧς οἱ ἄλλοι ἐς τὰ τῶν Ἰουδαίων ἤθη ἐξοκέλλοντες πολλοὶ κατεδικάσθησαν.

Dion dans Xiphilin, vie de Domitien.

Les uns reconnoissoient qu'ils adoroient le Dieu du ciel, d'autres disoient que l'objet de leur culte étoit une figure d'âne. 40.

Juvenal dit des Juifs.

Nil præter nubes & cœli numen adorant.

Satyre 14.

Celse dit que les Juifs adorent le ciel & les anges qui y demeurent.

Ἐπιλέγεται περὶ Ἰουδαίων λέξιν· πρῶτον οὖν τῶν Ἰουδαίων θαυμάζειν ἄξιον, εἰ τὸν μὲν οὐρανὸν καὶ τοὺς ἐν τῷδε ἀγγέλους σέβουσι.

Dans Origene, L. 5. N. 6.

Tacite dit que les Juifs adorent la figure d'un âne sauvage, parce qu'une troupe de ces animaux avoit indiqué à Moyse une fontaine, dans le temps que lui & le peuple qu'il conduisoit étoient pressés de la soif. *Effigiem animalis, quo monstrante, errorem, sitimque depulerant, penetrali sacravere.* Histoire, L. 5.

Suetone écrit. 41.

Flavius Clemens, cousin germain de Domitien, étoit tout-à-fait méprisable à cause de sa paresse. *Flavium Clementem patruelem suum contemptissimæ inertiæ.*

Suetone vie de Domitien, N. 15.

C'étoit un des reproches que les payens faisoient aux fidèles 42.

Julien dans sa lettre à Libanus, dit que les chrétiens se glorifient de ce qui les deshonore, du sacrilège, des sentiments les plus bas, d'une vie fainéante & inutile. μαλακία γνώμης καὶ σώματος.

Dion met encore le Consul Acilius Glabrio. 43.

τὸν δὲ Γλαβρίωνα τὸν μετὰ τοῦ Τραϊανοῦ ἄρξαντα, κατηγορηθέντα τά τε ἄλλα καὶ οἷα οἱ πολλοί, καὶ ὅτι καὶ θηρίοις ἐμάχετο, ἀπέκτεινεν.

Dion dans Xiphilin, vie de Domitien.

Pomponia Græcina paroît aussi avoir été chrétienne.

Pomponia Grecina, femme illustre, mariée à Plautius qui avoit triomphé de l'Angletterre, ayant été accusée de superstitions étrangéres, fut remise au jugement de son mari, qui fit une assemblée de parents selon la coûtume; & le procès vû, la déclara innocente; ayant été établi par les loix, juge de sa vie & de son honneur. Cette dame vécut longtemps dans une continuelle tristesse; car depuis la mort de Julia, fille de Drusus, que Messialine fit mourir, elle porta le deüil en ses habits & sur son visage l'espace de quatorze ans, sans qu'elle fût recherchée pour cela du vivant de Claudius, ce qui tourna depuis à sa gloire.

Pomponia Græcina insignis femina, Plautio, qui ovans se de Britanniis retulit, nupta, ac superstitionis externæ, rea, mariti judicio permissa. Isque prisco instituto, propinquis coràm, de capite famâque conjugis cognovit, & insontem nunciavit. Longa huic Pomponiæ ætas, & continua tristitia fuit. Nam post Juliam Drusi filiam dolo Messallinæ interfectam, per quadraginta annos, non cultu nisi lugubri, non animo nisi mœsto egit, idque illi imperitante Claudio impune, mox ad gloriam vertit.

Tacite. Annales, L. 13. N. 32.

45. *A l'Empereur Trajan.*

C. Plinius Trajano Imp.

» Solemne est mihi, Domine, omnia de quibus dubito, ad
» te referre. Quis enim potest meliùs, vel cunctationem meam
» regére, vel ignorantiam instruere? Cognitionibus de christia-
» nis interfui nunquàm. Ideò nescio quid & quatenùs, aut puniri
» solebat, aut quæri. Nec mediocriter hæsitavi, sit-ne aliquod
» discrimen ætatum? An quamlibet teneri, nihil à robustioribus
» differant? Deturnè pœnitentiæ venia? An ei qui omninò chris-
» tianus fuit, desiisse non prosit? Nomen ipsum, etiamsi flagi-
» tiis careat, an flagitia cohærentia nomini puniantur? Interim
» in iis, qui ad me tanquàm christiani deferebantur, hunc sum
» secutus modum : interrogavi ipsos an essent christiani? Confi-

» tentes iterùm ac tertiò interrogavi, supplicium minatus; per-
» severantes duci jussi. Neque enim dubitabam, (qualecumque
» esset, quòd fatetentur,) pervicaciam certè & inflexibilem
» obstinationem debere puniri. Fuerunt alii similis amentiæ,
» quos (quia cives romani erant,) annotavi in urbem remit-
» tendos: mox ipso tractatu, ut fieri solet, diffundente se cri-
» mine, plures species inciderunt. Propositus est libellus sine au-
» tore, multorum nomina continens, qui negarent se esse chris-
» tianos aut fuisse. Quum præsente me deos appellarent, &
» imagini tuæ, (quàm propter hoc jusseram cum simulacris
» numinum afferri.) Thure ac vino supplicarent, præterea
» maledicerent Christo, (quorum nihil cogi posse dicuntur, qui
» sunt revera christiani), dimittendos putavi: alii ab indice
» nominati, esse se christianos dixerunt, & mox negaverunt,
» fuisse quidem, sed desiisse, quidam ante triennium, quidam
» ante plures annos, non nemo etiam ante viginti quoque; om-
» nes & imaginem tuam, deorumque simulacra venerati sunt, &
» Christo maledixerunt. Affirmabant autem hanc fuisse summam
» vel culpæ suæ, vel erroris: quod essent soliti stato die ante
» lucem convenire, carmenque Christo, quasi Deo dicere secum
» invicem; seque sacramento non in scelus aliquod obstringere,
» sed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne
» fidem fallerent, ne depositum appellati abnegarent. Quibus
» peractis, morem sibi discendi fuisse, rursùsque coeundi ad ca-
» piendum cibum, promiscuum tamen & innoxium: quòd ip-
» sum facere desiisse, post edictum meum, quo secundùm man-
» data tua hetœrias esse vetueram. Quo magis necessarium cre-
» didi, ex duabus ancillis quæ ministræ dicebantur, quid esset
» veri, & per tormenta quærere; sed nihil aliud inveni, quam
» superstitionem pravam & immodicam; ideòque dilatâ cog-
» nitione, maximè propter periclitantium numerum. Multi
» enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexûs etiam vo-
» cantur in periculum, & vocabuntur. Neque enim civitates
» tantùm, sed vicos etiam atque agros supreſtitionis istius con-
» tagio pervagata est: quæ videtur sisti & corrigi posse. Certè
» satis constat, propè jam desolata templa cœpisse celebrari, &
» sacra solemnia, diu intermissa repeti, passimque venire victi-
» mas; quarum adhuc rarissimus emptor inveniebatur. Ex quo
» facile est inopinari, quæ turba hominum emendari possit, si
» sit pœnitentiæ locus.

Trajanus Plinio S.

» Actum quem debuisti, mi Secunde, in excutiendis causis » eorum qui christiani ad te delati fuerant, secutus es. Neque » enim in universum aliquid quòd quasi certam formam habeat, » constitui potest. Conquirendi non sunt : si deferantur & ar- » guantur puniendi sunt, ita tamen ut qui negaverit se chris- » tianum esse, idque reipsà manifestum fecerit, (id est suppli- » cando diis nostris,) quamvis suspectus in præteritum fuerit, » veniam ex pœnitentiâ impetret. Sine autore verò propositi » libelli, nullo crimine locum habere debent. Nam & pessimi » exempli, nec nostri sæculi est.

46 *Supposerent des prodiges.*

Histoire des Juifs par Basnage, L. 7. C. 11. N. 14. & L. 8. Chap. 1. N.

Dans le Thalmud, au Liv. du Sanhedrin, au chapitre intitulé : *les jugements des ames*, on lit que tous les sénateurs qui composoient le Sanhedrin étoient magiciens. *Non erant constituentes in Sanhedrin, nisi dominos sapientiæ, staturæ & apparentiæ, ac senectutis & dominos incantationum, nec non & scientes 70 linguas ne oporteret eos interpretes alios audire. Ubi Glossa R. Selomonis sic ait : statura & apparentia in eis requirebatur, ut in reverentiâ haberentur. Quòd autem essent incantationum Domini, ideò exigebatur ut incantatores & maleficos in suis maleficiis & incantationibus confidentes, convincerent & occiderent.*

Galatin de arcanis catholicæ veritatis, pag. 200, 201.

Joseph écrit que de son temps il y avoit encore des juifs qui chassoient les démons.

Voici ses paroles :

Salomon laissa des formules d'exorcismes qui lient les démons, de maniere qu'ils ne peuvent revenir quand on les a une fois chassés. Ce précieux secret subsiste encore aujourd'hui parmi nous ; car je sçai qu'un nommé Eleazar, de notre nation, délivroit ceux qui en étoient possédés, & qu'il le fit en présence de l'Empereur Vespasien, de ses fils, de ses officiers, & de ses

soldats. Voici ce qu'il pratiquoit. Il approchoit des narines du possédé un anneau, dans lequel étoit enchassé une des racines que Salomon avoit indiquées. Son odeur attiroit le démon, & le faisoit sortir par les narines. Le possédé tomboit à terre. Alors Eleazar conjuroit le démon de ne plus retourner, en faisant mémoire de Salomon, & en recitant sur le malade les oraisons que ce prince à composées. Pour persuader & convaincre l'assemblée qu'il avoit ce pouvoir, Eleazar mettoit devant ceux qui étoient présents un petit vase d'eau, ou une cuvette à laver les pieds, & il commandoit au démon de renverser ce vase en sortant du corps du malade, afin de faire voir qu'il l'avoit quitté; comme cela arrivoit toujours infailliblement, c'étoit une preuve certaine de l'extrême sagesse, & de la science profonde de Salomon.

Ἐπῳδάς τε συνταξάμενος αἷς παρηγορεῖται τὰ νοσήματα, καὶ τρόπους ἐξορκώσεων κατέλιπεν οἷς ἐνδούμενα τὰ δαιμόνια ὡς μηκέτ' ἐπανελθεῖν ἐκδιώκουσι. καὶ αὕτη μέχρι νῦν παρ' ἡμῖν ἡ θεραπεία πλεῖστον ἰσχύει. ἱστόρησα γάρ τινα Ἐλεάζαρον τῶν ὁμοφύλων, Οὐεσπασιανοῦ παρόντος καὶ τῶν υἱῶν αὐτοῦ καὶ χιλιάρχων καὶ ἄλλου στρατιωτικοῦ πλήθους, τοὺς ὑπὸ τῶν δαιμονίων λαμβανομένους ἀπολύοντα τούτων. ὁ δὲ τῆς θεραπείας τρόπος, τοιοῦτος ἦν· προσφέρων ταῖς ῥισὶ τοῦ δαιμονιζομένου τὸν δακτύλιον, ἔχοντα ὑπὸ τῇ σφραγῖδι ῥίζαν ἐξ ὧν ὑπέδειξε Σολομὼν, ἔπειτα ἐξεῖλκεν ὀσφραινομένῳ διὰ τῶν μυκτήρων τὸ δαιμόνιον. καὶ πεσόντος εὐθὺς τοῦ ἀνθρώπου, μηκέτ' εἰς αὐτὸν ἐπανελθεῖν ὥρκου, Σολομῶνός τε μεμνημένος, καὶ τὰς ἐπῳδὰς ἃς συνέθηκεν ἐκεῖνός τε μὴ ἐπιλέγων. βουλόμενος δὲ πεῖσαι καὶ παραστῆσαι τοῖς παρατυγχάνουσιν ὁ Ἐλεάζαρος, ὅτι ταύτην ἔχει τὴν ἰσχὺν, ἐτίθει μικρὸν ἔμπροσθεν ποτήριον πλῆρες ὕδατος ἢ ποδόνιπτρον. καὶ τῷ δαιμονίῳ προσέταττεν ἐξιόντι τοῦ ἀνθρώπου, ταῦτ' ἀνατρέψαι καὶ παρασχεῖν ἐπιγνῶναι τοῖς ὁρῶσιν, ὅτι καταλέλοιπε τὸν ἄνθρωπον· γινομένου δὲ τούτου, σαφὴς ἡ Σολομῶνος καθίστατο σύνεσις καὶ σοφία.

Antiquités Juives, L. 8. C. 2.

Il adressa à Minucius Fundanus.

Ἀδριανοῦ ὑπὲρ Χριστιανῶν ἐπιστολή.

Μινουκίῳ Φουνδανῷ. ἐπιστολὴν ἐδεξάμην γραφεῖσάν μοι ἀπὸ Σερηνίου Γρανιανοῦ λαμπροτάτου ἀνδρὸς, ὅντινα σὺ διεδέξω· οὐ δοκεῖ οὖν μοι τὸ πρᾶγμα ἀζήτητον καταλιπεῖν, ἵνα μήτε οἱ ἄνθρωποι ταράττωνται, καὶ τοῖς συκοφάνταις χορηγία κακουργίας παρασχεθῇ. ἂν οὖν σαφῶς εἰς ταύτην τὴν ἀξίωσιν οἱ ἐπαρχιῶται δύνωνται διισχυρίζεσθαι κατὰ τῶν Χριστιανῶν, ὡς καὶ πρὸ βήματος ἀποκρίνεσθαι, ἐπὶ τοῦτο μόνον τραπῶσιν, ἀλλ' οὐκ ἀξιώσεσιν, οὐδὲ μόναις βοαῖς. πολλῷ γὰρ μᾶλλον προσῆκεν, εἴ τις κατηγορεῖν βούλοιτο, τοῦτό σε διαγινώσκειν. εἴ τις οὖν κατηγορεῖ, καὶ δείκνυσί τι παρὰ τοὺς νόμους πράττοντας, οὕτως διόριζε κατὰ τὴν δύναμιν τοῦ ἁμαρτήματος. ὡς μὰ τὸν Ἡρακλέα, εἴ τις συκοφαντίας χάριν τοῦτο προτείνοι, διαλάμβανε ὑπὲρ τῆς δεινότητος, καὶ φρόντιζε ὅπως ἂν ἐκδικήσειας.

Lettre de l'Empereur Adrien à la fin de la premiere apologie de Saint Justin.

48. *On dit que ce prince voulut faire recevoir Jeſus-Chriſt au nombre des dieux.*

Templum chriſto facere voluit, eumque inter deos recipere, quod & Hadrianus cogitaſſe fertur, qui templa in omnibus civitatibus ſine ſimulacris juſſerat fieri : quæ hodiè idcircò quia non habent numina, dicuntur Hadriani, quæ ille ad hoc paraſſe dicebatur, ſed prohibitus eſt ab iis qui conſulentes ſacra repererant omnes chriſtianos futuros, ſi id optatò eveniſſet, & templa reliqua deſerenda.

Vie de l'Empereur Alexandre.

Le faux Prophéte Alexandre ſe plaignoit que le Pont ſe rempliſſoit de chrétiens. ἐμπεπλῆσθαι Χριστιανῶν τ̃ Πόντον.

Etant à Athénes, avant qu'on commençât ſes myſtéres, il crioit à haute voix qu'on chaſſât les chrétiens. ἔξω Χριστιανούς.

Lucien dans Alexandre; ou le faux Prophéte.

49. *On lit dans une lettre qu'Adrien écrivit.*

Adrianus Aug. Serviano Coſ. S. Ægyptum quam mihi laudabas, Serviane chariſſime totam didici, levem, pendulam, & ad omnia famæ momenta volitantem. Illi qui Serapin colunt, chriſtiani ſunt : & devoti ſunt Serapi, qui ſe chriſti epiſcopos dicunt. Nemo illic Archiſynagogus Judæorum, nemo Samarites, nemo chriſtianorum Preſbyter, non mathematicus, non aruſpex, non aliptes. Ipſe ille patriarcha quum Ægyptum venerit, ab aliis Serapidem adorare ab aliis cogitur chriſtum. Genus hominum ſeditioſiſſimum vaniſſimum, injurioſiſſimum : civitas opulenta, dives fœcunda, in quâ nemo vivat otioſus. Alii vitrum conflant, ab aliis charta conficitur : alii liniphyones ſunt : omnes certè cujuſcumque artis, & videntut & habentur. Podagroſi quod agant habent : habent cœci quod faciant. Ne chiragrici quidem apud eos otioſi vivunt. Unus illi Deus eſt. Hùnc chriſtiani, hùnc judæi, hùnc omnes venerantur & gentes : & utinam meliùs eſſet morata civitas digna profectò ſui profunditate, quæ pro ſui magnitudine totius Ægypti teneat principatum. Huic ego cuncta conceſſi, vetera privilegia reddidi, nova ſic addidi ut præſenti gratias agerent. Denique ut primùm indè diſceſſi, & in filium meum verum multa dixerunt

runt, & de Antonio quæ dixerunt, comperiisse te credo. Nihil illis opto nisi ut suis pullis allantur, quos quemadmodùm fœcundant, pudet dicere. Calices tibi allassontes versicolores transmisi, quos mihi sacerdos templi obtulit, tibi & sorori meæ specialiter dedicatos, quos tu velim festis diebus conviviis adhibeas. Caveas tamen ne his Africanus noster indulgenter utatur.

Vopisque, vie de Saturnin.

Adrien ne conserva pas. 50.

Histoire des Juifs par Basnage, L. 2. C. 3. p. 47.

On peut connoître par ce Livre de Celse. 51.

Celse dit qu'un fort grand nombre de personnes embrassent le christianisme.

Εἰ ζῶν μὲν αὐτὸς μηδένα ἔπεισεν, ἀποθανόντος δ' αὐτοῦ πείθουσιν οἱ βουλόμενοι τοσούτους.

Il appelle le christianisme une multitude

Ἀρχόμενοι μὲν, φησὶν, ὀλίγοι τε ἦσαν, καὶ ἓν ἐφρόνουν. εἰς πλῆθος δὲ σπαρέντες, αὖθις αὖ τέμνονται.

L. 3. N. 10.

Il dit que les chrétiens opérent des choses extraordinaires.

Κέλσος φησὶ δαιμόνων τινῶν ὀνόμασι καὶ κατακλήσεσι δοκεῖν ἰσχύειν Χριστιανούς.

L. 1. N. 6.

Il insinue que les chrétiens font parade de prodiges; car il dit que Platon, après avoir découvert les plus grandes vérités, n'a point fait parade de prodiges, & n'a point exigé qu'on le crût Dieu.

Εἰρηκὼς ὁ Πλάτων, ὅμως οὐ τερατεύεται . . . . οὐδ' αὐτόθεν κελεύει φθάσαντας πιστεύειν ὅτι τοιόσδε ἐστὶν ὁ θεός.

L. 6. N. 8.

Il appelle les chrétiens charlatants: il dit qu'ils fuient les gens habiles, parce qu'ils ne peuvent les tromper, & qu'ils ne s'adressent qu'aux simples.

Ὁ δὲ γόητας ἡμᾶς καλεῖ, καὶ φησὶν, ὅτι φεύγομεν τοὺς χαριεστέρους προτρεπόμενοι, ὡς οὐχ ἑτοίμους ἀπατᾶσθαι· παλεύομεν δὲ τοὺς ἀγροικοτέρους.

L. 6. N. 14.

Il dit que les chrétiens tiennent leurs assemblées en cachette pour éviter les peines décernées contr'eux.

Μετὰ ταῦτα περὶ τοῦ κρύφα Χριστιανοὺς τὰ ἀρέσκοντα ἑαυτοῖς ποιεῖν καὶ διδάσκειν εἰπὼν, καὶ ὅτι οὐ μάτην τοῦτο ποιοῦσιν, ἅτε διωθούμενοι τὴν ἐπηρτημένην αὐτοῖς δίκην τοῦ θανάτου.

L. 1. N. 3. L. 2. N. 18.

Il dit que lorsque les chrétiens sont pris, ils sont conduits au supplice.

Ἤτοι γε φεύγοντες διὰ τοῦτο καὶ κρυπτόμενοι, ἢ ἁλισκόμενοι καὶ ἀπολλύμενοι.

L. 8. N. 43.

Il dit que lorsqu'un chrétien est pris, il est mis en croix.

ἀνασκολοπίζεσθαι

L. 8. N. 39.

Il dit qu'avant que de mettre les chrétiens à mort, on leur fait souffrir tous les genres de tourments.

Πῶς οὐκ ἄτοπα ὑμῶν ταῦτα, τὸ μὲν σῶμα ποθεῖν, καὶ ἐλπίζειν, ὅτι αὐτὸ τοῦτο ἀναστήσεται ὡς οὐδὲν ἡμῖν τούτου κρεῖττον οὐδὲ τιμιώτερον. πάλιν δὲ αὐτὸ ῥίπτειν εἰς κολάσεις, ὡς ἄτιμον.

L. 8. N. 48. Voyez encore L. 1. N. 3. 41. L. 2. N. 45. L. 7. N. 40. L. 8. N. 39, 49, 69.

Celse n'est pas le seul payen qui ait reconnu les prodiges des chrétiens. Lucien dit que Peregrin ayant été mis en prison, parce qu'il faisoit profession du christianisme ; cette disgrace lui donna la puissance de faire des prodiges. Voyez la pag. 21 de l'histoire.

Le même Lucien dans le dialogue intitulé Philopatris parle des divinations & des prestiges des chrétiens. Voyez la preuve 127.

Le même auteur a fait l'épigramme suivante.

Contre un puant.

Un exorciste à bouche puante, parlant beaucoup, chasse un démon, non par la force de ses conjurations, mais par celle de ses ordures.

Εἰς δυσώδη.

Δαίμονα πολλὰ λαλῶν ὀζόστομος Ἐξορκιστὴς
Ἐξέβαλ', οὐχ ὅρκων, ἀλλὰ κόπρων δυνάμει.

Le terme d'exorciste qui n'étoit d'usage que parmi les chrétiens, ne nous permet pas de douter que Lucien n'attaque ici quelqu'un de nos exorcistes. Il lui reproche la mauvaise odeur de sa bouche, reproche qui convient très-bien aux premiers chrétiens, qui par leurs jeûnes fréquents & par les mauvais aliments dont ils se nourrissoient, pouvoient contracter une odeur désagréable.

Tertulien parle ainsi : » mais je n'ai employé jusqu'ici que » des raisons, pour vous prouver que vos dieux & les démons » sont une même chose ; venons à présent à des faits. Qu'on » amene devant vos tribunaux un homme qu'on sçache certaine- » ment possédé du démon. Si un chrétien l'interroge, il confessera » avec autant de vérité devant lui, qu'il est un démon, qu'il » a coûtume de dire faussement devant les autres qu'il est un » Dieu. Qu'on y amene de même quelqu'un de ceux que vous » dites possédés de quelque Dieu, qui se soit rempli de l'esprit » qui l'agite à la fumée des sacrifices, & qui profére ses oracles » par des sanglots & des paroles entre-coupées. Si la Déesse Ce- » lestis qui prédit la pluie ; si Esculape, l'auteur de la médecine, » qui a rendu la vie à Socordius, à Thanasius & à Ascle- » piodore pour la perdre une seconde fois ; si tous ces dieux » ne confessent pas qu'ils sont des démons, parce qu'ils n'osent » mentir à un chrétien, répandez vous-même le sang de ce » chrétien impudent. Puis-je vous donner une preuve plus évi- » dente, plus certaine, & où la vérité éclate avec plus de sim- » plicité ? Elle y paroît dans toute sa force, & exempte de » tout soupçon. Vous direz que cela se fait par magie ou par » artifice, si vos yeux & vos oreilles vous permettent de le » croire.

Sed hactenùs verba, jam hinc demonstratio rei ipsius, quâ ostendemus unam esse utriusque nominis qualitatem. Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris quem dæmone agi constet, jussus à quolibet christiano loqui spiritus ille, tam se dæmonem confitebitur de vero, quàm alibi Deum de falso. Æque producatur aliquis ex iis qui de DEO pati existimantur, qui aris inhalantes numen de nidore concipiunt, qui ructando conantur, qui anhelando profantur. Ista ipsa virgo cœlestis pluviarum pollicitatrix, iste ipse Æsculapius medicinarum demonstrator, aliâ die morituris Socordio & Thanatio & Asclepiodoro vitæ sumministrator, nisi se dæmones confessi fuerint ; christiano mentiri non audentes, ibidem illius christiani procacissimi sanguinem fundite. Quid isto opere manifestiùs ? Quid hac probatione fideliùs ? Simplicitas veritatis in medio est, virtus illi sua assistit, nihil suspicari licebit : magiâ aut aliquâ ejusmodi fallaciâ fieri dicetis, si oculi vestri & aures permiserint vobis.

Apologetique, N. 23.

Martien dit à Saint Achate : où sont les magiciens compagnons de ton art : *ubi sunt Magi socii artis tuæ* ; c'est ainsi que ce juge désigne les chrétiens.

Actes de saint Achate dans le recueil de D. Ruinart, p. 142.

Porphyre, en attribuant à la magie les miracles qui se font aux tombeaux des martyrs, reconnoît par là leur réalité. page 35 de l'histoire:

Les payens dans Arnobe reconnoissent que les chrétiens font taire les oracles & chassent les démons, puisqu'ils se contentent de dire que si ces génies sont mis en fuite par les fideles, ce n'est pas qu'ils les craignent ; mais qu'ils en ont horreur. « Unus » fuit è nobis qui deposito corpore innumeris hominum promta » se in luce detexit... Cujus nomen auditum fugat noxios spiri- » tus, imponit silentium vatibus, haruspices inconsultos reddit, » arrogantium magorum frustrari efficit actiones, non horrore » ut dicitis nominis, sed majoris licentiâ potestatis. L. 1.

Les payens dans Lactance conviennent que les démons fuyent lorsque les chrétiens forment le signe de la croix sur quelqu'un de ceux qui en sont possédés ; ils conviennent que si lorsqu'on fait des sacrifices aux dieux quelqu'un fait le même signe, ces dieux ne rendent point de réponse, & ils se contentent de dire que les dieux en agissent ainsi par la haine qu'ils portent aux fideles.

Quanto terrori sit dæmonibus hoc signum (crucis) sciet, qui viderit, quatenùs adjurati per Christum, de corporibus, quæ obsederint fugiant. Nam sicut ipse, cùm inter homines ageret, universos dæmones verbo fugabat; hominumquè mentes emotas, & malis incursibus furiatas, in sensus pristinos reponebat : ita nunc sectatores ejus, eosdem spiritus inquinatos, de hominibus, & nomine magistri sui, & signo passionis excludunt, cujus rei non difficilis est probatio. Nam cum diis suis immolant, si assistat aliquis signatam frontem gerens, sacra nullo modo litant. Nec responsa potest consultus reddere vates... Sed aiunt, hoc deos non nutu, verùm odio facere. L. 4. chap. 27.

Saint Athanase après avoir dit que le seul signe de la croix fait évanoüir tous les prestiges & toutes les illusions des démons, ajoûte un peu après : que celui qui en veut faire l'expérience, vienne, & qu'au milieu des prestiges des démons, des impostures de leurs oracles & des prodiges de la magie, il se serve de ce signe de la croix dont les payens se mocquent, & il verra

comment les démons effrayés prennent la fuite, comment les oracles cessent aussitôt, comment tous les enchantements de la magie demeurent sans effet. Quel est donc ce Christ, qui par son nom & par sa présence renverse & détruit tout ce qui lui est opposé, qui seul est plus fort que tous, & qui remplit tout l'univers de sa doctrine? Que les payens, qui se moquent si impudemment de lui, répondent? Si ce n'est qu'un homme; comment se peut-il faire qu'un homme surpasse en puissance ceux qu'ils adorent comme des dieux, & fasse voir qu'ils ne sont rien. Que s'ils disent que c'est un magicien; comment se peut-il faire qu'un magicien n'affermisse pas, mais détruise au contraire tout art magique.

Ἡκέτω δὲ ὁ πεῖραν τῶν προλεχθέντων βουλόμενος λαβεῖν, καὶ ἐπ' αὐτῆς τῆς φαντασίας τῶν δαιμόνων, καὶ τῆς τῶν μαντείων ἀπάτης, καὶ τῶν τῆς μαγείας θαυμάτων, χρησάσθω τῷ σημείῳ τοῦ γελωμένου παρ' αὐτοῖς σταυροῦ, τὸν Χριστὸν ὀνομάσας, μόνον, καὶ ὄψεται πῶς δι' αὐτοῦ δαίμονες μὲν φεύγουσι, μαντεία δὲ παύεται, μαγεία δὲ πᾶσα καὶ φαρμακεία κατήργηται. τίς οὖν ἄρα καὶ πηλίκος ἐστὶν οὗτος ὁ Χριστὸς, ὁ τῇ ἑαυτοῦ ὀνομασίᾳ καὶ παρουσίᾳ τὰ πάντα πανταχόθεν ἐπισκιάσας, καὶ καταργήσας, καὶ μόνος κατὰ πάντων ἰσχύων, καὶ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην τῆς ἑαυτοῦ διδασκαλίας πληρώσας; λεγέτωσαν οἱ πάνυ γελῶντες καὶ οὐκ ἐρυθριῶντες Ἕλληνες. εἰ μὲν γὰρ ἄνθρωπός ἐστι καὶ πῶς εἷς ἄνθρωπος τὴν πάντων καὶ παρ' αὐτοῖς θεῶν δύναμιν ὑπερῆρε, καὶ οὐδὲν ἐκείνους ὄντας τῇ ἑαυτοῦ δυνάμει διήλεγξεν; εἰ δὲ μάγον αὐτὸν λέγουσι πῶς οἷόν τέ ἐστιν ὑπὸ μάγου καταργεῖσθαι πᾶσαν τὴν μαγείαν καὶ μὴ μᾶλλον συνίστασθαι;

Livre de l'Incarnation du verbe, N. 47, 48.

Theodoret raconte que Julien étant possédé du desir de monter sur le thrône, courut toute la Gréce pour consulter les devins, & pour leur demander, s'il seroit assez heureux pour le voir un jour accompli; il en trouva un qui lui promit de lui prédire ce qu'il souhaitoit, & l'ayant mené dans un temple, & jusqu'au lieu le plus secret, il invoqua les démons. Quand ils parurent sous d'épouvantables figures, comme ils ont accoûtumé de faire, Julien eut peur, & fit le signe de la croix sur son front. Les démons s'étant enfuis, à la vue du signe de la croix, par laquelle le Sauveur les a vaincus, le devin, reprit Julien, d'avoir ainsi troublé la cérémonie. Il avoua qu'il avoit eu peur, & qu'il admiroit la puissance de la croix, dont la seule figure avoit mis les démons en fuite. Ne vous imaginez pas, lui dit l'imposteur, que ces esprits appréhendent la croix, ni que ce soit la figure de ce signe qui les ait chassés d'ici; c'est qu'ils ont détesté votre action; & ils se sont retirés pour témoigner l'horreur qu'ils en avoient.

μὴ δὴ τοῦτο ὑπολάβῃς ὦ ἀγαθὲ, ὁ γόης ἔφη· οὐ γὰρ ἔδεισαν ὥς γε σὺ φῄς, ἀλλὰ βδελυξάμενοι τὸ παρὰ σοῦ γινόμενον.

Hist. Eccl. L. 3. C. 3.

Saint Grégoire de Nazianze rapporte aussi cette défaite du devin de Julien.

Καὶ οἱ αὐτοὶ φόβοι, καὶ ἡ σφραγὶς πάλιν καὶ ἠρεμοῦντες οἱ δαίμονες, καὶ ὁ μύστης ἐν ἀπορίᾳ καὶ ὁ μυσταγωγός.

Discours troisieme contre Julien.

Julien dit qu'il est vraisemblable que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux.

Σκοπεῖτε οὖν, ὅπως παλαιὸν ἦν τοῦτο τοῖς Ἰουδαίοις τῆς μαγγανείας τὸ ἔργον, ἐγκαθεύδειν τοῖς μνήμασιν, ἐνυπνίων χάριν· ὃ δὲ καὶ τοὺς ἀποστόλους ὑμῶν εἰκός ἐστι, μετὰ τὴν τοῦ διδασκάλου τελευτὴν ἐπιτηδεύσαντας, ὑμῖν τε ἐξ ἀρχῆς παραδοῦναι τοῖς πρώτοις πεπιστευκόσι, τεχνικώτερον ὑμῶν αὐτοὶ μαγγανεῦσαι, τοῖς δὲ μετ' αὐτοὺς ἀποδεῖξαι δημοσίᾳ τῆς μαγγανείας ταύτης καὶ βδελυρίας τὰ ἐργαστήρια.

Dans Saint Cyrille, L. 10.

Il est donc certain, par les témoignages des payens mêmes, que les miracles n'ont point cessé dans l'église chrétienne, jusqu'au temps de Julien.

32. *L'Empereur Cesar, Marc Aurele Antonin.*

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Αὐρήλιος Ἀντωνῖνος Σεβαστὸς Ἀρμένιος, ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ πέμπτον καὶ δέκατος τὸ τρίτον, τῷ κοινῷ τῆς Ἀσίας χαίρειν. ἐγὼ μὲν οἶδα ὅτι καὶ θεοῖς ἐπιμελές ἐστι, μὴ λανθάνειν τοὺς τοιούτους. πολὺ γὰρ μᾶλλον ἐκεῖνοι κολάσαιεν ἂν τοὺς μὴ βουλομένους αὐτοὺς προσκυνεῖν, ἢ ὑμεῖς· οὓς εἰς ταραχὴν ἐμβάλλετε, βεβαιοῦντες τὴν γνώμην αὐτῶν ἥνπερ ἔχουσιν, ὡς ἀθέων κατηγοροῦντες. εἴη δ' ἂν κἀκείνοις αἱρετὸν, τὸ δοκεῖν κατηγορουμένους τεθνάναι, μᾶλλον, ἢ ζῆν, ὑπὲρ τοῦ οἰκείου θεοῦ. ὅθεν καὶ νικῶσι, προϊέμενοι τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς, ἤπερ πειθόμενοι οἷς ἀξιοῦτε πράττειν αὐτούς· περὶ δὲ τῶν σεισμῶν τῶν γεγονότων καὶ γινομένων, οὐκ ἄταπερ ὦσι, παραβάλλοντας δὲ τὰ ἡμέτερα πρὸς τὰ ἐκείνων· οἱ μὲν οὖν εὐπαρρησιαστότεροι γίνονται πρὸς τὸν θεόν· ὑμεῖς δὲ παρὰ πάντα τὸν χρόνον καθ' ὃν ἀγνοεῖν δοκεῖτε, τῶν τε θεῶν καὶ τῶν ἄλλων ἀμελεῖτε; καὶ τῆς θρησκείας τῆς περὶ τὸν ἀθάνατον· ὃν δὴ τοὺς χριστιανοὺς θρησκεύοντας ἐλαύνετε καὶ διώκετε ἕως θανάτου. ὑπὲρ δὲ τῶν τοιούτων, ἤδη καὶ πολλοὶ τῶν περὶ τὰς ἐπαρχίας ἡγεμόνων καὶ τῷ θειοτάτῳ ἡμῶν ἔγραψαν πατρί· οἷς καὶ ἀντέγραψε μηδὲν ἐνοχλεῖν τοὺς τοιούτους, εἰ μὴ φαίνοιντό τι περὶ τὴν Ῥωμαίων ἡγεμονίαν ἐγχειροῦντες. καὶ ἐμοὶ δὲ περὶ τῶν τοιούτων πολλοὶ ἐσήμαναν· οἷς δὴ καὶ ἀντέγραψα, κατακολουθῶν τῇ τοῦ πατρὸς γνώμῃ. εἰ δέ τις ἐπιμένοι τινὰ τῶν τοιούτων εἰς πράγματα φέρων ὡς δὴ τοιοῦτον, ἐκεῖνος ὁ καταφερόμενος ἀπολελύσθω τοῦ ἐγκλήματος, καὶ ἐὰν φαίνηται τοιοῦτος ὤν· ὁ δὲ καταφέρων, ἔνοχος ἔσται δίκης. προετέθη ἐν Ἐφέσῳ ἐν τῷ κοινῷ τῆς Ἀσίας.

Dans Eusebe, histoire ecclésiastique, L. 4. C. 13.

On ne peut douter, dit avec raison M. de Tillemont, que cette constitution ne soit de l'Empereur Antonin, ainsi qu'on le

lit dans l'exemplaire qui se trouve à la fin de la premiere Apologie de Saint Justin, d'où ce sçavant conclut que le titre de Marc Aurele Antonin qu'elle porte dans Eusebe a été corrompu.

Il n'est pas nécessaire de recourir à cette solution, puisque M. Maündrell rapporte une inscription ou Antonin est nommé Marc Aurele Antonin le Pieux. Voyage d'Alep à Jérusalem, p. 61.

Imp. Cæs. M. Aurelius,
Antoninus, Pius, Felix, Augustus
Parth: Max: Brit: Germ: Maximus;
Pontifex maximus
Montibus imminentibus
Lyco flumini cæsis viam dilatavit.
Per . . . .
Antoninianam suam.

Et dans une autre peu éloignée de celle-ci, on lit:

Invicte Imp. Antonine: P. Felix. Aug.
Multis annis impera.

L'Empereur désigné dans ces inscriptions ne peut être Marc Aurele qui ne porta jamais le surnom de Pieux; ainsi elles ne peuvent indiquer qu'Antonin à qui ce titre fut donné. Cet Empereur fit tailler un chemin sur le côté d'un rocher pour aller à Beryte le long de la mer. Ce fut pour conserver la mémoire du prince à qui on devoit un ouvrage si utile que l'on grava les deux inscriptions que nous avons rapportées. D'ailleurs nous apprenons par la chronographie de Jean Malala qu'Antonin éleva dans la Syrie & la Phénicie de magnifiques monuments, qu'entr'autres il fit bâtir à Jupiter dans la ville d'Heliopolis un temple si superbe qu'il méritoit d'être mis au nombre des merveilles du monde. Ce sont les restes de ce temple que l'on admire sous le nom de ruines de Balbec qui est le nom qu'Héliopolis porte aujourd'hui.

Un célebre Chronologiste Juif. 55

Histoire des juifs par Basnage L. 3. C. 3. N. 4.

L'emprisonnement de Peregrin.

Ἃ δὲ τὸν πατέρα ἔδρασε, καὶ πάνυ ἀκοῦσαι ἄξιον. καίτοι πάντες ἴστε, καὶ ἀκηκόατε ὡς ἀπέπνιξε τὸν γέροντα, οὐκ ἀνασχόμενος αὐτὸν ὑπὲρ ἑξήκοντα ἔτη ἤδη γηρῶντα. εἶτα ἐπειδὴ τὸ πρᾶγμα διεβεβόητο, φυγὴν ἄλλοτε ἀμείβων, ὅτεπερ καὶ τὴν Παλαιστίνην τοῖς ἱερεῦσι καὶ γραμματεῦσιν αὐτῶν ξυγγενόμενος. καὶ τί γὰρ ἐν βραχεῖ παῖδας αὐτοὺς ἀπέφηνε, προφήτης, καὶ θιασάρχης, καὶ ξυναγωγεὺς, καὶ πάντα μόνος αὐτὸς ὤν. καὶ τῶν βίβλων τὰς μὲν ἐξηγεῖτο, καὶ διεσάφει. πολλὰς δὲ αὐτὸς ξυνέγραφε, καὶ ὡς θεὸν αὐτὸν ἐκεῖνοι ἐδιηγοῦντο, καὶ νομοθέτῃ ἐχρῶντο καὶ προστάτην ἐπέγραφον. τὸν μέγαν γοῦν ἐκεῖνον ἔτι σέβουσι ἄνθρωποι, τὸν ἐν τῇ Παλαιστίνῃ ἀνασκολοπισθέντα, ὅτι καινὴν ταύτην τελετὴν εἰσήγαγεν ἐς τὸν βίον. τότε δὴ καὶ συλληφθεὶς ἐπὶ τούτῳ ὁ Πρωτεὺς, ἐνέπεσεν εἰς τὸ δεσμωτήριον, ὅπερ καὶ αὐτὸ οὐ μικρὸν αὐτῷ ἀξίωμα περιεποίησε πρὸς τὸν ἑξῆς βίον, καὶ τὴν τερατείαν, καὶ δοξοκοπίαν. ὧν ἐρῶν ἐτύγχανεν. ἐπεὶ δ' οὖν ἐδέδετο, οἱ Χριστιανοὶ συμφορὰν ποιούμενοι τὸ πρᾶγμα, πάντα ἐκίνουν, ἐξαρπάσαι πειρώμενοι αὐτόν· εἶτ' ἐπεὶ τοῦτο ἦν ἀδύνατον, ἥ γε ἄλλη θεραπεία πᾶσα οὐ παρέργως, ἀλλὰ ξὺν σπουδῇ ἐγίγνετο. καὶ ἕωθεν μὲν εὐθὺς ἦν ὁρᾶν παρὰ τῷ δεσμωτηρίῳ περιμένοντα γράδια, χήρας τινὰς, καὶ παιδία ὀρφανά· οἱ δὲ ἐν τέλει αὐτῶν, καὶ συνεκάθευδον ἔνδον μετ' αὐτοῦ, διαφθείροντες τοὺς δεσμοφύλακας. εἶτα δεῖπνα ποικίλα εἰσεκομίζετο, καὶ λόγοι ἱεροὶ αὐτῶν ἐλέγοντο· καὶ ὁ βέλτιστος Περεγρῖνος, ἔτι γὰρ τοῦτο ἐκαλεῖτο, καινὸς Σωκράτης ὑπ' αὐτῶν ὠνομάζετο. καὶ μὴν καὶ τῶν ἐν Ἀσίᾳ πόλεων ἐστὶν, ὧν ἧκον τινες, τῶν Χριστιανῶν στελλόντων ἀπὸ τοῦ κοινοῦ βοηθήσοντες, καὶ ξυναγορεύσοντες, καὶ παραμυθησόμενοι τὸν ἄνδρα· ἀμήχανον δέ τι τὸ τάχος ἐπιδείκνυνται, ἐπειδάν τι τοιοῦτον γένηται δημόσιον· ἐν βραχεῖ γὰρ ἀφειδοῦσι πάντων. καὶ δὴ καὶ τῷ Περεγρίνῳ πολλὰ τότε ἧκε χρήματα παρ' αὐτῶν ἐπὶ προφάσει τῶν δεσμῶν· καὶ πρόσοδον οὐ μικρὰν ταύτην ἐποιήσατο· πεπείκασι γὰρ αὑτοὺς οἱ κακοδαίμονες τὸ μὲν ὅλον, ἀθάνατοι ἔσεσθαι, καὶ βιώσεσθαι τὸν ἀεὶ χρόνον· παρ' ὃ καὶ καταφρονοῦσι τοῦ θανάτου, καὶ ἑκόντες αὑτοὺς ἐπιδιδόασιν οἱ πολλοί. ἔπειτα δὲ ὁ νομοθέτης ὁ πρῶτος ἔπεισεν αὐτοὺς, ὡς ἀδελφοὶ πάντες εἶεν ἀλλήλων. ἐπειδὰν ἅπαξ παραβάντες, θεοὺς μὲν τοὺς ἑλληνικοὺς ἀπαρνήσονται, τὸν δὲ ἀνεσκολοπισμένον ἐκεῖνον σοφιστὴν αὐτῶν προσκυνῶσι, καὶ κατὰ τοὺς ἐκείνου νόμους βιῶσι· καταφρονοῦσιν οὖν ἁπάντων ἐξίσης, καὶ κοινὰ ἡγοῦνται, ἄνευ τινὸς ἀκριβοῦς πίστεως τὰ τοιαῦτα παραδεξάμενοι. ἢν τοίνυν παρέλθῃ τὶς εἰς αὐτοὺς, γόης, καὶ τεχνίτης ἄνθρωπος, καὶ πράγμασι χρῆσθαι δυνάμενος, αὐτίκα μάλα πλούσιος ἐν βραχεῖ ἐγένετο, ἰδιώταις ἀνθρώποις ἐγχανών. πλὴν ἀλλ' ὁ Περεγρῖνος ἀφείθη ὑπὸ τοῦ τότε τῆς Συρίας ἄρχοντος, ἀνδρὸς φιλοσοφίᾳ χαίροντος. ὃς συνεὶς τὴν ἀπόνοιαν αὐτοῦ, καὶ ὅτι δέξαιτ' ἂν ἀποθανεῖν, ὡς δόξαν ἐπὶ τούτῳ ἀπολίποι, ἀφῆκεν αὐτὸν, οὐδὲ τῆς κολάσεως ὑπολαβὼν ἄξιον. . . . . ἐξῄει οὖν τὸ δεύτερον πλανησόμενος, ἱκανὰ ἐφόδια τοὺς Χριστιανοὺς ἔχων, ὑφ' ὧν δορυφορούμενος, ἐν ἅπασιν ἀφθόνοις ἦν. καὶ χρόνον μέν τινα οὕτως ἐβόσκετο. εἶτα παρανομήσας τι καὶ ἐς ἐκείνους, ὤφθη γάρ τι ὡς οἶμαι ἐσθίων τῶν ἀπορρήτων αὐτοῖς, οὐκ ἔτι προσιεμένων αὐτῶν, ἀπορούμενος, ἐκ παλινῳδίας ᾤετο δεῖν ἀπαιτεῖν, παρὰ τῆς πόλεως τὰ κτήματα· καὶ γραμματεῖον ἐπιδοὺς, ἠξίου ταῦτα κομίσασθαι, κελεύσαντος βασιλέως.

Lucien dans ſon hiſtoire de la mort de Peregrin.

C'eſt ce qu'atteſte le Chronologiſte Juif.

Hiſtoire des juifs par Baſnage L. 3. C. 3. N. 4.

C'eſt

C'est ce que nous apprenons de Marc Aurele. 56.

Telle est l'ame qui est prête, s'il faut se séparer du corps, soit qu'elle doive être éteinte ou être dissipée ou subsister encore : mais que cette disposition vienne de son propre jugement, non à la maniere de la troupe armée à la légere comme les chrétiens, de sorte qu'elle se comporte alors avec maturité, avec gravité, ensorte qu'elle puisse persuader les autres, sans employer pour cela rien de tragique.

Οἵα ἐστὶν ἡ ψυχὴ ἡ ἕτοιμος, ἐὰν ἤδη ἀπολυθῆναι δέῃ τοῦ σώματος, καὶ ἤτοι σβεσθῆναι ἢ σκεδασθῆναι, ἢ συμμεῖναι; τὸ δὲ ἕτοιμον τοῦτο ἵνα ἀπὸ ἰδικῆς κρίσεως ἔρχηται, μὴ κατὰ ψιλὴν παράταξιν, ὡς οἱ Χριστιανοὶ, ἀλλὰ λελογισμένως καὶ σεμνῶς, καὶ ὥστε καὶ ἄλλον πεῖσαι ἀτραγῴδως.

Réflexions morales de l'Empereur Marc Aurele. L. 11. Réflex. 3.

Xilander, Gataker, ont rendu ces mots Grecs κατὰ ψιλὴν παράταξιν que nous avons traduits : *à la maniere de la troupe armée à la légere*, par ceux-ci : *par une obstination.* M. Dacier : *par une opiniâtreté obstinée.* M. le Clerc : *par une pure obstination ou trouble.*

Monsieur Dugaz est le premier qui ait découvert le véritable sens de ces mots : nous avons suivi sa traduction & nous allons l'appuier de quelques remarques.

1°. παράταξις n'a jamais signifié obstination ou trouble. Valla, Budée, Henri Etienne, Constantin, Scapula ne lui ont jamais trouvé ce sens dans aucun des Auteurs Grecs, eux qui les avoient lus avec tant de soin. Ces sçavants n'attribuent point d'autre signification à ce terme que celle de disposition d'armée, de troupe, d'armée rangée en bataille, de troupe disposée pour le combat. D'ailleurs l'analogie de la langue ne permet pas de lui donner un autre sens : παράταξις est formé de παρατάττω qui est le même que τάττω & qui signifient l'un & l'autre ranger en bataille, d'où étoit venu chez les Grecs le terme de τακτικὴ que nous avons adopté dans notre langue, & qui désigne la science de ranger une armée, une troupe en bataille.

2°. Quand παράταξις auroit quelquefois signifié obstination, trouble, il ne pourroit être pris en ce sens dans cet endroit, parceque ψιλὴ qui est l'adjectif de παράταξις ne formeroit alors aucun sens raisonnable.

ψιλὸς signifie petit, greste, mince, menu, agile, vite, nud: on ne peut le joindre avec opstination ou trouble dans aucun des six premiers sens: ainsi ce doit être à cause de la derniere de ces significations que les sçavants dont nous avons parlé auront rendu ce terme par *pure*, en le prenant métaphoriquement, mais quelque recherche que l'on ait faite pour trouver quelque exemple d'une pareille acception, on n'en a découvert aucun.

ψιλὸς dans Aristote (L. du monde) signifie un soldat armé à la légere. On trouve dans Thucydide (L. 4. p. 335 de la seconde édition d'Henri Etienne) ψιλὸν ὅμιλον : l'interprête de cet auteur dit qu'il désigne par ces mots ceux que les Latins appellent *Velites*, c'est-à-dire, les soldats armés à la légere, qui étoient à la tête de l'armée pour commencer le combat, ceux que nous pouvons appeller en notre langue les enfants perdus. Suidas dit que les ψιλοὶ sont ceux qui ne sont pas couverts d'armes défensives ψιλοι οἱ μὴ κατωπλίσμενοι Henri Etienne, & Gesner dans leurs Dictionnaires Latins rendent *Veles* par ψιλὸς Ils rapportent l'un & l'autre un passage d'Elien qui prouve manifestement la vérité de leur traduction.

ψιλὴ παράταξις étoit donc ce que les Latins appelloient Velites. C'étoient des soldats qui pour être plus agiles ne se couvroient point d'armes défensives, que l'on plaçoit au devant des rangs de l'armée, & qui dès que l'on avoit donné le signal du combat se lançoient avec impétuosité sur l'ennemi, dont ils essuyoient ainsi la premiére décharge & la premiere vigueur. Ceux qui formoient cette troupe étoient donc plus exposés que le reste de l'armée, & il falloit qu'ils affrontassent avec intrépidité une mort presque certaine, disons mieux, il falloit qu'ils y courussent. Tel est, selon Marc Aurele, le modele que les chrétiens suivent en allant au dernier supplice pour leur religion, ils le bravent, ils l'affrontent, ils y courent.

57. *Le Gouverneur de Lyon.*

τοὺς μὲν ἀποτυμπανισθῆναι, εἰ δέ τινες ἀρνοῖντο, τούτους ἀπολυθῆναι.

Hist. Eccl. d'Eusebe L. V. C. I.

58. *Marc Aurele ayant vaincu.*

Ἔπειτα ἐκ παρατάξεως τοὺς καλουμένους Κουάδους· καὶ πόλεμος αὐτῷ συνέστη μέγας, καὶ νίκη παράδοξος ἐυτυχήθη, μᾶλλον δὲ παρὰ θεοῦ ἐδωρήθη. κινδυνεύσαντας γὰρ ἐν τῇ μάχῃ τοὺς Ρωμαίους παραδοξότατα τὸ θεῖον ἐξέσωσε· κυκλωσάντων γὰρ αὐτοὺς τῶν Κουάδων ἐν τόποις ἐπιτηδείοις, συνασπίσαντες οἱ Ρωμαῖοι, προθύμως ἠγωνίζοντο. καὶ οἱ βάρβαροι τὴν μὲν μάχην ἐπέσχον, προσδοκήσαντες σφᾶς ῥᾳδίως ὑπό τε τοῦ καύματος καὶ ὑπὸ τοῦ δίψους αἱρήσειν. πάντα γὰρ τὰ πέριξ διαλαβόντες ἀπέφραξαν, ὅπως μηδαμόθεν ὕδωρ λάβωσι. πολὺ γὰρ καὶ τῷ πλήθει περιῆσαν. τῶν οὖν Ρωμαίων ἐν παντὶ κακοῦ καὶ ἐκ τοῦ καμάτου καὶ ἐκ τῶν τραυμάτων τοῦ τε ἡλίου καὶ τοῦ δίψους γινομένων, καὶ μήτε μάχεσθαι διὰ ταῦτα μήτε χωρῆσαί πη δυναμένων, ἀλλ' ἔν τε τῇ τάξει καὶ τοῖς τόποις ἑστηκότων καὶ καταχαιομένων, νέφη πολλὰ ἐξαίφνης συνέδραμε, καὶ ὑετὸς πολὺς οὐκ ἀθεεὶ κατερράγη. καὶ γάρ τοι λόγος ἔχει, Ἀρνοῦφίν τινα μάγον [redacted], συνόντα τῷ Μάρκῳ, ἄλλους τε τινὰς δαίμονας, καὶ τὸν Ἑρμῆν τὸν ἀέριον ὅτι μάλιστα μαγγανείαις τισὶν ἐπικαλέσασθαι, καὶ δι' αὐτῶν τὸν ὄμβρον ἐπισπάσασθαι. τοῦ ὄμβρου καταρραγέντος, πρῶτον μὲν ἄνω πάντες ἀνέκυπτον, καὶ ἐς τὰ στόματα αὐτῶν ἐδέχοντο. ἔπειτα οἱ μὲν τὰς ἀσπίδας, οἱ δὲ καὶ τὰ κράνη ὑποβάλλοντες, αὐτοί τε σχαδὸν ἔσπων, καὶ τοῖς ἵπποις πίνειν ἐδίδοσαν. καὶ τῶν βαρβάρων σφίσιν ἐπιδραμόντων, ἔπινόν τε ὁμοῦ καὶ ἐμάχοντο. καὶ ἤδη γε τινες τιτρωσκόμενοι, τότε αἷμα περιχεόμενον ἐς τὰ κράνη καὶ τὸ ὕδωρ ἅμα ἀνερρόφουν. κἂν ἔπαθόν τι δεινὸν ὑπὸ τῶν πολεμίων ἐπικειμένων αὐτοῖς περὶ τὸ πίνειν οἱ πλείους ἠσχολημένοι, εἰ μὴ χάλαζα ἰσχυρὰ καὶ κεραυνοὶ οὐκ ὀλίγοι τοῖς πολεμίοις ἐνέπεσον. ἦν οὖν ὁρᾶν ἐκ τοῦ αὐτοῦ χωρίου ὕδωρ τε ἅμα καὶ πῦρ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ φερόμενα. καὶ οἱ μὲν ὑγραίνοντό τε καὶ ἔπινον, οἱ δὲ ἐπυροῦντο καὶ ἔθνησκον. καὶ οὔτε τῶν Ρωμαίων τὸ πῦρ ἥπτετο, ἀλλ' εἴπου καὶ προσέμιξε σφίσιν, εὐθὺς ἐσβέννυτο· οὔτε τοὺς βαρβάρους ὁ ὑετὸς ὠφέλει, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ μᾶλλον τὴν φλέγα αὐτῶν, ὥσπερ ἔλαιον, ἔγειρεν, ὕδωρ τε ὑόμενοι ἐζήτουν. καὶ οἱ μὲν, ἑαυτοὺς ἐτιτρώσκον, ὡς καὶ τῷ αἵματι τὸ πῦρ κατασβέσοντες, οἱ δὲ καὶ πρὸς τοὺς Ρωμαίους προσέτρεχον, ὡς καὶ μόνους σωτήριον ὕδωρ ἔχοντας· ἠλέησε γοῦν αὐτοὺς καὶ ὁ Μάρκος· παρὰ δὲ τῶν στρατιωτῶν τὸ ἕβδομον αὐτοκράτωρ προσηγορεύθη.

Dio in Marco Antonino.

Ils attribuerent aussi des prodiges à Apulée. 56

Voyez la preuve 12 à la fin.

Comme nous l'apprenons du Chronologiste Juif.

Histoire des Juifs par Basnage L. 3. C. 3. N. 4.

Défendit sous de grieves peines qu'on embrassât le Judaïsme ou le Christianisme.

« Judæos fieri sub gravi pœna vetuit. Idem etiam de Christianis sanxit ».

Spartien vie de Severe p. 70.

« Divus Severus rescripsit eos etiam qui illicitum collegium

» coisse dicantur, apud Præfectum urbi accusandos ».

Dans Baronius à l'année 204. par. 12.

42. *Un grand nombre de personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition.*

« Ac jam, ut fœcundius neqniora proveniunt, serpentibus » in dies perditis moribus, per universum orbem sacraria ista » teterrima impiæ coitionis adolescunt.

Cæcilius dans Minucius Felix p. 22.

Rome, disent-ils, est assiegée; les chrétiens sont les maîtres de la campagne, des châteaux & des Isles : lorsqu'on voit embrasser le christianisme à tant de personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition, & même aujourd'hui à des personnes du premier rang; on les pleure comme perdues pour l'Etat.

« Obsessam vociferantur civitatem; in agris, in castellis, in » insulis Christianos. Omnem sexum, ætatem, conditionem » & primam dignitatem transgredi ad hoc nomen quasi detri» mento mœrent ».

Dans l'Apologétique de Tertullien, C. 1.

Quelques lignes après dans le même chapitre :

Mais, dites-vous : Est-ce une preuve (ce sont les paroles des Payens) que votre religion soit un bien, parce que tant de personnes l'embrassent? Combien en voit-on tous les jours aller du bien au mal & quitter un bon parti pour un mauvais.

« Sed non ideò, inquit, bonum, quia multos convertit; » quanti enim ad malum performantur? Quanti transfugæ in » perversum »?

43. *Gens à sarmans & à poteaux*, Sarmentitii, Semaxii.

Dans l'Apologetique de Tertullien C. 48.

44. *Spartien raconte que Caracalla agé de sept ans.*

« Septennis puer, quum colluforem suum puerum, ob Ju» daïcam religionem gravius verberatum audisset, neque patrem

» suum, neque patrem pueri, vel autores verberum diu res-
» pexit ».

Vie de Caracalla p. 95.

Sous son Régne ils étoient punis de mort. 67.

Cæcilius dit que les chrétiens méprisoient les tourments & la mort : « Spernunt tomenta præsentia ... mori non timent ». Il dit qu'ils étoient exposés aux supplices, aux croix, & aux feux.

Dans Minucius Felix p. 21. 30.

Cet Auteur a vécu sous les Régnes de Severe & de Caracalla.

Fronton fit contr'eux des harangues. 68.

« Fronto, non ut affirmator testimonium fecit, sed convi-
» cium ut orator aspersit ».

Dans Minucius Felix p. 92.

Voyez les crimes que les payens imputoient aux chrétiens depuis la preuve 148, jusqu'à la 161.

Apporter son Dieu Heliogabale à Rome. 69.

» Ubi primùm ingressus est urbem ...... Heliogabalum in Palatino monte juxtà ædes imperatorias consecravit, eique templum fecit, studens & matris typum, & vestæ ignem & palladium & ancilla, & omnia Romanis veneranda in illud transferre templum, & id agens ne quis Romæ Deus nisi Heliogabalus coleretur. Dicebat præterea, judæorum & samaritanorum religiones & christianam religionem illuc transferendam, ut omnium culturarum secretum Heliogabali sacerdotium teneret.

Lampride, vie d'Heliogabale, p. 102.

Sa premiere occupation. 70.

Usus vivendi Alexandro hic fuit : primùm ut, si facultas esset, id est, si non cum uxore cubuisset, matutinis horis in larario suo, (in quo & divos principes, sed optimos electos & animas sanctiores, in queis & Apollonium, & quantùm scriptor temporum suorum dicit, Christum, Abraham & Orpheum, &

hujuſcemodi deos habebat, ac majorum effigies,) rem divinam faciebat.

Lampridius, vita Alexandri, pag. 223.

Chriſto templum facere voluit, eumque inter deos recipere. Quòd & Adrianus cogitaſſe fertur, qui templa in omnibus civitatibus ſine ſimulacris juſſerat fieri; quæ hodiè idcircò quia non habent numina, dicuntur Adriani, quæ ille ad hoc paraſſe dicebatur: ſed prohibitus eſt ab iis qui conſulentes ſacra, repererant omnes chriſtianos futuros, ſi id optatò eveniſſet, & templa reliqua deſerenda.

Idem ibidem, pag. 229.

Judæis privilegia reſervavit, chriſtianos eſſe paſſus eſt.

Idem ibidem, pag. 221.

Quum chriſtiani quemdam locum qui publicus fuerat occupaſſent, contrà Popinarii dicerent ſibi eum deberi, reſcripſit meliùs eſſe ut quomodocumque illic Deus colatur, quam Popinariis dedatur.

Idem ibidem, pag. 231.

Ubi aliquos, voluiſſet vel rectores provinciis dare, vel præpoſitos facere, vel procuratores, id eſt, rationales, ordinare, nomina eorum proponebat, hortans populum, ut ſi quis quid haberet criminis, probaret manifeſtis rebus, ſi non probaſſet, ſubiret pænam capitis: dicebatque grave eſſe, quum id chriſtiani & judæi facerent in prædicandis ſacerdotibus qui ornandi ſunt, non fieri in provinciarum rectoribus, quibus & fortunæ hominum committerentur & capita.

Idem ibidem, pag. 230.

Si quis de via in alicujus poſſeſſionem deflexiſſet, pro qualitate loci, aut fuſtibus ſubjiciebatur in conſpectu ejus, aut virgis, aut condemnationi: aut ſi hæc omnia tranſiret dignitas hominis, graviſſimis contumeliis, cùm diceret, viſne hoc in agro

tuo fieri quod alteri facis? Clamabatque sæpiùs quòd à quibusdam sive judæis, sive christianis audierat & tenebat; idque per præconem cùm aliquem emendaret, dici jubebat : *quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris.* Quam sententiam usque adeò dilexit, ut & in palatio, & in publicis operibus præscribi juberet.

Idem ibidem, pag. 132.

Domitius Ulpien, alors préfet de Rome. 69.

Domitius de officio Proconsulis, libro septimo rescripta nefaria collegit, ut doceret, quibus pœnis affici oporteret eos qui se cultores Dei confiterentur.

Lactance, L. 5, Ch. 11.

Voyez dans la preuve 84 la lettre de Sabin, où il dit qu'il y a dejà longtemps que les Empereurs ont commandé à leurs sujets de renoncer au christianisme.

Maximin ayant fait massacrer Alexandre. 70.

Maximin fit mourir ceux qui avoient servi Alexandre, soit dans son domestique, soit dans son conseil. Il se défia de tous ceux qui avoient eu part à son amitié, il changea les réglements qu'il avoit faits. Ayant pour maxime qu'on ne peut conserver l'empire que par la cruauté; il la poussa aux derniers excès. Il invitoit les délateurs, il suscitoit des accusateurs, il supposoit des crimes, il condamnoit tous ceux qui étoient traduits en justice, il faisoit mourir même des hommes consulaires & des chefs de Troupes, quoiqu'ils fussent innocents. Il en fit mettre en croix, enfermer dans des animaux fraîchement tués, exposer aux lions, briser à coups de bâton; il n'y avoit point de bête féroce si cruelle que lui. On l'appelloit Cyclope, Busiris, Sciron, Phalaris, Typhon, Gypes. Le senat le craignoit si fort, qu'on faisoit publiquement des vœux dans les temples pour qu'il ne vînt jamais à Rome. Enfin, après trois ans de régne, les soldats irrités de sa cruauté, le tuerent avec son fils, & envoyerent leurs têtes à Rome où l'on fit des réjouissances extraordinaires de se voir délivré de ce tyran. C'est ainsi que Capitolin nous dépeint ce monstre. Herodien & Zozime en parlent de même.

Les auteurs chrétiens contemporains, écrivent que Maximin persécuta l'église. Je ne crois pas que la critique la plus sévere puisse suspecter leur témoignage, puisqu'il se trouve soutenu par le portrait que les payens ont fait de ce prince. En effet aura-t-on de la peine à se persuader que ce tigrè altéré de sang qui ne respectoit ni celui des innocents, ni celui des premieres personnes de l'empire, ait épargné celui des fideles que l'on regardoit comme les ennemis des dieux & de l'état. Au commencement du régne de Maximin on éprouva diverses calamités, entr'autres des tremblements de terre qui abîmerent des villes entieres; autre sujet de les persécuter; car c'étoit la coûtume des payens, lorsqu'il arrivoit quelque malheur public d'en rejetter la faute sur les chrétiens. Enfin Alexandre les avoit favorisés: nouvelle raison pour Maximin de les haïr.

Dece donna un édit contre les chrétiens.

71.

Parmi les actes authentiques des Martyrs qui sont venus jusqu'à nous, il y en a que l'on appelle Proconsulaires & Présidiaux. Ces actes sont des interrogatoires en bonne forme & des procès verbaux de question qui feroient preuve en justice. Ils étoient conservés dans les greffes publics. Les chrétiens obtenoient par argent la liberté de les transcrire. Ce sont les seuls actes des martyrs que nous citons. Ayant été rédigés par des payens, on ne peut nous contester le droit d'en faire usage. Voyez les actes de Saint Pionius, les actes de la dispute de Saint Achate, de Saint Maxime, des Saints Martyrs, Pierre, André, Paul & Denise, des Saints Lucien & Marcien, qui tous ont souffert sous Dece dans les actes des Martyrs de D. Ruinart.

72. *L'Empereur Valerien envoya un rescrit au Senat.*

Rescripsisse Valerianum ad senatum, ut Episcopi & Presbyteri, & Diacones in continenti animadvertantur: Senatores verò & viri egregii, & Equites Romani, dignitate amissâ, etiam bonis spolientur, & si ademptis facultatibus christiani esse perseveraverint, capite quoque mulctentur; matronæ ademptis bonis in exilium relegentur: Cæsariani quicumque vel priùs confessi fuerant, vel nunc confessi fuerint, confiscentur, & vincti in Cæsarianas possessiones descripti mittantur.

Dans

Dans Saint Cyprien, lettre 80.

Voyez encore la lettre de Saint Denis d'Alexandrie ; les actes de Saint Cyprien, Evêque & Martyr ; les actes des Saints Fructueux, Augure & Euloge qui ont souffert sous Valerien dans les actes des Martyrs de D. Ruinart.

Il arrêta la persécution par un rescrit. 73.

Ἀυτοκράτωρ Καῖσαρ Πύβλιος Λικίνιος Γαλλιῖνὸς, Ἐυσεβὴς, Ἐυτυχὴς, Σεβαστὸς Διονυσίῳ καὶ Πίννᾳ καὶ Δημητρίῳ, καὶ τοῖς λοιποῖς Ἐπισκόποις. τὴν ἐυεργεσίαν τῆς ἐμῆς δωρεᾶς διὰ παντὸς τοῦ κόσμου ἐκβιβασθῆναι προσέταξα. ὅπως ἀπὸ τόπων τῶν θρησκευσίμων ἀποχωρήσωσι. καὶ διὰ τοῦτο καὶ ὑμεῖς τῆς ἀντιγραφῆς τῆς ἐμῆς τῷ τύπῳ χρῆσθαι δύνασθε, ὥστε μηδένα ὑμῖν ἐνοχλεῖν· καὶ τοῦτο ὅπερ κατὰ τὸ ἐξὸν δύναται ὑφ' ὑμῶν ἀναπληροῦσθαι, ἤδη πρὸ πολλοῦ ὑπ' ἐμοῦ συγκεχώρηται. καὶ διὰ τοῦτο Αυρήλιος Κυρήνιος ὅστις μεγίστου πράγματος προστατεύων, τὸν τύπον τὸν ὑπ' ἐμοῦ δοθέντα διαφυλάξει.

Dans Eusebe, Histoire Ecclésiastique, L. 7 C. 13,

Porphyre s'exprima ainsi à l'occasion de ce fleau. 74.

Νυνὶ δὲ θαυμάζουσιν, εἰ τοσούτων ἐτῶν κατείληφε τὴν πόλιν ἡ νόσος Ασκληπιοῦ μὲν ἐπιδημίας καὶ τῶν ἄλλων θεῶν μηκέτ' οὔσης. Ιησοῦ γὰρ τιμωμένου οὐδεμιᾶς τις θεῶν δημοσίας ὠφελείας ᾔσθετο.

Porphyre dans Eusebe, de la préparation évangélique, L. 5. C. 1.

Julien Proconsul d'Afrique informa les Empereurs Dioclétien & Maximien. 75.

» M. Diocletianus & Maximianus, nobilissimi, Augusti, Juliano » Proconsuli Africæ.

Otia maxima interdùm homines in communionem conditionis naturæ hominum modum excedere hortantur : & quædam genera immanissima ac turpissima doctrinæ superstitionis inducere suadent ; ut sui erroris arbitrio pertrahere & alios multos videantur, Juliane carissime. Sed dii immortales providentiâ suâ ornare & disponere dignati sunt, quæ bona & vera sunt, & multorum & bonorum & egregiorum virorum & sapientissimorum consilio & tractatu inlibata probarentur & statuerentur : quibus nec obviam ire, nec resistere fas est, neque reprehendi à novâ vetus religio deberet. Maximi enim criminis est retractare, quæ semel antiquitus tractata & definita sunt, & statum & cursum tenent & possident ; unde & pertinaciam pravæ mentis

nequissimorum hominum punire, inde ingens nobis studium est. Hi enim qui novellas & inauditas sectas deterioribus religionibus opponunt, ut pro arbitrio suo pravum excludant, quæ divinitùs concessa sunt.

Quoniam nobis de quibus solertia tua Serenitati nostræ retulit, Manichæos audivimus eos nuperrimè, veluti nova, inopinata prodigia in hunc mundum de Persicâ adversariâ nobis gente progressa, vel orta esse, & multa facinora ibi committere; populos namque quietos perturbare, necnon civitatibus maxima detrimenta inserere, & verendum est, ne fortè ut fieri assolet, accedente tempore conentur execrandas consuetudines, & istas has leges Persarum innocentioris naturæ homines, Romanam gentem modestam atque tranquillam, & universum orbem nostrum, veluti venenis de suis malevolis inficere. Et quia omnia quæ pandit prudentia tua, in relationem religionis illorum, genera maleficiorum statutis evidentissimorum exquisita, & adinvinta commenta: adeò eorum minas atque pœnas debitas & condignas illis statuimus.

Jubemus namque autores quidem ac Principes, unà cum abominandis scripturis eorum severiori pœnæ subjici, ita ut flammeis ignibus exurantur: consectaneos verò & usque adeò contentiosos capite puniri præcipimus, & eorum bona fisco nostro vindicari sancimus. Si qui sane etiam honorati, aut cujuslibet dignitatis, vel majoris personæ, ad hanc inauditam & turpem atque per omnia infamem sectam, vel ad doctrinam Persarum se transtulerunt; eorum patrimonia fisco nostro associari facies, ipsosque forensibus, vel proconesibus metallis dari. Ut igitur stirpitùs amputari mala, & nequitiæ de sæculo beatissimo nostro possint. Devotio tua jussis ac statutis Tranquillitatis nostræ maturiùs obsecundare. Dat Prid. Kal. April. Alexandriæ.

Dans Baronius à l'année 287.

76. *Diocletien & Maximien voyant.*

Voyez la preuve 85.

77. *Par le premier édit.*

Propositum est edictum, quo cavebatur ut religionis illius homines carerent omni honore ac dignitate, tormentis subjecti

essent ex quocumque ordine aut gradu venirent, adversùs eos omnis actio caleret, ipsi non de injuriâ, non de adulterio, non de rebus ablatis agere possent, libertatem denique ac vocem non haberent.

Dans Lucius Cecilius de la mort des persécuteurs, N. 13.

Quelques jours après on publia une autre déclaration. 78.

Τοὺς πανταχόσε τῶν ἐκκλησιῶν προεστῶτας εἱρκταῖς καὶ δεσμοῖς ἐνεῖρξαι πρόσταγμα ἐφοίτα βασιλικὸν . . . . . αὖθις δ' ἑτέρων τὰ πρῶτα γράμματα ἐπικατειληφότων, ἐν οἷς τοὺς κατακλείστους, θύσαντας μὲν, ἐᾶν βαδίζειν ἐπ' ἐλευθερίας· ἐνισταμένους δὲ μυρίαις καταξαίνειν προσέτακτο βασάνοις.

Dans Eusebe, Histoire Ecclésiastique, L. 8. C. 6.

Le feu étoit le supplice des chrétiens qui n'étoient pas constitués en dignité. Galere avoit même ordonné qu'après leur avoir fait souffrir divers tourments, on ne les brûleroit que lentement. *Dignitatem non habentibus pœna ignis fuit, & exilii primo adversùs christianos permiserat, datis legibus, ut post tormenta damnati lentis ignibus urerentur.*

Dans Lucius Cecilius, de la mort des persécuteurs, N. 21.

Dioctetien. Jovien. 79.

Dioclet. Jovius. Maximi. Herculeus. Cæss. Augg. amplificato per orientem & occid. Impe. Rom. & nomine christianor. deleto, qui Remp. evertebant.

Diocletian. Cæs. Aug. Gallerio in oriente adopt. supestitione Christi ubiq. deletâ, cultu deorum propagato.

Dans Baronius à l'année 304.

Galere poussant à l'excès l'inhumanité. 80

Dignitatem non habentibus pœna ignis fuit & exilii, primò adversùs christianos permiserat, datis legibus, ut post tormenta damnati lentis ignibus urerentur.

Lucius Cecilius de mortibus persecutorum, N. 21.

Ceux qui suivoient une religion corrompue. 81.

Καίτοι φόβος ἐπικρεμᾶτο τοῖς διεφθαρμένοις, καὶ ἦν ἐλπὶς ὡς ἐκκοπήσονται μὲν ὀφθαλμοὺς, ἀποτμήσονται δὲ κεφαλὰς, ποταμοὶ δὲ αἵματος ῥυήσονται τοῖς φόνοις, ἀνάγκας δὲ

καινὰς ὁ καινὸς δεσπότης εὑρήσει, μικρὸν δὲ εἶναι δόξει πῦρ καὶ σίδηρος, καὶ τὸ καταποντίζεσθαι, καὶ τὸ ζῶντας κατορύττεσθαι, καὶ τὸ καταλιμνάζεσθαι, ταυτὶ μὲν γὰρ τοῖς πρόσθεν ἐπέπρακτο, πολὺ δὲ τούτων ἠλπίζετο χαλεπώτερα.. ὁ δὲ τῶν τε ἐκεῖνα δεδρακότων, ὡς οὐ πραττόντων ὃ ζητοῦσι, κατεγίνωσκεν, αὐτὸς δὲ οὐδὲν ὄφελος εὕρισκε τῆς ἐνταῦθα ἀνάγκης. τοὺς μὲν γὰρ τὰ σώματα νοσοῦντας δήσαντας ἔστιν ἰάσασθαι, δόξαν δὲ περὶ θεῶν οὐκ ἀληθῆ, τέμνων, καίων οὐκ ἂν ἐκβάλοις .... ταῦτ' οὖν αἰτιώμενος, καὶ ταῖς σφαγαῖς ὁρῶν ηὐξαμένα τἀκείνων, ἔφυγεν ἃ κατεμέμφετο.

Libanius, oraison funebre de l'Empereur Julien, N. 58, dans la Bibliothéque Grecque de Fabricius, Tom. VII. pag. 283, 284, 285.

a. *On publia par son ordre un édit.*

Parmi tous les soins que nous prenons pour le bien & l'utilité de la République, nous avions voulu tout rétablir suivant les anciennes loix & l'usage public des Romains, & pourvoir à ce que les chrétiens qui avoient quitté la religion de leurs peres, revinssent à un meilleur sentiment; car ils avoient eu la témérité & la folie, non seulement de ne plus suivre les pratiques établies par les anciens, & peut être par ceux de qui ils étoient descendus, mais encore de se faire des loix selon leur caprice, & de tenir des assemblées particulieres. L'édit, par lequel nous avions ordonné qu'ils observassent les loix & les maximes des anciens, ayant été publié, plusieurs ont été effrayés du péril qui les ménaçoit, plusieurs n'ayant pas voulu obéir, ont été punis de mort; mais comme un grand nombre persiste dans leurs sentiments, & que nous voyons qu'ils ne rendent point aux dieux le culte qui leur est dû, & qu'à raison de nos édits ils n'ont plus la liberté d'adorer leur Dieu, poussés par notre très-douce clémence, & notre coûtume éternelle de pardonner à tous les hommes, nous avons bien voulu répandre promptement, même sur eux, les effets de notre bonté, ensorte qu'ils puissent continuer d'être chrétiens, & tenir leurs assemblées, pourvu qu'il ne s'y passe rien contre les loix. Nous ferons sçavoir, par une autre lettre, aux Juges, la conduite qu'ils doivent tenir envers eux. Ils seront donc obligés, à cause de notre indulgence, de prier leur Dieu pour notre santé, pour le salut de la République, & le leur propre, afin que la République demeure par-tout en bon état, & qu'ils puissent vivre chez eux sans crainte.

Inter cœtera quæ pro Reipublicæ semper commodis atque

utilitate disponimus, nos quidem volueramus antehac juxta leges veteres, & publicam disciplinam Romanorum cuncta corrigere, atque id providere, ut etiam christiani, qui parentum suorum reliquerant sectam, ad bonas mentes redirent, si quidem quâdam ratione tanta eosdem christianos voluntas invasisset, & tanta stultitia occupasset, ut non illa veterum instituta sequerentur, quæ forsitan primùm parentes eorumdem costituerant, sed pro arbitrio suo, atque ut hisdem erat libitum, ita sibimet leges facerent, quas observarent, & per diversa varios populos congregarent. Denique cùm ejusmodi nostra jussio extitisset, ut ad veterum se instituta conferrent; multi periculo subjugati, multi etiam deturbati sunt, atque cùm plurimi in proposito perseverarent, ac videremus nec diis eosdem cultum ac religionem debitam exhibere, nec christianorum Deum observare, contemplationem mitissimæ nostræ clementiæ intuentes, & consuetudinem sempiternam, quâ solemus cunctis hominibus veniam indulgere, promptissimam in his quoque indulgnetiam nostram credimus porrigendam; ut denuò sint christiani, & conventicula sua componant, ita ut ne quid contra disciplinam agant. Aliâ autem epistolâ judicibus significaturi sumus quid debent observare; unde juxta hanc indulgentiam nostram, debebunt Deum suum orare pro salute nostrâ & Reipublicæ, ac suâ, ut undiqueversùm Respublica perstet incolumis & securi vivere in sedibus suis possint.

Edit de Galere dans Lucius Cecilius, N. 34.

Dieu lui promit la victoire, & tous les peuples des Gaules crûrent que des armées célestes étoient venues à son secours. 83.

Le panegyriste payen de Constantin parlant de la guerre entreprise par ce Prince contre Maxence, lui adresse ces paroles :

Ayant à peine vingt-cinq mille hommes contre un ennemi qui en avoit cent mille, vous avez passé les Alpes pour aller l'attaquer, montrant par là à tous ceux qui faisoient attention à vos démarches, que vous marchiez à une victoire certaine, & que Dieu vous avoit promise.... Dites-nous, je vous prie, qu'est-ce qui a pu régler vos démarches, sinon Dieu... Vous marchiez par les ordres de Dieu, & Maxence s'appuyoit sur les promesses des magiciens. » Vix enim quartâ parte exercitûs con-

» tra centum millia armatorum hostium Alpes transgressus es,
» ut appareret penitus considerantibus, id quod nos fugit in
» amore trepidantes, non dubiam te, sed promissam divinitus
» petere victoriam... Dic quæso quid in consilio, nisi divinum
» numen habuisti? Te divina præcepta, illum (Maxentium,)
» superstitiosa maleficia sequebantur.

Panegyrici veteres, pag. 125, 126, 127.

Nazaire dans le panegyrique de Constantin, s'exprime ainsi.

Tous les peuples des Gaules disent qu'ils ont vu des armées accourir à votre secours, qui se disoient envoyés de Dieu: & quoique les substances célestes ne puissent être vue des hommes, celles-ci ont bien voulu se faire voir & se faire entendre, & après avoir marqué par les services qu'elles vous ont rendus, combien vous étiez cher à Dieu, elles ont disparu... Vous avez toujours eu de si grands succès dans toutes vos guerres précédentes, qu'il y a lieu de croire que ce n'est pas ici la premiere fois que vous avez été secouru par ces armées célestes, mais que c'est seulement la premiere fois qu'elles se sont fait voir aux hommes.

In ore denique est omnium Galliarum, exercitus visos, qui se divinitus missos præ se ferebant: & quamvis cœlestia sub oculis hominum venire non soleant, quòd crassam & caligantem aciem simplex & inconcreta substantia naturæ tenuis eludat: illi tamen auxiliatores tui aspici audirique patientes, ubi meritum tuum testificati sunt, mortalis visûs versus contagium refugerunt... His rebus semper è Republica gestis tantâ vi, tantoque successu, ut nunquam virtus tua intremuerit, prudentia hæserit, felicitas claudicarit, satis ut opinor, probatum est: perpetuam in te benignæ majestatis opem fluere, ut cœlestes exercitus tui non tunc primò missi, sed tum demum intel. lecti esse videantur.

Panegyrici veteres, pag. 172, 175.

Les payens conviennent donc avec les chrétiens que Constantin reçut un secours extraordinaire de Dieu contre Maxence. Nazaire le fait consister en des armées célestes. Mais Constantin racontoit la chose autrement. Il assuroit avec serment, qu'étant en campagne suivi de son armée, un peu après midi il avoit vu lui-même au dessus du soleil une croix de lumiere avec cette inscription: *Vainquez par ceci.* Toute son armée vit

la même chose, & en fut étonnée aussi bien que lui. Il étoit fort en peine de ce que vouloit dire cette vision, jusqu'à ce que la nuit étant venue, & s'étant endormi dans cette inquiétude, Jesus-Christ lui apparut avec ce même signe qu'il avoit vu au ciel, & lui commanda d'en faire faire un semblable, & de s'en servir pour combattre ses ennemis & les repousser. Dès le lendemain il dit à ses confidents ce qu'il avoit vu, & fit venir des orfévres pour travailler à cette croix, en faire une d'or ornée de pierreries, de la maniere qu'il la dépeignoit.

Eusebe vie de Constantin, L. 1. C. 29, 30.

Après la défaite & la mort de Maxence, les Romains reçurent Constantin comme le restaurateur de la République : ils éléverent un arc de triomphe avec cette inscription.

> Le sénat & le peuple romain a dédié cet arc triomphal à l'Empereur César, Flave Constantin, Auguste, le très-grand, le pieux, le libérateur de la ville & le fondateur de la République Romaine, à cause que par l'inspiration de la divinité, par la grandeur de son courage, & par ses justes armes, il a vengé la République dans un jour, & qu'il l'a délivrée du tyran & de toute sa faction.

IMP. CAES. FL. CONSTANTINO MAXIMO. P. F. AUGUSTO. S. P.Q. R. QUOD INSTINCTU DIVINITATIS MENTIS MAGNITUDINE CUM EXERCITU SUO, TAM DE TYRANNO, QUAM DE OMNI EJUS FACTIONE UNO TEMPORE JUSTIS REMPUBLICAM ULTUS EST ARMIS ARCUM TRIUMPHIS INSIGNEM DICAVIT.

Baronius, T. 3. p. 96.

Constantin se fit ériger à Rome une statue qui le représentoit, tenant de la main une lance, terminée par un travers en forme de croix, avec ces paroles :

Par ce signe salutaire, qui est la vraie marque de la force; j'ai délivré notre ville du joug de la tyrannie, & rétabli le sénat & le peuple romain dans leur premiere dignité & dans leur ancienne splendeur.

Eusebe, vie de Constantin, L. 1. C. 46.

HOC SALUTARI SIGNO, VERO FORTITUDINIS INDICIO, CIVITATEM VESTRAM TYRANNIDIS JUGO LIBERAVI, ET S. P. Q. R. IN LIBERTATEM VINDICANS, PRISTINÆ AMPLITUDINI, ET SPLENDORI RESTITUI.

Ces deux monuments sont encore une preuve du secours accordé par le Ciel à Constantin, contre Maxence.

84 *Maximin confirma d'abord les Edits portés contre les chrétiens*

Nos Seigneurs & nos très-saints Princes avoient pris, il y a déja longtemps, un soin particulier de remettre dans le bon chemin ceux qui s'en étoient écartés, & de les obliger à renoncer aux religions étrangeres, pour adorer les dieux de l'empire. Mais l'*opiniâtreté* de quelques uns est montée à un tel excès, que de mépriser les ordres de leurs Souverains, & la *rigueur des supplices*. Nos Princes ne jugeant pas que leur clémence ni leur piété leur pût permettre *que leurs sujets fussent exposés pour ce sujet aux derniers périls, ou quelques uns se précipitoient d'eux-mêmes avec une témérité pleine d'aveuglement*, m'ont commandé de vous écrire de ne plus inquiéter les chrétiens qui seront surpris dans l'exercice de leur religion, le temps n'ayant fait que trop connoître qu'il n'y a *aucun moyen de vaincre leur obstination.* Avertissez donc les Juges & les Officiers particuliers des lieux de n'en plus faire aucune recherche.

Λιπαρωτάτῃ καὶ καθωσιωμένῃ σπουδῇ ἡ θειότης τῶν δεσποτῶν ἡμῶν θειοτάτων αὐτοκρατόρων, πάντων τῶν ἀνθρώπων τὰς διανοίας πρὸς τὴν ὁσίαν καὶ ὀρθὴν τοῦ ζῆν ὁδὸν περιαγαγεῖν ἔτι πάλαι ὥρισεν· ὅπως καὶ οἱ ἀλλοτρίᾳ Ῥωμαίων συνηθείᾳ ἀκολουθεῖν δοκοῦντες, τὰς ὀφειλομένας θρησκείας τοῖς ἀθανάτοις θεοῖς ἐπιτελοῖεν, ἀλλ' ἡ τινῶν ἔνστασις καὶ τραχυτάτη βουλὴ εἰς τοσοῦτον περιέστη, ὡς μήτε λογισμῷ δικαίῳ τῆς κελεύσεως δύνασθαι ἐκ τῆς ἰδίας προθέσεως ἀναχωρεῖν, μήτε τὴν ἐπικειμένην τιμωρίαν αὐτοὺς ἐκφοβεῖν. ἐπεὶ δὴ τοίνυν συνέβαινεν ἐκ τοῦ τοιούτου τρόπου πολλοὺς εἰς κίνδυνον ἑαυτοὺς περιβάλλειν, κατὰ τὴν προσοῦσαν εὐγένειαν τῆς εὐσεβείας ἡ θειότης τῶν δεσποτῶν ἡμῶν τῶν δυνατωτάτων αὐτοκρατόρων, ἀλλότριον εἶναι τῆς προθέσεως τῆς θειοτάτης τῆς ἰδίας δοκιμάζουσα τὸ ἐκ τῆς τοιαύτης αἰτίας εἰς τοσοῦτον κίνδυνον τοὺς ἀνθρώπους περιβάλλειν, ἐκέλευσε διὰ τῆς ἐμῆς καθοσιώσεως τῇ σῇ ἀγχινοίᾳ διαχαράξαι· ἵν' εἴ τις Χριστιανῶν τοῦ ἰδίου ἔθνους τὴν θρησκείαν μετιὼν εὑρεθείη, τῆς κατ' αὐτοῦ ἐνοχλήσεως καὶ τοῦ κινδύνου αὐτὸν ἀποστήσειας, καὶ μήτινα ἐκ ταύτης τῆς προφάσεως τιμωρίᾳ κολαστέον νομίσειας. ὁπότε τῇ τοσούτου χρόνου συνελεύσει συνέστη αὐτοὺς μηδενὶ τρόπῳ πεπεῖσθαι δεδυνῆσθαι, ὅπως ἀπὸ τῶν τοιούτων ἐνστάσεων πρὸς τοὺς λογιστὰς καὶ τοὺς στρατηγοὺς καὶ τοὺς πραιποσίτους τοῦ πάγου ἑκάστης πόλεως ἡ σὴ ἐπιστρέφεια ὀφείλει· ἵνα γνοῖεν περαιτέρω αὐτοῖς τούτου τοῦ γράμματος φροντίδα ποιεῖσθαι μὴ προσήκειν.

Lettre

Lettre de Sabin aux Gouverneurs de Provinces, dans Euſebe Hiſtoire Eccléſiaſtique, L. 9. C. 1.

Maximin continua donc la perſécution à ſon avénement à l'empire, puiſque cette lettre fut écrite par ſon ordre pour la faire ceſſer.

Ajoûtez que Lucius Cecilius, auteur contemporain, écrit que Maximin dès qu'il fût devenu le maître de l'Orient par la mort de Galere, ôta aux chrétiens la liberté de profeſſer leur religion : *In primis indulgentiam chriſtianis communi tutelo datam tollit.*

Qu'on ne pouvoit vaincre leur obſtination. 85.

Pline avoit déja traité la conſtance des chrétiens d'*opiniâtreté invincible.*

Voyez ſa lettre dans l'hiſtoire, pag. 10.

Au commencement du ſecond ſiécle, Epictete fameux Stoïcien faiſoit des leçons de cette Philoſophie à Nicopolis. Arrien ſon diſciple qui les écrivit nous les a conſervées. Dans le chapitre 7 du livre 4 de cet ouvrage, Epictete parlant de cette fermeté d'ame qui fait que l'on ne craint ni la mort, ni aucun objet de terreur, ſe plaînt de ce que la Philoſophie n'a encore donné cette diſpoſition à perſonne ; enſorte que ſans aucune crainte il apprenne que Dieu eſt le Créateur du monde, & de tout ce qu'il renferme, tandis qu'on voit que la manie & la coûtume donnent aux Galiléens cette conſtance inébranlable pour ſoûtenir cette vérité. Voici les propres paroles de ce Philoſophe.

Par manie & par coûtume on peut être affecté de telle ſorte qu'on ne craigne point la mort, ni aucun objet de terreur comme les Galiléens, mais aucun ne peut acquérir, par le ſecours de la Philoſophie, cette fermeté ; enſorte qu'il enſeigne ſans crainte, que Dieu a fait tout ce qui eſt dans le monde & le monde même, & que tout ce que le monde renferme eſt à l'uſage de tous.

Εἶτα ὑπὸ μανίας μὲν δύναταί τις οὕτω διατεθῆναι πρὸς ταῦτα, καὶ ὑπὸ ἔθους οἱ Γαλιλαῖοι· ὑπὸ λόγου δὲ καὶ ἀποδείξεως οὐδεὶς δύναται μαθεῖν, ὅτι ὁ θεὸς πάντα πεποίηκε τὰ ἐν τῷ κόσμῳ.

On ne peut ici méconnoître les chrétiens ſous le nom de Galiléens, par lequel l'Empereur Julien, plus de deux ſiécles après, les déſignoit encore, à cauſe que Jeſus leur maître étoit de Galilée. L'Héréſiarque Valentin qui répandit ſon erreur vers

l'an 150, se mocquoit de ce que les Galiléens reconnoissoient deux natures en Jesus-Christ.

Photius C. 230. Il est évident que, par le nom de Galiléens, Valentin désignoit les catholiques; car les Galiléens différents des chrétiens, ou les Galiléens juifs n'ont jamais reconnu Jesus-Christ ni ses deux natures. Enfin du temps d'Epictete, il n'y avoit point de Galiléens autres que les chrétiens qui fussent persécutés, parce qu'ils reconnoissent un seul Dieu, Créateur du ciel & de la terre.

Hist. des Juifs, L. 8. C. 1. N. 21. M. Basnage se trompe, lorsqu'il cite le passage d'Hegesippe, qui se lit dans l'histoire ecclésiastique d'Eusebe, L. 4. C. 22. pour assurer que cet auteur a reconnu que de son temps il y avoit une secte de Galiléens parmi les Juifs; car Hegesippe se servant du terme: *Il y avoit* ἦσαν *parmi les enfants d'Israël plusieurs sectes, sçavoir les Esséens, les Galiléens, les Hemerobaptistes, les Masbotheens, les Samaritains, les Saducéens, les Pharisiens*, montre assez qu'il parle d'un temps passé. Eusebe l'a entendu de la sorte. D'ailleurs, vers le milieu du second siécle; temps auquel écrivoit Hegesippe on ne distinguoit plus ces sectes parmi les Juifs.

Galien voulant marquer l'opiniâtre attachement de quelques médecins à leurs sentiments, dit qu'on verroit plutôt les chrétiens renoncer à leur religion, que ces hommes là changer d'opinions. *Citiùs autem Moysis assecla & Christi sua deserant dogmata, quàm qui sectis addicti sunt, tum medici, tum philosophi.*

L. 3. De la différence des pouls.

Vous nous accusez d'obstination, de ce que méprisant la mort, nous ne craignons ni les glaives, ni les croix, ni les bêtes féroces, ni le feu, ni tous les tourments que vous nous faites souffrir. *Reliquum obstinationis in illo capitulo collocatis, quòd neque gladios, neque cruces, neque bestias vestras, non ignem, non tormenta, ob duritatem ac contemptum mortis animo recusemus.*

Dans Tertulien, L. 2. aux Nations, N. 18.

Porphyre dit que quelqu'un ayant demandé à Apollon à quel Dieu il se devoit adresser pour retirer sa femme du christianisme, Apollon lui répondit: il vous seroit peut-être plus aisé d'écrire sur l'eau ou de voler, que de guérir l'esprit de votre femme impie. *Interroganti quem Deum placando revocare possit uxorem*

suam à christianismo, hæc ait versibus Apollo : fortè magis poteris in aqua impressis litteris scribere, aut adinflans pennas leves per aëra ut avis volare, quàm pollutæ revoces impiæ uxoris sensum.

Dans Saint Augustin de la Cité de Dieu, L. 19. C. 23.

Diocletien pressé de persécuter les chrétiens, s'en deffendoit, disant qu'il étoit dangereux de troubler l'univers, de répandre le sang d'un grand nombre de personnes ; que les chrétiens avoient coûtume de mourir avec joie ; qu'il suffisoit d'empêcher les Officiers du Palais & les soldats, de professer cette religion. *Diu senex furori ejus repugnavit, ostendens quàm perniciosum esset inquietari orbem terræ, fundi sanguinem multorum, illos libenter mori solere, satis esse si palatinos tantum ac milites ab eâ religione prohiberet.*

Dans Lucius Cecilius de mortibus persecutorum, p. 21.

Voyez encore le passage de Libanius aux pages 24, 25. de l'Histoire.

Les payens ont été forcés d'approuver eux-mêmes la fermeté des chrétiens à soûtenir, aux dépens de leur vie, la doctrine qu'ils croyoient véritable ; car Celse après avoir dit, (dans Origene, L. 1. N. 3.) que les chrétiens se cachoient pour éviter la peine de mort décernée contr'eux, après avoir comparé les dangers auxquels ils s'exposoient pour défendre leur doctrine avec ceux que Socrate courut, & sous lesquels il succomba ; il ajoûte peu àprès, (N. 8.) en disant ceci, je ne prétends pas que celui qui a une fois embrassé la bonne doctrine, doive l'abjurer ou dissimuler qu'il la professe, lorsqu'à cause d'elle, il est exposé à perdre la vie.

Καὶ οὐ τοῦτο λέγω, ὡς χρὴ τὸν ἀγαθοῦ δόγματος περιεχόμενον, εἰ μέλλοι δι' αὐτὸ κινδυνεύειν παρ' ἀνθρώποις, ἀποστῆναι τοῦ δόγματος, ἢ πλάσασθαι ὡς ἀφίστηκεν, ἢ ἔξαρνον γίνεσθαι

Plusieurs villes ayant fait des décrets contre les fidéles, en demanderent la confirmation à Maximin, qui l'accorda.

Les ténébres de l'erreur dont l'esprit des hommes étoit couvert par un effet de leur malheur, plutôt que de leur impiété, ayant enfin été dissipées, malgré toute la foiblesse & toute la témérité dont ils sont remplis, ils ont pu reconnoître très-clairement le soin que les dieux ont la bonté

de prendre de leur conduite ; ce qui m'a donné une joïe d'autant plus sensible, qu'il a fait éclater le zèle dont vous brûlez pour leur gloire : il n'y avoit personne qui ne fût convaincu dès auparavant du soin & du respect avec lequel vous les honorez, non par de vaines paroles, mais par de solides effets qui font regarder votre ville comme le lieu particulier où ils ont établi leur demeure, & où ils font sentir leur présence par une continuelle protection. Dès que vous vous êtes apperçus que des hommes remplis d'une déteſtable vanité commençoient à se multiplier & à se répandre, & à allumer un feu qui avoit paru éteint, vous avez oublié vos propres intérêts, & au lieu d'implorer, comme auparavant, notre secours dans vos besoins, vous avez eu recours à notre piété, comme au plus ferme appui de la religion, pour arrêter le mal dans sa naissance ; ce que je ne doute point qui ne vous ait été inspiré par les dieux. Jupiter qui préside à votre ville, qui conserve vos familles, vos femmes & vos enfants, vous a fait prendre cette louable résolution, & vous a fait connoître combien le culte des dieux est utile & avantageux aux hommes. En effet y a-t'il quelqu'un assez insensible & assez aveugle, pour ne pas voir que c'est par l'ordre de leur providence & de leur bonté, que la terre, au lieu de tromper l'espérance des laboureurs, rend avec usure les semences qu'ils lui confient ; que la guerre ne change point la face du monde ; que l'air conserve notre santé par une juste température, au lieu de la corrompre par un souffle empesté, que les vents n'excitent point de tempêtes sur la mer, que les exhalaisons n'ébranlent point la terre, & n'ouvrent point ses entrailles pour abîmer les montagnes, & enfin que nous ne sentons aucune de ces calamités publiques, qui n'étoient autrefois que trop fréquentes & trop ordinaires ? Il est vrai que ces calamités ne nous avoient été envoyées par les dieux qu'en haine de ces scélérats, dont l'erreur & l'impiété *s'étoient répandues presque par tout le monde*, & l'avoient rempli de confusion & d'infamie... Qu'ils considérent les bleds dont les campagnes sont couvertes, les prairies dont la terre est émaillée ; que l'on voye la pureté de l'air, que chacun se réjouisse de ce que la piété avec laquelle vous rendez aux dieux le culte qui leur est dû, a appaisé la puissance de Mars, & vous fait jouir des fruits de la paix. Ceux qui ont été si heureux que de reconnoître leur erreur,

& d'embraſſer la vérité, ont un plus grand ſujet de ſe réjouir que les autres, comme des gens battus par la tempête qui ont évité le péril, & comme des malades qui ont recouvré leur ſanté; que s'il y en a encore quelques uns aſſez obſtinés pour perſiſter dans l'erreur, qu'ils ſoient chaſſés, comme vous le demandez, hors de cette ville & du territoire, afin qu'étant délivré de la contagion de toute ſorte de crimes, elle ne s'applique qu'au culte des dieux. Au reſte, pour vous faire connoître combien votre demande m'a été agréable, & combien je ſuis porté de moi-même à faire des faveurs aux gens de bien ſans qu'ils les demandent, je vous permets, en conſidération de cette pieuſe réſolution que vous avez priſe, de me demander tout ce que vous ſouhaiterez; la promptitude avec laquelle vous l'obtiendrez ſera un monument éternel de votre piété, que vos deſcendants ſçauront que nous aurons recompenſée.

Ἤδη ποτὲ ἡ ἀσθενὴς θρασύτης τῆς ἀνθρωπίνης διανοίας, ἴσχυσε πᾶσαν πλάνης ἀμαυρότητα καὶ ὁμίχλην ἀποσεισαμένη καὶ ἀνασκεδάσασα· ἥτις πρὸ τούτου, οὐ τοσοῦτον τῶν ἀσεβῶν, ὅσον τῶν ἀθλίων ἀνθρώπων τὰς αἰσθήσεις ὀλεθρίῳ ἀγνοίας σκότῳ ἐνειληθείσας ἐπολιόρκει· ἐπιγνῶναι ὡς τῇ τῶν ἀθανάτων Θεῶν φιλαγάθῳ προνοίᾳ διοικεῖται καὶ σταθεροποιεῖται. ὅπερ πρᾶγμα ἄπιστόν ἐστιν εἰπεῖν, ὅπως κεχαρισμένον, ὅπως τε ἥδιστον καὶ προσφιλὲς ἡμῖν γέγονεν, ὡς μέγιστον δεῖγμα τῆς θεοφιλοῦς ὑμῶν προαιρέσεως δεδωκέναι· ὁπότε καὶ πρὸ τούτου οὐδενὶ ἄγνωστον ἦν, ὁποίας παρατηρήσεως καὶ θεοσεβείας πρὸς τοὺς ἀθανάτους Θεοὺς ἐτυγχάνετε ὄντες. οἷς οὐ ψιλῶν καὶ ὑποκένων ῥημάτων πίστις, ἀλλὰ συνεχῆ καὶ παράδοξα ἔργων ἐπισήμων γνωρίζεται. διόπερ ἐπάξιος ἡ ὑμετέρα πόλις Θεῶν ἀθανάτων ἵδρυμά τε καὶ οἰκητήριον ἐπικαλοῖτο. πολλοῖς γοῦν παραδείγμασι καταφαίνεται τῇ τῶν οὐρανίων Θεῶν αὐτὴν ἐπιδημίᾳ ἀνθεῖν. ἰδοὺ τοίνυν ἡ ὑμετέρα πόλις πάντων τῶν ἰδίᾳ διαφερόντων αὐτῇ ἀμελήσασα, καὶ τὰς πρότερον τῶν ὑπὲρ αὐτῆς πραγμάτων δεήσεις παριδοῦσα, ὅτε πάλιν ᾔσθετο τοὺς τῆς ἐπαράτου ματαιότητος γεγονότας ἕρπειν ἄρχεσθαι· καὶ ὥσπερ ἀμεληθεῖσαν καὶ κεκοιμημένην πυράν, ἀναζωπυρουμένων τῶν πυρσῶν μεγίστας πυρκαιὰς ἀναπληροῦσαν, εὐθέως πρὸς τὴν ἡμετέραν εὐσέβειαν, ὥσπερ πρὸς μητρόπολιν πασῶν θεοσεβειῶν χωρίς τινος μελλήσεως κατέφυγεν, ἴασίν τινα καὶ βοήθειαν ἀπαιτοῦσα· ἥν τινα διάνοιαν σωτηριώδη, διὰ τὴν πίστιν τῆς ἡμετέρας θεοσεβείας τοὺς Θεοὺς ὑμῖν ἐμβεβληκέναι δῆλόν ἐστιν. ἐκεῖνος ὁ ὕψιστος τῆς λαμπροτάτης ὑμῶν πόλεως, ὁ τοὺς πατρῴους ὑμῶν Θεοὺς καὶ γυναῖκας καὶ τέκνα, καὶ ἑστίαν καὶ οἴκους ἀπὸ πάσης ὀλεθρίου φθορᾶς ῥυόμενος, ταῖς ὑμετέραις ψυχαῖς τὸ σωτήριον ἐνέπνευσε βούλημα. ἐπιδεικνὺς καὶ ἐμφαίνων, ὅπως ἐξαίρετόν ἐστι καὶ λαμπρὸν καὶ σωτηριῶδες, μετὰ τοῦ ὀφειλομένου σεβάσματος τῇ θρησκείᾳ, καὶ ταῖς ἱεροθρησκείαις τῶν ἀθανάτων Θεῶν προσιέναι. τίς γὰρ οὕτως ἀνόητος ἢ νοῦ παντὸς ἀλλότριος εὑρεθῆναι δύναται, ὃς οὐκ αἰσθάνεται τῇ φιλαγάθῳ τῶν Θεῶν σπουδῇ συμβαίνειν, μή τι τὴν γῆν τὰ παραδιδόμενα αὐτῇ σπέρματα ἀρνεῖσθαι, τὴν τῶν γεωργῶν ἐλπίδα κενῇ προσδοκίᾳ σφάλλουσαν· μὴ δ' ἂν ἀσεβοῦς πολέμου πρόσοψιν ἀνεπικωλύτως ἐπὶ γῆς στηρίζεσθαι, καὶ φθαρείσης τῆς τοῦ οὐρανοῦ εὐκρασίας, αὐχμῶντα τὰ σώματα εἰς θάνατον κατασύρεσθαι. μὴ δὲ μὴν ἀμέτρων ἀνέμων πνεύμασι τὴν θάλασσαν κυμαίνουσαν κορυφοῦσθαι· μὴ δέ γε καταιγίδας ἀπροσδοκήτους καταρρηγνυμένας, ὀλέθριον χειμῶνα ἐπεγείρειν. ἔτι τοίνυν

μή τι τὴν τροφὸν ἁπάντων καὶ μητέρα γῆν, ἀπὸ τῶν καλλίστων λεγομένων ἑαυτῆς ἐν φοβερῷ τμήματι καταδυομένην, μὴ δέ γε τὰ ἐπικείμενα ὄρη χασμάτων γινομένων καταδύεσθαι· ἅπερ πάντα καὶ τούτων ἔτι χαλεπώτερα κακά, πρὸ τούτου πολλάκις γεγονέναι οὐδεὶς ἀγνοεῖ. καὶ ταῦτα σύμπαντα διὰ τὴν ὀλέθριον πλάνην τῆς ὑποκένου ματαιότητος τῶν ἀθεμίτων ἀνθρώπων ἐκείνων ἐγίνετο, ἡνίκα κατὰ τὰς ψυχὰς αὐτῶν ἐπεπόλαζε, καὶ σχεδὸν εἰπεῖν τὰ πανταχοῦ τῆς οἰκουμένης αἰσχύναις ἐπίεζε. τούτοις μεθ' ἕτερα ἐπιλέγει· ἐφοράτωσαν ἐν τοῖς πλατέσιν ἤδη πεδίοις ἀνθοῦντα τὰ λήϊα, καὶ τοῖς ἀστάχυσιν ἐπικυμαίνοντα· καὶ τοὺς λειμῶνας δι' εὐομβρίαν φυτοῖς καὶ ἄνθεσι λαμπομένους. καὶ τὴν τοῦ ἀέρος κατάστασιν εὔκρατον καὶ πραοτάτην ἀποδοθεῖσαν. χαιρέτωσαν λοιπὸν ἅπαντες διὰ τῆς ὑμετέρας εὐσεβείας, ἱερουργίας τε καὶ τιμῆς, τῆς τοῦ δυνατωτάτου καὶ στεῤῥοτάτου Ἄρεος δυνάμεως ἐξευμενισθείσης. καὶ διὰ τοῦτο τῆς εὐδινωτάτης εἰρήνης βεβαίως μεθ' ἡσυχίας ἀπολαύοντες ἡδυνέσθωσαν· καὶ ὅσοι τῆς τυφλῆς ἐκείνης πλάνης καὶ περιόδου παντάπασιν ἀποστάντες, εἰς ὀρθὴν καὶ καλλίστην διάνοιαν ἐπανῆλθον μειζόνως μὲν οὖν χαιρέτωσαν, ὡς ἂν ἐκ χειμῶνος ἀπροσδοκήτου ἢ νόσου βαρείας ἀποσπασθέντες, καὶ ἡδεῖαν εἰς τούπιον ζωῆς ἀπόλαυσιν καρπωσάμενοι· εἰ δὲ τῇ ἐπαράτῳ αὐτῶν ματαιότητι ἐπιμένοιεν., ἐν πολλῷ πόῤῥωθεν τῆς ὑμετέρας πόλεως καὶ περιχώρου καθὼς ἠξιώσατε, ἀποχωρισθέντες ἐξελαθήτωσαν· ἵν' οὕτως κατ' ἀκολουθίαν τῆς ἀξιεπαίνου ὑμῶν περὶ τοῦτο σπουδῆς, παντὸς μιάσματος καὶ ἀσεβείας ἀποχωρισθεῖσα ἡ ὑμετέρα πόλις, τὴν ἔμφυτον αὐτῇ πρόθεσιν μετὰ τοῦ ὀφειλομένου σεβάσματος ταῖς τῶν ἀθανάτων Θεῶν ἱερουργίαις ὑπακούοι· ἵνα δὲ εἰδῆτε ὅσῳ προσφιλὴς ἡμῖν γέγονεν ἡ περὶ τούτου ἀξίωσις ὑμῶν, καὶ χωρὶς ψηφισμάτων καὶ χωρὶς δεήσεως αὐθαιρέτῳ βουλήσει ἡ ἡμετέρα προθυμοτάτη φιλαγαθίαις ψυχή, ἐπιτρέπομεν τῇ ὑμετέρᾳ καθοσιώσει ὁποίαν δ' ἂν βουληθῆτε μεγαλοδωρεὰν, ἀντὶ ταύτης ὑμῶν τῆς φιλοθέου προθέσεως αἰτῆσαι καὶ ἤδη μὲν τοῦτο ποιεῖν καὶ λαβεῖν ἀξιώσατε. τεύξεσθε γὰρ αὐτῆς χωρίς τινος ὑπερθέσεως. ἥτις παρασχεθεῖσα τῇ ὑμετέρᾳ πόλει εἰς ἅπαντα τὸν αἰῶνα τῆς περὶ τοὺς ἀθανάτους Θεοὺς φιλοθέου εὐσεβείας παρέξει μαρτυρίαν· τοῦ δὲ ὑμᾶς ἀξίων ἐπάθλων τετυχηκέναι παρὰ τῆς ἡμετέρας φιλαγαθίας, ταύτης ὑμῶν ἕνεκεν τῆς τοῦ βίου προαιρέσεως· υἱοῖς τε καὶ ἐκγόνοις ὑμετέροις ἐπιδειχθήσεται.

Lettre de Maximin à la Ville de Tyr, dans Eusebe, Histoire Ecclésiastique, L. 9. C. 7.

Peu de temps après il changea de résolution.

87. Jovius Maximin Auguste à Sabin. Je crois que vous sçavez, & que chacun sçait aussi de quelle maniere Diocletien & Maximien nos peres & nos prédécesseurs ayant vu que *presque tous les hommes renonçoient au culte des dieux*, *pour se faire de la secte des chrétiens*, ordonnerent avec très-grande justice que ceux qui auroient quitté leur religion, seroient *contraints par les supplices* à la reprendre. Quant à moi, lorsque j'arrivai en en Orient, & que j'appris que plusieurs personnes qui pouvoient servir très-utilement l'état, avoient été réléguées pour ce sujet, je mandai aux Juges de n'exercer aucune rigueur, mais d'user de raisons & de caresses, pour ramener au culte des dieux ceux qui s'en étoient éloignés. Tant que cet ordre a été exécuté,

plusieurs ont été attirés à l'ancienne religion, par la douceur dont on en usoit envers eux. Etant allé l'année derriere à Nicomedie, les habitants vinrent avec leurs dieux me supplier de ne plus permettre que ces personnes là demeurassent dans leur ville. Comme je sçavois qu'il y avoit en ces quartiers-là un grand nombre de chrétiens, je leur fis réponse, que si leur demande étoit faite généralement, je la leur accorderois très-volontiers. Mais que puisque quelques uns étoient attachés à la superstition des chrétiens, je laissois à tout le monde la liberté de tenir tel sentiment qu'il lui plairoit. Néanmoins les habitants de Nicomedie, & de quelques autres villes, m'ayant demandé, avec des instances très-pressantes, que je ne souffrisse plus de chrétiens parmi eux, je fus obligé de leur répondre que, puisque tous les Empereurs précédents l'avoient ainsi ordonné, & que les dieux immortels qui gouvernent le monde & conservent l'empire, l'avoient agréable, je voulois bien le confirmer; c'est pourquoi bien que j'ai commandé ci-devant de vive voix & par écrit, que les Gouverneurs de Provinces n'ordonnent rien de rude contre ceux qui voudront demeurer dans la religion chrétienne, de peur pourtant, que nonobstant cet ordre, ils ne soient traités avec quelque dureté, j'ai bien voulu vous avertir encore de vous contenter d'user de douceur & d'adresse pour les attirer au culte des dieux. Que si quelqu'un l'embrasse de soi-même, il le faut recevoir avec joye, & laisser les autres dans leur liberté. Suivez exactement cet ordre, sans permettre que les officiers exercent aucune violence sur les habitants des provinces, puisque, comme j'ai déja dit, il ne faut user que de douceur pour les attirer au culte des dieux. Faites publier cette lettre, afin que tout le monde soit informé de mes intentions.

Ἰόβιος Μαξιμῖνος Σεβαστὸς, Σαβίνῳ. Καὶ παρὰ τῇ σῇ σιβαρότητι καὶ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις φανερὸν εἶναι πέποιθα, τοὺς δεσπότας ἡμῶν Διοκλητιανὸν καὶ Μαξιμιανὸν τοὺς ἡμετέρους πατέρας, ἡνίκα συνεῖδον σχεδὸν ἅπαντας ἀνθρώπους καταλειφθείσης τῆς τῶν Θεῶν θρησκείας, τῷ ἔθνει τῶν χριστιανῶν ἑαυτοὺς συμμεμιχότας· ὀρθῶς διατεταχέναι πάντας ἀνθρώπους τοὺς ἀπὸ τῆς τῶν αὐτῶν Θεῶν τῶν ἀθανάτων θρησκείας ἀναχωρήσαντας, προδήλῳ κολάσει καὶ τιμωρίᾳ εἰς τὴν θρησκείαν τῶν Θεῶν ἀνακληθῆναι. ἀλλ' ὅτε ἐγὼ εὐτυχῶς τὸ πρῶτον εἰς τὴν ἀνατολὴν παρεγενόμην, καὶ ἔγνων εἰς τινας τόπους πλείστους τῶν ἀνθρώπων τὰ δημόσια ὠφελεῖν δυναμένους, ὑπὸ τῶν δικαστῶν διὰ τὴν προειρημένην αἰτίαν ἐξορίζεσθαι, ἑκάστῳ τῶν δικαστῶν ἐντολὰς δέδωκα, ὥστε μηδένα τοῦτον τοῦ λοιποῦ προσφέρεσθαι τοῖς ἐπαρχιώταις ἀπηνῶς ἀλλὰ μᾶλλον κολακείαις καὶ προτροπαῖς πρὸς τὴν τῶν Θεῶν θρησκείαν αὐτοὺς ἀνακαλεῖν, τηνικαῦτα οὖν ὅτε ἀκο-

λύθως τῇ κελεύσει τῇ ἐμῇ ὑπὸ τῶν δικαστῶν ἐφυλάττετο τὰ προστεταγμένα, συνέβαινε μηδένα ἐκ τῶν τῆς ἀνατολῆς μερῶν, μήτε ἐξόριστον μήτε ἐνύβριστον γενέσθαι. ἀλλὰ μᾶλλον ἐκ τοῦ μὴ βαρέως κατ' αὐτῶν τι γίνεσθαι, ἀφίστασθαι. μετὰ δὲ ταῦτα ὅτε τῷ παρελθόντι ἐνιαυτῷ εὐτυχῶς ἐπέβην εἰς τὴν Νικομήδειαν, κἀκεῖ διετέλουν, παρεγένοντο πολῖται τῆς αὐτῆς πόλεως πρός με ἅμα μετὰ τῶν Θεῶν, μειζόνως δεόμενοι, ἵνα παντὶ τρόπῳ τὸ τοιοῦτον ἔθνος μηδαμῶς ἐπιτρέποιτο ἐν τῇ αὐτῶν πατρίδι οἰκεῖν. ἀλλ' ὅτε ἔγνων πλείστους τῆς αὐτῆς θρησκείας ἄνδρας ἐν αὐτοῖς τοῖς μέρεσιν οἰκεῖν, οὕτως αὐτοῖς τὰς ἀποκρίσεις ἀπένειμον. ὅτι τῇ μὲν αἰτήσει αὐτῶν ἀσμένως χάριν ἔσχηκα, ἀλλ' οὐ παρὰ πάντων τοῦτο αἰτηθὲν κατεῖδον. εἰ μὲν οὖν τινες εἶεν τῇ αὐτῇ δεισιδαιμονίᾳ διαμένοντες, οὕτως ἕνα ἕκαστον ἐν τῇ ἰδίᾳ προαιρέσει τὴν βούλησιν ἔχειν. καὶ εἰ βούλοιντο τὴν τῶν Θεῶν θρησκείαν ἐπιγινώσκειν. ὅμως καὶ τοῖς τῆς αὐτῆς πόλεως Νικομηδεῦσι, καὶ ταῖς λοιπαῖς πόλεσιν αἳ καὶ αὐταὶ εἰς τοσοῦτον τὴν ὁμοίαν αἴτησιν περισπουδάστως πρός με πεποιήκασιν δῆλον ὅτι ἵνα μηδὲ εἷς τῶν Χριστιανῶν ταῖς πόλεσιν ἐνοικοίη, ἀνάγκην ἔσχον προσφιλῶς ἀποκρίνασθαι, ὅτι δὴ αὐτὸ τοῦτο καὶ οἱ ἀρχαῖοι αὐτοκράτορες πάντες διεφύλαξαν. καὶ αὐτοῖς τοῖς Θεοῖς δι' οὓς πάντες ἄνθρωποι καὶ αὐτὴ ἡ τῶν δημοσίων διοίκησις συνίσταται, ἤρεσεν οὖν, ὥστε τὴν τοσαύτην αἴτησιν ἣν ὑπὲρ τῆς θρησκείας τοῦ θείου αὐτῶν ἀναφέρουσι βεβαιώσαιμι. τοιγαροῦν εἰ καὶ τὰ μάλιστα καὶ τῇ σῇ καθοσιώσει πρὸ τούτου τοῦ χρόνου διὰ γραμμάτων ἐπέσταλται, καὶ δι' ἐντολῶν ὁμοίως κεκέλευσται, ἵνα μετὰ τῶν ἐπαρχιωτῶν τὸ τοιοῦτον ἔθνος διαφυλάξαι ἐπιμεληθείτω, μηδὲν τραχέως, ἀλλὰ ἀνεξικάκως καὶ συμμέτρως συμπεριφέροιντο αὐτοῖς· ὅμως ἵνα μήτε ὑπὸ τῶν βενεφικιαλίων, μήτε ὑπ' ἄλλων τῶν τυχόντων, ὕβρεις μήτε σεισμοὺς ὑπομένοιεν, ἀκόλουθον ἐνόμισα καὶ τούτοις τοῖς γράμμασι τὴν σὴν στιβαρότητα ὑπομνῆσαι, ὅπως ταῖς κολακείαις καὶ ταῖς προτροπαῖς, μᾶλλον τὴν τῶν Θεῶν ἐπιμέλειαν τοὺς ἡμετέρους ἐπαρχιώτας ποιήσειας ἐπιγινώσκειν. ὅθεν ἄν τις τῇ αὐτοῦ προαιρέσει τὴν θρησκείαν τῶν Θεῶν ἐπιγνωστέον προσλάβοι τούτους ὑποδέξασθαι προσήκει· εἰ δέ τινες τῇ ἰδίᾳ θρησκείᾳ ἀκολουθεῖν βούλοιντο, ἐν τῇ αὐτῶν ἐξουσίᾳ καταλίποις. διόπερ ἡ σὴ καθοσίωσις τὸ ἐπιτραπέν σοι διαφυλάττειν ὀφείλει. καὶ μηδενὶ ἐξουσία δοθῇ ὥστε τοὺς ἡμετέρους ἐπαρχιώτας ὕβρεσι καὶ σεισμοῖς ἐπιτρίψαι. ὁπότε, ὥσπερ προγέγραπται, ταῖς προτροπαῖς μᾶλλον καὶ ταῖς κολακείαις πρὸς τὴν τῶν Θεῶν θρησκείαν τοὺς ἡμετέρους ἐπαρχιώτας προσήκει ἀνακαλεῖν. ἵνα δὲ αὕτη ἡμῶν ἡ κέλευσις εἰς γνῶσιν πάντων τῶν ἐπαρχιωτῶν τῶν ἡμετέρων ἔλθῃ διατάγματι ὑπὸ σοῦ προτεθέντι τὸ κεκελευσμένον ὀφείλεις δηλῶσαι.

Lettre de Maximin aux Gouverneurs des Provinces de ſon obéiſſance, dans Euſebe, Hiſt. Eccl. L. 9. C. 9.

88. *Conſtantin & Licinius firent publier un Edit.*

Moi Conſtantin Auguſte, & moi Licinius Auguſte, nous étant heureuſement trouvé enſemble à Milan, & traitant de tout ce qui pouvoit contribuer à l'avantage & à la sûreté de l'état. Parmi les choſes qui nous ont paru devoir être utiles à pluſieurs, nous avons cru que ce qui regardoit le culte de la divinité, méritoit notre principale attention ; c'eſt pourquoi nous avons jugé devoir accorder aux chrétiens & à tous nos ſujets, la liberté de profeſſer la religion qu'ils voudront. Qu'une telle

diſpoſition

disposition nous rende de même qu'à tous nos sujets la divinité qui est dans le Ciel, propice & favorable. Nous avons jugé qu'il étoit raisonnable & avantageux à l'état, de ne priver personne de la liberté de faire profession de la religion chrétienne, ou de telle autre qu'il aura voulu choisir, afin que la divinité souveraine que nous honorons par un culte libre, daigne toujours nous accorder la bienveillance & les faveurs dont elle nous a comblé jusqu'ici. Votre dévouement sçaura que nous voulons que, sans avoir désormais aucun égard à tous les rescrits qui ont été donnés au sujet des chrétiens, vous veilliez à ce que tous ceux qui font profession de cette religion, ne soient en aucune façon inquiétés pour cela. Nous avons cru devoir vous faire connoître que nous avons accordé une pleine & entiere liberté aux chrétiens de professer leur religion. Connoissant donc que nous avons donné cette liberté aux chrétiens, votre dévouement concevra par là, que, pour procurer la paix de l'empire, nous avons pareillement accordé la liberté à ceux de nos sujets qui professent une autre religion... De plus nous avons trouvé à propos d'ordonner au sujet des chrétiens, que si quelques uns des lieux où ils avoient coûtume de s'assembler, ont été réunis au domaine ou vendus à quelque particulier, ils leur soient rendus sur leur champ, sans qu'on puisse exiger d'eux la somme que l'on auroit donné pour les acquérir. Pareillement nous voulons que ces lieux soient rendus par ceux qui les auroient reçus en don; & si ceux à qui ils avoienr été donnés, ou qui les avoient achetés, croyent devoir attendre quelque dédommagement de notre bonté, qu'ils s'adressent au Vicaire de l'Empire, par lequel nous pourrons leur donner des marques de notre clémence. Vous ferez part de toutes ces dispositions à l'assemblée des chrétiens sans aucun retardement; & comme l'Eglise des chrétiens possédoit encore d'autres lieux que ceux dans lesquels ils s'assemblent, vous les leur ferez rendre aux mêmes conditions que leurs lieux d'assemblée. Vous emploierez toute autorité pour faire exécuter promptement les ordres que nous vous donnons, & que nous avons cru nécessaires à la tranquillité publique. Par ce moyen nous espérons continuer d'attirer sur nous la faveur divine, que nous avons déja éprouvée tant de fois; & afin que cette présente ordonnance puisse être connue de tout le monde, vous en ferez publier des copies signées de votre main.

Cùm feliciter, tam ego Constantinus Augustus, quàm etiam ego Licinius Augustus apud Mediolanum convenissemus, atque universa, quæ ad commoda & securitatem publicam pertinerent, in tractatu haberemus, hæc inter cœtera, quæ videbamus pluribus hominibus profutura, vel in primis ordinanda esse credidimus, quibus divinitatis reverentia continebatur, ut daremus & christianis & omnibus liberam potestatem sequendi religionem, quam quisque voluisset, quod quidem divinitas in sede cœlesti nobis atque omnibus, qui sub potestate nostra sunt constituti, placatum ac propitium possit existere. Itaque hoc consilio salubri, ac rectissimâ ratione ineundum esse credidimus, ut nulli omnino facultatem abnegandam putaremus, qui vel observationi christianorum, vel ei religioni mentem suam dederat, quam ipse sibi aptissimam esse sentiret; ut possit nobis summa divinitas, cujus religioni liberis mentibus obsequimur, in omnibus solitum favorem suum, benevolentiamque præstare. Quare scire dicationem tuam convenit, placuisse nobis, ut amotis omnibus omninò conditionibus, quæ priùs scriptis ad officium tuum datis super christianorum nomine videbantur, nunc cavere, ac simpliciter unusquisque eorum, qui eandem observandæ religioni christianorum gerunt voluntatem, citrà ullam inquietudinem, ac molestiam sui id ipsum observare contendant. Quæ sollicitudini tuæ plenissimè significanda esse credidimus, quo scires nos liberam atque absolutam colendæ religionis suæ facultatem iisdem christianis dedisse. Quod cùm iisdem à nobis inductum esse pervideas, intelligit dicatio tua, etiam aliis religionis suæ, vel observantiæ potestatem similiter apertam & liberam pro quiete temporis nostri esse concessam; ut in colenda quod quisque diligeret habeat liberam facultatem, quas... honori neque cuiquam religioni aut aliquid à nobis. Atque hoc insuper in persona christianorum statuendum esse censuimus, quòd si eadem loca, ad quæ anteà convenire consueverant, de quibus etiam datis ad officium tuum litteris certa antehac forma fuerat comprehensa, priore tempore aliquid, vel à fisco nostro, vel ab alio quocumque videntur esse mercati, eadem christianis sine pecuniâ, & sine ullâ pretii petitione, postpositâ omni frustratione, atque ambiguitate restituantur. Qui etiam dono fuerant consecuti, eadem similiter iisdem christianis quantocyùs reddant, etiam vel hi qui emerunt, vel

qui dono erunt consecuti, si putaverint de nostrâ benevolentiâ aliquid vicarium postulent, quo & ipsis per nostram clementiam consulatur. Quæ omnia corpori christianorum protinùs per intercessionem tuam, ac sine morâ tradi oportebit. Et quoniam iidem christiani non in ea loca tantùm ad quæ convenire consueverunt, sed alia etiam habuisse noscuntur, ad jus corporis eorum, id est, ecclesiarum, non hominum singulorum pertinentia, ea omnia lege quâ superiùs comprehendimus citrà ullam prorsùs ambiguitatem, vel controversiam iisdem christianis, id est, corpori & conventiculis eorum reddi jubebis, supradictâ scilicet ratione servatâ, ut ii qui eadem sine pretio, sicut diximus, restituerint, indemnitatem de nostrâ benevolentiâ sperent. In quibus omnibus supradicto corpori christianorum intercessionem tuam efficacissimam exhibere debebis : ut præceptum nostrum quantocyùs compleatur, quo etiam in hoc per clementiam nostram quieti publicæ consulatur. Hactenùs fiet ut sicut superiùs comprehensum est, divinitus juxta nos favor, quem in tantis sumus rebus experti, per omne tempus prosperè successibus nostris cum beatitudine nostrâ publicâ perseveret. Ut autem hujus sanctionis benevolentiæ nostræ forma ad omnium possit pervenire notitiam, prolata programmate tuo hæc scripta, & ubique proponere, & ad omnium scientiam te perferre conveniet, ut hujus benevolentiæ nostræ sanctio latere non possit.

Edit de Constantin & de Licinius dans Lucius Cecilius, de la mort des persécuteurs, N. 48.

Maximin crut devoir imiter ces Princes, & donna, en faveur des chrétiens, une loi semblable à la leur. 89.

L'Empereur Cesar Caius Valerius Maximin, Germanique, Sarmatique, pieux, heureux, invincible Auguste. Je crois qu'il n'y a personne qui ne soit très-persuadé du soin que je prends continuellement de tout ce qui regarde le bien & l'intérêt de mes sujets. Ayant été autrefois informé des injustices & des concussions que mes officiers faisoient, sous prétexte de la loi par laquelle Diocletien & Maximien mes prédécesseurs avoient ordonnés, que les assemblées des chrétiens fussent entiérement abolies. Je défendis l'année derniere d'inquiéter ceux qui desi-

roient vivre dans l'exercice de cette religion. Mais j'ai reconnu depuis qne quelques Juges, qui n'avoient pas bien compris mon intention, ont été cause que ceux qui approuvoient cette religion dans leur cœur, n'osoient en faire profession publique. Afin donc de dissiper entiérement leur crainte & leur défiance; je leur permets, par cet Edit, de l'exercer librement, & de célébrer le dimanche: & pour leur faire sentir de plus grands effets de ma clémence, j'ordonne que si quelques maisons de chrétiens a été confisqué sur eux, donnée à d'autres par les Empereurs, ou usurpée par les villes, elle leur soit rendue.

Edit de Maximin dans Eusebe, Hist. Eccl. L. 9. C. 10.

92. *Les Ariens appuyés de la protection de l'Empereur.*

Par une superstition de vieille, Constantius mit le trouble & la confusion dans le christianisme, dont les dogmes sont simples & précis. Il s'occupa plus à les examiner avec une inquiétude scrupuleuse, qu'il ne travailla sérieusement à rétablir la paix. De là naquîrent une infinité de nouvelles décisions, qu'il eut soin de fomenter, & de perpétuer par des disputes de mots: il ruina les voitures publiques, en faisant aller & venir des

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Γαΐος Οὐαλέριος Μαξιμῖνος Γερμανικὸς Σαρματικὸς, Εὐσεβὴς, Εὐτυχὴς, Ἀνίκητος, Σεβαστός. Κατὰ πάντα τρόπον ἡμᾶς διηνεκῶς τῶν ἐπαρχιωτῶν τῶν ἡμετέρων τοῦ χρησίμου προνοεῖσθαι δεῖ, καὶ ταῦτα αὐτοῖς βούλεσθαι παρέχειν οἷς τὰ λυσιτελῆ πάντων μάλιστα κατορθοῦται, καὶ ὅσα τῆς λυσιτελείας καὶ τῆς χρησιμότητός ἐστι τῆς κοινῆς αὐτῶν, καὶ ὁποῖα πρὸς τὴν δημοσίαν λυσιτέλειαν ἁρμόζει, καὶ ταῖς ἑκάστων διανοίαις προσφιλῆ τυγχάνει. οὐδένα ἀγνοεῖν. ἀλλ' ἕκαστον ἀνατρέχειν ἐπ' αὐτὸ τὸ γινόμενον γνώσκειν τι ἕκαστον τῶν ἀνθρώπων, καὶ ἔχειν ἐν ἑαυτῷ, δῆλον εἶναι πιστεύομεν. ὁπότε τοίνυν πρὸ τούτου δῆλον γέγονε τῇ γνώσει τῇ ἡμετέρᾳ ἐκ ταύτης τῆς προφάσεως ἐξ ἧς κεκελευσμένον ἦν ὑπὸ τῶν θειοτάτων Διοκλητιανοῦ καὶ Μαξιμιανοῦ τῶν γονέων τῶν ἡμετέρων, τὰς συνόδους τῶν χριστιανῶν ἐξηρῆσθαι, πολλοὺς σεισμοὺς καὶ ἀποστερήσεις ὑπὸ τῶν ὀφφικιαλίων γεγονέναι, καὶ εἰς τουπιὸν δὲ τοῦτο προχωρεῖν κατὰ τῶν ἐπαρχιωτῶν τῶν ἡμετέρων ὧν μάλιστα πρόνοιαν τὴν προσήκουσαν γίνεσθαι σπουδάζομεν. τῶν οὐσιῶν τῶν ἰδίων αὐτῶν κατατριβομένων, δοθέντων γραμμάτων πρὸς τοὺς ἡγεμόνας ἑκάστης ἐπαρχίας τῷ παρελθόντι ἐνιαυτῷ, ἐνομοθετήσαμεν· ἵνα ἐάν τις βούλοιτο τῷ τοιούτῳ ἔθει ἢ τῇ αὐτῇ φυλακῇ τῆς αὐτῆς θρησκείας ἕπεσθαι, τοῦτον ἀνεμποδίστως ἔχεσθαι τῆς προθέσεως τῆς ἑαυτοῦ, καὶ ὑπὸ μηδενὸς ἐμποδίζεσθαι μηδὲ κωλύεσθαι. καὶ εἶναι αὐτοῖς εὐχέρειαν, ἄνευ τινὸς φόβου καὶ ὑποψίας, τοῦθ' ὅπερ ἑκάστῳ ἀρέσκει ποιεῖν. πλὴν οὐδὲ νῦν λαθεῖν ἡμᾶς ἐδυνήθη, ὅτι τινὲς τῶν δικαστῶν παρενεθυμοῦντο τὰς ἡμετέρας κελεύσεις, καὶ διστάζειν τοὺς ἡμετέρους ἀνθρώπους περὶ τὰ προστάγματα τὰ ἡμέτερα παρεσκεύασαν, καὶ ὀκνηρότερον προσιέναι ταύταις ταῖς θρησκείαις αἷς ἦν ἀρεστὸν αὐτοῖς, ἐποίησαν. ἵνα τοίνυν εἰς τὸ ἑξῆς πᾶσα ὑποψία ἀμφιβολίας τοῦ φόβου περιαιρεθῇ, τοῦτο τὸ διάταγμα προτεθῆναι ἐνομοθετήσαμεν. ἵνα πᾶσι δῆλον γένηται, ἐξ-

εἶναι τούτοις οἵτινες ταύτην τὴν αἵρεσιν καὶ τὴν θρησκείαν μετιέναι βούλονται, ἐκ ταύτης τῆς δωρεᾶς τῆς ἡμετέρας καθὼς ἕκαστος βούλεται ἢ δέον αὐτοῦ ἐστὶν, οὕτως προσιέναι τῇ θρησκείᾳ ταύτῃ ἣν ἐξ ἔθους θρησκεύειν εἵλετο. καὶ τὰ κυριακὰ δὲ τὰ οἰκεῖα ὅπως κατασκευάζοιεν, συγχωρεῖται. ἵνα μέν τοι καὶ μείζων γένηται ἡ ἡμετέρα δωρεὰ, καὶ τοῦτο νομοθετῆσαι κατηξιώσαμεν. ἵν' εἴ τινες οἰκίαι καὶ χωρία τοῦ δικαίου τῶν χριστιανῶν πρὸ τούτου ἐτύγχανεν ὄντα, ἐκ τῆς κελεύσεως τῶν γονέων τῶν ἡμετέρων εἰς τὸ δίκαιον μετέπεσε τοῦ φίσκου, ἢ ὑπὸ τινος κατελήφθη πόλεως. εἴτε διάπρασις τούτων γεγένηται, εἴτε εἰς χάρισμα δέδοται τινὶ. ταῦτα εἰς τὸ ἀρχαῖον δίκαιον τῶν χριστιανῶν ἀνακληθῆναι, ἐκελεύσαμεν ἵνα καὶ ἐν τούτῳ τῆς ἡμετέρας εὐσεβείας καὶ τῆς προνοίας αἴσθησιν πάντες λάβωσιν.

des troupes d'Evêques pour les Conciles, où il vouloit dominer sur la foi. « Christianam religionem, absolutam & simplicem » anili superstitione confundens: in quâ scrutandâ perplexiùs quam » condonanda graviùs, excitavit dissidia plurima; quæ progres- » sa fusiùs aluit concertatione verborum: ut catervis antistitum » jumentis publicis, ultrò citròque discurrentibus per synodos, » quas appellant, dum ritum omnem ad suum trahere conatur » arbitrium, rei vehiculariæ succideret nervos.

Ammien Marcellin, L. 21. C. 15.

Une vieille femme privée de la vue. 91.

Tunc anus quædam orbata luminibus, quum percontando quinam esset ingressus, Julianum cæsarem comperisset, exclamavit hunc deorum templa reparaturum.

Ammien Marcellin, Liv. 15. p. 1457.

Il ne céda aux vœux des soldats. 92.

La nuit qui précéda le jour où Julien fut proclamé Empereur, il eut un songe dont il fit le récit à ses amis les plus intimes. Il vit en dormant un jeune homme tel qu'on peignoit le génie de l'empire, qui lui dit d'un ton de reproche: il y a longtemps, Julien, que je me tiens caché à ta porte, & que je m'occupe de ton élévation. Tu m'as forcé plusieurs fois de me retirer. Si encore à présent, contre l'avis de tout le monde, tu refuses de me recevoir, je m'en irai triste & abbatu. Mais au reste souviens-toi bien, que j'ai peu de temps à être avec toi.

« Nocte tamen quæ declarationis Augustæ præcesserat diem, » junctioribus proximis retulerat imperator, per quietem ali- » quem visum ut formari genius publicus solet, hæc objurgando

» dixisse : olim , Juliane , vestibulum ædium tuarum observo » latenter , augere tuam gestiens dignitatem , & aliquoties » tanquam repudiatus abcessi. Sed si ne nunc quidem recipior , » sententiâ concordante multorum , ibo dimissus & mœstus. Id » tamen retineto imo corde , quod tecum diutiùs non habitabo.

Ammien Marcellin , L. 20. p. 1566.

93. *Par un signe d'approbation que lui donna Jupiter.*

Jupiter , le Soleil , Mars , Minerve , & tous les dieux sçavent que je n'avois pas eu le moindre soupçon du dessein qu'avoit formé l'armée de m'élever à l'Empire , jusqu'au coucher du soleil que j'en reçu quelques avis.

Aussitôt le Palais fut environné par les soldats qui avec de grands cris me proclamoient Auguste. Ne sçachant à quoi me déterminer , j'étois monté dans mon apartement , d'où par une fenêtre , j'adorai Jupiter , comme les cris augmentoient , & que tout le Palais étoit en trouble , je priai ce Dieu de me donner un présage ; il le fit & m'ordonna de ne point m'opposer à l'affection de l'armée. Je ne cédai cependant pas à un signe si manifeste de la volonté de Jupiter , mais je résistai autant qu'il me fut possible.

Ἴστω Ζεὺς , Ἥλιος , Ἄρης , Ἀθηνᾶ , καὶ πάντες θεοὶ , ὡς οὐδὲ ἐγγύς ἀφίκετό μου τίς τοιαύτη ὑπόνοια ἄχρι δείλης αὐτῆς. ὀψίας δὲ ἤδη περὶ ἡλίου δυσμὰς ἐμηνύθη μοι καὶ αὐτίκα βασίλεια περιείληπτο. καὶ ἐβόων πάντες , ἔτι φροντίζοντος μου τί χρὴ ποιεῖν , καὶ οὔπω σφόδρα πιστεύοντος. ἔτυχον γὰρ ἐπὶ τῆς γαμετῆς ζώσης μοι ἀναπαυόμενος ἰδίᾳ πρὸς τὸ πλησίον ὑπερῷον ἀνελθών. εἶτα ἐκεῖθεν. ἀνεπέπταλο γὰρ ὁ τοῖχος. προσεκύνησα τὸν Δία γενομένης δὲ ἔτι μείζονος τῆς βοῆς , καὶ θορυβουμένων πάντων ἐν τοῖς βασιλείοις , ᾐτούμην τὸν θεὸν δοῦναι τέρας· αὐτὰρ ὅγε ἡμῖν δεῖξε καὶ ἠνώγει πείθεσθαι , καὶ μὴ προσεναντιοῦσθαι τῇ στρατοπέδου τῇ προθυμίᾳ. γενομένων ὅμως καὶ τούτων τῶν σημείων , οὐκ εἶξα ἑτοίμως , ἀλλ' ἀντεῖχον εἰς ὅσον ἐδυνάμην

Lettre de Julien au Sénat & au peuple d'Athenes.

94. *C'est ainsi qu'Ammien Marcellin raconte cette vision.*

« Item quum apud Viennam posteà quiesceret sobriùs , horâ » mediâ noctis , imago quædam visa splendidior , hos ei versus » heroos modò non vigilanti apertè dixit , eadem sæpiùs repli- » cando , quibus fretus nihil asperum sibi superesse existimabat.

Ζεὺς ὅταν ἐς πλατὺ τέρμα μόλῃ κλυτοῦ ὑδροχόοιο,
Παρθενικῆς δὲ Κρόνος μοίρῃ βαίνῃ ἐπὶ πεμπτῇ,
Εἰκοστῇ βασιλεὺς Κωνστάντιος Ἀσίδος αἴης
Τέρμα φίλου βιότου στυγερὸν καὶ ἐπώδυνον ἕξει.

Ammien Marcellin, L. 21. p. 1584.

Zozime en la décrivant, dit que ce fut le soleil. 93

Ἐν Βιέννῃ γὰρ διατρίβοντι κατ᾽ ὄναρ ὁ ἥλιος ἔδοξε δεικνύναι τοὺς ἀστέρας αὐτῷ, λέγειν τε ταῦτα τὰ ἔπη,

Ζεὺς ὅταν, &c.

Zozime, L. 3.

Nous servons ouvertement les dieux. 96

Θρησκεύομεν τοὺς θεοὺς ἀναφανδόν. καὶ τὸ πλῆθος τοῦ συγκατελθόντος μοι στρατοπέδου θεοσεβές ἐστιν. ἡμεῖς φανερῶς βουθυτοῦμεν ἀποδίδαμεν τοῖς θεοῖς χαριστήρια, ἑκατόμβας πολλάς. ἐμὲ κελεύουσιν οἱ θεοὶ τὰ πάντα ἁγνεύειν εἰς δύναμιν. καὶ πείθομαί γε, καὶ προθύμως αὐτοῖς. μεγάλους καρποὺς τῶν πόνων ἀποδώσειν φασὶν, ἂν μὴ ῥᾳθυμῶμεν.

Lettre 38 au Philosophe Maxime.

Tous les chrétiens voloient au martyre. 97.

Πάντες γὰρ ὡς ἐπὶ κηρίον μέλιτται ἧξουσιν ἐπὶ τὸ μαρτύριον πετόμενοι.

Dans le panégyrique que Saint Jean Chrysostome a fait des Saints Martyrs Juventin & Maximin, Tom. 2. p. 579.

Diocletien pressé de persécuter les chrétiens s'en défendoit, disant qu'il étoit dangéreux de troubler l'univers, de répandre le sang d'un grand nombre de personnes, que les chrétiens avoient coûtume de mourir avec joye, qu'il suffisoit d'empêcher les Officiers du Palais & les soldats de professer cette religion. « Diu senex furori ejus repugnavit, ostendens, quàm per» niciosum esset inquietari orbem terræ, fundi sanguinem mul» torum; illos libenter mori solere; satis esse si Palatinos tantùm » ac milites ab eâ religione prohiberet.

Lucius Cecilius de mortibus persecutorum, p. 21.

Non seulement il ne punit point les villes. 98.

Non content de composer des satyres contre moi, vous les

avez calomnieusement attribué aux villes voisines, qui sont des villes saintes, & qui servent les dieux avec moi. Je sçai que je suis plus cher à ces peuples que leurs propres enfants. Leur zéle impatient de détruire les tombeaux des Athées, n'attendoit que le signal pour éclater. Derniérement ils ont saisi mes ordres avec tant de chaleur, qu'ils ont poussé le châtiment des impies plus loin que je ne voulois.

Διπλῆν δοῖεν, ὅτι πρὸς τούτῳ καὶ τὰς ἀστυγείτονας ἐσυκοφαντήσατε πόλεις ἱερὰς καὶ ὁμοδούλους ἐμοὶ, ὡς δή παρ' αὐτῶν ἄττα εἰς ἐμὲ ξυντεθέντα. ὃν εὖ οἶδ' ὅτι φιλοῦσιν ἐκεῖναι μᾶλλον, ἢ τοὺς αὐτῶν υἱέας. αἳ τὰ μὲν τῶν θεῶν ἀνέστησαν αὐτίκα τεμένη. τοὺς τάφους δὲ τῶν ἀθέων ἀνέτρεψαν πάντας ὑπὸ τοῦ συνθήματος, ὃ δὴ δέδοται παρ' ἐμοῦ πρώην, οὕτως ἐπαρθέντες τὸν νοῦν, καὶ μετέωροι γενόμενοι τὴν διάνοιαν, ὡς καὶ πλέον ἐπεξελθεῖν τοῖς εἰς τοὺς θεοὺς πλημμελοῦσιν, ἢ βουλομένῳ μοι ἦν.

Misopogon, p. 95.

99. *Julien se plaint dans plusieurs de ses lettres, de ce qu'il ne se trouve presque personne qui revienne au culte des dieux.*

Julien dans sa lettre à Aristomene, se plaint de ce qu'il ne trouve presque personne qui revienne avec joye au culte des dieux : faites-nous voir au milieu des Cappadociens un véritable Hellene. (Adorateur des dieux,) je ne trouve encore presque personne qui ne sacrifie à regret. Ceux qui le font de bon cœur sont en petit nombre, & ne sçavent pas les régles des sacrifices..

Ἔντυχε οὖν ἡμῖν περὶ τὰ τοιαῦτα πρὸς Διὸς ξενίου. δεῖξον ἡμῖν ἄνδρα ἐν Καππαδόκαις καθαρῶς Ἕλληνα. τέως γὰρ τοὺς μὲν οὐ βουλομένους, ὀλίγους δέ τινας ἐθέλοντας μὲν, οὐκ εἰδότας δὲ, θύειν ὁρῶ.

Lettre 4.

Dans sa lettre à Libanius, il lui manque que le discours qu'il avoit fait aux habitants de Berée, pour les engager à reprendre la religion de leurs ancêtres, avoit été sans succès : je fus à Berée un jour entier ; j'allai voir la citadelle, & j'offris solemnellement à Jupiter le sacrifice d'un taureau blanc. Je fis au sénat de la ville un petit discours touchant la religion ; discours qui m'attira les louanges de tout le monde, & ne gagna presque personne : il ne produisit d'effet que sur ceux qui passoient déja pour être dans les bons sentiments. Les autres me parlerent avec une extrême impudence qu'ils prenoient pour une honnête liberté.

ως

Εἰς τὴν Βέῤῥοιαν ἐπορευόμην, καὶ ὁ Ζεὺς αἴσια πάντα ἐσήμηνεν, ἐναργῆ δείξας τὴν διοσημίαν. ἐπιμείνας δὲ ἡμέραν ἐκεῖ, τὴν ἀκρόπολιν εἶδον, καὶ ἔθυσα τῷ Διῒ βασιλικῶς ταῦρον λευκόν. διελέχθην δὲ ὀλίγα τῇ βουλῇ περὶ θεοσεβείας. ἀλλὰ τοὺς λόγους ἐπῄνουν μὲν ἅπαντες, ἐπείσθησαν δὲ αὐτοῖς ὀλίγοι πάνυ. καὶ οὗτοι, οἳ καὶ πρὸ τῶν ἐμῶν λόγων ἐδόκουν ἔχειν ὑγιῶς· ἐλάβοντο δὲ ὥσπερ παῤῥησίας ἀποτρίψασθαι τὴν αἰδῶ καὶ ἀποθέσθαι.

Lettre 27.

L'Hellenisme ne va pas encore comme il devroit. 100.

Ἑλληνισμὸς οὔπω πράττει κατὰ λόγον ἡμῶν ἕνεκα τῶν μετιόντων αὐτόν. τὰ γὰρ τῶν θεῶν λαμπρὰ καὶ μεγάλα, κρείττονα πάσης μὲν εὐχῆς, πάσης δὲ ἐλπίδος. ἵλεως δὲ ἔστω τοῖς λόγοις ἡμῶν Ἀδράστεια. τὴν γὰρ ἐν ὀλίγῳ τοσαύτην, καὶ τηλικαύτην μεταβολὴν τίς ἐλπίζειν ἐτόλμα; τί οὖν ἡμεῖς οἰόμεθα ταῦτα ἀρκεῖν, οὐδὲ ἀποβλέπομεν ὃ μάλιστα τὴν ἀθεότητα συνηύξησεν ἡ περὶ τοὺς ξένους φιλανθρωπία, καὶ ἡ περὶ τὰς ταφὰς τῶν νεκρῶν προμήθεια, καὶ ἡ πεπλασμένη σεμνότης κατὰ τὸν βίον. ὧν ἕκαστον οἴομαι χρῆναι παρ' ἡμῶν ἀληθῶς ἐπιτηδεύεσθαι. καὶ οὐκ ἀπόχρη τὸ σὲ μόνον εἶναι τοιοῦτον. ἀλλὰ πάντας ἁπαξαπλῶς οἱ περὶ τὴν Γαλατίαν εἰσὶν ἱερεῖς, οὓς ἢ δυσώπησον, ἢ πεῖσον εἶναι σπουδαίους, ἢ τῆς ἱερατικῆς λειτουργίας ἀπόστησον, εἰ μὴ προσέχοιντο μετὰ γυναικῶν καὶ παίδων, καὶ θεραπόντων τοῖς θεοῖς, ἀλλὰ ἀνέχοιντο τῶν οἰκετῶν, ἢ υἱέων, ἢ τῶν Γαλιλαίων γαμετῶν ἀσεβούντων μὲν εἰς τοὺς θεούς, ἀθεότητα δὲ θεοσεβείας προτιμώντων. ἔπειτα παραίνεσον ἱερέα μήτε θεάτρῳ παραβάλλειν, μήτε ἐν καπηλείῳ πίνειν, ἢ τέχνης τινὸς καὶ ἐργασίας αἰσχρᾶς, καὶ ἐπονειδίστου προΐστασθαι. καὶ τοὺς μὲν πειθομένους τίμα, τοὺς δὲ ἀπειθοῦντας ἐξώθει. ξενοδοχεῖα καθ' ἑκάστην πόλιν κατάστησον πυκνά, ἵν' ἀπολαύσωσιν οἱ ξένοι τῆς παρ' ἡμῶν φιλανθρωπίας, οὐ τῶν ἡμετέρων μόνον, ἀλλὰ καὶ ἄλλων ὅστις ἂν δεηθῇ χρημάτων. ὅθεν δὲ εὐπορήσεις, ἐπινενόηταί μοι τέως. ἑκάστου γὰρ ἐνιαυτοῦ τρισμυρίους μοδίους κατὰ πᾶσαν τὴν Γαλατίαν ἐκέλευσα δοθῆναι σίτου τοῖς ἱερεῦσιν ὑπηρετουμένους, ἀναλίσκεσθαί φημι χρῆναι. τὰ δὲ ἄλλα τοῖς ξένοις, καὶ τοῖς μεταιτοῦσιν ἐπινέμεσθαι παρ' ἡμῶν. αἰσχρὸν γὰρ εἰ τῶν μὲν Ἰουδαίων οὐδεὶς μεταιτεῖ. τρέφουσι δὲ οἱ δυσσεβεῖς Γαλιλαῖοι πρὸς τοῖς ἑαυτῶν καὶ τοὺς ἡμετέρους. οἱ δὲ ἡμέτεροι τῆς παρ' ἡμῶν ἐπικουρίας ἐνδεεῖς φαίνονται. δίδασκε δὲ καὶ συνεισφέρειν τοὺς ἑλληνιστὰς εἰς τὰς τοιαύτας λειτουργίας καὶ τὰς ἑλληνικὰς κώμας ἀπάρχεσθαι τοῖς θεοῖς τῶν καρπῶν. καὶ τοὺς ἑλληνικοὺς ταῖς τοιαύταις εὐποιΐαις προσέθιζε, διδάσκων αὐτοὺς ὡς τοῦτο πάλαι ἦν ἡμέτερον ἔργον...... μηδὲ τὰ παρ' ἡμῖν ἀγαθὰ παραζηλοῦν ἄλλους συγχωροῦντες, αὐτοὶ τῇ ῥᾳθυμίᾳ καταισχύνωμεν, μᾶλλον δὲ καταπροώμεθα τὴν εἰς τοὺς θεοὺς εὐλάβειαν. εἰ ταῦτα πυθοίμην ἐγώ σε πράττοντα, μεστὸς εὐφροσύνης ἔσομαι. τοὺς ἡγεμόνας ὀλιγάκις ἐπὶ τῆς οἰκίας ὅρα· τὰ πλεῖστα δὲ αὐτοῖς ἐπίστελλε. εἰσιοῦσι δὲ εἰς τὴν πόλιν ὑπαντάτω μηδεὶς αὐτοῖς ἱερέων ἀλλ' ὅταν εἰς τὰ ἱερὰ φοιτῶσι τῶν θεῶν, εἴσω τῶν προθύρων. ἡγείσθω δὲ μηδεὶς αὐτῶν εἴσω στρατιώτης. ἑπέσθω δὲ ὁ βουλόμενος. ἅμα γὰρ εἰς τὸ οὐδὸν ἦλθε τοῦ τεμένους, καὶ γέγονεν ἰδιώτης. ἄρχεις γὰρ αὐτός, ὡς οἶσθα, τῶν ἔνδον. ἐπεὶ καὶ ὁ θεῖος ταῦτα ἀπαιτεῖ θεσμός. καὶ οἱ μὲν πειθόμενοι κατ' ἀλήθειαν εἰσὶ θεοσεβεῖς. οἱ δὲ ἀντεχόμενοι τοῦ τύφου, δοξοκόποι εἰσὶ καὶ κενόδοξοι. τῇ Πισσινοῦντι βοηθεῖν ἕτοιμός εἰμι, εἰ τὴν μητέρα τῶν θεῶν ἵλεως καταστήσειαν ἑαυτοῖς. ἀμελοῦντες δὲ αὐτῆς, οὐκ ἄμεμπτοι μόνον, ἀλλὰ πικρὸν εἰπεῖν, μὴ καὶ τῆς παρ' ἡμῶν ἀπολαύσωσι δυσμενείας.

Lettre 49. à Arsaicus, Pontife de Galatie.

101. *Les impies Galiléens ayant observé que nos Prêtres négligeoient les pauvres.*

Ἐπειδὴ γὰρ οἶμαι συνέβη τοὺς πένητας ἀμελεῖσθαι παρορωμένους ὑπὸ τῶν ἱερέων, οἱ δυσσεβεῖς Γαλιλαῖοι κατανοήσαντες, ἐπέθεντο ταύτῃ φιλανθρωπίᾳ. καὶ τὸ χείριστον τῶν ἔργων διὰ τοῦ δοκοῦντος τῶν ἐπιτηδευμάτων ἐκράτυναν· ὥσπερ οἱ τὰ παιδία τοῦ πλακοῦντος ἐξαπατῶντες, τῷ καὶ δὶς καὶ τρὶς προϊέσθαι, πείθουσιν ἀκολουθεῖν ἑαυτοῖς. εἶθ' ὅταν ἀποστήσωσι πόρρω τῶν οἰκείων, ἐμβάλλοντες εἰς ναῦν ἀπέδοντο. καὶ γέγονεν εἰς ἅπαντα τὸν ἑξῆς βίον πικρὸν τὸ δόξαν πρὸς ὀλίγον γλυκύ. τὸν αὐτὸν καὶ αὐτοὶ τρόπον ἀρξάμενοι διὰ τῆς λεγομένης παρ' αὐτῶν ἀγάπης καὶ ὑποδοχῆς, καὶ διακονίας τραπεζῶν. ἔστι γὰρ ὥσπερ τὸ ἔργον, οὕτω δὲ καὶ ὄνομα παρ' αὐτοῖς πολύ· πιστοὺς ἀνήγαγον εἰς τὴν ἀθεότητα.

Dans le fragment d'un discours ou d'une lettre de Julien. page 557.

102. *L'an 362, Julien étant à Antioche, alla à Daphné.*

Vers le dixieme mois, selon votre maniere de compter, c'est, si je ne me trompe, celui que vous appellez *Loüs*, arrive l'ancienne solemnité d'Apollon, & la ville devoit se rendre à Dapné pour célébrer cette fête. Je quitte le temple de Jupiter Cassius, & j'accours, me figurant que j'allois voir toute la pompe dont Antioche est capable. J'avois l'imagination remplie de victimes, de libations, de parfums, de jeunes gens vêtus de magnifiques robbes blanches, symbole de la pureté de leur cœur : mais tout cela n'étoit qu'un beau songe. J'arrive dans le temple, & n'y trouve pas une victime, pas un gâteau, pas un grain d'encens. Je suis étonné : je crois pourtant que les préparatifs sont au dehors, & que par respect pour ma qualité de Souverain Pontife, on attend mes ordres pour entrer. Je demande donc au Prêtre ce que la ville offrira dans ce jour si solemnel. Rien, me répondit-il ; voilà seulement une oye que j'apporte de chez moi ; c'est tout ce qu'aura le Dieu pour aujourd'hui. Alors, (remarquez, je vous prie, combien je suis de mauvaise humeur, combien je cherche à être haï,) je fis à votre sénat une forte réprimande qui ne sera peut-être pas ici déplacée.

C'est un grand scandale, lui dis-je, qu'une ville comme la vôtre traite les dieux avec plus de mépris que ne feroit la plus chétive bourgade des extrémités du Pont. Une ville qui possède un territoire si vaste, dans un temps où les dieux ont dissipé les

ténebres de l'athéisme, voit tranquillement arriver la fête du Dieu de ses Peres, sans faire la dépense d'un oiseau ; elle qui devoit immoler un bœuf par Tribu. Si l'on craignoit la dépense, la ville entiere ne devoit-elle pas sacrifier un taureau ? Ne le pouvoit-elle pas ? Quand vous donnez un festin ? Quand vous célébrez la fête de la Maiume ; vous répandez l'argent à pleines mains ; aujourd'hui que l'on doit faire des vœux pour le salut public, & pour celui des particuliers, nul sacrifice au nom de la ville, nulle offrande au nom des citoyens. Le Prêtre, au lieu d'emporter sa part des sacrifices, est le seul qui ait sacrifié.

Mener une vie irréprochable, pratiquer la vertu, s'acquitter dignement des fonctions du ministere, c'est tout ce que les dieux exigent des Prêtres. Le devoir des peuples est de présenter des victimes : mais non. Vous permettez à vos femmes de vous ruiner en faveur des Galiléens. Elles font admirer l'impiété à une foule de misérables qu'elles nourissent à vos dépens. Vous donnez vous-mêmes à vos femmes l'exemple de mépriser les dieux, & vous osez vous croire innocents ? C'est peut-être parce que vous êtes dans l'indigence que vous n'avez rien apporté. Eh quel est celui d'entre vous qui ne trouve de quoi célébrer splendidement le jour de sa naissance. Dans une si grande solemnité personne n'a offert un peu d'huile pour la lampe, une libation un grain d'encens. Je ne sçai ce que les gens de bien, s'il en étoit parmi vous, penseroient de cette conduite. Mais je sçai que les dieux mêmes en sont indignés.

Δεκάτῳ γάρ που μηνὶ τῶν παρ' ὑμῖν ἀριθμουμένων. Λῷον, οἶμαι, τοῦτον ὑμεῖς προσαγορεύετε τοῦ Θεοῦ τούτου πάτριός ἐστιν ἑορτή, καὶ ἔδει σπουδῇ πρὸς τὴν Δάφνην ἀπαντᾶν. ἐγὼ μὲν οὖν ἀπὸ τοῦ Κασσίου Διὸς ἐπὶ τοῦτο ἔδραμον, οἰόμενος ἐνταῦθα μάλιστα τοῦ πλούτου καὶ τῆς φιλοτιμίας ὑμῶν ἀπολαύειν. εἶτα ἀνέπλαττον παρ' ἐμαυτῷ πομπήν, ὥσπερ ὀνείρατα ὁρῶν, ἱερεῖα καὶ σπονδὰς καὶ χοροὺς τῷ Θεῷ, καὶ θυμιάματα, καὶ τοὺς ἐφήβους ἐκεῖ περὶ τὸ τέμενος, θεοπρεπέστατα μὲν τὰς ψυχὰς κατεσκευασμένους, λευκῇ δὲ ἐσθῆτι καὶ μεγαλοπρεπεῖ κεκοσμημένους. ὡς δὲ εἴσω παρῆλθον τοῦ τεμένους, οὔτε θυμιάματα κατέλαβον, οὔτε πόπανον, οὔτε ἱερεῖον, αὐτίκα μὲν οὖν ἐθαύμασα, καὶ ᾤμην ἔξω τοῦ τεμένους εἶναι, περιμένειν δὲ ὑμᾶς. ἐμὲ δὴ τιμῶντας ὡς ἀρχιερέα τὸ σύνθημα παρ' ἐμοῦ. ἐπεὶ δὲ ἠρόμην, τί μέλλει θύειν ἡ πόλις, ἐνιαύσιον ἑορτὴν ἄγουσα τῷ Θεῷ, ὁ ἱερεὺς εἶπεν. ἐγὼ μὲν ἥκω φέρων οἴκοθεν τῷ Θεῷ χῆνα ἱερεῖον. ἡ πόλις δὲ τανῦν οὐδὲν ηὐτρέπισεν. ἐνταῦθα ὁ φιλαπεχθήμων ἐγώ, πρὸς τὴν βουλὴν ἀνεπιεικεῖς πάνυ διελέχθην λόγους, οὓς ἴσως οὐκ ἄτοπον καὶ νῦν μνημονεῦσαι. Δεινόν, ἔφην ἐγώ, τὴν τοσαύτην πόλιν οὕτω τῶν θεῶν ὀλιγώρως ἔχειν, ὡς οὐδεμία παροικοῦσα ταῖς ἐσχατιαῖς τοῦ Πόντου κώμη, μυρίους κλήρους γῆς ἰδίας κεκτημένη, τῷ πατρίῳ Θεῷ νῦν πρῶτον ἐπιστάσης ἑορτῆς ἐνιαυσίου ἐπειδὴ διεσκέδασαν οἱ θεοὶ τῆς ἀθεότητος τὴν νεφέλην, ὄρνιν ὑπὲρ αὐτῆς οὐ προσάγει, ἣν ἐχρῆν

μάλιστα καὶ τῆς φυλῆς βουθυτεῖν· εἰ δὲ μὴ ῥᾴδιον, ἵνα κοινῇ πᾶσαν ὑπὲρ αὐτῆς προσφέρειν τῷ Θεῷ ταῦρον. ὑμῶν δὲ ἕκαστος, ἰδίᾳ μὲν εἰς τὰ δεῖπνα καὶ τὰς ἑορτὰς χαίρει δαπανώμενος· καὶ εὖ οἶδα πολλοὺς ὑμῶν πλεῖστα εἰς τὰ δεῖπνα τῶν Μαϊουμᾶ χρήματα ἀπολέσαντας, ὑπὲρ δὲ ὑμῶν αὐτῶν καὶ τῆς σωτηρίας τῆς πόλεως οὐδεὶς θύει, οὔτε ἰδίᾳ τῶν πολιτῶν, οὔτε ἡ πόλις κοινῇ· μόνος δὲ ὁ ἱερεύς, ὅν, οἶμαι, δικαιότερον ἦν ἀπὸ τοῦ πλήθους τῶν προσφερομένων τῷ Θεῷ παρ' ὑμῶν, οἴκαδε ἀπιέναι μερίδας ἔχοντα. τοῖς μὲν γὰρ ἱερεῦσιν οἱ θεοὶ καλοκαγαθίᾳ τιμᾶν αὐτοὺς, καὶ ἀρετῆς ἐπιτηδεύσει προσέταξαν, καὶ λειτουργεῖν σφίσι τὰ εἰκότα· πρέπει δὲ, οἶμαι, τῇ πόλει θύειν ἰδίᾳ καὶ δημοσίᾳ. νυνὶ δὲ ὑμῶν ἕκαστος, ἐπιτρέπει μὲν τῇ γυναικὶ πάντα ἐκφέρειν ἔνδοθεν εἰς τοὺς Γαλιλαίους, καὶ τρέφουσαι ἀπὸ τῶν ὑμετέρων ἐκεῖναι τοὺς πένητας, πολὺ τῆς ἀθεότητος ἐργάζονται θαῦμα πρὸς τοὺς τοιούτων δεομένους. ἔστι δὲ, οἶμαι, τοιοῦτον τὸ πλεῖστον τῶν ἀνθρώπων γένος. ὑμεῖς δὲ αὐτοὶ πρῶτον μὲν τῆς εἰς θεοὺς τιμῆς ἀμελῶς ἔχοντες, πράττειν οὐδὲν ἄτοπον ὑπολαμβάνετε. πρόσεισι δὲ οὐδεὶς τῶν δεομένων τοῖς ἱεροῖς. οὐ γὰρ ἔστιν, οἶμαι, πόθεν διατραφῇ· καὶ γενέθλια μέν τις ἑστιῶν, ἱκανῶς παρασκευάζει δεῖπνον, καὶ ἄριστον, ἐπὶ πολυτελῆ τράπεζαν τοὺς φίλους παραλαμβάνων. ἐνιαυσίου δὲ ἑορτῆς οὔσης, οὐδεὶς ἐκόμισεν ἔλαιον εἰς λύχνον τῷ Θεῷ, οὐδὲ σπονδὴν, οὐδὲ ἱερεῖον, οὐδὲ λιβανωτόν. ἐγὼ μὲν οὐκ οἶδα ὅπως ἄν τις ταῦτα ἀνὴρ ἀγαθὸς ὁρῶν παρ' ὑμῖν, ἀποδέξαιτο. νομίζω δὲ ἔγωγε μηδὲ τοῖς θεοῖς ἀρέσκειν.

Misopogon, p. 98, 99.

Pendant son séjour à Antioche, il fit transporter de Daphné le corps d'un chrétien.

123.

Ammien Marcellin raconte que Julien, encore plus curieux de connoître l'avenir que ses sujets, entreprit de déboucher la fontaine de Castalie; (il y avoit à Daphné une fontaine de ce nom, de même qu'à Delphes), dont les eaux, lorsqu'on en buvoit, donnoient la connoissance de l'avenir. On disoit que l'Empereur Adrien l'avoit fait boucher d'une masse énorme de pierres, dans la crainte que quelques uns, en buvant de ces eaux prophétiques, n'apprissent l'avenir, comme il avoit appris lui même par ce moyen, qu'il seroit un jour Empereur; & tout aussitôt Julien ordonna qu'on transporteroit de là les corps qui étoient inhumés autour, avec la même cérémonie que les Athéniens purifierent autrefois l'Isle de Delos. Au même temps, le onze des Kalendes de Novembre, le temple d'Apollon qui étoit dans le bocage de Daphné, fut reduit en cendres par la soudaine violence des flammes. L'Empereur fut si irrité de cet incendie, qu'il voulut qu'on employât des tortures plus sévéres que celles qui étoient d'usage pour en connoître les auteurs, & il fit même fermer la grande Église d'Antioche, parce qu'il soupçonnoit que les chrétiens avoient commis cet

attentat par envie, à cause qu'ils voyoient à regret ce temple entouré d'un superbe peristyle. Il couroit cependant un bruit très-leger, que le Philosophe Asclepiade avoit occasionné cet incendie; lorsqu'étant venu voir Julien au Fauxbourg de Daphné, avec une petite statue d'argent de la Déesse Céleste, il la plaça devant la statue d'Apollon, & se retira après avoir allumé plusieurs cierges. Sur le minuit, comme il n'y avoit plus personne dans le temple, quelques étincelles de ces cierges volerent sur de vieilles boiseries, y mirent le feu, qui de là s'étendant par tout réduisit en cendres tout cet édifice, quoiqu'il fût fort élévé.

Multorum curiosior Julianus novam consilii viam ingressus est, venas fatidicas Castalii recludere cogitans fontis: quem obstruxisse Cæsar dicitur Hadrianus mole saxorum ingenti, veritus ne, ut ipse præcinentibus aquis capessendam rempublicam comperit, etiam alii similia docerentur. Ac statim circumhumata corpora statuit exindè transferri eo ritu quo Athenienses insulam purgaverant Delon. Eodem tempore die XI. Calend. Novemb. amplissimum Daphnæi Apollinis fanum, quod Epiphanes Antiochus Rex ille condidit iracundus & sævus, & simulachrum in eo olympiaci jovis imitamenti æquiparans magnitudinem, subitâ vi flammarum exustum est. Quo tam atroci casu repentè consumpto, id adusque Imperatorem ira provexit, ut quæstiones agitari juberet solito acriores, & majorem ecclesiam Antiochiæ claudi. Suspicabatur enim id christianos egisse stimulatos invidiâ, quòd idem templum inviti videbant ambitioso circumdari peristylo. Ferebatur autem, licèt rumore levissimo, hâc ex causâ conflagrasse delubrum: quòd Achlepiades Philosophus, cujus in actibus, Magnantii meminimus, cùm visendi gratiâ Juliani ad id suburbanum venisset, Deæ cœlestis argenteum breve figmentum quocumque ibat secum solitus afferre, ante pedes statuit simulacri sublimes, accensisque certis ex usu cessit: undè medietate noctis emensâ, cùm nec adesse quisquam potuit, nec juvare, volitantes scintillæ adhæsere materiis vetustissimis, ignesque aridis nutrimentis erecti omne quidquid contingi potuit, licèt arduâ discretum celsitudine, concremarunt. L. 22. p. 1629.

Julien parla ainsi aux habitants d'Antioche, contre lesquels il étoit fort irrité, parce qu'ils faisoient presque tous profession du christianisme. Voyez la note précédente.

Depuis que nous avons renvoyé le mort qui étoit à Daphné, les infideles ministres qui desservoient & gardoient le temple par maniere d'acquit, l'ont sacrifié à la vengeance de ceux que l'injure faite au cadavre, avoit mis au déсespoir. Ces derniers ont allumé le feu à la faveur de la négligence des premiers, peut-être d'intelligence avec eux : spectacle horrible pour les étrangers, mais agréable au peuple, indifférent au sénat, qui jusqu'à ce jour néglige de rechercher les incendiaires. Pour moi, dès avant l'incendie, j'étois persuadé qu'Apollon avoit abandonné son temple. La premiere fois que j'y entrai, la statue me le fit connoître d'bord. Si quelqu'un refuse de m'en croire, je prends le soleil à témoin de la vérité de ce que j'avance.

Ἐπεὶ δὲ ἀπεπεμψάμεθα τὸν νεκρὸν τῆς Δάφνης, οἱ μὲν ἀφοσιούμενοι τὰ πρὸς τοὺς θεοὺς ἐξ ὑμῶν, ἀντέδωκαν τοῖς ὑπὲρ τῶν λειψάνων ἠγανακτηκόσι τοῦ νεκροῦ, τὸ τέμενος τοῦ Δαφναίου θεοῦ. οἵδε εἴτε λαθόντες, εἴτε μή, τὸ πῦρ ἔδοξαν ἐκεῖνο· τοῖς μὲν ἐπιδημοῦσι τῶν ξένων φρικῶδες, ὑμῶν δὲ τῷ δήμῳ μὲν ἡδονὴν παρασχόν, ὑπὸ δὲ τῆς βουλῆς ἀμεληθὲν εἰσέτι καὶ ἀμελούμενον. ἐμοὶ μὲν οὖν ἐδόκει, καὶ πρὸ τοῦ πυρὸς ἀπολελοιπέναι τὸν νεὼν ὁ Θεός. ἐπεσήμηνε γὰρ εἰσελθόντι μοι πρῶτον τὸ ἄγαλμα. καὶ τούτου μάρτυρα καλῶ τὸν μέγαν ἥλιον πρὸς τοὺς ἀπιστοῦντας.

Misopogon. pag. 96.

Libanius dans la lamentation qu'il composa sur l'incendie du temple de Daphné, se plaint ainsi à Apollon.

O Apollon, lorsqu'on n'a point offert de sacrifices sur vos autels, lorsque vous avez été négligé, quelquefois même insulté & dépouillé de vos ornements, vous avez cependant demeuré constamment dans votre temple de Daphné, & à présent qu'on vous immole une si grande quantité de brebis & de bœufs, que vous voyez à vos pieds l'Empereur dont vous aviez prédit l'élévation, à présent que vous êtes délivré du fâcheux voisinage d'un certain mort, dont la proximité vous faisoit de la peine, vous vous êtes retiré du milieu de nos sacrifices, vous vous êtes dérobé à notre culte.

εἶτα διψώντων μὲν σου τῶν βωμῶν αἵματος, ἔμενες, Ἄπολλον, φρουρὸς ἀκριβὴς τῆς Δάφνης καὶ ῥαθυμούμενος· ἔστι δὲ ὅπου καὶ προπηλακιζόμενος, περικοπτόμενός τι ἔξω τὸν κόσμον, ἠνείχου. νῦν δὲ μετὰ πολλὰ μὲν πρόβατα, πολλοὺς δὲ βοῦς, στόμα βασιλέως ὅσιον τῷ ποδὶ δεξάμενος ἰδὼν ὃν προὔλεγες, ὀφθεὶς ὑπὸ τοῦ μεμηνυμένου πονηροῦ γειτονήματος ἀπαλλαγεὶς νεκροῦ τινος ἐνοχλοῦντος ἐγγύθεν, ἐκ μέσης τῆς θεραπείας ἀποπεπήδηκας.

Libanius, tom. 2. pag. 185.

Dans ces témoignages réunis, on voit, 1°. que parmi ces morts qui étoient inhumés autour du temple d'Apollon, il n'y en avoit qu'un qui causât du chagrin à ce Dieu. 2°. que ce

mort étoit chrétien. 3°. que malgré les tortures les plus sévéres on ne pût point découvrir que les chrétiens étoient les auteurs de l'incendie du temple de Daphné. Car, si par la voie de la question on avoit eu quelque preuve contr'eux, Ammien, Marcellin qui étoit payen ne se seroit pas contenté de dire qu'ils en avoient été soupçonnés par l'Empereur, il n'auroit pas rapporté le bruit qui en chargeoit le philosophe Asclepiade. 4°. Julien dit que dès avant l'incendie, Apollon avoit abandonné son temple. Il n'avoit pu connoître cet abandon que de la bouche de ce Dieu, ou par la cessation de ses oracles; abandon qui ne peut être attribué qu'au voisinage de ce mort qui lui causoit du chagrin, ainsi que parle Libanius. 5°. Après l'enlevement de ce fâcheux mort, Apollon se retire du milieu des sacrifices qu'on lui offre dans son temple, selon les expressions de Libanius, & ne peut empêcher le feu de réduire cet edifice en cendres.

Nous pouvons à présent rapporter ce que les auteurs chrétiens ont écrit de cet événement, puisque leur récit se trouve soutenu de celui des payens, & qu'il peut lui servir d'éclaircissement.

Le corps de ce chrétien que Julien ordonna de transporter de Daphné, étoit celui de Saint Babylas. Le Cesar Gallus, frere de Julien, avoit fait placer les reliques de ce Saint Martyr dans ce bourg en trois cent cinquante & un, pour arrêter les désordres qui s'y commettoient. La présence de Saint Babylas rendit Apollon muet, ensorte qu'il ne rendit plus d'oracles. Les choses demeurerent en cet état jusqu'à ce que l'Empereur Julien étant venu à Antioche en 362, & offrant un grand nombre de sacrifices à Apollon pour en retirer quelque réponse, le démon demeura toujours muet. Dieu lui permit néanmoins enfin de parler pour rendre quelque raison de son silence. Il dit donc qu'il ne pouvoit rendre d'oracles, à cause que le lieu de Daphné étoit plein de corps morts, qu'il falloit les ôter & les transporter ailleurs. Julien commanda alors aux chrétiens d'ôter le corps de Saint Babylas. Les fidéles allerent en foule à Daphné chercher ces saintes reliques, & les transporterent à Antioche. Après le transport des reliques de Saint Babylas, Dieu permit qu'Apollon rendit diverses réponses. Peu de temps après, le feu du ciel tomba sur le temple d'A-

pollon, le réduisit en cendres avec la statue de ce Dieu. Julien s'en prit aux Prêtres du temple qu'il fit fouëtter. On mit en justice le grand Prêtre, & on lui fit souffrir beaucoup de tourments; car on vouloit lui faire dire que ce feu étoit venu des hommes, & non du ciel. Mais il ne put jamais dire autre chose, sinon que ce feu étoit descendu du ciel; il vint même des paysans d'alentour qui attesterent qu'ils avoient vu tomber le tonnere.

Voyez Philostrate, Soromene, Ruffin, Theodoret & Saint Jean Chrysostome, tous auteurs contemporains ou fort voisins du temps de ce grand événement.

On apperçoit à présent quel a été le fondement des jugements opposés que Julien & Libanius ont portés sur la présence d'Apollon à Daphné. Le premier voyant qu'il ne s'y rendoit plus d'oracles, voulut attribuer ce silence à l'abandon que ce Dieu avoit fait de son temple. Le second sçachant qu'Apollon avoit de nouveau rendu des oracles après la translation de Saint Babylas, jugea que ce Dieu n'avoit point quitté Daphné avant l'incendie, quoiqu'il eût par chagrin gardé le silence pendant tout le temps que le corps du Saint Martyr avoit été dans son voisinage. Voyez la note 51.

104. *Julien écrivit une lettre à la Communauté des Juifs.*

Sous les Régnes précédents, rien n'a plus appésanti le joug de votre esclavage que les ordres surpris, en vertu desquels on vous forçoit de payer au trésor public des sommes exorbitantes. J'avois souvent été témoin de ces exactions; mais je ne les ai bien connues que par une infinité d'ordonnances que j'ai trouvées toutes dressées contre vous dans les papiers de l'Etat. On alloit même vous imposer une nouvelle taxe, si je n'avois arrêté cette vexation impie qui deshonoroit le gouvernement.

J'ai jetté au feu toutes ces ordonnances, afin que personne ne puisse désormais vous allarmer & vous vexer en répandant des bruits fâcheux. Au reste vous devez moins accuser de tant d'injustices mon frere Constance de glorieuse mémoire, que ces hommes sans principes d'humanité, ni de réligion qu'il faisoit manger à sa table. Je les ai précipité de mes propres mains dans des cachots affreux, pour faire périr parmi nous

jusqu'au souvenir de leur mort. Et voulant contribuer à votre bonheur, j'ai exhorté mon frere Jule, votre vénérable Patriarche, à ne plus souffrir que ceux que l'on nomme Apôtres, lévent des droits sur le peuple. Je veux que désormais affranchis de ces contributions injustes, & goûtant sous mon Régne le repos le plus profond, vous redoubliez vos vœux pour la prospérité de mon empire, auprès du grand Dieu Créateur qui m'a daigné couronner de sa main très-pure. L'inquiétude & les épreuves violentes resserrent le cœur. Elles ôtent en quelque façon la hardiesse de lever les mains pour prier. Mais lorsqu'une joye entiere & parfaite entretient dans l'ame une douce sérénité, on se sent le zéle & la confiance d'adresser de ferventes prieres à ce Dieu supreme. C'est de lui que dépend l'exécution des projets que nous avons formés pour l'avantage de l'Etat. Obtenez de sa bonté que je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir Jerusalem cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous, & pour y rendre gloire au Tout-puissant.

Πέφυκε γὰρ τοὺς ἔν τινι μερίμνῃ ἐξεταζομένους περιδεῖσθαι τὴν διάνοιαν, καὶ μὴ τοσοῦτον εἰς τὴν προσευχὴν, τὰς χεῖρας ἀνατείνειν τολμᾶν. τοὺς δὲ πανταχόθεν ἔχοντας τὸ ἀμέριμνον, ὁλοκλήρῳ ψυχῇ χαίροντας, ὑπὲρ τοῦ βασιλείου ἱκετηρίους λατρείας ποιεῖσθαι τῷ μείζονι, τῷ δυναμένῳ κατευθῦναι τὴν βασιλείαν ἐπὶ τὰ κάλλιστα καθάπερ προαιρούμεθα, ὅπερ χρὴ ποιεῖν ὑμᾶς, ἵνα κἀγὼ τὸν τῶν Περσῶν πόλεμον διορθωσάμενος, τὴν ἐκ πολλῶν ἐτῶν ἐπιθυμουμένην παρ' ὑμῖν ἰδεῖν οἰκουμένην πόλιν ἁγίαν Ἱερουσαλὴμ ἐμοῖς καμάτοις ἀνοικοδομήσας οἰκήσω, καὶ ἐν αὐτῇ δόξαν δώσω ὑμῶν τῷ κρείττονι.

Lettre 25 de Julien, à la Communauté des Juifs.

Julien qui avoit été trois fois Consul. 105.

Julianus jam ter Consul adscito in collegium trabeæ Sallustio Præfecto per Gallias, quater ipse amplissimum inierat magistratum: & videbatur novum, adjunctum esse Augusto privatum, quod post Diocletianum & Aristobulum nullus meminerat gestum. Et licèt accidentium varietatem sollicitâ mente præcipiens, multiplicatos expeditionis apparatus flagranti studio perurgeret: diligentiam tamen ubique dividens, imperiique sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ac ambitiosum quondam apud Hierosolymam templum, quod post multa & interneciva certamina obsidente Vespasiano, posteaque Tito ægre

est expugnatum, instaurare sumptibus cogitabat immodicis: negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro Præfectis. Cùm itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque Provinciæ Rector, metuendi globi flammarum propè fundamenta crebris assultibus erumpentes fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinatiùs repellente, cessavit inceptum.

Ammianus Marcellinus, L. 23. C. 1.

106. *Julien parle de ce prodige.*

Que ceux par conséquent qui ont vu ou qui ont entendu parler de ces hommes assez sacriléges pour insulter aux temples & aux images des dieux, ne forment aucun doute sur la puissance & la supériorité de ces mêmes dieux.... Qu'ils ne prétendent pas nous en imposer par leurs sophismes, & nous épouvanter par le cri de la providence. Il est vrai que les Prophétes parmi les Juifs nous ont reproché tous ces désastres, mais que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple détruit trois fois, & qu'on n'a pu rétablir jusqu'à présent; ce n'est pas que je veuille insulter à leur fortune, puisque j'ai moi-même voulu rebâtir ce temple en l'honneur de la divinité qu'on y invoquoit. Je ne cite cet exemple que pour faire voir qu'il n'est rien de durable dans les choses humaines, & que les Prophétes qui n'avoient d'autre occupation que celle d'amuser les bonnes gens, ne nous ont rapporté que des rêveries : tout cela ne prouve pas à la vérité que leur Dieu ne soit grand, mais il est certain qu'il n'a eu parmi les Juifs ni de bons Prophétes, ni de sçavants interprétes de sa volonté. La raison en est claire, ils ne se sont jamais appliqués à cultiver & à perfectionner leur esprit par l'étude des sciences humaines, ils n'ont jamais tenté d'ouvrir des yeux que fermoit l'ignorance, ni de dissiper les ténébres qu'entretenoit leur aveuglement. Ils sont semblables à ces hommes qui, à travers des nuages & des exhalaisons grossiéres, appercoivent la lumiere éclatante du firmament. Cette vue trop indistincte leur fait confondre la splendeur éthérée avec un feu terrestre & impur. Aveugles qu'ils sont sur tout ce qui les environne, ils s'écrient comme des forcenés : craignez, tremblez, habitants de la terre; le feu, la foudre, le glaive

& la mort. Employant avec emphase les expressions les plus terribles, pour désigner la chose du monde la plus simple, la propriété destructive du feu : mais il est plus convenable de ne parler qu'en particulier de toutes ces choses, qui, pour le dire en passant, sont bien voir que ces prétendus maîtres de la sagesse, qui se vantent de nous donner les idées les plus simples de la divinité, sont bien inférieurs à nos Poëtes.

Μηδεὶς οὖν ἀπιστείτω θεοῖς, ὁρῶν καὶ ἀκούων, ὡς ἐνύβρισάν τινες εἰς τὰ ἀγάλματα, καὶ τοὺς ναοὺς ..... Μηδεὶς οὖν ἀπατάτω λόγους μηδὲ ταραττέτω περὶ τῆς προνοίας ἡμᾶς. οἱ γὰρ ἡμῖν ὀνειδίζοντες τοιαῦτα τῶν Ἰουδαίων οἱ προφῆται, τί περὶ τοῦ ναοῦ φήσουσι, τοῦ παρ' αὐτοῖς τρίτον ἀνατραπέντος, ἐγειρομένου δὲ οὐδὲ νῦν, ἐγὼ δὲ εἶπον οὐκ ὀνειδίζων ἐκείνους. ὅς γε τοσούτοις ὕστερον χρόνοις ἀναστήσασθαι διενοήθην αὐτὸν εἰς τιμὴν τοῦ κληθέντος ἐπ' αὐτῷ θεοῦ. νυνὶ δὲ ἐχρησάμην αὐτῷ, δεῖξαι βουλόμενος ὅτι τῶν ἀνθρωπίνων οὐδὲν ἄφθαρτον εἶναι δύναται. καὶ τὰ τοιαῦτα γράφοντες ἐλήρουν προφῆται γραϊδίοις ψυχροῖς ὁμιλοῦντες. οὐδὲν δ' οἶμαι, κωλύει τὸν μὲν θεὸν εἶναι μέγαν, οὐ μὲν σπουδαίων προφητῶν οὐδὲ ἐξηγητῶν τυχεῖν. αἴτιον δὲ ὅτι τὴν ἑαυτῶν ψυχὴν, οὐ παρέσχον ἀποκαθᾶραι τοῖς ἐγκυκλίοις μαθήμασιν. οὔτε ἀνοῖξαι μεμυκότα λίαν τὰ ὄμματα. οὐδὲ ἀνακαθᾶραι τὴν ἐπικειμένην αὐτοῖς ἀχλύν. ἀλλ' οἷον φῶς μέγα δι' ὀμίχλης οἱ ἄνθρωποι βλέποντες οὐ καθαρῶς οὐδὲ εἰλικρινῶς, αὐτὸ δὲ ἐκεῖνο νενομικότες οὐχὶ φῶς καθαρὸν ἀλλὰ πῦρ καὶ τῶν περὶ αὐτὸ πάντων ὄντες ἀθέατοι, βοῶσι μεγάλα, φρίττετε, φοβεῖσθε. πῦρ, φλὸξ, θάνατος, μάχαιρα, ῥομφαία, πολλοῖς ὀνόματι μίαν ἐξηγούμενοι τὴν βλαπτικὴν τοῦ πυρὸς δύναμιν. ἀλλ' ὑπὲρ μὲν τούτων ἰδίᾳ βέλτιον παραστῆσαι, πόσῳ φαυλότεροι τῶν παρ ἡμῖν οὗτοι γεγόνασι ποιητῶν οἱ τῶν ὑπὲρ τοῦ θεοῦ λόγων διδάσκαλοι.

Fragment d'un discours ou d'une lettre de Julien, pag. 540, 541, 542.

1°. Julien dit que le temple de Jerusalem a été *détruit trois fois*; il n'auroit pas pu compter trois destructions de cet édifice s'il n'eût renfermé dans ce nombre celle qui est arrivée de son temps, puisque l'histoire ne nous parle que de deux autres avant lui, la premiere faite par les Assyriens, la seconde par l'armée romaine commandée par Titus.

2°. Julien dit qu'il avoit entrepris de rebâtir le temple de Jerusalem; il insinue par là que son dessein n'a pas été accompli. Si cette inexécution étoit venue par un changement de sa volonté, il n'auroit pas manqué de le faire connoître, & en même temps de le colorer de quelque raison apparente : il auroit prétexté que les circonstances, l'état des affaires de l'empire ne lui avoient pas permis d'exécuter son projet. Le silence qu'il garde sur ce qui a empêché l'accomplissement de ses desseins, marque assez qu'il a été arrêté par une cause supérieure.

3°. L'affectation de Julien, à dire que la propriété destruc-

tive du feu est la chose du monde la plus simple, montre qu'il vouloit faire envisager le désastre causé par cet élément, comme purement naturel.

Dissertation sur les tremblements de terre & les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par l'Empereur Julien, de rebâtir le Temple de Jérusalem, T. 1, p. 107.

Monsieur Warburton qui reconnoît que Julien parle dans ce fragment du prodige qui empêcha le rétablissement du temple de Jerusalem, ne veut pas que cet événement miraculeux soit désigné par ces paroles : *trois fois détruit* τρίτον ἀνατραπέντος. Il prétend que ces trois destructions que désigne Julien sont celles qui ont été faites, la premiere par les Assyriens, la seconde par Herode le grand, lorsqu'il rebâtit le temple avec plus de magnificence qu'il n'avoit été construit au retour de la captivité, la troisieme par l'armée romaine. Voici les deux raisons sur lesquelles il se fonde pour s'écarter en ce point du sentiment commun.

1°. Le terme grec ἀνατραπέντος exprime, dit-il, une démolition proprement dite : ou lorsque la providence déconcerta le projet de Julien, elle n'attendit pas pour s'y opposer qu'il fût exécuté, elle commença par y mettre des obstacles ; le temple ne fut point achevé, & par conséquent il ne fut point détruit. On ne peut donc point à la rigueur se servir des paroles de Julien contre lui même, sans faire violence au texte.

2°. Les mots ἐγειρομένου δὲ οὐδὲ νῦν non rétabli jusqu'à présent ne peuvent s'appliquer à un temple détruit depuis deux mois : l'application seroit peu naturelle.

Je réponds qu'on ne convient pas unanimement qu'Hérode ait entiérement démoli le temple de Zorobabel. Plusieurs sçavants appuyés sur des preuves solides prétendent que ce Prince ne fit que l'augmenter & l'embellir. En effet les Juifs n'ont jamais compté que deux temples, celui de Salomon & de Zorobabel pour lui en substituer un plus somptueux, ne peut pas passer pour un désastre, pour une démolition fâcheuse, pour une démolition qu'un peuple souffre avec douleur, puisqu'au contraire les Juifs virent avec joie relever leur temple avec plus de magnificence qu'il n'en avoit auparavant : or Julien ne parle ici que des destructions fâcheuses, des destructions que l'on regarde comme des désastres.

Les deux raisons de M. Warburton paroissent extrêmement foibles. Pour détruire un édifice il n'est pas besoin qu'il soit achevé. Le temple de Jerusalem ayant été renversé par les

Aſſyriens, par les Romains ; & ce qu'on avoit commencé depuis peu, n'ayant pu être conduit à ſa perfection par l'obſtacle que la main de Dieu y avoit mis, pourquoi eſt-ce que l'on ne pourroit pas dire, en parlant de ce temple deux mois après ce dernier événement, qu'il n'a pas été rétabli juſqu'à préſent.

Le Rabbin Gedaliah rend auſſi témoignage à ce prodige. 107

Le Rabbin Gedaliah Ben Joſeph Jechaia, dans ſon Hiſtoire intitulée Schalſcheleth Hakkabbala autoriſe auſſi ce prodige par ſon témoignage. Il ne vivoit à la vérité qu'un ſiécle après l'événement ; mais il le rapporte ſur les Mémoires que les Juifs en avoient conſervés.

In diebus R. Channan & ſociorum ejus, anno circiter orbis conditi 4349, memorant libri annalium, magnum in orbe univerſo fuiſſe terræ motum, collapſumque eſſe templum quod ſtruxerant Judæi Hieroſolimis præcepto Cæſaris Juliani Apoſtatæ, impenſis maximis. Poſtridiè ejus diei, (quo mota fuerat terra,) de cœlo ignis multus cecidit, ita ut omnia ferramenta illius ædificii liqueſcerent & amburerentur Judæi multi, atque adeò innumerabiles.

. Apud Wagenſeil. Tela ignea ſatanæ.

Il y eut des tremblements de terre dans la Paleſtine, qui renverſerent quelques villes, & qui en endommagerent d'antres, qui furent les préſages de la mort de Julien.

Σεισμοὶ δὲ ἐγίγνοντο τοῦ κακοῦ μηνυταί, πόλεων τῶν ἐν τῇ Παλαιστίνῃ, Συρίας, τὰς μὲν μέρη, τὰς δὲ ὅλας κατασείσαντες. ἐδήλου γὰρ ἡμῖν ὁ Θεὸς, μεγάλοις πάθεσι, μέγα σημαίνων.

Libanius dans l'hiſtoire de ſa vie, pag. 45.

Porphyre dit que les dieux habitent dans leurs ſtatues, & 108
qu'ils y ſont contenus comme dans un lieu ſaint.

Εἰσὶν οἷον ἐν ἱερῷ χωρίῳ τῇ ὑποκειμένῃ εἰκόνι.

Dans la préparation évangélique d'Euſebe, L. 5. C. 15.

Nous apprenons de Photius dans ſa bibliothéque, cod. 216, que Jamblique avoit fait un ouvrage par lequel il montroit que les idoles étoient divines & remplies d'une ſubſtance divine.

Ἐστι μὲν οὖν ὁ σκοπὸς Ιαμβλίχῳ θεῖά τι δεῖξαι τὰ εἴδωλα (ταῦτα γὰρ ὑποβάλλει τῷ ὀνόματι τοῦ ἀγάλματος) καὶ θείας μετουσίας ἀνάπλεα.

Un payen parle ainſi à Arnobe : vous vous trompez, nous

ne croyons point que l'airain, l'argent, l'or & les autres matieres dont on forme les simulacres, soient des dieux, mais nous honorons les dieux mêmes dans ces simulacres, parce que dès qu'on les leur a dédiés, ils y viennent habiter. *Erras*, (*inquit*), *& laberis, nam neque nos æra, neque auri, argentique materias, neque alias quibus signa consiunt, eas esse per se deos, & religiosa decernimus numina; sed eos in his colimus, eosque veneramur, quos dedicatio infert sacra, & fabrilibus efficit inhabitare simulacris.*

L. 6. N. 27. p. 198.

Herdonius s'étant emparé du Capitole avec une troupe d'esclaves & d'exilés, le Consul Publius Valerius représenta au peuple que Jupiter, Junon, les autres dieux & déesses étoient assiégés. *Jovem optimum Maximum, Junonem Reginam, alios Deos Deasque obsideri.*

Tite Liv. L. 3. C. 17.

Les Ambraciens se plaignent dans Tite Live que tous leurs temples ont été dépoüillés; que les simulacres des dieux, les dieux mêmes ont été enlevés; qu'on a ravi les ornements des murs & des portes; qu'il ne reste plus aux Ambraciens d'objets de leur culte & de leurs prieres. *Templa totâ urbe spoliata ornamentis: simulacra deûm, deos imò ipsos, convulsos ex sedibus suis, ablatos esse parietes, postesque nudatos. Quos adorent, ad quos precentur & supplicent, Ambraciensibus non superesse.*

Tite Live, L. 38, C. 43.

Le même Auteur raconte que le Roi Attalus fit un accueil favorable aux députés du peuple romain, qu'il les conduisit à Pessinonte, Ville de Phrygie, & qu'il leur donna la pierre sacrée que les habitants disoient être la mere des dieux, pour qu'ils la transportassent à Rome. « Is (Attalus) legatos » comiter exceptos Pessinuntem in Phrygiam deduxit, sacrum- » que iis lapidem, quem matrem deûm incolæ esse dicebant, » tradidit ac deportare Romam jussit.

L. 29. C. 11.

Diogene écrit que le Philosophe Stilpon fut chassé d'Athénes, parce qu'il avoit dit que la Minerve de Phidias n'étoit pas une divinité.

Livre 2.

Ciceron dit que les Siciliens n'ont plus de Dieu dans leurs

villes auxquels ils puiſſent avoir recours, parce que Verrès a enlevé leurs ſimulacres de leurs temples. « Se ſe jam ne deos » quidem in ſuis urbibus, ad quos confugerent habere, quòd » eorum ſimulacra ſanctiſſima Verres ex delubris religioſiſſimis » ſuſtuliſſet.

Quatrieme diſcours contre Verrès au commencement.

Les déſordres pour leſquels l'homme éprouve un penchant ſi impérieux. 109.

La fornication étoit regardée parmi les Payens comme une choſe indifférente. Voyez la Harangue de Ciceron pout Cœlius, l'Andrienne de Terence, acte premier, ſcene premiere. Caton ce ſévére cenſeur, à qui l'on donnoit le nom de divin, louoit les jeunes gens qui s'y livroient. (Dans Horace, L. 1. Satyre 2. verſ. 30 & ſuiv.) Les Philoſophes Theodore & Antiſthene diſoient que le ſage n'en devoit point rougir, dans Diogene Laerce, L. 2, 6. On ne ſe cachoit point de ces excès qui outragent la nature. Plaute, Curcullion, ſcene premiere. Martial, L. 1. Epig. 91. L. 4. Epig. 42. L. 6. Epig. 29. L. 7. Epig. 67. L. 9. Epig. 92. L. 14. Epig. 205. Maxime de Tyr Diſſ. 10. Seneque, Epitre 95. s'exprime ainſi : « Tranſeo puerorum infelicium greges quos » poſt tranſacta convivia aliæ cubiculi contumeliæ expectant. » Tranſeo agmina exoletorum per nationes, coloreſque deſcripta.

La Loi Scantinie n'avoit pourvu qu'à l'honneur des jeunes garçons de condition libre. Les Philoſophes mêmes n'avoient point honte de ces crimes énormes. Voyez ce que Plutarque dit de Solon dans ſon Erotique ; ce que Diogene rapporte de Socrate, de Platon, de Phœdon, de Zenon, de Menedene, de Bion, de Demetrius le Phalereen, d'Eudoxe dans leurs vies.

Il y avoit à Rome des hommes qui ſe proſtituoient publiquement. Le ſage Empereur Alexandre qui avoit en horreur des débauches qui outragent la nature, auroit bien voulu les proſcrire, mais il n'oſa ; tout ce qu'il put faire pour marquer ſon averſion, fut de défendre que l'on ne portât au fiſc le tribut que payoient ces infâmes, & d'ordonner qu'il ne ſeroit employé qu'aux réparations du théatre & du cirque. « Lenonum vectigal & meretricum & exoletorum in ſacrum ærarium inferri » vetuit, ſed ſumptibus publicis ad inſtaurationem theatri,

» circi, amphitheatri & ærarii deputavit. Habuit in animo ut » exoletos vetaret, quod posteà Philippus fecit : sed veritus est, » ne prohibens, publicum dedecus in privitas cupiditates con» verteret, cùm homines illicita magis poscant, prohibitaque » furore persequantur.

Lampridius in Alexandro Severo, pag. 121.

II. *On leur décernoit des récompenses.*

Voici le comble de l'infamie. Chez plusieurs peuples, dit Philon, il y a des prix proposés à l'impudicité la plus honteuse.

Περὶ ἀναφερομένων ἐν εἴδει νόμων, &c. p. 535, 536.

Ἐπεισκεκώμακε δὲ ταῖς πόλεσιν ἕτερον πολὺ τοῦ λεχθέντος μεῖζον κακὸν τὸ παιδεραστεῖν, ὃ πρότερον μὲν καὶ λεχθῆναι μέγα ὄνειδος ἦν, νυνὶ δ' ἐστὶν αὔχημα οὐ τοῖς δρῶσι μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς πάσχουσιν, οἳ νόσον θήλειαν νοσεῖν ἐθιζόμενοι, τάς τε ψυχὰς καὶ τὰ σώματα διαρρέουσι, μηδὲν ἐμπύρευμα τοῦ ἄρρενος γενεᾶς ἐῶντες ὑποτύφεσθαι, περιφανῶς οὕτως τὰς τῆς κεφαλῆς τρίχας ἀναπλεκόμενοι καὶ διακοσμούμενοι, καὶ ἐνώδεσι μύροις λίπα χριόμενοι. προσαγωγὸν γὰρ μάλιστα ἐν τοῖς τοιούτοις τὸ εὐῶδες, ἐν ἅπασι τοῖς εἰς εὐκοσμίαν ἠσκημένοις. καὶ τὴν ἄρρενα φύσιν ἐπιτηδεύσει τεχνιάζοντες εἰς θήλειαν μεταβάλλειν, οὐκ ἐρυθριῶσι.... αἴτιον δ' οἶμαι, τὸ παρὰ πολλοῖς τῶν δήμων, ἀκρασίας καὶ μαλακίας ἆθλα κεῖσθαι. τοὺς γοῦν ἀνδρογύνους ἰδεῖν ἐστι διὰ πληθούσης ἀγορᾶς ἀεὶ σοβοῦντας, κἂν ταῖς ἑορταῖς προπομπεύοντας, καὶ τὰ ἱερὰ τοὺς ἀνιέρους διειληχότας, καὶ μυστηρίων καὶ τελετῶν κατάρχοντας, καὶ τὰ Δήμητρος ὀργιάζοντας. ὅσοι δ' αὐτῶν τὴν καλὴν νεανίαν προσεπιτείναντες εἰς ἅπαν, ὠρέχθησαν μεταβολῆς τῆς εἰς γυναῖκας, καὶ τὰ γεννητικὰ προσαπέκοψαν, ἁλουργίδας ἀμπεχόμενοι, καθάπερ οἱ μεγάλων ἀγαθῶν αἴτιοι ταῖς πατρίσι, προέρχονται δορυφορούμενοι, τοὺς ὑπαντῶντας ἐπιστρέφοντες.

Théocrite dans la description qu'il a faite de la fête Diocleia Idile 12, vers. 27 & suiv. souhaite aux habitants de Megare toute sorte de bonheur, parce que ce sont eux qui ont rendu le plus d'honneur à Diocles, qui s'étoit distingué par des amours infâmes. Il ajoûte que toutes les années, les jeunes garçons assemblés à son tombeau, disputent entr'eux de lascivité, & que l'on couronne le plus lascif.

Platon, cet homme que l'on qualifoit de divin parmi les payens, a loué ce vice infâme, & l'a jugé digne d'être recompensé en cette vie & en l'autre. Nous rougirions de transcrire ici ses paroles.

III. *Ils étoient autorisés & consacrés par l'exemple des Dieux.*

Un jeune homme s'anime dans Térence à corrompre une jeune personne, en regardant un tableau qui représentoit Jupiter changé en pluie d'or, pour corrompre Danaë.

Egomet

Egomet quoque id ſpectare cœpi, & quia conſimilem luſerat.
Jam olim ille ludum, impendio magis anima gaudebat mihi.
Deum ſeſe in hominem convertiſſe atque per alienas tegulas.
Veniſſe clanculum per impluvium, fucum factum mulieri
At quem Deum? Qui templa cœli ſumma ſonitu concutit.
Ego homuncio hoc non facerem? Ego verò illud feci ac lubens.

L'Eunuque, Acte 3, Scene 5.

Euripide dans l'Ion introduit un perſonnage qui dit : il ne faut plus appeller les hommes méchants, quand ils ne font qu'imiter les actions des dieux ; mais la haine en retombe ſur ceux qui enſeignent ces choſes.

οὐκ ἔτ' ἀνθρώπους κακοὺς
Λέγειν δίκαιον, εἰ τὰ τῶν θεῶν καλὰ
Μιμούμεθ', ἀλλὰ τοὺς διδάξαντας τάδε.

Dans Saint Juſtin de la Monarchie, p. 40.

Denis d'Halicarnaſſe reconnoît que les fables grecques étoient propres à gâter les mœurs, en ce que le peuple eſt porté à ne s'abſtenir d'aucun vice, lorſqu'il voit que les dieux mêmes y ſont ſujets.

Πάντα τὰ τοιαῦτα, ὁμοίως κατεστήσατο τοῖς κρατίστοις τῶν παρ' Ἕλλησι νομίμων. Τοὺς δὲ παραδεδομένους περὶ αὐτῶν μύθους, ἐν οἷς βλασφημίαι τινές εἰσι κατ' αὐτῶν ἢ κατηγορίαι, πονηροὺς καὶ ἀνωφελεῖς καὶ ἀσχήμονας ὑπολαβὼν εἶναι, καὶ οὐχ ὅτι θεῶν ἀλλ' οὐδ' ἀνθρώπων ἀγαθῶν ἀξίους, ἅπαντας ἐξέβαλε...... ὁ δὲ πολὺς καὶ ἀφιλοσόφητος ὄχλος ἐπὶ τὰ χείρω λαμβάνειν φιλεῖ τοὺς περὶ αὐτῶν λόγους, καὶ πάσχειν δυοῖν θάτερον, ἢ καταφρονεῖν τῶν θεῶν, ὡς ἐν πολλῇ κακοδαιμονίᾳ κυλινδουμένων, ἢ τῶν αἰσχίστων τε καὶ παρανομωτάτων οὐδενὸς ἀπέχεσθαι, θεοῖς αὐτὰ προσκείμενα ὁρῶν.

L. 2. p. 90, 91, 92.

Seneque dans ſon Livre de la brièveté de la vie, s'exprime ainſi : croire que les dieux ont été ſujets au vice ; qu'eſt-ce faire autre choſe que d'y exciter les hommes ; qu'eſtce faire autre choſe que de fournir aux hommes un ſujet légitime d'excuſer leurs déſordres par l'exemple des dieux ? *Quid aliud eſt vitia incendere, quàm auctores inſcribere deos, & dare morbo exemplo divinitatis, excuſatam licentiam.*

Ovide conſeille aux jeunes perſonnes du ſexe, de ne point aller dans les temples, parce qu'elles y verroient des tableaux ou des ſtatues capables de les corrompre. Voici ſes paroles.

Eſt-il de lieu plus ſaint que les temples ? Cependant toute jeune perſonne du ſexe qui ſera attentive à conſerver ſa pudeur,

doit éviter d'y entrer ; car si elle alloit dans le temple de Jupiter, combien n'y verroit-elle pas de marques des impudicités de ce Dieu ? &c.

Quis locus est templis augustior ? Hæc quoque vitet.
In culpam si qua est ingeniosa suam
Cùm steterit Jovis æde, Jovis succurret in æde
Quàm multas matres fecerit ille Deus, &c.

Trist. L. II. V. 287.

112. *Ils étoient en quelque sorte commandés.*

Platon défend de boire avec excès, si ce n'est dans les Fêtes de Bacchus, & en l'honneur de ce Dieu.

Πίνειν δὲ εἰς μέθην, οὔτε ἄλλοθί που πρέπει, πλὴν ἐν ταῖς τοῦ τὸν οἶνον δόντος θεοῦ ἑορταῖς, οὔτε ἀσφαλές.

Traité des Loix VI.

Aristote, après avoir sévérement blâmé toutes les images malhonnêtes, en excepte celles des dieux qui vouloient être honorés par de pareilles représentations.

Ὅλως μὲν οὖν αἰσχρολογίαν ἐκ τῆς πόλεως, ὥσπερ ἄλλο τι, δεῖ τὸν νομοθέτην ἐξορίζειν . . . . ἐπεὶ δὲ τὸ λέγειν τι τῶν τοιούτων ἐξορίζομεν, φανερὸν ὅτι καὶ τὸ θεωρεῖν, ἢ γραφὰς, ἢ λόγους ἀσχήμονας. ἐπιμελὲς μὲν οὖν ἔστω τοῖς ἄρχουσι μηδὲν μήτε ἄγαλμα, μήτε γραφὴν εἶναι τοιούτων πράξεων μίμησιν. εἰ μὴ παρά τισι θεοῖς τοιούτοις, οἷς καὶ τὸν τωθασμὸν ἀποδίδωσιν ὁ νόμος.

Politiques VII. C. 17.

Se livrer à une prostitution publique étoit un acte de religion.

113. Il y avoit un temple de Venus à Babylone, où des femmes se prostituoient en l'honneur de cette Déesse.

Ὁ δὲ δὴ αἴσχιστος τῶν νόμων ἐστὶ τοῖσι Βαβυλωνίοισι, ὅδε· δεῖ πᾶσαν γυναῖκα ἐπιχωρίην ἱζομένην ἐς ἱρὸν Ἀφροδίτης, ἅπαξ ἐν τῇ ζοῇ μιχθῆναι ἀνδρὶ ξείνῳ. πολλαὶ δὲ καὶ οὐκ ἀξιεύμεναι ἀναμίσγεσθαι τῇσι ἄλλῃσι, οἷα πλούτῳ ὑπερφρονέουσαι, ἐν καμάρῃσι ἐλάσασαι πρὸς τὸ ἱρὸν ἑστᾶσι. θεραπηίη δέ σφι ἕπεται πολλὴ ὄπισθεν. αἱ δὲ πλεῦνες ὧδε. ἐν τεμένεϊ Ἀφροδίτης κατέαται στέφανον περὶ τῇσι κεφαλῇσι ἔχουσαι θώμιγγος πολλαὶ, γυναῖκες. αἱ μὲν γὰρ προσέρχονται, αἱ δὲ ἀπέρχονται. σχοινοτενέες δὲ διέξοδοι πάντα τρόπον ὁδῶν ἔχουσι διὰ τῶν γυναικῶν, δι' ὧν οἱ ξεῖνοι διεξιόντες ἐκλέγονται. ἔνθα ἐπεὰν ἵζηται γυνὴ, οὐ πρότερον ἀπαλλάσσεται ἐς τὰ οἰκία, ἤ τίς οἱ ξείνων ἀργύριον ἐμβαλὼν ἐς τὰ γούνατα, μιχθῇ ἔξω τοῦ ἱροῦ. ἐμβάλλοντα δὲ δεῖ εἰπεῖν τοσόνδε, Ἐπικαλέω τοι τὴν θεὸν Μύλιττα. Μύλιττα δὲ καλέουσι τὴν Ἀφροδίτην. Ἀσσύριοι. τὸ δὲ ἀργύριον, μέγαθος

ἐστὶ ὅσον ἄν. οὐ γὰρ μὴ ἀπώσηται. οὐ γάρ οἱ θέμις ἐστί. γίνεται γὰρ ἱρὸν τοῦτο τὸ ἀργύριον. τῷ δὲ πρώτῳ ἐμβαλόντι ἕπεται, οὐδὲ ἀποδοκιμᾷ οὐδένα. ἐπεὰν δὲ μιχθῇ ἀποσιωσαμένη τῇ θεῷ, ἀπαλλάσσεται ἐς τὰ οἰκία. καὶ τόπου τούτου οὐκ οὕτω μέγα τί οἱ δώσεις ὥς μιν λάμψεαι. ὅσαι μὲν νῦν εἴδεός τε ἐπαρμέναι εἰσὶ καὶ μεγάθεος, ταχὺ ἀπαλλάττονται. ὅσαι δὲ ἄμορφοι αὐτέων εἰσί, χρόνον πολλὸν προσμένουσι, οὐ δυνάμεναι τὸν νόμον ἐκπλῆσαι. καὶ γὰρ τριέτεα καὶ τετραέτεα μετεξέτεραι χρόνον μένουσι. ἐναχῆ δὲ καὶ τῆς Κύπρου ἐστὶ παραπλήσιος τούτῳ νόμος.

Herodote, L. I. p. 51, 52.

Πάσαις δὲ ταῖς Βαβυλωνίαις ἔθος κατά τι λόγιον, ξένῳ μίγνυσθαι πρός τι ἀφροδίσιον, ἀφικνουμέναις μετὰ πολλῆς θεραπείας καὶ ὄχλου, θώμιγγι δ' ἕσπεται ἑκάστῃ. ὁ δὲ προσιὼν καταθεὶς ἐπὶ τὰ γόνατα, ὅσον καλῶς ἔχει ἀργύριον, συγγίνεται, ἄπωθεν τοῦ τεμένους ἀπαγαγών. τὸ δὲ ἀργύριον ἱερὸν τῆς ἀφροδίτης νομίζεται.

Strabon, L. 16. p. 707.

Strabon parlant de Venus d'Anaïs dans l'Armenie, s'explique ainsi. Les plus illustres de cette nation consacrent leurs filles encore vierges à la déesse. La loi veut qu'elles se prostituent pendant long-temps dans le temple de cette déesse, après quoi elles se marient, aucun ne dédaignant de les prendre pour femmes. Herodote dit que la même chose se pratique en Lydie.

Ἀλλὰ καὶ θυγατέρας οἱ ἐπιφανέστατοι τοῦ ἔθνους ἀνιεροῦσι παρθένους. αἷς νόμος ἐστὶ καταπορνευθείσαις πολὺν χρόνον παρὰ τῇ θεῷ, μετὰ ταῦτα δίδοσθαι πρὸς γάμον, οὐκ ἀπαξιοῦντος τῇ τοιαύτῃ συνοικεῖν οὐδενός. τοιοῦτον δέ τι καὶ Ἡρόδοτος λέγει τὸ περὶ τὰς Λυδάσι

Livre 11.

A Byblis, les femmes qui ne veulent pas se raser pour faire le deuil d'Adonis, sont contraintes de se prostituer un jour entier aux étrangers, & l'argent de cette prostitution est consacré à la Déesse Venus.

Γυναικῶν δέ ὁκόσαι οὐκ ἐθέλουσι ξυρέεσθαι, τοιήνδε ζημίην ἐκτίνουσι. ἐν μιῇ ἡμέρῃ, ἐπὶ πρήσει τῆς ὥρης ἵστανται. ἡ δὲ ἀγορὴ μούνοισι ξείνοισι παρακέαται. καὶ ὁ μισθὸς ἐς τὴν Ἀφροδίτην θυσίη γίγνεται:

Lucien, Déesse de Syrie au commencement.

Les Cypriots avoient coûtume à certains jours d'envoyer sur le bord de la mer leurs filles avant que de les marier, afin qu'elles cherchassent à y gagner l'argent de leur dot en se prostituant, & elles consacroient ainsi leur virginité à Venus.
Mox erat Cypriis virgines ante nnptias statutis diebus dotalem pecuniam quæsituras, in quæstum ad littus maris mittere, pro reliquâ pudicitiâ libamenta Veneri soluturas.

Justin, Liv. 18.

Il y avoit à Corinthe un temple dédié à Venus, si considérable, qu'il renfermoit plus de mille jeunes filles, que diverses personnes de l'un & de l'autre sexe avoient offertes à cette Déesse pour qu'elles se prostituassent en son honneur, ce qui attiroit à Corinthe une grande multitude d'étrangers.

Τότε τὸ Ἀφροδίτης ἱερὸν οὕτω πλούσιον ὑπῆρξεν, ὥστε πλείους ἢ χιλίας ἱεροδούλους ἐκέκτητο ἑταίρας, ἃς ἀνετίθεσαν τῇ θεῷ, καὶ διὰ ταῦτα οὖν πολυοχλεῖτο ἡ πόλις, καὶ ἐπλουτίζετο.

Strabon, L. 8. p. 364.

Ces courtisanes étoient célébrées par des monuments publics & par les vers des Poëtes les plus illustres. On les employoit dans les affaires pressantes & dans les besoins de la République, pour implorer le secours de Venus.

Après la défaite de Xercès, & de ses formidables armées, on mit dans le temple un tableau où étoient représentés leurs vœux & leurs processions avec cette inscription de Simonide Poëte fameux: celles-ci ont prié la Déesse Venus qui, pour l'amour d'elles, a sauvé la Gréce.

Νόμιμον ἐστὶν ἀρχαῖον ἐν Κορίνθῳ ὡς καὶ Χαμαιλέων ὁ Ἡρακλεώτης ἱστορεῖ ἐν τῷ περὶ Πινδάρου, ὅταν ἡ πόλις εὔχηται περὶ μεγάλων τῇ Ἀφροδίτῃ, συμπαραλαμβάνεσθαι πρὸς τὴν ἱκετείαν τὰς ἑταίρας ὡς πλείστας, καὶ ταύτας προσεύχεσθαι τῇ θεῷ, καὶ ὕστερον ἐπὶ τοῖς ἱεροῖς παρεῖναι· καὶ ὅτε ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα τὴν στρατείαν ἦγεν ὁ Πέρσης, ὡς καὶ Θεόπομπος ἱστορεῖ, καὶ Τίμαιος ἐν τῇ ἑβδόμῃ, αἱ Κορίνθιαι ἑταῖραι ηὔξαντο ὑπὲρ τῆς τῶν Ἑλλήνων σωτηρίας εἰς τὸν τῆς Ἀφροδίτης ἐλθοῦσαι νεών. διὸ καὶ Σιμωνίδης ἀναθέντων τῶν Κορινθίων πίνακα τῇ θεῷ, τὸν ἔτι καὶ νῦν διαμένοντα καὶ τὰς ἑταίρας ἰδίᾳ γραψάντων τὰς τότε ποιησαμένας τὴν ἱκετείαν, καὶ ὕστερον παρούσας, συνέθηκε τόδε τὸ ἐπίγραμμα.

Αἵδ' ὑπὲρ Ἑλλήνων τε καὶ εὐθυμάχων πολιητᾶν
Ἔσταθεν εὔχεσθαι Κύπριδι δαιμονίᾳ.
Οὐ γὰρ τοξοφόροισιν ἐμήσατο δῖ' Ἀφροδίτα.
Πέρσαις Ἑλλάνων ἀκρόπολιν προδόμεν.

Athénée, L. 13. p. 573.

Solon érigea à Athénes un temple à Venus la prostituée, qui étoit gardé & entretenu par des femmes de mauvaise vie.

Καὶ Φιλήμων δ' ἐν Δελφοῖς, προσιστορῶν ὅτι πρῶτος Σόλων διὰ τὴν τῶν νέων ἀκμὴν, ἔστησεν ἐπὶ οἰκημάτων γύναια πριάμενος, καθὰ καὶ Νίκανδρος ὁ Κολοφώνιος ἱστορεῖ ἐν τρίτῳ Κολοφωνιακῶν, φάσκων αὐτὸν καὶ πανδήμου Ἀφροδίτης προστῆσαι τῶν οἰκημάτων.

Athénée, L. 13. p. 569.

Tout le monde connoît l'infamie des mysteres de Priape, d'Adonis, de Cybele, de Flora.

Seneque, Martial & Plutarque nous apprennent qu'on eut honte de représenter ces derniers devant Caton.

Les voleurs réclamoient Mercure & la Déesse Laverne. 114.

Un voleur, dans le seul vers qui nous est resté de la comédie de Plaute, intitulée *Cornicularia*, invoque la Déesse Laverne pour exécuter ses vols avec adresse.

Mihi laverna in furtis celerassis manus.

Puissante Laverne, rendez mes mains agiles & adroites dans le vol.

On voit encore dans l'Aululaire du même Poëte, acte 3, scéne 2. à la fin, que Laverne étoit la Déesse des voleurs. Les fourbes, ceux qui vouloient passer pour gens de bien sans l'être, imploroient aussi le secours de cette Déesse.

. . . . Pulchra Laverna.
Da mihi fallere, da justum, sanctumque videri.

Belle Laverne, faites-moi la grace de bien tromper les hommes, & d'être pris dans le public pour un homme juste & vertueux.

Horace, Epitre 16 du L. 1. vers. 60, 61.

Les anciens appelloient les voleurs Lavernions, parce qu'ils étoient sous la protection de la Déesse Laverne. *Laverniones fures antiqui dicebant, quòd sub tutelâ Deæ Livernæ essent.*

Festus Pompeius.

Strobile invoque la Déesse Foy, & la prie de lui être favorab e pour faire un larcin dans son temple.

Aululaire, acte 4, scéne 2.

Un Marchand prie Mercure dans Ovide, de seconder les tromperies qu'il fait dans son commerce pour s'enrichir.

Da modo lucra mihi, da facto gaudia lucro.
Et face ut emptori, verba dedisse juvet.

L. 5 des fastes, vers. 689, 690.

On ne punissoit dans le tartare que certains crimes monstrueux. 115.

Platon ne place dans le tartare que ceux qui ont commis de grands crimes. τῶν μεγάλα ἡμαρτηκότων.

Timee, Liv. 10.

Il en est de même de Virgile Eneide, L. 6.

316 *On lui donnoit les Dieux mêmes pour auteurs.*

Socrate veut que pour tout ce qui regarde la religion on s'en tienne à ce qui aura été réglé par le Dieu de la Patrie.

Ιερῶν τε ἱδρύσεις καὶ θυσίαι, καὶ ἄλλαι θεῶν τε καὶ δαιμόνων καὶ ἡρώων θεραπεῖαι. τελευτησάντων τε αὖ θῆκαι, καὶ ὅσα τοὺς ἐκεῖ δεῖ ὑπηρετοῦντας, ἵλεως αὐτοὺς ἔχειν· τὰ γὰρ δὴ τοιαῦτα οὔτ' ἐπιστάμεθα ἡμεῖς, οἰκίζοντές τε πόλιν, οὐδενὶ ἄλλῳ πεισόμεθα, ἐὰν νοῦν ἔχωμεν, οὐδὲ χρησόμεθα ἐξηγητῇ, ἀλλ' ἢ τῷ πατρίῳ.

Dans Platon, L. 4. de la République.

Porphyre rapporte un oracle d'Apollon qui ordonnoit de sacrifier à tous les Dieux, & qui prescrivoit la qualité des victimes qu'on devoit leur offrir.

Ακουε τοιγαροῦν τῶν πρώτων αὐτοῦ φωνῶν, δι' ὧν τὰ περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας συνάγων, πῶς ὁ Απόλλων χρῆναι θεραπεύειν τοὺς θεοὺς διδάσκει. ὃ καὶ παρατίθεται γράφων ὧδε.

Οπως δεῖ θυσιῶν θεραπεύειν
Ο' Απόλλων προστάττει τοὺς θεούς.

Ακολούθως μετὰ τὰ ῥηθέντα περὶ ευσεβείας, ἃ περὶ τῆς θεραπείας αὐτῶν ἔχρησαν, ἀναγράφοιμεν ἄν, ὧν ἐκ μέρους κἀν τοῖς περὶ ευσεβείας φθάσαντες παρατεθείκαμεν. ἔστι δὲ ὁ χρησμὸς τοῦ Απόλλωνος ἅμα καὶ διαίρεσιν τῆς τῶν θεῶν περιέχων τάξεως·

Εργάζευ, φίλε, τήνδε θεόσδοτον ἐς τρίβον ἐλθών,
Μηδ' ἐπιλήθεο τῶν μακάρων θυσίας ἐναρίζων,
Πῆ μὲν ἐπιχθονίοις, πῆ δ' οὐρανίοις, ποτὲ δ' αἴθρης.
Αυτοῖσι βασιλεῦσι καὶ ἠέρος ὑγροπόροιο
Ηδὲ θαλασσαίοις καὶ ὑποχθονίοισιν ἅπασι.
Πάντα γὰρ ἐνδέχεται φύσεως μεστώμασι τῶνδε,
Ζώων δ' ὡς θέμις ἐστὶ τελευτῆσαι καθαγισμοὺς
Αείσω, δέλτοις δὲ χαράσσετε χρησμὸν ἐμεῖο,
Τρεῖς μὲν ἐπιχθονίοις, τρεῖς δ' οὐρανίοισι θεοῖσι·
Φαιδρὰ μὲν οὐρανίοις, χθονίοις δ' ἐναλίγκια χροιῇ·
Τῶν χθονίων διάειρε τριχῇ θυσίας ἐναρίζων,
Νερτερίων κατάθαπτε, καὶ ἐς βόθρον αἷμα ἴαλλε·
Χεῦε μέλι Νύμφαις, Διωνύσοιό τε δῶρα.
Οσσοι δ' ἀμφὶ γαῖαν ποτώμενοι αἰὲν ἔασι,
Τοῖσδε φόνου πλήσας πάντη πυριπληθέα βωμὸν
Εν πυρὶ βάλλε δέμας, θύσας ζώοιο ποτανοῦ.
Καὶ μέλι φυρήσας δηΐῳ ἀλφίτῳ ἔνθεν,
Ατμοὺς τε λιβάνοιο καὶ οὐλοχύτας ἐπίβαλλε·
Εὖτε δ' ἐπὶ ψαμάθοισιν ἴῃς γλαυκὴν ἅλα χεύας
Κακκεφαλῆς θυσίαζε, καὶ ἐς βαθὺ κῦμα θαλάσσης
Ζῶον ὅλον προΐαλλε· τελευτήσας τάδε πάντα,
Ες πλατὺν ἠερίων χορὸν ἔρχεο οὐρανιώνων.
Αστραίοις δ' ἤπειτα καὶ αἰθερίοις ἐπὶ πᾶσιν.

Αἷμα μὲν ἐκ λαιμῶν κρουνώμασιν ἀμφὶ θυηλὰς
Λιμνάζει. τάδε γυῖα θεοῖς ἐν δαιτὶ ποιεῖσθαι·
Ἄκρα μὲν Ἡφαίστῳ δόμεναι, τὰ δὲ λοιπὰ πάσασθαι,
Ἀτμοῖσι λαροῖσιν ἐνιπλήσαντες ἅπαντα
Ἠέρα ῥευσταλέον· ἐπὶ δ' εὐχὰς πέμπετε τοῖσδε.

Dans la préparation évangélique d'Eusebe, L. 4. C. 6.

Jupiter plaça sur le Thrône de Rome le très-sage Numa, qui étoit toujours avec les Dieux. Ce Prince régla la religion des Romains.

Ζεὺς τὸν πιλοσοφώτατον αὐτῇ Νουμᾶν ἐφίστησιν. οὗτος ἦν ὁ καλὸς καὶ ἀγαθὸς ὁ Νουμᾶς, ἄλσεσιν ἐρήμοις ἐνδιατρίβων, καὶ συνὼν ἀεὶ τοῖς θεοῖς.

Julien dans Saint Cyrille, L. 6.

Je fuis la nouveauté en tout, mais particuliérement en ce qui regarde les Dieux, persuadé que nous devons observer les loix, qui dès les premiers temps sont en usage dans la Patrie; car il est évident qu'elle les a reçuës des Dieux.

Φεύγω τὴν καινοτομίαν ἐν ἅπασι μὲν, ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἰδίᾳ δὲ ἐν τοῖς πρὸς τοὺς θεοὺς, οἰόμενος χρῆναι ἂν πατρίους ἐξ ἀρχῆς φυλάττεσθαι νόμους, οὓς ὅτι μὲν ἔδοσαν οἱ θεοὶ, φανερόν.

Julien, Lettre 63 à Théodore Pontife.

Minos se vantoit de tenir ses loix de Jupiter, Lycurgue d'Apollon, Zaleucus de Minerve, & Numa de la Nymphe Egerie.

Tous les siécles, toutes les nations lui rendoient témoignages. 117.

Puisque toutes les nations reconnoissent les Dieux d'un commun consentement, je ne peux souffrir l'audace impie de celui qui s'efforce d'anéantir ou d'affoiblir une religion si ancienne, si utile & si salutaire. « Itaque cùm omnium gentium de Diis immortalibus, quamvis incerta sit vel ratio, vel origo, maneat tamen firma consensio, neminem fero tantâ audaciâ, tamque irreligiosâ, nescio quâ prudentiâ tumescentem, qui hanc religionem tam vetustam, tam utilem, tam salubrem dissolvere, aut infirmare nitatur.

Cecilius dans Minutius Felix.

Julien dit qu'on a adoré les idoles pendant des années innombrables, depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, depuis le septentrion jusqu'au midi; qu'il n'y a eu dans l'univers que la petite nation des Juifs qui n'est formée que depuis deux mille ans qui n'ait pas adoré les Dieux.

Θεὸς περιεῖδεν ἐτῶν μυριάδας, εἰ δὲ ὑμεῖς βούλεσθε, χιλιάδας ἐν ἀγνωσίᾳ τοιαύτῃ τοῖς εἰδώλοις, ὥς φατε, λατρεύοντας τοὺς ἀπὸ ἀνίσχοντος ἡλίου μέχρι δυομένου, καὶ τοὺς ἀπὸ μέσων τῶν ἄρκτων ἄχρι μεσημβρίας, ἔξω μικροῦ γένους, οὐδὲ πρὸ δισχιλίων ἐτῶν ὅλων ἑνὶ μέρει συνοικισθέντος τῆς Παλαιστίνης.

Dans Saint Cyrille, L. 3.

Dans sa Lettre 52, aux habitants de la ville de Bostres, il parle ainsi : que ceux qui sont dans l'erreur n'attaquent point ceux qui, suivant la tradition de tous les siécles

Καλὰ τὰ ἐξ αἰῶνος ἡμῖν παραδεδομένα

rendent aux Dieux un culte légitime.

118. *Rome avoit appris de Jupiter qu'elle seroit un jour la Reine des Nations.*

Tarquin n'eut rien tant à cœur que de bâtir le temple de Jupiter sur le Mont Tarpeien, pour laisser un monument de son régne & de sa grandeur ; mais afin que la place ne demeurât point consacrée aux Dieux, & qu'elle fut toute entiere à Jupiter, il fit détruire quelques temples qui étoient sur cette montagne. On dit que comme on commençoit cet ouvrage, la souveraine divinité obligea les autres Dieux de donner quelque signe de la grandeur de cet empire. Car encore qu'on eût connu par les oiseaux que rien ne s'opposoit à la démolition des autres temples, ils ne se déclarerent point contre celui du Dieu Terme ; & l'on en tira ce présage que la domination de Rome demeureroit ferme & inébranlable, puisque le temple du Dieu Terme n'avoit point été démoli, & qu'il avoit été le seul de tous les Dieux qu'on n'avoit pu faire sortir de la place qui lui étoit consacrée. Ce présage de la longue durée de Rome fut suivi d'un autre prodige qui annonçoit la grandeur de cet empire. Une tête d'homme qui avoit le visage entier apparut (dit-on) à ceux qui creusoient les fondements de ce temple. Celà témoignoit bien clairement que ce lieu seroit quelque jour la forteresse de l'empire & le chef de tout l'univers. Ce fut aussi la prédiction & des devins qui étoient alors dans la ville, & de ceux qu'on avoit fait venir d'Etrurie, pour les consulter sur ce sujet.

Indè Tarquinius ad negotia urbana animum convertit ; quorum erat primum, ut Jovis templum in monte Tarpeio, monumentum Regni sui, nominisque relinqueret : Tarquinios Reges ambos

ambos, patrem vovisse, filium perfecisse; & ut libera à cœteris religionibus area esset tota Jovis, templique ejus, quod inædicaretur, exaugurare fana, sacellaque statuit: quæ aliquot ibi à Tatio Rege primùm in ipso discrimine adversùs Romulum pugnæ vota, consecrata, inaugurataque posteà fuerant. Inter principia condendi hujus operis, movisse numen ad indicandam tanti imperii molem traditur Deos: nam cùm omnium sacellorum exaugurationes admitterent aves, in Termini fano non addixere. Idque omen auguriumque ita acceptum est, non motam Termini sedem, unumque eum Deorum non evocatum sacratis sibi finibus, firma, stabiliaque cuncta portendere. Hoc perpetuitatis auspicio accepto, secutum aliud magnitudinem imperii portendens prodigium est. Caput humanum integrâ facie aperientibus fundamenta templi dicitur apparuisse. Quæ visa species, haud per ambages, arcem eam imperii, caputque rerum fore portendebat. Idque ita cecinere vates, quique in urbe erant, quosque ad eam rem consultandam ex Etruriâ acciverant.

Tite Live, L. I. N. 55.

En matiere de religion, je me rends à ce que disent les grands Pontifs Coruncanius, Scipion & Sævola; & non pas aux sentiments de Zenon, ou de Cleante, ou de Chrysippe. Je préfére ce qu'en a écrit Lelius, qui étoit de nos augures, & un de nos sages, à tout ce que les plus illustres Stoïciens m'en voudroient apprendre; & comme la religion du Peuple Romain a d'abord consisté dans les auspices & les sacrifices; à quoi l'on a depuis ajoûté les prédictions, qui, en conséquence des prodiges, sont expliquées par les Interprétes de la Sybille, ou par les Aruspices; j'ai toujours crû qu'on ne devoit rien mépriser de ce qui a rapport à ces trois chefs. Je me suis même persuadé que Romulus, par les auspices qu'il ordonna, & Numa par les sacrifices qu'il établit, avoient jetté les fondements de Rome, qui sans doute n'auroit pu s'élever à ce haut point de grandeur, si elle ne s'étoit attiré par son culte la protection des Dieux.

Sed cùm de religione agitur, T. Coruncanium, P. Scipionem, Pontifices maximos, non Zenonem aut Cleanthem, aut Chrysippum sequor: habeoque C. Lœlium Augurem, eumdemque sapientem, quem potiùs audiam de Religione dicentem in illâ oratione nobili, quàm quemquam Principem Stoïcorum.

Cumque omnis populi Romani religio in sacra, & in auspicia divisa sit, tertium adjunctum sit, si quid prædictionis causa, ex portentis & monstris, Sybillæ interpretes, haruspicesve monuerunt. Harum ego religionum nullam unquàm contemnendam putavi: mihique ita persuasi, Romulum auspiciis, Numam sacris constitutis, fundamenta jecisse nostræ civitatis: quæ nunquàm profecto sine summâ placatione Deorum immortalium tanta esse potuisset.

Ciceron de la nature des Dieux, L. 3. C. 2.

Le même Auteur dans son Livre des réponses des Haruspices, C. 9. met les Romains en parallele avec les autres nations, & ne leur donne la supériorité sur elles que par la religion & la piété envers les Dieux.

Quam volumus licet, P. C. ipsi nos amemus: tamen nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, neque denique hoc ipso hujus gentis, ac terræ domestico, nativoque sensu, Italos ipsos, ac Latinos: sed pietate ac religione, atque hâc unâ sapientiâ, quòd Deorum immortalium numine omnia regi, gubernarique perspeximus, omnes gentes, nationesque superavimus.

Ovide assure que l'empire de l'univers avoit été promis à Rome par les Dieux.

Montibus his olim totus promittitur orbis.

Fast. L. 1. vers. 517.

Il n'est pas surprenant, dit Valere Maxime, que la bonté des Dieux ait toujours eu une attention particuliere pour conserver & augmenter cet empire, puisque Rome a toujours apporté le soin le plus scrupuleux à pratiquer les petites cérémonies de la religion, & à ne rien omettre de ce qui regardoit le culte des Dieux. « Non mirum si pro eo imperio, augendo custodiendoque pertinax Deorum indulgentia semper excubuit, quòd tam scrupulosa cura, parvula quoque momenta religionis examinare videtur, quia nunquàm remotos ab exactissimo cultu ceremoniarum oculos habuisse nostra civitas existimanda est.

L. 1. N. 8.

Celse parle ainsi à un chrétien: Ne dites pas que si les Ro-

mains ajoûtant foi à vos paroles, abandonnoient le culte des Dieux, & n'adoroient que le Dieu suprême que vous prêchez, il viendroit à leur secours & les feroit triompher de leurs ennemis; car ce Dieu qui non-seulement avoit fait cette promesse, mais encore de plus grandes, comme vous le dites à ceux qui l'honoroient, voyez quels avantages il leur a procurés de même qu'à vous. Tant s'en faut qu'ils soyent maîtres de toute la terre; qu'ils n'ont ni héritage ni maison : & si quelqu'un d'entre vous est encore errant çà & là & se tient caché, on le cherche pour le punir de mort.

Οὐ μὴ δὴ τοῦτο φήσεις, ὡς ἂν πεισθέντες σοι Ῥωμαῖοι καὶ τῶν νενομισμένων αὐτοῖς πρὸς θεούς τε καὶ ἀνθρώπους ἀμελήσαντες, τὸν σὸν ὕψιστον, ἢ ὅντινα βούλει προσκαλέσαιντο, σέβοιντο, καταβὰς ὑπερμαχεῖται αὐτῶν, καὶ οὐδεμιᾶς ἄλλης ἀλκῆς δεήσει. καὶ γὰρ πρότερον ὁ αὐτὸς θεὸς τοῖς προσέχουσιν αὐτῷ ταῦτά τε καὶ πολὺ μείζω τούτων, ὡς ὑμεῖς φατε, ὑπισχνούμενος, ὁρᾶτε ὅσα ὠφέλησεν ἐκείνους τε καὶ ὑμᾶς. ὧν τοῖς μὲν ἀντὶ τοῦ γῆς ἁπάσης εἶναι δεσπόταις, οὐδὲ ὁποία τις βῶλος οὐδὲ ἑστία καταλείπεται. ὑμῶν δὲ κἂν πλανᾶταί τις ἔτι λανθάνων, ἀλλὰ ζητεῖται πρὸς θανάτου δίκην.

Dans Origene, L. 8. N. 69.

Les Romains, en adorant les Dieux, & tous les Dieux ont mérité l'empire de l'univers.

Sic Romanorum potestas & auctoritas totius orbis ambitus occupavit, sic imperium suum ultrà solis vias, & ipsius oceani limites propagavit, dum exercent in armis virtutem religiosam, dum urbem muniunt sacrorum religionibus, castis virginibus, multis honoribus ac nominibus sacerdotum : dum obsessi, & citrà solum Capitolium capti, colunt deos, quos alius jam sprevisset iratos; & per Gallorum acies mirantium superstitionis audaciam pergunt telis inermes, sed cultu religionis armati : dum capti in hostilibus mœnibus adhuc ferociente victoriâ numina victa venerantur : dum undique hospites Deos quærunt, & suos faciunt. Dum aras extruunt etiam ignotis numinibus & manibus. Sic dum universarum gentium sacra suscipiunt, etiam regna meruerunt.

Cecilius dans Minucius Felix, p. 15, 16.

Les Juifs ont adoré un seul Dieu, mais sa puissance est si inférieure à celle des Dieux des Romains, que nous l'avons fait captif avec la nation qui l'adoroit. « Judæorum sola & misera » gentilitas, unum & ipsi Deum.... coluerunt cujus adeò nulla » vis, nec potestas est, ut sit Romanis hominibus cum suâ sibi » natione captivus.

Cecilius dans Minucius Felix, p. 52.

Un peu plus bas il ajoûte : est-ce que les Romains, sans le secours de votre Dieu, ne sont pas maîtres de tout l'univers & de vous-mêmes ? « Nonne Romani sine vestro Deo imperant, » regnant, fruuntur orbe toto, vestrique dominantur.

Pag. 30, 31.

Je veux répondre à ce qu'on dit que les Romains n'ont été élevés à un si haut degré de puissance que par la grande exactitude de leur religion ; & que leurs Dieux sont véritablement des Dieux, parce que ceux qui leur rendent le plus d'honneur se trouvent aussi les plus élevés. « Non omittam congressionem, quam » provocat illa præsumptio dicentium Romanos pro merito reli- » giositatis diligentissimæ in tantum sublimitatis elatos, ut orbem » occuparint, & adeò Deos esse, ut præter cœteros floreant, qui » illis officium præter cœteros faciant.

Tertulien, Apol. N. 25.

Nous apprenons de la Sybille & des autres Devins remplis de l'esprit des Dieux, que Jupiter donna à Rome des Loix par l'entremise de Numa, (voyez les paroles de Julien qui précédent.) Mettons-nous au rang de ses plus grands ou de ses moindres bienfaits l'Ancile ou Bouclier tombé du Ciel, & la tête d'homme trouvée en foüissant sur la colline, d'où le capitole, le siége du grand Jupiter a pris son nom ? Mais vous, (chrétiens,) les plus malheureux des hommes, lorsque vous ne voulez pas adorer l'Ancile que nous avons reçu du Ciel, du grand Jupiter, ou de Mars notre Pere, comme un gage certain, gage donné, non par paroles mais par une chose réelle & subsistente qu'il protégeroit perpétuellement notre ville, vous adorez le bois de la Croix.

Ταῦτα μὲν οὖν ἐκ κατοχῆς καὶ ἐπιπνοίας θείας, ἔκ τε τῶν τῆς Σιβύλλης καὶ τῶν ἄλλων, οἳ δὴ γεγόνασι κατὰ τὴν πάτριον φωνὴν χρησμολόγοι, φαίνεται δοὺς ὁ Ζεὺς τῇ πόλει. Τὴν δὲ ἐξ ἀέρος πεσοῦσαν, ὅθεν οἶμαι καὶ τοὔνομα προείλαβεν ἡ τοῦ μεγάλου Διὸς ἕδρα, πότερον ἐν τοῖς πρώτοις ἢ τοῖς δευτέροις ἀριθμήσομεν τῶν δώρων ; Εἶτα, ὦ δυστυχεῖς ἄνθρωποι, σωζομένου τοῦ παρ' ἡμῖν ὅπλου Διοπετοῦς, ὃ κατέπεμψεν ὁ μέγας Ζεὺς, ἤτοι πατὴρ Ἄρης, ἐνέχυρον διδοὺς οὐ λόγον, ἔργον δὲ, ὅτι τῆς πόλεως ἡμῶν εἰς τὸ διηνεκὲς προασπίσει, προσκυνεῖν ἀφέντες καὶ σέβεσθαι, τὸ τοῦ σταυροῦ προσκυνεῖτε ξύλον.

Dans Saint Cyrille, L. 6.

Julien parle ainsi ironiquement aux chrétiens : Pourquoi méprisant nos Dieux avez-vous embrassé la religion des Juifs ? Est-ce

parce que les Dieux ont donné l'empire à Rome, & qu'ils ont tenu les Juifs dans une continuelle servitude, excepté un petit espace de temps? Abraham, Isaac, Jacob ont vécu dans une terre étrangere. Moyse avec les siens a été esclave en Egypte. Lorsqu'ils ont été dans la Palestine, tantôt ils ont eu des Juges, plusieurs fois ils ont été asservis aux Princes voisins. Enfin après avoir eu des Rois pendant quatre cent ans, ils ont été assujettis aux Assyriens, ensuite aux Medes, après aux Perses; enfin à nous.

Ὅτι πρὸς τοὺς Ἰουδαίους ηὐτομολήσατε, τί τοῖς ἡμετέροις ἀχαριστήσαντες θεοῖς; ἆρ' ὅτι βασιλεύειν ἔδοσαν οἱ θεοὶ τῇ Ῥώμῃ, τοῖς Ἰουδαίοις ὀλίγον χρόνον ἐλευθέροις εἶναι, δουλεῦσαι δὲ ἀεὶ καὶ παροικῆσαι; Σκόπει τὸν Ἀβραάμ, οὐχὶ πάροικος ἦν ἐν γῇ ἀλλοτρίᾳ; τὸν Ἰακώβ, οὐ πρότερον μὲν Σύροις, ἑξῆς δ' ἐπὶ τούτοις Παλαιστινοῖς, ἐν γήρᾳ Αἰγυπτίοις ἐδούλευσεν; οὐκ ἐξ οἴκου δουλείας ἐξήγαγεν αὐτοὺς ὁ Μωσῆς ἐξ Αἰγύπτου ἐν βραχίονι ὑψηλῷ; κατοικήσαντες δὲ τὴν Παλαιστίνην οὐ πικροτέρον ἤμειψαν τὰς τύχας, ἢ τὸ χρῶμα φασὶν οἱ τεθεαμένοι τὸν χαμαιλέοντα, νῦν μὲν ὑπακούοντες τοῖς κριταῖς, νῦν δὲ τοῖς ἀλλοφύλοις δουλεύοντες, ἐπειδὴ δὲ ἐβασιλεύθησαν....... πλὴν ἀλλ' ᾤκησαν γοῦν τὴν ἑαυτῶν καὶ ἐγεώργησαν ὀλίγα πρὸς τοῖς τετρακοσίοις ἔτεσιν. ἐξ ἐκείνου πρῶτον Ἀσσυρίοις, εἶτα Μήδοις, ὕστερον Πέρσαις ἐδούλευσαν, εἶτα νῦν ἡμῖν αὐτοῖς.

Dans Saint Cyrille, L. 6.

Un peu plus bas, Julien continue ainsi: répondez moi lequel vaut mieux d'être toujours libre & de commander pendant deux mille ans à la plus grande partie de la terre & de la mer, ou d'être assujettis à des étrangers? Je ne crois pas que personne soit assez insensé pour préférer le second; car qui est assez stupide pour croire qu'il vaut mieux être vaincu que vaincre. Si cela est vrai, montrez-moi quelque capitaine parmi les Hébreux qui puisse être comparé à Alexandre ou à César? Il n'en est sûrement aucun parmi vous. J'atteste les Dieux que j'outrage ces hommes célébres, lorsque je forme cette demande. Il y en a plusieurs fort inférieurs à ces grands capitaines, dont chacun d'eux est fort au dessus de tous ceux qui ont eu de la réputation parmi les Hébreux, même pris ensemble.

Ἀποκρίνεσθέ μοι πρὸς ἐκεῖνο. πότερον ἄμεινον τὸ διηνεκὲς μὲν εἶναι ἐλεύθερον, ἐν δισχιλίοις ὅλοις ἐνιαυτοῖς ἄρξαι τὸ πλεῖον γῆς καὶ θαλάσσης, ἢ τὸ δουλεύειν καὶ πρὸς ἐπίταγμα ζῆν ἀλλότριον; οὐδεὶς οὕτως ἐστὶν ἀναίσχυντος, ὡς ἑλέσθαι μᾶλλον τὸ δεύτερον. ἀλλὰ τὸ πολέμῳ κρατεῖν οἰήσεταί τις τοῦ κρατεῖσθαι χεῖρον; οὕτω τίς ἐστιν ἀναίσθητος; εἰ δὲ ταῦτα ἀληθῆ, φαμὲν ἕνα κατὰ Καίσαρα, παρὰ τοῖς Ἑβραίοις. οὐ γὰρ δὴ παρ' ὑμῖν. καὶ τοι μὰ τοὺς θεοὺς, εὖ οἶδ' ὅτι περιυβρίζω τοὺς ἄνδρας· ἐμνημόνευσα δὲ αὐτῶν ὡς γνωρίμων. οἱ γὰρ δὴ τούτων ἐλάττους ὑπὸ πολλῶν ἀγνοοῦνται, ὧν ἕκαστος πάντων ὁμοῦ τῶν παρ' Ἑβραίοις γεγονότων ἐστὶ θαυμαστότερος.

Dans Saint Cyrille, Liv. 7.

Les Payens opposant leur prospérité & leur puissance aux calamités & à la foiblesse des Juifs, dont il regardoient les chrétiens comme une secte, en tiroient une preuve en faveur de leur religion.

Symmaque fait parler la Ville de Rome en ces termes, dans sa requête aux Empereurs Valentinien, Theodore & Arcade: Princes très-bons, *Patriæ Patres*, respectez cette longue suite d'années que je dois à ma religion. Qu'il me soit permis de pratiquer mes anciennes cérémonies: je n'ai pas lieu de me repentir d'y avoir été attachée jusqu'ici. Que je puisse vivre suivant mon ancien usage, parce que je suis libre. C'est ma religion, c'est le culte que je rends aux Dieux qui m'a soumis l'univers; ce sont mes cérémonies sacrées qui ont repoussé les Gaulois du Capitole, & Annibal de mes murailles. « Optimi Principes, » Patres Patriæ reveremini annos meos, in quos me priùs ritus » adduxit. Utar ceremoniis avitis, neque enim pœnitet. Vivam » meo more, quia libera sum. Hìc cultus in leges meas orbem » redegit. Hæc sacra Annibalem à mœnibus, à Capitolio Senonas repulerunt.

Lettre 54. L. 10.

119. *Les temples étoient remplis d'inscriptions.*

Diagore, celui qu'on appelle l'Athée, étant à Samothrace, un de ses amis lui montra plusieurs tableaux de gens, qui avoient essuyés d'affreuses tempêtes, & lui dit: vous qui croyez que les Dieux ne prennent aucun soin des hommes, ne voyez-vous pas par tant de tableaux, combien de personnes, par les vœux qu'ils ont faits aux Dieux, ont échappé de la tempête, & sont heureusement arrivés au port. « Diagoram cùm Samothraciam » venisset, Atheos ille qui dicitur, atque ei quidam amicus; » tu qui Deos putas humana negligere, nonne animadvertis » ex tot tabellis pictis, quàm multi votis vim tempestatis effugerunt, in portumque salvi pervenerint;

L. 3 de la nature des Dieux.

Tite Live écrit que Paul Emile alla à Sicyon & à Argos; que de là il passa à Epidaure, illustre par un beau temple d'Esculape qui étoit alors enrichi des dons que les malades avoient consacrés à ce Dieu, comme une récompense des remedes qu'il

leur avoit indiqués pour recouvrer leur santé. Sicyonem indè &
» Argos nobiles urbes adit (Æmilius Paulus.) Indè haud parem
» opibus Epidaurum , sed inclytam Æsculapii nobili templo ,
» quod V. millibus passuum ab urbe distans , nunc vestigiis revul-
» sorum donorum , tum donis dives erat , quæ remediorum salu-
» tarium ægri mercedem sacraverant Deo.

L. 45.

On voit dans le temple d'Apollon à Delphes plusieurs riches présents que les Princes & les Peuples y ont fait , qui servent de monuments , tant de la magnificence & de la reconnoissance de ceux qui y adressent leurs vœux , que des favorables réponses d'Apollon. « Multa ibi & opulenta Regum , populorumque vi-
» suntur munera , quæque magnificentia sui reddentium vota,
» gratam voluntatem & Deorum responsa manifestant.

Justin , L. 24 , C. 6.

Le temple d'Esculape à Epidaure étoit toujours plein de malades & de tablettes où étoient décrites les guérisons obtenues dans ce temple. On voyoit la même chose à l'Isle de Cos, & à Trice ville de Thessalie.

Καὶ αὕτη οὐκ ἄσημος, ἡ πόλις, καὶ μάλιστα διὰ τὴν συμφάνειαν τοῦ Ἀσκληπιοῦ θεραπεύειν νόσους παντοδαπὰς πεπιστευμένου. καὶ τὸ ἱερὸν πλῆρες ἔχοντος ἀεὶ τῶν τε καμνόντων, καὶ τῶν ἀνακειμένων πινάκων, ἐν οἷς ἀναγεγραμμέναι τυγχάνουσιν αἱ θεραπεῖαι, καθάπερ ἐν Κῷ τε καὶ Τρίκῃ

Strabon , L. 8.

. . . . Me tabulâ Sacer
Votivâ paries indicat uvida.
Suspendisse potenti
Vestimenta maris Deo.

Le tableau sacré que j'ai attaché dans le temple de Neptune , fait voir à tout le monde que j'ai consacré à ce Dieu de la mer mes habits encore tout mouillés de mon naufrage.

Horace , L. 1. Ode 5.

Nunc Dea , nunc succurre mihi , nam posse mederi
Picta docet templis multa tabella tuis.

Déesse, sécourez-moi à présent, car le grand nombre de tableaux dont vos temples sont remplis, montrent que vous pouvez me guérir.

Tibulle, L. 1. Elegie 3.

On voit des oreilles votives au second tome du supplément de l'antiquité expliquée par D. de Montfaucon, pag. 122.

120. *Ils avoient punis les profanateurs des lieux qui leur étoient consacrés.*

Les Gaulois, sous les ordres de Brennus, voulant s'emparer de Delphes pour piller les richesses dont les temples des Dieux étoient remplis, courroient tête baissée à l'assaut, sans envisager le péril. Ceux de cette ville au contraire, se fiant moins en leurs forces qu'au secours des Dieux, répoussoient l'ennemi avec un généreux mépris, & renversoient du haut en-bas de la montagne les Gaulois. Dans le temps que l'on combattoit ainsi de part & d'autre, on vit tout d'un coup courir vers les premiers retranchements les sacrificateurs & les haruspices de tous les temples, ayant les cheveux épars, portant les marques de leur dignité, revêtus de leurs habits sacerdotaux, & comme hors d'eux mêmes, criant à haute voix qu'Apollon étoit venu à leur secours, qu'ils l'avoient vû se glissant dans le temple par l'ouverture de la voute. Que pendant qu'ils prioient cette divinité de les assister, ils avoient vu venir à eux un jeun homme d'une beauté plus que humaine, accompagné de deux jeunes filles armées qui sortoient des deux prochains temples de Diane & de Minerve : que leurs yeux n'avoient pas été les seuls témoins de ce prodige, mais qu'ils avoient entendu le bruit de leurs arcs; qu'ils les conjuroient donc, pendant qu'ils avoient les Dieux à leur tête, de ne pas différer de mettre les ennemis en déroute, & de partager avec eux l'honneur de la victoire. Ce discours ayant redoublé l'ardeur des habitants de Delphes, ils marcherent tous à l'envie au combat, ils furent bientôt convaincus de la présence d'Apollon ; car une partie de la montagne se détachant par un tremblement de terre, accabla l'armée ennemie : cet accident fut suivi d'une violente tempête qui acheva par la grêle & par un froid extrême de tuer ceux qui avoient été blessés. Brennus chef de cette entreprise y périt malheureusement; car ne pouvant plus supporter la violente douleur

douleur de ses playes, il se tua d'un poignard. Les auteurs de cette guerre impie étant ainsi châtiés, un des Officiers Généraux qui restoit, sortit promptement de la Gréce avec dix mille blessés : mais la destinée de ces fuyards n'en fut pas plus heureuse ; la frayeur où ils étoient ne leur permettoit pas de se reposer la nuit à couvert, & le jour se passoit dans les travaux & les dangers, les pluies, la gelée, la neige, la faim, la lassitude & les veilles continuelles accabloient les misérables débris de cette armée formidable, qui peu auparavant présumoit tant de ses forces, qu'elle sembloit disputer de la puissance avec les Dieux, il n'en resta pas un seul pour porter en son pays la nouvelle d'une si grande défaite.

Galli sine respectu periculorum in bellum ruebant. Contra Delphi plus in Deo quam in viribus reponentes, cùm contemptu hostium resistebant, scandentesque Gallos è summo montis vertice, partim saxo, partim armis obruebant. In hoc partium certamine, repente universorum templorum antistites, simul & ipsi vates, sparsis crinibus, cum insignibus atque infulis, pavidi, recordesque in primam pugnantium aciem procurrunt. Advenisse Deum clamant, eumque se vidisse desilientem in templum per culminis aperta fastigia. Dum omnes opem Dei suppliciter implorant, juvenem suprà humanum modum insignis pulchritudinis, comitesque ei duas armatas virgines, ex propinquis duabus Dianæ Minervæque ædibus occurrisse, nec oculis tantum hæc perpexisse : audisse etiam stridorem arcûs, ac strepitum armorum, proindè ne cunctarentur, Diis antesignanis, hostem cædere, & victoriæ Deo socios se adjungere, summis obsecrationibus monebant. Quibus vocibus incensi, omnes certatim in prælium prosiliunt. Præsentiam Dei & ipsi statim sensere. Nam & terræ motu, portio montis abruta, Gallorum stravit exercitum, & consertissimi cunei non sine vulneribus hostium dissipati ruebant. Insecuta deinde tempestas est, quæ grandine & frigore saucios ex vulneribus assumpsit. Dux ipse Brennus, cùm dolorem vulnerum ferre non posset, pugione vitam fugit. Alter ex ducibus, punitis belli auctoribus, decem millibus sauciorum, citato agmine Græciâ excedit. Sed nec fugientibus fortuna commodior fuit : si quidem nulla sub tectis acta nox, nullus sine labore & periculo dies ; assidui imbres & gelu, nix concreta & fames, & lassitudo & super hæc maximum pervigiliæ malum, miseras infelicis belli

reliquias obterebant. Gentes quoque, nationesque per quas iter habebant palantes velut prædam sectabantur. Quo pacto evenit ut nemo ex tanto exercitu, qui paulo ante fiduciâ virium etiam adversùs Deos contendebat, vel ad memoriam tantæ cladis superesset.

Justin, Histoire, L. 24. C. 8.

La ville de Milet ayant été prise par Alexandre, ses soldats voulant piller le temple de Cerés furent aveuglés par une flamme qui en sortit. *Milesia Ceres, Mileto ab Alexandro capta, milites qui templum spoliaturi irruperant; flamma objecta privavit oculis.*

Valere Maxime, L. 1. C. 1.

Pyrrhus enleva les thrésors du temple de Proserpine à Locres, mais il en fut bien puni par cette Déesse. Elle fit élever une furieuse tempête, qui après avoir fort maltraité sa flotte, chassa sur le rivage de cette ville tous les vaisseaux où il y avoit de cet argent sacré, qui par ce moyen fut rapporté dans son temple.
» Quòd ad violentas Regis Pyrrhi sordeis attinuerat, se ipsam
» potenter atque efficaciter Dea defendit. Coactis enim Locren-
» sibus, ex thesauro ejus, magnam illi pecuniam dare, cùm
» onustus nefariâ prædâ navigaret, vi subitæ tempestatis totâ
» cum classe vicinis deæ littoribus illisus est, in quibus pecunia
» incolumis reperta, sanctissimî thesauri custodiæ restituta est.

Valere Maxime, L. 1.

Appius Censeur Romain fut frappé d'aveuglement pour avoir conseillé à l'illustre famille des Potitiens, de se décharger sur des esclaves, des fonctions du sacerdoce d'Hercule, qui étoient pour elle un titre héréditaire. Cette même famille ne fut pas moins châtiée pour avoir suivi ce conseil; car quoiqu'elle eût douze branches, elle fut éteinte, tous ceux qui avoient atteint l'âge de puberté, au nombre de trente étant morts dans l'année.
» Appio auctore, Potitia gens, cujus ad aram maximam Her-
» culis familiare sacerdotium fuerat, servos publicos ministerii
» delegandi causa, solemnia ejus sacri docuerat. Traditur indè
» dictu mirabile, & quod dimovendis statu suo sacris religionem
» facere posset, cùm duodecim familiæ eâ tempestate Potitio-
» rum essent, puberes ad triginta, omnes intrà annum cum
» stirpe extinctos: nec nomen tantùm, sed Censorem etiam
» Appium, memori Deûm ira, post aliquot annos luminibus
» captum.

Tite Live, premiere Decade, L. 9.

Le panégyriste de Constantin parle d'un temple d'Apollon où les parjures étoient punis d'une maniere merveilleuse. *Apollo noster, cujus ferventibus aquis perjuria puniuntur.*

Panegyrici veteres, p. 215.

Libanius, pour inspirer la crainte des Dieux, raconte cette histoire qu'il assure être arrivée de son temps. Un homme en Italie ayant pris un grand sanglier, dit en lui même: la tête de cette bête ne sera pas pour Diane, mais pour moi qui ai eu la peine de la prendre. Dans cette pensée il s'endormit sous l'arbre auquel il avoit attaché la tête du sanglier. Pendant son sommeil, le lien qui tenoit cette tête étant rompu, elle tomba sur sa poitrine & tua ce chasseur qui s'étoit insolemment préféré à la Déesse.

Ἕτερον δὲ ὅμοιόν τε καὶ οὐχ ὅμοιον. ἀνήρ τις περὶ Ἰταλίαν συὸς χρῆμα μέγιστον ἑλὼν ἄλλων, νῦν γε, ἔφη πρὸς ἑαυτὸν λέγων, τῆς Ἀρτέμιδος οὐκ ἔσται τοῦ συὸς ἡ κεφαλὴ, τῷ δ' ἠρηκότι τοῦτο ἀνακείσεται ἐμοί. ταῦτα εἰπὼν, ἐκ δένδρου τὴν κεφαλὴν ἀναρτήσας, ὑπ' αὐτῇ καθεύδει, μεσημβρίας ἠχούσης. ἡ δέ ἐπὶ τὸ στῆθος τοῦ δεσμοῦ λυθέντος πεσοῦσα, κτείνει τὸν τιμιώτερον τῆς θεοῦ κυνηγέτην.

Libanius, T. 2. Discours 32, p. 668.

Ils avoient signalé leur bonte envers ceux qui les invoquoient. 121.

Une Vestale nommée Tuccia accusée faussement d'avoir violée sa virginité, demanda qu'on lui permit de se justifier. Alors s'adressant à Vesta: Déesse lui dit-elle, si je n'ai jamais porté sur votre autel que des mains pures, faites que je puise de l'eau avec ce crible, & que je la porte jusques dans votre temple. Les vœux de cette Vestale furent écoutés, elle porta ce crible plein d'eau, sans qu'il en tombât une goutte: « Eodem auxilii » genere Tucciæ Virginis Vestalis incesti crimininis reæ castitas » infamiæ nube obscurata emersit: quæ conscientiâ certæ sin» ceritatis suæ, spem salutis ancipiti argumento ausa petere est: » arrepto enim cribro, Vesta, inquit, si sacris tuis semper castas » admovi manus, effice ut hoc hauriam è Tiberi aquam, & in » ædem tuam perferam. Audaciter & temere jactis votis sacerdo» tis, rerum ipsa natura cessit.

Valere Maxime, L. 8. C. 1.

Le vaisseau dans lequel on transportoit la Statue de Cybele à Rome par le Tybre, s'arrêta tout d'un coup, sans qu'on le

put faire avancer. Une Vestale nommée Claudia accusée du même crime que celle dont on vient de parler, s'offrit de faire avancer ce vaisseau pour preuve de son innocence; s'étant mise en prieres pour demander justice à la Déesse, elle prit sa ceinture, l'attacha au vaisseau & le tira sans aucun effort.

Supplicis alma tuæ genitrix fæcunda Deorum
Accipe sub certâ conditione preces.
Casta negor: si tu damnas, meruisse fatebor.
Morte luam pœnas, judice victa Deâ.
Sed si crimen abest, nostræ tu pignora vitæ
Ré dabis, & castas casta sequere manus.
Dixit: & exiguo funem conamine traxit
Mira, sed in scœnâ testificata loquor.
Mota Dea est, sequiturque ducem laudatque sequendo;
Index lætitiæ fertur ad astra sonus.

Ovide, L. 4. des Fastes, depuis le vers 247 jusqu'au 327

Dans le combat que A. Postumius livra aux Tusculants près le Lac Regille, on vit à la tête des Troupes Romaines Castor & Pollux, sous la figure de deux jeunes cavaliers qui firent pancher du côté des Romains la victoire qui avoit toujours été douteuse jusqu'au moment de leur apparition. « Cùm apud » Lacum Regillum A. Posthumius Dictator, & Tusculanorum » Dux Mamilius Octavius magnis viribus inter se concurrerent, » ac neutra acies aliquandiu pedem referret: Castor & Pollux » Romanarum partium propugnatores visi, hostiles copias peni» tùs fuderunt.

Valere Maxime, L. 1. C. 8.

Pendant que Paul Emile faisoit la guerre à Persée, dernier Roi de Macedoine, un Préfet de Reaté nommé P. Vatinius allant de nuit à Rome, vit deux jeunes hommes montés sur des chevaux blancs, qui lui dirent que Paul Emile avoit défait ce Prince le jour précédent. Vatinius ayant donné avis au Sénat de cette apparition, fut traité d'imposteur & mis en prison sur le champ. Mais quelques jours après, un courrier ayant rapporté la nouvelle de la défaite de Persée qui étoit arrivée le

jour que l'avoit dit Vatinius, non seulement on le mit en liberté, mais on lui fit des présents, & le Sénat l'exempta de toute charge. On connut que Castor & Pollux avoient favorisé les armes Romaines, parce qu'on les vit alors faire baigner leurs chevaux tous suants, dans le Lac de Juturne. On leur bâtit un Temple près de la fontaine.

Bello Macedonico P. Vatinius, Reatiniæ Præfecturæ vir, noctu urbem petens, existimavit duos juvenes excellentis formæ, albis equis insidentes, obvios sibi factos nuntiare, die qui præterierat, Persen Regem à Paulo captum. Quod cùm senatui indicasset, tanquàm majestatis ejus & amplitudinis vano sermone contemptor, in carcerem conjectus est. Postquàm Pauli litteris illo die Persen captum apparuit, & custodiâ liberatus, & insuper ægro & vacatione donatus est. Castorem verò & Pollucem etiam illo tempore pro imperio Populi Romani excubuisse cognitum est, quo ad Lacum Juturnæ, suum eorumque sudorem abluere visi sunt, junctaque fonti ædes, nullius hominum manu reserata patuit.

Valere Maxime, L. 1. C. 1.

Toute la Sicile voit avec étonnement ce qui arrive lorsqu'on honore Cérès d'Enna, soit en public, soit en particulier; car la puissance de cette Déesse se manifeste souvent par quantité de prodiges, & plusieurs personnes en ont reçu un prompt secours dans tous les cas où ils ont eu recours à elle. « Mira quædam » in totâ Siciliâ privatim ac publicè religio est Cereris Ennensis. » Etenim multa sæpè prodigia vim ejus, numenque declarant: » multis sæpè in difficillimis rebus præsens auxilium ejus oblatum est.

Ciceron contre Verrès, discours 4.

La Statue de Cérès qu'on adore à Enna, étoit telle, que quand on la regardoit, on s'imaginoit voir Cérès elle-même, ou tout au moins la représentation, ou une figure qui n'avoit point été faite par la main des hommes, mais qui leur avoit été envoyée du Ciel. « Ennæ (simulacrum Cereris) erat tale, ut » homines cùm viderent, aut ipsam se videre Cererem, aut » effigiem Cereris, non humanâ manu factam, sed Cœlo delapsam arbitrarentur.

Idem, ibidem.

On lit dans une table de cuivre plusieurs guérisons faites par Esculape, en ces termes:

Ces jours passés Esculape avertit par révélation un nommé Gaius aveugle, de venir devant le Saint Autel, de s'y prosterner, & de l'adorer, de passer ensuite de la droite à la gauche, de poser les cinq doigts sur l'Autel, de lever la main, & de la mettre sur ses yeux : il recouvra d'abord la vue en présence du peuple, qui témoigna de la joye de ce qu'il se faisoit de si grands miracles sous l'Empereur Antonin.

Le même Dieu avertit Lucius, attaqué d'une pleurésie, & désespéré de tout le monde, de venir prendre, de son triple Autel, de la cendre, de la mêler avec du vin, & de l'appliquer sur son côté. Il recouvra la santé, & vint publiquement rendre graces à Esculape. Le peuple s'en réjouit avec lui.

Le Dieu Esculape avertit Julien, malade d'un vomissement de sang, & hors d'espérance de guérison, d'aller prendre de son triple autel des grains de pommes de Pin, & d'en manger avec du miel pendant trois jours. Il en guérit, & vint publiquement en rendre graces.

Il avertit aussi Valerius Aper, soldat aveugle, de venir, de prendre du sang d'un coq blanc, de le mêler avec du miel, d'en faire un Collyre, & de s'en frotter les yeux pendant trois jours ; il recouvra la vue, & vint publiquement en rendre graces à Esculape.

Αὐταῖς ταῖς ἡμέραις Γαΐῳ τινὶ τυφλῷ ἐχρημάτισεν ἐλθεῖν ἐπ' ..... ἱερὸν βῆμα καὶ προσκυνῆσαι, εἶτα ἀπὸ τοῦ δεξιοῦ ἐλθεῖν ἐπὶ τὸ ἀριστερὸν καὶ θεῖναι τοὺς πέντε δακτύλους ἐπ' ἄνω τοῦ βήματος καὶ ἆραι τὴν χεῖρα ἐπὶ τοὺς ἰδίους ὀφθαλμούς. καὶ ὀρθὸν ἀνέβλεψε τοῦ δήμου παρεστῶτος, καὶ συγχαιρομένου ὅτι ζῶσαι ἀρεταὶ ἐγένοντο ἐπὶ τοῦ σεβαστοῦ ἡμῶν Ἀντωνίνου.

Λουκίῳ πλευρειτικῷ καὶ ἀφηλπισμένῳ ὑπὸ παντὸς ἀνθρώπου ἐχρημάτισεν ὁ Θεὸς ἐλθεῖν καὶ ἐκ τοῦ τριβώμου ἆραι τέφραν καὶ μετ' οἴνου ἀναφυρᾶσαι καὶ ἐπιθεῖναι ἐπὶ τὸ πλευρὸν καὶ ἐσώθη καὶ δημοσίᾳ ηὐχαρίστησεν τῷ Θεῷ καὶ ὁ δῆμος συνεχάρη αὐτῷ.

Αἷμα ἀναφέροντι Ἰουλιανῷ ἀφηλπισμένῳ ὑπὸ παντὸς ἀνθρώπου ἐχρημάτισεν ὁ Θεὸς ἐλθεῖν καὶ ἐκ τοῦ τριβώμου ἆραι κόκκους στροβίλου καὶ φαγεῖν μετὰ μέλιτος ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας, καὶ ἐσώθη καὶ ἐλθὼν δημοσίᾳ εὐχαρίστησεν τῷ Θεῷ καὶ ὁ δῆμος συνεχάρη αὐτῷ.

Οὐαλερίῳ Ἄπρῳ στρατιώτῃ τυφλῷ ἐχρημάτισεν ὁ Θεὸς ἐλθεῖν καὶ λαβεῖν αἷμα ἐξ ἀλεκτρυόνος λευκοῦ μετὰ μέλιτος καὶ κολλυρίου συντρίψαι, καὶ ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας ἐπιχρῖσαι ἐπὶ τοὺς ὀφθαλμούς, καὶ ἀνέβλεψεν καὶ ἐλήλυθεν καὶ ηὐχαρίστησεν δημοσίᾳ τῷ Θεῷ.

Dans Gruter, p. 71.

Elien rapporte trois différentes guérisons merveilleuses opérées par le Dieu Serapis.

Κίσσος ὄνομα θεραπεύων τὸν Σάραπιν ἰσχυρῶς, ἐπιβουλευθεὶς ὑπὸ τῆς πρότερον μὲν ἐρωμένης, ὕστερον δὲ γαμετῆς, καὶ ἀνὰ ὄψεως φαγὼν, ἀδυνάτει, καὶ ἐπίδοξος τεθνήξεσθαι ἦν· δεῖται

δὲ τοῦ θεοῦ. ὁ δὲ προσέταξε πρίασθαι μύραιναν ζῶσαν, καθεῖναι δὲ τὴν χεῖρα εἰς τὸ ζώγριον ϗ ὁ Κίσσος πείθεται, ϗ καθίησιν. ἡ δὲ ἐμφῦσα εἴχετο. ἀποσπασθεῖσα δὲ ϗ τὴν νόσον τὴν ἐν τῷ νανίᾳ συνέσπασεν. ὑπηρέτις μὲν δὴ θεοῦ θεραπείας ἡ μύραινα αὕτη γενομένη, ϗ εἰς ἀκοὴν τὴν ἡμετέραν ἀφίκετο.

Χρύσερμόν τε ἐπὶ Νέρωνος αἷμα ἀνεμοῦντα ϗ τηκόμενον ἤδη, αἷμα ταύρου πίοντα, ἰάσατο αὐτὸς οὗτος ὁ θεός· ἐγὼ δὲ λέγω ταῦτα ὅτι ἐς τοσοῦτον ἄρα τὰ ζῶα θεοφιλῆ ἐστιν. ὡς ϗ ὑπὸ τῶν θεῶν σώζεσθαι, ϗ σώζειν ἐκείνων βουλομένων, ἑτέρους. Ἀτὰρ οὖν ϗ Βάτυλιν τὸν Κρῆτα ἐς νόσον φθίσεως ἐμπεσόντα, ἐξάντη τοῦ τοσούτου κακοῦ ὅδε ὁ θεὸς εἰργάσατο, ὀναίων κριῶν γευσάμενον.

Elien, L. 11. des animaux, C. 34, 35.

Serapis étoit religieusement honoré à Canope en Egypte. Les personnes les plus considérables du pays avoient une pleine confiance en son pouvoir, & ils alloient dormir dans son temple afin d'apprendre des remedes pour leurs maladies, ou pour celles de leurs amis. Il y a là des personnes qui mettent par écrit les guérisons merveilleuses qu'opére ce Dieu.

Ἔχουσα τὸ τοῦ Σαράπιδος ἱερὸν πολλῇ ἁγιστείᾳ τιμώμενον, ϗ θεραπείας ἐκφέρον, ὥστε ϗ τοὺς ἐλλογιμωτάτους ἄνδρας πιστεύειν. ϗ ἐγκοιμᾶσθαι αὐτοὺς ὑπὲρ ἑαυτῶν ἢ ἑτέρων. συγγράφουσι δέ τινες ϗ τὰς θεραπείας, ἄλλοι δὲ ἀρετὰς τῶν ἐνταῦθα λογίων

Strabon, L. 17.

L'Empereur Marc Antonin, dans le premier Livre de ses réflexions morales, entre les autres bienfaits qu'il dit avoir reçus de ses Dieux, marque le soin qu'ils prenoient de lui enseigner en songe des remedes pour ses maladies.

Τὸ δὲ ὀνειράτων βοηθήματα δοθῆναι ἄλλα τε ϗ ὡς μὴ πτύειν αἷμα..... πάντα γὰρ ταῦτα θεῶν βοηθῶν ϗ τύχης δεῖται.

Par tout, ou du moins en plusieurs endroits il se faisoit des miracles. Celse écrit qu'Esculape guérissoit les malades, & prononçoit des oracles dans toutes les villes qui lui étoient consacrées, comme Tricca, Epidaure, Cos, Pergame. Il parle encore d'Aristée le Proconésien, d'un certain Clazomenien, & de Cleomede d'Astypale qui opéroient aussi des merveilles.

Πανταχοῦ μὲν ἢ πολλαχοῦ δυνάμεις ἐγίγνοντο. ὡς ϗ αὐτὸς ἐν τοῖς ἑξῆς παρατίθεται Ασκληπιὸν εὐεργετοῦντα, ϗ τὰ μέλλοντα προλέγοντα ὅλαις πόλεσιν ἀνακειμέναις αὐτῷ, οἷον τῇ Τρίκκῃ, ϗ τῇ Επιδαύρῳ, ϗ τῇ Κῷ, ϗ τῇ Περγάμῳ, ϗ Αρισέαν τὸν Προκοννήσιον. ϗ Κλαζομένιόν τινα, ϗ Αστυπαλαιέα Κλεομήδην.

Dans Origene, Liv. 3. N. 3.

Celse dit qu'Esculape a été & est encore vu de plusieurs, tant Grecs que barbares, guérissant les malades, accordant des bienfaits, prédisant l'avenir.

Καὶ πάλιν ἐπὰν μὲν περὶ τοῦ Ἀσκληπιοῦ λέγηται, ὅτι πολὺ ἀνθρώπων πλῆθος Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων ὁμολογεῖ πολλάκις ἰδεῖν, καὶ ἔτι ὁρᾷν, οὐ φάσμα αὐτὸ τοῦτο, ἀλλὰ θεραπεύοντα καὶ εὐεργετοῦντα, καὶ τὰ μέλλοντα προλέγοντα.

Dans Origene, L. 3. N. 24.

Voyez le Plutus d'Aristophane, acte 2, scene 3 & acte 3, scene 2.

Celse dit que les payens appuyent leur religion par plusieurs preuves évidentes tirées, soit des opérations extraordinaires des esprits ou génies, soit des oracles & des prédictions de tout genre.

Τεκμηρίων δὲ εἰ δέοι, πολλὰ ἐκεῖνοι καὶ ἐναργῆ δεικνύουσιν ἔργα τε δαιμονίων τινῶν δυνάμεων καὶ χρηστηρίων, καὶ ἐκ παντοδαπῶν μαντειῶν προκομίζοντες.

Dans Origene, L. 8. N. 48.

Il dit encore que les Egyptiens guérissent les maladies par l'invocation des Dieux.

Μετὰ ταῦτά φησιν ὁ Κέλσος τοιαῦτα· ὅτι μὲν, ἐν τοῖσδε μέχρι τῶν ἐλαχίστων ἐστὶν ὅτῳ δέδοται ἐξουσία, μάθοι τις ἂν ἐξ ὧν Αἰγύπτιοι λέγουσιν, ὅτι ἄρα τοῦ ἀνθρώπου τὸ σῶμα ἓξ καὶ τριάκοντα διειληφότες δαίμονες, ἤ θεοί τινες αἰθέριοι .... καὶ δὴ ἐπικαλοῦντες αὐτοὺς ἰῶνται τῶν μερῶν τὰ παθήματα.

Dans Origene, L. 8. N. 58.

Les idolâtres prouvoient leur Religion par les prodiges des Dieux, & demandoient ensuite comment abandonner une Religion si ancienne, si utile & si salutaire. « Intende templis ac » delubris Deorum quibus romana civitas & protegitur & orna- » tur; magis sunt augusta numinibus incolis, præsentibus, » inquilinis, quam cultûs insignibus & muneribus opulenta. » indè adeò pleni & mixti Deo vates futura præcerpunt, dant » cautelam periculis, morbis medelam, spem afflictis, opem » miseris, solatium calamitatibus, laboribus levamentum. Etiam » per quietem Deos videmus, audimus, agnoscimus... Itaque... » neminem fero tantâ audaciâ... qui hanc Religionem tam » vetustam, tam utilem, tam salubrem dissolvere, aut infirmare » nitatur.

Cecilius dans Minucius Felix, p. 18, 19.

Jamblique assure qu'Esculape apparoît en songe, & guérit les maladies; qu'il s'étoit fait & se faisoit encore tant de choses extraordinaires en cette matiere, que cela surpassoit tout ce qu'il en pouvoit dire.

Οὕτως ἐν Ἀσκληπιοῦ μὲν τὰ νοσήματα τοῖς θείοις ὀνείροις παύεται, διὰ δὲ τὴν τάξιν τῶν νύκτωρ ἐπιφανειῶν, ἡ ἰατρικὴ τέχνη συνέστη ἀπὸ τῶν ἱερῶν ὀνειράτων .... καὶ τί δεῖ καθ' ἕκαστον ἐπεξιόντα.

ἐπεξιόντι μηνύει τῶν καθ' ἡμέραν ἀεὶ συμπιπτόντων, κρείττονα τοῦ λόγου τὴν ἐνέργειαν παρεχομένων.

Livre des Mysteres, Section 3, C. 3.

Athénagore introduit dans son Apologie les Empereurs Marc Aurele & Luce Vere, lui faisant cette objection : Vous me direz si ceux à qui nous érigeons des simulacres, ne sont pas des Dieux, pourquoi ces simulacres ont-ils tant de puissance ? Car il n'est pas vraisemblable que des statues inanimées & immobiles puissent quelque chose par elles-mêmes, & sans le secours d'aucun agent. Nous-mêmes, répond Athénagore, nous ne nions pas que dans certains lieux, dans certaines villes, parmi certains peuples, il ne s'opére des merveilles sous le nom de ces idoles.

Εἴποιτε ἂν οὖν συνέσει πάντας ὑπερέχοντες· τίνι οὖν τῷ λόγῳ ἔνια τῶν εἰδώλων ἐνεργεῖ, εἰ μή εἰσι θεοί, ἐφ' οἷς ἱδρυόμεθα τὰ ἀγάλματα, οὐ γὰρ εἰκὸς τὰς ἀψύχους καὶ ἀκινήτους εἰκόνας, καθ' ἑαυτὰ ἰσχύειν χωρὶς τοῦ κινοῦντος. τὸ μὲν δὴ κατὰ τόπους καὶ πόλεις καὶ ἔθνη γίγνεσθαί τινας ἐπ' ὀνόματι εἰδώλων ἐνεργείας, οὐδ' ἡμεῖς ἀντιλέγομεν.

N. 23.

Les Payens disent dans Arnobe que leurs Dieux ont guéri plusieurs malades. « Sed frustrà, inquit nescio quis, tantùm » arrogas Christo, cùm sæpè alios sciamus, & scierimus Deos, » laborantibus plurimis dedisse medicinas, & multorum hominum » morbos, valetudinesque curasse.

Pag. 32, 33.

Le Consulaire Martien dit à Saint Achate qu'il sacrifie à Apollon notre Sauveur qui chasse la faim & la peste : « Respondit » Achatius : qui sunt Dii quibus sacrificare me præcipis ? Mar- » tianus ait : Apollini servatori nostro, famis & pestilentiæ de- » pulsori.

Actes de Saint Achate dans la collection de D. Ruinart, p. 140.

Le panégyriste de Maximien dit que cet Empereur avoit entendu Hercule dans son sommeil, qui l'assuroit que c'étoit par son secours qu'il avoit remporté la victoire. *Ab ipso audivit Hercule per quietem illius ope victoriam contigisse.*

Panegyrici veteres, pag. 254.

Julien parle ainsi : l'inspiration divine ne se communique qu'à un petit nombre d'hommes, & rarement ; chacun ne peut pas facilement y avoir part, ni en tout temps ; c'est pourquoi elle a cessé chez les Hébreux, & elle ne continue plus chez les Egyptiens. Il paroît par là que les divins oracles sont sujets aux

viciſſitudes du temps ; ce que Jupiter connoiſſant, lui qui aime les hommes, pour que nous ne fuſſions pas privés de tout commerce avec les Dieux ; il nous a donné la ſcience des arts ſacrés, par leſquels il nous accorde des ſecours néceſſaires à nos beſoins.

Τὸ γὰρ ἐκ θεῶν εἰς ἀνθρώπους ἀφικνούμενον πνεῦμα, σπανιάκις μὲν καὶ ἐν ὀλίγοις γίνεται, καὶ οὔτε πάντα ἄνδρα τούτου μετασχεῖν ῥᾴδιον, οὔτε ἐν παντὶ καιρῷ. ταύτῃ τοι καὶ τὸ παρ' Ἑβραίοις ἐπέλιπεν, οὔκουν οὐδὲ παρ' Αἰγυπτίοις εἰς τοῦτο σώζεται· φαίνεται δὲ καὶ τὰ αὐτοφυῆ χρηστήρια ταῖς τῶν χρόνων εἴκοντα περιόδοις· ὃ δὴ φιλάνθρωπος ἡμῶν δεσπότης καὶ πατὴρ Ζεὺς ἐννοήσας, ὡς ἂν μὴ παντάπασι τῆς πρὸς τοὺς Θεοὺς ἀποστερηθῶμεν κοινωνίας, δέδωκεν ἡμῖν διὰ τῶν ἱερῶν τεχνῶν ἐπίσκεψιν, ὑφ' ἧς πρὸς τὰς χρείας ἔχομεν τὴν ἀποχρῶσαν βοήθειαν.

Dans Saint Cyrille, L. 6.

Julien voyant que preſque tous les oracles des Dieux étoient ceſſé de ſon temps, crut qu'il falloit chercher quelqu'autre appui au paganiſme ; c'eſt pourquoi il dit ici que Jupiter, pour ſuppléer à ce défaut, avoit donné aux hommes la connoiſſance des arts ſacrés, par leſquels ils étoient en commerce avec les Dieux ; c'eſt ainſi que ce Prince appelle les arts magiques, qu'il honoroit, de même que les Philoſophes ſes amis qui en faiſoient uſage, du nom de Théurgie.

Le même Prince dit qu'Eſculape guérit les maladies du corps, & qu'il l'a ſouvent guéri lui-même.

Ἰᾶται ἡμῶν Ἀσκληπιὸς τὰ σώματα.... ἐμὲ γοῦν ἰάσατο πολλάκις Ἀσκληπιὸς κάμνοντα, ὑπαγορεύσας φάρμακα. καὶ τούτων μάρτυρ ἐστὶν ὁ Ζεύς.

Dans Saint Cyrille, L. 7.

Libanius dit qu'Apollon guériſſoit toute ſorte de maladies dans le Temple de Daphné.

Ὡς καθαρὸν μὲν θορύβων ἡ Δάφνη χωρίον. καθαρώτερον δὲ ὁ νεώς.... τίς μὲν οὐκ ἂν αὐτόθι νόσον ἀπέδυ.

Lamentation ſur l'incendie du Temple de Daphné, tom. 2. pag. 186.

Libanius dit à Julien : vous êtes dans une ſi grande familiarité avec les Dieux, que non ſeulement ils agréent vos ſacrifices, ils vous font connoître les choſes cachées par le vol des oiſeaux & les entrailles des victimes, ils vous accordent le don de prédire l'avenir ; mais encore vous recevez d'eux tous les bons offices que les hommes ſe rendent entr'eux. Ils vous éveillent en vous pouſſant de la main, ils vous découvrent les embûches qu'on vous dreſſe, ils vous indiquent les occaſions favorables de combattre, les endroits où vous devez camper, les marches

que vous devez faire; vous ſeul avez vu les Dieux, c'eſt à vous ſeul qu'il a été donné de les entendre, enſorte que vous pouvez dire : Minerve me parle à préſent, Jupiter me parle à cette heure. J'entends à ce moment la voix d'Apollon, d'Hercule, de Pan, de tous les Dieux & de toutes les Déeſſes.

Οἱ τὸν Ὄλυμπον οἰκοῦντες, μᾶλλον δὲ σοὶ συνοικοῦντες θεοὶ καὶ δαίμονες· ὧν τὸν φίλον εἰς φιλανθρωπίαν ἀνάγκη: . . ἐλκύσαι. καὶ γὰρ οὐχ ὅσον δέξασθαι θυσίαν, καὶ δι' ὀρνίθων πετομένων, ἢ ἀρνῶν σφαττομένων, μηνῦσαι τι τῶν κρυπτομένων. οὐδὲ μέχρι μαντικῆς ἡ μετ' ἐκείνων σοι συνήθεια καί τοι καὶ τοῦτο λαμπρόν· ἀλλ' ὅσαπερ ἡμῖν παρ' ἀλλήλων, τοσαῦτα σοι πρὸς ἐκείνους· οἳ καὶ καθεύδοντά σε ἀνήγειραν χεῖρι κινήσαντες. καὶ λόχους ἔφρασαν, καὶ στρατείας καιρόν. καὶ παρατάξεως τόπον, καὶ ποῖ δεῖ προελθεῖν· καὶ πόθεν ἀπελθεῖν. καὶ μόνος σὺ τὰς ἐκείνων ἑώρακας μορφάς, εὐδαίμων εὐδαιμόνων θεωρός καὶ μόνῳ σοι φωνῆς θεῶν ὑπῆρξεν ἀκοῦσαι. καὶ διηγησαμένῳ πρὸς ἕκαστον, τὸ Σοφοκλέους λέγειν. νῦν μὲν, ὦ φθέγμ' Ἀθάνας· νῦν δὲ, ὦ φθέγμα Διός· νῦν δὲ Ἀπόλλωνος, Ἡρακλέος, Πανός, πάντων θεῶν καὶ πασῶν.

Ambaſſade de Libanius à Julien, tom. 2, pag. 157.

Libanius dit que Julien fut mis par les peuples au rang des Dieux après ſa mort, & qu'il avoit exaucé une perſonne qui lui demandoit une grace.

Ἐπεὶ δὲ εἰκόνων ἐμνήσθην. πολλαὶ πόλεις ἐκεῖνον τοῖς τῶν θεῶν παραστήσαντες ἕδεσιν, ὡς τοὺς θεοὺς τιμῶσι, καὶ τίς ἤδη καὶ παρ' ἐκεῖνον δι' εὐχῆς ᾔτησε τι τῶν ἀγαθῶν, καὶ οὐκ ἠτύχησεν. οὕτως ἀτεχνῶς παρ' ἐκείνους τε ἀναβέβηκε, καὶ κρείττονων δυνάμεως παρ' αὐτῶν ἐκείνων μετείληφε.

Oraiſon funébre de Julien, tom. 2, pag. 330.

Maxime de Madaure écrit à Saint Auguſtin en ces termes : une vérité viſible, & dont on ne ſçauroit diſconvenir, c'eſt que la place publique de notre ville eſt habitée par un grand nombre de divinités dont nous reſſentons le ſecours & l'aſſiſtance. *At verò noſtræ urbis forum ſalutarium numinum frequentiâ poſſeſſum nos cernimus & probamus.*

Lettre 16 parmi celles de Saint Auguſtin.

Tous reconnoiſſent que les Dieux ſecourent les mortels; c'eſt par cette raiſon que les hommes les ont honorés, & leur ont érigé, ſoit en public, ſoit en particulier, des monuments de leur reconnoiſſance, ſelon les bienfaits qu'ils en avoient reçus.

Ἀρωγοὶ ἀνθρώποις θεοὶ, πάντες μὲν πᾶσιν, ἄλλοι δὲ ἄλλοις ἐνομίσθησαν, κατὰ τὴν φήμην τῶν ὀνομάτων, καὶ διένειμαν αὐτοῖς οἱ ἄνθρωποι τιμὰς καὶ ἀγάλματα, οἱ μὲν τὰ κοινὰ, οἱ δὲ τὰ ἴδια ἕκαστοι ὠφεληθέντες

Maxime de Tyr, Diſſertation 38.

Voyez les pages 24, 25, 26, 27 de l'Hiſtoire.

Les Auteurs Chrétiens ont eux-mêmes reconnu les merveilles & les oracles des faux dieux.

Examinez donc, dit Tertulien, si la divinité du Christ est véritable ; si c'est elle qui réforme les mœurs de ceux qui la connoissent, il faut que toute autre divinité qui lui est opposée, soit nécessairement fausse ; sur tout celle, qui cachée sous les noms & les images de certains morts, ne peut donner d'autres preuves de sa vérité, que quelques miracles, quelques prodiges & quelques oracles. *Quærite ergo, si vera est ista divinitas Christi. Si ea est, quâ cognitâ ad bonum quis reformatur, sequitur ut falsa renuntietur quævis alia contraria comperta : inprimis illa, quæ delitescens sub nominibus & imaginibus mortuorum, quibusdam signis & miraculis & oraculis fidem divinitatis operatur.*

Apol. N. 21.

Les démons, dit Octavius dans Minucius Felix, ces esprits impurs se cachent sous les statues & les images qui leur sont consacrées. Ils se font regarder comme des dieux, & rendent des oracles en inspirant les devins, en demeurant dans les temples, en faisant mouvoir les entrailles des animaux, en réglant le vol des oiseaux, en dirigeant les sorts, ainsi que les Mages, les Philosophes & Platon l'ont fait voir... Ce sont eux qui avertirent en songe un homme du peuple qu'il falloit reitérer les jeux de Jupiter, parce que ce Dieu n'étoit pas content de ceux que l'on avoit célébré : ce sont eux qui firent paroître Castor & Pollux avec des chevaux : ce sont eux qui poussérent le vaisseau que la Vestale parut tirer seule avec sa ceinture. « Isti igitur » impuri spiritus dæmones, ut ostensum à Magis, à Philosophis, » & à Platone, sub statuis & imaginibus consecrati delitescunt, » & afflatu suo auctoritatem quasi præsentis numinis consequantur, dum inspirantur interim Vatibus, dum Fanis immorantur, dum nonnunquàm extorum fibras animant, avium volatus gubernant, sortes regunt, oracula efficiunt... De ipsis » etiam illa quæ paulò ante tibi dicta sunt, ut Jupiter ludos » repeteret ex somnio, ut cum aquis Castores viderentur, ut cingulum matronæ navicula sequeretur.

Pag. 80, 81.

Ces esprits, dit Saint Cyprien, se cachent dans les statues & dans les images qui leur sont consacrées ; ce sont eux qui inspirent les devins, qui font mouvoir les entrailles des animaux, qui réglent le vol des oiseaux, qui dirigent les sorts, qui rendent des oracles. *Hi ergo spiritus sub statuis atque imaginibus conse-*

eratis delitescunt. Hi afflatu suo vatum pectora inspirant, extorum fibras animant, avium volatus gubernant, sortes regunt, oracula efficiunt.

de Idolorum vanitate, pag. 14.

Il ne faut plus, dit Eusebe, regarder comme des dieux, des hommes morts, des statues qui n'entendent point, ni les mauvais démons qui opérent dans elles.

Τὸ δὲ μηκέτι θεοὺς ἡγεῖσθαι ἤτοι τὰ νεκρὰ καὶ κωφὰ ξόανα, ἢ τοὺς ἐν τούτοις ἐνεργοῦντας πονηροὺς δαίμονας.

L 1. de la préparation évangelique, C. 4.

Voyez la preuve 51.

Ils rendoient des oracles. 124

Les oracles & les prodiges des fausses divinités ne cesserent point à la naissance de Jesus-Christ. Dieu voulut en permettre la continuation pendant quelques siécles, afin que les hommes connussent mieux la force du bras tout-puissant, qui triomphoit de l'idolâtrie, quoiqu'appuyée de tous ces secours.

Germanius alla à Colophone pour y consulter l'oracle d'Apollon le Clarien. Ce n'est pas une femme qui rend là les oracles, comme à Delphes, mais on choisit un homme de certaine famille, & le plus souvent de Milet, qui prend le nombre & le nom des assistants, & rentré dans sa grotte, boit de l'eau de la fontaine mystérieuse, & rend ses réponses en vers, sur les choses qu'on a dans l'esprit, quoique fort souvent il soit très-ignorant des lettres & de la Poësie. « Germanius appellit Colophona, ut Clarii Apollinis oraculo uteretur. Non femina illic, » ut apud Delphos, sed certis è familiis, & fermè Mileto accitus » Sacerdos, numerum modò consultantium & nomina audit; » tum in specum degressus, haustâ fontis arcani aquâ, ignarus » plerumque litterarum & carminum, edit responsa versibus, » compositis super rebus quas quis mente concepit.

Annales de Tacite, L. 2. C. 16.

Tibere s'efforça de ruiner les oracles qui étoient près de Rome; mais il fut épouvanté par la merveille qui arriva aux sorts de Préneste: car les ayant fait porter à Rome dans un coffre bien scélé, il ne trouva rien dans ce coffre, qu'après qu'il l'eût fait rapporter dans le temple. « Vicina verò urbi oracula, etiam

» disjicere conatus est Tiberius : sed majestate Prænestinarum sor-
» tium territus destitit : cùm obsignatas, devectasque Romam
» non reperisset in arcâ, nisi relatas rursùs ad templum.

Suetone vie de Tibere, C. 62.

Après que l'oracle d'Apollon de Delphes eut répondu à Neron qu'il se donnât de garde de l'année 73, ne songeant point à l'âge de Galba, il se persuada que c'étoit le terme de sa vie : tellement qu'il conçût une si forte assurance, non seulement de parvenir à la vieillesse, mais encore d'être toujours parfaitement heureux ; qu'ayant perdu dans un naufrage des choses d'un grand prix ; il fut assez vain pour dire à ses amis que les poissons les lui rapporteroient. « Ut verò consulto Delphis Apolline
» septuagesimum ac tertium annum cavendum sibi audivit, quasi
» eo demum obiturus, ac nihil conjectans de ætate Galbæ,
» tantâ fiduciâ, non modò senectam, sed etiam perpetuam,
» singularemque concepit felicitatem, ut amissis naufragio pretio-
» sissimis rebus, non dubitaverit inter suos dicere, pisces eas sibi
» relaturos.

Suetone vie de Neron, C. 40.

Vespasien consultant l'oracle du Dieu Carmel dans la Judée, il en eut une réponse si favorable, qu'elle lui promit un succès heureux pour tous ses projets, quelques grands qu'ils puissent être. « Apud Judæam Carmeli Dei oraculum consulentem, ita
» confirmavere sortes, ut quidquid cogitaret, volveretque animo,
» quantumlibet magnum, id esse proventurum, pollicerentur.

Suetone vie de Vespasien, C. 5.

Le même Empereur consulta le Dieu Serapis à Alexandrie touchant son empire. « Altior indè Vespasiano cupido adeundi
» sacram sedem, ut super rebus imperii consuleret.

Histoire de Tacite, L. 4. C. 82.

Tite étant allé consulter l'oracle de Venus de Paphos touchant le succès de sa navigation, en reçut une réponse qui confirma l'espérance qu'il avoit de parvenir à l'empire. « Aditoque Paphiæ
» Veneris oraculo, dum de navigatione consulit, etiam de
» imperii spe confirmatus est.

Suetone vie de Tite, C. 5.

Apollonius de Thyanes a vécu jusqu'après la mort de Domitien. Philostrate qui a écrit sa vie parle ainsi : vous pouvez voir l'Apollon de Delphes illustre par les oracles qu'il rend au milieu de

la Grece. Il répond à ceux qui le consultent, comme vous le sçavez vous-même, en peu de paroles, & sans accompagner sa réponse de prodiges, quoiqu'il lui soit fort aisé de faire trembler le Parnasse, d'arrêter la course du Céphise, & de changer les eaux de Castalie en vin. Il vous dit simplement la vérité, & ne s'amuse point à faire une montre inutile de son pouvoir... Apollonius visita tous les oracles de la Gréce & celui de Dodone, & celui de Delphes, & celui d'Amphiarus, &c.

Σκέψαι γὰρ τὸν Ἀπόλλω, εἶπε, τὸν Δελφικὸν, ὃς τὰ μέσα τῆς Ἑλλάδος ἐπὶ προῤῥήσει λογίων ἔχει. ἐνταῦθα τοίνυν, ὡς που καὶ αὐτὸς γινώσκεις, ὁ μὲν τῆς ὀμφῆς δεόμενος, ἐρωτᾷ βραχὺ ἐρώτημα. ὁ δὲ Ἀπόλλων οὐδὲν τερατευσάμενος, λέγει ὁπόσα οἶδε. καίτοι ῥᾴδιον τι ἦν αὐτῷ σεῖσαι μὲν τὸν Παρνασσὸν πάντα, τὴν Κασταλίαν δὲ οἰνοχοῆσαι, μεταβαλόντι τὰς πηγάς. Κηφισσῷ δὲ μὴ ξυγχωρῆσαι ποταμῷ εἶναι· ὁ δὲ οὐδὲν τούτων ἐπικομπάσας, ἀναφέρει τὸ ἀληθὲς αὐτό.

L. 4. C. 8.

Trajan ayant pris le dessein d'aller attaquer les Parthes, on le pria d'en consulter l'oracle de la Ville d'Heliopolis, auquel il ne falloit qu'envoyer un billet cacheté. Ce Prince qui ne se fioit point trop aux oracles voulut auparavant éprouver celui-là. Il y envoya un billet cacheté où il n'y avoit rien, on lui en envoya autant. Trajan convaincu de la divinité de l'oracle, envoya une seconde fois un billet cacheté, par lequel il demandoit au Dieu s'il retourneroit à Rome; après avoir mis fin à la guerre qu'il entreprenoit. Le Dieu ordonna que l'on prit une vigne qui étoit une des offrandes de son temple, qu'on la mit par morceaux, & qu'on la portât à Trajan. L'événement, dit Macrobe qui rapporte cette histoire, fut parfaitement conforme à cet oracle, car Trajan mourut à cette guerre, & on rapporta à Rome ses os qui avoient été représentés par la vigne rompue.

Consulunt hunc Deum & absentes missis displomatibus consignatis, rescribitque ordine ad ea quæ consultatione addita continentur. Sic & Imperator Trajanus initurus ex eâ Provinciâ Parthiam cum exercitu constantissimæ religionis, hortantibus amicis ut de eventu consuleret rei cœptæ, egit Romano consilio, priùs explorando fidem religionis: ne fortè fraus subesset humana; & primùm misit signatos codicillos, ad quos sibi rescribi vellet. Deus jussit afferri chartam, eamque signari puram & mitti, stupentibus sacerdotibus ad ejusmodi factum: ignorabant quippè conditionem codicillorum. Hos cum maximâ admiratione Trajanus excepit, quòd ipse quoque puris tabulis cum Deo egisset. Tunc

aliis codicillis conscriptis consignatisque consuluit, an Romam perpetrato bello rediturus esset. Vitem centurialem Deus ex muneribus in æde dedicatis deferri jussit, divisamque in partes sudario condi ac proindè ferri. Exitus rei obitu Trajani apparuit, ossibus Romam relatis. Nam fragmentis species reliquiarum, vitis argumento casus futuri temporis ostensum est.

Macrobe Saturnal. L. 1. C. 23.

Dion Chrysostome qui vivoit sous l'empire d'Adrien, dit qu'il consulta l'oracle de Delphes.

Ταῦτα ἐπιθυμουμένῳ μοι, ἔδοξε καὶ αὐτὸν εἰς θεοῦ βαδίσαντα, χρήσασθαι συμβούλῳ ἱκανῷ τὸ παλαιὸν ἔθος τῶν Ἑλλήνων.

Discours de la fuite ou de l'exil.

Sous les Antonius, un Prêtre de Thyanes alla demander au fauxProphete Alexandre si les oracles qui se rendoient à Didyme, à Claros & à Delphes, étoient véritablement des réponses d'Apollon.

Lucien dans le faux Prophete.

Τὰ δὲ ἄλλα χρηστήρια, τὸ ἐν Διδύμοις, καὶ τὸ ἐν Κλάρῳ καὶ τὸ ἐν Δελφοῖς, ἔχουσι τὸν πατέρα τὸν Ἀπόλλω χρησμῳδοῦντα.

Après les Antonius, trois Empereurs se disputerent l'Empire, Severus Septimus, Pescennius Niger, Clodius Albinus. On consulta Delphes, dit Spartien, pour sçavoir lequel des trois la République devoit souhaiter, & l'oracle répondit en un vers : le Noir est le meilleur, l'Africain est le bon, le Blanc est le pire. Par le Noir on entendit Pescennius Niger, par l'Africain, Severe qui étoit d'Afrique, & par le Blanc Clodius Albinus. On demanda ensuite qui demeureroit le maître de l'empire, & il fut répondu : on versera le sang du Blanc & du Noir, l'Africain gouvernera le monde. On demanda encore combien de temps il gouverneroit, & il fut répondu : il montera sur la mer d'Italie avec vingt vaisseaux, si cependant un vaisseau peut traverser la mer ; par où l'on entendit que Severe regneroit vingt-ans.

» Denique Delphici Apollinis vates in motu Reipublicæ maxi-
» mo, cùm nuntiaretur tres esse Imperatores, Severum Septimum,
» Pescennium Nigrum, Clodium Albinum, consultus quem expe-
» diret Reipublicæ imperare, versum Græcum hujusmodi fecisse
» dicitur.

Optimus est Fuscus, bonus Afer, pessimus Albus.

Ex quo intellectum *Fuscum* nigrum appellatum vaticinatione : Severum *Afrum* : *Album* verò Albinum dictum.

Nec

Nec defuit alia curiositas. Requisitum est qui esset obtenturus Rempublicam. Ad quod ille respondit alium versum talem.

Fundetur sanguis Albi, Nigrique minantis.
Imperium mundi pœnâ reget urbe profectus.

Quod omninò intellectum non est nisi cùm Bassianus Antonini, quod verum signum Pii fuit, nomen accepit.

Item cùm quæreretur quamdiù imperaturus esset, respondisse græcè dicitur.

Bis denis Italûm conscendet navibus æquor.
Si tamen una ratis transiliet pelagus.

Ex quo intellectum, Severum viginti annos expleturum.

Spartien vie de Pescennius Niger.

Caracalla consultoit tous les oracles.

χρηστηρίων τε πάντων ἐνεφορεῖτο

Herodien, Liv. 4.

Dion qui ne finit son Histoire qu'à la huitieme année d'Alexandre Severe, nous apprend qu'il y avoit dans la Ville d'Apollonie un oracle, où l'avenir se déclaroit par la maniere dont le feu prenoit à l'encens qu'on jettoit sur l'autel.

Καὶ μαντεῖον τοιόνδε τι παρέχεται. λιβανωτὸν δὴ λαβὼν, καὶ προσευξάμενος ὅ, τι ποτὲ καὶ βούλει. ῥίπτει αὐτὸν τὴν εὐχὴν φέροντα. κἂν τοῦτο τὸ πῦρ ἂν μέντοι ἐπιτελὲς εἴη ἐσόμενον, δέχεται αὐτὸν ἑτοιμότατα· κἂν ἄρα καὶ ἔξω που προσπέσῃ, προσδραμὸν ἥρπασε καὶ κατανάλωσεν. ἂν δὲ ἀτέλεστον ᾖ, οὔτε ἄλλως αὐτῷ προσέρχεται, κἂν ἐς αὐτὴν τὴν φλόγα φέρηται, ἐξαναχωρεῖ τε καὶ ἐκφεύγει, καὶ ταῦθ' οὕτως ἑκάτερα περὶ πάντων ὁμοίως, πλὴν θανάτου καὶ γάμου, ποιεῖ. περὶ γὰρ τούτων οὐδὲ ἔξεστι τινὶ ἀρχὴν αὐτοῦ πυθέσθαί τι. τοῦτο μὲν τοιοῦτόν ἐστιν.

L. 41.

Un Dieu nommé Besa rendoit encore des oracles sur des billets à Abyde, dans l'extrémité de la Thebaïde sous l'Empire de Constantius; car on envoya à cet Empereur des billets qui avoient été laissés dans le Temple de Besa, sur lesquels il commença à faire des informations très-vigoureuses, & jetta dans les prisons, ou envoya en exil, ou fit tourmenter cruellement un assez grand nombre de personnes. C'est que sur ces billets on consultoit le Dieu sur la destinée de l'empire, ou sur la durée que devoit avoir le Régne de Constantius, ou même sur le succès de quelque dessein que l'on formoit contre lui.

Oppidum est Abydum in Thebaïdis parte situm extremâ Hic Besæ Dei localiter apellati oraculum quondam futura pandebat, priscis circumjacentium regionem ceremoniis colitum soli. Et quoniam quidam præsentes, pars per alios desideriorum indice missâ scripturâ supplicationibus expressè conceptis consulta numinum sciscitabantur, Chartulæ seu membranæ, continentes quæ petebantur, post data quoque responsa, interdùm remanebant in fano. Ex his aliqua ad Imperatorem malignè sunt missa : qui ut erat angusti pectoris obsurdescens in aliis etiam nimium seriis : in hoc titulo ima (quod aiunt) auricula mollior & suspicax, & munitus acri felle concaluit.

Ammien Marcellin, L. 19. C. 11.

Libanius dans l'oraison funébre de Julien parle d'un soldat, qui, plein de l'esprit d'Apollon, prédisoit l'avenir.

Στρατιώτης ἐξ Ἀπόλλωνος ἐσείετο, καὶ τὸ γενησόμενον εἶδε.

T. 2. pag. 385.

Celse oppose les oracles des dieux aux prophéties. Les Chrétiens, dit-il, n'ont aucun égard aux oracles qui ont été rendus par la Pythie, par Jupiter Ammon, à Dodone, à Claros, par les Branchides, & par six cens autres Prophetes, quoique ce soit sur la foi de ces oracles qu'on a conduit des colonies dans toute la terre, & ils regardent comme admirable & immuable ce qui a été dit ou n'a pas été dit dans la Judée, & ce qui se dit encore à présent dans la Phénicie & dans la Palestine.

Φησὶν οὖν, τὰ μὲν ὑπὸ τῆς Πυθίας, ἢ Δωδωνίων, ἢ Κλαρίου, ἢ ἐν Βραγχίδαις, ἢ ἐν Ἀμμωνος ὑπὸ μυρίων τε ἄλλων θεοπρόπων προειρημένα, ὑφ' ὧν ἐπιεικῶς πᾶσα γῆ κατῳκίσθη, ταῦτα μὲν οὐδενὶ λόγῳ τίθενται. Τὰ δὲ ὑπὸ τῶν ἐν Ἰουδαίᾳ τῷ ἐκείνων τρόπῳ λεχθέντα, ἢ μὴ λεχθέντα καὶ ὥσπερ εἰώθασιν ἔτι νῦν οἱ περὶ Φοινίκην τε καὶ Παλαιστίνην, ταῦτα γε θαυμαστὰ καὶ ἀπαράλλακτα ἡγοῦνται.

Dans Origene, L. 7. N. 3.

Il dit ailleurs : qu'est-il besoin de parler des oracles que les Prophétes & les Prophétesses inspirés des dieux ont rendus ? Combien de choses merveilleuses n'ont-ils pas fait entendre combien de choses n'ont-ils pas découvertes à ceux qui offroient des victimes ? Par combien de prodiges n'ont-ils pas fait connoître que les divinités étoient présentes dans leurs temples ? Il y en a même quelques-uns à qui les Dieux se sont fait voir. Toute la vie est pleine de ces exemples. Combien de Villes ont été bâties par l'ordre des oracles ? Combien qui ont été délivrés des maladies & de la famine par les avis qu'elles en ont reçus ? Combien y

en a-t-il qui ont péri pour les avoir négligés ? Combien de colonies ont été conduites & sont devenues florissantes pour les avoir écoutés ? Combien de Princes & de particuliers ont éprouvé une bonne ou une mauvaise fortune, selon le respect qu'ils ont eu pour eux, ou le mépris qu'ils en ont fait ? Combien ont obtenu des enfants ? Combien ont été soustraits à la colere des démons ? Combien ont recouvré les membres qu'ils avoient perdus par les avis qu'ils ont reçus des oracles ? Combien ont été punis de leur irréverence envers les temples ? Les uns tombant en démence, les autres étant forcés d'avouer leurs crimes, les autres se donnant la mort, les autres étant frappés de maladies incurables. Il y en a eu aussi qui ont été mis à mort par une voie terrible qui sortoit des Sanctuaires.

Τί δεῖ καταλέγειν ὅσα ἐκ χρηστηρίων, τοῦτο μὲν προφῆται καὶ προφήτιδες, τοῦτο δὲ ἄλλοι κάτοχοι καὶ ἄνδρες καὶ γυναῖκες ἐνθέῳ φωνῇ προεῖπον; ὅσα δὲ ἐξ ἀδύτων αὐτῶν ἠκούσθησαν θαυμάσια; ὅσα δὲ ἐξ ἱερείων καὶ θυμάτων τοῖς χρωμένοις ἐδηλώθη; ὅσα δ' ἐξ ἄλλων τερασίων συμβόλων; τοῖς δ' ἐναργῆ παρέστη φάσματα· μεστὸς τούτων ὁ πᾶς ἐστι βίος. πόσαι μὲν πόλεις ἐκ χρηστηρίων ὠρθώθησαν, καὶ νόσους ἀπέθεντο καὶ λιμούς; πόσαι δ' ἀμελήσασαι τούτων, ἢ ἐκλαθόμεναι, κακῶς ἐφθάρησαν; πόσαι δ' εἰς ἀποικίαν ἐστάλησαν καὶ μετελθοῦσαι τὰ προσαχθέντα εὐδαιμόνησαν; πόσοι δυνάσται πόσοι δ' ἰδιῶται, παρὰ τοῦτο ἄμεινον ἢ χεῖρον ἀπήλλαξαν; πόσοι μὲν ἀπαιδίας δυσφοροῦντες, ὧν ἐδεήθησαν σχόντες; πόσοι δαιμόνων μῆνιν διέφυγον; πόσοι σωμάτων πηρώσεις ἰάθησαν; πόσοι δ' αὖ πρὸς τοῖς ἱεροῖς ὑβρίσαντες αὐτίκα ἑάλωσαν, οἱ μὲν ἔκφρονες αὐτοῦ ταύτῃ κρατηθέντες, οἱ δὲ ἐξαγγείλαντες ἃ ἔδρασαν, οἱ δὲ σφᾶς αὐτοὺς διεργασάμενοι, οἱ δὲ νόσους ἀνηκέστους ἐνδεθέντες; ἤδη δὲ καὶ ἐξ αὐτῶν ἀδύτων φωνὴ βαρεῖα κατέκτεινεν αὐτούς.

Dans Origene, L. 8. N. 45.

M. Vandale a mis en œuvre sa vaste érudition, & M. de Fontenelle, les charmes de son style, pour prouver que les oracles des dieux n'étoient que des fourberies de leurs Prêtres. Je ne sçai s'ils ont persuadé ce paradoxe à bien du monde. Quoiqu'il en soit il me suffit que ces oracles ayent été communément crûs divins par les payens, & que par cette raison ils les ayent regardés comme un des plus fermes appuis de leur religion. Je dis la même chose des prodiges opérés par les dieux : vrais ou faux dès qu'ils étoient crûs, ils produisoient le même effet. Que telle ait été la créance commune des Payens, c'est de quoi l'on ne peut douter.

Jamais, dit Ciceron, l'oracle de Delphes ne fut devenu si célébre, & jamais tous les peuples & tous les Rois n'y eussent envoyé tant de présents, si tous les siécles n'eussent expérimenté

la vérité de ses réponses. « Defendo unum hoc ; nunquam illud
» oraculum Delphis tam celebre, & tam clarum fuisset, neque
» tantis donis refertum omnium populorum atque Regum, nisi
» omnis ætas oraculorum illorum veritatem esset experta.

L. 1. de la Divination.

On voit dans le Temple de Delphes plusieurs riches présents que les Princes & les peuples y ont faits, qui servent de monuments, tant de la magnificence & de la reconnoissance de ceux qui y adressent leurs vœux, que des favorables réponses d'Apollon. » Multa ibi visuntur & opulenta Regum populorumque munera
» quæque magnificentia sui reddentium vota gratam voluntatem
» & deorum responsa manifestant.

Justin, L. 24, C. 6.

Pausanias dans ses Phociques employe la plus grande partie de ce livre à décrire les riches présents qui étoient encore de son temps dans le Temple de Delphes.

123. *Il y avoit même certains Dieux célébres par la suite continuelle des merveilles.*

Il y avoit auprès de Thyanes en Cappadoce une fontaine consacrée à Jupiter, qui servoit à connoître les parjures. Ceux dont les serments étoient véritables, en buvant de ses eaux, les trouvoient douces au goût ; ceux au contraire qui faisoient de faux serments, après en avoir bu, étoient sur le champ couverts de pustules & d'abscès, & se trouvoient les yeux, les mains & les pieds saisis de telle sorte, qu'ils ne pouvoient s'éloigner de la fontaine, ensorte que par là ils étoient forcés d'avouer leur parjure.

Ἔστι δὲ περὶ Τύανα ὕδωρ ὅρκιον Διὸς, ὥς φασι, καλοῦσι δὲ αὐτὸ Ἀσβαμαῖον, οὗ πηγὴ ἀναδίδοται ψυχρά. παφλάζει δὲ, ὥσπερ ὁ θερμαινόμενος λέβης. τοῦτο εὐόρκοις μὲν ἵλεών τε καὶ ἡδὺ ὕδωρ, ἐπιόρκοις δὲ παρὰ πόδας ἡ δίκη· ἀποσκήπτει γὰρ καὶ ἐς ὀφθαλμοὺς, καὶ ἐς χεῖρας, καὶ ἐς πόδας· καὶ ὑδέροις ἁλίσκονται, καὶ φθόαις. καὶ οὐδ' ἀπελθεῖν δυνατὸν, ἀλλ' αὐτόθι ἴσχονται καὶ ὀλοφύρονται πρὸς τῷ ὕδατι, ὁμολογοῦντες ἃ ἐπιώρκησαν.

Philostrate, vie d'Apollonius, L. 1. C. 6.

Dans un lieu nommé Aphaca, qui est entre Heliopolis & Biblos, étoit un temple de Venus, auprès duquel il y avoit un étang qui ressembloit à une citerne. Près du temple, & dans les endroits voisins, on voit un feu semblable à une lampe ou à un globe, toutes les fois que l'on s'y assemble aux jours qui

sont marqués pour cela. Ce prodige a duré jusqu'à notre temps, dit Zozime, qui écrivoit sur la fin du quatrieme siécle. Tous ceux qui se trouvoient à cette assemblée apportoient en dons à Venus des ouvrages d'or ou d'argent, des toiles de lin ou de byssus, ou de quelqu'autre matiere précieuse, ils jettoient ces offrandes dans le lac; si elles étoient agréables à la Déesse, les toiles alloient au fond de l'eau, de même que les ouvrages de métal; si au contraire elles ne lui plaisoient pas, les ouvrages de métal, de même que les toiles, nageoient au dessus de l'eau. Les Palmyreniens s'étant assemblés en ce lieu le jour de la fête, l'année qui précéda la ruine de leur état, tous les dons d'or, d'argent ou de toile qu'ils jetterent dans l'étang en l'honneur de la Déesse, allerent au fond, mais l'année suivante qui fut celle de la chute de leur empire, tous leurs dons nagerent sur l'eau; par ce signe Venus marquoit ce qui devoit arriver. La Déesse continua d'opérer le même prodige en faveur des Romains, pendant tout le temps qu'ils l'honorerent d'un culte religieux.

Ἄφακα χωρίον ἐστὶ μέσον Ἡλιουπόλεώς τε καὶ Βίβλου, καθ' ὃ ναὸς Ἀφροδίτης ἵδρυται. τούτου πλησίον λίμνη τίς ἐστιν ἐοικυῖα χειροποιήτῳ δεξαμενῇ, κατὰ μὲν οὖν τὸ ἱερὸν καὶ τοὺς πλησιάζοντας τόπους πῦρ ἐπὶ τοῦ ἀέρος λαμπάδος ἢ σφαίρας φαίνεται δίκην, συνόδων ἐν τῷ τόπῳ χρόνοις τακτοῖς γινομένων. ὅπερ καὶ μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς ἐφαίνετο χρόνων. ἐν δὲ τῇ λίμνῃ εἰς τιμὴν τῆς θεοῦ δῶρα προσέφερον οἱ συνιόντες ἔκ τε χρυσοῦ καὶ ἀργύρου πεποιημένα. καὶ ὑφάσματα μέντοι λίνου τε καὶ βύσσου, καὶ ἄλλης ὕλης τιμιωτέρας. καὶ εἰ μὲν δεκτὰ ἐφάνη, παραπλησίως τοῖς βαρέσι καὶ τὰ ὑφάσματα κατεδύετο. εἰ δὲ ἄδεκτα καὶ ἀπόβλητα, αὐτά τε ἦν ἰδεῖν ἐπιπλέοντα τῷ ὕδατι τὰ ὑφάσματα, καὶ εἴπερ ἦν ἐν χρυσῷ καὶ ἀργύρῳ καὶ ἄλλαις ὕλαις, αἷς φύσις οὐκ αἰωρεῖσθαι ἐπὶ τοῦ ὕδατος, ἀλλὰ καταδύεσθαι. τῶν Παλμυρηνῶν τοίνυν ἐν τῷ πρὸ τῆς καθαιρέσεως ἔτει συνελθόντων ἐν τῷ τῆς ἑορτῆς καιρῷ, καὶ εἰς τιμὴν τῆς θεοῦ δῶρα χρυσοῦ καὶ ἀργύρου καὶ ὑφασμάτων κατὰ τῆς λίμνης ἀφέντων, πάντων τε τοῦ βάθους καταδυόντων, κατὰ τὸν ἐχόμενον ἔτος ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἑορτῆς ὤφθησαν αἰωρούμενα πάντα, τῆς θεοῦ διὰ τούτου τὰ ἐσόμενα δηλωσάσης. ἡ μὲν οὖν εἰς Ῥωμαίους εὐμένεια τοῦ θείου, τῆς ἱερᾶς ἁγιστείας φυλαττομένης, τοιαύτη·

Zozime, L. 1.

Des temples où les dieux apparoissoient en forme humaine. 124.

Voyez le Plutus d'Aristophane, acte 3, scene 2.

Celse nous envoye, dit Origene, dans les temples de Trophonius, d'Amphiaraus & de Mopsus, où il dit que les Dieux apparoissent en forme humaine, non point trompeuse, mais réelle & évidente.

Ημᾶς πέμπει ὁ Κέλσος, εἰς Τροφωνίου, καὶ εἰς Ἀμφιάρεω, καὶ εἰς Μόψου. ἔνθα φησὶν ἀνθρωποειδεῖς θεωρεῖσθαι θεοὺς, καὶ ὡς λέγει ὁ Κέλσος, οὐ ψευδομένους, ἀλλὰ καὶ ἐναργεῖς.

Dans Origene, L. 7. N. 35.

Voyez dans les preuves 121, 122, plusieurs passages qui attestent ces apparitions des Dieux.

125. *Les vers Sybillins promettoient à Rome qu'elle conserveroit son empire.*

La Sybille après avoir écrit toutes les cérémonies religieuses que Rome devoit observer dans les jeux séculaires, finit ainsi son oracle : c'est par l'exacte observance de ces cérémonies, que non seulement le Pays Latin, mais encore l'Italie entiere seront pour toujours soumis à ton empire.

Καί σοι πᾶσα χθὼν Ἰταλὴ, καὶ πᾶσα Λατίνη.
Αἰὲν ὑπὸ σκήπτροισιν ὑπαυχένιον ζυγὸν ἕξει.

Zozime, L. 2.

Voyez la preuve 116.

126. *Ils (les Juifs) attendoient alors un Messie qui devoit briser le joug des Romains.*

En ce temps les Juifs étoient soumis aux Romains ; ils étoient dépouillés de toute Souveraineté & de toute Magistrature : c'étoit là, selon eux, l'époque de la venue du Messie ; sur ces paroles du chap. 49 de la Genese, vers. 10. Le sceptre ne sortira point de Juda, & le législateur, (selon d'autres le scribe) d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Siloh, & les peuples s'assembleront auprès de lui, (ou selon d'autres lui obéiront.) On lit dans la Paraphrase d'Onkelos qui vivoit avant Jesus-Christ. *Qu'il y aura toujours dans Juda quelqu'un qui dominera.. Jusqu'à ce que le Messie arrive.* Non auferetur exercens dominatum... Donec veniat Messias. Dans la Paraphrase de Jonathan. *Les Rois ne cesseront point dans Juda... Jusqu'à ce que vienne le Messie Roi.* Non cessabunt Reges...usque ad tempus quo veniet Rex Messias.

Dans le Thalmud au traité du Sanhedrin, C. 12. On demande quel sera le nom du Messie ; & on répond qu'il s'appellera Siloh, parce qu'il est écrit dans la Genese que le sceptre ne sera point ôté de Juda jusqu'à ce que vienne Siloh. » Quod nomen

» Messiæ futurum est? Respondetur *Siloh*, quia scriptum est:
» donec venerit *Siloh*. Dans le Beresith Rabba ou grand Commentaire sur la Genese après ces paroles : jusqu'à ce que vienne Silo, on ajoûte : c'est le Messie. » Donec veniat Silo : iste » est Messias. » Dans Echa Rabbethi ou grande explication des lamentations de Jeremie sur le premier chap. on demande quel est le nom du Messie? Ceux qui étoient de la maison de Rabbi Scela dirent : Silo est son nom comme il est dit dans la Genese chap. 49, jusqu'à ce que vienne Silo, c'est-à-dire le Messie.
» quod est nomen Messiæ? Qui de domo Rabbi Sela erant,
» dixerunt, Silo est nomen ejus, sicut dictum est Gen. 49, cap.
» Donec veniat Silo, id est Messias.

Galatinus de Arcanis Catholicæ veritatis, pag. 199.

Le Rabbi Moyse Hadarsan dans son Commentaire sur le Genese sur ces paroles : *& le Scribe de sa postérité*, dit : ceux-ci sont le Sanhedrin, siégeant dans le Consistoire Garith, pour porter des sentences capitales, qui ne seront jamais enlevés de la terre de Juda, jusqu'à ce que vienne Silo qui est le Messie. « Et
» Scriba de femore ejus. Hi sunt Sanhedrin, sedentes in Consis-
» torio Garith, ad judicandum judicia animarum, qui nunquàm
» de terra Juda auferentur, quousque veniat Silo, qui est Messias.

Ibidem pag. 200.

Dans le Thalmud de Jerusalem, au traité du Sanhedrin, on lit que quarante ans avant la destruction du temple, les Juges furent chassés du Consistoire Garith, & que lorsqu'on les chassa de ce Consistoire, on leur ôta le pouvoir de juger à mort; qu'alors ils se couvrirent de cilices, s'arracherent les cheveux, pleurant & disant : malheur à nous parce que le sceptre a cessé dans Juda, & que le fils de David; c'est-à-dire, le Messie n'est pas encore venu. » Legunt Magistri quod per annos quadraginta
» ante templi destructionem, expulsi fuerunt Judices de Consistorio
» Garith.. quod cùm Sanhedrin migrassent de Consistorio Garith,
» & ab eis ablata fuissent judicia animarum, consuerunt super
» pellem suam cilicium, depilaveruntque sibi calvitium, plorantes
» & dicentes : væ nobis, quia recessit sceptrum de Juda, & non-
» dum venit filius David, id est, Messias.

Galatinus de Arcanis Catholicæ veritatis, pag. 205, 206.

Dans le Thalmud de Jerusalem, Livre Berachot, ou des Bénédictions, chap. Haiha Kore, on lit qu'un Juif étant occupé à

labourer la terre, un de ses bœufs mugit : le mugissement du bœuf annonce l'avenement du Seigneur. Un Arabe qui passoit ayant entendu ce mugissement, dit au Juif : dételez vos bœufs, parce que votre Sanctuaire va être détruit : le bœuf ayant mugi une seconde fois, l'Arabe dit au Juif : liez vos bœufs & tenez vous prêt, parce que votre Messie est né. « Erat quidam Judæus in » agriculturâ laborando, cujus bos quidem mugit. Arabs autem » quidam transiens bovis mugitum audivit, dixitque Judæo: Judæe solve boves tuos & sperne vasa tua, quia diruitur sanctuarium vestrum. Et iterùm bos mugit, & Arabs ait : Judæe liga boves tuos & præpara vasa tua, quia natus est Messias vester.

Dans Jerôme de Sainte Foi, L. I. C. 2.

Ce passage du Thalmud est transcrit dans Echa Rabbeti, ou grande explication des lamentations de Jeremie. On le lit aussi dans Beresith Rabba, ou grand Commentaire sur la Genese, en ces termes : un juif étant occupé à labourer la terre, un de ses bœufs fit un grand mugissement ; un Arabe qui passoit, ayant entendu ce mugissement, dit au Juif : dételez vos bœufs & ne tardez pas, parce que le temps de la destruction de votre temple & de votre sanctuaire est arrivé. L'autre bœuf ayant ensuite poussé un semblable mugissement, l'Arabe dit au Juif. liez vos bœufs & tenez vous prêt, parce que le Roi Messie est né. « Dum Judæus quidam ad excolandam terram boves » arantes sequeretur, bos magnum dedit mugitum. Quem » ut audivit Arabs quidam illac transiens, dixit Judæo : » solve boves tuos & apparatum eorum, & ne tardes, quoniam » templi vestri & sanctuarii vestri venit finis. Quo dicto, alteroque » bove mugiente, ait iterum Arabs : liga boves tuos & apparatum eorum, & præpara te ipsum, quia natus est Rex Messias.

Galatin de Arcanis Catholicæ veritatis, pag. 219, 220.

Le Rabbin Moyse Hadarsan dans la glose Hebraïque, sur le dernier chapitre d'Isaïe, dit que le Redempteur est né avant la naissance de celui qui reduiroit Israël dans sa derniere servitude. *Antequam natus esset qui redegit Israël in novissimam servitutem natus est redemptor.*

Galatin de Arcanis Catholicæ veritatis pag. 219

Le Rabbin Moyse, dit l'Egyptien, dans le Livre Sophrin, dit que Jesus de Nazareth a paru être le Messie, qu'il a été mis à mort par le Sanhedrin ; ce qui a été la cause qu'Israël a été détruit par l'épée. *Jesus Nazarenus visus est esse Messias & interfectus est*

à Domo judicii, & fuit causa ut Israel destrueretur gladio.

Galatin de arcanis catholicæ veritatis, pag. 279.

Dans le Thalmud au traité du Sanhedrin, chap. dernier, on lit que l'école d'Elie qui fut un maître fameux parmi les Juifs, assuroit que la durée du monde seroit de six mille ans, dont les deux premiers ont été le temps du *Tohu*, les deux suivant le temps de la loi, les deux derniers le temps du Messie. *Sententia ex domo Heliæ. Sex millia annorum erit mundus, & iterum destruetur. Duo millia inanitatis, duo millia legis, duo millia dierum Messiæ.* On lit la même chose dans le traité Avoda Zara.

Galatin de arcanis catholicæ veritatis, pag. 259, 260, 261.

Quant au Messie s'il est venu, & s'il est quelque part, il est encore inconnu, & il ne se connoît pas encore lui-même, & il n'a aucune puissance jusqu'à ce qu'Elie vienne l'oindre ou le sacrer, & le faire connoître à tout le monde.

Χριστὸς δὲ εἰ καὶ γεγένηται, καὶ ἔστι που, ἄγνωστός ἐστι, καὶ οὐδὲ αὐτός πω ἑαυτὸν ἐπίσταται οὐδὲ ἔχει δύναμίν τινα μέχρις ἂν ἐλθὼν Ἠλίας χρίσῃ αὐτὸν, καὶ φανερὸν πᾶσι ποιήσῃ.

Ce sont les paroles de Trypon dans Saint Justin, pag. 110.

On voit par ce discours que les Juifs forcés par les Prophéties, & par la tradition de leurs ancêtres qui marquoient le temps du Messie, n'osoient dire qu'ils ne fut pas venu, & cherchoient des subtilités pour éluder des témoignages si précis.

Le Juif que Celse introduit disputant contre Jesus, dit qu'il y en a plusieurs qui blâment Jesus, disant que ce sont eux qui sont le fils de Dieu & le Messie qui a été prédit.

Τινὲς δὲ ἐλέγξουσιν, ὥς φησιν ὁ παρὰ Κέλσῳ Ἰουδαῖος, μυρίοι τὸν Ἰησοῦν, φάσκοντες, περὶ ἑαυτῶν ταῦτα εἰρῆσθαι ἅπερ περὶ ἐκείνου προεφητεύετο.

Dans Origene, L. 1. N. 57.

Avant Jesus il n'avoit paru personne qui se dit le Messie; depuis lui, plusieurs, selon le témoignage du Juif de Celse, se sont donnés pour tels, marque certaine qu'on étoit généralement persuadé chez les Juifs que le Messie devoit paroître alors.

A la vue de tous ces témoignages, on ne peut douter que les Juifs n'attendissent alors le Messie. Ceux que l'on va rapporter, confirment cette vérité & prouvent de plus qu'ils l'attendoient comme un Roi puissant qui subjugueroit l'univers.

Joseph dit que ce qui porta le plus les Juifs à faire la guerre aux Romains, ce fut un oracle ambigu qu'on trouva pareillement dans les livres sacrés, qui annonçoit que dans ce temps quelqu'un

devoit sortir de leur pays qui commanderoit à toute la terre. Plusieurs Juifs entendoient cet oracle de quelqu'un de leur peuple, & plusieurs des sages de la nation se sont trompés en cela.

Τὸ δὲ ἐπᾶραν αὐτοὺς μάλιστα πρὸς τὸν πόλεμον, ἦν χρησμὸς ἀμφίβολος ὁμοίως ἐν τοῖς ἱεροῖς εὑρημένος γράμμασιν, ὡς κατὰ τὸν καιρὸν ἐκεῖνον, ἀπὸ τῆς χώρας τις αὐτῶν ἄρξει τῆς οἰκουμένης. τοῦτο οἱ μὲν ὡς οἰκεῖον ἐξέλαβον, καὶ πολλοὶ τῶν σοφῶν ἐπλανήθησαν περὶ τὴν κρίσιν.

Histoire de la guerre des Juifs, L. 7. C. 28.

On ne relevera point ici l'impie flatterie de Joseph qui applique ensuite cet oracle à Vespasien. Il nous suffit de faire remarquer dans les paroles de cet Auteur que les Juifs croient qu'en ce temps il sortiroit de leur pays un Prince puissant qui se soumettroit l'univers.

Cet ouvrage d'Appien n'est pas venu jusqu'à nous.

Zonaras nous apprend qu'Appien dans le L. 22 de l'Histoire Romaine faisoit mention de cet oracle que Joseph attribua à Vespasien. Voici ses paroles : Joseph, comme il le raconte lui-même, ayant trouvé dans les Livres Saints un oracle qui annonçoit que quelqu'un de Judée régneroit sur toute la terre, il assura que cet oracle regardoit Vespasien, & il lui prédit l'Empire.

Ὁ γὰρ Ἰώσηπος, ὡς αὐτὸς ἐκεῖνος ἱστόρησε, χρησμόν τινα ἐν γράμμασιν ἱεροῖς εὑρηκὼς, δηλοῦντα ὡς ἄρξει τις ἀπὸ τῆς χώρας αὐτῶν τῆς οἰκουμένης, διὰ τὰς ἐν τῇ Ῥώμῃ στάσεις, καὶ τῶν ἐκεῖ βασιλέων τὰς συνεχεῖς τοῦ χρησμοῦ μέμνηται, καὶ οἱ τὸ κράτος προεμαντεύσατο. τούτου δὲ χρησμοῦ μέμνηται καὶ Ἀππιανὸς ἐν τῷ εἰκοστῷ δευτέρῳ λόγῳ τῆς ἱστορίας αὐτοῦ Ῥωμαϊκῆς.

Annales L. 11. pag. 575.

Suetone écrit qu'il y avoit longtemps que dans tout l'Orient on tenoit pour chose assurée, que les destins promettoient alors l'Empire à ceux qui viendroient de Judée. Cet oracle continue-t-il, devoit s'entendre d'un Empereur Romain, ainsi qu'il a paru par l'événement, mais les Juifs se l'attribuant en prirent occasion de se révolter. *Percrebuerat Oriente toto vetus & constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judæâ profecti rerum potirentur. Id de Imperatore Romano quantum eventu posteà prædictum patuit, Judæi ad se trahentes, rebellarunt.*

Vie de Vespasien, C. 4.

Tacite décrivant le siége de Jerusalem, dit que les Juifs furent peu effrayés des prodiges que l'on vit alors, & qui paroissoient annoncer la ruine de cette ville, parce que la plûpart disoient qu'il étoit prédit dans les Livres de leurs Prêtres, que l'orient auroit le dessus, & qu'il sortiroit des gens de la Judée qui deviendroient les maîtres du monde. *Quæ pauci in metum trahebant :*

pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore, ut valesceret oriens, profectique Judæâ rerum potirentur.

Hist. L. 5. C. 13.

Le Juif, sous le nom duquel Celse parle, dit que le Messie qui doit venir doit être, selon les Prophétes, un Roi très-puissant, Seigneur de toute la terre & de toutes les nations.

Ὅτι μέγαν καὶ δυνάστην, καὶ πάσης τῆς γῆς, καὶ πάντων τῶν ἐθνῶν καὶ στρατοπέδων κύριόν φασιν οἱ προφῆται εἶναι τὸν ἐπιδημήσοντα.

Dans Origene, L. 2, N. 29.

Le Christianisme que l'on vouloit substituer. 127.

Diognet Payen demandoit à Saint Justin quel étoit le culte des chrétiens, quel étoit le Dieu dans lequel ils mettoient leur confiance, pour lequel ils méprisoient le monde & la mort; pourquoi ils ne regardoient pas comme dieux ceux qui étoient crus tels par les Grecs; pourquoi il ne suivoient pas la superstition des Juifs; quel étoit cet amour que les chrétiens avoient les uns pour les autres; & pourquoi le christianisme venoit seulement de naître, & n'avoit point paru auparavant.

ἘΠΕΙΔΗ ὁρῶ, κράτιστε Διόγνητε, ὑπερεσπουδακότα σε τὴν θεοσέβειαν τῶν Χριστιανῶν μαθεῖν, καὶ πάνυ σαφῶς καὶ ἐπιμελῶς πυνθανόμενον περὶ αὐτῶν, τίνι τε θεῷ πεποιθότες, καὶ πῶς θρησκεύοντες, αὐτόν τε κόσμον ὑπερορῶσι πάντες, καὶ θανάτου καταφρονοῦσι. καὶ οὔτε τοὺς νομιζομένους ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων θεοὺς λογίζονται, οὔτε τὴν Ἰουδαίων δεισιδαιμονίαν φυλάσσουσι· καὶ τίνα τὴν φιλοστοργίαν ἔχουσι πρὸς ἀλλήλους. καὶ τί δή ποτε καινὸν τοῦτο γένος ἢ ἐπιτήδευμα εἰσῆλθεν εἰς τὸν βίον νῦν, καὶ οὐ πρότερον.

Epitre de Saint Justin à Diognet, N. 1.

Critias. Par qui veux-tu donc que je te jure?

Triephon. Par le Dieu qui commande en haut, grand, immortel, demeurant dans les cieux, le fils du pere, l'esprit procédant du pere, un de trois, & trois d'un; pense que ces trois sont Jupiter, & qu'il est Dieu.

Critias. Tu m'apprends à compter, & ton jurement est une arithmetique; car tu comptes aussi bien que Nicomaque le Gérasénien: je ne sçais ce que tu dis: un trois, trois un. Entends-tu parler du nombre quaternaire de Pithagore, ou du nombre huit, ou du nombre trente?

Triephon. Ne parles point des choses d'ici bas, qui doivent être enveloppés dans un profond silence: on ne peut ici mesurer

les traces des poux : car je t'apprendrai qu'est-ce que c'est que cet univers, quel est celui qui a été avant tout, & quel est l'arrangement de ce monde. J'ai éprouvé ce que tu éprouves, quand je rencontrai ce Galiléen chauve par devant, au nez aquilin qui a été enlevé au troisieme Ciel à travers les airs, où il apprit les plus belles choses, il nous a renouvellés par l'eau, il nous a fait marcher sur les traces des bienheureux, & il nous a rachetés de la société des impies ; & je te ferai si tu m'écoutes un homme véritablement homme.

Critias. Parle ô très-sçavant Triephon ; car je commence à avoir peur.

Triephon. As-tu lu la Comédie d'Aristophane, intitulée les oiseaux ?

Critias. Sans doute.

Triephon. On y lit qu'au commencement étoit le cahos & la nuit, le noir Erebe & l'ample Tartare, sans qu'il y eut ni terre ni ciel.

Critias. Tu dis bien. Qu'y eut-il après ?

Triephon. Il y avoit une lumiere incorruptible, invisible, incompréhensible, qui dissipa les ténébres, qui débroüilla le cahos par un seul mot qu'elle prononça, comme l'a écrit le Begue (Moyse) qui affermit la terre sur les eaux, qui étendit le firmament, qui forma les étoiles fixes, ces astres que tu adores comme des dieux, & leur prescrivit leur route, qui embellit la terre de fleurs, & tira l'homme du néant ; elle est dans le ciel d'où elle contemple les justes & les injustes, écrivant dans des livres les actions d'un chacun, pour rendre à tous selon leurs œuvres, au jour qu'elle a marqué pour celà. . . . .

Critias. Réponds-moi Triephon, ce qui se passe en Scythie, s'écrit-t-il aussi dans le ciel ?

Triephon. Oui tout s'y écrit, puisque Christ a été parmi les nations.

Critias. Il faut qu'il y ait bien des écrivains dans le ciel pour écrire tout ce qui se passe ici bas.

Triephon. Parle mieux, & ne dis rien de bas ou de vil de la divinité, mais te faisant mon cathécumene, crois ce que je te dirai, si tu veux vivre éternellement. Dieu a étendu le ciel comme

une peau, fondé la terre sur les eaux, formé les astres, & tiré l'homme du néant. Qu'y a-t-il de surprenant si les actions de tous les hommes sont écrites? Car si tu avois bâti quelque petite maison, dans laquelle tu aurois assemblé plusieurs domestiques de l'un & de l'autre sexe, tu serois instruit de tout ce qu'ils feroient, quelque peu considérable qu'il fût : combien donc est-il plus probable que Dieu qui a tout créé, connoisse toutes choses, & qu'il fasse attention aux pensées & aux actions d'un chacun? Car pour tes dieux, ils passent pour des chimeres dans l'esprit des sages.

Critias. Tu parles à merveilles : mais tes discours ont produit dans moi tout le contraire de ce qui arriva à Niobe; car de statue ils m'ont rendu homme; c'est pourquoi je te jure par le Dieu dont tu m'as parlé que je ne te ferai aucun mal.

Triephon. Si tu m'aimes véritablement, tu ne me traiteras point comme un étranger, & ta parole ne sera point contraire à ta pensée : dis-moi donc ces choses admirables, afin que j'en sois aussi surpris, & que j'en sois changé, non de la maniere que le fut Niobe qui perdit la parole, mais que devenu rossignol j'aille chanter dans un pré fleuri ton admirable surprise.

Critias. Cela n'arrivera pas, je te le jure par le fils issu du pere.

Triephon. Parle après en avoir reçu la puissance de l'esprit, je t'entendrai paisiblement.

Critias. J'étois allé dans une des rues de la ville acheter ce dont j'avois besoin : j'apperçus une troupe de gens assemblés qui chuchetoient à l'oreille les uns des autres, & qui pour mieux entendre coloient leur oreille sur la bouche de celui qui parloit. Je regardai avec soin tous ces hommes, pour voir si je n'y découvrirois point quelqu'un de mes amis, lorsque j'apperçus le Politique Craton, avec qui je suis ami dès l'enfance, & avec lequel j'ai mangé fort souvent.

Triephon. Je sçais qui tu veux dire : c'est celui qui est préposé au répartement des tributs : qu'arriva-t-il ensuite?

Critias. Je m'approchai de lui après avoir fendu la presse : & l'ayant salué, j'entr'oüis un petit vieillard tout cassé, nommé Caricene, qui commença à dire d'une voix grêle & parlant du nez, après avoir bien toussé & craché. Celui dont je viens de parler, dit-il, payera les restes des tributs, acquittera toutes les dettes, tant publiques que particulieres, & recevra tout le monde sans s'informer de la profession. Il dit plusieurs autres fadaises, qui

furent également applaudies par ceux qui étoient présents, que la nouveauté des choses rendoit fort attentifs. Un autre nommé Clevocarme sans chapeau ni souliers, & couvert d'un manteau tout pourri, parloit entre ses dents; ce fut un homme mal vêtu qui venoit des montagnes, & qui avoit la tête rase, qui me le montra. Ce Clevocarme, dis-je, applaudissant au discours de Caricene, dit que le nom de ce libérateur étoit écrit dans le théâtre en lettres hyeroglifiques, & qu'il couvriroit d'or le grand chemin. Ces songes, leur dis-je, selon la doctrine d'Aristandre & d'Artemidore ne vous pronostiquent rien de bon; car il faut prendre tout le contraire, & croire que les dettes de l'un multiplieront, & que l'autre n'aura souvent pas une obole. Il me semble que vous vous êtes endormi sur le rocher de Leucade, ou parmi le peuple des songes, de faire de semblables rêveries si proche de la nuit. Mais me tournant vers Craton, n'ai-je pas bien deviné, lui dis-je, & n'ai-je pas expliqué ces songes suivant les regles que donnent Aristandre & Artemidore? Tais-toi, me dit-il, Critias; car si tu veux m'écouter, je t'apprendrai les plus grands mysteres, & je te ferai connoître l'avenir; ce qu'on t'a raconté ne sont pas des songes; ce sont des choses qui arriveront véritablement dans le mois qu'on nomme Messori. Ayant entendu Craton parler ainsi, & connoissant par là le peu de solidité d'esprit de ces gens, je rougis & me retirai tout triste, blâmant beaucoup Craton. Mais l'un d'entr'eux qui avoit le regard farouche, me tira par le manteau, croyant que je fusse des leurs; & à l'instigation de cette ancienne divinité, me persuada à la malheure de me trouver à l'assemblée de ces magiciens; car il disoit qu'il sçavoit tous leurs mysteres. Nous avions déja passé le seüil d'airain, & les portes de fer, comme dit le Poëte, lorsqu'après avoir grimpé au haut d'un logis par un escalier tortu, nous nous trouvâmes, non pas dans la salle de Menelaus, toute brillante d'or & d'yvoire, aussi n'y vîmes nous pas Helene, mais dans un méchant galetas, où contemplant tout, comme ce jeune étranger dans Homére, j'apperçus des gens pâles, défaits, courbés contre terre, qui n'eurent pas plutôt jetté leurs regards sur moi, qu'ils nous aborderent joyeux, en nous demandant si nous n'apportions pas quelque mauvaise nouvelle; car ils paroissoient desirer des événements fâcheux, & semblables aux furies, ils se réjouissoient des malheurs. Après s'être quelque temps parlé à l'oreille, ils me demanderent qui j'étois? d'où j'étois? qu'elle

étoit ma Patrie ? quels étoient mes Parents ? Car à vous voir, me dirent-ils, on vous prendroit pour un Chreſt. Je leur répondis : à ce que je vois, il y en a peu qui ſoient Chreſt. Critias eſt mon nom, j'ai la même Patrie que vous. Ces hommes qui marchent dans les airs m'ayant demandé des nouvelles de la ville & du monde, je leur dis : tous ſont dans la joye, & y ſeront de même à l'avenir ; mais fronçant le ſourcil, ils me répondirent qu'il n'en ſeroit pas ainſi, & qu'il ſe couvoit quelque mal dans la Ville qui étoit tout prêt à éclorre. Feignant d'entrer dans leurs ſentiments, je leur dis : vous qui êtes élevés dans le Ciel, & qui de là voyez toutes les choſes d'ici bas, vous avez découvert ce qui devoit arriver dans la ville : mais dites moi, je vous prie, ce qui ſe paſſe dans le Ciel ? N'arrivera-t-il point bientôt quelque éclipſe du ſoleil par l'interpoſition de la lune ? Mars regarde-t-il Jupiter de travers ? & Saturne le ſoleil en diametre ? Ne ſe fera-t-il point quelque conjonction de Mercure & de Venus ? Qui ſont ceux que vous aimez, qui envoyera de la grêle & des orages, qui cauſera la peſte ou la famine ? Ce grand vaiſſeau ſuſpendu qui enferme le tonnerre & la foudre, ne crevera-t-il point ſur nos têtes ? Là deſſus, comme s'ils euſſent eu cauſe gagnée, ils commencerent à débiter les choſes où ils ſe plaiſent : que les affaires alloient changer de face, Rome être troublée par des diviſions, & nos armées être défaites. Alors ne pouvant plus me contenir, & tout enflammé de colere, je m'écriai : ô miſérables, ne vous répaiſſez pas de ces vaines paroles, aiguiſant vos dents contre des hommes qui ont le courage des lions, & qui ne reſpirent que les armes. Que les maux que vous annoncez tombent ſur vos têtes, puiſque vous aimez ſi peu votre Patrie ; car vous n'avez pas appris cela dans le ciel, & n'êtes pas fort verſés dans l'aſtrologie : que ſi vos divinations & vos preſtiges vous ont perſuadé cela, c'eſt pour vous une double ignorance ; car ſe ſont des contes de vieilles, dont on fait peur aux petits enfants ; ces ſortes de choſes ſont du goût des femmes.

Triephon. Et que te répondirent ces hommes à tête raſe, & qui ont l'eſprit de même.

Critias. Ils paſſerent cela doucement, & eurent recours à leurs échapatoires ordinaires ; ils dirent qu'ils voyoient toutes ces choſes en ſonge, après avoir jeûné dix ſoleils, & paſſé les nuits à chanter leurs hymnes.

Triephon. Et que leur répondis-tu ? car ils te dirent des choſes bien extraordinaires.

Critias. Sois tranquille : je leur répondis bien, je leur dis ce qu'on a coûtume de leur dire, que ce qu'ils annoncent ne sont que des songes ; alors avec un faux souris, ils s'avancerent un peu hors de leur petit lit sur lequel ils se réposoient. O hommes célestes, leur dis-je, si ce que je vous dis est vrai, jamais vous ne découvrirez sûrement les choses à venir ; mais faussement persuadés par vos rêveries, vous débiterez ce qui n'est point & qui n'arrivera jamais, je ne sai pourquoi vous vous attachez à ces bagatelles, & pourquoi vous croyez à des songes : je ne sçai pourquoi vous avez en horreur ce qui est bon, & que le mal seul vous plaît ; mais vous n'avancez rien par là. C'est pourquoi quittez ces imaginations, ne débitez plus ces oracles qui n'annoncent que du mal, de peur que Jupiter ne vous donne en proie aux corbeaux, à cause des maux que vous souhaitez à votre Patrie, & parce que vous la déchirez par vos discours. Mais ces hommes, tous animés d'un même esprit me réprimanderent fortement ; & si tu veux je t'ajoûterai ce qu'ils me dirent, qui me rendit muet comme une statue, jusqu'à ce que tes discours m'ont ressuscité.

Triephon. Tais-toi Critias, ne me débite pas d'avantage de ces bagatelles ; car il me semble que j'enfle comme ceux qui ont avalé du poison, ou qui ont été mordus de quelque bête vénimeuse, & si je ne prends quelque breuvage qui me fasse reposer, & oublier tout cela, le seul souvenir m'en demeurant dans l'esprit, est capable de me causer bien du mal. Laisse-les donc là commençant ton oraison par le pere, avec le célébre cantique à la fin.

ΚΡΙΤΙΑΣ. καὶ τίνα ἐπομόσωμαί γε;

ΤΡΙΕΦΩΝ. ὑψιμέδοντα θεὸν, μέγαν, ἄμβροτον, οὐρανίωνα,
υἱὸν πατρὸς, πνεῦμα ἐκ πατρὸς ἐκπορευόμενον, ἓν ἐκ τριῶν, καὶ ἐξ ἑνὸς τρία ταῦτα νόμιζε.
Ζῆνα τόνδε ἡγοῦ θεόν.

ΚΡΙ. ἀριθμέειν με διδάσκεις, καὶ ὅρκος ἡ ἀριθμητική. καὶ γὰρ ἀριθμέεις ὡς Νικόμαχος ὁ Γερασηνός. οὐκ οἶδα γὰρ τί λέγεις, ἓν τρία καὶ τρία ἕν. μὴ τὴν τετρακτὴν φὴς τὴν Πυθαγόρου, ἢ τὴν ὀγδοάδα καὶ τριακάδα;

ΤΡΙ. σίγα τὰ νέρθε, καὶ τὰ σιγῆς ἄξια. οὐκ ἔσθ' ὧδε μετρεῖν τὰ ψυλλῶν ἴχνη. ἐγὼ γάρ σε διδάξω τί τὸ πᾶν, καὶ τίς ὁ πρὸ πάντων, καὶ τί τὸ σύστημα τοῦ παντός. καὶ γὰρ πρώην κἀγὼ ταῦτα ἔπασχον, ἅπερ σύ. ἡνίκα δέ μοι Γαλιλαῖος ἐνέτυχεν, ἀναφαλαντίας, ἐπίρρινος, ἐς τρίτον οὐρανὸν ἀεροβατήσας, καὶ τὰ κάλλιστα ἐκμεμαθηκὼς, δι' ὕδατος ἡμᾶς ἀνεκαίνισεν, ἐς τὰ τῶν μακάρων ἴχνια παρεισώδευσε, καὶ ἐκ τῶν ἀσεβῶν χώρων ἡμᾶς ἐλυτρώσατο. καὶ σε ποιήσω ἤν μου ἀκούῃς, ἐπ' ἀληθείας ἄνθρωπον.

ΚΡΙ. λέγε, ὦ πολυμαθέστατε Τριεφῶν· διὰ φόβου γὰρ ἔρχομαι.

ΤΡΙ. ἀνεγνωκάς ποτε τὰ τοῦ Ἀριστοφάνους τοῦ δραματοποιοῦ Ὄρνιθας ποιήματα;

ΚΡΙ. καὶ μάλα.

ΤΡΙ. ἐγκεχάρακται παρ' αὐτοῦ τοιόνδε. χάος ἦν, καὶ νὺξ, ἔρεβός τε μέλαν πρῶτον, καὶ τάρταρος εὐρύς. γῆ δ', οὐδ' ἀὴρ, οὐδ' οὐρανὸς ἦν.

ΚΡΙ. εὖ λέγεις, εἶτα τί ἦν;

ΤΡΙ. ἦν φῶς ἄφθιτον, ἀόρατον, ἀκατανόητον, ὃ λύει τὸ σκότος, καὶ τὴν ἀκοσμίαν ταύτην ἀπήλασε· λόγῳ μόνῳ ῥηθέντι ὑπ' αὐτοῦ, ὡς ὁ βραδύγλωσσος ἀπεγράψατο, γῆν ἔπηξεν ἐφ' ὕδασιν. οὐρανὸν ἐτάνυσεν· ἀστέρας ἐμόρφωσεν· ἀπλανεῖς δρόμον διετάξατο, οὓς σὺ σέβῃ θεούς. γῆν δὲ τοῖς ἄνθεσιν ἐκαλλώπισεν. ἄνθρωπον ἐκ μὴ ὄντων ἐς τὸ εἶναι παρήγαγε. καὶ ἔστιν ἐν οὐρανῷ βλέπων δικαίους τε κἀδίκους, καὶ ἐν βίβλοις τὰς πράξεις ἀπογραφόμενος. ἀνταποδώσει δὲ πᾶσιν, ἣν ἡμέραν αὐτὸς ἐνετείλατο.

. . . . . : . . . .

ΚΡΙ. ἀλλά μοι τόδε εἰπὲ, εἰ καὶ τὰ τῶν Σκυθῶν ἐν τῷ οὐρανῷ ἐγχαράττουσι.

ΤΡΙ. πάντα, εἰ τύχοι γε χρηστὸς καὶ ἐν ἔθνεσι.

ΚΡΙ. πολλοὺς γε γραφέας φὴς ἐν τῷ οὐρανῷ, ὡς ἅπαντα ἀπογράφεσθαι.

ΤΡΙ. εὐστόμει. καὶ μηδὲν εἴπῃς φλαῦρον θεοῦ δεξιοῦ. ἀλλὰ κατηχούμενος, πείθου παρ' ἐμοῦ, εἴπερ ζῆν χρήζεις εἰς τὸν αἰῶνα. εἰ οὐρανὸν ὡς δέῤῥιν ἐξέπλωσε, γῆν δὲ ἐφ' ὕδατος ἔπηξεν, ἀστέρας ἐμόρφωσεν, ἄνθρωπον ἐκ μὴ ὄντος παρήγαγε, τί παράδοξον, καὶ τὰς πράξεις πάντων ἐναπογράφεσθαι; καὶ γὰρ σοὶ οἰκίδιον κατασκευάσαντι, οἰκέτιδας δὲ καὶ οἰκέτας ἐν αὐτῷ συναγαγόντι, οὐδέ ποτέ σε διέλαθε τούτων πρᾶξις ἀπόβλητος, πόσῳ μᾶλλον τὸν πάντα πεποιηκότα θεὸν, οὐχ ἅπαντα ἐν εὐκολίᾳ διαδραμεῖν ἑκάστου πρᾶξιν, καὶ ἔννοιαι; οἱ γὰρ σοῦ θεοὶ, κότταβος τοῖς εὖ φρονοῦσιν ἐγένοντο.

ΚΡΙ. πάνυ εὖ λέγεις καί με ἀντιστρόφως τῆς Νιόβης παθεῖν. ἐκ στήλης γὰρ ἄνθρωπος ἀναπέφηνα. ὥστε τοῦτον τὸν θεὸν προστιθῶ σοι, μὴ κακόν τι παθεῖν πάρ' ἐμοῦ.

ΤΡΙ. εἴπερ ἐκ καρδίας με ὄντως φιλεῖς, μὴ ἑτερεῖόν τι ποιήσῃς ἐν ἐμοὶ, καὶ ἕτερον μὲν κεύσῃ ἐνὶ φρεσὶν, ἄλλο δὲ εἴπῃς. ἀλλ' ἄγε δὴ τὸ θαυμάσιον ἐκεῖνο ἀκουσμάτιον ᾆσον, ὅπως κἀγὼ κατωχριάσω, καὶ ὅλως ἀλλοιωθῶ, καὶ οὐχ ὡς ἡ Νιόβη ἀπαυδήσω, ἀλλ' ὡς ἀηδὼν ὄρνεον γενήσομαι, καὶ τὴν θαυμασίαν σου ἔκπληξιν κατ' ἀνθηρὸν λειμῶνα ἐκτραγῳδήσω.

ΚΡΙ. Νὴ τὸν υἱὸν τὸν ἐκ πατρὸς, οὐ τοῦτο γενήσεται.

ΤΡΙ. λέγε. παρὰ τοῦ πνεύματος δύναμιν τοῦ λόγου λαβών. ἐγὼ δὲ καθεδοῦμαι,

Δέγμενος Αἰακίδην ὁπότε λήξειεν ἀείδων.

ΚΡΙ. ἀπήειν ἐπὶ τὴν λεωφόρον, ὠνησόμενος γε τὰ χρειωδέστατα. καὶ δὴ ὁρῶ πλῆθος πάμπολυ ἐς τὸ οὖς ψιθυρίζοντας. ἐπὶ δὲ τῇ ἀκοῇ ἔφυντο τοῖς χείλεσιν. ἐγὼ δὲ παπτήνας ἐς ἅπαντας, καὶ τὴν χεῖρα τοῖς βλεφάροις περικάμψας, ἐσκοπίαζον ὀξυδερκέστατα, εἴ πού γέ τινα τῶν φίλων θεάσωμαι. ὁρῶ δὲ Κράτωνα τὸν πολιτικὸν, παιδόθεν φίλον ὄντα καὶ συμποτικόν.

ΤΡΙ. αἰσθάνομαι τοῦτον. τὸν ἐξισωτὴν γὰρ εἴρηκας. εἶτα τί;

ΚΡΙ. καὶ δὴ πολλοὺς παραγκωνισάμενος, ἧκον ἐς τὰ πρόσω. καὶ τὸ ἑωθινὸν χαῖρε εἰπὼν, ἐχώρουν ὡς αὐτόν. ἀνθρωπίσκος δέ τις, τοὔνομα Χαρίκενος, σεσημμένον γερόντιον, ῥέγχον τῇ ῥινὶ, ὑπέβηττε μύχιον. ἐχρέμπτετο ἐπισεσυρμένον. ὁ δὲ πτύελος, κυανώτερος θανάτου. εἶτα ἤρξατο ἐπιφθέγγεσθαι κατισχνημένον. οὗτος ὡς προεῖπον, τοὺς τῶν ἐξισωτῶν καταλείψει ἐλειπασμοὺς, καὶ τὰ χρέα τοῖς δανεισταῖς ἀποδώσει. καὶ τά τε ἐνοίκια πάντα, καὶ τὰ δημόσια, καὶ τὰς εἰραμάγγας δέξεται, μὴ ἐξετάζων τῆς τέχνης. καὶ κατεφλυάρει ἔτι πικρότερα, οἱ περὶ αὐτὸν δὲ, ἥδοντο τοῖς λόγοις, καὶ τῷ καινῷ τῶν ἀκουσμάτων προσέκειντο. ἕτερος δὲ τοὔνομα Χλευό-

χαρμος, τριβώνιον ἔχων πολύσαθρον, ἀνυπόδετός τε, ἄσκεπος, μετέωπε, τοῖς ὀδοῦσιν ἐπικρότων, ὡς ἐπεδείξατό μοι τις κακοείμων, ἐξ ὀρέων παραγενόμενος κεκαρμένος τὴν κόμην, ἐν τῷ θεάτρῳ ἀναγεγραμμένον ὄνομα ἱερογλυφικοῖς γράμμασιν, ὡς οὗτος τῷ χρυσῷ ἐπικλύσει τὴν λεωφόρον. ἦν δ' ἐγὼ, κατὰ μὲν τὰ Ἀριστάνδρου, καὶ Ἀρτεμιδώρου, οὐ καλῶς ἀποβήσονταί ταῦτά γε τὰ ἐνύπνια ἐν ὑμῖν. ἀλλὰ σοὶ μὲν, τὰ χρέα πληθυντήσεται ἀναλόγως τῆς ἀποδόσεως. οὗτος δ' ἐπὶ πολὺ τοῦ ὀβολοῦ γε στερηθήσεται, ὡς πολλοῦ χρυσίου εὐπορηκώς. καὶ ἐμοί γε δοκεῖτε ἐπὶ λευκάδα πέτρην, καὶ δῆμον ὀνείρων καταδαρθέντες, τοσαῦτα ὀνειροπολεῖν ἐν ἀκαρεῖ τῆς νυκτὸς οὔσης. οἱ δὲ ἀνεκάγχασαν ἅπαντες, ὡς ἀποπνιγέντες ὑπὸ τοῦ γέλωτος, καὶ τῆς ἀμαθίας μου κατεγίνωσκον. ἦν δ' ἐγὼ πρὸς Κράτωνα μῶν κακῶς πάντα ἐξερρίνισα, ἵν' εἴπω τί καμικευσάμενος, καὶ οὐ κατὰ Ἀρίστανδρον τὸν ἐφέσιον ἐξίχνευσα τοῖς ὀνείρασιν; ἦ δ' ὅς, σίγα, ὦ Κριτία, εἰ ἐχεμυθεῖς, μυσταγωγήσω σε τὰ κάλλιστα, καὶ τὰ νῦν γενησόμενα. οὐ γὰρ ὄνειροι τάδ' εἰσιν, ἀλλ' ἀληθῆ· ἐκβήσονται δὲ εἰς μῆνα μεσωρί. ταῦτα ἀκηκοὼς παρὰ τοῦ Κράτωνος, καὶ τὸ ὀλισθηρὸν τῆς διανοίας αὐτῶν κατεγνωκὼς, ἠρυθρίασα. καὶ σκυθρωπάζων ἐπορευόμην, πολλὰ τὸν Κράτωνα ἐπιμεμφόμενος. εἷς δὲ, δριμὺ καὶ τιτανῶδες ἐνιδὼν, δραξάμενός μου τοῦ λώπους, ἐσπάρασσε, ῥήτρην ποιήσασθαι πειθόμενός τε καὶ παρανυττόμενος παρὰ τοῦ πεπαλαιωμένου ἐκείνου δαιμονίου· εἰς λόγους δὲ ταῦτα παρεκτείναντες, πείθει με τὸν κακοδαίμονα εἰς γόητας ἀνθρώπους παραγενέσθαι, καὶ ἀποφράδι τὸ δὴ λεγόμενον ἡμέρᾳ συγκυρῆσαι. ἔφασκε γὰρ πάντα ἐξ αὐτῶν μυσταγωγηθῆναι. καὶ δὴ διήλθομεν σιδηρέας τε πύλας καὶ χαλκέους οὐδούς. ἀναβάθρας δὲ πλείστας περικυκλωσάμενοι, οὐκ ἐς χρυσόροφον οἶκον ἀνήλθομεν, οἷον Ὅμηρος τὸν Μενελάου φησί, καὶ δὴ ἅπαντα ἐσκοπίαζον, ὅσα ὁ νησιώτης ἐκεῖνος νεανίσκος· ὁρῶ δὲ οὐχ Ἑλένην μὰ Δί', ἀλλ' ἄνδρας ἐπικεκυφότας, καὶ κατωχριωμένους. οἱ δὲ ἰδόντες γήθησαν, ἐξεναντίας παρεγένοντο. ἔφασκον γὰρ, ὡς εἴ τινα λυγρὰν ἀγγελίαν ἀγάγοιμεν. ἐφαίνοντο γὰρ οὗτοι ὡς τὰ κάκιστα εὐχόμενοι, καὶ ἔχαιρον ἐπὶ τοῖς λυγροῖς, ὥσπερ αἱ ποινοποιοὶ ἐπὶ θέατρα. τὰς κεφαλὰς δ' ἄγχι σχόντες, ἐψιθύριζον. μετὰ δὲ τὰ ἤροντό με,

Τίς, πόθεν εἷς ἀνδρῶν, πόθι τοι πόλις, ἠδὲ τοκῆες;

χρηστὸς γὰρ ἂν εἴης, ἀπό γε τοῦ σχήματος. ἦν δ' ἐγὼ, ὀλίγοι γε χρηστοὶ, ὥσπερ βλέπω πανταχοῦ. Κριτίας δὲ τοὔνομα· πόλις δέ μοι ἔνθεν, ὅθεν καὶ ὑμῖν. ὡς δ' ἀεροβατοῦντες ἐπυνθάνοντο, πῶς τὰ τῆς πόλεως, καὶ τὰ τοῦ κόσμου, ἦν δ' ἐγὼ, χαίρουσί γε πάντες, καὶ ἔτι γε χαιρήσονται. οἱ δὲ ἀνένευον ταῖς ὀφρύσιν, οὐχ οὕτω· δυστοκεῖ γὰρ ἡ πόλις. ἦν δ' ἐγὼ κατὰ τὴν αὐτῶν γνώμην, ὑμεῖς πεδάρσιοι ὄντες, καὶ ὡς ἀπὸ ὑψηλοῦ ἅπαντα καθορῶντες, ὀξυδερκέστατα καὶ τάδε νενοήκατε. πῶς δὲ τὰ τοῦ αἰθέρος; μῶν ἐκλείψει ὁ ἥλιος, ἡ δὲ σελήνη κατὰ κάθετον γενήσεται; ὁ Ἄρης εἰ τετραγωνήσει τὸν Δία, καὶ ὁ Κρόνος διαμετρήσει τὸν ἥλιον, ἡ Ἀφροδίτη εἰ μετὰ τοῦ Ἑρμοῦ συνοδεύσει, καὶ ἑρμαφροδίτους ἀποκυήσουσι, ἐφ' οἷς ὑμεῖς ἥδεσθε, εἰ ῥαγδαίους ὑετοὺς ἐκπέμψουσιν, εἰ νιφετὸν πολὺν ἐπιστρωννύσουσι τῇ γῇ, χάλαζαν δὲ καὶ ἐρυσίβην εἰ κατάξουσι, λοιμὸν καὶ λιμὸν εἰ ἐπιπέμψουσιν, εἰ τὸ κεραυνοβόλον ἀγγεῖον ἀπεγεμίσθη καὶ τὸ βροντοποιὸν δοχεῖον ἀνεμεστώθη. οἱ δὲ ὡς ἅπαντα κατωρθωκότες, κατεφλυάρουν τὰ αὐτῶν ἐράσμια, ὡς μεταλλαγῶσι τὰ πράγματα. ἀταξίαι δὲ καὶ ταραχαὶ τὴν πόλιν καταλήψονται. τὰ στρατόπεδα ἥττονα τῶν ἐναντίων γενήσονται. τοῦτο ἐκταραχθεὶς, καὶ ὥσπερ πρῖνος καόμενος οἰδηθεὶς, διάτορον ἀνεβόησα, ὦ δαιμόνιοι ἀνδρῶν, μὴ μεγάλα λίαν λέγετε, θήγοντες ὀδόντας κατ' ἀνδρῶν θυμολεόντων, πνεόντων δόρυ, καὶ λόγχας, καὶ λευκολόφους τρυφαλείας. ἀλλὰ ταῦθ' ὑμῖν ἐπὶ κεφαλὴν καταβήσεται, ὡς τὴν πατρίδα ὑμῶν κατατρύχετε. οὐ γὰρ αἰθεροβατοῦντες, ταῦτα ἠκηκόητε· οὐ τὴν πολυάσχολον μαθηματικὴν κατωρθώκατε. εἰ δέ γε μαντεῖαι, καὶ γοητεῖαι ὑμᾶς παρέπεισαν, διπλοῦν τὸ τῆς ἀμαθίας. γυναικῶν γὰρ εὑρήματα ταῦτα γραϊδίαν, καὶ παίγνια. ἐπιπολὺ γὰρ τὰ τοιαῦτα αἱ τῶν γυναικῶν ἐπίνοιαι μετέρχονται.

ΤΡΙ. τί δὲ πρὸς ταῦτα ἔφησαν ὦ καλὲ Κριτία οἱ κεκαρμένοι τὴν γνώμην, καὶ τὴν διάνοιαν;

ΚΡΙ. ἅπαντα ταῦτα παρέδραμον, εἰς ἐπίνοιαν τετεχνασμένην καταπεφευγότες. ἔλεγον γὰρ ἡλίους δέκα ἄσιτοι διαμένομεν. καὶ ἐπὶ παννύχους ὑμνῳδίας ἐπαγρυπνοῦντες, ὀνειρώττομεν τὰ τοιαῦτα.

ΤΡΙ. σὺ δὲ τί πρὸς αὐτοὺς εἴρηκας; μέγα γὰρ ἔφησαν καὶ διηπορημένον.

ΚΡΙ. θάρρει. οὐκ ἀγεννές. ἀντεῖπον γὰρ τὰ κάλλιστα. τὰ γὰρ παρὰ τῶν ἀστικῶν θρυλλούμενα, ἔφην, περὶ ὑμῶν ὁπόταν ὀνειροπολῆτε, τὰ τοιαῦτά που παρεισάγονται. οἱ δὲ στερρὸς ὑπομειδιῶντες, ἔξω που παρέρχονται τοῦ κλινιδίου. ἦν δ' ἐγώ, εἰ ἀληθῆ εἰσι ταῦτα ὦ αἰθέριοι, οὐκ ἄν ποτε ἀσφαλῶς τὰ μέλλοντα ἐξιχνεύσητε. ἀλλὰ καταπεισθέντες ὑπ' αὐτῶν, ληρήσετε τὰ μὴ ὄντα, μὴ δὲ γενησόμενα. ἀλλὰ ταῦτα μὲν οὐκ οἶδ' ὅπως ληρεῖτε, ὀνείροις πιστεύοντες. καὶ τὰ κάλλιστα βδελύττεσθε, τοῖς δὲ πονηροῖς ἥδεσθε, μηδὲν ὀνούμενοι τοῦ βδελύγματος. ὥστε ἐάσατε τὰς ἀλλοκότους ταύτας φαντασίας, καὶ τὰ πονηρὰ βουλεύματα, καὶ μαντεύματα, μήπου θεὸς ὑμᾶς ἐς κόρακας βάλοι, διὰ τὸ τῇ πατρίδι ἐπαρᾶσθε, καὶ λόγους κιβδήλους ἐπιφημίζειν. οὗτοι δὲ ἅπαντες ἕνα θυμὸν ἔχοντες, ἐμοὶ πολλὰ κατεμέμφοντο. καὶ εἰ βούλει καὶ ταῦτά γε προσθήσω σοι, ἅτινά με καὶ ὡς στήλην ἄναυδον ἔθηκαν, μέχρις ἂν ἡ χρηστή σου λαλιὰ λιθούμενον ἀνέλυσε, καὶ ἄνθρωπον ἀπεκατέστησε.

ΤΡΙ. σίγα ὦ Κριτία, καὶ μὴ ὑπερεκτείνῃς τοὺς ὕθλους. ὁρᾷς γὰρ ὡς ἐξώγκωταί μου ἡ νηδὺς καὶ ὥσπερ κυοφορῶ. ἐδήχθην γὰρ τοῖς παρὰ σοῦ λόγοις, ὡς ὑπὸ κυνὸς λυττῶντος. καὶ εἰ μὴ φάρμακον ληθεδανὸν ἐμπιὼν ἠρεμήσω, αὕτη ἡ μνήμη οἰκουροῦσα ἐν ἐμοί, μέγα κακὸν ἐργάσεται. ὥστε ἔασον τούτους, τὴν εὐχὴν ἀπὸ πατρὸς ἀρξάμενος, καὶ τὴν πολυώνυμον ᾠδὴν ἐς τέλος ἐπιθείς.

Lucien Dialogue Philopatris.

Que ce dialogue ne ſoit pas de Lucien, mais d'un Auteur plus ancien que lui, comme quelques uns le veulent; cela, loin d'affoiblir, augmente le poids du témoignage que nous en tirons.

Cécilius dit que les chrétiens croyent que leur Dieu voit tout juſqu'aux plus ſecrettes penſées des hommes. *Deum illum ſuum quem nec oſtendere poſſunt, nec videre, in omnium mores, actus omnium, verba denique & occultas cogitationes diligenter inquirere.*

Dans Minucius Felix, pag. 26.

Celſe dit que les chrétiens avoient les dieux & les idoles en exécration.

Τοὺς μὲν ἄλλους, τοὺς δεικνυμένους, ὡς εἴδωλα βλασφημοῦντες.

Dans Origene, L. 7. N. 36.

Il dit que les chrétiens ne peuvent ſouffrir les temples, les autels, les idoles, & il les appelle impies pour cette raiſon.

οὐκ ἀνέχονται νεὼς ὁρῶντες, καὶ βωμούς, καὶ ἀγάλματα. οὐδὲ γὰρ Σκύθαι τοῦτο ..... οὐδ' ἄλλα ἔθνη τὰ δυσαγέστατα καὶ ἀνομώτατα.

L. 7. N. 62.

Les Payens diſoient que Jeſus-Chriſt étoit digne de haine,

parce qu'il avoit banni du monde les religions, & défendu qu'on honorât les dieux. *At enim odio dignus est, quòd ex orbe religiones expulit, quòd ad deorum cultum prohibuit accedi.*

Dans Arnobe, L. 2. pag. 46.

Volusien parle ainsi à Saint Augustin : peut-on croire que le Maître du monde, qui l'a fait & qui le gouverne se soit renfermé dans le sein d'une Vierge, qu'elle l'y ait porté neuf mois ; qu'elle l'ait enfanté au terme ordinaire de la grossesse des femmes, & que tout cela se soit passé en elle sans intéresser sa virginité. *Miror utrùm mundi Dominus & Rector intemeratæ fœminæ corpus impleverit, pertulerit decem mensium longa illa fastidia mater, & tamen virgo enixa sit solemnitate pariendi, & posthæc virginitas intacta permanserit.*

Lettre 135 parmi celles de Saint Augustin.

Tryphon reconnoît que les chrétiens enseignent que Jesus est né d'une Vierge.

ἐν δὲ τοῖς τῶν λεγομένων Ἑλλήνων μύθοις λέλεκται ὅτι Περσεὺς ἐκ Δανάης παρθένου οὔσης . . . καὶ ὑμεῖς τὰ αὐτὰ ἐκείνοις λέγοντες, αἰδεῖσθαι ὀφείλετε.

Dialogue de Saint Justin avec Tryphon, N. 67.

Voyez les preuves 12, 13, 14, 15. la dissertation sur ce qu'on lit dans Joseph de Jesus-Christ, la Lettre de Pline à Trajan, l'Histoire de Pérégrin.

Celse parle de l'autre vie que les chrétiens se promettent.

Ποῖ ἀπιέναι μέλλομεν . . . . . εἰς ἄλλην γῆν, ταύτης κρείττονα.

L. 7. N. 28.

Il dit que les chrétiens attendent la résurrection des corps, & il se mocque de leurs espérances.

ἠλίθιον δ' αὐτῶν καὶ τὸ νομίζειν . . . . τοὺς πάλαι ποτὲ ἀποθανόντας αὐταῖς σαρξὶν ἐκείναις ἀπὸ τῆς γῆς ἀναδύντας.

L. 5. N. 14. L. 8. N. 49.

Cécilius reproche aux chrétiens de souffrir la mort dans l'espérance d'une vie future. *Spernunt tormenta præsentia, dum incerta metuunt & futura, & dum mori post mortem timent, interim mori non timent. Ita illis pavorem fallax spes solatia rediviva blanditur.*

Dans Minucius Felix, pag. 21.

Il dit que les chrétiens débitent des contes de vieilles, en disant qu'ils ressusciteront. *Aniles fabulas adstruunt & annectunt. Renasci se ferunt post mortem & cineres & favillas.*

Ibidem, pag. 27.

Il dit que les chrétiens se promettent comme bons une vie éternelle après leur mort, & disent que les autres comme injustes éprouveront des peines qui ne finiront point. *Beatam sibi, ut bonis, & perpetem vitam mortuis pollicentur; ceteris, ut injustis, pœnam sempiternam.*

Ibidem, pag. 28.

Les Payens disent que les chrétiens sont demi-morts & épuisés par leurs longs jeûnes & leur veilles.

Ταῦτα οἱ ταῖς μακραῖς νηστείαις ἐκτετηγμένοι, καὶ ἡμιθνῆτες. Ταῦτα οἱ μάτην ἀγρυπνοῦντες ἡμεῖς, καὶ ταῖς παννύχοις στάσεσι παραληροῦντες.

Dans St. Grégoire de Nazianze, discours quatrieme contre Julien.

Les chrétiens disoient aux Juifs que c'étoit envain qu'ils se flattoient que la loi qu'ils avoieut reçue de Dieu dût être eternelle. 12.

Dans le Midras Coheleth, ou explication de l'Ecclésiaste, chap. 2. Il est dit que la loi de ce siécle ou de Moyse est vanité devant la loi du siécle à venir, & au chap. 11. on dit que la loi de ce siécle est vanité devant la loi du Messie. *Omnis lex quam tu discis in sæculo isto, vanitates sunt coram lege sæculi venturi..... Omnis lex quam discit homo in sæculo isto vanitas est in conspectu legis Messiæ.* Par où l'on voit que le siécle à venir & le temps du Messie sont la même chose.

Galatin de arcanis catholicæ veritatis, pag. 669.

Tryphon reproche aux chrétiens de ne pas observer la circoncision & la loi, & il dit que par cette raison ils ne différent pas des gentils.

οὐδὲ διαλλάσσετε ἀπὸ τῶν ἐθνῶν τὸν ὑμέτερον βίον, ἐν τῷ μήτε τὰς ἑορτὰς μήτε τὰ σάββατα τηρεῖν μήτε περιτομὴν ἔχειν.

Dialogue de Saint Justin avec Trypon, N. 10.

Le Juif, sous le nom duquel parle Celse, reproche aux chrétiens qui s'étoient convertis d'entre les Juifs, qu'ils avoient abandonné la loi de leurs peres.

Τί παθόντες κατελίπετε τὸν πάτριον νόμον.... ἀπέστητε τοῦ πατρίου νόμου.

Dans Origene, L. 2. N. 3, 4.

Julien reproche aux chrétiens de ne pas observer la loi de Moyse.

ὑμεῖς πάντη καὶ πάντως οὐ νομοφύλακες.

Dans Saint Cyrille, Liv. 10.

Il dit que les chrétiens sont de faux Hébreux révoltés contre la loi de leurs Peres.

Τοῖς καταλιγωρηκόσι τῶν πατρίων δογμάτων δουλείαν ἐθελούσιον, ἄντικρυς τῶν παλαιῶν θεσμῶν ὑφίστασθε.

Lettre 51 aux habitants d'Alexandrie.

129. *En place d'un Conquérant maître du monde qu'ils attendoient pour Messie.*

Voyez la preuve 126.

130. *Leur loi étoit si parfaite, que leurs ennemis disoient qu'elle étoit impraticable.*

Tryphon dit que les préceptes de l'évangile sont si parfaits, qu'on ne peut les observer.

Ὑμῶν δὲ καὶ τὰ ἐν τῷ λεγομένῳ εὐαγγελίῳ παραγγέλματα θαυμαστὰ οὕτως καὶ μεγάλα ἐπίσταμαι εἶναι, ὡς ὑπολαμβάνειν μηδένα δύνασθαι φυλάξαι αὐτά.

Dialogue de Saint Justin avec Tryphon, N. 10.

Volusien dit que les maximes de Jesus-Christ sont contraires au bien de la société, à cause de leur trop grande perfection. La doctrine de Jesus ne convient nullement à ce qui se pratique dans les républiques, puisque l'on dit qu'un de ses préceptes est qu'il ne faut rendre à personne le mal pour le mal; qu'après avoir été frappé sur une joue, il faut tendre l'autre; que quand on nous veut ôter notre robbe, il faut encore donner le manteau; que si quelqu'un nous veut forcer de faire mille pas de chemin avec lui, il en faut faire deux mille. Or tout cela est contraire aux mœurs & aux usages de la réputlique; car qui est-ce qui se laisse enlever son bien par son ennemi? Qui est-ce qui ne cherche pas à rendre le mal pour le mal aux barbares qui viennent ravager les provinces de l'empire? Et ainsi du reste, car votre sainteté voit bien qu'on en peut dire autant sur chacun des autres articles. Ce sont donc autant de nouvelles difficultés qu'il croit que l'on pourroit ajoûter à celles qu'il vous propose, & qui d'elles-mêmes sautent aux yeux, quand on n'en diroit rien; puisqu'on a vu, à ce qu'ils prétendent, combien les Empereurs chrétiens ont fait de tort à la république, pour avoir voulu se conduire, selon les maximes de la religion chrétienne. « Doctrina Jesu » reipublicæ moribus, nullâ ex parte conveniat, ut pote, sicut » à multis dicitur, cujus hoc constet præceptum, ut nulli malum » pro malo reddere debeamus, & percutienti aliam præbere maxil

» lam, & pallium dare tunicam perſiſtenti tollere, & cum eo qui » nos angariare voluerit, ire debere ſpatio itineris duplicato : quæ » omnia reipublicæ moribus aſſerit eſſe contraria. Nam quis tolli » ſibi ab hoſte aliquid patiatur, vel Romanæ Provinciæ deprædatori non mala velit belli jure reponere ? Et cœtera quæ dici » ad reliqua poſſe, intelligit Venerabilitas tua. Hæc ergo omnia » ipſi poſſe adjungi æſtimat quæſtioni, in tantum ut per chriſtianos » principes chriſtianam religionem maximâ ex parte ſervantes tanta (etiamſi ipſe de hâc parte taceat,) « reipublicæ mala eveniſſe » manifeſtum ſit.

Lettre 9, parmi celles de Saint Auguſtin.

On trouvera dans la 138e. Lettre de Saint Auguſtin une réponſe ſolide à la difficulté que Voluſien propoſe contre le chriſtianiſme.

Elle enſeignoit toutes les vertus. 131

Les Payens parloient ainſi aux chrétiens : les Philoſophes enſeignent & profeſſent de même que vous, l'innocence, la juſtice, la patience, la tempérance & la chaſteté. *Eadem, inquit & Philoſophi monent, atque profitentur, innocentiam, juſtitiam, patientiam, ſobrietatem, pudicitiam.*

Dans Tertulien Apol. N. 46.

Lorſqu'il ſe trouve quelques méchants parmi nous, vous, (Payens,) faites connoître par vos diſcours qu'ils ne ſont pas chrétiens ; car vous parlez ainſi entre vous : pourquoi, dites-vous, un tel eſt-il un trompeur, puiſque les chrétiens s'interdiſent toute injuſtice ? Pourquoi eſt-il cruel, puiſque les chrétiens ſont miſéricordieux & compatiſſants. « Cùm tamen aliquos de noſtris malos » probatis, jam hoc ipſo chriſtianos non probatis... Ipſi in conloquio, ſi quando adversùs nos, cur ille, inquitis, fraudator, ſi » abſtinentes chriſtiani ? Cur immitis, ſi miſericordes ; adeò teſtimonium redditis, non eſſe tales chriſtianos, dum cur tales ſint » qui dicuntur chriſtiani, retorquetis.

Dans Tertulien, L. 1. aux Nations, N. 5.

Celſe dit que les chrétiens mépriſent les biens de la vie préſente.

Παραπείσασι καταφρονῆσαι τῶν κρειττόνων, ὡς ἐὰν ἀπίχονται αὐτῶν, ἄμεινον αὐτοῖς ἔσαι:

Dans Origene, L. 3. N. 78.

Il dit que les chrétiens n'aſſiſtent point aux fêtes & aux feſtins pblics.

Ὅ γε μὴν θεὸς ἅπασι κοινὸς, ἀγαθός τε καὶ ἀπροσδεὴς, καὶ ἔξω φθόνου· τί οὖν κωλύει τοὺς μάλιστα καθωσιωμένους αὐτῷ καὶ τῶν δημοτελῶν ἑορτῶν μεταλαμβάνειν...: εἰ μὲν οὐδέν ἐστι τὰ εἴδωλα, τί δεινὸν κοινωνῆσαι τῆς πανθοινίας.

Dans Origene, L. 8. N 21, 24, 28.

Cécilius dit que les chrétiens renoncoient à tous les plaisirs de la vie, qu'ils sont pâles, défaits, dignes de compassion, que pour ressusciter ils ne vivent pas: *Vos verò suspensi interim atque solliciti, honestis voluptatibus abstinetis: non spectacula visitis, non pompis interestis, convivia publica absque vobis... pallidi, trepidi, misericordiâ digni.... ita nec resurgitis miseri, nec interim vivitis.*

Dans Minucius Felix. pag. 31.

Cécilius parle ainsi des chrétiens: ils s'unissent par des assemblées nocturnes & des jeûnes solemnels: *Nocturnis congregationibus & jejuniis solemnibus....fœderantur.*

Dans Minucius Felix, p. 20.

Les Payens disent que Saint Pionius étoit toujours pâle & blême: *Quid est hoc quod iste semper albus ac luridus, pallorem subitò in ruborem mutavit.*

Acte des Martyrs de D. Ruinart, pag. 129.

Julien dit que si les chrétiens ne s'étoient pas séparés des Hébreux, ils eussent adoré un Dieu, non pas un homme, non pas plusieurs hommes misérables, qui ont pratiqué une loi dure, austere, qui respire une agreste barbarie.

Εἰ τοῖς ἐκείνων (Ἑβραίων) νοῦν προσείχετε λόγοις.... Ἕνα γὰρ ἀντὶ πολλῶν ἐσέβεσθε ἂν οὐκ ἄνθρωπον καὶ πολλοὺς ἀνθρώπους δυστυχεῖς· καὶ νόμῳ σκληρῷ μὲν καὶ τραχεῖ, καὶ πολὺ τὸ ἄγριον ἔχοντι καὶ βάρβαρον.

Dans Saint Cyrille, L. 6.

132. *Elle attaquoit tous les vices.*

Voyez la Let. de Pline dans l'hist. p. 11. & la preuve précédente.

133. *Ils menoient une vie austere & dure.*

Voyez la preuve 131.

134. *Ils ne se permettoient point la vengeance.*

Celse dit que les chrétiens enseignent qu'il ne faut pas se venger des injures.

Ἔστι αὐτοῖς καὶ τοιόνδε παράγγελμα, τὸν ὑβρίζοντα μὴ ἀμύνεσθαι.

Dans Origene, L. 7. N. 58.

Ils s'aimoient comme freres & mettoient leurs biens en commun. 135.

Cecilius dit que les chrétiens s'aiment avant que de se connoître : *Occultis se notis & insignibus noscunt, & amant mutuò pænè antequam noverint.*

Dans Minucius Felix pag. 21.

Lucius dans le Dialogue où il fait l'histoire de Peregrin, dit que le premier législateur des chrétiens leur a mis dans l'esprit qu'ils méprisent tous les biens de la terre, & qu'ils les mettent tous en commun.

Histoire, pag. 13, 14

Voyez, disent les Payens, comme les chrétiens s'entr'aiment, voyez comme ils sont prêts de mourir les uns pour les autres. *vide, inquiunt, ut invicem se diligant, ut pro alterutro mori sint parati.*

Dans Tertulien Apol. N. 39.

Julien parle ainsi aux habitants d'Antioche contre lesquels il étoit irrité, à cause qu'ils faisoient profession du christianisme : vous permettez à vos femmes de vous ruiner en faveur des Galiléens. Elles font admirer l'impiété à une foule de misérables qu'elles nourissent à vos dépens.

Νυνὶ δὲ ὑμῶν ἕκαστος ἐπιτρέπει μὲν τῇ γυναικὶ πάντα ἐκφέρειν ἔνδοθεν εἰς τοὺς Γαλιλαίους, καὶ τρέφουσαι ἀπὸ τῶν ὑμετέρων ἐκεῖναι τοὺς πένητας, πολὺ τῆς ἀθεότητος ἐργάζονται θαῦμα πρὸς τοὺς τῶν τοιούτων δεομένους. ἔστι δ', οἶμαι, τοῦτο τὸ πλεῖστον τῶν ἀνθρώπων γένος.

Misopogon, pag. 98.

Leur charité ne se bornoit point à ceux de leur religion. 136.

Julien dit qu'il est honteux qu'aucun Juif ne mandie, & que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, nourissent encore les nôtres que nous laissons manquer de tout.

Dans sa Lettre à Arsacius, Histoire, pag. 52.

Ils, (les chrétiens, étoient des modeles de vertus, & de l'aveu des payens, on ne pouvoit rien leur reprocher que leur religion. 137

Personne, dit un Payen, au christianisme près, n'est plus homme de bien que Caius Seius. Je suis surpris, dit un autre,

qu'un homme aussi sage que Lucius se soit fait tout d'un coup chrétien. *Bonus vir Caius Seius, tantùm quòd christianus. Item alius. Ego miror Lucium sapientem virum repentè factum christianum.*

Dans Tertulien Apol. C. 3.

Une troupe de Payens s'efforçant de persuader à Saint Pionius de sacrifier aux dieux, lui disoient: Pionius cédez à nos vœux; car vous êtes digne de vivre, tant par votre probité que par votre douceur. *Pion, obtempera nobis; dignus es enim vitâ, cum morum tuorum meritis, tum mansuetudinis causâ.*

Actes des Martyrs de D. Ruinart, pag. 127.

Libanius s'écrie par admiration: ha! quelles sont les femmes chez les chrétiens?

Βαβαὶ οἷαι παρὰ χριστιανοῖς γυναῖκες εἰσί.

Lettre à une jeune veuve.

138. *S'occupant uniquement de la vie à venir, ils ne faisoient aucun cas de la vie présente.*

Voyez la preuve 127.

139. *Leurs veilles & leurs longs jeûnes les rendoient pâles & défaits.*

Voyez la preuve 127.

140. *Ils, (les chrétiens,) méprisoient les supplices les plus cruels, & couroient avec joye à la mort pour la défense de leur foi.*

Lucien dit que les chrétiens méprisent la mort avec un grand courage, & s'offrent volontairement aux supplices.

Pag. 14. de l'Histoire.

Marc Aurele dans la troisieme réflexion du L. 11. de ses réflexions morales, parle ainsi: telle est l'ame, &c. Voyez la preuve 56.

Tryphon dit que les chrétiens meurent pour Jesus-Christ.

Ὑμεῖς δὲ ματαίαν ἀκοὴν παραδεξάμενοι, Χριστὸν ἑαυτοῖς τινα ἀναπλάσσετε, καὶ αὐτοῦ χάριν τὰ νῦν ἀσκόπως ἀπόλλυσθε.

Dialogue de Saint Justin avec Trypon, N. 8.

Le Juif, sous le nom duquel parle Celse, reproche aux chrétiens qu'ils meurent pour Jesus. Νῦν δὲ ὑμεῖς αὐτῷ συναποθνήσκετε.

Dans Origene, L. 2. N. 45.

Cecilius dit que les chrétiens méprisent les tourments & la mort, dans l'espérance d'une vie future : *Spernunt tormenta præsentia, dum incerta metuunt & futura ; & dum mori post mortem timent interim mori non timent.*

Dans Minucius Felix, pag. 21.

Le Président dit à Saint Quirin, qu'il court avec empressement à la mort. *Festinus curris ad mortem.*

Actes des Martyrs de D. Ruinart, pag. 554.

Le Président Maxime dit à Saint Jule : tu te hâtes de mourir : *tu quidem festinas mori.*

Ibidem, pag. 616.

Le Président Maxime dit à Saint Nicandre : tu desires de mourir : *desideras mori.*

Ibidem, pag. 618.

Diocletien dit à ceux qui l'incitoient à persécuter les chrétiens : que ces hommes là mouroient de bon cœur : *illos libenter mori solere.*

Dans Lucius Cecilius, des morts des persécuteurs, pag. 21

L'Empereur Julien disoit que tous les chrétiens voloient au martyre comme les abeilles à leurs ruches.

Πάντες ὡς ἐπὶ κηρίον μέλιτται ἤξυσιν ἐπὶ τὸ μαρτύριον πετομένοι.

Dans Saint Jean Chrysostome, Panégyrique des Saints Juventin & Maximin.

Ils, (les chrétiens,) étoient si soumis aux Souverains qu'ils cessoient leurs assemblées religieuses dès que l'Empereur les défendoit. 141.

Voyez la Lettre de Pline, pag. 7. de l'Histoire.

C'étoit une religion qui ne faisoit que de naître. 14.

Celse reprochoit aux chrétiens la nouveauté de leur religion.

Φησὶν αὐτὸν πρὸ πάνυ ὀλίγων ἐτῶν τῆς διδασκαλίας ταύτης καθηγήσασθαι, νομισθέντα ὑπὸ χριστιανῶν υἱὸν εἶναι τοῦ θεοῦ.

Dans Origene, L. 1. N. 26.

Les payens disoient que la religion chrétienne étoit nouvelle, que les chrétiens n'auroient pas dû quitter l'ancienne religion, la religion de leurs Peres, pour prendre des rits barbares & étrangers. *Nobis objectare consuetis, novellam esse religionem nostram,*

& ante dies natam propè modum paucos, neque vos potuisse antiquam & patriam linquere, & in barbaros ritus, peregrinosque traduci, ratione istud intenditur nullâ.

Dans Arnobe, pag. 91, 92.

143. *Une religion annoncée par quelques hommes pauvres, grossiers, ignorants, traités de barbares par les Grecs & les Romains.*

Celse dit que la doctrine des chrétiens vient des barbares.

Ἐξῆς βάρβαρόν φησιν ἄνωθεν εἶναι τὸ δόγμα.

Dans Origene, L. 1. N. 2.

Porphyre dit qu'Origene étant né Gentil, & ayant été instruit dans sa jeunesse des sciences des Gentils, renonça à sa religion pour embrasser la téméraire superstition des barbares.

Πρὸς τὸ βάρβαρον ἐξώκειλε τόλμημα.

Dans Eusebe, Histoire Ecclésiastique, L. 6. C. 19.

144. *Une religion qui n'étoit gueres suivie que par la populace.*

Voyez la preuve 157.

145. *Une religion qui attaquant les dieux passoit pour Athéisme, & que pour cette raison on regardoit comme la source des malheurs publics.*

Les Oracles appelloient les chrétiens des impies. *In vatibus profanis nos impios Dodonæus nominat.*

Dans Arnobe, pag. 19.

Le Philosophe Crescent appelle les chrétiens des impies & des Athées.

ὡς ἀθέων καὶ ἀσεβῶν Χριστιανῶν ὄντων.

Dans Saint Justin, 2. Apol. N. 3.

Un Crieur public crioit à haute voix, lorsqu'on conduisoit Saint Euple au supplice : Euple chrétien, ennemi des Dieux & des Empereurs : *Euplius christianus, inimicus Deorum & Imperatorum.*

Actes des Martyrs de D. Ruinart, pag. 440.

Les Payens avoient les chrétiens en horreur. *Quid ut ominis pessimi nostri nominis inhorrescitis mentione.*

Dans Arnobe, pag. 24.

Les payens penſent que l'accroiſſement du chriſtianiſme eſt la cauſe des grands troubles qui agitent l'Empire.

ἐπὰν πάλιν οἱ πάντι τρόπῳ διαβάλλοντες τὸν λόγον, τὴν αἰτίαν τῆς ἐπὶ τοσοῦτο νῦν στάσεως ἐν πλήθει τῶν πιστευόντων νομίσωσιν εἶναι ἐν τῷ μὴ προσπολεμεῖσθαι αὐτοὺς ὑπὸ τῶν ἡγουμένων ὁμοίως τοῖς πάλαι χρόνοις.

Dans Origene, L. 3. N. 15.

Ils diſoient que les chrétiens étoient la cauſe des famines, des peſtes & des tremblements de terre. *Frequenter enim famis causâ chriſtianos culparunt gentiles, & quicumque ſapiebant quæ gentium ſunt : ſed & peſtilentiarum cauſas ad Chriſti Eccleſiam retulerunt.*

Dans Origene, Traité 28 ſur Saint Mathieu.

Tertulien dit que les Payens penſent que les chrétiens ſont la cauſe de tous les malheurs qui arrivent. Si le Tibre ſe déborde juſqu'au murailles ; ſi le Nil n'inonde pas aſſez les campagnes d'Egypte ; ſi le Ciel refuſe de la pluie ; ſi la terre tremble ; s'il arrive une peſte ou une famine ; on entend auſſitôt crier que les chrétiens ſoient expoſés *au lion. Quod exiſtiment omnis publicæ cladis, omnis popularis incommodi, chriſtianos eſſe cauſam. Si Tiberis aſcendit ad mœnia, ſi Nilus non aſcendit in arva, ſi Cœlum ſtetit, ſi terra movit, ſi fames, ſi lues : ſtatim chriſtianos ad leonem.*

Dans Tertullien Apol. C. 40.

Demetrien, Magiſtrat Payen, dit que les chrétiens, par leur impiété envers les dieux, étoient la cauſe de tous les maux dont le monde étoit accablé ; que s'il s'élévoit plus ſouvent des guerres, ſi l'on étoit affligé par la peſte & par la famine, c'étoit à eux qu'il falloit imputer ces calamités. « Sed enim cùm dicas » plurimos conqueri quòd bella crebriùs ſurgant, quòd lues, » quòd fames ſæviant, quòdque imbres & pluvias ſerena longa » ſuſpendant, nobis imputari... Dixiſti per nos fieri, & quòd » nobis debeant imputari omnia iſta, quibus nunc mundus quatitur & urgetur, quòd dii veſtri à nobis non colantur.

Dans St. Cyprien, Livre à Demetrien au commencement.

Les Payens diſent que depuis que le chriſtianiſme a commencé à paroître, le monde a, pour ainſi dire, été détruit, & le genre humain accablé de différents maux. C'eſt à cauſe de vous, diſoient-ils aux chrétiens, que les dieux outragés par votre impiété nous affligent par des peſtes, des ſéchereſſes, des guerres, des famines,

des sauterelles, des rats, des grêles, & par toutes sortes de calamités. « Postquam esse in mundo christiana gens cœpit, terrarum » orbem periisse, multiformibus malis affectum esse genus huma- » num.... Sed pestilentias, inquiunt, & siccitates, bella, fru- » gum inopiam, locustas, mures & grandines, resque alias » noxias, quibus negocia incursantur humana, dii nobis impor- » tant injuriis vestris atque offensionibus exasperati.

Dans Arnobe, pag. 7. 9.

Voyez les paroles de Porphyre, pag. 23. de l'Histoire.

Dans la premiere des inscriptions que nous avons rapportées, pag. 37. de l'Histoite, on lit que les chrétiens causoient la ruine de la république.

L'Empereur Maximin dans la lettre qu'il écrivit pour confirmer les décrets que plusieurs villes avoient faits contre les chrétiens, s'exprime ainsi : nous ne sentons aucune de ces calamités publiques qui n'étoient autrefois que trop fréquentes, & que trop ordinaires. Il est vrai que ces calamités ne nous avoient été envoyées par les dieux qu'en haine de ces scélerats, dont l'erreur & l'impiété s'étoient répandues par tout le monde, & l'avoient rempli de confusion & d'infamie. Voyez cette lettre qui sera rapportée en entier à la note.

Voyez Zozime, L. 2. de son Histoire au commencement.

146. *Une religion proscrite dès sa naissance par les loix de l'Empire.*

Ciceron cite cette loi romaine : que personne n'ait en particulier des dieux nouveaux, & qu'aucun ne révére, même dans le secret, des dieux étrangers, à moins que leur culte n'ait été admis par l'autorité publique. *Separatim nemo habescit deos, neve novos, sed ne advenas, nisi publice ascitos, privatim colunto.*

Cicero de Leg. 2. N. 19.

Mecenas parle ainsi à Auguste : honorez toujours & par tout les dieux de la maniere usitée dans l'empire, & contraignez les autres à les honorer de même. Punissez par des supplices les auteurs des religions étrangeres, non seulement par respect pour les dieux, mais encore parce que ceux qui introduisent de nouvelles divinités, engagent plusieurs à suivre des loix étrangeres, d'où naissent les conjurations, les sociétés particulieres qui sont très-désavantageuses au gouvernement d'un seul. Ainsi vous ne souffrirez per-

ſonne qui mépriſe les dieux, perſonne qui s'adonne à la magie.

Τὸ μὲν θεῖον πάντη πάντως αὐτός τε σέβου, κατὰ τὰ πάτρια, καὶ τοὺς ἄλλους τιμᾶν ἀνάγκαζε· τοὺς δὲ δὴ ξενίζοντάς τι περὶ αὐτὸ καὶ μίσει καὶ κόλαζε, μὴ μόνον τῶν θεῶν ἕνεκα, ὧν καταφρονήσας οὐδὲ ἄλλου ἄν τινος προτιμήσειεν, ἀλλ᾽ ὅτι καινά τινα δαιμόνια οἱ τοιοῦτοι ἀντεσφέροντες, πολλοὺς ἀναπείθουσιν ἀλλοτριονομεῖν· κἀκ τούτου καὶ συστάσεις ἑταιρεῖαί τε γίγνονται, ἅπερ ἥκιστα μοναρχίᾳ συμφέρει. μήτ᾽ οὖν ἀθέῳ τινὶ, μήτε γόητι συγχωρήσῃς εἶναι.... τοὺς δὲ δὴ μαςευτὰς πάνυ οὐκ εἶναι προσήκει.

Dion Caſſius, L. 52. voyez les pages 2, 3, 4, 5, 9. de l'Hiſt.

Ceux qui introduiſent des religions nouvelles & inconnues, s'ils ſont d'une honnête condition, qu'ils ſoient exilés; s'ils n'en ſont pas, qu'ils ſoient punis de mort. *Qui novas & uſu vel ratione incognitas religiones inducunt, ex quibus animi hominum moveantur, honeſtiores deportantur, humiliores capite puniuntur.*

L. 5. des ſentences reçues de Julius Paulus, titre 21. parag. 2.

Mais comme lorſque vous, (les Payens,) n'avez plus rien à répondre à la vérité qu'on vous oppoſe, vous ne manquez jamais de produire l'autorité de vos loix contre nous, & que vous ſçavez ſi bien dire, que ce n'eſt pas à vous d'examiner ce que les loix condamnent; & que c'eſt malgré vous que vous leur obéiſſez préférablement à la vérité; je veux, avant tout, vous parler de ces loix dont vous êtes les protecteurs. Premiérement, lorſqu'avec une dureté impitoyable vous proférez ces paroles, les loix condamnent votre religion, & que vous prononcez contre nous ſans nous permettre de nous défendre; n'eſt-ce pas avouer publiquement que vous uſez de violence? N'eſt-ce pas déclarer votre tribunal tyrannique? « Sed quoniam, cùm ad omnia occurrit veritas » noſtra, poſtremò legem obſtruitur auctoritas adversùs eam, ut » aut nihil dicatur retractandum eſſe poſt leges, aut ingratis neceſ» ſitas obſequii præferatur veritati, de legibus priùs conſiſtam » vobiſcum, ut cum tutoribus legum. Jam primùm çum durè » definitis dicendo: non licet eſſe vos, & hoc ſine ullo retractatu » humaniore præſcribitis, vim profitemini, & iniquam ex arce » dominationem.

Tertulien dans ſon Apologétique, C. 4.

Cet Empire qui ſe croit lui ſeul tout l'univers, ne doit faire qu'une partie de cette Egliſe qu'on veut établir. 247.

Voyez ce que nous avons rapporté des Manichéens à la page 23. de l'Hiſtoire.

148. *On a vu dans le dernier siécle des Chinois aimer mieux perdre la tête que couper leur longue chevelure.*

Depuis que la Courone de la Chine fut annexée à celle des Tartares, les Chinois n'ont plus qu'un toupet au haut de la tête. Plusieurs Chinois ne voulurent pas obéir à l'ordre de l'Empereur Tartare qui leur commandoit de couper leur chevelure, & choisirent plutôt la mort que la diminution du moindre de leurs cheveux.

Description générale de l'Empire de la Chine, pag. 47 à la suite des Ambassades des Hollandois dans cet Empire.

Les Chinois, plutôt que d'abandonner leur ancien habit, ont renouvellé une cruelle guerre contre les Tartares, & la plûpart ont mieux aimé perdre la tête que de permettre qu'on leur coupât les cheveux.

Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine, par le Pere le Comte, tom. 1. pag. 290.

149. *Le Grec, qui étoit alors la laugue sçavante, étoit si commun à Rome, en Afrique, & dans les Gaules, que les femmes mêmes le parloient. Ciceron avoit écrit en Latin ses Traités Philosophiques pour contenter la curiosité de ceux mêmes d'entre le peuple qui n'avoient pu faire aucune étude.*

Nam quid Rancidius quàm quod se non putat ulla
Formosam, nisi quæ de Thusca Græcula facta est,
De Sulmonensi mera Cecropis; omnia Græcè,
Cùm sit turpe magis nostris nescire latinè;
Hoc sermone pavent, hoc iram gaudia, curas,
Hoc cuncta effundunt animi secreta. Juvenal Satyre 6.

Pudentille, épouse d'Apulée, parloit Grec & écrivoit en cette langue. Elle étoit de la ville d'Oea en Afrique.

Le Grec étoit aussi en usage dans les Gaules. On lit dans Suetone que Caligula donna à Lyon des jeux mêlés, & qu'il y proposa des prix pour l'éloquence grecque & latine. *Edidit & in Galliâ Lugduni ludos miscellos. Sed & certamen quoque Græcæ Latinæque facundiæ.*

Dans la vie de Caligula, N. 20.

Les

Les Fidéles des Eglises de Lyon & de Vienne écrivirent en Grec l'Histoire des Martyrs de ces deux Villes.

Eusebe, Hist. Eccl. L. 5. C. 2.

Saint Irenée écrivit en Grec contre les hérésies. Son ouvrage n'est pas seulement pour réfuter les hérétiques; il est encore pour faire revenir de l'erreur jusqu'au femmes qu'ils avoient séduites le long du Rhône.

L. 1. Ch. 13. N. 7.

Après la mort de l'Empereur Constantin, le jeune qui fut tué en 340, un Anonyme fit son oraison funébre en Grec devant le peuple d'Arles, lieu de la naissance de ce Prince. Nous avons encore cette piéce.

Le Grec étoit commun à Arles encore aux quatrieme, cinquieme & sixieme siécles. Ce n'étoient pas seulement les Ecclésiastiques & les gens de lettres qui l'y entendoient; c'étoient aussi les simples Laïques & le petit peuple, *Laïcorum popularitas.*

Vie de Saint Césaire, Liv. 1. N. 11.

Enfin les noms propres d'hommes qui sont originairement Grecs, & qui ont été si communs dans les Gaules, comme Hilaire, Phebade, Phœbilius, Alethe, Musée, Anastase, Eucher, Delphide, Dyname & tant d'autres, sont des preuves que la langue grecque y étoit en usage.

J'ai cru qu'il seroit utile de mettre nos concitoyens au fait de la Philosophie; & que d'ailleurs il y alloit de notre gloire, que de si belles & de si grandes matieres fussent aussi traitées en notre langue. Je me sçai d'autant meilleur gré d'y avoir travaillé, que déja mon exemple a eu la force d'inspirer à beaucoup d'autres l'envie d'apprendre, & même d'écrire; car jusqu'alors plusieurs de nos Romains qui avoient été instruits dans les Ecoles des Grecs, n'avoient pu faire part de leurs connoissances à leur Patrie: & cela parce qu'ils craignoient de ne pouvoir dire en latin ce qu'ils ne sçavoient qu'en grec. Mais j'en suis venu si bien à bout, ce me semble, que les Grecs ne l'emportent pas sur nous, même pour l'abondance des expressions.

Primùm ipsius Reipublicæ causâ Philosophiam nostris hominibus explicandam putavi, magni existimans interesse ad decus, & ad laudem civitatis, res tam graves, tamque præclaras latinis etiam litteris contineri. Eoque me minùs instituti mei pœnitet, quod facilè sentio, quam multorum non modò discendi, sed etiam

scribendi studia commoverim. Complures enim græcis institutionibus eruditi, ea quæ didicerant, cum civibus suis communicare non poterant, quod illa, quæ à græcis accepissent, latinè dici posse diffiderent. Quo in genere tantùm profecisse videmur, ut à græcis ne verborum quidem copiâ vinceremur.

Ciceron de la Nature des Dieux, L. 1. C. 4.

Voyez encore le même Auteur au commencement du premier Livre de ses entretiens sur les vrais biens & sur les vrais maux: *De finibus bonorum & malorum.*

150. *Ils annoncent Jesus crucifié à Jerusalem devant les meurtriers.*

Voyez le passage de Tacite, pag. 2. de l'Histoire.

151. *Pauvres par leur condition.*

Voyez la preuve 7.

152. *Des hommes également méprisables & par la bassesse de leur origine, & par celle de leur profession.*

Voyez la preuve 7.

153, 154. 155. *Les Payens accusoient les chrétiens d'Atheisme, parce qu'ils n'adoroient pas les dieux, & vouloient que par leur impiété ils attirassent sur l'Etat toutes les calamités dont il étoit affligé; ils prétendoient que si l'Empire avoit beaucoup perdu de sa grandeur & de son étendue; s'il étoit devenu la proie des Barbares, c'étoit parce qu'on avoit négligé les Cérémonies Religieuses auxquelles sa durée & sa conservation étoient attachées.*

Voyez la preuve 145.

156 *Ils, (les Payens,) disoient que les chrétiens étoient des Magiciens.*

Voyez la preuve 51.

157. *Ils, (les chrétiens,) ne vouloient point parmi eux de sçavants, mais seulement des sots, des stupides, des dupes, des enfants, des femmelettes, des esclaves, des gens de la lie du peuple.*

Celse dit que les chrétiens parlent ainsi : qu'aucun sçavant, qu'aucun sage, qu'aucun homme prudent & habile ne vienne à nous. Nous regardons la science, la sagesse & la prudence comme quelque chose de mauvais; mais s'il y a quelque ignorant, quelque stupide, quelque insensé, qu'il vienne à nous avec confiance. Les chrétiens reconnoissant donc que de pareils hommes sont dignes de leur Dieu, déclarent par là ouvertement qu'ils ne veulent, & quils ne peuvent s'attacher d'autres disciples que des imbéciles, des gens de la populace, des stupides, des esclaves, des femmelettes & des enfants.

φησὶ τοιαῦτα ὑπ' αὐτῶν προστάσσεσθαι. μηδεὶς προσίτω πεπαιδευμένος, μηδεὶς σοφὸς, μηδεὶς φρόνιμος (κακὰ γὰρ ταῦτα νομίζεται παρ' ἡμῖν) ἀλλ' εἴ τις ἀμαθὴς, εἴ τις ἀνόητος, εἴ τις ἀπαίδευτος, εἴ τις νήπιος, θαρρῶν ἡκέτω. τούτους γὰρ ἀξίους τοῦ σφετέρου θεοῦ αὐτόθεν ὁμολογοῦντες, δῆλοί εἰσιν, ὅτι, μόνους τοὺς ἠλιθίους καὶ ἀγεννεῖς καὶ ἀναισθήτους, καὶ ἀνδράποδα καὶ γύναια, καὶ παιδάρια πείθειν ἐθέλουσί τε καὶ δύνανται.

Dans Origene, L. 3. N. 44.

Le même Celse, un peu plus bas, dit que les chrétiens se conduisent ainsi : on voit dans les maisons particulieres des ouvriers en laine, des cordonniers, des foulons, les plus ignorants & les plus grossiers des hommes, se condamner au silence devant les vieillards & les prudents peres de famille; mais dès qu'ils ont trouvé en particulier quelques enfants, quelques femmelettes aussi ignorantes qu'eux, ils leurs débitent des merveilles, ils leur disent qu'il ne faut pas écouter leur pere, leurs précepteurs, mais que c'est à eux qu'ils doivent donner une entiere créance; que leur pere, leurs précepteurs sont des insensés; que préoccupés de bagatelles ils ne peuvent ni connoître ni rien faire d'honnête; qu'eux seuls sçavent comme on doit vivre; que s'ils leurs ajoûtent foi ils seront heureux avec toute leur famille. Pendant qu'ils tiennent ces discours à ces enfants; s'ils voyent approcher quelqu'un de leurs précepteurs, quelqu'un des hommes prudents qui ont droit de veiller sur leur conduite, ou leur pere, ceux d'entr'eux qui sont les plus timides se taisent alors tout tremblants. Mais ceux qui sont plus hardis inspirent aux enfants de secouer le joug, & ils leur disent à l'oreille qu'en présence de leur pere & de leurs précepteurs, ils ne peuvent ni ne veulent rien leur apprendre de ce qui est bon; qu'ils haissent la folie & la cruauté de ces hommes perdus de crimes qui les puniroient; mais que s'ils veulent apprendre d'eux quelque chose,

il faut que, quittant leur pere & leurs précepteurs, ils aillent avec les femmelettes & leurs jeunes compagnons dans l'appartement des femmes ou dans la boutique d'un cordonnier ou d'un foulon, & que là ils apprendront ce qui est parfait, & en leur parlant ainsi, ils les persuadent.

Ὁρῶμεν δὴ κατὰ τὰς ἰδίας οἰκίας ἐριουργοὺς, καὶ σκυτοτόμους, καὶ κναφεῖς, καὶ τοὺς ἀπαιδευτοτάτους τε καὶ ἀγροικοτάτους, ἐναντίον μὲν τῶν πρεσβυτέρων καὶ φρονιμωτέρων δεσποτῶν οὐδὲν φθέγγεσθαι τολμῶντας. ἐπειδὰν δὲ τῶν παίδων ἰδίᾳ λάβωνται, καὶ γυναίων τινῶν σὺν αὐτοῖς ἀνοήτων, θαυμάσια ἄττα διεξιόντας, ὡς οὐ χρὴ προσέχειν τῷ πατρὶ καὶ τοῖς διδασκάλοις, σφίσι δὲ πείθεσθαι. καὶ τοὺς μὲν γε ληρεῖν, καὶ ἀποπλήκτους εἶναι, καὶ μηδὲν τῷ ὄντι καλὸν μήτε εἰδέναι μήτε δύνασθαι ποιεῖν, ὕθλοις κενοῖς προκατειλημμένους. σφᾶς δὲ μόνους ὅπως δεῖ ζῆν ἐπίστασθαι. καὶ ἂν αὐτοῖς οἱ παῖδες πείθωνται, μακαρίους αὐτοὺς ἔσεσθαι, καὶ τὸν οἶκον ἀποφαίνειν εὐδαίμονα. καὶ ἅμα λέγοντες ἐὰν ἴδωσι τινα παριόντα τῶν παιδείας διδασκάλων καὶ φρονιμωτέρων ἢ καὶ αὐτὸν τὸν πατέρα, οἱ μὲν εὐλαβέστεροι αὐτῶν διέτρεσαν. οἱ δ' ἰταμώτεροι τοὺς παῖδας ἀφηνιάζειν ἐπαίρουσι, τοιαῦτα ψιθυρίζοντες, ὡς παρόντος μὲν τοῦ πατρὸς καὶ τῶν διδασκάλων οὐδὲν αὐτοὶ ἐθελήσουσι, οὐδὲ δυνήσονται τοῖς παισὶν ἑρμηνεύειν ἀγαθὸν, ἐκτρέπεσθαι γὰρ τὴν ἐκείνων ἀβελτηρίαν καὶ σκαιότητα, πάντη διεφθαρμένων, καὶ πόρρω κακίας ἡκόντων, καὶ σφᾶς κολαζόντων. εἰ δὲ θέλοιεν, χρῆναι αὐτοὺς ἀφεμένους τοῦ πατρός τε καὶ τῶν διδασκάλων, ἰέναι σὺν τοῖς γυναίοις, καὶ τοῖς συμπαίζουσι παιδαρίοις, εἰς τὴν γυναικωνῖτιν, ἢ τὸ κναφεῖον, ἵνα τὸ τέλειον λάβωσι. καὶ ταῦτα λέγοντες πείθουσιν.

Dans Origene, L. 3. N. 55.

Il dit encore que les chrétiens sont des charlatans, qu'ils fuyent les gens habiles, parce qu'ils ne peuvent les tromper, & qu'ils ne s'adressent qu'aux simples plus propres à être séduits.

Ὁ δὲ γόητας ἡμᾶς καλεῖ· καὶ φησιν, ὅτι φεύγομεν τοὺς χαριεστέρους προτροπάδην, ὡς οὐχ ἑτοίμους ἀπατᾶσθαι. παλεύομεν δὲ τοὺς ἀγροικοτέρους.

Dans Origene, L. 6. N. 14.

Lucien dans son dialogue de la mort de Petegrin appelle les chrétiens idiots ou simples.

Ἰδιώτας ἀνθρώπους.

Le même Auteur dans le Dialogue Philopatris, représente les chrétiens comme des misérables, mal vêtus, couverts d'habillements déchirés & nuds pieds. Voyez la preuve 127.

Dans le même Dialogue il représente un chrétien ayant la tête rase κεκαρμένον τὴν κόμην Et un peu plus bas faisant allusion à l'usage où étoit les chrétiens de se raser la tête, il dit qu'ils sont ras d'esprit & de sentiment.

κεκαρμένους ταῖς γνώμαις καὶ διανοίᾳ.

Cecilius dit que les chrétiens étoient de la lie du peuple, des ignorants, des femmes crédules, des grossiers, des misérables, des hommes demi-nuds: « Qui de ultimâ fœce collectis imperi-

» tioribus & mulieribus credulis, sexûs sui facilitate labentibus, » plebem profanæ conjurationis instituunt...... miseri.... ipsi » seminudi... maximè indoctis, impolitis, rudibus, agrestibus.

Dans Minucius Felix, pag. 20, 21, 31.

Il avoit dit plus haut qn'on ne peut qu'être indigné & gémir de voir que des hommes sans lettres & sans étude, qui n'avoient pas même la moindre teinture des arts les plus communs, osoient parler des choses les plus importantes avec une pleine assurance. » Itaque indignandum omnibus, ingemiscendumque est audere » quosdam, & hos studiorum rudes, litterarum profanos expertes, » artium etiam sordidarum, certum aliquid de summâ rerum » ac majestate decernere.

Hieroclès dit que les chrétiens débitent des puérilités. Voyez la preuve 12.

Julien dit que Jesus & Paul n'ont jamais espéré que leur religion s'étendroit comme elle a fait, qu'ils se réjouissoient dans les commencements de tromper les servantes & les esclaves ou serviteurs, & par eux les femmes & les hommes, parmi lesquels il n'y avoit pas un noble.

μηδὲ ἤλπισαν εἰς τοῦτο ἀφίξεσθαι ποτε δυνάμεως ὑμᾶς. ἠγάπων γὰρ εἰ θεραπαίνας ἐξαπατήσουσι καὶ δούλους καὶ διὰ τούτων τὰς γυναῖκας, ἄνδρας τε οἵους Κορνήλιος καὶ Σέργιος. ὧν εἰς εἷς φανῇ τῶν τηνικαῦτα γνωριζομένων ἐπιμνησθεὶς .... περὶ πάντων ὅτι ψεύδομαι νομίζετε.

Dans Saint Cyrille, L. 6.

Julien & les Payens traitent les chrétiens de Galiléens & d'hommes méprisables.

Ταῦτα τῶν Γαλιλαίων ἡμῶν· ταῦτα τῶν ἀτίμων τὰ διηγήματα.

Dans Saint Gregoire de Nazianze, discours 4 contre Julien.

Les payens reprochent aux chrétiens d'être dans leurs assemblées à chanter des Pseaumes avec de vieilles femmes, & d'y débiter des puerilités & des badineries.

Ταῦτα οἱ τοῖς γραϊδίοις συγκαθιζόμενοι, καὶ συμψάλλοντες .... ταῦτα οἱ μάτην ἀγρυπνοῦντες ἡμεῖς, καὶ ταῖς παννύχοις στάσεσι παραληροῦντες.

Dans Saint Gregoire de Nazianze, discours 4. contre Julien.

Il y avoit cependant parmi eux des Philosophes & des sçavants dont les payens mêmes estimoient l'érudition & l'esprit; il y avoit des gens de tout ordre, des Chevaliers Romains, des Senateurs & des Consuls. 158.

Celse qui reproche plusieurs fois aux chrétiens que leur société

n'est composée que de simples, d'ignorants & d'idiots, reconnoît cependant en un endroit qu'il y en a aussi plusieurs parmi eux qui sont prudents & éclairés.

Καί τοι οὐδ᾽ αὐτὸς ἰδιώτας μόνους φησὶν ὑπὸ τοῦ λόγου προσῆχθαι τῇ κατὰ Ἰησοῦν θεοσεβείᾳ· ὁμολογεῖ γὰρ καὶ μετρίους καὶ ἐπιεικεῖς, καὶ συνετούς τινας, καὶ ἐπ᾽ ἀλληγορίαν ἑτοίμους εἶναι ἐν αὐτοῖς.

Origene, L. I. N. 27.

Porphyre vante l'érudition d'Origene, la profonde connoissance qu'il avoit des Philosophes Grecs & de tout genre de littérature.

Ὁ δὲ τρόπος τῆς ἀτοπίας ἐξ ἀνδρὸς ᾧ κἀγὼ κομιδῇ νέος ὢν ἔτι ἐντετύχηκα, σφόδρα εὐδοκιμήσαντος· καὶ ἔτι δι᾽ ὧν καταλέλοιπε συγγραμμάτων εὐδοκιμοῦντος παρειλήφθω Ὠριγένους, οὗ κλέος παρὰ τοῖς διδασκάλοις τούτων τῶν λόγων μέγα διαδέδοται.

Dans Eusebe, Histoire Ecclésiastique, L. 6. C. 19.

Il nous raconte dans la vie de Plotin qu'Origene entrant par hazard dans l'Ecole de Plotin; ce Philosophe rougit à l'aspect d'un tel auditeur, discontinua son discours, & ne le reprit, à sa priere, que pour saisir l'occasion de faire son éloge.

Un homme du peuple dit à Saint Pionius: comment vous qui êtes si sçavant courez-vous à la mort avec obstination. » Cùm in te tantum studium, tantaque doctrina sit, cur obstinatâ ad mortem mente festinas.

Actes des Martyrs de D. Ruinart, pag. 129.

Le Président dit à Saint Rogatien que les Dieux lui ont donné une abondante sagesse. « Tibi dignati sunt uberis sapientiæ mulplicata dona conferre.

Ibidem, pag. 297.

Voyez à la page 20 de l'Histoire, des Philosophes qui ont embrassé le Christianisme.

Voyez aux pages 5 & 6 de l'Histoire, un Consul, des personnes de la Maison Imperiale, & une illustre Dame Romaine. A la pag. 7 des Citoyens Romains. A la page 20 des Senateurs, des personnes qualifiées, des Chevaliers Romains. A la page 23. des personnes constituées en dignité qui font profession du Christianisme.

Voyez dans la collection des Actes des Martyrs de D. Ruinart Saint Marcel Centurion pag. 813, Saint Hermés Decurion, pag. 447, Saint Andronique de race noble & du premier ordre de la ville d'Ephese, pag. 462.

Sicinius Æmilianus accusa Apulée de Magie devant le Proconsul d'Afrique. Il paroît par les divers reproches qu'Apulée lui fait dans ses deux apologies, qu'il étoit chrétien.

1°. Il lui reproche sa sévérité de vie (Æmilianus. . . . « Agrestis » quidem semper & barbarus, verùm longè austerior, ut putat, » Serranis, Curiis & Fabriciis. Apol. 1. pag. 311. L. 14, 15, » 16.) Tu verò Æmiliane, & id genus homines, uti tu es, » inculti & agrestes. Apol. 1. pag. 322. L. 27, 28.) Æmilianus » pro suâ severitate exemplum dedit. Apol. 2. pag. 358. L. 2.) C'étoit là un des reproches que les payens faisoient aux chrétiens. Voyez la preuve 10.

2°. Apulée reproche à Emilien que sa bouche est semblable à celle de Thyeste. (Teterrimum os tuum minimùm à Thyestâ tragico demutet. Apol. 1. pag. 316. L. derniere & pag. 317. L. 1.) Les Payens reprochoient aux chrétiens de renouveller dans leurs assemblées le repas de Tyeste, & de manger des enfants. Voyez la preuve 164.

3°. Apulée dit qu'Emilien, de même que plusieurs autres, se mocquent des divines cérémonies. Car comme je l'ai appris de ceux qui le connoissent, il n'a jusqu'à présent sacrifié à aucun Dieu ; il n'est entré dans aucun temple, s'il passe devant quelque temple, il regarde comme un crime de porter sa main à ses levres pour adorer le Dieu qui y est révéré. Il n'offre point aux Dieux de la campagne les prémices de ses moissons, de ses vendanges, de son troupeau. Il n'y a point dans sa maison de campagne de temple, point de lieux ou de bois consacrés aux Dieux, & pourquoi parlai-je de temple & de bois ? Ceux qui y ont été, disent qu'ils n'ont point vu dans tout le territoire qu'il posséde une seule pierre ointe, ou un rameau couronné ; c'est pourquoi on lui a donné deux surnoms, le premier celui de Charon à cause de son humeur farouche ; le second qu'il s'entend donner avec plaisir est Mézence à cause de son mépris pour les Dieux. (Atque ego scio nonnullos, & cum primis Æmilianum istum, facetiæ sibi habere, res divinas deridere. Nam, ut audio, percensentibus iis qui istum novere, nulli Deo ad hoc supplicavit, nullum templum frequentavit. Si fanum aliquod prætereat, nefas habet adorandi gratiâ manum labris admovere. Iste verò nec diis rurationis, qui eum pascunt & vestiunt, segetes ullas, aut vitis aut gregis primitias impartit. Nullum in villâ ejus delubrum situm, nullus locus aut lucus consecratus. Et quid ego de luco & delubro loquor ? Negant vidisse se, qui fuêre, unum saltem in finibus ejus aut lapidem

unctum, aut ramum coronatum. Igitur agnomenta ei duo indita: Charon, ut jam dixi, ob oris & animi diritatem: sed alterum quod libentiùs audit, ob Deorum contemptum Mezentius. Apol. 1. pag. 349, 350.) Et à la page 355 Apulée reproche encore à Emilien qu'il ne fait aucun cas des simulacres des Dieux. (Ille simulacra deorum nulla videt, aut omnia negligit L. 23, 24.) Peut-on à ces traits méconnoître un chrétien, puisque tous ceux qui vivoient alors dans l'Empire Romain, même les Philosophes de quelque secte qu'ils fussent, rendoient un culte public aux Dieux.

Pudentille, épouse d'Adulée étoit d'une famille considérable, comme on le peut juger. 1°. Parce que Pontien son fils étoit Chevalier Romain. 2°. Parce que Pudentille quoique veuve, d'une beauté médiocre, ayant des enfants & âgée de près de cinquante ans, étoit recherchée en mariage par les premiers de la Ville d'Oea. (Cùm à principibus viris in matrimonium peteretur. Apol. 2. pag. 359.) 3°. Pudentille étoit extrêmement riche. On a lieu de conclurre de là que Sicinius Æmilius qui avoit épousé la sœur de Pudentille, étoit un homme de considération; Voilà donc un homme de marque chrétien en Afrique au milieu du second siécle. Il n'étoit pas seul, puisqu'Apulée dit qu'il y en avoit plusieurs qui méprisoient les Dieux comme lui.

On a trouvé dans les Catacombes au cimetiere de Calixte, les deux épitaphes suivantes en caracteres majuscules latins du haut empire. Au dessus de la premiere est une croix, à un des côtés le monograme de Jesus-Christ, à l'autre une palme, au bas un pot plein de feu flambant. A un des côtés de la seconde est une palme, à l'autre le monograme de Jesus-Christ.

Alexander mortuus non est, sed vivit super astra & corpus in hoc tumulo quiescit, vitam explevit cum Antonino Imp. qui ubi multum beneficii antevenire prævideret pro gratiâ odium reddit genua enim flectens vero Deo sacrificaturus ad supplicia ducitur. O tempora infausta quibus inter sacra & vota ne in cavernis quidem salvari possimus. Quid miserius vitâ, sed quid miserius in morte cum ab amicis & parentibus sepeliri nequeant tandem in cœlo coruscat, parum vixit qui vixit IV. X. tem.

Tempore Adriani Imperatoris,
Marius Adolescens, Dux

Militum

Militum, qui satis vixit
Dum vitam pro Christo cum
sanguine consumsit; in pace
Tandem quievit: benemerentes
Cum lacrymis & metu posuerunt
Id VI.

Aringhi Roma Subterranea L. 3. C. 22.

Voyez encore la preuve 62.

Qu'ils, (les chrétiens,) invitoient à leur société les plus grands scelerats, & que les premiers qui avoient embrassé cette religion avoient été décriés pour leurs désordres, avant qu'ils se déclarassent pour elle. 159

Ecoutons, dit Celse, quels sont ceux que les chrétiens appellent à leur société : Quiconque est pécheur, disent-ils, quiconque est insensé, quiconque est enfant, & pour tout dire en un mot, quiconque est malheureux sera reçu dans notre assemblée qui est le Royaume de Dieu. Et qui appellez-vous pécheur ? N'est-ce pas celui qui est injuste, voleur, empoisonneur, sacrilége, qui brise les murs, qui dépoüille les morts ? Et quels autres hommes appelleroit à sa société, celui qui voudroit composer une troupe de voleurs. Celse ajoute un peu après que les chrétiens disent que Dieu a été envoyé aux pécheurs.

Ὑπακούσωμεν δὲ τίνας ποτὲ οὗτοι καλοῦσιν· ὅστις (φησὶν) ἁμαρτωλός, ὅστις ἀσύνετος, ὅστις νήπιος καὶ ὡς ἁπλῶς εἰπεῖν, ὅστις κακοδαίμων· τοῦτον ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ δέξεται. τὸν ἁμαρτωλὸν, ἆρα οὐ τοῦτον λέγετε τὸν ἄδικον, καὶ κλέπτην, καὶ τοιχωρύχον, καὶ φαρμακέα, καὶ ἱερόσυλον, καὶ τυμβωρύχον; τίνας ἂν ἄλλους προκηρύττων λῃστὴς ἐκάλεσε. . . . . φησὶν ἡμᾶς λέγειν, τοῖς ἁμαρτωλοῖς πεπέμφθαι τὸν θεόν.

Dans Origene, Liv. 3. N. 59, 62.

Julien dit que ceux qui ont embrassé le christianisme étoient auparavant des idolâtres, des adulteres, des gens plongés dans les plus infâmes désordres, des voleurs, des ravisseurs, des avares, des yvrognes des médisants ; ce qu'il prouve, parce que St. Paul leur reproche ces crimes, dont il dit qu'ils ont été lavés & sanctifiés au nom de Jesus-Christ. Après quoi il ajoûte : vous voyez que Paul assure que ces hommes ont été soüillés de ces

crimes, & qu'ils en ont été sanctifiés & lavés par de l'eau, qui pénétrant jusqu'à l'ame peut la laver & la purifier. Le baptême ne guérit point la lépre du lépreux, elle ne guérit point les dartres, la gale, la goutte, la dissenterie, l'hydropisie, le panaris, n'y aucune autre infirmité du corps; mais elle enleve les adulteres, les rapines, & généralement toutes les iniquités de l'ame.

Ὁρᾷς ὅτι καὶ τούτους φησὶ τοιούτους, ἁγιασθῆναι δὲ καὶ ἀπολούσασθαι, ῥύπτειν ἱκανῷ καὶ διακαθαίρειν ὕδατι ἐμπορήσαντας, ὃ μέχρι ψυχῆς εἰσδύεται. καὶ τοῦ μὲν λεπροῦ τὴν λέπραν οὐκ ἀφαιρεῖται τὸ βάπτισμα, οὐδὲ λειχῆνας, οὐδὲ ἀλφοὺς, οὔτε ἀκροχορδόνας, οὐδὲ ποδάγραν, οὐδὲ δυσεντερίαν, οὐχ ὕδερον, οὐ παρωνυχίαν, οὐ μικρὸν, οὐ μέγα τῶν τοῦ σώματος ἁμαρτημάτων, μοιχείας δὲ καὶ ἁρπαγὰς, καὶ πάσας ἁπλῶς τῆς ψυχῆς παρανομίας ἐξελεῖ.

Dans Saint Cyrille, L. 7.

Voyez la preuve 7 & la suivante.

160. *Ces hommes déréglés étoient obligés de quitter leurs désordres, & de pratiquer la vertu.*

D'autres Payens, en parlant de ceux qu'ils connoissent, avant d'être chrétiens, pour des hommes perdus de réputation, de crimes & de débauches, font leur éloge en disant ce qu'ils étoient autrefois, & la haine qui les aveugle les force à leur donner leurs suffrages. Qu'est-ce que c'étoit que cette femme, disent-ils, y en eut-il jamais une plus libre & une plus hardie? Qu'est-ce que c'étoit que ce jeune homme? Personne a-t'il jamais été plus adonné au jeu & aux femmes? & les voilà chrétiens. N'est-ce pas imputer le changement de leurs mœurs au nom qu'ils portent? Alii, quos retrò ante hoc nomen vagos, viles, improbos noverant, ex ipso denotant quo laudant. Cœcitate odii in suffragium impingunt. Quæ mulier! quam lasciva, quam festiva! qui juvenis! quam lusius! quam amasius! facti sunt christiani. Ita nomen emendationi imputatur.

Tertulien Apol. N. 3.

Voyez les preuves 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137.

161. *Ils, (les chrétiens,) croyoient avec une fermeté inebranlable tout ce que leur maître leur avoit enseigné.*

Voyez la preuve 85.

Ils, (les payens,) regardoient les chrétiens comme des insensés, & ils se railloient de leur foy aveugle qui les portoit à 162.
croire les choses les plus incompréhensibles & les plus ridicules.

Voyez la preuve 9.

Ils, (les payens,) traitoient de folle l'espérance que les chrétiens avoient d'une autre vie. 163.

Quid post mortem impendeat, miseri? Dum adhuc vivitis æstimate. Ecce pars vestrum & major, melior, ut dicitis, egetis, algetis, opere, fame, laboratis; & Deus patitur, dissimulat, non vult, aut non potest opitulari suis; ita ut invalidus, aut iniquus est. Tu qui immortalitatem postumam somnias, cum periculo quateris, cum febribus ureris, cum dolore laceraris, nondùm agnoscis fragilitatem? Invitus miser infirmitatis argueris, nec fateris? Sed omitto communia. Ecce vobis minæ, supplicia, tormenta, ētiam non adorandæ, sed subeundæ cruces: ignes etiam quos & prædicitis & timetis: ubi Deus ille qui subvenire revivifcentibus potest, viventibus non potest.

Cecilius dans Minucius Felix, pag. 29, 30.

J'assûre, dit Celse, que les chrétiens font mal, & qu'ils outragent Dieu, lorsque pour attirer dans leur société des hommes méchants, ils leurs donnent de vaines espérances, & leurs persuadent de quitter les biens qu'ils possédent pour en acquérir de meilleurs.

Φημὶ πλημμελεῖν αὐτοὺς ἐπηρεάζοντες εἰς τὸν θεὸν, ἵνα πονηροὺς ἀνθρώπους ὑπάγωνται κούφαις ἐλπίσι, καὶ παραπείσωσι καταφρονῆσαι τῶν κρειττόνων, ὡς ἐὰν ἀπέχωνται αὐτῶν, ἄμεινον αὐτοῖς ἔσται.

Dans Origene, L. 3. N. 78.

Les chrétiens pensent follement, dit Celse, qu'après que Dieu aura fait tomber le feu, tout le monde sera brûlé, & qu'eux seuls echapperont à cette incendie; & non seulement ceux d'entr'eux qui seront alors vivants, mais encore ceux qui étant morts sortiront des tombeaux, revêtus du même corps qu'ils avoient eu: espérance qui, pour le dire sans détour, est digne des vers.

Λέγει οὖν ταῦτα· ἠλίθιον δ' αὐτῶν καὶ τὸ νομίζειν, ἐπειδὰν ὁ θεὸς ὥσπερ μάγειρος ἐπινέγκῃ τὸ πῦρ, τὸ μὲν ἄλλο πᾶν ἐξοπτηθήσεται γένος· αὐτοὺς δὲ μόνους διαμενεῖν, οὐ μόνον τοὺς

ζῶντας, ἀλλὰ καὶ τοὺς πάλαι ποτὲ ἀποθανόντας αὐταῖς σαρξὶν ἐκείναις ἀπὸ τῆς γῆς ἀναδύντας, ἀτεχνῶς σκωλήκων ἡ ἐλπίς.

Dans Origene, L. 5. N. 14.

Saint Clement d'Alexandrie, L. 4. des Stromates, dit que les payens parloient ainsi aux chrétiens : si Dieu a soin de vous, pourquoi êtes vous persécutés & mis à mort ? Est-ce que lui-même vous livre entre les mains de vos ennemis.

εἰ κήδεται ὑμῶν ὁ θεὸς, τί δήποτε διώκεσθε, καὶ φονεύεσθε; ἢ αὐτὸς ὑμᾶς εἰς τοῦτ' ἐκδίδωσι;

Et un peu après : pourquoi, lorsque vous êtes persécutés, ne recevez vous aucun secours.

Διὰ τί δὲ οὐ βοηθεῖσθε διωκόμενοι;

Dans la lettre que les Eglises de Lyon & de Vienne écrivirent à celles d'Asie au sujet des martyrs de Lyon ; on lit que quelqu'un des payens moins emportés, & qui sembloient avoir quelque compassion de notre malheu, disoient comme par reproches : où est maintenant leur Dieu, & de quoi leur a servi leur religion qu'ils ont préférée à leur vie ?

Οἱ δὲ ἐπιεικέστεροι καὶ κατὰ ποσὸν συμπαθεῖν δοκοῦντες, ὠνείδιζον πολὺ, λέγοντες· ποῦ ὁ θεὸς αὐτῶν, καὶ τί αὐτοὺς ὤνησεν ἡ θρησκεία, ἣν καὶ πρὸ τῆς ἑαυτῶν εἵλοντο ψυχῆς.

Dans Eusebe, L. 5. C. 1.

Voyez encore la preuve 127.

296. *Les payens disoient que les chrétiens tuoient un enfant dans leurs assemblées, qu'ils en mangeoient la chair, & qu'après cet exécrable festin, ils se souilloient par les plus abominables incestes.*

Dès que la religion chrétienne commença à se répandre, les juifs publierent que les chrétiens égorgeoient un enfant, qu'ils le mangeoient, & qu'ayant éteint toutes les lumieres, ils commettoient des impuretés les plus criminelles.

Καὶ δοκεῖ μοι παραπλήσιον Ἰουδαίοις πεποιηκέναι, τοῖς κατὰ τὴν ἀρχὴν τῆς τοῦ χριστιανισμοῦ διδασκαλίας καταςκεδάσασι δυσφημίαν τοῦ λόγου· ὡς ἄρα καταθύσαντες παιδίον μεταλαμβάνουσιν αὐτοῦ τῶν σαρκῶν. καὶ πάλιν, ὅτι οἱ ἀπὸ τοῦ λόγου, τὰ τοῦ σκότους πράττειν βουλόμενοι, σβεννύουσι μὲν τὸ φῶς, ἕκαστος δὲ τῇ παρατυχούσῃ μίγνυται.

Origene L. 6. N. 27.

Les ennemis de la religion chrétienne assuroient devant ceux qui ne la connoissoient pas, que les chrétiens avoient été surpris lorsqu'ils mangeoient la chair des enfants, lorsqu'ils se mêloient ensemble, & commettoient des incestes qui font horreur.

Μετὰ ταῦτα παραπλήσιόν τι ποιεῖν μοι δοκεῖ τοῖς διὰ πολλὴν τὴν πρὸς Χριστιανοὺς ἀπέχθειαν διαβεβαιωμένους πρὸς τοὺς μηδαμῶς εἰδότας τὰ Χριστιανῶν, ὅτι ἄρα τῇ πείρᾳ κατείληφε Χριστιανοὺς ἐσθίοντας σάρκας παιδίων καὶ μίξεσι ταῖς πρὸς τὰς παρ' αὐτοῖς γυναῖκας ἀνέδην χρωμένοις.

Origene, L. 6. N. 40.

Cecilius dit que les chrétiens se font une religion de leur impureté, qu'il n'est pas extraordinaire qu'il y ait des incestes parmi eux, qu'ils se glorifient de ces crimes. Lorsqu'ils veulent initier quelqu'un à leur religion, continue-t-il, ils lui présentent un enfant couvert de farine, afin de cacher le meurtre qu'on lui fait commettre. Il donne là dedans des coups de couteaux, & le sang coulant de toute part, ils le succent avidement, ils en mangent la chair, & ce crime commun est le gage commun du silence & du secret. On sçait aussi quels sont leurs banquets. Ils s'assemblent dans un jour solemnel, & quand la chaleur du vin & des viandes commence à les échauffer, & à les provoquer à la luxure, ils éteignent le flambeau, & s'étant défaits du seul témoin de leurs crimes, ils se mêlent confusément: & par ce moyen ils sont tous incestueux de volonté, s'ils ne le sont pas en effet, puisque le péché de chacun est le souhait de toute la troupe.

Passim etiam inter eos quædam libidinum religio miscetur; ac se promiscue appellant fratres & sorores, ut etiam non insolens stuprum intercessione sacri nominis fiat incestum. Ita eorum vana & demens superstitio sceleribus gloriatur.... Jam de initiandis tirunculis fabula tam detestanda, quam nota est. Infans farre contectus ut decipiat incautos, apponitur ei qui sacris imbuatur. Is infans à tirunculo farris superficie quasi ad innoxios ictus provocato cœsis occultisque vulneribus occiditur: hujus, proh nefas! sitienter sanguinem lambunt, hujus certatim membra dispertiunt, hâc fœderantur hostiâ, hâc conscientiâ sceleris ad silentium mutuum pignerantur. hæc sacra sacrilegiis omnibus tetriora. Et de convivio notum & passim omnes loquuntur. Id etiam Cirtensis nostri testatur oratio. Ad epulas solemni die coeunt, cum omnibus liberis, sororibus, matribus, sexûs omnis homines & omnis ætatis. Illic post multas epulas, ubi convivium caluit, & incestæ libidini ebrietatis fervor exarsit; canis qui candelabro nexus est jactu offulæ ultrà spatium lineæ quâ vinctus est, ad impetum & saltum provocatur. Sic extincto & everso conscio lumine, impudentibus tenebris nexus infandæ cupiditatis involvunt per incer-

tum sortis; & si non omnes opera, conscientia tamen pariter incesti: quoniam voto universorum appetitur, quidquid accidere potest in actu singulorum.

Dans Minucius Felix, pag. 21, 22, 23, 24.

Quand vous faites le procès à tout autre coupable, il ne suffit pas pour le condamner qu'il s'avoue homicide, sacrilege, incestueux & ennemi de l'Etat. (Car ce sont là les éloges que vous nous donnez.) Vous vous informez encore de toutes les circonstances, de la qualité du fait, du lieu, de la maniere, du temps, des témoins & des complices. Vous n'en usez pas ainsi à notre égard, quoique la justice ne vous oblige pas moins à examiner les crimes dont on nous accuse à tort: à vérifier de combien d'enfants un chrétien a mangé: les cuisiniers dont on s'est servi: les incestes qu'il a commis dans nos assemblées nocturnes; & les chiens qui en ont éteint la lumiere. Quelle gloire pour un juge qui convaincroit un chrétien d'avoir déja mangé sa part de cent enfants.

Quando si de aliquo nocente cognoscitis, non statim confesso eo nomen homicidæ, vel sacrilegi, vel incesti, vel publici hostis, (ut de nostris elogiis loquar,) contenti sitis ad pronuntiandum, nisi & conscientia exigatis, qualitatem facti, locum, modum, tempus, conscios, socios. De nobis nihil tale: cùm æquè extorqueri oporteret quodcumque falsò jactatur: quot quisque jam infanticidia degustasset; quot incesta contenebrasset; qui coqui, qui canes affuissent. O quanta illius præsidis gloria, si eruisset aliquem qui centum jam infantes comedisset.

Tertulien Apol. N. 2.

On dit que nous égorgeons un enfant, que nous mangeons sa chair, & que nous commettons des incestes après que des chiens complices de nos horreurs ont renversé nos lampes, afin qu'à la faveur des ténébres, nous puissions, sans aucun honte, nous soüiller des impuretés les plus détestables. C'est sur cela que nous passons pour les plus scélérats de tous les hommes. « Dicemur » sceleratissimi de sacramento infanticidii, & pabulo indè & post » convivium incesto, quod eversores luminum canes, lenones sci- » licèt, tenebras, tum & libidinum impiarum inverecundiam » procurent.

Tertulien Apol. N. 7.

Theophile parle ainſi à Autolycus : quoique vous ſoyez prudent, vons ajoûtez foi à ce que vous diſent des inſenſés ; car autrement comment auriez-vous cru les faux bruits que les impies ont répandus depuis ſi long-temps contre nous ? Comment auriez-vous cru ces crimes qu'on nous impute, d'avoir nos femmes communes, de nous mêler indifféremment, de commettre des inceſtes avec nos ſœurs, & ce qui eſt le comble de l'impiété & de la barbarie de manger de la chair humaine.

Φρόνιμος γὰρ ὤν, ἡδέως μωρῶν ἀνέχῃ· ἐπεὶ τοι οὐκ ἂν ἐκινήθης ὑπὸ ἀνοήτων ἀνθρώπων κενοῖς λόγοις ἀπάγεσθαι, καὶ φήμῃ πείθεσθαι προκατεσχηκυίῃ, στομάτων ἀθέων ψευδῶς συκοφαντούντων ἡμᾶς, τοὺς θεοσεβεῖς καὶ χριστιανοὺς καλουμένους, φασκόντων ὡς κοινὰς ἁπάντων οὔσας τὰς γυναῖκας ἡμῶν, καὶ ἀδιαφόρῳ μίξει συνόντας, ἔτι μὴν καὶ ταῖς ἰδίαις ἀδελφαῖς συμμίγνυσθαι, καὶ τὸ ἀθεώτατον καὶ ὠμότατον, πασῶν σαρκῶν ἀνθρωπίνων ἐφάπτεσθαι ἡμᾶς.

L. 3. pag. 382.

Par l'information juridique que Pline fit de la conduite des chrétiens, on ne découvrit point qu'ils égorgeaſſent un enfant 165
dans leurs aſſemblées, qu'ils en mangeaſſent la chair, qu'ils ſe ſouillaſſent d'inceſtes, &c.

Voyez la Lettre de Pline, pag. 12 de l'Hiſtoire.

Ils (, les juifs,) leur (aux chrétiens,) reprochoient qu'ils étoient des hommes de néant. 166

Trypon dit à Saint Juſtin qu'il eût mieux fait de reſter Platonicien que de s'attacher à des hommes de néant.

ἄμεινον δὲ ἦν φιλοσοφεῖν ἔτι σε τὴν Πλάτωνος ἢ ἄλλου τοῦ φιλοσοφίαν, ἀσκοῦντα καρτερίαν καὶ ἐγκράτειαν καὶ σωφροσύνην, ἢ λόγοις ἐξαπατηθῆναι ψευδέσι, καὶ ἀνθρώποις ἀκολουθῆσαι οὐδενὸς ἀξίοις.

Dialogue de Saint Juſtin avec Tryphon. N. 8.

Qu'ils, (les chrétiens,) s'etoient ſeparés du corps de la nation par ſédition. 167

Celſe dit que les chrétiens ſe ſont ſéparés des juifs par ſédition.

Ιουδαίους ὄντας ἄλλους κατὰ τοὺς Ιησοῦ χρόνους, ἐστασιακέναι πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Ιουδαίων, καὶ τῷ Ιησοῦ κατηκολουθηκέναι.

Dans Origene, L. 3. N. 7.

Qu'ils, (les chrétiens,) avoient abandonné la loi de leurs Peres. 168

Celse inrroduit un juif qui reproche aux juifs devenus chrétiens d'avoir quitté la loi de leurs Peres.

Ὅτι χθὲς καὶ πρώην, ὁπηνίκα τοῦτον ἐκολάζομεν βουκολοῦντα ὑμᾶς, ἀπέστητε τοῦ πατρίου νόμου.

Dans Origene, L. 2. N. 4.

Tryphon reproche aux chrétiens de ne pas observer la circoncision, la loy de Moyse; & dit qu'ainsi ils ne différent pas des Gentils.

οὐδὲ ἀλλάσσετε ἀπὸ τῶν ἐθνῶν τὸν ὑμέτερον βίον, ἐν τῷ μήτε τὰς ἑορτὰς, μήτε τὰ σάββατα τηρεῖν, μήτε τὴν περιτομὴν ἔχειν.

Dialogue de Saint Justin avec Trypon, N. 10.

Voyez la preuve 128.

169. *Qu'ils, les chrétiens,) mettoient leur espérance dans un homme qui, ayant été crucifié, avoit encouru la malédiction portée par la Loi contre celui qui est pendu sur le bois.*

Trypon dit que Jesus-Christ est tombé dans l'exécration dont parle la loi, parce qu'il a été crucifié.

οὗτος δὲ ὁ ὑμέτερος λεγόμενος Χριστὸς, ἄτιμος καὶ ἄδοξος γέγονεν, ὡς καὶ τῇ ἐσχάτῃ κατάρᾳ τῇ ἐν τῷ νόμῳ τοῦ θεοῦ περιπεσεῖν· ἐσταυρώθη γάρ.

Dialogue de Saint Justin avec Tryphon, N. 32.

Il dit qu'on lui persuadera difficilement que le Messie ait dû mourir sur une croix, parce qu'il est écrit dans la Loi : maudit celui qui est pendu sur le bois.

εἰ δὲ καὶ ἀτίμως οὕτως σταυρωθῆναι τὸν Χριστὸν, ἀπορούμεθα. ἐπικατάρατος γὰρ ὁ σταυρούμενος ἐν τῷ νόμῳ λέγεται εἶναι. ὥστε πρὸς τοῦτο ἀκμὴν δυσπείστως ἔχω.

Ibidem, N. 89.

170. *Qu'ils, (les chrétiens,) croyoient que Jesus étoit né d'une Vierge, ce qui paroît fabuleux.*

Tryphon compare ce que les chrétiens enseignoient de la naissance de Jesus, d'une Vierge, au recit fabuleux que les Grecs faisoient de Persée qu'ils disoient être né de Danaé Vierge.

Ἐν δὲ τοῖς τῶν λεγομένων Ἑλλήνων μύθοις λέλεκται ὅτι Περσεὺς ἐκ Δανάης παρθένου οὔσης ἐν χρυσοῦ μορφῇ ῥεύσαντος ἐπ' αὐτὴν τοῦ παρ' αὐτοῖς Διὸς καλουμένου γεγέννηται· καὶ ὑμᾶς τὰ αὐτὰ ἐκείνοις λέγοντες, αἰδεῖσθαι ὀφείλετε.

Dialogue de Saint Justin avec Tryphon, N. 67.

171. *Qu'ils, (les chrétiens,) admettoient plusieurs personnes en Dieu.*

Tryphon

Tryphon exige que Saint Justin lui prouve qu'il y a une autre personne divine que le Pere

ἀπόδειξον ἡμῖν ὅτι ἕτερος Θεὸς παρὰ τὸν ποιητὴν τῶν ὅλων ὑπὸ τοῦ προφητικοῦ πνεύματος ὡμολόγηται εἶναι.

Dialogue de Saint Justin avec Tryphon, N. 55.

Qu'ils, (les chrétiens,) disoient que Dieu avoit daigné se faire homme, ce qui est impossible. 172.

Tryphon dit que c'est une chose impossible de faire voir que Dieu ait daigné naître & se faire homme.

ἄπιστον γὰρ καὶ ἀδύνατον σχεδὸν πρᾶγμα ἐπιχειρεῖς ἀποδεικνύναι, ὅτι Θεὸς ὑπέμεινε γεννηθῆναι, καὶ ἄνθρωπος γενέσθαι.

Dialogue de Saint Justin avec Tryphon. N. 68.

Qu'est-ce que les payens trouvent d'absurde & de ridicule dans notre doctrine, dit Saint Athanase, que ce que nous enseignons de l'Incarnation du Verbe.

Τί γὰρ ἄτοπον, ἢ τί χλεύης παρ' ἡμῖν ἄξιον, ἢ πάντως ὅτι τὸν λόγον ἐν σώματι πεφανερῶσθαι λέγομεν;

De l'Incarnation du Verbe, N. 41.

Qu'ils, (les chrétiens,) donnoient à l'écriture des interprétations impies. 173.

Tryphon dit que les interprétations que les chrétiens donnent à l'écriture sont impies.

Τὰ μὲν τοῦ Θεοῦ ἅγιά ἐστιν· αἱ δὲ ὑμέτεραι ἐξηγήσεις τετεχνασμέναι εἰσίν, ὡς φαίνεται καὶ ἐκ τῶν ἐξηγημένων ὑπό σου, μᾶλλον δὲ καὶ βλάσφημοι· ἀγγέλους γὰρ πεπονηρευμένους καὶ ἀποστάντας τοῦ Θεοῦ λέγεις.

Dialogue de Saint Justin avec Tryphon, N. 79.

Qui jamais fut plus que les chrétiens chargé de la haine publique? 174.

Voyez le témoignage de Tacite, pag. 3. de l'Histoire.

Il ne faut pas croire les chretiens, disoient les payens & les juifs, puisqu'ils s'accordent si mal entr'eux. 175.

Les juifs & les payens disent qu'il ne faut pas nous croire, parce que nous différons de sentiments entre nous: le progrès

de la vérité est retardé, parce que tous les chrétiens ne proposent pas les mêmes dogmes.

Πρῶτα μὲν οὖν αὐτὸ τοῦτο προσάγουσιν ἡμῖν λέγοντες, μὴ δεῖν πιστεύειν διὰ τὴν διαφωνίαν τῶν αἱρέσεων. παρατείνει γὰρ καὶ ἡ ἀλήθεια, ἄλλων ἄλλα δογματιζόντων.

Dans Saint Clement d'Alexandrie, L. 7. des Stromates. N. 8.

Celse reproche aussi aux chrétiens leurs divisions.

Αρχόμενοι μὲν, φησὶν, ὀλίγοι τε ἦσαν, καὶ ἓν ἐφρόνουν· ἐς πλῆθος δὲ σπαρέντες, αὖθις αὖ τέμνονται καὶ σχίζονται, καὶ στάσεις ἰδίας ἔχειν ἕκαστοι θέλουσι· τούτου γὰρ ἀρχῆθεν ἔχρηζον.

L. 3. N. 10.

176 *Celse, Porphyre, Julien composerent des ouvrages dans lesquels ils employent toutes les ressources de leur esprit, pour donner un tour plausible à l'idolâtrie.*

Celse dit que les idoles ne sont pas des dieux, mais leurs images.

Τίς γὰρ καὶ ἄλλος, εἰ μὴ πάντη νήπιος, ταῦτα ἡγεῖται θεοὺς, ἀλλὰ θεῶν ἀναθήματα καὶ ἀγάλματα.

Dans Origene, L. 7. N. 62.

Pourquoi n'adoreroit-on pas les génies ? Ne sont-ce pas eux qui administrent toutes les choses selon la volonte du souverain Dieu ? Tout ce qui se fait ou par Dieu, ou par les Anges, ou par les génies, ou par les ames des héros, ne se fait-il pas suivant les ordres du Dieu souverain ? Chacun de ces génies n'a-t-il pas été prépofé par le souverain Dieu sur quelque espéce de choses, & n'a-t-il pas reçu de lui le pouvoir de l'administrer ? Est-ce donc que celui qui honore le Dieu souverain, n'adore pas avec raison celui à qui le souverain Dieu a fait part de son pouvoir ?

Διὰ τί δαίμονας οὐ θεραπευτέον; οὐ πάντα μέν τοι κατὰ γνώμην διοικεῖται τοῦ θεοῦ; καὶ πᾶσα ἐξ ἐκείνου πρόνοια; καὶ ὅ τι περ ἐν τοῖς ὅλοις εἴτε θεοῦ ἔργον, εἴτε ἀγγέλων, εἴτε ἄλλων δαιμόνων, εἴτε ἡρώων, πάντα ταῦτα ἔχει νόμον ἐκ τοῦ μεγίστου θεοῦ; τέτακται δὲ ἐφ' ἑκάστῳ δύναμιν λαχὼν, ὅστις ἠξίωται; τοῦτον οὖν τὸν ἐκεῖθεν ἐξουσίας τετυχηκότα, οὐ θεραπεύει δικαίως ὁ σέβων τὸν θεόν.

Dans Origene, L. 7. N. 68.

Celui qui adore plusieurs dieux fait une chose très-agréable au souverain Dieu, puisqu'il adore quelqu'un de ceux qu'il lui a donné pour objet de son culte ?

Φησὶ δὲ καὶ τὸν θεραπεύοντα θεοὺς πλείονας, τῷ ἕν τι τῶν τοῦ μεγάλου θεραπεύειν, φίλον καὶ ἐν τούτῳ ἐκείνῳ ποιεῖν.

Dans Origene, L. 8. N. 2.

Vous chrétiens pouvez-vous dire que nous offensions le Dieu souverain, en adorant quelqu'un avec lui, puisque vous adorez avec Dieu, Jesus son Ministre ?

εἰ μὲν δὴ μηδένα ἄλλον ἐθεράπευον ἤτοι πλὴν ἕνα θεόν, ἦν ἄν τις αὐτοῖς ἴσως πρὸς τοὺς ἄλλους ἀτενὴς λόγος· νυνὶ δὲ τὸν ἔναγχος φανέντα τοῦτον ὑπερθρησκεύουσι, καὶ ὅμως οὐδὲν πλημμελεῖν νομίζουσι περὶ τὸν θεόν, εἰ καὶ ὑπηρέτης αὐτοῦ θεραπευθήσεται.

Dans Origene, L. 8. N. 12.

Ou il ne faut pas venir en ce monde, ou si l'on y vient, il faut rendre graces aux génies qui président aux choses terrestres, il faut tant que nous vivons leur offrir des prémices & des prieres pour mériter leur faveur.

ἢ τοίνυν οὐδαμῇ οὐδαμῶς βιωτέον, οὐδὲ τῇδε παριτητέον, ἢ τὸν ἐπὶ τοῖσδε παρελθόντα εἰς τὸν βίον, δαίμοσι τοῖς τὰ ἐπὶ γῆς εἰληχόσιν εὐχαριστητέον, καὶ ἀπαρχὰς καὶ εὐχὰς ἀποδοτέον ἕως ἂν ζῶμεν, ὡς ἂν φιλανθρώπων αὐτῶν τυγχάνοιμεν.

Dans Origene, L. 8. N. 33.

Car il seroit injuste de jouir des choses dont ils ont la dispensation, sans leur payer un tribut d'honneur.

καὶ γὰρ ἄδικον μετέχοντας ὧν οἵδε ἔχουσι, μηδὲν αὐτοῖς συντελεῖν.

Dans Origene, L. 8. N. 55.

Un Gouverneur de Province préposé par l'Empereur punit justement ceux qui le méprisent, & ces génies gouverneurs & administrateurs de la terre & de l'air, ne puniront pas sévérement ceux qui les outragent ?

ἢ ὁ μὲν τοῦ Περσῶν ἢ Ῥωμαίων βασιλέως σατράπης, καὶ ὕπαρχος, ἢ στρατηγὸς, ἢ ἐπίτροπος, ἔτι μὴν καὶ οἱ τὰς μικροτέρας ἀρχὰς ἢ ἐπιμελείας ἢ ὑπηρεσίας ἔχοντες, μέγα δύναιντ' ἂν βλάπτειν ἀμελούμενοι. οἱ δ' ἐναέριοί τε καὶ ἐπίγειοι σατράπαι, καὶ διάκονοι, μικρὰ βλάπτοιεν ἂν ὑβριζόμενοι:

Dans Origene, L. 8. N. 35.

La plus saine opinion est que les génies n'ont besoin de rien, mais qu'ils se plaisent seulement aux devoirs de religion qu'on leur rend.

Ὅτι μᾶλλον οἰητέον τοὺς δαίμονας μηδενὸς χρήζειν, μηδὲ δεῖσθαί τινος· ἀλλὰ χαίρειν τοῖς τὸ εὐσεβὲς δρῶσι πρὸς αὐτούς.

Dans Origene, L. 8. N. 63.

Macarius Magnes, Auteur Ecclésiastique, qui vivoit dans le second ou troisieme siécle de l'Eglise, composa un ouvrage dont le dessein étoit de combattre les payens, particuliérement un Philosophe Aristotélicien, qui reconnoissoit un seul Dieu souve-

rain, mais chef de plusieurs autres dieux, & qui employoit tout le faste de son éloquence, & toute la subtilité de sa dialectique ; contre la simplicité de la religion chrétienne.

Dans Tillemont, histoire des Empereurs, t. 4. p. 307. & suiv.

Julien cite de Platon que le Dieu souverain ordonna aux dieux inférieurs de créer les hommes & les animaux.

Δῆλον οὖν ὅτι παραλαβόντες οἱ δημιουργοὶ θεοὶ, παρὰ τοῦ σφῶν πατρὸς, τὴν δημιουργικὴν δύναμιν, ἀπεγέννησαν ἐπὶ τῆς γῆς τὰ θνητὰ τῶν ζώων.

Dans Saint Cyrille, L. 2.

En disant que le souverain Dieu que nous adorons comme le souverain Seigneur de toutes choses, a commis nn Dieu inférieur à chaque nation pour en avoir soin, de même qu'un Roi commet un Gouverneur à chaque Province, nous pensons mieux que Moyse qui adore le Dieu d'une petite portion de la terre, comme le Créateur de toutes choses.

Κοινὸν μὲν ἐκεῖνον ὑπολαμβάνοντες ἁπάντων δεσπότην, ἐθνάρχας δὲ ἄλλους, οἳ τυγχάνουσι μὲν ὑπ' ἐκεῖνον, εἰσὶ δὲ ὥσπερ ὕπαρχοι βασιλέως, ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ διαφερόντως ἐπανορθούμενος φροντίδα, καὶ οὐ καθίσταμεν αὐτὸν, οὐδὲ ἀντιμερίτην τῶν ὑπ' αὐτὸν θεῶν καθισταμένων. εἰ δὲ μερικόν τινα τιμήσας ἐκεῖνος, ἀνατίθησιν αὐτῷ τὴν τοῦ παντὸς ἡγεμονίαν, ἄμεινον τὸν τῶν ὅλων Θεὸν, ἡμῖν πειθομένους, ἐπιγνῶναι, μετὰ τοῦ μηδὲ ἐκεῖνον ἀγνοῆσαι, ἢ τὸν τοῦ ἐλαχίστου μέρους εἰληφότα τὴν ἡγεμονίαν, ἀντὶ τοῦ πάντων τιμᾶν δημιουργοῦ.

Le même dans Saint Cyrille, L. 4.

Les hommes dont je viens de parler, (ce sont les Juifs,) sont religieux en partie, puisque le Dieu qu'ils adorent, est le Dieu très-puissant & très-bon, qui gouverne le monde visible, & que nous adorons nous-mêmes sous d'autres noms, comme je ne puis en douter. Ainsi je ne sçaurois les blâmer de cet attachement à leurs loix. Ils se trompent seulement en çe qu'ils lui rendent un culte exclusif, & ne veulent point adorer les autres dieux. Enflés d'un fol orgeuil, digne d'un peuple barbare, ils s'approprient la connoissance de ce Dieu, prétendant qu'il n'est pas connu de nous autres Gentils.

Οὗτοι μὲν ἐν μέρει θεοσεβεῖς ὄντες, ἐπείπερ ὃν τιμῶσιν.. .ἀλλ' ἀληθῶς ὄντα δυνατώτατον καὶ ἀγαθώτατον, ὃς ἐπιτροπεύει τὸν αἰσθητὸν κόσμον. ὅνπερ εὖ οἶδ' ὅτι καὶ ἡμεῖς ἄλλοις θεραπεύομεν ὀνόμασιν εἰκότα μοι δοκοῦσι ποιεῖν, τοὺς νόμους μὴ παραβαίνοντες, ἐκεῖνο μόνον ἁμαρτάνειν, ὅτι μὴ καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς ἀρέσκοντες, αὐτῷ μάλιστα τῷ θεῷ θεραπεύουσιν. ἀλλ' ἡμῖν οἴονται τοῖς ἔθνεσιν ἀποκεκλεῖσθαι, μόνους αὐτοὺς ἀλαζονείᾳ βαρβαρικῇ πρὸς ταυτηνὶ τὴν ἀπόνοιαν ἐπαρθέντες.

Le même. Lettre 63 à Theodore Pontife.

Et pour charger le christianisme de contradictions & d'absurdités. 177.

Voyez pag. 11, 21, 34 de l'Histoire.

On déclama encore publiquement contre les chrétiens. 178.

Fronton n'a pas porté un témoignage contre nous ; mais il a répandu des calomnies dans ses discours. « Fronto non ut affirma- » tor testimonium fecit, sed convicium ut orator aspersit.

Dans Minucius Felix, pag. 92.

Dès que la religion chrétienne est annoncée, l'univers entier conspire sa perte. 179.

Toute notre histoire de l'établissement du christianisme n'est pour ainsi dire qu'un recueil des persécutions qu'il a souffertes, & des différents supplices que l'on a fait endurer à ceux qui le professoient.

Le Proconsul condamne Saint Pionius au feu. « Tunc Procon- » sul recitari jussit ex tabulâ : Pionium, sacrilegæ virum mentis, » qui se christianum confessus est, ultricibus flammis jubemus » incendi : ut & hominibus metum faciat, & diis tribuat ultionem.

Actes des Martyrs de D. Ruinart pag. 136.

Le Proconsul condamne Saint Maxime à être lapidé. « Tunc » Proconsul dedit in eum sententiam, dicens : eum qui sacris » legibus assensum noluit accomodare, ut magnæ Deæ Dianæ » sacrificaret, ad metum reliquorum christianorum obrui lapi- » dibus præcepit divina clementia.

Ibidem, pag. 145.

Le Proconsul fait étendre Saint Pierre sur des roues pour briser tous ses os en petites parties. Il fait lapider Saint André & Saint Paul.

Ibidem, pag. 147, 149.

Le Proconsul condamne au feu Saint Lucien & Saint Marcian. « Tunc videns eorum perseverentiam Sabinus Proconsul, » dedit adversùs eos sententiam dicens : quoniam Lucianus & » Marcianius transgressores divinarum nostrarum legum, qui se » ad christianam vanissimam legem transtulerunt, hortati à

» nobis, atque conventi, ut ad implentes invictissimorum Prin-
» cipum præcepta, sacrificarent & salvarentur, & contemnentes
» audire noluerunt, flammis exuri præcipio.

Ibidem, pag. 154.

Le Président condamne au feu Saint Fructueux, Augure & Euloge.

Ibidem, pag. 221.

Le Président fait suspendre Saint Claude au Chevalet, lui fait brûler les pieds, couper les talons, le fait déchirer par des ongles de fer, par des tests de pots cassés, lui fait brûler les côtés avec des torches ardentes; il fait souffrir les mêmes tourments à Saint Astere; il fait mettre des charbons sur le corps de Saint Neon; il fait mettre en croix ces trois Saints; il fait mourir Sainte Domnine sous les verges; il fait couper plusieurs parties du corps de Sainte Theonille; il fait placer sur elle des charbons ardents, ensuite ayant ordonné qu'elle fut mise dans un sac, il la fit jetter dans la mer.

Ibidem, pag. 280, 281, 282.

Le Président fait lier les pieds à Saint Philippe, & le fait traîner ainsi par toute la Ville d'Heraclée sur le pavé; desorte que tous ses membres furent déchirés. Il le fit foüetter si violemment avec des verges qu'on lui voyoit les entrailles. Il prononça ensuite cette sentence contre Saint Philippe & Hermés. « Philippus
» & Hermes, qui præceptum Romani Imperatoris negligentes,
» alienos se ab ipsa etiam Romani nominis compellatione fece-
» runt, vivos jubemus incendi, ut cœteri faciliùs agnoscant
» quanto constet exitio imperialia contempsisse mandata.

Ibidem, pag. 449, 450, 451.

Le Président fait briser les machoires à Saint Taraque; il fait battre Saint Probe avec des nerfs de bœufs, si cruellement que la terre est couverte de son sang. Il fait percer avec des pointes les côtés de Saint Andronique, & agrandir ses plaies avec des tests de pots cassés. Il fait remplir les mains de Saint Taraque, de feu, il le fait suspendre par les pieds & placer sous son visage, un feu qui fait une grande fumée; il lui fait ensuite verser du vinaigre avec du sel, dans les narines. Il fait brûler Saint Probe avec des fers ardents; il le fait frapper avec des nerfs de bœufs sur le dos, jusqu'à ceque la chair en soit enlevée; il lui fait raser la tête, & mettre des charbons ardents

deſſus, il lui fait briſer les machoires. Il fait attacher à des pieux, & déchirer a coups de nerfs de bœuf, Saint Andronique; il fait enſuite répandre du ſel ſur ſes plaies. Il fait couper les lêvres à Saint Taraque, il lui fait percer le ſein & les aiſſelles, avec de petites broches de fer ardentes, il lui fait couper les oreilles, raſer la tête, & mettre des charbons ardent deſſus. Il fait percer le côté, le dos & les jambes, de Saint Probe avec de petites broches de fer ardentes, il lui fait planter des cloux ardents dans les mains, & reduit par ces ſupplices, en un tel état qu'il n'avoit aucune partie de ſaine dans le corps, il lui fait crever les yeux. Il fait bruler le ventre de Saint Andronique, il lui fait planter de petites broches ardentes entre les doigts, caſſer les dents, & couper la langue. Il fait expoſer aux bêtes ces trois Saints Martyrs, qui en ayant été épargnés, furent décollés.

Ibidem, depuis la pag. 458, juſqu'à la pag. 490.

Le Preſident ordonne que Saint Quirin ſoit jetté dans le fleuve, avec une meule au col.

Ibidem, pag. 555.

Le Proconſul ordonne que Saint Patrice ſoit jetté dans de l'eau bouillante.

Ibidem, pag. 623.

Saint Phileas écrit, que le Préſident d'Alexandrie, ſous Diocletien emploia toute ſorte de ſupplice contre les Chrétiens, & qu'il diſoit aux bourreaux de ſe comporter envers eux comme s'ils n'étoient plus.

Chiſtophoron de Valois & Couſin, ont traduit: comme ſi nous n'étions pas des hommes. Notre traduction eſt littérale.

περὶ ἡμῶν οὕτω πράττειν, ὡς μηκέτι ὄντων.

Dans Euſebe Hiſtoire Eccléſiaſtique. l. 8. c. 10.

Cecilius inſulte aux Chrétiens, en leur diſant qu'ils ſont expoſés aux ſupplices, aux tourments, aux croix, aux feux.
„ Ecce vobis minæ, ſupplicia, tormenta, etiam non adorandæ,
„ ſed ſubeundæ cruces: ignes etiam quos & prædicitis & timetis.

Dans Minucius Felix, pag. 30. Voyez encore la preuve 78.

La mort même, ne les met point à couvert, de la rage de leurs perſécuteurs.

Le Préſident Maxime dit à Saint Taraque: tu t'attends qu'après ta mort, quelques femmelettes auront ton corps & l'embaumeront: mais j'aurai ſoin de le détruire, j'ordonnerai de le brûler & d'en jetter les cendres aut vent.

Actes des Martyrs de D. Ruinart, pag. 476, 478.

Le même Président ordonne que l'on brûle la langue de Saint Andronique, & que l'on en jette les cendres au vent, de peur que quelqu'un de ses compagnons d'mpieté, ou quelques femmelettes ne la recuillent & ne la conservent, comme quelque chose de précieux & de saint.

Ibidem, pag. 487.

181. *A la persécution de sang, on fait succeder celle des caresses.*

Le Président Lysias dit à Saint Claude que, les Empereurs ont ordonné aux Chrétiens de sacrifier aux Dieux; de punir ceux qui n'obéiront pas à leur commandement, & de promettre des dignités, & des dons à ceux qui obéiroient. " Lysias Præses „ dixit : Domini nostri Imperatores jusserunt Christianos vos „ sacrificare Diis, contradicentes puniri, cedentibus autem „ honores & munera polliceri.

Actes des Martyrs de D. Ruinart, pag. 280.

Le Président dit à Saint Rogatien, que s'il veut sacrifier aux Dieux, il vivra dans le palais des Empereurs, & qu'il augmentera en dignité. « Si voluntas obstinata te non decipit, deo- » rum indulgentia concessa recipiet, ut in Imperatorum palatio, » & aula deorum possis, cum vitæ commercio sortiri dignitatis » augmentum.

Ibidem, pag. 297.

Le Président Maxime dit à Saint Taraque qu'il veut qu'il obéisse au commandement des Empereurs, par là il méritera sa bienveillance, & des dignités, qu'il deviendra même l'ami des Empereurs.

Ibidem, pag. 459.

Il dit à Saint Probe : obéis moi, sacrifie aux Dieu, afin que tu reçoives des dignités des Emperurs, & que tu sois notre ami.

Ibidem, pag. 461.

Il dit faussement à Saint Andronique, que Saint Taraque & Saint Probe, ont sacrifié aux Dieux, & que pour cette raison ils recevront de grandes dignités des Empereurs.

Ibidem, pag. 470.

Il dit à Saint Probe : sacrifie, afin que tu reçoives de nous des dignités.

Ibidem, pag. 468.

Il

βεβουλευκέναι, σοὶ περιθήσω. τοῖς θεοῖς δὲ καὶ στεφάνους καὶ τἄλλα πάντα τὰ νομιζόμενα τότε δώσομεν, ὅταν ἐκείνην τὴν ἡμέραν ἐλθοῦσαν ἴδω· ἥξει δ' οὐ διὰ μακροῦ, τούτων θελόντων.

Dans Platon, Dialogue intitulé le second Alcibiade.

Dans un autre endroit, Platon après avoir rapporté le beau discours que Socrate fit quelque temps avant sa mort, sur les dogmes importans de l'immortalité de l'ame, & de la certitude d'une vie à venir, introduit un des disciples de ce Philosophe qui lui répond en ces termes.

Je suis entiérement de votre opinion, & je crois que la connoissance parfaite des choses dans cette vie est impossible, ou du moins infiniment difficile. Cependant je suis persuadé qu'il n'appartient qu'à une ame lâche & basse, de négliger le soin de s'instruire sur des sujets de cette importance. Nous devons au contraire prendre l'un ou l'autre de ces deux partis, ou étudier nous même ces matieres, & tacher de nous satisfaire la dessus: ou si nous trouvons qu'il soit impossible d'en venir à une certitude, nous fixer à ce qui nous paroît, tout bien considéré, le plus probable, & bâtir la dessus pendant tout le cours de notre vie. C'est la conduite qu'un homme sage doit tenir, à moins qu'il n'ait des lumieres plus sûres pour se conduire, ou la parole de Dieu lui même, qui lui serve de guide.

Ἐμοὶ γὰρ δοκεῖ, ὦ Σώκρατες, περὶ τῶν τοιούτων ἴσως ὥσπερ καὶ σοὶ τὸ μὲν σαφὲς εἰδέναι ἐν τῷ νῦν βίῳ, ἢ ἀδύνατον εἶναι, ἢ παγχάλεπόν τι. τὸ μέντοι αὐτὰ λεγόμενα περὶ αὐτῶν, μὴ οὐχὶ παντὶ τρόπῳ ἐλέγχειν, καὶ μὴ προαφίστασθαι, πρὶν ἂν πανταχῇ σκοπῶν ἀπείπῃ τις, πάνυ μαλθακοῦ εἶναι ἀνδρός. δεῖν γὰρ περὶ αὐτὰ ἕν γέ τι τούτων διαπράξασθαι, ἢ μαθεῖν ὅπῃ ἔχει, ἢ εὑρεῖν. ἢ εἰ ταῦτα ἀδύνατον, τὸν γοῦν βέλτιστον τῶν ἀνθρωπίνων λόγων λαβόντα, καὶ δυσεξελεγκτότατον, ἐπὶ τούτου ὀχούμενον, ὥσπερ ἐπὶ σχεδίας κινδυνεύοντα διαπλεῦσαι τὸν βίον, εἰ μή τις δύναιτο ἀσφαλέστερον καὶ ἀκινδυνότερον ἐπὶ βεβαιοτέρου ὀχήματος, ἢ λόγου θείου τινὸς διαπορευθῆναι.

Platon dans le Dialogue intitulé Phœdon.

Platon après avoir prouve que la pieté, est la chose du monde la plus désirable, & qu'il seroit très avantageux de l'apprendre, si on avoit de bons maîtres pour cela, ajoute: *mais qui sera en état de l'enseigner, si Dieu ne lui sert de guide.*

Τοῦτο δὴ οὖν τὸ μέρος φαμὲν φύσει κυριώτατον καὶ δυνατὸν ὡς οἷόν τε μάλιστα καὶ ἄριστα μαθεῖν, εἰ διδάσκοι τις· ἀλλ' οὐδ' ἂν διδάξειεν εἰ μὴ θεὸς ὑφηγοῖτο.

Dans le Dialogue intitulé Epinomis.

Il dit ailleurs qu'il n'y a point d'homme qui puisse nous instruire, à moins que Dieu ne dirige l'instruction.

ἀλλ' οὐδ' ἂν διδάξειεν, εἰ μὴ θεὸς ὑφηγοῖτο.

Epitres, pag. 989.

Ciceron peint ainsi l'état ou se trouvoient les hommes de son temps.

S'il avoit plu à la nature de nous rendre tels, que nous eussions pû la contempler elle même, & la prendre pour guide dans le cours de notre vie, nous n'aurions besoin, ni de sçavoir ni d'étude, pour nous conduire; mais elle n'à donné à l'homme que de foibles rayons, de lumiere; encore sont-ils bien-tôt éteints, soit par la corruption des mœurs, soit par l'erreur des préjugés, qui obscurcissent entiérement en lui cette lueur de la raison naturelle. Ne sentons nous pas en effet, au dedans de nous mêmes des semences de vertus, qui, si nous les laissions germer, nous conduiroient naturellement à une vie heureuse? Mais à peine a-t-on vû le jour, qu'on est livré à toute sorte d'égarements, & de fausses idées.

On diroit que nous avons succé l'erreur avec le lait de nos nourrices, & quand nos parens commencent à prendre soin de notre éducation, & qu'ils nous donnent des maîtres, nous sommes bien-tôt tellement imbus d'opinions erronées qu'il faut enfin que la vérité cede au mensonge, & la nature aux persécutions. Autre source de corruption, les Poëtes. Comme ils ont une grande apparence de doctrine, & de sagesse, on prend plaisir à les écouter, à les lire, à les apprendre, & leurs leçons se gravent profondément dans nos esprits. Quand à cela se vient joindre le vulgaire, ce grand maître en toute sorte de déréglement, c'est alors qu'infectés d'idées vicieuses, nous nous écartons entiérement de la nature.

» Quod si tales nos natura genuisset ut eam ipsam intueri, » & perspicere, eâdemque optimâ duce cursum vitæ conficere possemus; haud erat sanè quod quisquam rationem ac » doctrinam requireret. Nunc parvulos nobis dedit igniculos, » quos celeriter malis moribus, opinionibusque depravatis sic » restinguimus, ut nusquam naturæ lumen appareat: sunt enim » ingeniis nostris semina innata virtutum; quæ si adolescere liceret, ipsa nos ad beatam vitam natura perduceret. Nunc autem simul atque editi in lucem, & suscepti sumus in omni » continuò pravitate, & in summâ opinionum perversitate versamur: ut pæne cum lacte nutricis errorem suxisse videamur. » Cum verò parentibus redditi, demum magistris traditi sumus, » tum ita variis imbuimur erroribus, ut vanitati veritas, &

Il dit à Saint Andronique : sacrifie aux Dieux, & les Empereurs t'accorderont des dignités.

Ibidem, pag. 483.

Le Président Maxime, promet une somme d'argent à Saint Jules, s'il veux sacrifier.

Ibidem pag. 615. Voyez la preuve, 87.

La mort, ce principe fatal de la destruction pour toutes les sociétés, multiplie les Chrétiens. 182.

Voyez la preuve, 81.

Il a fallu extirper des vices nationaux, qui par la longue suite des siecles, étoient devenus comme naturels à des peuples. 183.

Celse dit que personne n'ignore qu'on ne peut faire changer par les peines bien moins par la douceur, ceux qui étant portés par leur naturel à pécher, ont joint à cette pente l'habitude de mal faire ; car le parfait changement du naturel, est une chose très difficile.

Καὶ μὲν πάντι που δῆλον, ὅτι τοὺς ἁμαρτάνειν πεφυκότας τε καὶ εἰθισμένους οὐδεὶς ἂν οὐδὲ κολάζων πάντη μεταβάλοι, μήτι γε ἐλεῶν· φύσιν γὰρ ἀμεῖψαι τελέως, παγχάλεπον. οἱ δ' ἀναμάρτητοι, βελτίους κοινωνοὶ βίου.

Dans origine L. 3. N. 65.

Oui, puisqu'il auroit appris de Socrate & de Platon, que personne ne pourroit réformer les mœurs des hommes, & les instruire dans la piété, si la divinité prenant pitié d'eux n'envoyoit quelqu'un pour cela. 184.

A moin qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part, n'esperez pas de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes.

Εἶτα τὸν λοιπὸν χρόνον, καθεύδοντες διατελεῖτε ἄν, εἰ μή τινα ἄλλον ὑμῖν ὁ θεὸς ἐπιπέμψειε, κηδόμενος ὑμῶν.

C'est Socrate qui parle ainsi, dans l'Apologie que Platon composa pour ce Philosophe.

Socrate dit à un de ses disciples : il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la maniere dont nous devons nous comporter envers les Dieux, & envers les hommes.

Quand est ce que viendra ce temps-l'à, répond le disciple, & qui est-ce qui nous enseignera ces choses ? Car il me sem-

ble que j'ai un desir ardent de connoître ce personnage.

Celui dont il s'agit, continue Socrate, est une personne qui s'interesse à ce qui vous touche; mais elle fait, à mon avis, à la maniere dont Homere raconte que Minerve en agit à l'égard de Diomede. Minerve dissipa le brouillard qu'il avoit devant les yeux, afin qu'il pût distinguer les objets. Il est pareillement nécessaire que le brouillard épais, qui est maintenant sur les yeux de votre entendement, soit dissipé, afin que vous puissiez dans la suite distinguer au juste, le bien du mal; distinction que vous n'êtes pas jusqu'ici, bien en état de faire.

Qu'elle vienne, interrompt le disciple, cette personne, & qu'elle dissipe quand il lui plaira ces ténébres. Pour moi je suis tout disposé à faire tout ce qu'il lui plaira de me préscrire, pourvû que je puisse devenir meilleur que je ne suis.

Elle est de son côté, continue Socrate, admirablement bien disposée à faire tout cela en votre faveur.

Ne seroit-il donc pas plus à propos, dit le disciple, de differer l'offrande des sacrifices, jusqu'à ce qu'elle vienne?

Vous avez raison, répond Socrate, il vaudroit mieux prendre ce parti, que de courir les risques de ne sçavoir, si en offrant des sacrifices, on plaira à Dieu, où si on ne lui plaira pas.

A la bonne heure donc, replique le disciple, quand ce jour là sera venu, nous ferons nos offrandes à Dieu. J'espere même de sa bonté que ce jour n'est pas fort éloigné.

ΣΩΚΡΑΤΗΣ. ἀναγκαῖον οὖν περιμένειν ἕως ἄν τις μάθῃ, ὡς δεῖ πρὸς θεοὺς καὶ πρὸς ἀνθρώπους διακεῖσθαι.

ΑΛΚΙΒΙΑΔΗΣ. Πότε οὖν παρέσται ὁ χρόνος οὗτος, ὦ Σώκρατες; καὶ τίς ὁ παιδεύσων; ἥδιστα γὰρ ἄν μοι δοκῶ ἰδεῖν τοῦτον τὸν ἄνθρωπον, τίς ἐστιν.

ΣΩΚ. οὗτός ἐστιν ᾧ μέλει περὶ σοῦ ἀλλά, δοκεῖ μοι ὥσπερ τῷ Διομήδει φησὶ τὴν Ἀθηνᾶν Ὅμηρος ἀπὸ τῶν ὀφθαλμῶν ἀφελεῖν τὴν ἀχλύν, ὄφρ' εὖ γιγνώσκοι ἠμὲν θεὸν ἠδὲ καὶ ἄνδρα, οὕτω καὶ σοῦ δεῖν ἀπὸ τῆς ψυχῆς πρῶτον ἀφελόντα τὴν ἀχλύν, ἣ νῦν παροῦσα τυγχάνει, τηνικαῦτα ἤδη προσφέρειν δι' ὧν μέλλεις γνώσεσθαι ἀχλὺν ἠμὲν κακὸν ἠδὲ καὶ ἐσθλόν. Νῦν μὲν γὰρ οὐκ ἄν μοι δοκῆς δυνηθῆναι.

ΑΛΚ. ἀφαιρείτω εἴτε βούλεται τὴν ἀχλύν, εἴτε ἄλλο τι, ὡς ἐγὼ παρεσκεύασμαι, μηδὲν ἂν φεύγειν τῶν ὑπ' ἐκείνου προσταττομένων, ὅστις ποτέ ἐστιν ὁ ἄνθρωπος, εἴγε μέλλοιμι βελτίων γενέσθαι.

ΣΩΚ. ἀλλὰ μὴν κἀκεῖνος θαυμαστὴν ὅσην περὶ σὲ προθυμίαν ἔχει.

ΑΛΚ. εἰς τότε τοίνυν καὶ τὴν θυσίαν ἀναβάλλεσθαι κράτιστον εἶναί μοι δοκεῖ.

ΣΩΚ. Καὶ ὀρθῶς γέ σοι δοκεῖ· ἀσφαλέστερον γάρ ἐστιν, ἢ παρακινδυνεύειν τοσοῦτον κίνδυνον.

ΑΛΚ. Ἀλλὰ πῶς, ὦ Σώκρατες; καὶ μὴν τουτουὶ τὸν στέφανον, ἐπειδή μοι δοκεῖς καλῶς συμ-

L'an 721 de Rome on chaſſa de cette ville les aſtrologues & les magiciens.

τὺς ἀϛρολόγυς καὶ τὺς γόητας.

Dion L. 49.

Mecenas dit à Auguſte qu'il ne faut point ſouffrir les magiciens. Voyez ſes paroles dans la preuve 146.

Cet Empereur ayant fait rechercher tout ce qu'il y avoit de livres tant grecs que latins touchant les prédictions, il en fit brûler plus de deux mille volumes. *Quidquid fatidicorum librorum græci, latinique generis, nullis vel parum idoneis auctoribus vulgò ferabatur, ſupra duo millia contracta undique cremavit.*

Suetone, vie d'Auguſte C. 31.

Sous l'empire de Tibere on bannit par une ordonnance du Sénat les magiciens & les aſtrologues; un d'eux nommé Pituanius fut précipité du Capitole: un autre appellé Martius fut puni ſelon la coutume ancienne, hors de la porte Eſquiline, après avoir été proclamé à ſon de trompe. *Facta & de mathematicis, magiſque Italiâ pellendis ſenatus conſulta quorum è numero L. Pituanius ſaxo dejectus eſt: in P. Martium conſules, extra portam exquilinam, cum claſſicum canere juſſiſſent more priſco advertere.*

Annales de Tacite L. 2. C. 3.

Neron ne permettoit à perſonne d'étudier la philoſophie, diſant qu'il lui ſembloit que c'étoit une choſe vaine & frivole dont on prenoit prétexte de deviner les choſes futures, & quelques Philoſophes avoient été accuſés parce qu'on diſoit qu'ils exercoient l'art de deviner. Muſonius Babylonien fut pour cette raiſon mis en priſon.

Νέρων οὐ ξυνεχώρει φιλοσοφεῖν, ἀλλὰ περίεργον αὐτῷ χρῆμα οἱ φιλοσοφοῦντες ἐφαίνοντο, καὶ μαντικὴν συσκιάζοντες. καὶ ἤχθη ποτὲ ὁ τρίβων ἐς δικαστήριον, ὡς μαντικῆς σχῆμα. ἐῶ τὺς ἄλλυς· ἀλλὰ Μυσώνιος, ὁ Βαβυλώνιος, ἀνὴρ Ἀπολλωνίυ μετὰ δεύτερος, ἐδέθη ἐπὶ σοφίᾳ.

Philoſtrate vie d'Apollonius L. 4. C. 35.

L'ancien Scholiaſte de Juvenal dit que Neron faiſoit brûler les magiciens. Voyez la preuve 25.

Tigillin favori de Neron demanda a Apollonius: Comment il jugeoit des démons & des apparitions des fantômes? Comme je juge des homicides & des impies, répondit-il.

Τὺς δαίμονας, εἰπὼν, ὦ Ἀπολλώνιε, καὶ τὰς τῶν εἰδώλων φαντασίας πῶς ἐλέγχεις; ὡς γε, ἔφη, τὺς μιαιφόνυς τε καὶ ἀσεβεῖς ἀνθρώπυς.

Philoſtrate, vie d'Apollonius. L. 4. C. 44.

L'Empereur Adrien publia une Loi contre les magiciens.

Voyez dans le code le titre *de maleficiis*.

Spartien parle ainsi de l'Empereur Didius Julianus. Il avoit la folie de se servir des magiciens, croyant que par leur art il pouroit adoucir la haine du peuple & appaiser le soulevement des soldats. *Fuit præterea in Juliano hæc amentia, ut per Magos pleraque faceret, quibus putaret vel odium populi deliniri, vel militum arma compesci.*

Vie de Didius Julianus p. 63.

Dans les maximes reçues de Julius Paulus au livre 5, titre 23, pag. 12. on lit ces paroles : Il n'est permis à personne d'avoir des livres de magie ; s'il s'en trouve chez quelques-uns, qu'ils soient privés de leurs biens & envoyés en exil ; s'ils sont de basse condition qu'ils soient punis de mort, & que ces livres soient brûlés publiquement. *Libros magicæ artis apud se neminem habere licet, & si penes quoscumque reperti sint bonis ademptis abustisque his publice, in insulam deportantur, humiliores capite puniuntur.*

Ulpien appelle les livres de magie *libros improbatæ lectionis*, & dit qu'ils doivent être brûlés.

Apulée fut accusé de magie devant Maxime Claude Proconsul d'Afrique. Il s'en défendit par deux discours, comme d'un grand crime & qui étoit puni de mort.

Porphyre dit que ce sont les mauvais démons qui sont les auteurs de la magie.

Διὰ μὲν τοι τῶν ἐναντίων, καὶ ἡ ἅπασα γοητεία ἐντελεῖται· τούτους γὰρ μάλιστα καὶ τὸν προεστῶτα αὐτῶν ἐκτιμῶσιν, οἱ τὰ κακὰ διὰ τῶν γοητειῶν διαπραττόμενοι πάσης φαντασίας ἐπιτηδεύοντες. οὗτοι γὰρ ἱκανοὶ, διὰ τῆς τερατουργίας ἀπατῆσαι. δι' αὐτῶν φίλτρα καὶ ἐρωτικὰ κατασκευάζουσιν οἱ κακοδαίμονες· ἀκολασία γὰρ πᾶσα, καὶ πλούτων ἐλπὶς καὶ δόξης διὰ τούτων, καὶ μάλιστα ἡ ἀπάτη· τὸ γὰρ ψεῦδος τούτοις οἰκεῖον, βούλονται γὰρ εἶναι θεοὶ, καὶ ἡ προεστῶσα δύναμις αὐτῶν, δοκεῖν θεὸς εἶναι ὁ μέγιστος.

L. 2. de l'abstinence des choses animées.

Celse attribue les opérations magiques aux mauvais démons : voyez ses paroles dans la preuve 12.

187. *Les Dieux avoient operé & operoient encore chaques jours en plusieurs lieux des merveilles que les payens mettoient en parallele avec celles de Jesus & des Apôtres.*

Voyez les preuves 119, 120, 121.

Apollonius

» opinioni confirmatæ narura ipſa cedat. Accedunt etiam Pœtæ, » qui cum magnam ſpeciem Doctrinæ, ſapientiæque præ ſe tu- » lerunt, audiuntur, leguntur, ediſcuntur, & inhæreſcunt peni- » tus in mentibus. Cum verò accedit eodem, quaſi maximus » quidam magiſter, populus, atque omnis undique ad vitia » conſentiens multitudo, tum planè inficimur opinionum pravi- » tate, à naturâque ipſâ deſciſcimus.

Tuſculanes, liv. 3. ch. 1. 2.

Porphyre convient qu'il manquoit au genre humain une choſe, qu'aucune Secte de Philoſophie n'avoit encore pû trouver, c'étoit le moien de tirer l'ame de l'homme, du triſte état dans lequel elle ſe trouve. » Quum aùtem dicit Porphyrius, in primo de » Regreſſu animæ libro, nondum receptum in unam quam- » dam ſectam quæ univerſalem viam animæ contineat libe- randæ.

Dans Saint Auguſtin de la cité Dieu, liv. 10. ch. 32.

Au temps de la publication de l'évangile tout l'Empire & la Judée même étoient remplis de magiciens. 181.

Dans les trois premiers ſiecles du chriſtianiſme tout l'empire étoit plein de magiciens. Voyez Virgile, Horace, Ovide, Suetone, Tacite, Dion Chryſoſtôme, Dion Caſſius, Apulée, Lucien, Spartien, Celſe, Porphyre, &c.

Dion Chryſoſtôme dans le Panégyrique Iſthmique Diſcours 8 p. 132. dit qu'on voyoit aux jeux Iſthmiques pluſieurs faiſeurs de prodiges qui faiſoient voir des merveilles à ceux qui y étoient aſſemblés.

πολλῶν δὲ θαυματοποιῶν θαύματα ἐπιδεικνύντων.

Celſe parle ainſi dans Origene : Qu'eſt-il néceſſaire que je parle de tous ceux qui ont enſeigné l'art de trouver des expiations, des paroles propres à chaſſer les maladies, de faire paroître des figures de démons, d'écarter les enchantements en ſe ſervant pour cela de certains habits, de certains nombres, de certaines pierres, de certaines plantes, de certaines racines.

Τί με δεῖ καταριθμεῖν ὅσοι καθαρμοὺς ἐδίδαξαν, ἢ λυτηρίους ᾠδὰς, ἢ ἀποπομπίμους φωνὰς, ἢ ἐκτύπους, ἢ δαιμονίους σχηματισμοὺς, ἐσθητῶν, ἢ ἀριθμῶν, ἢ λίθων, ἢ φυτῶν, ἢ ῥιζῶν, καὶ ὅλως παντοδαπῶν χρημάτων παντοῖα ἀλεξιφάρμακα.

L. 6. N. 39.

Il avoit dit un peu plus haut que les magiciens appellent les

démons par des noms barbares & font des choses surprenantes.

Du temps de Neron sous le gouvernement de Felix, la Judée étoit remplie de voleurs & de magiciens qui séduisoient le peuple. Ils furent punis ou dissipés par les soins de Felix, & après la prise de Jerusalem par les Romains, on ne vit plus nulle part aucun de ces séducteurs, ni de ceux qu'ils avoient séduits. Si les Disciples de Jesus n'étoient que des magiciens comme ceux dont on vient de parler, comment ont-ils pû former une secte qui s'est étendue non seulement dans la Judée, mais dans le monde entier, que les plus longues & les plus cruelles persécutions n'ont pû détruire & qui remplit encore aujourd'hui l'univers.

Λῃστηρίων γάρ ἡ χώρα πάλιν ἀνεπλήσθη, καὶ γοήτων ἀνθρώπων οἳ τὸν ὄχλον ἠπάτων ἀλλὰ τούτους μὲν ὁ Φῆλιξ πολλοὺς καθ' ἑκάστην ἡμέραν σὺν τοῖς λῃσταῖς λαμβάνων, ἀνῄρει.

Antiquités Judaïques L. 20. C. 6.
Voyez encore la preuve 46.

186. *Au contraire on n'avoit pour eux (les magiciens) que de l'horreur.*

Les Grecs avoient une loi expresse qui décernoit la peine de mort contre les sorciers & les magiciens. Platon la rapporte au L. 11e. de son Traité des Loix.

La Loi des douze Tables condamnoit les magiciens au dernier supplice.

Articles 55, 68, 69.

Les Romains ont toujours condamné les opérations magiques, & la magie a toujours été regardée par eux comm'un art infâme. *Cum multa sacra Romani susciperent, semper magica damnarunt: probrosa enim ars habita est.*

Servius sur le 4e. Livre de l'Eneide p. 358.

La magie le plus trompeur des arts a regné plusieurs siecles dans toute la terre. *Magica fraudulentissima artium plurimum in toto terrarum orbe, plurimisque seculis valuit.*

Pline L. 30. C. 1.

La loi Cornelia de Sicariis veut que les diseurs de bonne aventure, ceux qui se servent d'enchantements & de sortileges contre le salut des hommes, & pour de mauvaises fins, ceux qui par art magique font venir les démons, agitent les éléments ceux qui tuent par des images de cire les personnes absentes soient punis du dernier supplice.

Apollonius, Vespasien, Apulée, Plotin, Jamblique, Maxime & plusieurs autres Philosophes Platoniciens firent des prodiges qui tendoient tous à affermir l'idolatrie. 188.

Voyez les preuves 12, 26, 27.

Il n'est pas vrai que les premiers qui renoncerent au culte des Dieux aient tous été d'une basse condition. 189.

Voyez la preuve 158.

S'il étoit si facile de renverser l'idolatrie, pourquoi tous ces Philosophes que la Grece a nourri dans son sein pendant tant de siecles & qui étoient dans une si haute considération parmi leurs concitoyens n'ont-ils jamais tenté de le faire? 190.

Socrate disoit qu'il n'étoit pas facile de découvrir le Pere & le Créateur de toutes choses, & que si on le découvrit il n'étoit pas possible de le faire connoître à tous.

τὸν δὲ πατέρα καὶ δημιουργὸν πάντων οὔτ' εὑρεῖν ῥᾴδιον, οὔτ' εὑρόντα, εἰς πάντας εἰπεῖν δυνατόν.

Apologie de Socrate par Platon.

Platon pense comme lui & copie ses paroles. C'est une chose difficile, dit-il, de découvrir le Créateur & le Pere de tout, & il est impossible à celui qui l'a découvert d'en parler devant tout le monde.

τὸν μὲν οὖν ποιητὴν καὶ πατέρα τοῦ παντὸς εὑρεῖν τε ἔργον, καὶ εὑρόντα λέγειν εἰς πάντας ἀδύνατον.

Dans le Timée.

Rendez premierement aux Dieux immortels les honneurs qui leur sont affectés par la loi.

Ἀθανάτους μὲν πρῶτα θεοὺς νόμῳ ὡς διάκειται τίμα.

Pythagore dans ses vers dorés.

Pour ce qui regarde le service des Dieux, dit Xénophon en parlant de Socrate, il s'attachoit fort au conseil de l'oracle, qui ne répond autre chose à ceux qui vont demander de quelle façon ils sacrifieront aux Dieux, ou quels honneurs ils rendront aux morts, si non que chacun suive les coutumes de son pays.

Τὰ μὲν τοίνυν πρὸς τοὺς θεοὺς φανερὸς ἦν καὶ ποιῶν καὶ λέγων, ᾗπερ ἡ Πυθία ἀποκρίνεται τοῖς ἐρωτῶσι, πῶς δεῖ ποιεῖν ἢ περὶ θυσίας, ἢ περὶ προγόνων θεραπείας, ἢ περὶ ἄλλου τινὸς τῶν τοιούτων. ἥτε γὰρ Πυθία νόμῳ πόλεως ἀναιρεῖ ποιοῦντας εὐσεβῶς ἂν ποιεῖν.

Xénophon, choses mémorables de Socrate L. 1.

Je ſuis d'abord très ſurpris d'où Melitus a pû ſçavoir ce qu'il dit que je ne crois pas Dieux ceux que la ville croit l'être, puiſque j'ai été vû ſacrifiant dans les fêtes communes & ſur les autels publics par tous ceux qui s'y ſont trouvés, & par Melitus lui-même s'il l'a voulu.

Τοῦτο μὲν πρῶτον θαυμάζω Μελίτου, ὅτῳ ποτὲ γνοὺς λέγει ὡς ἐγὼ οὓς ἡ πόλις νομίζει θεοὺς οὐ νομίζω. ἐπεὶ θύοντα γέ με ἐν ταῖς κοιναῖς ἑορταῖς, καὶ ἐπὶ τῶν δημοσίων βωμῶν, καὶ οἱ ἄλλοι οἱ παρατυγχάνοντες ἑώρων καὶ αὐτὸς Μέλιτος, εἰ ἠβούλετο.

C'eſt ce que Xenophon fait dire à Socrate dans l'Apologie qu'il a compoſée pour ce Philoſophe.

Ciceron dit qu'il eſt d'avis qu'on adore les Dieux qu'on a reçus de ſes peres. *A Patribus acceptos Deos placet coli.*

L. 2. de Loix.

Séneque en parlant des cérémonies payennes dit que le ſage doit s'aſſujettir à ces ſortes de pratiques, non comme à des choſes agréables à la Divinité, mais comme à des uſages commandés par les loix. . . . En adorant cette troupe de Dieux que l'ignorance a conſacrés; ſouvenons-nous que ce culte eſt moins fondé ſur la vérité que ſur la coutume. *Quæ omnia Sapiens ſervabit tanquam legibus juſſa, non tanquam diis grata. . . . Omnem iſtam ignobilem Deorum turbam, quam longo ævo longa ſuperſtitio congeſſit, ſic adorabimus, ut meminerimus cultum ejus magis ad morem, quam ad rem pertinere.*

Dans St. Auguſtin de la cité de Dieu. L. 6. C. 10.

Il convient à chacun de faire des libations, de ſacrifier & de payer les premices ſelon les uſages de la patrie.

Σπένδειν δὲ, καὶ θύειν, καὶ ἀπάρχεσθαι κατὰ τὰ πάτρια ἑκάστῳ προσήκει.

Epictete dan ſon Manuel C. 38.

191. *Or une Religion qui a pour ſoi le témoignage & l'approbation de la Divinité . . . eſt certainement vraie.*

Julien reconnoit que les miracles confirment la vérité d'une révélation.

Τὴν δὲ ἀλήθειαν οὐκ ἔνεστιν ἐκ ψιλοῦ ῥήματος, ἀλλὰ χρή τι, καὶ παρακολουθῆσαι τοῖς λόγοις ἐναργὲς σημεῖον.

Dans St. Cyrille, L. 10. à la fin.



PREUVES CONTESTÉES.

INSCRIPTION DE NERON.

CYRIAQUE D'ANCONE qui vivoit au quinzieme siecle fut nommé Antiquaire à cause de la grande recherche qu'il faisoit des antiquités; il voyagea dans toute l'Europe, dans une partie de l'Asie & de l'Afrique, copiant avec soin les anciennes inscriptions. Parmi celles qu'il recueillit en Espagne, on lit la suivante.

A Neron Claude Cesar
Auguste, Souverain Pontife,
Pour avoir purgé la Province de
Voleurs & de ceux qui introduisoient
Parmi les hommes une nouvelle
Superstition.

Neroni Cl. Cæs. Aug. Pont.
Max. ob Provinc. Latronib.
Et his qui novam Generi hum.
Superstition. inculcab. purgatam.

Dans Gruter p. 238.

Moralès sçavant Espagnol qui avoit étudié avec tant de soin les antiquités de son pays, Alde Manuce dans ses scholies sur les Commentaires de César, Baronius, Sponde, Pagi, Launoy reçoivent cette inscription comme véritable. Antoine Augustin, Schott, Bigot soupçonnent la fidélité de Cyriaque d'Ancone qui est le premier qui l'a publiée & de qui tous les autres l'ont tirée Ferreras dans son Histoire générale d'Espagne, le Pere Florez dans son Histoire ecclésiastique d'Espagne, doutent de la vérité de ce monument, parce qu'il ne se voit plus & qu'il n'en reste aujourd'hui aucun souvenir dans l'endroir où l'on dit qu'il s'est trouvé. Quelques-uns regardent cette inscription comme fausse, ne croyant pas que la foi eut déjà été annoncée en Espagne du

temps de Neron. Il n'est pas difficile d'assurer la vérité de ce monument en dissipant le soupçon des uns & répondant aux raisons des autres.

M. Méhus de l'Académie Etrusque de Cortone a fait imprimer en 1742 l'Itineraire de Cyriaque d'Ancone. Après avoir rapporté dans la préface qu'il a mise à la tête de cet ouvrage tous les éloges dont les sçavants ont comblé cet auteur, il marque du chagrin contre Antoine Augustin, Schott & Bigot qui ont voulu rendre la fidélité de cet antiquaire, suspecte. Il dit qu'on ne doit point intenter une accusation si grave aussi légérement que ces écrivains l'ont fait, que c'est à tort qu'on a soupçonné la probité de Cyriaque, puisque plusieurs de ses inscriptions qu'on vouloit regarder comme suspectes, ayant été vérifiées soit par lui, soit par d'autres, ont été trouvées telles qu'il les a rapportées; ce qui fait voir, continue t-il, que cet auteur n'en a point imposé au public.

M. Muratori dans la nouvelle collection d'anciennes inscriptions qu'il nous a donnée, place avec de grands éloges Cyriaque d'Ancone au nombre de ceux du travail desquels il a profité. Il s'applaudit d'avoir recouvré & d'insérer dans son ouvrage tous les monuments recueillis par ce sçavant; il étoit donc bien éloigné de les suspecter.

Pour prouver la fidélité de Cyriaque d'Ancone au sujet de l'inscription que nous examinons, j'ajouterai à l'expérience & à l'autorité des deux sçavants que nous venons de citer, un raisonnement qui me paroit décisif.

On n'est point fourbe gratuitement, & on ne suppose des titres que dans l'espérance d'en tirer quelque avantage: Or quelle utilité un Italien comme Cyriaque d'Ancone pouvoit-il se promettre en composant une inscription qui atteste que Neron a purgé l'Espagne des larrons & des chrétiens? Ne se perdoit-il pas au contraire de réputation, si l'imposture étoit découverte, ce qui arrive toujours.

Mais cette inscription ne se trouve plus, on n'en conserve même aucun souvenir dans l'endroit où l'on assûre qu'elle a été trouvée? Je le veux; donc elle n'a jamais existé; fausse conséquence. Ecoutons sur ce sujet le sçavant Muratori dans la préface de sa nouvelle collection. Après avoir dit qu'il seroit bien à souhaiter que l'on conservât avec plus de soin les marbres &

les pierres chargées d'anciennes inſcriptions, il ajoute : on auroit peine à exprimer combien de pierres gravées ont été détruites non ſeulement par les injures du temps ; mais encore (ce qui eſt plus fâcheux & plus fréquent) par la négligence, l'ignorance, la barbarie des hommes, même de nos jours & dans les villes les mieux policées. Si quelqu'un aujourd'hui formoit le deſſein d'aller voir cette multitude innombrable de marbres rapportés par Gruter dans ſon threſor, je ne crois pas qu'il en trouvât le tiers ; vous en demandez la raiſon ? c'eſt parce que des hommes ignorants, ne faiſant aucun cas des précieux reſtes de l'antiquité ou recueillis par leurs ancêres, ou découverts dans la terre de leur temps, les diſſipent, les briſent, les emploient à toute ſorte d'uſage, principalement à bâtir. On en vend aux ſtatuaires & aux ſculpteurs qui après avoir enlevé avec le ciſeau toutes les traces de l'antiquité, s'en ſervent pour de nouveaux ouvrages. On en fait de la chaux ; & un chaufournier de Ravenne dit à Dominique Vandellius de Modene qu'il avoit fait de la chaux de plus de quarante marbres chargés d'inſcriptions anciennes. Et en effet vous chercheriez inutilement la plupart des monuments dont les écrivains de Ravenne nous ont conſervé la connoiſſance, ils n'exiſtent plus que dans leurs livres. La même choſe eſt arrivée en d'autres villes, ainſi que je l'ai remarqué moi-même. J'ai auſſi reconnu que pluſieurs des pierres gravées de Modene dont il eſt parlé dans les livres de ceux qui nous ont précédé, ne ſe trouvent plus en cette ville.

« Vix dici poteſt, quantam perniciem ejuſmodi lapidibus attulerit non ſolum temporis edacitas, ſed etiam (idque gravius & frequentius) negligentia, inſcitia, & barbaries mortalium, atque in ipſis cultiſſimis noſtri ævi civitatibus & locis. » Si quis nunc quærenda & inviſenda ſuſciperet innumerabilia » marmora, unde eximium ſuum theſaurum Gruterus conflavit, vix tertiam, puto, eorum partem ſuperſtitem reperiret. » Cauſam petis ? Quia indocti homines, nihili facientes veneranda antiquitatis fruſta, aut a majoribus ſuis collecta, aut » in effoſſionibus ſibi oblata, nullo negotio ipſa diſtrahunt, » dilacerant, atque in omnem uſum, præcipue ædificiorum, » ſine ullo diſcrimine diſperdunt. Alia deferuntur ad marmorarios atque ſtatuarios, inhumanos videlicet antiquitatis lanios, qui, expunctis omnibus vetuſtatis notis, eadem ad nova

» quæque opera, prout utilitas poſcit, reformant, ſeu potius
» deformant. Denique non levis earum pars ad calcarias tranſla-
» ta, atque igne ſoluta, calcem marmorariis & cæmentariis
» artificibus utilem præbet. Dominico Vendellio Mutinenſi, a
» me ſuprà laudato, teſtabatur quidam lapicida Ravennas,
» ſe ſuprà quadraginta marmora, titulis antiquorum dicata, in
» calcem redegiſſe. Et ſanè pleroſque lapides, a ſcriptoribus Ra-
» vennatibus jamdudum ad notitiam noſtram deductos, nunc
» ibi fruſtrà requiras. In libris quidem eædem inſcriptiones vi-
» gent, at in marmoribus periere. Id quoque in aliis urbibus
» factum deprehendi, atque ego ipſe id Mutinæ animadverti,
» ubi complura marmora in libris veterum memorata nunc de-
» ſiderantur.

M. Muratori ajoute à ſes plaintes une lettre dans laquelle un ſçavant de Rome déplore la deſtruction d'une grande partie des anciennes inſcriptions de cette capitale du monde.

M. Méhus après avoir vengé Cyriaque d'Ancone des ſoupçons injurieux qu'Antoine Auguſtin, Schott & Bigot ont formés contre lui, ainſi que nous l'avons rapporté plus haut, ajoute: Si quelqu'une de pierres dont a parlé Cyriaque n'exiſte plus aujourd'hui, il faut faire attention que pluſieurs des anciens monuments ont péri par les injures du temps, pluſieurs ont été briſés dans les guerres, pluſieurs employés à bâtir, ou réduits en chaux par des ignorants. *Quod ſi aliquis lapis a Cyriaco productus, nunc non extet, animadvertendum eſt multa vetera monumenta temporum edacitate deleta, multa a Barbaris fracta ac diſſipata, plura vero ab imperitis hominibus vel in uſum ædificiorum adhibita, vel in calcem redacta fuiſſe.*

Il n'y a point de monument de l'antiquité dons nous ayons pû nous promettre plus ſûrement la conſervation que des marbres d'Arondel. Placés dans un temple des muſes, au milieu d'une nation curieuſe & ſçavante, ce précieux thréſor ſembloit être à couvert de tous les outrages. Cependant nous liſons dans les mélanges de Vigneul, Marville, T. 2. p. 311. Que durant les troubles d'Angleterre la plupart de ces marbres furent employés à réparer des portes & des cheminées.

Je prie ceux qui rejettent l'inſcription de Neron parce qu'ils ne penſent pas que la foi eut déjà été prêchée en Eſpagne du temps de cet Empereur, de permettre que je les renvoye à

un petit ouvrage que j'ai donné au public, il y a quelques années sous ce titre : *De Apostolicâ Ecclesiæ Gallicanæ origine ;* dans lequel il me semble avoir solidemenr prouvé que l'évangile a été annoncé, dans les Gaules, l'Espagne & la Grande-Bretagne du temps des Apôtres.

Je n'ai pas crû devoir prouver que la nouvelle superstition désignée dans l'inscription, étoit le christianisme, soit parceque tout le monde en convient, soit parce que du temps de Neron il ne s'introduisoit point de nouvelle Religion que le Christianisme qui étoit appellé par les payens une superstition nouvelle, ainsi qu'on le voit dans Suetone dont on a rapporté les paroles à la page 129.



Lettre de TIBERIEN, Président de la premiere Palestine, à l'Empereur TRAJAN, au sujet des Chrétiens.

A TRAJAN, Empereur victorieux & très-divin César.

JE suis fatigué de punir & de faire mettre à mort les Galiléens, nommés chrétiens, conformément à vos ordres. Ils ne cessent de se présenter à la mort. Quoique j'aie fait tous mes efforts, soit par mes exhortations, soit par menaces, pour qu'ils n'osassent plus faire profession du christianisme; quoiqu'ils eussent essuyés ou éprouvé pour ce sujet la rigueur des loix, ils ne changent point de sentiment. Daignez donc me faire sçavoir ce qu'il paroîtra bon que je fasse à votre puissance triomphale.

Αὐτοκράτορι, νικητῇ, Καίσαρι, θειοτάτῳ Τραϊανῷ.

Ἀπέκαμον τιμωρούμενος καὶ φονεύων τοὺς Γαλιλαίους, τοὺς τοῦ δόγματος τῶν λεγομένων Χριστιανῶν, κατὰ τὰ ὑμέτερα θεσπίσματα· καὶ οὐ παύονται ἑαυτοὺς μηνύοντες εἰς τὸ ἀναιρεῖσθαι. ἔθεν ἐκοπίασα τούτοις παραινῶν, καὶ ἀπειλῶν, μὴ τολμᾷν αὐτοὺς μηνύειν μοι ὑπάρχοντας ἐκ τοῦ προειρημένου δόγματος· καὶ ἀποδιωκόμενοι οὐ παύονται. θεσπίσαι μοι οὖν καταξιώσατε τὰ παριστάμενα τῷ ὑμετέρῳ κράτει τροπαιοῦχοι.

Jean Malala d'Antioche, qui vivoit au sixieme siécle, nous a conservé cette lettre dans sa Chronographie, & Suidas l'a citée sous la lettre T. Il y avoit alors plusieurs Historiens & plusieurs monuments qui se sont perdus depuis, & pour en donner une preuve sans sortir de notre sujet; ce n'est qu'en transcrivant quelques Auteurs que nous n'avons plus que Malala, & Malala seul nous a appris que l'Empereur Antonin étoit celui qui avoit fait bâtir le fameux Temple d'Héliopolis ou Balbek, dont il reste encore de si superbes ruines. Je sçai que Malala a quelquefois copié les fables qui se trouvoient dans les Ecrivains qu'il avoit entre les mains, mais cela ne prouve autre chose que sa simplicité

plicité & son peu de discernement : or ce ne sont pas des personnes de ce caractere qui fabriquent des piéces fausses. D'ailleurs le récit que Tibérien fait dans sa lettre est soutenu par des monuments incontestables. Tacite dit que le christianisme après la premiere persécution qu'il avoit soufferte en Palestine, y avoit pullulé de nouveau, & on voit dans la Lettre de Pline à Trajan, & dans la réponse de ce Prince que la persécution excitée par cet Empereur contre les chrétiens étoit universelle.

On propose plusieurs difficultés contre la vérité de cette lettre, nous allons les rapporter, & tâcher d'y satisfaire.

1°. Si cette lettre étoit véritable, Eusebe l'auroit rapportée dans son Histoire. Mais combien y a-t-il d'autres piéces très-certaines, & aussi intéressantes pour le christianisme que la lettre de Tibérien, que cet Ecrivain n'a pas eu soin de nous conserver.

2°. Cette lettre auroit été citée plusieurs fois ? Eh n'avons-nous pas des monuments cités par un seul Auteur, dont personne ne révoque en doute l'autorité. D'ailleurs avons-nous tous les écrits où l'on a pu faire mention de cette lettre.

3°. Malala donne à Tibérien le titre de Président de la premiere Palestine : or il n'y avoit qu'une Palestine du temps de Trajan.

Je réponds que ce titre ne fait point partie de l'ouvrage que Malala rapporte ; mais qu'il est uniquement de sa composition. Comme il y avoit trois Palestines de son temps, & qu'il pouvoit sçavoir d'ailleurs que Tibérien avoit été Président de Jerusalem & de Césarée, qui sont dans la premiere Palestine, il l'a, pour cette raison, appellé Président de cette Province. Cela montre l'ignorance de Malala, & rien de plus.

4°. Tibérien donne à Trajan le titre de très-Divin : on ne mettoit alors les Empereurs au rang des dieux qu'après leur mort.

Je réponds qu'on suppose faussement qu'on ne donnoit alors le titre de Dieu aux Empereurs qu'après leur mort. Personne n'ignore qu'on avoit consacré un autel à Auguste vivant, dans la ville de Tarragone en Espagne ; exemple qui fut imité par plusieurs villes de la Gréce. C'est pourquoi un Poëte adresse ces vers à Auguste.

Præsenti tibi maturos largimur honores,
Jurandasque tuum per nomen ponimus aras.

Caligula se fit adorer comme un Dieu. Neron ayant porté pendant sa vie une couronne avec des rayons, qui étoit celle qu'on avoit placée sur la tête des premiers Empereurs, lorsqu'on les avoit mis au rang des dieux après leur mort ; on cessa depuis ce temps de s'en servir dans les Apothéoses. Dion raconte que Juvenius Celsus adoroit Domitien, l'appellant Seigneur & Dieu, noms que les autres lui donnoient déja. Pline dans le Panégyrique de Trajan, parlant de Domitien, dit que sa divinité ne put le garantir de ses meurtriers. On lit dans la Lettre de Pline à Trajan, que l'image de ce Prince étoit adorée de même que les statues des dieux. Enfin on voit plusieurs médailles d'Auguste, de Tite, de Trajan qui ont été frappées pendant la vie de ces Empereurs & dans lesquelles on leur donne le titre de Divus ou Dieu.

5°. Tibérien donne à Trajan le titre de victorieux, qui n'a commencé à être propre aux Empereurs que depuis Constantin. Et pourquoi veut-on que ce soit ici un titre attaché à la dignité impériale, plutôt qu'un titre donné personnellement à Trajan, si illustre par ses grandes victoires ?

6°. Tibérien parle au seul Trajan comme à plusieurs, ce qui ne paroît pas avoir été dès lors en usage. Comme si la flatterie qui avoit déja fait regarder les Empereurs comme des dieux, n'avoit pas pu, à plus forte raison, les faire envisager comme plusieurs hommes. Il a été de tout temps en usage parmi les Grecs de se servir du plurier pour désigner une seule personne. οἱ περὶ Ἀρίστιππον, à la lettre : ceux qui sont avec Aristippe, signifie simplement Aristippe. Au reste il faudroit avoir une connoissance bien plus étendue de l'antiquité que celle que nous en avons pour pouvoir marquer avec certitude le commencement précis de tous ses usages & de toutes ses façons de parler.



EDIT DE DECE.

ON lit dans les Actes de Saint Mercure rapportés par Surius un Edit par lequel il est ordonné que tous sacrifiassent aux dieux. Cet Edit est conçu en ces termes.

Dece & Valerien, Empereurs, triomphateurs, victorieux, augustes, pieux, de concert avec le Sénat. Ayant éprouvé la faveur des dieux & remporté la victoire sur nos ennemis par leur protection, jouissant de plus par leur bonté de l'abondance & d'une salutaire température des saisons; nous ordonnons pour cette raison, d'un commun consentement, que tout homme libre ou esclave, engagé dans la milice, ou menant une vie privée, offre des sacrifices aux dieux. Si quelqu'un n'obéit pas à notre ordonnance, nous voulons qu'il soit chargé de chaînes, & qu'il éprouve divers tourments. Si, corrigé par les supplices, il change de résolution, il recevra de nous des honneurs peu communs; s'il persiste, après avoir subi de nouveau plusieurs tourments; qu'il soit décollé ou jetté dans la mer, ou abandonné aux oiseaux & aux chiens pour être dévoré; ce qui doit principalement s'entendre des chrétiens; mais ceux qui obéiront à notre divine ordonnance, recevront de nous des dons & de très-grands honneurs. Jouissez d'une bonne santé & de toute sorte de prospérités.

Imperatores triumphatores, victores, augusti, pii, Decius & Valerianus, simul cum senatu hæc communi consilio: cùm deorum beneficia & munera didicerimus, & simul etiam fruamur victoriâ, quæ nobis ab ipsis data est adversùs inimicos: quin etiam aëris temperatione, & omne genus fructuum abundantiâ: cùm eos ergà nos didicerimus esse benefactores, & ea suppeditare, quæ sunt in commune utilia: eâ de causâ uno decreto decernimus, ut omnis conditio liberorum & servorum, militum & privatorum, diis expiantia offerant sacrificia, procidentes & supplicantes. Si quis autem voluerit divinum jussum violare nostrum, qui communi sententiâ est à nobis expositus, eum jubemus conjici in vincula. Deindè variis tormentis subjici. Et si sic quidem fuerit persuasus, non leves à nobis honores consequetur. Sin autem contradixerit,

poſt multa tormenta, enſe ſubibit ſupplicium : aut in maris profundum jacietur : aut avibus & canibus dabitur devorandus : præcipuè verò, ſi fuerint inventi aliqui ex religione chriſtianorum. Qui autem divinis noſtris decretis obedierint, maximos honores & dona conſequentur. Valete feliciſſimè.

Mémoires de Tillemont, T. 3. p. 699.

On a imprimé à Toulouſe en 1666 un Edit contre les chrétiens qui porte le nom des deux Deces, (le pere & le fils,) l'un Auguſte & l'autre Ceſar, autoriſés par un Arrêt du Sénat, & adreſſé à tous les Gouverneurs, Proconſuls, & autres Magiſtrats de l'Empire. Les deux Princes y déclarent qu'ils avoient réſolu de donner la paix à l'Empire, & de traiter leurs ſujets avec toute ſorte de clémence ; que la ſeule ſecte des chrétiens étoit capable de s'oppoſer à leurs deſſeins, parce qu'en ſe déclarant les ennemis de leurs dieux, ils attiroient toute ſorte de malheurs ſur l'empire ; qu'il falloit donc avant toutes choſes appaiſer les dieux irrités, & qu'ainſi ils faiſoient cette ordonnance irrévocable ; que tout chrétien ſans diſtinction, de qualité ou de dignité, de ſexe ou d'âge ſeroit obligé de ſacrifier ; que ceux qui le refuſeroient ſeroient d'abord enfermés dans le fond des cachots ; qu'enſuite on leur feroit éprouver les moindres ſupplices, (comme pour tâcher de les vaincre peu à peu ;) & que ſi quelqu'un revenant à ſoi, renonçoit à ce nouveau culte, il ſeroit honoré & recompenſé magnifiquement ; mais que tous les autres ſeroient ou précipités au fond de la mer ou jettés tout vifs dans les flammes, ou expoſés en proye aux bêtes farouches, ou ſuſpendus à des arbres pour être la pâture des oiſeaux, ou déchirés en mille manieres par tous les plus cruels ſupplices.

Nous croyons que l'Edit rapporté dans les actes de Saint Mercure eſt une piece originale. On n'y voit rien qui puiſſe faire revoquer en doute ſon authenticité. On s'en convaincra en le comparant avec les autres Edits rapportés dans cette hiſtoire. D'ailleurs on ne voit pas quels avantages les chrétiens auroient pu retirer de la ſuppoſition d'une ſemblable piece. Il eſt vrai qu'elle ſe trouve dans des actes dont les ſçavants ne font aucun cas ; mais combien avons nous d'hiſtoires toutes ſemées de fables dans leſquelles il ſe trouve des monuments certains. Nous croyons que cet Edit fut publié par les ordres de Valerien au commencement de ſon Empire, & que comme il n'étoit qu'un renouvellement de celui de Déce, publié deux ou trois ans auparavant ; ce fut pour cela que Valerien y fit placer le nom de cet Empereur

avant le sien, d'autant plus que Déce avoit fort estimé Valerien, & avoit rétabli pour lui la dignité de Censeur. Voilà pourquoi Saint Jerôme, qui certainement n'ignoroit pas l'histoire de l'Eglise, ne fait qu'une persécution de celle de Déce & de celle de Valerien, à cause qu'il n'y eût entr'elles qu'une interruption d'environ dix-huit mois. Ce Saint Docteur, dans la vie de Saint Paul, premier Hermite, écrit qu'une multitude de Saints Martyrs répandirent leur sang pour Jesus-Christ dans l'Egypte & dans la Thebaïde, durant la persécution des Empereurs Déce & Valerien; & dans son Livre des hommes illustres il remarque que Saint Méthode avoit souffert sous Déce & sous Valerien. Saint Optat dit que la persécution sous Déce & Valerien fut comme le lion qui étoit une des quatre bêtes que Daniel avoit vu sortir de la mer. (L. 2. Parag. 8.) On voit par là qu'il joint ces deux persécutions & n'en fait qu'une. Ainsi l'inscription de deux Empereurs qui n'ont point regné ensemble, qui se lit à la tête de cet Edit, ne doit point être regardé comme une marque de la fausseté de cette piéce. J'ajoute que cet Edit de Valerien, ou ce renouvellement de l'Edit de Déce fait par Valerien qui se trouve dans les actes de Saint Mercure, est soutenu par l'Edit des deux Déces, imprimé à Toulouse, en 1666. Quoique M. de Tillemont ait trouvé quelques difficultés dans l'Edit des deux Déces, imprimé à Toulouse, elles n'ont pas été assez fortes pour lui faire regarder cette piéce comme absolument fausse, mais seulement comme douteuse. S'il nous est permis de dire notre sentiment après une si grande critique, nous trouvons ces raisons de douter fort foibles. Elles se tirent presque toutes de quelques expressions que Monsieur de Tillemont juge n'avoir pas été alors en usage. Mais, comme nous l'avons déja remarqué, il ne nous reste pas assez de monuments de ce temps là pour pouvoir fixer avec précision le style & les expressions qui ont été en usage dans chaque siécle.

Une des raisons pourquoi Monsieur de Tillemont rejette l'Edit des Déces, c'est qu'il est parlé des Princes de la milice romaine, qui, selon lui, n'étoient point encore alors connu sous ce titre. Cependant nous voyons un Marius chef de la milice, sous l'Empereur Adrien. (Voyez la preuve 158.) Il propose une autre difficulté en ces termes : Déce promet de grands dons, & même des dignités aux chrétiens qui sacrifieront. Il n'y a rien de plus commun dans les histoires fausses ou incertaines; mais je ne sçai

si on le trouvera bien communément dans celles qui sont authentiques. Tertulien qui tire de si grands avantages de ce qu'on pardonnoit aux chrétiens qui renonçoient, auroit pu y ajoûter bien des choses, si on les eût même récompensés. Mais quand quelques Juges auroient pû employer cet artifice puérile; étoit-il de la dignité d'un Empereur de s'en servir, & encore dans un Edit public & solemnel. Mais Monsieur de Tillemont ne se souvenoit pas que dans des actes Proconsulaires, de la vérité desquels ni lui ni personne ne doute, les Juges proposent aux chrétiens, de la part des Empereurs, des sommes d'argent, des honneurs, des dignités, la faveur même de ces Princes, s'ils veulent renoncer à leur religion. Voyez la preuve 181.

Au reste ce n'est pas par besoin que nous défendons l'authenticité de ces Edits, sur tout de celui qui est tiré des actes de Saint Mercure, dans lequel on ne lit rien de ce qui fait peine à Monsieur de Tillemont dans celui des Déces, (excepté qu'on y promet des honneurs aux Apostats, difficulté qui ne doit arrêter personne, ainsi qu'on l'a fait voir;) ce n'est pas, dis-je, par besoin que nous soutenons ces pieces, puisque nous avons d'ailleurs suffisamment prouvé la persécution de Déce.

FIN.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Histoire de l'établissement du Christianisme, tirée des seuls Auteurs Juifs & Payens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette Religion.* Cet Ouvrage m'a paru digne d'être donné au Public. En Sorbonne, le 2 Juin 1763. Lavocat, Docteur, Bibliothécaire & Professeur de Sorbonne.

IMPRIMÉ A LYON,

Chez JEAN-BAPTISTE REGUILLIAT, Imprimeur-Libraire, Place Louis-le-Grand.

AVERTISSEMENT.

COMME cet Ouvrage n'a pas été imprimé ſous les yeux de l'Auteur, l'on n'a point compris d'abord l'ordre des renvois, de l'Hiſtoire aux Preuves. Cet ordre, qui jette la clarté, & qui forme l'enchaînement & le rapport des deux Parties, rendoit néceſſaires les *Numero* ou chiffres correſpondants qui ſont en marge dans l'Hiſtoire & dans les Preuves. On les a placés très-exactement; il s'en trouve ſeulement un petit nombre d'omis au commencement des Preuves: les voici tels que le Lecteur peut aiſément les ſuppléer.

Page 67, vis-à-vis la 3e. ligne, ſuppléez 7.
Pag. 69, vis-à-vis la 1e. ligne, ſupp. 8.
Pag. 70, vis-à-vis la 7e. ligne, ſupp. 9.
Pag. 72, vis-à-vis la 4e. ligne, ſupp. 10.
Ibidem, vis-à-vis la 28e. ligne, ſupp. 11.
Ibidem, vis-à-vis la 32e. ligne, ſupp. 12.
Pag. 115, vis-à-vis la 15e. ligne, ſupp. 13.

Page 279, au titre, liſez, *du Chriſtianiſme*, au lieu d'*Hiſtoire de l'établiſſement*.

Quant aux Citations Grecques & Latines, qui compoſent le corps des Preuves, elles ſont très-fidelles; on les a ſouvent vérifiées ſur les Auteurs; & le Grec ne laiſſe rien à deſirer pour la netteté & la correction.

